

D H
Legs

# NÉCROLOGIE

ET

# BIBLIOGRAPHIE

CONTEMPORAINES

# DE LA SARTHE

1844-1880

PAR F. LEGEAY



LE MANS

LEGUICHEUX-GALLIENNE, IMPRIMEUR, LIBRAIRE-ÉDITEUR

15, RUE MARCHANDE, ET RUE BOURGEOISE, 16

—

1881

Printed in France.

# NÉCROLOGIE ET BIBLIOGRAPHIE

## CONTEMPORAINES

## DE LA SARTHE

# NÉCROLOGIE

ET

# BIBLIOGRAPHIE

CONTEMPORAINES

## DE LA SARTHE

1844-1880

PAR F. LEGEAY

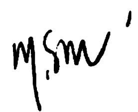


LE MANS

LEGUICHEUX-GALLIENNE, IMPRIMEUR, LIBRAIRE-ÉDITEUR

15, RUE MARCHANDE, ET RUE BOURGEOISE, 16

1881



Laissez dire, laissez-vous blâmer, moquer, condamner s'il le faut, mais publiez votre pensée. Parler est bien, écrire est mieux, imprimer est chose excellente. Si votre pensée est bonne, on en profite ; mauvaise, on la corrige, et l'on en profite encore.

(Paul-Louis Courrier.)

En publiant ce volume, qui n'est en quelque sorte qu'une compilation de notices, nous nous sommes fait un devoir d'observer la plus stricte impartialité. Notre ambition est de faire connaître les hommes nés dans le département de la Sarthe ou qui l'ont habité, et qui se sont distingués dans les sciences, les arts, l'administration, la magistrature, le clergé et l'armée. La vie d'un homme est intéressante soit à cause de sa propre personnalité, soit à cause des événements auxquels il a été mêlé d'une manière quelconque.

Dans quelques années un certain nombre de ces personnages seront oubliés ; le chroniqueur et l'historien ne sauront où chercher, et retrouveraient difficilement les documents qui sont consignés dans ce recueil ; déjà nous n'avons pu découvrir, ni nous procurer tous les renseignements que nous désirions pour le rendre plus complet. Espérons que les lacunes et les imperfections qu'on y rencontrera pourront être comblées et corrigées par nos chroniqueurs.

Quant à la disposition des matières, nous avons cru devoir préférer l'ordre alphabétique à l'ordre chronologique, parce que cet arrangement donne plus de facilité pour trouver l'article qu'on veut lire.

Enfin ce livre destiné à être consulté par des personnes de différentes opinions, n'en devait heurter aucune; aussi notre rôle s'est-il borné à rappeler les faits, à les exposer fidèlement et avec la plus grande sobriété d'appréciation. Il ne s'agit pas ici d'une publication ayant en vue la vanité ou l'intérêt d'un certain nombre d'individus, mais d'un ouvrage destiné peut-être à faciliter, dans l'avenir, la tâche de l'historien ou du chroniqueur de nos annales contemporaines.

F. LEGEAY.

On remarque dans ce volume un
certain nombre d'infractions à l'ordre
alphabétique. En outre tous les noms
précédés de de de la et de van
été classés au D à L et au V.

# NÉCROLOGIE

ET

# BIBLIOGRAPHIE CONTEMPORAINES

# DE LA SARTHE

## A

### ABOT (Albert)

Albert Abot naquit au Mans le 26 septembre 1840. A la fin de ses études, qu'il fit au collège du Mans, son père le destina à la carrière administrative, mais sa vocation l'appelait à l'étude de la médecine. Le 10 novembre 1861, il était, après un premier concours, admis le 36e sur 300 à l'école de santé militaire de Strasbourg. L'année suivante, il était classé à cette école sous le n° 6, et un peu plus tard il y obtenait le n° 2. Reçu docteur à la faculté de Strasbourg, puis stagiaire au Val-de-Grâce, il en sortait bientôt avec le grade d'aide-major.

Sa première campagne se fit en Afrique; rentré quelques années après en France, Abot vint épouser au Mans une amie d'enfance. Cette union contractée sous les plus heureux auspices, devait cependant être bien tourmentée pendant sa courte durée. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, et la guerre de 1870 éclatait... Abot fut appelé à prendre part aux épisodes les plus émouvants de cette désastreuse campagne. Nous le trouvons dès le début à Reischoffen, où une bombe tombe près de lui sur son caisson d'ambulance. Après l'affaire il se trouve isolé, et

la nuit, il fait près de dix lieues poursuivi par les Prussiens, avant de pouvoir rejoindre son corps.

Nous le retrouvons à Sedan, et au lieu de se constituer prisonnier, il parvient à se réfugier en Belgique. Rentré en France au milieu de difficultés inouïes, il prend part à la deuxième affaire d'Orléans et est blessé à la cuisse par un éclat d'obus. C'est alors qu'il vient au Mans. A peine rétabli, il se fait attacher au service de la place, et à partir de ce moment vont commencer pour lui de nouveaux travaux non moins pénibles et non moins dangereux que ceux qu'il vient d'accomplir.

On se souvient de ces temps malheureux, de l'encombrement de notre ville par une armée vaillante encore sans doute, mais dans un état de fatigue et de dénuement qui rendait excessif le nombre de ses malades.

Abot trouva en lui l'énergie et l'activité suffisantes pour faire face à toutes les exigences d'un service presque impossible.

Mais les événements se précipitaient rapidement. Les 11 et 12 janvier, dates funestes qu'on ne saurait oublier, Abot, après une nuit terrible passée à la gare, présidait le lendemain matin à l'évacuation de la caserne du Greffier. Pendant l'occupation, il prit un service d'ambulance.

L'ennemi quitta notre province et les débris de nos armées se rassemblaient de toutes parts. Abot fut alors envoyé dans un régiment...

Quelques mois plus tard, cédant aux instances de sa famille, il rentrait dans la vie civile au moment où, porté plusieurs fois pour la croix, il recevait la récompense si méritée due à son dévouement.

Abot est décédé au Mans le 26 février 1872.

## ABOT (Olympe-Marie)

Le 10 juin 1866 est décédé, à La Flèche, Olympe-Marie Abot, ancien avoué et ancien président de la *Société des lettres, sciences et arts* de cette ville; il était né à Fyé (Sarthe), le 15 août 1796.

Pendant plus de vingt années, Abot a été membre du

p. 435,
Digne, v. p. 86, 87

conseil municipal de La Flèche, où il se fit remarquer par son zèle à défendre les intérêts de cette ville, et son empressement à provoquer et à appuyer toutes les mesures qui pouvaient développer la prospérité publique. Rapporteur d'un grand nombre de projets, il a attaché son nom à leur réalisation.

Comme officier ministériel il était estimé au palais pour l'étude consciencieuse qu'il faisait des affaires.

## ANJUBAULT (Prosper-Auguste)

Prosper-Auguste Anjubault est né au Mans, le 18 janvier 1797; il est décédé dans cette ville le 25 septembre 1867. Depuis longtemps il avait quitté le notariat de Vallon pour se livrer à l'histoire et aux sciences naturelles. Tous ceux qui ont fréquenté la riche bibliothèque publique de notre ville, peuvent se souvenir de l'activité, du zèle et de l'intelligence avec lesquels il aidait et dirigeait au besoin leurs travaux et leurs recherches. On lui doit la belle organisation de notre bibliothèque et le *Catalogue* en partie terminé. Anjubault était un des naturalistes les plus distingués du département de la Sarthe. Il a publié un grand nombre d'opuscules, de mémoires et de nombreux articles scientifiques dans les journaux l'*Union de la Sarthe*, la *Chronique de l'Ouest*, le *Progrès*, le *Messager de la Sarthe*, les *Affiches du Mans*, le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, etc. C'était un homme actif, laborieux et très consciencieux dans les travaux qu'il faisait.

Anjubault a été sous-bibliothécaire puis bibliothécaire et enfin bibliothécaire honoraire de la bibliothèque de la ville du Mans; il était aussi membre : 1° de la commission départementale pour la conservation des monuments historiques; 2° du comité de direction de la bibliothèque populaire de la Sarthe ; 3° de la commission pour l'entretien et la conservation des musées de peinture, d'histoire naturelle; 4° de la commission de surveillance du musée des monuments historiques; 5° de la commission départementale des orages chargée des observations ozonomé-

triques ; 6° de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe ; 7° de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques; 8° de la commission de surveillance des prisons pour l'arrondissement du Mans ; 9° de la commission d'inspection du travail des enfants dans les manufactures de la ville du Mans ; 10° commissaire de quartier de la ville, etc.

Anjubault a publié les opuscules suivants :

*Mollusques terrestres et fluviatiles observés dans le département de la Sarthe*, 1834, *in-12.*

*Rapport sur la notice du maréchal de Lohéac par M. Lévesque-Berengerie*, 1836.

*Mémoires sur les trilobites*, 1836.

*Communication sur le lignite découvert dans la commune de Gesne-le-Gandelin*, 1836, *in-8.*

*Rapport sur un mémoire de M. Chorin, desservant de Saint-Victeur, sur des trilobites découverts dans un minerai de fer à Gesne-le-Gandelin*, 1836.

*Rapport sur les travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts du Mans*, 1837.

*Rapport sur un guêpier, trouvé à Chérancé par M. de Touchecour*, 1839.

Il a publié avec M. Hauréau la *seconde partie de l'Histoire de Sablé*, par Gilles Ménage, qui était restée manuscrite. Le Mans, imp. Monnoyer, 1844, un vol. in-12.

*Discours sur la tombe de M. Cauvin*, 1846.

*Insectes du département de la Sarthe*, 1850.

*Rapport sur le morcellement des terres*, 1854.

*Revue des espèces de poissons qui vivent dans le département de la Sarthe et observations sur la pisciculture*, 1855.

*Observations sur le rendement de la pomme de terre Chardon*, 1855.

*Le plus ancien almanach manceau aujourd'hui connu*, 1855.

*Notes sur les produits comparés de deux variétés de pommes de terre dites blondes et pommes de terre Chardon, cultivées en 1855 à Beaufay*, 1856.

*Notice bibliographique sur les dates, l'ordre et la division des publications de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe depuis 1761 jusqu'en* 1857.

~~Notes sur les peintures murales de la chapelle à S. Julien du Mans~~

1856 -- Un Missel nantais à la bibliothèque publique p. 681-686 du tome IV de la _Revue des Provinces de l'O_

*Remarques sur quelques animaux vertébrés de la faune de la Sarthe*, 1857.

*Dom Colomb, bénédictin de l'ancienne abbaye de Saint-Vincent, a-t-il laissé une histoire manuscrite des évêques du Mans?* 1857.

*Notes et réflexions sur quelques manuscrits à consulter pour l'histoire de l'abbaye de l'Epau*, 1857.

*Recherches sur les principales causes qui ont nui à la production des pommes à cidre en 1855 et les années suivantes*, 1857.

*Le carex filiformis de Linné*, 1858.

*Revue des ouvrages publiés sur la topographie et l'histoire de la contrée des Gaules, qu'ont occupé avant le* v*e siècle, les Aulerces Cénomans et quelques autres peuples voisins.* (Mémoire manuscrit envoyé au ministre de l'Instruction publique), 1859.

*Nouvelles remarques sur quelques animaux vertébrés de la faune de la Sarthe*, 1860.

*Note sur le château et la tour Ribendel*, (Cong. arch., 1860.

*Quels sont les documents inédits relatifs à l'organisation de la ligue au Mans à la fin du* XVI*e siècle*, 1860.

*Revue de l'Annuaire de la Sarthe et recherches sur ses origines*, 1861, in-12. — *Suppléments*, in-12.

*La Sainte-Cécile au Mans depuis* 1633, 1862, in-8.

*Revue des plans généraux de la ville du Mans*, 1862, in-8.

*Recherches sur la bourgeoisie et la commune municipale de la cité du Mans, du* XI*e au* XVI*e siècle*, 1862, in-8.

*Des hannetons dans le département de la Sarthe, espèces, transformations, moyens de destruction, histoires*, 1862, in-8.

*Cercueils anciens à Pannecières*, 1865.

*Tombeaux anciens à Chevillé-en-Champagne*, 1865.

*Un testament de l'an* 1500, 1865.

*A Saint-Pavin-des-Champs*, 1865.

*Un des derniers monitoires du Maine*, 1865.

*Les sauterelles*, 1865.

*Le rouissage*, 1865.

*Une cuscute et une igname*, 1865.

*De certains insectes des pommiers*, 1865.

*Les boubiques et les sentines*, 1865.

*Les dénicheurs d'oiseaux*, 1865.

*Les hannetons de* 1865.
*Le bombyx cynthia,* 1865.
*Le loup noir,* 1865.
*Expériences ozonométriques au Mans,* 1865.
*Fécondité d'une courge,* 1865.
*L'ozone.— Ozonométrie du Mans,* (13 bulletins), 1865, in-8.
*Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, par J.-B. Colomb, prêtre, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, publiés d'après le manuscrit autographe de l'auteur, sous la direction de MM. Anjubault et F. Legeay,* inséré dans l'*Annuaire administratif de la Sarthe,* 1864, 1865 et 1866.
*Retour du printemps,* 1866.
*Le bombyx disparate,* 1866.
*Répertoire topographique et histoire du Maine. Manuscrit du* XVIII[e] *siècle, anonyme et inédit. Recherches sur l'auteur,* 1865, in-12.
*Recherches sur les travaux relatifs au rouissage des chanvres dans la Sarthe,* 1866, in-8.
*Cachet de Juhel de Ville-Hervé,* 1866.
*Le ver à soie du chêne,* 1866.
*Fonts baptismaux de Mézières et de Tennie,* 1866.
*Haches et couteaux de pierre découverts à Saosne,* 1866.
*Monnaies anciennes découvertes à Poillé,* 1866.
*Les Guêpes,* 1866.
*Entomologie,* 1866.
*Opuscules d'histoire et d'archéologie,* 1866, in-8.
*Opuscules d'histoire naturelle,* 1866, in-8
*Spécimen des pavés du* XIII[e] *siècle,* 1866.
*Les moucherons du Greffier,* 1867.
*Des champignons,* 1867.
*La limace agreste,* 1867.

## ARCANGER (Félix)

Né, le 25 frimaire an VI, à Beaumont-la-Chartre, Félix Arcanger enseigna la philosophie en 1820, plus tard il desservit les communes de Champgeneteux (Mayenne) et de Malicorne (Sarthe); en 1828, il fut nommé curé de

d'Armaillé p. 451

Notre-Dame de Mayenne, et en 1850 chanoine de la cathédrale du Mans, avec le titre de vicaire général honoraire. Il conserva ce titre de confiance jusqu'à l'arrivée de Monseigneur Nanquette, 1855.

Félix Arcanger est mort à Laval, le 23 avril 1859.

## AUBRY (Michel-Guillaume)

Dans l'histoire de *Ballon, Saint-Mars et Saint-Ouen*, nous lisons :

« Aubry Michel-Guillaume, chanoine honoraire du Mans, né ville de Ballon, le 9 octobre 1796.

« Répétiteur de philosophie au petit séminaire du Mans, 1815-1818.

« Ordonné prêtre, le samedi saint, 10 avril 1819, à 22 ans et demi, dans la chapelle des Missions-Étrangères, à Paris, par Mgr François de Bovets, ancien évêque de Sisteron, nommé à l'archevêché de Toulouse.

« Nommé vicaire de la Trinité de Laval, le 18 octobre 1818, jour où il reçut le diaconat des mains de Mgr Pidoll. Vicaire à la même paroisse, 24 ans.

« Cependant, professeur de philosophie au collège de Laval environ six ans; Mgr de la Myre, n'ayant pas voulu le remplacer dans son vicariat. Démissionnaire en 1828, en refusant de signer la fameuse déclaration exigée par les ordonnances de juin, des professeurs *prêtres* de l'Université, déclaration dont le but était d'éloigner les jésuites des sept petits séminaires qu'ils possédaient en France.

« Nommé à la cure de Saint-Mars, novembre 1842.

« Fit sa démission au mois de septembre 1844 ; quitta la cure après les fêtes de la Toussaint.

« Aumônier au collège de Vendôme, 1846; aumônier titulaire de l'hôpital de Ballon, depuis le mois de juin 1849. »

Pour compléter cette notice nous ajouterons qu'il a prêché avec succès les carêmes de 1850 à La Flèche, de 1853 à Saint-Calais, de 1854 à Paris, à la paroisse Saint-Médard et de 1855, à la paroisse Sainte-Marguerite.

Depuis 1853, il s'était fixé au Mans, paroisse du Pré,

et consacrait ses loisirs à des travaux littéraires. Il est mort le 21 juillet 1856.

L'abbé Aubry nous a laissé une *Histoire religieuse et biographique de Ballon, Saint-Mars et Saint-Ouen*, un vol. in-8, imprimerie Gallienne, 1853. Une *Histoire civile* de ces trois communes était presque terminée quand il est décédé. Ce manuscrit a été vendu par son héritier, M. Jousse, aux religieux de l'abbaye de Solesmes. Le R. P. Piolin lui a fait plusieurs emprunts pour son *Histoire de l'Église du Mans.*

## AYMÉ DE LA HERLIÈRE (Henri-François-Alfred)

Né à Lunéville (Meurthe), le 17 juin 1837, ce fut à Neufchâteau que s'écoula l'enfance et la première jeunesse de Henri-François-Alfred Aymé de la Herlière. Le collège de cette ville le compta bientôt au nombre de ses élèves les plus distingués. Il y fit de brillantes études, puis vint à Paris pour y faire son droit; son premier soin fut de vouer, à l'éducation et à l'instruction des jeunes ouvriers, les heures du jour que son travail lui laissait libres.

A 22 ans, il était reçu docteur en droit, et donnait déjà dans le barreau de Paris les plus légitimes espérances. M. Jules Favre, présidant un jour une conférence où le jeune avocat avait pris la parole, lui donna publiquement les plus sérieux encouragements

Malgré d'aussi favorables débuts, Aymé quitta, en avril 1862, Paris et la profession d'avocat qu'il exerçait depuis 1857, par suite de sa nomination comme substitut près le tribunal de Charolles. Il conserva pendant deux années ces fonctions. En 1864, il fut nommé secrétaire général de la préfecture de la Sarthe. C'est à cette époque que nous l'avons personnellement connu.

Tout le monde au Mans se souvient de cette bienveillance excessive qu'il accordait à tous ceux qui s'adressaient à lui.

Au mois de janvier 1868, il fut nommé sous-préfet de Mamers, et le 31 janvier 1870 sous-préfet de Commercy (Meuse); l'arrondissement de Mamers le réclama, on ne fit pas droit à sa demande.

v. p. 437

…uin ou Audouin Lavogracs (Clarisse L.)
…e Beaudon 1795 - + 20 8bre 1859
v. p. 437

v. p. 437

Il quitta la Sarthe triste et découragé ; quelques mois après, sa ville (Commercy) fut envahie par les Prussiens ; il fut fait prisonnier, mais voulant utiliser sa captivité, il se fit infirmier dans un hôpital. Le 10 octobre 1870, il mourut atteint par la fièvre typhoïde, au milieu des malades qu'il soignait ; son corps a été conduit à Neufchâteau, où il a été inhumé dans le caveau de sa famille.

# B

## BACHELIER (René-Jacques)

Né à Conlie, le 26 avril 1804, René-Jacques Bachelier, après avoir fait ses études au collège du Mans, se destina à la médecine et commença par faire quelques études préparatoires à l'Hôtel-Dieu du Mans, puis il alla, vers 1823, les continuer à Paris. En 1831, il prit part au grand concours de la Faculté et obtint le prix Corvisart, et le deuxième prix de l'école pratique. En 1832, il vint s'établir au Mans et eut bientôt une nombreuse clientèle ; il fut aussi le médecin des pauvres pendant quatorze ans. Bachelier est mort le 26 avril 1862 ; c'était un homme modeste, bon, franc, sincèrement religieux, instruit et écrivant peu.

## BAILHACHE (Louis)

Louis Bailhache né à Saint-Laurent-de-Cuves (Manche), en 1806, est mort à l'hôpital du Mans, le 3 octobre 1875. Il consacra toute sa vie à l'étude et à l'enseignement : il faisait partie de la Société française et de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe depuis 1856, et était correspondant des sociétés académiques de Caen et de Cherbourg. Pendant plusieurs années il a été professeur à Cherbourg, à Valognes, puis au collège du Mans.

Il est auteur de :

*Introduction à la littérature anglaise en France, ou pre-*

*mière rencontre des classiques et des romantiques*. Cherbourg, 1843, in 8.

*La Genèse écrite dans les noms propres*. Valognes, 1844.

*Discours prononcé le 13 août 1846 à la distribution solennelle des prix du collège du Mans*.

*Notice sur la vie et les travaux de Milton, pour servir d'introduction au Paradis retrouvé*, traduit en français. Le Mans, 1860.

*Traduction de la Guirlande de Marie*, ouvrage publié en Allemagne, par Mme la comtesse Hahn-Hahn, convertie à la religion catholique. Le Mans, 1861, 1 vol. in-16.

*Trait d'Union entre les deux grandes familles des langues aryennes et sémitiques*. (Bull. de la société d'agricul., 1866).

*Compte rendu d'une brochure allemande sur le Koumiss du docteur Splenger*. (Bull. de la société d'agricul., 1857).

*Rapport sur un ouvrage allemand de balnéologie*, envoyé par le docteur Splenger. (Bull. de la société d'agricul., 1858).

*Notice sur la vie et les ouvrages de Mme la comtesse Hahn-Hahn* (Bull. de la société d'agricul., 1860).

*Opinion sur l'instinct dans les actes*. (Bull. de la société d'agricul., 1861).

## BASSE (Louis)

Louis Basse est né à Roëzé, le 22 mai 1768.

En 1789, il était clerc de notaire à Mayet.

En l'an II, III, IV et V de la république, il exerça les fonctions de juge de paix et de président de l'administration municipale du canton de Mayet.

En l'an VI, il fut nommé commissaire du pouvoir exé cutif près le tribunal de police correctionnel du Mans, sans pouvoir en remplir les fonctions, faute d'avoir atteint l'âge exigé par la loi.

En l'an IX il devint maire du Mans. Renommé en 1830, il conserva ses fonctions jusqu'en 1840, et sut se concilier l'estime des gens de bien de tous les partis.

En 1837, il fut élu député par le premier collège électoral de la Sarthe et jusqu'en 1846 il n'a pas cessé d'en faire

V. p. 439

ron P. F. curé de Cré sur Loir, auteur

· native sur l'église, 1847.

partie ainsi que du conseil général ; à cette époque les fatigues et l'âge l'obligèrent de remercier ses électeurs.

Avant d'entrer dans les fonctions publiques, Basse avait longtemps occupé dans le barreau du Mans une place distinguée ; député ou conseiller général, il a su se tenir constamment au-dessus des considérations de l'intérêt personnel pour se dévouer tout entier à celui de son pays.

Basse était chevalier de la Légion d'honneur.

Il est mort au Mans, le 11 juin 1851.

On possède de Basse : un discours prononcé le 29 octobre 1830 comme président de la première section du collège électoral du département de la Sarthe, in-4 ; un autre discours prononcé le 29 août 1833 à l'école mutuelle du Mans, des rapports et comptes rendus des opérations de la caisse d'épargne du Mans pendant les années 1836 et 1840, in-8. Il faisait partie de la Société française et de la Société d'agriculture, sciences et arts du Mans depuis 1835.

## BEAULIEU (Léon-Henri)

Léon-Henri Beaulieu, né à Pontvallain, le 3 avril 1842, vicaire de Notre-Dame de la Couture, est mort au Mans, le 2 octobre 1875, au retour d'un voyage à Rome.

Il a publié l'*Année de Marie, ou exercices de piété en l'honneur de l'auguste mère de Dieu, contenant pour tous les jours de l'année un calendrier historial, des réflexions pratiques, aspirations, et pour chaque mois un entretien, d'après le manuscrit d'un moine bénédictin, daté de l'année* 1745. Paris, Haton, frères, 1870, 4 vol. in-18.

## BEDEL (Louis-Alphonse)

Louis-Alphonse Bedel est né à Soissons (Aisne) le 16 septembre 1795, il est décédé au Mans le 11 juillet 1863 ; il exerçait la profession d'avocat et était devenu suppléant du juge de paix du premier canton du Mans, vice-président honoraire de la Société communale de secours mutuels, membre de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe

depuis 1835, et membre du conseil municipal du Mans. Pendant longtemps il fut agréé près le tribunal de commerce de cette ville. Ses œuvres se composent d'un ouvrage qui est resté manuscrit et de :

*Comptes rendus des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts du Mans*, 1838.

*Rapport sur un mémoire du docteur L. Deboutteville.* (Bull. de la société d'agricul., 1846.)

*Rapport sur les sociétés de prévoyance et de secours mutuels.* (Bull. de la société d'agricul., 1848).

*Du bien et du mal que les femmes ont fait à la France.* (Bull. de la société d'agricul., 1859).

*Un testament.* (Bull. de la société d'agricul., 1861).

## BELLÉE (Armand-Pierre-Vincent)

Armand-Pierre-Vincent Bellée naquit à Catteville (Manche) le 16 juillet 1827, de parents peu favorisés de la fortune. Il se destina à l'enseignement et débuta d'une façon modeste dans cette carrière; bachelier ès lettres et ès sciences, il fut nommé maître adjoint à Barneville, près Valognes. Il ne resta pas longtemps dans cette situation; son mérite l'avait désigné à l'attention de ses chefs. En 1845, admis à professer à l'école normale de La Ferté-Macé, en 1848 au lycée d'Alençon, il enseignait les sciences, en 1856, à l'école normale de Saint-Lô, en 1859 il était attaché à l'inspection académique de la Sarthe, en 1861 au cabinet de M. d'Andigné, préfet de la Sarthe, et enfin, en 1867, il était nommé archiviste du département de la Sarthe. Depuis cette époque Bellée n'a pas cessé de mettre au service de ses concitoyens les connaissances les plus variées et les plus étendues qu'il avait acquises par un travail sans relâche.

Bellée était un esprit distingué ; ses écrits, consacrés la plupart à de savantes études historiques, sont remarquables par une haute impartialité. Modeste, il savait s'oublier et faire valoir les autres, qualité rare ici-bas, surtout chez les hommes de valeur. Nous, qui l'avons connu, nous pouvons dire combien son esprit de conciliation a servi les

intérêts des sociétés savantes. En se dévouant ainsi au progrès de notre érudition locale, il a aidé puissamment le mouvement intellectuel qui, depuis quelques années, s'est dessiné d'une manière plus accentuée dans notre pays.

Bellée était officier d'académie, président de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, président de la Société historique et archéologique du Maine, et membre de la Commission de l'instruction primaire chargée d'examiner les aspirants et aspirantes aux brevets de capacité. Bellée est décédé au Mans le 29 novembre 1878. Il est auteur des ouvrages suivants :

*Archives de la Sarthe. Mise en vente du premier volume des inventaires*. Le Mans, Ed. Monnoyer, 1868, plaquette in-8.

*Les années de sécheresse au dernier siècle*, 1869.

*L'ancien chapitre cathédral du Mans*. Le Mans, Ed. Monnoyer, 1875, un vol. in-8 raisin.

*Recherches historiques sur le Maine, comprenant les revenus d'une reine au* XII*e* *siècle. — Les anciennes communautés d'arts et métiers du Mans. — Me Julien Ragot, curé de Montfort, hospices de Montfort et Pont-de-Gennes. — Le sceau de Guillaume de Passavant, évêque du Mans*. Le Mans, Ed. Monnoyer, 1875, 1 vol. grand in-8.

*Recherches sur l'instruction publique dans le département de la Sarthe, avant et pendant la révolution de* 1789. Le Mans, Ed. Monnoyer, un vol. in-18 (1).

*Inventaire sommaire des archives départementales de la Sarthe*. Le Mans Ed. Monnoyer, 1877, 2 vol. in-4.

*Cahiers des plaintes et doléances des paroisses de la province du Maine*. Le Mans. Ed. Monnoyer (2).

Il est encore auteur de divers articles historiques publiés dans le *Messager de la Sarthe*, l'*Union de la Sarthe* et le *Journal de Château-du-Loir*. Parmi ces articles nous remarquons :

(1) Ce travail a été publié dans l'*Annuaire administratif de la Sarthe* puis réuni en volume.

(2) Cet ouvrage est en cours de publication dans *l'Annuaire administratif de la Sarthe*. M. Duchemin, qui a succédé comme archiviste à A. Bellée, a bien voulu continuer ce travail.

*L'administration municipale de Beaumont-le-Vicomte, au* XVII^e^ *siècle*, 1867.

*Les archives du département*, 1867.

*Les paysans du Maine en* 1789, 1867.

*La répression du braconnage avant la révolution*, 1867.

*Notice sur François Chauveau, curé de Saint-Guingalois de Château-du-Loir. — Une inscription funéraire.*

Enfin nous avons encore de Bellée : *Discours à l'occasion de son installation comme président de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe ; Discours à la Société historique et archéologique du Maine ; Compte rendu sur les mémoires de Nepveu de la Manouillère ; Le Maine sous la domination anglaise*, 1433-1434 ; *Mémoires sur les variations du langage dans le Maine, etc. ;* publiés dans les *bulletins* des sociétés citées plus haut.

## BERARD (René-Charles)

René-Charles Berard, né à Pontlieue le 11 septembre 1767, fit ses études à l'Oratoire du Mans. Il se livra au commerce pendant la plus grande partie de son existence et montra toujours une grande activité et une grande droiture dans les affaires. Berard faisait partie de plusieurs sociétés savantes, notamment de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, depuis 1795, et à laquelle il a fait un grand nombre de communications intéressantes.

Berard était bon et charitable ; il a contribué pour une grande part à la construction de l'église actuelle de Pontlieue. Il est décédé dans cette commune le 23 janvier 1851.

## BERNARD-DUTREIL (Jules)

Jules Bernard-Dutreil est né à Laval, le 13 février 1804. Il appartenait à une des plus riches et des plus honorables familles de la Mayenne. Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École d'application de Metz, il servit comme sous-lieutenant du génie et donna sa démission en 1830.

Après la révolution de 1848, Bernard-Dutreil se présenta

aux électeurs de la Mayenne qui l'envoyèrent à la Constituante, puis à l'Assemblée nationale pour le département de la Sarthe. Le 8 février 1871, sa candidature réunissait 53,534 suffrages, témoignage irrécusable de la confiance qu'on avait en lui.

Le 30 janvier 1876, le département de la Mayenne choisit Bernard-Dutreil comme sénateur.

Bernard-Dutreil est mort à Laval, le 13 mai 1876.

Pendant sa carrière politique, Bernard-Dutreil a toujours soutenu les bonnes causes; son concours était assuré aux principes qui font les bons gouvernements et les grands peuples.

## BERNARD du PORT

Bernard du Port avait dépassé l'âge d'être mobile; il avait été élu lieutenant dans les mobilisés.

Il quitta ses épaulettes pour rentrer simple soldat aux zouaves pontificaux. Quelques jours après il était à Châteaudun, marchant au feu, quoique atteint de la petite vérole.

A la bataille d'Yvré-l'Évêque, qui eut lieu le 11 janvier 1871, il fut tué.

Bernard du Port a été inhumé à Miré (Maine-et-Loire).

## BERNEUX (Siméon-François)

Siméon-François Berneux, évêque de Capse, *in partibus infidelium*, vicaire apostolique de Corée, est né à Château-du-Loir le 14 mai 1814. A 10 ans, il était enfant de chœur à Château-du-Loir; l'abbé Nouard, alors vicaire dans cette ville, aujourd'hui doyen de Couptrain (Mayenne), le mit au collège de cette commune. Il vint faire sa quatrième au collège du Mans, et fit ses humanités à Précigné. Il entra au grand séminaire en 1830; l'abbé Bouvier, qui en était alors le supérieur, le plaça comme précepteur chez M. Carron, parent de l'évêque du Mans, et un peu plus tard chez M. de la Bouillerie, à la Barbée, près la Flèche, puis il rentra au séminaire, reçut le diaconat

le 24 septembre 1836 dans l'église des bénédictins de Solesmes et fut ordonné prêtre le 20 mai 1837 dans la chapelle de l'évêché. Monseigneur Bouvier, évêque du Mans, le nomma répétiteur, puis professeur de philosophie au grand séminaire. Le 15 juillet 1839, il se rendit au séminaire des Missions-Étrangères de Paris, et six mois après, il s'embarquait au Havre pour se rendre au Tonkin occidental où il arriva le 16 janvier 1841. Le jour de Pâques il fut arrêté à Phuc-Nhac avec M. Galy, autre missionnaire, conduit en cage à la ville de Narn-Dim, donné en spectacle à la curiosité publique. Après avoir subi quatre interrogatoires, il fut dirigé sur Hué où l'attendaient le rotin, la condamnation à mort. Rendu à la liberté par la courageuse intervention d'un marin français, M. Lévêque, capitaine de la corvette *l'Héroïne*, il lui fallut reprendre le chemin de la France. Mais à l'île Bourbon, Monseigneur Berneux ayant, à force d'instances, obtenu de retourner à Macao, s'embarqua sur la corvette *l'Alcmène* et arriva à Macao, le 23 août 1843. Le 28 octobre suivant, il fut renvoyé comme provicaire en Mandchourie, où l'on manquait de missionnaires. Monseigneur Vérolles le prit pour coadjuteur en 1854 et le 24 décembre il reçut une lettre du Souverain Pontife qui le nommait vicaire apostolique de la Corée. Le 15 mars 1856 il débarqua sur les côtes de la Corée, le 27 il entrait furtivement à Hang-Yang et le 8 mars 1866 il était martyrisé avec huit autres missionnaires. D'après une lettre de M. Féron, ancien professeur au collège du Mans, Monseigneur Berneux, avant d'être décapité, avait souffert d'affreux supplices : son corps était couvert de plaies et les os de ses jambes entièrement dénudés.

## BÉTHUYS (Charles)

Charles Béthuys, ancien avocat à La Roche-sur-Yon et au Mans, ancien secrétaire de Trouvé-Chauvel, commissaire du gouvernement (1848), ancien procureur de la république à Saint-Calais, juge de paix à Saint-Julien (Savoie), est mort au mois d'avril 1867. Béthuys pendant qu'il était au barreau, cultivait avec amour la

poésie; il avait débuté en donnant à la *Corbeille*, journal littéraire édité à Nantes, plusieurs pièces qui dénotaient dans le genre sentimental une inspiration facile, et avait publié en 1845 un volume in-12 de poésies, intitulé : *Phases du cœur* (1). Au Mans, il fit une traduction rimée des *Bucoliques de Virgile*, qu'il avait dédiée à M. Billault, alors ministre, et qui est restée manuscrite.

Charles Béthuys a lu à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, des traductions en vers de plusieurs *Églogues* et *Bucoliques* de Virgile qu'il avait traduites. Il est encore auteur des poésies suivantes :

*Marguerite la Folle* (conte), 1843.

*Aux Thermes d'Allonnes, ruines romaines près Le Mans*, 1843.

*Loïs et Marguerite*, 1844.

*Le Parapluie et la Lanterne* (fable), 1847.

On lui doit aussi :

*Rapport sur les souvenirs médico-philosophiques de M. Mordret*, 1845.

*Rapport sur les poésies de Mlle Carpentier, intitulées : Préludes*. (Bull. de la Société d'agricul., 1843, 1844, 1845, 1846, 1847).

Mme Béthuys, qui habite Sillé-le-Guillaume, se livre également à la poésie; elle a fait imprimer dernièrement chez M. Besnardeau une chanson intitulée : *Plus de vestes*.

## BIGOT (Joseph)

Joseph Bigot, né à Parigné-l'Évêque, commença ses études à Précigné, étudia la théologie au collège du Mans, devint professeur au collège de Laval, puis se rendit à Paris au séminaire des Missions-Étrangères; ordonné prêtre en 1830, il partit pour l'Inde et fit un bien immense dans la mission de Maïssour où il est décédé en 1858.

(1) Paris, imp. de Mme de Lacombe, rue d'Enghien, 12.

## BILARD (Édouard-Jean-Marie)

Édouard-Jean-Marie Bilard naquit au Mans, le 20 mai 1816, il fit ses études au collège communal de notre ville, et, quelques années après, on lui confia les archives départementales de la Sarthe. Il les classa avec un ordre et une intelligence qui lui valurent plusieurs fois les éloges du Conseil général.

Infatigable déchiffreur des annales mancelles, il a porté la lumière dans le chaos de nos vieilles chartes et tiré de l'oubli des documents tout à fait précieux pour l'histoire locale.

Bilard est resté dix-neuf années aux archives de la Sarthe ; il est décédé le 24 avril 1857. L'administration a perdu en lui un employé zélé, instruit et dévoué aux obligations de son service.

Son caractère simple et modeste lui faisait des amis de tous ceux avec lesquels il se trouvait en rapport, et qu'il aidait de si bonne grâce quand ils s'adressaient à lui pour des recherches historiques

Bilard est auteur des ouvrages suivants :

*Analyse des documents historiques conservés dans les archives du département de la Sarthe* (Résumé des trav. de la Société française, impr. Gallienne, 1853).

*Analyse des documents historiques conservés dans les archives du département de la Sarthe.* Le Mans, imp. Ed. Monnoyer, 1854, 2 vol in-4.

Ce précieux travail a aussi été publié dans *l'Annuaire administratif de la Sarthe.*

*Communication de titres relatifs à l'histoire des lépreux au moyen âge, dans le diocèse du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1853.)

## BLANCHARD (Édouard)

Issu d'une vieille famille angevine anoblie par l'échevinage, fils d'une Coriolis tenant aux meilleures maisons de

v. p. 440

la Provence, Édouard Blanchard est né à Angers, le 11 novembre 1776.

Il fut élevé au collège militaire de Vendôme, tenu par les Oratoriens, et l'un des douze institués en 1776 par le comte de Saint-Germain.

Il rentra dans sa famille lorsque ces mêmes collèges furent supprimés par le décret de la Convention nationale du 9 septembre 1793, et il dut y attendre que son âge lui permît de suivre la carrière administrative sous la direction de son père, qui se l'attacha en 1798 en qualité d'élève commissaire. Il se forma rapidement, et commissaire adjoint en 1801, il était en 1806 promu au grade de commissaire des guerres. Pendant quelque temps, en 1813, il remplit les fonctions de commissaire ordonnateur en chef près des troupes réunies sous Hambourg, et près du corps d'armée.

Ses états de service attestent qu'il comptait bien au nombre des vétérans des grandes guerres du Consulat et de l'Empire : 1798, Hollande; 1811, Italie et grande armée; 1807, grande armée et armée d'Espagne; 1808, armée d'Espagne et armée du Nord ; 1801, armée du Brabant; 1813, grande armée. Édouard Blanchard était attaché au corps de Vandamme, quand ce général éprouva à Kulm ce désastre «amené, dit M. Thiers, par le plus singulier concours de circonstances». Fait prisonnier en même temps que son chef, il fut conduit en Hongrie avec ses compagnons d'infortune.

Les événements de 1814 lui rendirent sa liberté; admis à la demi-solde le 16 octobre 1817, il resta dans cette position jusqu'en 1828, époque à laquelle il prit sa retraite pour, en 1835, venir s'établir définitivement à La Flèche, chez son beau-père, M. Benoist, ancien administrateur de l'École militaire. Il y est décédé le 6 octobre 1868.

## BLIN (Charles-Jean-Baptiste-Joseph)

L'abbé Charles-Jean-Baptiste-Joseph Blin, maître de chapelle à la cathédrale du Mans, est mort le 4 août 1863. Il était né à Thorigné (Sarthe) le 11 octobre 1812. Élevé

à la psallette de la cathédrale, il alla finir ses humanités au petit séminaire de Précigné, puis après avoir terminé ses études théologiques au grand séminaire, il entra comme professeur, ensuite comme maître de chapelle au collège du Mans. Prêtre en septembre 1840, il fut appelé par Monseigneur Bouvier à la maîtrise de la cathédrale en octobre 1844, où il resta près de vingt ans.

L'abbé Blin était un excellent prêtre, homme aimable, doux et enjoué ; il était de plus musicien distingué. Le buffet d'orgues d'accompagnement de la cathédrale, ouvrage de MM. Blottière et Reboursier, rappellera sa mémoire ; en effet ce meuble du prix de *six mille francs* a été payé au moyen de souscriptions et de quêtes faites par l'abbé Blin.

L'abbé Blin est auteur d'un opuscule intitulé : *Abrégé des études élémentaires de la musique d'après les meilleurs auteurs de France et d'Italie*, imprimé au Mans, 1838, in-18.

Au concours de musique religieuse, qui eut lieu à Paris en 1861, l'abbé Blin a obtenu une mention honorable pour une messe à 3 voix égales avec soli (éditée en 1862).

Heugel et Benoît ont édité de l'abbé Blin les motets suivants :

*Tantum ergo*, à 3 voix.

*Tantum ergo*, à 2 ou 3 voix.

*Salve Regina*, à 3 voix.

*Tantum ergo*, à 3 voix.

*Sub tuum*, à 2 voix égales.

*Tantum ergo*, pour ténor ou soprano.

*O salutaris*, solo pour ténor ou soprano.

*Alma redemptoris*, pour 1er et 2e dessus et basse.

*Ave verum*, pour 1er et 2e dessus et basse

*Adoro te*, pour ténor ou soprano et baryton ou mezzo-soprano.

*Sub tuum præsidium*, pour 1er et 2e soprano ou ténor et contralto ou basse.

La Psallette de la cathédrale du Mans possède dix messes, dont deux à grand orchestre, des motets et des cantiques de l'abbé Blin, qui sont restés manuscrits.

v. p. 440

## BLISSON (Jean-François-Isidore)

Jean-François-Isidore Blisson est né à Pontvallain, le 15 février 1801. Après avoir exercé les fonctions de notaire à Vallon, il fut nommé sous-bibliothécaire de la ville du Mans.

Blisson, qui était un entomologiste distingué, faisait partie de la Société d'agriculture, sciences et arts du Mans (1839) et était correspondant de la Société entomologique de France. Il est mort à Sainte-Croix-lès-le Mans le 1er janvier 1852.

Il nous a laissé :

*Description d'un nouvel instrument* (*thérentome*) *destiné à la chasse aux insectes* (impr. dans le Bull. des annal. de la Soc. entomol. de France. Paris, 1838, in-8.)

*Mémoire sur les larves de Lépidoptères* (Congrès, 1839).

*Essai sur une méthode propre à faciliter la recherche et l'étude des larves des Lépidoptères.* Le Mans, in-8. (Extr. du Congrès scient. de France, 1839.)

*Mémoire sur la préparation des Aeshnes et des Libellules* (impr. dans les annal. de la Soc. entomol. de France. Paris, 1840.)

*Observation sur la grosseur extraordinaire d'un orme.* (Bull. de la Société d'agricul., 1841.)

*Mémoire sur la destruction du hanneton commun, Melolontha vulgaris.* (Bull. de la Société d'agricul., 1841.)

*Description des larves du Steatoderus ferrugineus*, 1846.

*Mémoire sur les mœurs des chenilles des sésies,* 1846.

*Appareil pour faire périr et conserver les insectes*, 1846.

*Mémoire sur la destruction des fourmis*, 1846.

(Extr. des ann. de la Soc. entomol. de France et des mémoires de la Société générale d'agricul., 1846).

## BOISSEAU (Jules-François-Maurice)

Jules-François-Maurice Boisseau, président du tribunal civil du Mans, chevalier de la Légion d'honneur, est mort le 12 septembre 1873, à Saint-Quay (Côtes-du-Nord). Il a

succombé à une congestion cérébrale. Il était né à Tours, le 30 mai 1822.

Nommé substitut le 4 novembre 1848 à Orléans, il devint bientôt procureur impérial à Mamers, puis au Mans, et enfin président du tribunal civil du Mans.

Jules Boisseau était un magistrat intègre et très actif. La Société d'agriculture dont il était le vice-président, a perdu en lui un de ses membres les plus intelligents et les plus laborieux. Littérateur distingué, il s'était fait connaître par un grand nombre d'études publiées dans le Bulletin de cette société, qui toutes indiquaient un esprit judicieux. Depuis quelque temps il s'était appliqué à l'étude de la philosophie allemande.

Jules Boisseau était membre du conseil départemental de l'instruction publique, membre des commissions de surveillance de l'asile des aliénés, des prisons, etc.

Ses funérailles eurent lieu au Mans, le 15 septembre 1873.

Jules Boisseau nous a laissé :

*Réflexions sur les causes et effets des récidivistes criminels*, 1864.

*D'un livre récent de M. le professeur Oudot, et du principe de la science du droit*, 1862.

*Simples réflexions sur le mérite, la vertu, la sainteté*, 1865.

*Les faits historiques sont-ils comme les phénomènes physiques, subordonnés à des lois nécessaires*, 1867.

*D'un livre de M. de Neufbourg, sur la loi naturelle et du besoin de bonheur considéré comme le fondement de nos droits*, 1868.

*Du mode de perception du droit de mutation par décès*, 1870.

*Allocution de Boisseau, président sortant de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1870.

*Des prisons départementales. Réponse aux questions de la commission d'enquête sur le régime des établissements pénitentiaires*, 1871.

*Rapport fait au nom de la commission d'agriculture, sur le service de la médecine vétérinaire dans le département de la Sarthe*, 1871.

*Discours comme président de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1871.

*Rapport de la commission chargée de préparer une réponse au questionnaire de la commission parlementaire d'assistance publique dans les campagnes*, 1872.

*Rapport sur l'exposition des produits agricoles du département de la Sarthe, organisée par la Société d'agriculture, sciences et arts, lors du concours régional du Mans*, 1872.

*Rapport fait au nom de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, chargée de l'examen du projet de loi proposé par la Société des agriculteurs de France sur le régime des eaux*, 1872.

*Régime des eaux et irrigations*, 1872.

*De la répression de la mendicité*, 1872.

## BOISSEAU D'ARTIGES (Joseph-Amable)

Joseph-Amable Boisseau d'Artiges est décédé au Grand-Lucé, le 10 décembre 1857.

En 1844, il contribua par ses soins, son activité et ses sacrifices pécuniaires, à la fondation de l'hospice du Grand-Lucé, et plus tard à y édifier une chapelle qui manquait.

Boisseau d'Artiges a exercé les fonctions de maire du Grand-Lucé et de membre du Conseil général de la Sarthe. Sa mort a été un deuil pour la commune qu'il habitait, car il y était aimé, estimé, et y faisait beaucoup de bien.

## BOISSEAU D'ARTIGES (Jules-Joseph)

Jules-Joseph Boisseau d'Artiges, qui est mort à Tuffé, le 31 juillet 1874, où il était juge de paix depuis vingt ans, était né au Grand-Lucé, le 6 novembre 1818; il était fils de Joseph-Amable Boisseau d'Artiges, et de dame Elisabeth Sommer de la Savinière.

Après avoir fait ses études à Pontlevoy, fit son droit à Paris il se fit admettre comme avocat au barreau, puis revint habiter chez son père au Grand-Lucé.

En 1853, il fut nommé juge de paix à La Fresnaye et quelques mois après à Tuffé.

Depuis cette époque, Boisseau d'Artiges exerça, dans le canton de Tuffé, les fonctions de juge de paix, avec un zèle, une sagesse, une impartialité auxquels chacun se plait à rendre hommage. Aussi a-t-il été vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu, à quelque position, à quelque parti qu'ils appartinssent.

Membre du conseil d'arrondissement et du conseil municipal, tant que ces fonctions furent compatibles avec sa situation de juge de paix, président du comice agricole jusqu'en 1872, époque à laquelle il donna sa démission et fut nommé président honoraire, délégué cantonal de l'instruction publique, organisateur de la compagnie de sapeurs-pompiers, membre de la commission de charité et de toutes les commissions de statistique, il ne fut étranger à aucun des besoins du pays, pas plus qu'à aucun de ses progrès.

## BONTEMPS (André-Michel)

André-Michel Bontemps, chanoine titulaire de la Cathédrale de Laval, est mort le 13 juin 1876.

Ce vénérable ecclésiastique était né à Verron, près de La Flèche, le 27 mars 1800. Ordonné prêtre le 24 novembre 1822, il fut successivement professeur et sous-supérieur du petit séminaire de Précigné. Nommé curé de Saint-Jean-sur-Mayenne le 1er mai 1827, il y resta dix-sept ans, en faisant toutes les œuvres d'un véritable pasteur des âmes. Appelé à la cure de Fresnay, le 20 juin 1844, il permuta trois ans après, le 8 janvier 1847, avec l'abbé Lemoine, d'honorable mémoire, qui était curé de Cossé-le-Vivien.

Lors de la formation du nouveau chapitre de Laval, au mois de décembre 1855, l'abbé Bontemps fut choisi par Mgr Wicart pour en être un des premiers membres.

raim de Bure v. p. 28

## BOULANGER (Jean-François)

Jean-François Boulanger naquit le 27 septembre 1797, à Nogent-le-Rotrou ; il passa dans cette ville la première partie de sa vie, au milieu des travaux du notariat. En 1836, il vint s'établir au Mans, et sut vivement conquérir l'estime de ses confrères qui le nommèrent membre de la chambre des notaires. En 1839, il refusa les fonctions de maire du Mans, préférant le calme de la vie privée aux tracas, aux luttes souvent passionnées, qui sont inséparables de la vie de l'administrateur.

Boulanger fut élu membre du conseil municipal du Mans en 1842, et en 1848 il accepta les fonctions de conseiller de préfecture de la Sarthe qu'il a remplies pendant quatorze ans avec zèle et conscience.

Boulanger est décédé au Mans le 19 février 1863 ; il était simple, bienveillant, modeste et conciliant ; ses décisions étaient toujours empreintes de la plus grande impartialité ; il était aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient.

## BOULANGER (Léon-Eugène)

Léon-Eugène Boulanger, fils de Jean-François Boulanger, est né au Mans le 21 février 1826. Après avoir fait ses études au collège de cette ville, il fit son droit, et fut en 1862 nommé conseiller de préfecture de la Sarthe, fonctions qu'il a remplies jusqu'en 1875. A cette époque sa santé étant devenue mauvaise, il fut, sur sa demande, nommé conseiller de préfecture honoraire.

Après le départ des Prussiens de la ville du Mans, le 8 mars, 1871, Boulanger prit provisoirement, en l'absence du préfet, la direction des affaires départementales, et les services administratifs qui avaient été suspendus pendant l'occupation furent immédiatement rétablis.

Boulanger est mort à Pau, le 15 avril 1878, où sa santé l'avait obligé à passer l'hiver. Ses obsèques ont eu lieu au Mans.

Boulanger était chevalier de la Légion d'honneur. Il était aimé et estimé; c'était un esprit droit, intègre, plein de bienveillance.

Il faisait partie de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer, de la Société d'horticulture de la Sarthe, etc. Il est auteur d'un *Compte rendu des travaux du comité de secours de la Sarthe*, imprimé chez M. Ed. Monnoyer, 1871. Ce travail a été fait sur les notes fournies par M. Emile Houdayer, chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire-greffier du conseil de préfecture et secrétaire-trésorier du comité.

## BOUGRAIN de BURE

Né au Pas (Mayenne), le 4 octobre 1785, Bougrain de Bure fit d'assez bonnes études, puis étudia le droit et se fit recevoir avocat. Il fut substitut à Mamers en 1812, juge à Alençon en 1828, conseiller à la cour royale d'Angers en 1831 et président de chambre à la même cour en 1844.

Bougrain de Bure est décédé à Angers au mois de mai 1853; il était doué d'un esprit juste et élevé, que rehaussait une instruction solide et étendue; son urbanité et son langage bienveillant et spirituel le faisaient rechercher dans le monde.

## BOURDON-DUROCHER (Frédéric-Marie-René)

Frédéric-Marie-René Bourdon-Durocher naquit à Chemiré-en-Charnie (Sarthe), le 2 juin 1778; il fit ses études au collège de la Flèche. Après la révolution il se rendit à Angers pour se former au commerce de la métallurgie. En 1804, il entra comme volontaire aux chasseurs à pied de la garde impériale et partit pour l'Italie. De là il passa en Autriche et ne tarda pas à être admis aux chasseurs à cheval. Il se trouva à la prise d'Ulm, aux batailles d'Austerlitz et d'Eylau où il fut fait chevalier de la Légion d'honneur; il était alors maréchal des logis. Il prit aussi part aux batailles d'Heilsberg et de Friedland.

Bourdon-Durocher fit la campagne de 1808 en Espagne;

v. p. 440
Fevin Drouve 1797 + 9 mai 1865
p. 441

il se trouva à la bataille de Somma-Sierra et à la prise de Madrid. Revenu en Autriche, il prit part en 1809 à la victoire d'Essling et reçut le grade de lieutenant-capitaine. Il combattit ensuite à Wagram et à Znaïm et fit enfin la campagne de Russie.

De retour en France, en 1813, Bourdon-Durocher obtint sa retraite; il comptait six campagnes et dix-huit batailles. Sa famille s'étant fixée au Mans, il vint habiter cette ville et se livra à l'étude et aux travaux de l'agriculture. Il contribua à la création de la caisse d'épargne départementale, à l'enseignement de notions élémentaires d'agriculture, à l'ouverture d'une ferme-école dans l'arrondissement du Mans.

Bourdon-Durocher savait apprécier les œuvres d'art et avait en musique un talent distingué; pendant trente-trois ans il fit partie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Il est décédé au Mans le 8 septembre 1860. On lui doit les opuscules suivants :

*Note sur l'agriculture de la Sarthe*, 1841.

*Mémoire sur le vice d'assolement de la Sarthe*, 1843.

*Note sur la conservation des grains*, 1846.

*De la culture des pommes de terre*, 1848.

*Pétition proposée sur le rétablissement d'une station d'étalons au Mans*, 1849.

*Essai sur l'emploi du sel, comme amendement, dans la culture des pommes de terre*, 1849.

*Note sur la culture d'automne de la pomme de terre*, 1850.

*Observations à l'appui de celles de M. Paugoué sur les causes probables de l'euzootie*, (Bull. de la Société d'agricul., 1854.)

## BOUTTIER (Jean)

Jean Bouttier est né à Maigné, le 10 novembre 1797. Il commença ses études de latin chez le curé de Torcé-en-Charnie et vint les terminer au collège du Mans. Ordonné prêtre le 18 août 1822, il fut nommé vicaire d'Evron, puis principal du collège de cette ville jusqu'en 1825. En 1830, il fut choisi comme aumônier de la communauté de la

Providence de Ruillé sur-Loir ; quelques années plus tard, il entra comme précepteur dans une famille qui habitait Paris; en 1852, il passa en cette même qualité en Angleterre, où il resta douze années à combattre le protestantisme par ses écrits. Épuisé de fatigue, il se retira au Mans en 1864 et devint prêtre habitué de la Cathédrale.

Il est décédé le 13 avril 1871.

Il est auteur de plusieurs ouvrages d'éducation très estimés et trop peu connus. On a de lui :

*Grammaire synoptique française, latine et grecque*, 1 vol. in-8°.

*Philosophie pour les gens du monde*, 3 vol. in-12.

*Entretien sur les arts, la littérature et les sciences*, 1 vol. in-12.

*Les trois religions jugées par un maquignon*, 1 vol. in-12.

*Mémorial d'astronomie*, 1 vol. in-12.

*Arithmétique et algèbre composées*, 1 vol. in-12.

*Petite géométrie pour les écoles primaires*, 1 vol. in-12.

*L'indifférence au tribunal du sens commun*, 1 vol. in-12.

Il est encore auteur de diverses pièces de théâtre classique : *Daniel*, *Le Martyr de sainte Cécile*, traduits de l'anglais ; une légende de *Notre-Dame de Liesse* et de nombreux articles dans la *Chronique de l'Ouest*, portant la signature : l'*Ermite de la rue Cauvin*.

## BOUVET (René-Pierre-Jean)

René-Pierre-Jean Bouvet est né à Saint-Saturnin-du-Limet, le 21 septembre 1805. Il fit ses études au collège de Château-Gontier. Ordonné prêtre le 20 juillet 1828, il fut nommé répétiteur de philosophie au séminaire du Mans ; l'année suivante, il entra dans l'université, fut professeur de philosophie au collège, où, pendant dix années, il déploya un talent des plus remarquables, puis devint principal au collège du Mans.

Le 9 juillet 1844, il passa à la cure de Foulletourte, puis à celle de La Suze, le 8 octobre 1850.

L'abbé Bouvet est décédé le 16 juillet 1871.

Il est auteur des ouvrages suivants :

v. p. 441

*Raison de la foi au catholicisme, ou démonstration des fondements de la foi.* Le Mans, 1838, in-12 et in-18.

*Notre-Dame-des-Bois*, opuscule publié sans nom d'auteur.

## BOUVIER (Jean-Baptiste)

Jean-Baptiste Bouvier, fils d'un charpentier, naquit le 17 janvier 1783 à Saint-Charles-la-Forêt (Mayenne); il commença ses études assez tard et apprit son rudiment en travaillant avec son père et presque malgré lui. Se sentant une profonde vocation pour l'état ecclésiastique, il fit ses études au séminaire d'Angers. Après avoir été ordonné prêtre,en 1808, il devint successivement professeur de philosophie au collège de Château-Gontier, directeur au séminaire du Mans, supérieur de cet établissement, vicaire général (1820), et évêque du Mans le 22 novembre 1833. Il fut sacré dans sa cathédrale par l'archevêque de Tours, assisté des évêques d'Angers et de Rennes, le 21 mars 1834. Le 17 janvier 1840, lors d'un voyage qu'il fit à Rome, le Souverain Pontife lui conféra les titres de comte romain et de prélat assistant au trône pontifical. En 1842, le roi Louis-Philippe le nomma archevêque de Tours; il refusa ce siège, préférant rester au milieu de son clergé et de ses ouailles qui lui portaient le plus grand attachement : l'ambition et la vanité avaient peu d'accès dans son esprit.

A l'époque de la catastrophe de février, Jean-Baptiste Bouvier écrivit aux citoyens Trouvé-Chauvel et Sévin qui s'installèrent à la préfecture du Mans : « Que le nouveau gouvernement, institué d'une manière si étonnante, garantisse tous les intérêts, comme il l'a promis, il aura les sympathies universelles et deviendra très fort. C'est mon vœu sincère. »

Le Pape, qui honorait d'une estime et d'une affection toute particulière l'évêque du Mans, qui avait reconnu en lui des connaissances profondes du droit sacré et une grande sagesse, l'invita personnellement, en 1854, à se rendre à Rome pour prendre part à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, l'abbé Sébaux son

secrétaire particulier, et l'abbé Mautouchet, chanoine de la cathédrale du Mans, l'accompagnèrent dans ce voyage, qu'il fit malgré la dyssenterie dont il était atteint depuis plusieurs jours. Arrivé à Rome, il fut logé au Quirinal; quelques jours après, la maladie fit des progrès immenses, le 27 décembre, il reçut l'extrême-onction du cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, et l'évêque de Marseille lui donna le saint viatique, en présence de dix évêques et d'un grand nombre d'ecclésiastiques; le Pape, le cardinal Antonelli, les archevêques de Vienne, de Munich, de Paris, d'Avignon, les évêques de Valence, de Montréal, de Bruges, de Blois, de Grenoble, de Saint-Flour, l'évêque de Tizzani et plusieurs autres vinrent le visiter. Le 29 décembre, Mgr Bouvier est décédé à 3 heures de l'après-midi presque dans les bras de l'évêque de Marseille. Son corps a été embaumé par ordre du Saint-Père et placé dans une caisse de plomb, puis envoyé au Mans. Le 23 janvier 1855, son cœur fut donné au séminaire et son corps inhumé dans la cathédrale. On remarquait à cette cérémonie l'archevêque de Tours, les évêques d'Angers et de Chartres, les RR PP. de Solesmes et de la Trappe, des grands vicaires, les députés de la Sarthe et de la Mayenne, le grand séminaire du Mans, les autorités, les corps constitués, les fonctionnaires, plus de quatre cents prêtres, le régiment tout entier en garnison au Mans et la plus grande partie de la population de la ville; car on ne connaissait pas d'ennemis à Mgr Bouvier: il était le père des pauvres, l'homme de bon conseil, le protecteur de la classe ouvrière à laquelle il n'a jamais rougi de reconnaître qu'il appartenait par sa naissance. Eminemment sage et prudent au milieu des orages politiques, il a, par ses conseils, prévenu plus d'un malheur dans ces temps de trouble et de fluctuation. Il était aussi distingué par sa science que par sa piété, aussi recommandable par la dignité, par la franchise et par la modération de son caractère, que par la simplicité de ses goûts et par la grandeur de sa foi.

La ville du Mans doit à Mgr Bouvier sa belle maison des Écoles chrétiennes; il a appelé au Mans et à Mamers l'établissement des sœurs de la Miséricorde (*gardes-ma-*

*lades* ), et a opéré le transférement des frères de Saint-Joseph de Ruillé-sur-Loir dans la maison de Notre-Dame-de-Sainte-Croix, où se trouvait un nombreux pensionnat et où étaient établis des prêtres auxiliaires. Cette maison est actuellement occupée par les jésuites.

En 1857, Jean-Jacques Nanquette, évêque du Mans, ouvrit une souscription dans le diocèse pour élever un monument à la mémoire de Mgr Bouvier. Ce travail a été confié au ciseau de Jean-Louis Chenillon (1), et a été édifié au mois de mai 1860, dans la cathédrale. Sur l'un des côtés de ce monument, on lit les dates de la naissance du vénérable pontife, de sa consécration épiscopale et de sa mort. Au pied de la statue est gravée cette inscription : *Illust. ac Reverend. DD. Joanni-Baptistæ Bouvier, episcopo Cenomanensi, pastori vigilantissimo, doctori egregio, Patri amantissimo, hoc monumentum, posuere clerus populusque pie memores, promovente Ill. ac Rev. DD. J. Nanquette ejus successore.* Autour du bas-relief on trouve : *Ad solemnia definitionis Immaculatæ Conceptionis Beatæ Mariæ virginis vocatus, jam ægrotans Romam adit, ac in palatio apostolico graviter decumbens a SS. Pio papa IX, in supremis visitatur.*

Un habile archéologue de notre ville (Ad. Espaulart) a critiqué ce monument en ces termes :

« Par l'effet d'une sympathie qu'il faut croire légitime, mais qu'on ne saurait bien comprendre sans explication, l'architecte chargé de la partie monumentale de ce tombeau a rejeté tous ces styles (les XII^e^, XIII^e^ et XV^e^ siècles qui sont ceux de la cathédrale), pour choisir le XIV^e^ siècle, et, sous une ogive dans le goût du XIV^e^ siècle, est disposé le tombeau, que surmonte l'image agenouillée de l'illustre défunt.

« A son tour, le statuaire, dominé par des penchants d'époque complètement personnels, s'est attaché, dans le caractère de sa statue, aux traditions de l'art du XVI^e^ siècle. Il ne s'est même pas arrêté là, et, pour éviter probable-

(1) Un buste en marbre blanc de Mgr Bouvier, sculpté par le même artiste, se trouve au grand séminaire.

Chenillon, qui était né à Autun, est mort malheureux à Paris, le 20 octobre 1875.

ment les préoccupations et les labeurs de l'invention, il a jugé plus commode et plus prompt de copier simplement une œuvre toute faite. Rouen est près de Paris, la cathédrale de Rouen renferme un tombeau renommé, celui des cardinaux d'Amboise. Répétons, a-t-il pensé, une des effigies de ce mausolée; et, chose dite, chose faite, avec quelques changements toutefois. Ainsi, au visage du dignitaire du xviᵉ siècle il a substitué les traits du prélat du xixᵉ siècle; et, les mains lui semblant sûrement d'un naturalisme trop païen, comme il est aujourd'hui d'un goût transcendant de dire, lorsqu'on parle de la Renaissance, les mains ont été par lui idéalisées dans le sentiment poétique et élevé des mains de ferblanc que le vent balance à la porte des gantiers. Le corps même du tombeau sert de soubassement à cette statue. Sur sa face antérieure se déroule un bas-relief d'un style différent. Il a été composé sous l'influence d'une simplicité archaïque. Deux personnages seulement y apparaissent, le pasteur regretté et le ministre de Dieu qui lui apporte les suprêmes paroles de consolation. L'évêque mourant est étendu sur un lit dont la modestie tient du grabat. Ici nous sommes, comme goût, en pleine antiquité. Mais pour ramener l'esprit du spectateur à l'actualité de la scène et au rang des personnages qui y figurent, le sculpteur, par une combinaison des plus ingénieuses, a fait asseoir le prêtre assistant dans un fauteuil de salon Louis XVI, disgracieux et laid, il est vrai, mais bien caractérisé. Puis, afin d'expliquer au vulgaire toutes ces belles choses, dont le sens ne se saisit pas immédiatement, on a gravé çà et là des inscriptions en lettres onciales, caractères impossibles à déchiffrer par ledit vulgaire.

« Donc, un évêque meurt au xixᵉ siècle, dans une cathédrale où domine le xiiiᵉ siècle, on lui élève un tombeau qui cherche à être du xivᵉ; la statue du prélat est une copie du xviᵉ; le bas-relief, une réminiscence de l'antiquité; les accessoires, partie si pauvre qu'ils ne sont d'aucun temps, partie du xviiiᵉ siècle; et les inscriptions, tracées avec un alphabet qui remonte aux règnes des Ptolémées. »

Les ouvrages du vénérable évêque du Mans se composent :

D'articles dans le *Mémorial catholique*, *l'Ami de la religion* et les *Annales de la philosophie chrétienne*.

*Avis au public, sur les pamphlets par numéros, qui s'impriment au Mans, et se propagent dans les départements*, 1818, in-8°.

*Avis important à M. Goyet*, 1818, in-8°.

*Commentaire sur Pierre au sermon, de M. Denis-Claude Barbier, ou première leçon de logique et de bon sens, donnée gratuitement à l'auteur*, 1818, in-8°.

*Second avis à M. Goyet.* — Compte rendu au public du succès de la première leçon de logique et de bon sens, donnée à M. Barbier, 1818, in-8°.

*Institutiones theologicæ ad usum Seminarii Cenomanensis. Cenomani*, 1818-1833, 13 vol. in-12. — Cette théologie renferme les traités suivants :

*Tractatus de Contractibus, ad normam juris novi Galliæ redactus*, 1 vol.

*Tractatus de Vera Ecclesia*, 1 vol.

*Tractatus de Jure, Injuria et Restitutione*, 1 vol.

*Tractatus de vera Religione*, 1 vol.

*Tractatus de Matrimonio*, 1 vol.

*Supplementum ad Tractatum de Matrimonio.*

*Tractatus de Penitentia*, 1 vol.

*Tractatus de Gratia*, 1 vol.

*Tractatus de Legibus*, 1 vol.

*Tractatus de Trinitate*, 1 vol.

*Tractatus de Fide*, 1 vol.

*Tractatus de Sacramentis*, 1 vol.

*Tractatus de Peccatis*, 1 vol.

*Tractatus de Eucharistia*, 1 vol.

Ce cours complet de théologie a eu le plus grand succès en France, en Belgique et aux Etats-Unis où il a été et où il est encore enseigné dans un grand nombre de séminaires.

*Dissertatio in sextum Decalogi præceptum; et supplementum ad Tractatum de Matrimonio. Cenomani*, 1827, 1 vol. in-12. — L'ouvrage est terminé par un traité écrit en français, intitulé : *Abrégé d'Embryologie*.

*Institutiones philosophicæ, ad usum seminariorum et collegiorum. Cenomani,* 1824, 3 vol. in-12.

*Traité dogmatique et pratique des indulgences, des confréries et du jubilé, à l'usage des fidèles.* Le Mans, 1826, 1 vol in-18.

*Traité dogmatique et pratique des indulgences, des confréries et du jubilé à l'usage des ecclésiastiques qui travaillent dans le saint ministère,* 1826, 1 vol. in-12.

*Petites instructions et prières pour le jubilé. Le Mans,* 1 vol. in-18.

*Lettres sur les devoirs du clergé* (Ami des lois 1832).

*Lettre postorale, à l'occasion de sa prise de possession.* Le Mans, 1834, in-4.

*Lettres circulaires, à l'occasion de la fête du Roi,* 1834, 5 *broch.* in-4.

*Lettres circulaires, au sujet de la retraite pastorale de* 1834-1843, 10 broch. in-4.

*Lettre pastorale (contre les Paroles d'un croyant, de l'abbé de la Mennais),* 1834, in-4.

*Mandement qui ordonne, pendant* 9 *jours, le salut du saint sacrement ad petendam pluviam,* 1834, in-4.

*Mandements pour le carême, des années* 1835-1844, 10 broch. in-4.

*Lettre circulaire, sur divers points de discipline et d'administration ecclésiastiques,* 1835, in-4. Dans cette circulaire il prescrit au clergé la tenue dans chaque paroisse de chroniques, religieuse, historique, etc., et de s'occuper de l'étude de la géologie.

*Lettre circulaire à l'occasion de l'anniversaire des journées de juillet,* 1835, in-4.

*Mandement qui ordonne un* TE DEUM *et un service funèbre, à l'occasion de l'attentat du 28 juillet* 1835. 1835, in-4.

*Mandement qui ordonne des prières publiques pour la cessation de la sécheresse,* 1835, in-4.

*Lettre circulaire au sujet de la Congrégation de Saint-Joseph,* 1835, in-4.

*Circulaire* (en faveur de MM. Gaume frères, libraires, dont l'incendie a dévoré les magasins), 1836, in-4.

*Mandement qui ordonne un* TE DEUM, *à l'occasion de la*

*conservation du Roi dans la journée du 25 juin 1836*. 1836, in-4.

*Lettre circulaire pour la célébration d'un service anniversaire, à l'intention des victimes du mois de juillet* 1830 et 1836, in-4.

*Mandement pour la publication d'une nouvelle édition du Missel*, 1836, in-4.

*Lettre circulaire, au sujet du rétablissement du petit séminaire de Tessé, ville du Mans*, 1836, in-4.

*Communication faite à la société, dans sa séance du 13 décembre* 1836 (Société d'agriculture, sciences et arts du Mans). — Pour rappeler les divers objets relatifs à l'histoire, l'agriculture, etc., dont cet évêque a entretenu MM. les curés dans sa lettre circulaire de 1835, et faire connaître les résultats déjà obtenus.

*Lettre circulaire* (relative aux saintes huiles), 1837, in-4.

*Lettre circulaire* (pour avoir des secours pour une école ecclésiastique à Ajaccio), 1837, in-4.

*Lettre circulaire pour la publication d'un règlement sur la sonnerie des cloches des églises*, 1837, in-4.

*Lettre circulaire sur le projet d'un nouveau catéchisme*, 1837, in-4.

*Lettre circulaire pour la célébration d'un service anniversaire, à l'intention des victimes des* 27, 28 *et* 29 *juillet* 1830, 1837, 1838 et 1839, 3 broch. in-4.

*Mandement à l'occasion de la translation, dans des caveaux de la cathédrale, des restes mortels de ses trois derniers prédécesseurs*, 1837, in-4.

*Lettre circulaire adressée à MM. les curés qui ont dans leur paroisse des établissements de sœurs de charité de la Congrégation d'Évron*, 1837, in-4

*Ordonnance de MM. Jean-Baptiste Bouvier et Mellon Jolly, évêques du Mans et de Séez*, 1838, in-4.

*Lettre circulaire, concernant les anciens papiers des fabriques*, 1838, in-4.

*Mandement pour la promulgation d'un nouveau catéchisme à l'usage du diocèse*, 1838, in-4.

*Catéchisme à l'usage du diocèse du Mans*, 1838, in-12

*Lettre circulaire pour la célébration d'un* TE DEUM, *à l'occasion de la naissance du prince Louis-Philippe-Albert, comte de Paris*, 1838, in-4.

*Lettre circulaire touchant l'administration des fabriques*, 1839, in-4.

*Lettre circulaire en faveur d'un tremblement de terre de la Martinique, et pour la fête du Roi*, 1839, in-4.

*Ordonnance* (qui prescrit la fermeture de la chapelle de Notre-Dame-du-Chêne, paroisse de Vion, les dimanches et fêtes jusqu'à midi), 1839, in-4.

*Lettre circulaire* (relative à des indulgences plénières, accordées par le Pape), 1840, in-4.

*Lettre circulaire pour demander de la pluie*, 1840, in-4.

*Lettre circulaire touchant l'administration des fabriques*, 1840, in-4.

*Lettre circulaire relative aux inondations du midi de la France*, 1840, in-4.

*Lettre circulaire relative à l'instruction primaire*, 1841, in-4.

*Lettre circulaire relative à la répression de la mendicité*, 1841, in-4.

*Lettre circulaire relative aux saintes huiles*, 1841, in-4.

*Lettre circulaire à l'occasion de la fête du Roi et du baptême du comte de Paris*, 1841, in-4.

*Abrégé de l'histoire de la philosophie*, 1841, 2 vol. in-8.

*Philosophie élémentaire.*

*Lettre circulaire touchant l'application de la messe, les jours de fêtes supprimées*, 1842. in-4.

*Lettre pastorale* (refus du siège archiépiscopal de Tours), 1842, in-4.

*Lettre pastorale qui prescrit des prières en faveur de l'Église d'Espagne*, 1842, in-4.

*Lettre circulaire relative au petit séminaire de Tessé et au collège de Château-Gontier*, 1842, in-4.

*Lettre circulaire relative à un monument à ériger à la mémoire du cardinal de Cheverus*, 1842, in-4.

*Lettre circulaire à l'occasion de la mort de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, prince royal*, 1842, in-4.

*Lettre circulaire à l'occasion du désastre de la Guadeloupe*, 1843, in-4.

*Lettre circulaire à l'occasion du service anniversaire de S. A. R. le duc d'Orléans*, 1843, in-4.

*Mandement pour le saint temps de carême*, 1844, in-4.

*Lettre circulaire pour annoncer la retraite pastorale*, 1844, in-4.

*Lettre pastorale pour la visite de son diocèse*, 1845, in-4.

*Mandement pour le saint temps de carême*, 1845, in-4.

*Lettre circulaire sur la comptabilité et l'administration des fabriques*, 1845, in-4.

*Lettre pour annoncer la retraite pastorale de* 1845, in-4.

*Lettre circulaire pour autoriser des prières extraordinaires afin d'obtenir la cessation des pluies*, 1845, in-4.

*Lettre circulaire pour annoncer la retraite pastorale de* 1843, *permettre des prières extraordinaires et recommander la vigilance touchant la propagation des mauvais livres*, 1843, in-4.

*Instructions et ordonnances touchant les reliques de la vraie croix et des saints*, 1845, in-4.

*Lettre circulaire touchant une institution de sourds-muets dans l'hospice de St-Louis, de Laval*, 1845, in-4.

*Lettre pastorale recommandant des prières pour la conversion de l'Angleterre*, 1846, in-4.

*Mandement pour le saint temps de carême*, 1846, in-4.

*Observations relatives à la circulaire du* 2 *août* 1845-1846, in-4.

*Lettre circulaire concernant les aspirants à l'état ecclésiastique*, 1846, in-4.

*Lettre circulaire concernant la retraite pastorale de* 1846, in-4.

*Mandement qui ordonne des prières à l'occasion de la mort de N. S. P. le pape Grégoire XVI et pour l'élection d'un souverain pontife*, 1846, in-4.

*Lettre pastorale recommandant à la charité de ses diocésains les inondés de la Loire*, 1846, in-4.

*Mandement pour le jubilé donné par N. S. P. le pape Pie IX, à l'occasion de son avènement au trône pontifical pour* 1846, in-4.

*Mandement pour le saint temps de carême en l'année* 1847, in-4.

*Mandement adressé aux habitants de la ville du Mans à l'occasion d'une cérémonie funèbre pour la translation, dans le cimetière actuel, des ossements exhumés des anciens cimetières*, 1847, in-4.

*Mandement qui publie l'encyclique de N. S. P. le pape Pie IX, pour demander des prières et des secours en faveur de l'Irlande*, 1847, in-4.

*Mandement prescrivant des prières en actions de grâces pour la bonne récolte de* 1847, in-4.

*Lettre circulaire au clergé du diocèse concernant quelques points de doctrine et de discipline*, 1847, in-4.

*Mandement pour le saint temps de carême de l'année* 1848, in-4.

*Lettre concernant l'augmentation de traitement de desservants, et la retraite pastorale de* 1848, in-4.

*Lettre circulaire concernant les événements de février*, 1848, in-4.

*Note relative au mandement du carême*, 1848, in-4.

*Lettre circulaire concernant les prières demandées par le gouvernement et les élections de l'assemblée nationale*, 1848, in-4.

*Lettre circulaire à l'occasion de l'ajournement des élections générales*, 1848, in-4.

*Lettre circulaire concernant la suppression de la retraite pastorale*, 1848, in-4.

*Mandement ordonnant des prières pour les victimes des événements du 22 juin et jours suivants*, 1848, in-4.

*Lettre circulaire concernant la promulgation de la constitution et l'élection du président de la république*, 1848, in-4.

*Mandement ordonnant des prières pour S. S. le pape Pie IX*, 1848, in-4.

*Lettre pastorale pour la visite de son diocèse*, 1849, in-4.

*Mandement prescrivant une quête générale en faveur de S. S. le pape Pie IX*, 1849, in-4.

*Lettre circulaire concernant la réimpression du catéchisme et mandement, pour le saint temps de carême*, 1849, in-4.

*Lettre pour qu'un service soit célébré le 24 février, à l'intention des Français morts victimes des combats qui eurent lieu l'année dernière à Paris*, 1849, in-4.

*Lettre circulaire touchant le sacrement de confirmation*, 1849, in-4.

*Lettre circulaire concernant la comptabilité des fabriques*, 1849, in-4.

*Lettre circulaire pour annoncer la retraite pastorale de* 1849, in-4.

*Mandement promulguant l'encyclique de N. S.-P. le pape Pie IX sur la conception de la T. S Vierge*, 1849, in-4.

*Lettre circulaire touchant les élections générales de* 1849, in-4.

*Mandement qui prescrit des prières à l'occasion du concile de la province de Tours, en* 1849, in-4.

*Mandement pour le saint temps de Carême*, 1850, in-4.

*Lettre ordonnant un service funèbre suivi d'un* Te Deum, *le* 24 *février* 1850, in-4.

*Mandement ordonnant des actions de grâces pour la rentrée du Pape à Rome*, 1850, in-4.

*Lettre circulaire concernant la retraite pastorale de* 1850, *l'anniversaire du* 4 *mai, la réimpression de l'office noté et de l'office de la fête de saint Martin dans les églises, dont il est le patron primaire*, 1850, in-4.

*Mandement pour annoncer le jubilé de* 1850 *et* 1851, in-4.

*Mandement relatif au privilège de la conception immaculée de la T. S. Vierge et à ses fêtes*, 1850, in-4.

*Lettre synodale des PP. du Concile provincial de Rennes au clergé et aux fidèles de la province ecclésiastique de Tours*, 1851, in-4.

*Mandement pour le saint temps de Carême*, 1851, in-4.

*Lettre circulaire concernant les constructions et les réparations des églises et des presbytères*, 1851, in-4.

*Synodi Cenomanensis, episcopo Cenomanensi, anno celebrati, statuta*, 1851, in-4.

*Circulaire et ordonnance touchant la célébration des fêtes supprimées*, 1851, in-4.

*Lettre circulaire pour promulguer les décrets du concile de Rennes, communiquer un projet de statuts diocésains, et convoquer le synode dans lequel les statuts sont promulgués*, 1851, in-4.

*Lettre circulaire pour recommander la propagation de la*

*foi et régler l'œuvre de la Sainte-Enfance dans le diocèse,* 1851, in-4.

*Lettre circulaire pour consulter MM. les curés sur une pratique d'adoration perpétuelle du saint Sacrement*, 1851, in-4.

*Lettre circulaire relative à la souscription ouverte dans le but d'offrir à S. S. Pie IX, au nom de la province de Tours un prie-Dieu, sculpté par M. Blottière, du Mans*, 1851, in-4.

*Circulaire à l'effet de prescrire un* TE DEUM *d'actions de grâces*, 1852, in-4.

*Circulaire concernant le* DOMINE SALVUM, 1852, in-4.

*Mandement pour le saint temps de Carême*, 1852, in-4.

*Circulaire pour la prorogation du jubilé de* 1852, in-4.

*Règlement arrêté pour être suivi par les commissions chargées d'examiner les livres soumis à l'approbation épiscopale*, 1852, in-4.

*Circulaire pour annoncer les statuts du synode de* 1851-1852, in-4.

*Circulaire pour annoncer la retraite pastorale de* 1852, in-4.

*Circulaire autorisant des prières publiques afin d'obtenir de la pluie*, 1852, in-4.

*Ordonnance fixant les règles que devront suivre les examinateurs des jeunes prêtres*, 1852, in-4.

*Lettre circulaire relativement au collège de Château-Gontier*, 1852, in-4.

*Circulaire concernant la fête nationale du* 15 *août* 1852, in-4.

*Circulaire concernant une souscription en faveur du R. P. Newman*, 1852, in-4.

*Circulaire concernant la liturgie*, 1852, in-4.

*Avis aux vicaires et prêtres qu'il peut intéresser*, 1852, in-4.

*Mandement pour le saint temps de Carême*, 1853, in-4.

*Lettre circulaire concernant l'abstinence de la Saint-Marc et des Rogations, et le jeûne de la vigile de la Saint-Pierre*, 1853, in-4.

*Lettre circulaire pour transmettre au clergé les remerciements adressés par S. S. le pape Pie IX aux évêques, aux*

*prêtres et aux fidèles de la province de Tours, à l'occasion du prie-Dieu qui lui a été offert*, in-4, 1853.

*Lettre circulaire pour annoncer la retraite pastorale de 1853, et rappeler les examens prescrits pour la même année*, in-4.

*Lettre circulaire autorisant des prières pour obtenir du beau temps*, 1853, in-4.

*Lettre circulaire concernant la fête nationale du 15 août 1853*, in-4.

*Mandement pour le saint temps de Carême*, 1854, in-4.

*Lettre circulaire sur plusieurs points de pratique*, 1854, in-4.

*Mandement qui ordonne des prières pour le succès de la guerre d'Orient*, 1854, in 4.

*Lettre circulaire prescrivant des prières pour obtenir du beau temps*, 1854, in-4.

*Lettre pastorale adressée aux habitants de la ville épiscopale touchant le repos du dimanche*, 1854, in-4.

*Des œuvres défendues les jours de dimanches et de fêtes d'obligation*, 1854, in-4.

*Mandement promulguant l'encyclique de N S.-P. le pape Pie IX, en date du 1er août 1854, par laquelle il concède une indulgence en forme de jubilé*, 1854, in-4.

*Lettre pastorale prescrivant des prières d'actions de grâces pour la moisson de 1854*, in-4.

*Lettre circulaire au sujet des tables tournantes et parlantes*, 1854, in-4.

## BOYER (Michel).

Issu à Tours, le 5 février 1768, d'une famille honnête, modeste et sans fortune, Michel Boyer reçut les premières leçons de latin et de musique de son frère Etienne Boyer, qui était organiste de l'abbaye de Marmoutier ; à dix ans il touchait de l'orgue à la paroisse de Saint-Saturnin à Tours, et remplaçait souvent son frère en cette qualité à l'abbaye de Marmoutier. En 1778, il entra au collège des oratoriens de Tours, et pendant six années il s'y fit remar-

quer. En 1784, il vint se fixer au Mans, comme organiste de l'église paroissiale de Saint-Benoît; quelque temps après, il obtint le même emploi à l'église collégiale de Saint-Pierre de la Cour du Mans, et se perfectionna dans cet art sous le grand maître Marc; en même temps il termina aussi ses études chez les oratoriens du Mans, sous le père Alhoi. La collégiale de Saint-Pierre de la Cour ayant été supprimée, il fut nommé organiste de la cathédrale, puis professeur de troisième et ensuite de rhétorique à l'oratoire.

Pris au piège des séductions de 1789, Boyer bien jeune encore, devint un des admirateurs enthousiastes de la Révolution; il fit partie, en 1791, de la *Société des amis de la Constitution*. Cette société adressa, le 6 mars de la même année, à toutes les sociétés patriotiques de France, la pièce suivante :

« *Société des amis de la Constitution. — Vivre libre ou mourir. — Adresse de la société des amis de la Constitution du Mans, à toutes les sociétés patriotiques du royaume.*

« Frères et amis.

« Si c'est un devoir pour nous de vous instruire, par une réciprocité fraternelle, des desseins perfides des ennemis de la chose publique, il en est un autre bien plus doux et bien plus consolant, celui d'annoncer les progrès de l'esprit public, et les événements qui affermissent notre sainte et glorieuse Révolution. C'est dans cet esprit que nous nous empressons de faire part à toutes nos sociétés affiliées, de ce qui s'est passé dans notre séance du 9 courant.

« L'heure était arrivée où nous devions, à l'exemple de la société mère, prêter le serment (1) relatif aux dénonciations : Notre président en lut la formule, et chacun de nous, individuellement, le prêtait, dans toute l'effusion de son âme, lorsque nous fûmes témoins de la scène la

(1) *Formule du serment :* Nous jurons de surveiller les ennemis de la République; de dénoncer les traîtres à la patrie, les conspirateurs contre la liberté, et de défendre de notre fortune et de notre sang, tout citoyen qui aurait le courage de se dévouer à de pareilles dénonciations, ou qui serait persécuté à raison de son patriotisme.»

plus attendrissante dont puissent jouir des amis de la constitution.

« Une foule considérable de citoyens présents à notre séance, est saisie soudain d'un mouvement et d'un enthousiasme universel ; tous, par un élan sublime, lèvent leurs mains vers le ciel ; ils veulent être nos fidèles coopérateurs ; ils veulent aussi dénoncer les traîtres ; la salle retentit des mots : *je le jure, nous jurons tous, et nous verserons notre sang pour la constitution.* Nos citoyennes, rassemblées de l'autre côté de la salle, partagent cette douce et généreuse ivresse : elles jurent, avec transport, de vivre et de mourir pour la liberté ; des enfants présents à cette auguste scène, lèvent aussi leurs mains innocentes ; ils balbutient le serment sacré ; et cet engagement, gravé dans leurs jeunes cœurs, deviendra la force de la patrie, et sera pour eux, dans tous les âges de la vie, ce que fut celui du jeune Annibal contre les ennemis de sa République.....

« Le voilà donc ce bon peuple qu'on voudrait armer des brandons du fanatisme, pour soutenir des conspirateurs, et renverser en un jour l'ouvrage immortel de nos représentants ! Non, sans doute, il ne sera pas l'artisan de sa chute : qu'ils tremblent, ces malheureux indignes du nom français, ou plutôt ces monstres, qui veulent encore le plonger dans la barbarie, et courber sa tête sous le joug odieux qu'il a brisé ! qu'ils tremblent ! leurs suggestions perfides tourneront contre eux-mêmes ; et si la constitution française a commencé par une explosion générale, nous n'en verrons jamais que pour la consolider et la défendre. Signé : Philippeaux, président ; Drouard, Richaud, secrétaires ; Boyer, Ledru, secrétaires adjoints. »

Boyer, qui était toujours professeur au collège du Mans, enseignait à la jeunesse les principes nouveaux ; dans une lettre adressée par lui à la Convention le 25 août 1793, il annonce « que l'instruction publique n'a point été paralysée dans cette ville. Ses collègues et lui, sourds aux clameurs du fanatisme et de l'aristocratie, ont interprété le vœu national pour opérer les réformes les plus salutaires dans l'établissement confié à leurs soins. La philosophie

et la rhétorique enseignées en français; un cours d'une morale saine, substitué à l'enseignement des opinions religieuses; la suppression de deux classes de latinité, plus utilement remplacées par deux *écoles civiques*, où les enfants reçoivent les notions indispensables pour exercer les droits de citoyens; ont maintenu le collège du Mans dans un état florissant. Le citoyen Boyer fait hommage à la Convention d'une *pastorale*, en deux actes et en vers, *sur la victoire remportée, auprès de Nantes, sur les Brigands*, représentée sur le théâtre du même collège, dans l'acte public de la distribution des prix. Il annonce encore que *les élèves, partageant les sentiments républicains de leurs instituteurs*, ont offert en don patriotique leurs croix d'argent sur l'autel de la patrie, le jour de la fédération du 10 août. » La lettre du citoyen Boyer obtient les honneurs de la *Mention honorable*. (*Premier suppl. au Bulletin de la Convention nationale.*)

Voici quelques passages de la *Pastorale* indiquée plus haut :

. . . . . . . . . . .

La liberté si désirée
A renversé l'orgueil des grands
Et leurs privilèges barbares;
Elle a détruit ces lois cruelles et bizarres
Qui leur asservissaient et nos bras et nos champs.
Je lui dois plus que l'existence,
Puisque je lui dois le retour
Dans cet heureux et beau séjour.
Je te salue, ô liberté chérie!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

De la Liberté qu'ils adorent,
Quoi! les généreux défenseurs,
Seraient vaincus par les fauteurs
Du despotisme qu'ils abhorrent.....
Non, j'en jure par toi, vaillant Américain!
Que la cause des patriotes
La douce et sainte Égalité
Après une lutte sanglante,
Enfin restera triomphante,
De l'enfer contre elle irrité.

. . . . . . . . . . . . . . . .

. . . .Nous voyons à notre aide arriver
De nombreux escadrons. A leur seule présence,

Nos ennemis partout tournent le dos;
Mais la foule de nos héros
Sur leurs traces bientôt s'élance :
Des milliers tombent sous leurs coups.
De leurs corps expirants la campagne est jonchée;
Et de leur sang impur l'herbe est toute tachée.
Ainsi le ciel a de ces loups,
Détruit et dispersé la troupe sanguinaire.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Le juste et l'innocent enfin sont les plus forts;
La sainte *Liberté*, sur la scélératesse,
Remporte un triomphe éclatant.

Peu de temps après, Garnier de Saintes fit arrêter Boyer, qui passait pour appartenir à la faction *Baziniste*, comme faisant partie d'une prétendue conspiration; il fut conduit à Paris et emprisonné avec une foule d'autres citoyens. Toutes ces victimes qu'il voyait sortir chaque jour pour aller à l'échafaud, lui donnaient vivement à réfléchir et l'amenèrent à déplorer ses erreurs et à reconnaître que tous ces prétendus amis de la *Liberté* et de l'*Égalité* n'étaient que des despotes féroces qui plongeaient la France dans la misère et le deuil. « Les brillants écrits des philosophes et des publicistes, dit-il, avaient séduit mon esprit crédule, dépourvu d'expérience et exalté par l'art que je cultivais avec passion.... Oui, l'impiété est la source de nos discordes. C'est elle qui nous a plongés dans cette mer de sang. »

Sorti de prison après le 9 thermidor, Boyer revint au Mans reprendre son cours de rhétorique; quelques mois après, on l'envoya à l'École normale de Paris pour y apprendre l'art d'enseigner; cette école ne dura que quatre mois et fut fermée par décret de la Convention. Boyer resta à Paris, et se chargea de faire l'éducation de plusieurs enfants; puis il vint de nouveau habiter la ville du Mans avec une modeste fortune, produit de son travail et d'une sage économie. En 1808, il rentra au collège du Mans en qualité de professeur de rhétorique; en 1809, il fut admis à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Sa vue étant devenue trop basse pour continuer son cours au collège, il prit sa retraite en 1836. Pendant ces 28 ans (1808 à 1836), il mérita les éloges de ses supérieurs et fut pour les élèves un ami dévoué, une véritable providence.

Boyer est décédé au Mans, le 16 septembre 1858, il était le doyen de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, officier de l'Université, membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques, et membre de la société Racinienne. Il nous a laissé :

*Pastorale sur la victoire remportée, auprès de Nantes, par les armées de la République*, 1791, in-8.

*De l'Éducation des filles*, 1811, in-8.

*Notice historique sur la vie, les ouvrages et la famille de Nicolas Denisot, surnommé le comte d'Alsinois; accompagnée de quelques observations sur la poésie latine et française de son temps*, 1811, in-8

*Éloge de l'amitié*, 1821, in-8.

*Stances sur le printemps*, 1822.

*Notice historique sur M. Rivière, chanoine et vicaire général du Mans*, 1822.

*Avantages de la médiocrité. Stances*, 1824, in-8.

*Le Matin. Stances*, 1825, in-8.

*Méditations sur l'Éternité. Stances*, 1835, in-8.

*Notice biographique sur François Pichon, ancien maître de musique*, 1836, in-8.

*Apologie de la fortune ; ode*, 1837.

*Observations sur les dangers du chaulage par l'arsenic*, 1837.

*L'Éducation, poème en 12 chants*, 1838, 2 vol. in-8.

*Notice biographique sur René Renvoizé, sous-principal du collège du Mans*, 1838, in-8.

*Notice biographique sur l'abbé Dubreuil, principal du collège du Mans*, 1839, in-8.

*Dissertation sur l'utilité de la musique dans l'instruction primaire*, 1840, in-8.

*Concert donné par les élèves du collège du Mans, à l'occasion de la fête de M. le principal, le 24 juin 1841.* — 1841, in-8.

*Notice biographique sur le père Moissenet, dernier supérieur du collège-séminaire de l'Oratoire du Mans et premier principal de ce même collège*, 1842, in-8.

*Notice sur les procédés employés pour l'instruction d'un jeune aveugle*, 1842, in-8.

*Mémoire sur les progrès de la littérature*, 1839.

*Mémoire sur les mesures qu'il conviendrait d'adopter dans les départements, dans celui de la Sarthe en particulier, pour donner aux sourds-muets une éducation proportionnée à leurs besoins*, 1839.

*Quelle est celle des trois méthodes suivantes qui paraît la plus propre à populariser le goût de la musique : 1° l'enseignement par le solfège ; 2° l'enseignement par le méloplaste, sur des tableaux, avec des chiffres au lieu de notes ; 3° l'enseignement simultané, suivant la méthode de Wilhem*, 1839.

*Notice sur les résultats de la culture du seigle multicicule*, 1840.

*Notice sur les orgues existant dans les églises du Mans avant* 1789.

*Le Festival du Mans, et le* Stabat *de Rossini*, 1842, in-8.

*Notice sur les procédés employés pour l'instruction d'une jeune aveugle*, 1842, in-8.

*Poème élégiaque sur la mort d'une épouse justement regrettée*, 1845, in-8.

*Réception de l'orgue de Saint-Calais*, (Union de la Sarthe, 1846).

*Notice sur les orgues du diocèse du Mans avant et depuis* 1793, 1846.

*Mémoire sur les orgues actuels du diocèse du Mans*, 1846.

*Réception de l'orgue de Château-du-Loir*, 1846.

*Rapport sur l'ouvrage de Marie Carpentier, intitulé :* Conseils sur la direction des salles d'asile, 1846.

*De l'harmonium, son histoire, ses progrès* (1), 1847, in-8.

*Notice sur les orgues du diocèse du Mans*, 1847, in-8.

Dans l'*Union de la Sarthe*, il a publié plusieurs articles sur la musique.

*Discours prononcé sur la tombe de R.-C. Bérard*, 1850.

(1) Boyer aimait passionnément la musique, il touchait de l'orgue, du piano, etc.; il se distinguait par une exécution brillante et une improvisation riche et facile. Il correspondait souvent avec les premiers organistes de Paris, qui le regardaient comme un des maîtres les plus instruits de la province.

*Soixante seize psaumes, proses, hymnes et contiques traduits en vers français*, 1850, 1 vol. in-8.

*Notice sur les anciennes orgues de Tours.*

*Notice biographique, musicale et littéraire sur François Marc, ancien maître de chapelle de la cathédrale du Mans*, 1852, in-8.

*De l'usage, de l'accord et de l'éducation du piano*, 1853.

*Notice sur l'harmonium dans l'église de Brains*, 1853

*Soixante-quatorze psaumes traduits en vers français, complétant avec les soixante-seize déjà parus le livre des Psaumes*, 1854, 1 vol. in-8.

*Notice sur l'orgue et l'organiste*, 1854.

*Compte rendu du poème* l'Harmonie musicale *en 4 chants, de Elwart, professeur au Conservatoire impérial de musique et de déclamation*, 1855

*Inauguration de l'orgue d'accompagnement établi dans le chœur de la cathédrale du Mans*, 1856.

*Notice nécrologique sur René-Jacques Lemercier, officier de santé*, 1856.

*Notice biographique sur Marin Dagoneau*, 1866. (Bull. de la Société d'agricul.)

## BRAITEAU (Laurent).

Laurent Braiteau est né à Saumur en 1820, il fit ses études de médecine à Tours, sous les Bretonneau, les Tonnelé, etc., et vint ensuite se fixer à Luché; il est mort dans cette commune le 4 juillet 1877.

La vie de Braiteau a été une série d'actes de dévouement et d'abnégation, une existence consacrée au bien-être des autres et à la pratique du bien.

Conseiller municipal pendant trente ans, adjoint au maire, il a toujours montré le même esprit de conciliation et de justice.

Une souscription a été ouverte à Luché pour élever un monument à la mémoire de Braiteau.

## BRETON (Alexandre-Hippolyte-Félicité).

Alexandre-Hippolyte-Félicité Breton est né le 4 novembre 1805, à Melun (Seine-et-Marne); il fit ses études aux collèges de la Flèche et de Saint-Cyr, et sortit sous-lieutenant de ce dernier. A vingt ans il prit part, avec le 42e régiment de ligne, à l'expédition de Morée (Grèce); dans cette campagne on remarqua sa vive intelligence et sa bravoure.

Rentré en France, il dirigea le gymnase de la Flèche pendant dix ans. En 1841, il fut envoyé à Saint-Cyr comme capitaine; il en sortit, en 1845, avec le grade de major. Nommé lieutenant-colonel en 1851 et colonel du 74e de ligne en 1853, il partit pour l'Orient et se distingua bientôt par son intrépidité au milieu des plus beaux faits d'armes et fut fait général de brigade, le 21 mars 1855; quelque temps après, il trouva la mort au siège de Sébastopol, au terrible assaut du 8 septembre 1855.

La mort du général Breton est une grande perte pour l'armée et la patrie; ses connaissances militaires, son dévouement au drapeau, lui prédisaient qu'un brillant avenir lui était réservé. Il était chevalier de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut historique et membre de la Société littéraire de la Flèche.

## BRIÈRE (Anatole-Edmond)

Anatole-Edmond Brière naquit à Saint-Léonard-des-Bois (Sarthe), en 1841. Il fit de brillantes études au collège du Mans. Engagé, à 20 ans, au 9e de ligne, il obtint rapidement les galons de caporal, puis, admis à l'École spéciale militaire, il en sortit, le 1er octobre 1865, avec le n° 4. Il acquit ainsi, par son mérite et son travail, le droit de choisir, entre tous les corps de l'armée, celui qui convenait le mieux à son ardente nature. Nommé sous-lieutenant au 1er régiment de zouaves, il se fit remarquer par son entrain, son dévouement, son intelligence. Il passa en Afrique les premières années de sa carrière, et

revint en France, en juillet 1870, pour faire partie de l'armée du Rhin.

Echappé aux désastres de Reichshoffen et de Sedan, il suivit en captivité les débris de son régiment, et rentra en Algérie au mois de juin 1871 pour prendre part à l'expédition dirigée contre l'insurrection de Cherchell. Chargé de conduire, au village de Zurich, un convoi de ravitaillement, il déploya, dans cette périlleuse mission, une intelligence et une énergie au-dessus de tout éloge.

A la suite des fatigues de ces laborieuses années, marié, désirant se rapprocher de son pays natal, il vint, en 1874, au 104e de ligne, en garnison au Mans, avec le grade de capitaine.

C'est là que nous l'avons connu. Il était bon au soldat, officier instruit, toujours prêt à mettre au service de tous les connaissances si variées, si étendues qu'il avait acquises par son travail.

Frappé d'une congestion cérébrale sur la place des Jacobins, il est mort presque subitement le 21 juillet 1878. Il a été inhumé dans le grand cimetière du Mans.

## BRUNEAU (Martin).

Martin Bruneau naquit à Ruillé-sur-Fond, le 27 octobre 1811. Enfant, il entra à l'abbaye de la Trappe du Port-du-Salut et fut admis à partager les exercices religieux des disciples de saint Bernard et de saint Benoît. Après avoir passé quelques années dans cette maison, il se rendit au collège de Château-Gontier pour y compléter ses études classiques.

En 1828, l'abbé Bruneau vint au grand séminaire du Mans et devint le premier de son cours. En 1833, il fut nommé professeur de seconde au petit séminaire de Précigné, l'année suivante on le chargea du cours de rhétorique, et Monseigneur Bouvier l'ordonna prêtre le 20 décembre 1834.

Au mois d'octobre 1835, l'administration épiscopale appela l'abbé Bruneau au grand séminaire, comme répétiteur de philosophie, puis comme professeur d'Ecriture

V. p. 442

sainte et de théologie morale. A trente et un ans, il fut nommé chanoine honoraire du Mans, l'année suivante sous-supérieur du séminaire et, en 1845, supérieur et grand vicaire. Pendant vingt-six ans il présida à la direction du grand séminaire; sa grande préoccupation fut de former des prêtres selon l'Évangile. En 1867, il reçut les lettres de vicaire général titulaire. Il mourut le 21 mars 1872.

L'abbé Bruneau n'a jamais rien publié, si ce n'est une biographie de M. Hamon, qu'il fit paraître sous le voile de l'anonyme.

## BUFFET (Jules-Jean-Baptiste-Charles).

Jules-Jean-Baptiste-Charles Buffet, qui naquit à Dijon en 1810, est mort au Mans, le 10 avril 1864. Pendant près de dix années, il a été correcteur d'imprimerie chez M. Monnoyer.

Buffet nous a laissé :

*Recueil de poésies variées*, 1860, 1 vol. in-18.

*La photographie*, 1861.

*A l'Italie*, 1861.

*Stabat mater*, 1861.

*Le Carnaval*, 1861.

*Fête de l'imprimerie, hommage à Gutenberg*, 1861.

*A la mémoire de Lebreton, typographe et musicien*, 1861.

*Une excursion à Château-du-Loir*, 1862.

*A Monseigneur Fillion*, 1862.

*Au banquet des typographes*, 1863.

*Supplément aux poésies variées*, 1863, brochure in-18

Plusieurs de ces poésies ont été publiées dans les *Affiches du Mans*, la *Chronique de l'ouest*, etc.

Il est encore auteur d'un *Compte rendu* d'un ouvrage de F.-L. Levasseur, intitulé : La Dalmatie ancienne et moderne, son histoire, ses lois, ses mœurs, ses usages, sa littérature, ses monuments, ses éléments de prospérité et de grandeur future. (Affiches du Mans, 1861.)

# C

## CAMUSAT DE RIANCEY (Henri-Léon).

Henri-Léon Camusat de Riancey est né à Paris, le 24 octobre 1816 (1); il fit de brillantes études au collège Henri IV, et s'inscrivit comme avocat au barreau de Paris en 1844; il se fit remarquer par ses plaidoiries pour les abbés Combalot et Souchet, pour le journal l'*Univers*, etc. (2). Choisi pour secrétaire du comité électoral pour la liberté religieuse, il était en même temps, dit le *Dictionnaire universel des contemporains*, collaborateur des journaux catholiques et légitimistes, *l'Ami de la religion*, *le Correspondant* et *l'Union*, de Paris. En 1849, il fut nommé député de la Sarthe, où il prit place sur les bancs de la droite. Il fut rapporteur de plusieurs commissions et parla plusieurs fois à la tribune, notamment sur la loi de l'enseignement et contre le monopole confié aux mains de l'Université. Lors du coup d'État du 2 décembre, il fut arrêté et emprisonné au fort de Vincennes. A sa sortie, il reprit ses travaux historiques et hagiographiques, et conserva la rédaction en chef de l'*Union*. Il faisait partie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Camusat de Riancey est mort à Paris le 5 mars 1870; c'était un écrivain de cœur et de conviction. Il a publié seul ou en collaboration avec son frère Charles-Louis :

(1) Quoique Camusat de Riancey, Juchault de la Moricière et Ledru-Rollin ne soient pas nés dans notre département et ne l'aient pas habité, nous croyons cependant devoir donner leurs nécrologies en raison du rôle qu'ils ont joué dans nos assemblées délibérantes, comme députés de la Sarthe.

(2) Henri-Léon Camusat de Riancey avait épousé la fille unique du général de brigade Lefebvre-Desvaux.

Le général Lefebvre-Desvaux était né à Fresnay où sa famille résidait depuis longtemps. En 1791 il partit comme volontaire dans le 1er bataillon de la Sarthe, et gagna ses grades dans les campagnes de la République et de l'Empire.

Caillard d'Aillières V. p. 56

v. p. 442

*Histoire du monde, depuis la création jusqu'à nos jours*, 1838-1841, 4 vol. in-8, 1863 1868, 2e édition, 10 vol. in-8.

*Histoire résumée du moyen âge*, 1841, in-18.

*Histoire critique et législative de l'instruction publique et de la liberté d'enseignement en France*, 1844, 2 vol.

*La loi et les jésuites*, 2e édition, 1845.

*Compte rendu des élections de* 1846, 1846.

*Monseigneur Affre*, 1848.

*Lettre aux électeurs de la Sarthe*, 14 avril 1849.

*Rapport fait au nom de la commission d'assistance et de prévoyance sur la proposition de M. de Melun, relative à l'assainissement des logements insalubres*, 1849.

*Discours prononcé à N.-D. de Sainte-Croix, le* 13 *avril* 1849.

*Aux électeurs de la Sarthe*, 1849.

*Le grand saint Bernard*, 1852.

*Aux électeurs du 4e arrondissement électoral de la Sarthe*, 1852.

*La société départementale de secours mutuels de la Sarthe*, 1853.

*Les deux psautiers de la bienheureuse Vierge Marie*, 1852, traduit de saint Bonaventure.

*Fête du couronnement de l'image de la très sainte Vierge*, etc., 1854.

*Recueil des actes de N. T. S.-P. Pie IX*, 1852-1854, 3 vol., traduits et mis en ordre.

*Des joies et des espérances présentes de l'Église.*

*Le général comte de Coutard, étude historique sur la République, l'Empire et la Restauration*, 1856.

*Compte rendu* de l'élagage des arbres forestiers et d'alignement par le comte A. Des Cars, 1865, 1 vol. in-32, ouvrage illustré de 72 gravures.

*Madame la duchesse de Parme et les derniers événements*, 1859.

*La Vie des Saints*, et de nombreuses brochures, lettres et circulaires politiques et religieuses, 1866, in-4.

## CAILLARD D'AILLIÈRES (Augustin-Henri).

Augustin-Henri Caillard d'Aillières est né le 22 mars 1784; il est décédé le 26 mai 1857. Pendant de longues années, il a été maire d'Aillières, membre du Conseil général de la Sarthe et député de l'arrondissement de Mamers. Son fils, Gustave-Louis-Joseph Caillard d'Aillières, qui est né à Paris en 1816, fit de bonnes études et son droit à Paris, puis il entreprit de longs voyages; en 1857 il vint se fixer à Aillières et fut nommé maire de cette commune, membre du Conseil général de la Sarthe, pour le canton de La Fresnaye et président du Comice agricole de cette ville. Il se dévoua aux intérêts de son pays, et au progrès des sciences et des arts dans la Sarthe. Il est auteur de *Circulaires aux électeurs de La Fresnaye* et de rapports au Conseil général. Il est mort en 1877.

## CATTOIS (François-Pierre).

François-Pierre Cattois est né à Marolles-les-Braults (Sarthe), le 14 octobre 1807. Il a fait ses études au collège communal du Mans, puis est allé étudier la médecine à Paris où il s'établit après s'être fait recevoir docteur.

Le docteur Cattois, dit un de ses amis, se distinguait par ses qualités personnelles, le charme de son esprit et de sa parole ainsi que par ses écrits. Admirateur passionné des vieux monuments, il est peu d'hommes qui les aient vus d'aussi près, qui aient fait autant que lui de voyages archéologiques en Egypte, en Italie, en Espagne et surtout en France, et qui aient laissé partout des souvenirs plus aimables de leur personne et de leur passage; son caractère bienveillant, son exquise politesse, sa conversation variée, pleine de traits fins, souvent malins, mais toujours exempts de malveillance, ses récits courts et animés, faisaient les délices des compagnies qui se disputaient sa présence.

Ceux qui l'ont entendu au congrès de Toulouse et dans l'enceinte de la grande basilique de Saint-Sernin, ont pu

Carlet (René Jean Noël) 1 mars 1809
V. n. 443.

Société d'Agriculture VII, 208;

s'étonner des combats oratoires qu'il a livrés pour la défense des monuments chrétiens contre le vandalisme impie de certain architecte diocésain, depuis lors révoqué. Son réquisitoire était juste, le coup a porté, la patience et la conscience de l'archéologue chrétien poussées à bout ont obtenu satisfaction.

A Toulouse, subitement atteint d'un anthrax, il n'eut que le temps de revenir à Paris pour régler ses affaires, s'aliter et faire venir à son chevet son confesseur habituel et son médecin. Déjà, en route pour Paris, il avait lui-même jugé son état et porté son diagnostic. Il prévoyait qu'il ne supporterait pas les douleurs d'un anthrax, ni les aggravations de l'opération et de la saison orageuse.

Il est décédé à Paris le 10 juillet 1874.

Le docteur Cattois était chevalier de la Légion d'honneur. Il a publié dans l'*Univers* une série d'articles sur l'art architectural, qui ont été très appréciés pour la justesse des observations et pour la recherche constante des traditions liturgiques et du symbolisme chrétien.

## CAUVIN (Thomas)

Thomas Cauvin, directeur général de l'Institut des provinces de France, et l'un de ses fondateurs, inspecteur divisionnaire de la Société française pour la conservation des monuments historiques, membre de la Commission de la Bibliothèque et du Musée du Mans, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe et de plusieurs académies, est né à Caen le 5 juillet 1762 et mort au Mans le 7 janvier 1846. Il commença ses études chez les frères de la Doctrine chrétienne, où il se fit remarquer par son amour du travail ; à quatorze ans il entra au collège Dubois. Il quitta Caen le 6 janvier 1784 et se rendit à l'institution de Paris, puis fut envoyé dans la maison de Juilly et passa successivement à Rouen, à Nantes, au Mans, en 1788, pour occuper la chaire de cinquième, et on le chargea ensuite de toutes les autres classes jusqu'en seconde.

La Révolution grondait sourdement, Cauvin adopta les principes nouveaux ; il fut nommé professeur d'histoire

naturelle à l'École centrale de la Sarthe en 1794, ensuite professeur au collège du Mans, puis secrétaire de la sous-préfecture de Saint-Calais ; là il épousa M[lle] Baudry (1).

En 1807, il devint professeur de mathématique élémentaire au collège d'Angers, puis professeur de physique au collège de Pontivy; en 1818, il demanda et obtint sa retraite, vint habiter le Mans, et en 1826, fut nommé conservateur de la bibliothèque. Il publia :

*Histoire naturelle du département de la Sarthe. Minéraux, végétaux, animaux.* (Ann. de la Sarthe, an VIII.)

*Notice sur Savatier.* (Ann. de la Sarthe, 1822.)

*Documents relatifs à l'histoire des corporations d'arts et métiers du diocèse du Mans*, in-12.

*Recherches sur les établissements de charité et l'instruction publique du diocèse du Mans.* Le Mans, 1825, in-12.

*Notice sur les établissements de charité du diocèse du Mans, créés depuis le sixième siècle jusqu'à nos jours.* (Ann. de la Sarthe, 1826), et 1 vol. in-12. — Le même, petit in-12.

*Essai sur la statistique de l'arrondissement de Saint-Calais.* Le Mans, 1829, 1 vol. in-12.

*Essai sur la statistique de l'arrondissement de Mamers.* Le Mans, 1829, 1 vol. in-12.

*Essai sur la statistique de l'arrondissement de la Flèche.* Le Mans, 1831, 1 vol. in-12.

*Essai sur la statistique de l'arrondissement du Mans.* Le Mans, 1833, 1 vol. in-12.

*Essai sur la statistique du département de la Sarthe.* Le Mans, 1834, 1 vol. in-12.

Ces cinq statistiques ont été extraites des Annuaires de la Sarthe.

*Extrait des registres de l'hôtel de ville du Mans.* (1553-1784), *suivi de la liste des gouverneurs et lieutenants généraux du Maine et d'une notice sur Ambroise de Loré.* Le Mans, 1835, in-12 (Ann. de la Sarthe.)

(1) Pendant de longues années Madame Cauvin s'est occupée de botanique. En 1839, elle présenta un remarquable travail au *Congrès scientifique de France*, sur certaines plantes, et en 1841, elle remit au Congrès une série de plantes curieuses qui avaient été recueillies par elle dans la Sarthe et dans le Morbihan.

v. p. 443

*Supplément à l'essai sur la statistique du département de la Sarthe.* Le Mans, 1837, in-12.

*Observations topographiques sur le diocèse du Mans.* Le Mans, 1838, in-12.

*États du Maine, députés et sénéchaux de cette province, doyens de l'église du Mans ; monastères du diocèse.* Le Mans, 1839, in-12.

*Essai sur l'armorial du diocèse du Mans.* Le Mans, 1840, 1 vol. in-12.

*Mémoire sur la date du premier pont en pierre construit à Saumur sur la Loire.* (Congrès scientif., 1841.)

*Mémoire sur la géographie du pagus Cenomanensis* (Congrès scientif., 1842.)

*Discours sur l'utilité de l'archéologie et les services rendus par la société française*, 1842.

*De l'administration municipale dans la province du Maine.* Le Mans, 1842, in-12.

*Armoiries des évêques du Mans, accompagnées de celles des corps ecclésiastiques et civils de ce diocèse*, in-12, brochure contenant 168 armoiries gravées.

*Supplément à la topographie du diocèse du Mans.* Le Mans, 1843, in-12.

*Diœcesis Cenomanensis ad opus quod inscribitur.* Géog anc. du diocèse du Mans, 1 feuille.

*Notices sur l'ancienne organisation administrative de notre province, sur ses représentants dans les convocations des États généraux.* (Cong. scientif. de France, tome II, 1839.)

*Histoire des corporations d'arts et métiers dans la ville du Mans.* (Ann. de la Sarthe.)

*Géographie ancienne du diocèse du Mans.* Le Mans, 1845, in-4. Cet ouvrage valut à son auteur une médaille d'or de l'Institut de France.

## CAVAIGNAC (Louis-Eugène)

Louis-Eugène Cavaignac, né à Paris, le 15 octobre 1802, d'une famille considérable du Quercy, était fils du conventionnel J.-B. Cavaignac, mort en exil, à Bruxelles, en 1829, et frère de Geoffroy Cavaignac, l'un des chefs les

plus ardents du parti républicain sous Louis Philippe, rédacteur de la *Réforme* et président de la *Société des droits de l'homme* (mort en 1845).

Louis-Eugène Cavaignac commença ses études à Sainte-Barbe, puis il entra à l'École polytechnique le 1er octobre 1820 et en sortit pour aller à l'École d'application de Metz; trois ans après il était admis comme sous-lieutenant dans un régiment du génie, et en 1828 et 1829 il faisait la campagne de Morée en qualité de capitaine en second dans le deuxième régiment du génie.

Cavaignac était à Arras, en 1830, quand la révolution de Juillet éclata ; il se montra un de ses adeptes les plus ardents : peu de mois après il se jeta dans le parti républicain et n'en sortit plus. En 1831, il signa à Metz un projet d'*association nationale*. Le gouvernement le mit alors en disponibilité. Envoyé en Afrique en 1832, il se distingua dans plusieurs expéditions périlleuses; sa défense dans Tlemcen (1836), à la tête d'une compagnie de braves, lui fit le plus grand honneur ; pendant quinze mois il résista dans le *Méchouar* à tous les efforts d'Abd-el-Kader (1836-1837). Nommé chef de bataillon aux zouaves, en 1837, il défendit avec un grand courage la place de Cherchell et y fut blessé par une balle à la cuisse (1840). Promu lieutenant-colonel le 21 juillet de la même année, il commanda l'avant-garde à la bataille d'Isly : le 11 août il fut fait colonel des zouaves ; à la suite du ravitaillement de Milianah par le général Changarnier, il reçut encore une balle en soutenant la retraite. Après plusieurs victoires chez les tribus des frontières de l'Ouest, chez les Traras, dans la petite ville de Nedroma, chez les Beni-Ben-Saïd, Beni-Senous, dans le Maroc (1846) et les tribus sahariennes (1847), il reçut le 16 septembre 1844 sa nomination de maréchal de camp, puis celle de général de brigade. En 1847, à la suite de la défaite définitive d'Abd-el-Kader, on le chargea du commandement de la province d'Oran.

Le 24 février 1848, le gouvernement provisoire établit Cavaignac gouverneur général de l'Algérie, avec le titre de général de division : il s'empressa de proclamer la

liberté de la presse, la liberté de l'exercice de la profession d'avocat, l'application du décret du nouveau gouvernement qui lève, dans certains cas, les effets de la contrainte par corps. Le conseil municipal d'Alger, par suite de ces réformes, se rendit auprès de lui pour lui exprimer l'intention de sortir des limites de la législation spéciale qui le régit, pour se placer aussi sous l'empire des dispositions de la loi française, il leur répondit : « De respecter la loi existante, que l'énergie qui consisterait à s'appuyer sur l'opinion du grand nombre pour manquer à son devoir, serait une énergie détestable ; je la repousse. On n'administre pas avec des discours, on administre avec une règle écrite. Il n'y a pas de règle si mauvaise qui ne vaille mieux que le désordre. »

Elu représentant du département du Lot, Cavaignac est appelé, par un décret du 29 avril 1848, à venir prendre part aux travaux de l'Assemblée constituante ; il quitte l'Algérie. Le 17 mai suivant, il accepte le portefeuille de ministre de la guerre. L'attentat qui avait eu lieu deux jours auparavant contre l'Assemblée nationale fit reconnaître la nécessité de concentrer des forces pour protéger la représentation du pays ; ce commandement fut confié à Cavaignac. Peu de jours après, de sinistres prédictions annoncées par les partisans de la *République démocratique et sociale* amenèrent la terrible insurrection de juin ; un décret de l'Assemblée nationale concentre tous les pouvoirs dans ses mains et le fait chef du pouvoir exécutif. Il adresse aussitôt une proclamation à la garde nationale, dans laquelle nous remarquons ces lignes :

« Ayez confiance dans le chef qui vous commande, comptez sur lui comme il peut compter sur vous. La force, unie à la raison, à la sagesse, au bon sens, à l'amour de la patrie, triomphera des ennemis de la République et de l'ordre social ; ce que vous voulez, ce que nous voulons tous, c'est un gouvernement ferme, sage, honnête, assurant tous les droits, garantissant toutes les libertés, assez fort pour refouler toutes les ambitions personnelles, assez calme pour déjouer toutes les intrigues des ennemis de la France. Ce gouvernement vous l'aurez, car avec vous, car

avec votre concours, entier, loyal, sympathique, un gouvernement peut tout faire. »

A l'armée, il dit :

« Soldats, le salut de la patrie vous réclame ! C'est une terrible, une cruelle guerre que celle que vous faites aujourd'hui. Rassurez-vous, vous n'êtes point agresseurs : cette fois, du moins, vous n'aurez pas été de tristes instruments de despotisme et de trahison. Courage, soldats, imitez l'exemple intelligent et dévoué de vos concitoyens ; soyez fidèles à la République.

« A vous, à moi, un jour ou l'autre, peut-être aujourd'hui, il nous sera donné de mourir pour elle. Que ce soit à l'instant même, si nous devons survivre à la République ! »

Voulant tenter auprès des insurgés les moyens de persuasion, leur faire voir les conséquences possibles de cette lutte barbare et insensée, et les arracher à de perfides suggestions, l'Assemblée nationale leur adresse la proclamation suivante :

« Citoyens, vous croyez vous battre dans l'intérêt des ouvriers, c'est contre eux que vous combattez ; c'est sur eux seuls que retombera tant de sang versé. Si une pareille lutte pouvait se prolonger, il faudrait désespérer de l'avenir de la République, dont vous voulez tous assurer le triomphe irrévocable. Au nom de la patrie ensanglantée, au nom de la République que vous allez perdre, au nom du travail que vous demandez et qu'on ne vous a jamais refusé, trompez les espérances de vos ennemis communs ; mettez bas vos armes fratricides, et comptez que le gouvernement, s'il n'ignore pas que dans vos rangs il y a des instigateurs criminels, sait aussi qu'il s'y trouve des frères qui ne sont qu'égarés et qu'il rappelle dans les bras de la patrie. »

Le général Cavaignac et Senard, président de l'Assemblée nationale, envoient le 25 juin les lignes suivantes aux insurgés :

« Aux insurgés,

« Ouvriers, et vous tous qui tenez encore les armes

levées contre la République, une dernière fois, au nom de tout ce qu'il y a de respectable, de saint, de sacré pour les hommes, déposez vos armes! L'Assemblée nationale, la Nation tout entière vous le demandent. On vous dit que de cruelles vengeances vous attendent! ce sont vos ennemis, les nôtres qui parlent ainsi! On vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid! venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la République sont tout prêts à vous recevoir »

Comme on le voit, rien n'a été épargné pour arrêter l'effusion du sang, tous les conseils sont repoussés. Cavaignac déploya alors la plus grande énergie et parvint après trois jours d'une lutte acharnée à se rendre maître de l'insurrection. En récompense de cette belle conduite le bâton de maréchal de France lui fut offert, il le refusa et adressa à la garde nationale et à l'armée les paroles suivantes :

« Citoyens, Soldats,

« La cause sacrée de la République a triomphé; votre dévouement, votre courage inébranlable ont déjoué de coupables projets, fait justice de funestes erreurs. Au nom de la patrie, au nom de l'humanité tout entière, soyez remerciés de vos efforts, soyez bénis pour ce triomphe nécessaire. Ce matin encore, l'émotion de la lutte était légitime, inévitable. Maintenant, soyez aussi grands dans le calme que vous venez de l'être dans le combat. Dans Paris, je vois des vainqueurs, des vaincus; que mon nom reste maudit si je consens à y voir des victimes. La justice aura son cours, qu'elle agisse; c'est votre pensée, c'est la mienne. Prêt à rentrer au rang de simple citoyen, je reporterai au milieu de vous ce souvenir civique de n'avoir, dans ces grandes épreuves, repris à la liberté que ce que le salut de la République lui demandait lui-même, et de léguer un exemple à quiconque pourra être à son tour appelé à remplir d'aussi grands devoirs. »

Investi d'un pouvoir dictatorial et voulant empêcher le retour d'une pareille lutte, Cavaignac mit Paris en état de siège, suspendit les journaux hostiles, fit transporter les

insurgés dans les possessions françaises d'outre-mer et arrêta la propagande révolutionnaire

Quelques biographes reprochent au général Cavaignac de la lenteur et de l'hésitation sur les mesures à prendre au commencement de l'insurrection; d'autres se demandent s'il n'aurait pas pu prévenir ces fatales journées en tenant plus compte des avertissements qu'il avait reçus, et ils ajoutent : est-il vrai que, cédant à des entraînements personnels, il avait laissé grandir le danger pour se faire l'homme nécessaire de la situation? Il y a eu à cet égard les insinuations les plus graves, les accusations les plus précises; mais nous n'avons l'intention ni de les reproduire ici, ni de les discuter, l'histoire jugera plus tard si ces reproches sont bien mérités !

Cavaignac offrit un asile au pape, chassé de Rome, et envoya des troupes en Italie pour protéger sa retraite. Quand la nouvelle Constitution fut promulguée, il se porta le 10 décembre 1851, candidat à la présidence de la République et n'obtint guère que le cinquième des suffrages; alors il remit à l'Assemblée nationale, avec une simplicité digne, les pouvoirs qu'il en avait reçus. En 1852, les électeurs du département de la Seine confièrent à Cavaignac, qui ne crut pas devoir l'accepter, à cause du serment à prêter à la nouvelle Constitution, le mandat de député. Il fut mis à la retraite sur sa demande ; nommé de nouveau député à Paris au Corps législatif, il refusa également. Il acheta alors la terre d'Ourne, située commune de Flée (Sarthe), vint l'habiter, et le 28 octobre 1857, il y mourut subitement d'une attaque d'apoplexie; ses restes furent inhumés à Paris. Le gouvernement décida que les honneurs funèbres lui seraient rendus conformément au décret de messidor an XII, voulant honorer ainsi et le soldat qui s'était toujours distingué sur le champ de bataille, et l'homme qui avait bien mérité de son pays en se rangeant du côté de l'ordre lorsqu'il était menacé; son souvenir vivra dans la nation et lui rappellera le vaillant chef africain et le vainqueur d'une insurrection terrible. Comme homme politique, il s'est montré droit, sincèrement dévoué à la République et a mérité le respect de ses adversaires; il

… p. 445

…mpeau (Louis Dominique)

+ 28 février 1780

… 113

avait le ton rude, le caractère irrésolu, bon et charitable. Les Arabes l'appelaient un roseau peint en fer.

Cavaignac avait épousé, quelques jours avant le 2 décembre 1851, mademoiselle Odier, fille de l'un des régents de la banque de France. Il laisse un fils qui porte le prénom de Geoffroy et qui est actuellement conseiller d'arrondissement pour le canton de la Chartre.

Le général Cavaignac est auteur de *La Régence d'Alger*, 1 volume in-8°.

## CHALOT-PASQUER (Jules)

Jules Chalot-Pasquer naquit à Avoize, le 12 juillet 1809. Après avoir fait de bonnes études au collège du Mans, il s'établit négociant dans cette ville. Bientôt ses concitoyens le nommèrent juge au tribunal de commerce, conseiller municipal, plus tard il devint maire du Mans, administrateur de la succursale de la Banque de France, membre du Conseil général de la Sarthe, et enfin directeur de la succursale de la Banque de France, à Chambéry.

Mais sentant, depuis quelques années, le besoin de repos, Chalot-Pasquer demanda et obtint sa retraite ; il revint se fixer au Mans, où il est décédé le 30 octobre 1879. Dans les diverses fonctions qu'il a exercées, il s'est toujours montré zélé et intelligent. Il était officier d'académie, et chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand.

Pendant les quinze années qu'il a été maire du Mans, il a fait au conseil municipal un grand nombre de rapports; on cite parmi les plus remarquables ceux relatifs à la boucherie, à la boulangerie, à l'annexion à la ville du Mans des communes de Pontlieue, de Sainte-Croix, de Saint-Pavin et de Saint-Georges, et ceux sur les projets d'une rue d'Accès. On possède encore de cet administrateur, plusieurs discours prononcés aux distributions de prix des diverses écoles de la commune.

## CHANCEREL (Ulysse-Benjamin)

Ulysse-Benjamin Chancerel, a été notaire, juge de paix, membre du conseil municipal de La Ferté-Bernard et membre du conseil général de la Sarthe; il est auteur des brochures suivantes :

*A M. le préfet de la Sarthe, maître des requêtes, officier de la Légion d'honneur*, 1843, in-4.

*Réponse de M. Chancerel, juge de paix, à la délibération du conseil municipal de La Ferté-Bernard, en date du* 23 *juin* 1843, in-4.

Chancerel est décédé à La Ferté-Bernard en 1879, âgé de 80 ans. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

## CHAPPE-DÉSARCIS (René)

Du mariage de Ignace Chappe, originaire de Mauriac (Auvergne), seigneur de la baronnie d'Auteroche, directeur et receveur des domaines du roi, à Rouen, et de son épouse, sont nés, à Brulon, cinq enfants : Ignace Chappe d'Auteroche, Claude Chappe, Pierre Chappe-Chantepie, René-Chappe Désarcis et Abraham Chappe-Chaumont, qui, par leur intelligence, leur énergie et leur union ont doté le monde d'une des plus belles découvertes de l'esprit humain, la télégraphie.

Nous savons bien que l'idée de communiquer au loin à l'aide de certains moyens remonte à une époque très ancienne; que les Hébreux, les Grecs, les Troyens, les Gaulois, les Romains, les Anglais et les Allemands se servaient de certains signaux qui étaient le plus souvent aussi insuffisants qu'imparfaits, tandis que la machine de Claude Chappe (né à Brulon en 1763, mort à Paris le 23 janvier 1805), l'inventeur, est d'une grande simplicité, d'une perfection étonnante; aussi, malgré les divers changements apportés dans la télégraphie par l'électricité, c'est cependant toujours par le même procédé que se composent et se traduisent les dépêches : « Rien, dit un biographe, n'a pu rem-

placer ce que le génie des Chappe a créé; cette belle conquête leur appartient donc sans partage (1). »

René Chappe-Désarcis, qui est né le 6 novembre 1774, est décédé sous le toit qui l'a vu naître, en 1854; il était chevalier de la Légion d'honneur et ancien administrateur des lignes télégraphiques. Souvent il disait de son frère Claude : « Il avait une puissance d'imagination extraordinaire, il avait le génie de la découverte. Il lisait peu et voulait tout trouver dans son propre fond. J'étais encore au collège de La Flèche, et déjà Claude avait fait de très grands progrès dans les sciences. Il avait fait des expériences nouvelles sur l'électricité; ce qui le préoccupait, c'était la solution du problème de la direction des ballons vers un but déterminé. Tout écolier que j'étais, je lui dis qu'il perdrait son temps avec ses ballons, faute de point d'appui pour les gouverner; que d'après certaines lectures que j'avais faites (il lisait encore beaucoup à 80 ans) sur les lunettes d'approche, il me semblait plus facile d'établir des communications rapides à de grandes distances, avec de bonnes lunettes et un bon système de signaux. Claude me crut. Il laissa ses ballons Le difficile restait d'inventer ce système de signaux. Il l'inventa »

La première expérience télégraphique, dit un écrivain, a eu lieu de Brulon à Parcé, à 4 lieues de distance, Claude était placé à Parcé, sur le bord de la Sarthe, et il avait pour correspondant son frère René Désarcis, monté sur l'ancien château de Brulon. C'est là que celui-ci reçut ce premier signal du télégraphe, signal d'heureux augure, qui a donné à l'avenir beaucoup plus qu'il ne semblait promettre.

« René Chappe-Désarcis avait d'abord suivi la carrière de son père. La Révolution le trouva receveur des domaines du roi, à Lassay, dans la Mayenne. Il servit la France sous divers régimes, mais demeura constamment attaché aux principes de la légitimité. Au temps de Napoléon I[er], il resta longtemps à Bruxelles chargé de l'administration du télé-

(1) Cependant, suivant Bouillet, Delaporte et Pesche, Guillaume Amontons, physicien, fut le véritable inventeur du télégraphe, et Claude Chappe ne fit que l'exécuter et le perfectionner.

graphe de cette ville; plus tard, il occupa à Paris le siège de l'administration en chef des lignes télégraphiques. Après 1830, il se retira à Brûlon et n'en sortit plus. »

La première ligne télégraphique fut établie en 1793, elle révéla son existence par la nouvelle de la prise de Condé. La transmission de cette nouvelle à Paris et la réplique que l'on y avait faite, ayant eu lieu pendant la durée d'une séance de la Convention, assura le succès de la découverte de Claude Chappe, et un décret lui accorda le titre d'ingénieur télégraphe.

Nous sommes surpris que le département de la Sarthe n'ait pas encore pensé à élever un monument digne de la mémoire de Claude Chappe, dont la renommée est européenne et qui, un jour, obtiendra une belle page dans l'histoire des hommes illustres.

Claude Chappe est auteur de *Lettres sur le nouveau télégraphe* et de *Mémoires* publiés dans le *Journal de physique*. Ignace Chappe, son frère, ancien administrateur des lignes télégraphiques, député à l'assemblée législative (1791), né en 1760, mort à Paris le 26 janvier 1829, est auteur d'*Observations sur la création d'un Comité diplomatique* (1791) et d'une *Histoire de la télégraphie*. Paris, 1824, in-8, et atlas de 34 planches; Le Mans, 1840, in-8, aussi avec 34 planches.

## CHARLES (Léopold-François)

Le 17 juillet 1874, s'éteignait à La Ferté-Bernard, sous le poids d'une légitime douleur, Léopold-François Charles, né dans cette ville le 26 décembre 1822.

Charles était correspondant du ministère de l'Instruction publique, membre de l'Institut des provinces de France, du conseil de la Société française d'archéologie, de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, président de la Société de secours mutuels de La Ferté-Bernard.

Charles était non seulement un archéologue distingué, mais un savant aimable et modeste, un homme de cœur et de bien par excellence. Il se constitua le premier et le plus érudit des chroniqueurs de La Ferté-Bernard. L'Histoire

Sem. du Fidèle XII 1077

des Bernard, ses anciens seigneurs, des institutions communales, de l'instruction publique, de l'hospice de la ville a été écrite par lui d'une manière complète.

Doué du goût des beaux-arts, son attention se fixa sur l'art religieux, l'art monumental. Il s'acharna à l'étude de la belle église de La Ferté-Bernard, aussi tout lui en était familier; chaque pierre, chaque vitrail, il en connaissait les auteurs et les époques. Il a donné des descriptions avec dessins de l'Hôtel de ville, des Halles, des maisons anciennes, fontaine publique, etc., sans rien laisser échapper à ses investigations.

Il a composé beaucoup de mémoires qui sont déposés aux archives des sociétés savantes de la Sarthe, de Caen, de Paris.

Charles est auteur des ouvrages suivants :

*Histoire de l'église de La Ferté-Bernard,* Mamers, 1844, 1 vol. in-8.

*Notice sur le château de La Ferté-Bernard.* (Bull. monumental, Caen, 1847).

*Notes biographiques sur le canton de La Ferté-Bernard,* Le Mans, 1851, 1 vol. in-12.

*Ateliers de verriers à La Ferté-Bernard à la fin du* XV*e et au* XVI*e siècle,* Mamers, 1851, brochure in-8.

*Ruines féodales.* (Le Maine, 1852).

*Pierre druidique. Ruines romaines à Boissé.* (Le Maine, 1852).

*Armoiries et blasons de l'église de La Ferté-Bernard.* (Archives de la Sarthe). Le Mans, 1853, in-8.

*Lettre à l'*Union de la Sarthe *sur l'inauguration du chemin de fer,* 1854.

*École fondée à La Ferté-Bernard en* 1449. (Bull. de la Société d'agricul., 1855).

*La Ferté-Bernard, son histoire et ses monuments,* Le Mans, 1855, 1 vol. in-8.

*Notice sur les principales écoles ecclésiastiques de la province du Maine au moyen âge et quelle fut leur importance et leur influence sur cette province.* (Union de la Sarthe, 1855).

*Compte rendu de l'*histoire du jeton au moyen âge de MM. Jules Bouyer et E. Hucher. (Idem).

*Œuvres de bienfaisance à La Ferté-Bernard.* (Bull. de la Société d'agricul., 1856).

*Note sur les documents inédits, relatifs à l'histoire des œuvres de bienfaisance fondées dans le diocèse du Mans depuis le* XIII[e] *siècle jusqu'à la fin du* XVIII[e]. (idem).

*De la conservation et de la restauration des anciens vitraux.* Paris, 1858, 1 vol. in-8.

*Lettres inédites de Béranger à un ami, précédées d'une appréciation*, Le Mans, 1860, brochure in-8.

*La peinture sur verre au* XVI[e] *siècle et à notre époque. Recherches sur les anciens procédés*, Le Mans, 1860, brochure in-12.

*Maurice et Eugénie de Guérin. Étude sur leur vie et leurs œuvres*, Le Mans, 1861, brochure in-12.

*Une excursion à la Trappe de Mortagne.* (Chronique de l'Ouest, 1861).

*Mélanges et aperçus sur les diverses questions littéraires ou archéologiques*, Le Mans, 1861, brochure in-12.

*Pèlerinage à Notre-Dame des Marais à La Ferté-Bernard*, Le Mans, 1861, brochure in-18.

*Aux pèlerins de Notre-Dame des Marais à La Ferté-Bernard et la fête du saint nom de Marie. 15 septembre*, Le Mans, 1861, brochure in-12.

*De l'administration d'une ancienne communauté d'habitants du Maine, citée dans le tableau de la France municipale d'Augustin Thierry, avec les pièces justificatives depuis le* XIII[e] *siècle*, Le Mans, 1862, brochure in-8.

*Nécrologie sur le marquis de Jumilhac.* (Chronique de l'Ouest, 1862).

*Quelques mots à propos de l'ouvrage de Monseigneur l'évêque d'Orléans. Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille sur les attaques dirigées contre la religion par quelques écrivains de nos jours*, Le Mans, 1863, brochure in-8.

*Les vieilles maisons de La Ferté-Bernard. Artistes et ouvriers de leur époque du* XII[e] *siècle au* XVIII[e], Caen, 1864, brochure in-8.

*Mémoire du Conseil municipal de La Ferté Bernard pour la réunion des trois communes suburbaines, Saint-Antoine, Cherré, Cherreau*, Mamers, 1865, brochure in-4.

*Quelques mots sur les conditions et l'appréciation de la peinture sur verre à propos des vitraux neufs de Notre-Dame des Marais*, Mamers, 1865, brochure in-12.

*Antiquités découvertes à Cormes*, Le Mans, 1866, br. in-12.

*Ruines gallo-romaines et restes d'un édifice carlovingien dans l'est de l'ancien Maine*, Caen, 1866, brochure in-12.

*De l'oraison funèbre de La Moricière*, 1866.

*Cherré, arrondissement de Mamers, canton de La Ferté-Bernard*, 1867, brochure in-12.

*Vases et armes trouvés à Cormes*. (Bull. monumental, Caen, 1867, in-8).

*Notice sur une villa gallo-romaine au château de Roches à Sceaux*, Sarthe (Bull. monumental, Caen, 1868, in-8).

*Histoire de La Ferté-Bernard*, Mamers, 1869, 1 vol. in-8.

*Hôtel de ville de La Ferté-Bernard*, Caen, 1869, brochure in-8.

*Compte rendu de l'*art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles, par M. Hucher. (Chronique de l'Ouest, 1869).

*Carl Kuchelbecker, artiste peintre, compositeur*. (Chronique de l'Ouest, 1869).

*Halles de La Ferté-Bernard*, Caen, 1870, brochure in-8.

*Les sires de La Ferté-Bernard au Maine depuis le* XI^e^ *siècle*, Le Mans 1870, brochure in-8.

*Les seigneurs de La Ferté-Bernard*, 1870.

*Note sur les dates d'exécution et les noms des artistes et des ouvriers qui ont travaillé aux diverses parties de l'église de La Ferté-Bernard*. (Bull. de la Société d'agricul , 1872).

*L'instruction publique à La Ferté-Bernard depuis le moyen âge jusqu'à nos jours*, La Ferté-Bernard, 1873, brochure in-8.

*L'Hôtel-Dieu de La Ferté-Bernard*. (Écho de l'Huisne, 1873).

*De la confiance limitée qu'il faut accorder aux journaux et aux livres*. (Écho de l'Huisne, 1873).

*Renaud Trassard des Landes*, 1727-1789. *Notice biographique*. (Écho de l'Huisne, 1873).

*Notice sur les origines des trois paroisses des Dehault, La Chapelle du Bois, Préval*. (Écho de l'Huisne, 1873).

*Verriers et vitraux au* XVI^e^ *siècle, à propos du peintre Jean Cousin*, (Bull. monumental, Caen, 1874, in-8).

*Documents inédits sur Robert Courtois, peintre-verrier.* (Revue des sociétés savantes) Paris, 1874, in-8.

*Sépultures mérovingiennes et autres antiquités de Connerré* par MM. Léopold et Robert Charles. Tours, 1875, brochure in-8.

*Histoire de La Ferté-Bernard, seigneurs, administration municipale, église, monuments, hommes illustres,* publiée par l'abbé Robert Charles fils, Le Mans, 1877, 1 vol. in-8. (1e édition).

*Description de La Ferté-Bernard, son histoire et ses monuments,* inséré dans l'ouvrage intitulé : Études sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe, Le Mans, 1 vol. in-8.

*Notice sur l'invasion allemande à La Ferté-Bernard,* 1870-1871, manuscrit publié par l'abbé Robert Charles fils, Le Mans, 1878, brochure in-8.

## CHARTIER (Louis-Désiré-Augustin)

Louis-Désiré-Augustin Chartier est mort d'une fluxion de poitrine à Saint-Étienne, les premiers jours de novembre 1873. Il était né à Orléans le 17 juin 1827.

Un de ses biographes s'exprime ainsi :

« Chartier avait été, pendant une douzaine d'années, professeur de rhétorique au lycée du Mans. Les nombreuses générations d'élèves qui se sont succédé pendant ce long espace de temps, ont conservé de lui le meilleur et le plus sympathique souvenir. Nous n'avons pas connu d'enseignement plus vif, plus excitateur, plus exempt de tout pédantisme.

« Lorsque M. Duruy eut l'idée d'organiser, dans la plupart des villes de province, de nombreuses succursales de l'enseignement des facultés, Chartier fut chargé, au Mans, du cours de littérature française. Il y réussit au delà de toute espérance, et c'était justice, car il y fit véritablement preuve d'un grand talent.

« Une parole facile et brillante, un tour d'esprit ingénieux et original, une connaissance approfondie de cette littérature, dont il savait faire comprendre les finesses les plus

v. p. 446

v. p. 446

<u>…rveau</u> (Jean Louis François)

… 9bre 1802 + juin 1876

p. 446

délicates, — tant de qualités devaient lui conquérir la faveur du public. Aussi se pressait-on chaque samedi, dans la salle Saint-Pierre, comme pour assister à une véritable fête de l'esprit. Ceux qui ont assisté à ces charmantes conférences, savent que nous n'exagérons rien. »

Il y a environ dix ans Chartier avait obtenu un avancement dû à son mérite et à ses longs services. Nommé professeur de rhétorique au lycée de Caen, puis inspecteur d'académie à Saint-Étienne, il quitta notre ville où il laissait de nombreux amis.

Tous les ans, il venait passer au Mans la plus grande partie de ses vacances, et les membres du cercle de la ville, qu'il charmait par ses étincelantes causeries, étaient heureux de retrouver, chaque année, cet esprit vif et vraiment français, qui voyait si juste et qui appréciait d'un trait si net et si incisif.

Lorsqu'il les quitta au mois d'octobre 1873, ils étaient loin de penser que ce fût là un dernier adieu.

Il est mort dans toute la force de l'âge, et l'Université a fait en lui une perte bien imprévue.

## CHEVALLIER DE LAUNAY (René-Michel)

René-Michel Chevallier de Launay naquit à Saint-Poix (Mayenne), le 27 mai 1784. Après avoir fait de bonnes études, il se fit recevoir avocat et entra jeune au barreau du Mans ; on observa vite l'élévation de son esprit et les belles qualités de son cœur.

« La ville de Sillé, dit un chroniqueur, n'a pas perdu le souvenir d'un procès criminel dans lequel de malheureux réfractaires défendaient leur tête contre les sévérités de la justice militaire, deux furent condamnés et exécutés, les autres furent sauvés. » L'énergique défense de Chevallier de Launay n'était pas sans danger à cette époque, le courageux avocat enrôlé d'autorité dans les gardes-côtes, se vit exposé à la perte de sa carrière presque à son début. Quelque temps après le gouvernement, mieux inspiré, lui permit d'acheter le droit de

rentrer dans son cabinet et de reprendre son honorable position.

Chevallier de Launay est décédé au Mans, le 6 mars 1853. Il possédait bien les lois, mais il avait surtout une rare connaissance des usages de la province du Maine, et quand ses jeunes confrères venaient le consulter sur des questions qui les embarrassaient, il se faisait toujours un plaisir de pouvoir les satisfaire. Pendant de longues années il a été bâtonnier de l'ordre des avocats, au Mans.

## CHORIN (René-Mathurin)

René-Mathurin Chorin est né à Lehorps (Mayenne), le 8 février 1803; il fut ordonné prêtre en 1828 et aussitôt nommé vicaire de La Chapelle-d'Aligné et le 1er décembre 1831 desservant de Saint-Victeur. Il est auteur des travaux suivants :

*Mémoire sur des trilobites découverts dans un minerai de fer à Gesne-le-Gandelin*, 1836.

*Carte géologique*. (Cong. scientif., 1839).

*Note sur une découverte de médailles romaines près d'une voie romaine qui traverse Le Petit-Oisseau et un objet en terre cuite*, 1839.

*Mémoire sur les antiquités du Petit-Oisseau*. (Bull. de la Société d'agricul. 1842).

*Description du camp de Saint-Evroul, commune de Gesne-le-Gandelin.*

*Lettre sur le dépérissement des blés dans la commune de Saint-Victeur*. (Bull. de la Société d'agricul., 1846.)

## CLÈRE (Jules)

Jules Clère est né à La Chapelle lez-Grange (Haute-Saône). Son père, capitaine d'artillerie blessé grièvement à Wagram, avait été forcé de prendre sa retraite et s'était marié dans son pays.

Jules Clère a fait ses études dans un petit collège ecclésias-

v. p. 447

Chevereau (Hippolyte)
22 mars 1806 — + 12 mai 1880

v. p. 449

Clarel (Joseph)
20 frimaire IX. — + 31 aout 1852

v. p. 450

tique. Il montra dès sa première jeunesse de très heureuses dispositions pour les lettres.

Répétiteur puis bibliothécaire au collège de La Flèche pendant près de vingt ans, il fut en 1847 un des fondateurs de *l'Écho du Loir* et l'un de ses rédacteurs. Il y publia un certain nombre de pièces de vers.

Jules Clère est mort à Dinan vers 1860.

Il est auteur des ouvrages suivants :

*Traité de la chasse aux petits oiseaux et de la pêche* 1 vol.

*Les écoliers en vacances,* 1 vol.

*Poésie allemande* (traduction), 1 vol.

Ces trois volumes ont été imprimés à Strasbourg, chez Berger.

*Histoire de l'école de La Flèche, depuis sa fondation par Henri IV, jusqu'à sa réorganisation en prytanée impérial militaire* 1853, 1 vol. in-12.

*Henri IV à La Flèche*, opuscule, 1857.

*La maison de Notre-Dame de La Flèche*, 1854

*Le château de Clermont-Gallerande.*

*Malicorne.*

*Château de Courcelles-la-Suze.*

*La Flèche.*

Ces quatre derniers opuscules ont été publiés dans *le Maine et l'Anjou*, par le baron de Wismes.

## CONTENCIN (Pierre-Alexandre)

Pierre-Alexandre Contencin, né à Poitiers le 20 février 1769, fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de Mamers (Sarthe), le 2 juillet 1802, et plus tard chevalier de la Légion d'honneur.

Contencin remplit les fonctions de sous-préfet de Mamers jusqu'au 2 septembre 1830, époque à laquelle il fut mis à la retraite. Il y eut toutefois, dans son administration, une courte interruption de six semaines pendant les Cent jours. Contencin avait donné sa démission pour rester fidèle à la monarchie constitutionnelle. C'est quelques jours avant cette démission, qu'insulté dans l'exercice de ses fonctions par un capitaine en demi-solde, il demanda

raison de cette insulte ; blessé grièvement dans cette rencontre, il fut, pendant plusieurs jours, en danger de perdre la vie.

Cet administrateur se faisait remarquer par une fermeté intelligente, une grande promptitude de décision dans les occasions importantes, et une activité rare. Nous en citerons un exemple.

Le 26 novembre 1827, au soir, deux voitures de blé appartenant à des spéculateurs, furent arrêtées près des halles de Mamers et déchargées par un rassemblement tumultueux qui voulait livrer les grains au pillage. L'autorité municipale, se refusant à tout déploiement de forces, restait impuissante au milieu du désordre. Le sous-préfet, alors à une demi-lieue de Mamers, prévenu par un exprès, s'empressa d'accourir, il fit immédiatement appeler la gendarmerie. Les voitures, remises en possession de leur chargement, furent conduites dans la cour de la sous-préfecture, malgré les cris et les pierres lancées de tous côtés. L'obscurité favorisait le désordre, le maire fut blessé au bras, Contencin, atteint à la tête, fut renversé et resta quelques instants sans connaissance. Après avoir repris ses sens, il continua à donner des ordres et à réprimer le tumulte sans permettre à la gendarmerie de faire usage de ses armes. Quelques heures après, les voitures partaient sans escorte, se rendaient à leur destination, et tout était rentré dans l'ordre.

Contencin, resté à Fresnay (Sarthe) depuis 1830, a fait profiter de sa vieille expérience la ville et le canton. Il a été successivement membre du Conseil municipal, administrateur de l'hospice et membre du Conseil général de la Sarthe, pour le canton de Fresnay. Dans ces différentes fonctions, il n'a jamais cessé de se montrer homme de cœur et d'intelligence Il est mort à Fresnay, le 18 avril 1858, dans sa quatre-vingt-dixième année, en conservant jusqu'à son dernier jour toute la verdeur de son esprit

V. n. 450

<u>Contencin</u> (Paul) (V. n. 450)
13 octobre 1793 — + 4 8bre 186.

## COQUEREAU (Félix)

Monseigneur Félix Coquereau, protonotaire apostolique, chanoine de Saint-Denis du premier ordre, grand aumônier de la flotte, est mort à Paris le 9 décembre 1866.

Félix Coquereau était né à Laval le 27 novembre 1808 et a fait ses études au lycée de Nantes. Rhétoricien à 15 ans, il terminait à 17 sa philosophie à Rennes, où il subit d'une façon brillante son examen de bachelier ès lettres. Il venait d'être reçu avocat à Paris, lorsqu'une vocation subite se manifesta chez lui pour l'état ecclésiastique. Il entra aussitôt au séminaire de Malestroit, dans le diocèse de Vannes, et, après avoir complété ses études théologiques, il fut ordonné prêtre à Rennes en 1833, par l'évêque Lesquen. Il revint, après son ordination, passer quelque temps à Laval, et alla ensuite exercer son ministère dans la Sarthe. De là il se rendit à Paris, où il fut favorablement accueilli. Il y prêcha de nombreux carêmes.

Grâce à la protection de M. Olivier, curé de Saint-Roch, et à l'orginalité de ses sermons aux marins de Brest, il fut, en 1840, nommé aumônier de la *Belle-Poule*, frégate qui allait à Sainte-Hélène chercher les restes de Napoléon. L'année suivante, il publia le récit de ce voyage, sous le titre de *Souvenirs de Sainte-Hélène*. Après un de ses sermons prêchés à Saint-Roch, en 1843, le prince de Joinville, qui l'honorait d'une estime particulière, lui annonça lui-même, dans une lettre rendue publique, sa nomination à un canonicat de Saint-Denis.

Le 2 août 1849 il prononça un *Discours à la distribution des prix de Notre-Dame de Sainte-Croix*, brochure in-4.

Lors de la réorganisation du service religieux à bord des vaisseaux de l'Etat, en 1850, l'abbé Coquereau devint aumônier en chef de la flotte. Il fit, en cette qualité, une des campagnes maritimes d'Orient ; il s'était déjà trouvé, en 1844, au bombardement de Mogador. Décoré en 1841, il fut promu officier en 1844, commandeur en 1857 et grand officier le 3 avril 1864.

Monseigneur Coquereau a prêché plusieurs fois au Mans

à la cathédrale et à la chapelle des Dames de la Visitation.

Les obsèques de Mgr Coquereau ont eu lieu à l'église Sainte-Clotilde ; il a été inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

## CORBEAU DE SAINT-ALBIN (Hortensius)

Hortensius Corbeau de Saint-Albin, né à Paris, en 1805, juge suppléant au tribunal civil de la Seine en 1830, puis juge au même tribunal, conseiller à la Cour de Paris (1848), enfin conseiller honoraire, membre du Conseil général de la Sarthe, officier de la Légion d'honneur, député de Beaumont-sur-Sarthe depuis 1837, est mort au Chevain le 24 février 1878.

Ses obsèques eurent lieu à l'église du Chevain (Sarthe), le 25 février 1878. Le deuil était conduit par son fils, son gendre M. Tissier, son frère, ancien bibliothécaire de l'Impératrice, et M. Jubinal, son neveu.

Hortensius Corbeau de Saint-Albin était fils de Rousselin, ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel*, ami de Robespierre, et trop célèbre dans le département de l'Aube par la terrible mission qu'il y remplit pendant la Terreur.

Hortensius Corbeau de Saint-Albin avait une chevelure épaisse et frisée, une physionomie douce et bienveillante. Il eût parlé à la chambre aussi bien qu'un autre s'il eût osé; mais, pour un mot qu'il hasardait en public, aussitôt il pâlissait et tremblait; cependant sa voix était forte et sa diction régulière. Cette timidité, qui paralysait ses moyens oratoires, n'excluait pas l'énergie de caractère. Il obtint la croix de la Légion d'honneur, en 1830, pour avoir sauvé de la destruction la statue de Malesherbes, placée dans la salle des *Pas-Perdus*, au palais de Justice, à Paris.

Hortensius Corbeau de Saint-Albin est auteur de plusieurs ouvrages et de poésies; plusieurs de ces poésies ont été publiées dans le *Courrier de la Sarthe* et dans l'*Union de la Sarthe*.

On possède de Hortensius Corbeau de Saint-Albin les travaux suivants :

*Eloge de Barras*, son parent.

V. p. 451

*Histoire de Sulkouski.*

*Des poésies lyriques.*

*Deux Odes sur Lafayette.*

*Logique judiciaire ou traité des arguments légaux*, 1841, 1 vol. in-18. La deuxième édition de cet ouvrage est suivie de *La logique de conscience*, 1844, 1 vol. in-12.

On reproche à Corbeau de Saint-Albin les nombreux emprunts qu'il a faits : 1° à la *Dialectique légale* de M. Spruyt (Bruxelles), chez Bampelberg ; 1814, 2° à la *Logique de Port-Royal* (Paris, chez la veuve Savoye, 1775) ; 3° à la *Logique* de Dumarsais (Paris, chez Pougin, 1797) Voir brochure intitulée : *Emprunts faits par M. Hortensius de Saint-Albin*, auteur de la *Logique judiciaire*, Paris, A. Guyot et Scribe, imprimeurs du roi, rue Neuve-des-Petits-Champs, 1844, brochure in-12.

Alphonse Karr dit à ce sujet, dans ses *Guêpes* du mois de mai 1841 :

« Un journal (*l'Union de la Sarthe*) accuse de plagiat M. H. de Saint-Albin. — M. H. de Saint-Albin accuse ce journal de diffamation, — le journal demande à faire judiciairement de son allégation une preuve qu'il a déjà faite en imprimant en regard et l'ouvrage de M. de Saint-Albin et celui sur lequel il est littéralement copié. – Mais, comme le journal sait que la loi ne permet pas à l'accusé de diffamation de produire la preuve des faits qu'il a avancés, — il prend un biais que la même loi lui indique : il accuse M. de Saint-Albin de contrefaçon. M. de Saint-Albin n'accepte pas ce procès, — et il invoque la prescription, — c'est-à-dire qu'il reconnaît s'être emparé du livre d'un autre et l'avoir publié sous son nom, mais il y a longtemps. »

*Code*, (article publié dans le *Dictionnaire politique*), 1840.

*Complainte chantée aux électeurs du 7e collège de la Sarthe*, 1842, in-8.

*Lettre aux électeurs du 7me collège de la Sarthe et aux habitants du canton de Marolles-les-Braults*, 1846.

*Lettre à M. Jouaux, de Précigné*, 1848, in-4.

*Lettre aux électeurs*, 1849, in-4.

*Darius et Jugurtha*, conte, 1857.

*Les Trois Portraits.*

*Le Conteur intrépide, anecdote*, lue à la séance de la Société philotechnique, 1857.

*Une Séparation*, poésie lue à l'Institut historique, 1860.

*Les Orateurs*, poésie, 1860.

*Le Maître et les Élèves*, poésie lue à la Société philotechnique, 1860.

*Lettre à M. de Riancey*, 1861.

*Mon Contingent*, poésie, 1867.

*Tablettes d'un rimeur, contes, apologues et anecdotes, épîtres, imitations fugitives, premiers essais, romances, chansons*, 1862, 1 vol. in-18 ; la 3me édition de cet ouvrage est suivie *de plusieurs lettres à l'auteur*, 1869, 1 vol. in-18.

*Lettre au rédacteur du* Courrier de la Sarthe, 1869.

*Lettre au rédacteur de la* Sarthe, 1869.

*Discours au banquet de Fyé*, 1871.

Il est encore auteur de nombreux *comptes rendus*, adressés aux électeurs qui l'ont nommé député.

## CORNEVIN (Alexandre)

Le 24 octobre 1876, un modeste cortège de parents, d'amis, de concitoyens accompagnait à sa dernière demeure, Cornevin, l'artiste mosaïste.

Alexandre Cornevin est né à Meslay (Mayenne), en 1806. Mais il était devenu, depuis longues années, citoyen de La Flèche, et cette ville peut à juste titre le revendiquer pour une de ses illustrations locales.

La célébrité de Cornevin était demeurée restreinte dans un petit cercle provincial de médiocre étendue.

Trois ou quatre départements circonvoisins connaissaient son nom et ses ouvrages. Et vraiment l'artiste méritait mieux. Il fut en effet, non seulement un maître dans son art, mais il en fut le créateur.

Doué d'une rare habileté de main, d'une imagination puissante, d'un goût exquis, Cornevin, d'abord simple ouvrier ébéniste, rêva de demander aux bois les lignes, les couleurs, l'effet poétique de la peinture. Il procéda par des essais plus ou moins réussis, et d'efforts en efforts, de travaux en travaux, il était arrivé à donner à la mosaïque

en bois une perfection et des résultats que nul n'avait soupçonnés, et encore moins réalisés avant lui.

Il y avait deux hommes dans cet artiste : un songeur et un ouvrier. Comme La Fontaine, dont il aimait tant à reproduire sur les bois les créations poétiques, il avait ses périodes de paresse et de rêverie. Mais il ne s'y attardait pas. Et bientôt on voyait surgir, sous les mains actives de l'ouvrier, les œuvres conçues pendant les heures nonchalantes en apparence, fécondes en réalité, que l'imagination dérobait au labeur.

Ces œuvres étaient charmantes, et ne furent jamais, selon nous, admirées autant qu'elles méritaient de l'être.

Nous ne parlons pas du prix vénal auquel elles étaient parfois payées. Tout le monde sait que le brave artiste fléchois n'a jamais placé la richesse au premier rang de ses ambitions. Comme tous les vrais artistes, il aimait la louange, il rêvait la gloire. Mais son orgueil était naïf et n'avait rien de haïssable. Il croyait en lui, en son talent. Cette foi là n'est-elle pas le principe et le stimulant du génie ?

Voilà un bien grand mot, pourra-t-on dire, à propos des créations gracieuses de Cornevin. Eh bien ! écrit son biographe, ce mot n'est que vrai.

Celui-là n'a-t-il pas du génie, qui ouvre des voies nouvelles dans une science ou dans un art et qui révèle une manifestation du Beau, inconnue jusqu'à lui ?

Cherchez dans vos souvenirs ; passez en revue les élégances parisiennes qui fleurissent chaque jour aux étalages de Tahan, de Susse ou de Giroux.

Rappelez-vous les bois ouvragés ou les marqueteries délicates qui nous viennent d'Allemagne et d'Italie ; les chefs-d'œuvre réalisés à Florence ou à Venise avec des marbres multicolores. Puis, placez-vous en face d'une des créations où Cornevin a marié les couleurs de tous les bois connus avec le noir ébène exotique, ou la blancheur du houx de nos forêts. Et comparez.

Oui, d'autres ont obtenu la beauté des formes, la grâce des contours, la pureté des lignes. Mais, ce qui assure aux œuvres de Cornevin la palme réservée que l'avenir leur

décernera, c'est la vie qui les anime. C'est l'âme de l'artiste qui a passé de l'homme dans ses œuvres. C'est la couleur dont elles étincellent, la poésie sincère et naturelle qui s'en dégage.

Cornevin ne meurt pas tout entier. Il laisse après lui des continuateurs de son art. Il a formé à son école un fils et une fille, dont le talent s'est révélé dans plusieurs créations que le maître aurait pu signer.

## COUIN (Pierre-Gabriel)

Pierre-Gabriel Couin, colonel d'artillerie en retraite, officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre de la Réunion, est né à Saint-Cosme, le 4 août 1776, et est décédé à Sainte-Croix-lez-le Mans, le 4 août 1850.

Couin, qui a été tour à tour maire du Mans et colonel de la garde nationale dans la même ville, avait un cœur généreux; il était aimé et estimé.

## COUPVENT-DESGRAVIERS (Alexandre)

Alexandre Coupvent-Desgraviers est né au Mans le 13 mars 1804, il fit ses études au collège de cette ville, son droit à Paris et revint au Mans. Il entra en l'étude de Mᵉ Martigné, notaire, et lui succéda en 1832.

Coupvent-Desgraviers est décédé au Mans, le 15 avril 1879. A cette époque, il était notaire honoraire, membre du bureau de bienfaisance et de la commission de surveillance de l'Asile de la Sarthe.

Dans ses fonctions de notaire, Coupvent-Desgraviers avait su conquérir l'estime et l'affection de tous ceux que le mouvement des affaires avait mis en relation avec lui.

Il traversa une époque difficile où, parmi ses confrères, se produisirent de grandes chutes et de terribles désastres, dont le souvenir est encore vivant dans bien des familles; son intelligence, son esprit d'ordre et sa probité le mirent à l'abri de toutes difficultés et lui permirent d'attendre sans crainte la fin d'une crise où la panique fit tant de victimes.

Ayant renoncé au maniement des affaires pour transmettre à son fils la direction de son étude, il fut bientôt nommé juge suppléant au tribunal civil du Mans et il remplit ces nouvelles fonctions avec un esprit de justice que ses anciens collègues se plaisent à reconnaître.

« La confiance de ses concitoyens, dit un de ses biographes, l'avait appelé de bonne heure au Conseil municipal. Il s'y montra un des membres les plus actifs, les plus zélés, les plus dévoués aux intérêts de tous, d'une complaisance inépuisable avec ceux qui avaient recours à ses lumières et à son influence.

« Bien des fois il fut réélu et, à plusieurs reprises, choisi comme adjoint par le gouvernement. Au moment de la guerre, il occupait cette place d'honneur, qui allait lui imposer des responsabilités si lourdes. Au jour de l'invasion, M. Richard, alors maire de la ville, étant tombé malade, Coupvent-Desgraviers hérita forcément, sinon du titre, du moins des charges.

« Malgré son âge, il les accepta et les soutint avec un courage, une fermeté et un sang-froid admirables. En ces temps désolés, où l'on put constater tant de faiblesses parmi ceux qui se vantaient le plus de leur audace, il n'eut pas une défaillance. Il fut partout et toujours sur la brèche, luttant avec une énergie désespérée contre les odieuses exigences du vainqueur, protestant contre les abus de pouvoir, défendant ses administrés avec une bravoure qui étonna les officiers prussiens eux-mêmes, s'exposant aux rigueurs des commandants de place, qui le menacèrent plus d'une fois de l'exiler en Prusse.

« Rien ne l'abattit, et il sut conserver la présence d'esprit que lui donnait sa grande habitude des affaires, pour traiter avec nos ennemis la brûlante question de notre rançon.

« Tant de services rendus, au prix de tant de fatigues et de sacrifices, furent mal récompensés, il faut le dire, et Coupvent-Desgraviers, ainsi que ses collègues de l'administration d'alors, ne rencontra que l'ingratitude chez ses concitoyens.

« Les élections municipales qui suivirent la conclusion de la paix donnèrent la majorité à ceux qui avaient le moins

été à la peine. Ce résultat imprévu dut froisser dans ses sentiments celui qui en était la victime. Mais, avec la santé d'esprit, la gaieté aimable et bienveillante qui faisait le fond de son tempérament et de son caractère, il ne conserva ni irritation ni rancune contre ses adversaires triomphants. Il attendit avec patience, laissant au temps le soin de détromper les populations et de réparer leur erreur.

« Hélas ! les jours de la justice ont trop tardé, et il est mort sans pouvoir les attendre ! »

Souvent il a collaboré au journal *la Sarthe* par des articles que la modestie lui interdisait de signer. Il a fourni à cette feuille bien des notices spirituelles, des critiques ingénieuses, et à côté de ces productions légères, des travaux plus considérables, par exemple des observations sur le budget de la ville, dont il suivait avec un intérêt et une compétence rares les variations et le développement.

## COURTILLIER (Zacharie)

Zacharie Courtillier, propriétaire-agriculteur, membre du conseil d'arrondissement de La Flèche pour le canton de Sablé, président du comice agricole de Sablé, membre de la Société du Matériel agricole de la Sarthe, de la chambre consultative d'Agriculture, etc., est décédé au château du Perray, commune de Précigné, le 14 juin 1866, après une douloureuse maladie.

La mort de cet agriculteur est une perte pour notre département. Dans le canton de Sablé il était entouré de la considération générale. Il a publié : *L'Agriculture devant l'enquête*, brochure Sablé, 1866, in-8°.

V. p. 451

# D

## DAGONEAU (Pierre-Marin)

Pierre-Marin Dagoneau est né à Ceton (Orne) le 22 novembre 1775; il fit ses études au collège du Mans, et quelques années après, vers 1818, il exerça les fonctions d'agréé près le tribunal de commerce de cette ville. En 1830, on le nomma juge de paix du troisième canton du Mans; il remplit ces honorables fonctions pendant vingt-cinq ans. En 1828, il entra dans la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Dagoneau, qui s'occupait beaucoup de météorologie et d'horticulture, possédait une magnifique collection de roses. Il est mort au Mans le 26 mai 1856. Il nous a laissé :

*Tableau des principales assemblées nationales tenues en France sous le nom d'états généraux, de notables, etc., depuis l'an 422 jusqu'à* 1830, *avec la liste des députés connus du Maine et de la Sarthe depuis* 1468. Le Mans, 1830, petit in-12. — Suite jusqu'à 1831. Le Mans, 1831, in-12.

*Notice nécrologique sur J.-P.-G. Hardouin, né à Mamers, ex-député du département de la Sarthe.* 1833, (Bull. de la société d'agricul.)

*Esquisses nécrologiques des hommes célèbres décédés depuis l'avènement au trône de Louis-Philippe, roi des Français, suivies des esquisses nécrologiques des hommes distingués appartenant au département de la Sarthe, par leur naissance, leur domicile et les fonctions qu'ils y ont exercées, décédés depuis le 1er janvier* 1824. Le Mans, 1833, petit in-12.

*Calendrier historique pour l'année* 1834. Le Mans, in-12.

*Calendrier historique pour l'année* 1835. (Ann. de la Sarthe.)

*Éclipse partielle du 15 mai* 1836.

*Observations météorologiques*, 1836-1837. (Affiches du Mans).

*Des justices de paix. Observations sur le projet de leur nouvelle organisation*. Le Mans, 1836, in-18.

*Notice sur Coutelle, ancien commandant des aérostiers*. Le Mans, 1836, in-18.

*Observations additionnelles sur le projet de la nouvelle organisation des justices de paix*. Le Mans, 1837, in-8.

*Notice sur le calendrier, les ères des différents peuples et le comput ecclésiastique*. Le Mans, 1838, in-12.

*Notice sur la division des temps chez les divers peuples de la terre*. (Congrès, 1839.)

*Observations astronomiques et météorologiques*. (Congrès, 1839.)

*Notice généalogique sur l'Empereur Napoléon Bonaparte et sa famille*. Le Mans, 1841, in-12.

*Notice sur* : 1° *La pluie et le beau temps; phénomènes météorologiques, signes, pronostics ;* 2° *les influences attribuées à la lune sur notre globe, leur appréciation*. Le Mans, 1843, in-12.

*Observations météorologiques dans le département, en* 1845. (Bull. de la société d'agricul.)

*Note sur les mérites relatifs à l'homme qui pratique le devoir, selon les considérations qui l'y déterminent.*

Dagoneau a laissé un manuscrit sur les œuvres de Robert Garnier.

## DAGRON (Pierre)

Pierre Dagron, médecin dès l'âge de vingt-cinq ans, est venu à Saint-Cosme-de-Vair exercer son honorable profession avec un dévouement et un désintéressement qui lui ont acquis des titres à la reconnaissance de ceux qui l'ont connu ; bientôt il fut nommé maire de cette commune, et avec son esprit de conciliation, qu'il possédait à un suprême degré, il y a rendu de grands services.

Pierre Dagron est décédé au cours du mois de décembre 1851.

## D'ANDIGNÉ (Charles)

Le comte Charles d'Andigné, officier de la Légion d'honneur, ancien préfet sous l'Empire, a administré

V. p. 451

...trmaille (Henri) v. p. 451

† avril 1854

successivement les départements du Lot, de la Charente et de la Sarthe. Dans les dernières années de sa vie, il avait été président du comice agricole de Saint-Georges sur-Loire, et en suivait tous les travaux avec sollicitude.

Le comte Charles d'Andigné est mort à Angers, le 2 février 1878, âgé de 71 ans.

## D'ANDIGNÉ de RESTEAU (Guy-Charles-Henri)

Le comte Guy-Charles Henri d'Andigné de Resteau, né au Mans, le 17 avril 1813, a fait ses études au collège du Mans et aux écoles militaires de Saint-Cyr et de Saumur; il est sorti de cette dernière sous-lieutenant au 8e chasseurs à cheval.

Le comte d'Andigné de Resteau est mort le 22 novembre 1879; il était maire de Maigné depuis de nombreuses années, il avait aussi pris longtemps une part importante aux travaux du conseil général, comme représentant du canton de Brulon; c'était un bienfaiteur des pauvres, et un soutien zélé de toute la population qui lui avait confié ses intérêts.

Le parti royaliste perd en lui un de ses membres les plus fidèles et les plus dévoués.

On doit au comte d'Andigné de Resteau :

*Rapports au conseil général*, 1869, 1872, in-8.

*Notes sur les syndicats de rivières dans le département de la Sarthe.* Le Mans, 1874, Monnoyer, brochure in-8.

*Usages ruraux du canton de Brulon.* Le Mans, 1875, Leguicheux-Gallienne, brochure in-18.

## DAVID (André-Louis)

André-Louis David est né à Blaye en 1808; il est mort le 10 janvier 1875 aux ardoisières de Riadon, commune de Fléchat, près Rennes. Entré à l'école des arts d'Angers, il en sortit avec le prix d'honneur et se fit conducteur des ponts et chaussées au service de l'ingénieur en chef de Bordeaux. Vers 1839, dit son biographe, il fut chargé de

fonder et de diriger au Mans la première école de dessin qui y fut installée; plus tard, on le nomma agent voyer de cet arrondissement, puis en 1832, architecte voyer. A partir de ce moment il ne s'occupa plus que de la restauration de plusieurs églises et chapelles, notamment de l'église de la Providence de Ruillé et des chapelles des Carmélites du Mans et de Laval. David fit partie de la Société française pour la conservation des monuments historiques et en devint bientôt l'inspecteur de la 6e division comprenant l'archéologie ; il faisait aussi partie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe et du conseil municipal du Mans. On possède de David les travaux suivants :

*Lettre au* Courrier de la Sarthe *relativement à l'abattoir du Mans*, 1842.

*Résultat des fouilles qui viennent d'être faites à la Bourdonnière, à Saint-Saturnin*. (Congrès, 1844.)

*Mémoire sur les fonds votés par le conseil municipal du Mans le 19 septembre* 1848, brochure in-12.

*Notice sur les aqueducs et fontaines de la ville du Mans*, 1851, brochure in-12.

*Rapport au préfet de la Sarthe sur l'église de Vaas*, 1852.

*Remarques sur la maison de Saint-Bertrand*

*Souscription en faveur du Bon-Pasteur*, 1853.

*Mémoire sur l'influence des chemins de fer sur le commerce et l'industrie, ou les modifications que la création des chemins de fer devra exercer dans les habitudes industrielles et commerciales*, 1856.

*Notice sur l'ancienne seigneurie de la Faigne* (*Pontvallain*), 1856.

*Rapport sur le congrès scientifique tenu à Alençon*, 1857.

*De quelques anciens autels récemment découverts dans les églises du haut et du bas Maine*, 1859.

*Ruines gallo-romaines du Port-à-l'Abbesse*, 1858.

*Notices et descriptions d'un certain nombre d'autels-tables du* XIIIe *siècle récemment découverts dans les églises de Villaines-sous-Lucé, de Neuvy-en-Champagne, de Saône et d'Avesnières*, 1860.

*Notice sur la Cassine, église située près de Laval, monument inédit du bas Maine*, 1861.

Davoust Frédéric V. p. 454

ars 1811 + 2 Xbre 1880

Beaunay (Alfred comte) V. p. 456

+ 17 février 1856

*Rapport sur l'aqueduc nouvellement découvert dans les champs d'Isaac, près la ville du Mans.* (Résumé des travaux de la société française, in-8.)

*Rapport sur le congrès scientifique de Bordeaux*, 1861.

*Note sur des expériences entreprises dans la Gironde pour combattre la maladie de la vigne*, 1861.

*Pèlerinage dans la commune de Domfront-en-Champagne*, 1861.

*Note sur les moyens curatifs de la maladie de la vigne*, 1862.

*Note sur un météore observé en Touraine*, 1863.

*Étude historique sur Vivoin et son abbaye*, 1863.

*Du tarif des ouvrages de peinture, vitrerie, dans la ville du Mans*, 1868.

*Note sur une habitation préhistorique, découverte en Saintonge, en* 1869.

*Description d'un refuge découvert en* 1864 *dans le département de la Charente-Inférieure*, 1873.

*Compte rendu du* Dictionnaire topographique de la Dordogne, par le vicomte de Gourgnes, 1873.

*Lettre à l'*Union de la Sarthe, *relative à la famille Naveau.*

Presque tous ces travaux ont été publiés dans les Bulletins de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

## DE BOURQUENEY (Félix)

Le baron Félix de Bourqueney, ancien receveur général de la Sarthe, ancien censeur de la succursale de la Banque de France, directeur du Conseil d'administration de la Crèche du Mans, ancien président de la Société philharmonique de cette ville, est mort à Paris, le 5 décembre 1879, âgé de 84 ans, après une courte maladie. Ses services dans l'administration des finances lui avaient mérité le titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Le baron de Bourqueney était un homme excellent, aimable, doué d'un tact exquis, ami des beaux-arts qu'il savait dignement protéger et encourager; il était apprécié

et recherché dans le monde pour les qualités du cœur et la délicatesse de son esprit.

Le baron de Bourqueney était frère du vicomte de Bourqueney, ambassadeur à Vienne sous l'Empire.

## DE BROC (Charles-Léon)

Le 23 août 1863, l'une des familles les plus honorées et les plus anciennes de la noblesse de l'Anjou et du Maine a perdu un de ses membres, Charles-Léon marquis de Broc, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de Charles III d'Espagne.

## DE CARREY DE BELLEMARE (François)

D'une noble et très ancienne famille de Normandie, qui comptait des aïeux parmi les vaillants chevaliers que Guillaume le Conquérant mena, en 1066, à la conquête de l'Angleterre, ancien page de l'infortunée Marie-Antoinette, ancien officier, chevalier de Saint-Louis, maire de Beaumont-sur-Sarthe sous la Restauration, et démissionnaire en 1830, François de Carrey de Bellemare naquit à Beaumont-sur-Sarthe, en 1770. Vers l'âge de dix ans, écrit son biographe, il entra au collège de la Flèche et y fit une partie de ses études. Ses humanités à peu près achevées, il partit pour Paris et se rendit à la cour, où il fut reçu en qualité de page au service de la reine. Peu de temps après il en sortit poursuivi par les premiers mugissements de la révolution.

Retiré à Beaumont-sur-Sarthe au sein de sa famille, il fut bientôt obligé de faire ses adieux à sa mère; il quitta sa patrie, passa en Allemagne et alla se mettre dans l'armée des princes, dont il partagea jusqu'à la fin les bons et les mauvais jours. Après le licenciement de cette petite armée, il prit du service en Autriche.

Emigré pendant huit années et après avoir fait presque autant de campagnes, de Carrey de Bellemare fut fait prisonnier avec son régiment dans une bataille perdue par les Autrichiens, on l'amena en France et on le jeta dans les cachots. Grâce à sa connaissance de l'allemand, qu'il parlait

hapelle de Jumilhac dite de Richelieu
rie odet Richard Armand) v. p. 456
+ 1 Juillet 1880
hampagne p. 92

parfaitement, il put se faire passer pour Autrichien, être compris dans un échange de prisonniers et reprendre le chemin de l'Allemagne.

Bonaparte, devenu premier consul, ouvre les portes de la France aux émigrés ; de Carrey de Bellemare en profite et revient à Beaumont-sur-Sarthe près de sa mère. De son patrimoine il ne retrouva plus que sa maison de Beaumont et son château du bas Maine, dont la Révolution n'avait su que faire.

Une des grandes joies de Carrey de Bellemare, dans les aumônes qu'il faisait, et elles étaient nombreuses, c'était d'inviter à sa table, dix, douze et quinze *bonnes femmes*, des plus pauvres de la ville, de les servir lui-même et de partager leur dîner.

Il mourut à Beaumont-sur-Sarthe le 5 mai 1852.

## DE CONDREN DE SUZANNE (Antoine-Charles-Louis-Auguste)

Antoine-Charles-Louis-Auguste de Condren de Suzanne est né à Lagny (Aisne), le 2 juin 1791. Il est décédé au Mans, qu'il habitait depuis longtemps, le 27 avril 1875.

Il était le dernier représentant d'une noble famille, originaire de Picardie et remontant jusqu'au commencement du XIIIe siècle, comme le prouve une donation datée de 1212, faite par Guy de Condren, l'un de ses ancêtres, à l'abbaye du Parc aux Dames, au diocèse de Senlis.

Parmi les descendants de ce dernier, on remarque Richard de Condren, intendant général des fortifications de Normandie, en 1593, conseiller du roi Henri IV.

Un de ses fils, Charles de Condren, docteur en Sorbonne, fut élu supérieur général de l'Oratoire, en 1629. Remarquable par sa piété et ses éminentes vertus, il refusa le chapeau de cardinal et les archevêchés de Reims et de Lyon.

En 1676, Alexandre de Condren, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, capitaine des gardes, épousa Madeleine de Suzanne de Cardaillac. Depuis cette époque les aînés de famille qui avaient le titre de marquis, furent autorisés

à joindre le nom et les armes de Suzanne, au nom et aux armes de Condren.

Le nom de Condren est resté vénéré dans la célèbre congrégation enseignante de l'Oratoire dont Antoine de Condren tint à honneur de continuer cette belle vocation de l'enseignement, illustrée par l'un de ses oncles.

De Condren de Suzanne fit ses études au collège de Juilly, où il devint ensuite professeur.

En 1811, il fut admis à l'École normale supérieure, puis nommé professeur de quatrième au Lycée de Lyon en 1813, et en 1816 on le voit au collège royal d'Angers, successivement professeur de troisième, de seconde et de rhétorique.

Conseiller d'académie en 1831, il devint inspecteur en 1839.

Admis à la retraite, le 13 septembre 1848, il fut nommé inspecteur honoraire le 3 novembre suivant et vint habiter Le Mans.

Officier de l'université dès 1825, il obtint la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1845.

Bien qu'il se sentit peu d'inclination pour le mariage, de Condren épousa en 1825 la fille de Michel Boyer, professeur de rhétorique au collège du Mans. Il regrettait souvent de n'avoir pas embrassé la vocation religieuse.

## DE CHAMPAGNE (Jacques-Victor-Michel)

Jacques-Victor-Michel de Champagne, qui est entré au 22e régiment de ligne, fit en Prusse et en Pologne les campagnes de 1804, 1805, 1806, 1807 et 1808. De 1809 à 1812, il prit encore part aux guerres de Portugal et d'Espagne, où il fut fait prisonnier, avec son régiment, sous les ordres du maréchal Bourmont, à la bataille de Rapilaise.

Il fut porté, par le général Clausel, pour la décoration de la Légion d'honneur, pour avoir, à Sobral en Portugal, soutenu à la tête de huit grenadiers et d'un caporal, la charge d'un escadron de cavalerie anglaise qui voulait surprendre les avant-postes, comme ils avaient fait, huit jours auparavant, en enlevant la garde du camp. Signalé

une seconde fois pour la décoration, en 1814, lorsqu'il rentrait des prisons d'Angleterre, cette haute preuve de considération ne fut point confirmée.

Jacques-Victor de Champagne est mort à Sablé le 30 mars 1853 ; il était né à Caen en 1787.

## DE CHOURSES (Louis-Jacques-Emmanuel-Marie)

Louis-Jacques-Emmanuel-Marie de Chourses, né le 15 septembre 1763, au Mans, paroisse de Saint-Pierre-le-Réitéré, entra à l'âge de 12 ans aux pages de Monsieur, comte de Provence. En quittant les pages, il fut nommé lieutenant dans le régiment de dragons du marquis de la Châtre. En 1790, la compagnie de chasseurs de la garde nationale du Mans le nomma à l'unanimité capitaine de la compagnie. Forcé l'année suivante de s'expatrier, il servit dans l'armée de Condé et revint en France en 1800. A la Restauration, il fit partie, en qualité d'officier supérieur, des gardes de la porte et reçut la croix de chevalier de Saint-Louis. Après plus de 30 ans de service, il se retira de la vie militaire.

De Chourses est mort à Paris, le 30 novembre 1850. Il était d'une exquise politesse, affable, bienveillant et très charitable.

## DE CLERMONT-GALLERANDE

Le 27 mars 1878, le comte de Clermont-Gallerande est mort au château des Pilletières. C'était un des rares survivants de la campagne de Russie, où il servit dans les vélites de la garde. Il reçut la croix à l'âge de dix-sept ans, pour sa belle conduite au combat de Hanau (30 octobre 1813). Garde du corps pendant la Restauration, il se retira, en 1830, à Clermont (Sarthe), habité par sa famille depuis des siècles. Toutes les communes environnantes ont assisté à ses obsèques.

De Clermont-Gallerande était antiquaire et numismate, il possédait une collection nombreuse et fort riche d'anciennes monnaies de France, tant royales que baronales et

épiscopales et il avait réuni, dans son cabinet, une série d'armes antiques non moins importantes. Il possédait aussi les clefs de la ville du Mans, offertes à Henri IV, en 1589.

## DE CLINCHAMP (Auguste)

Le vicomte Auguste de Clinchamp, né le 12 mars 1792, est mort vers 1860. On lui doit :

*Précis sur la culture de la betterave et de son influence sur la prospérité de l'agriculture en France*, Paris, 1837, in-8.

*Essai sur la situation de l'industrie chevaline et sur les moyens de régénération*, 1842, in-8.

*De la richesse mobilière et de la nécessité de la créer en France, essai sur le crédit foncier, le crédit agricole et l'instruction agricole*, Paris, 1849, in-8.

## DE CLINCHAMP (Jules)

Né à Saint-Marceau, le 19 pluviôse an III, le vicomte Jules de Clinchamp est décédé au Mans, qu'il habitait depuis de longues années, le 26 novembre 1855. Il était brave comme l'épée qu'il avait portée au service de la monarchie, inébranlable dans ses convictions, mais tolérant sans faiblesse pour les opinions des autres. D'une énergie à toute épreuve, on était sûr de le rencontrer au premier rang, là où il y avait un danger à courir et chaque fois que la cause de l'ordre était menacée.

## DE CORDOEN (Félix-Siméon-Jacques)

Félix-Siméon-Jacques de Cordoën naquit à Mortain (Manche), le 15 mars 1811. Il fit dans cette ville de fortes études et vint ensuite à Paris pour s'y préparer à l'École polytechnique, mais il abandonna bientôt ce projet et se livra à l'étude du droit, pour laquelle il avait plus d'aptitude, puis il revint faire son stage à Mortain.

De Cordoën entra dans la magistrature le 11 décembre 1835, comme substitut à Saint-Calais; il forma dans cette

v. p. 457

De Carrdeu, p. 91

ville une liaison, qui ne s'est jamais démentie, avec un jeune sous-préfet, M. Dubessey, qu'il devait retrouver plus tard préfet à Orléans et conseiller d'État à Paris.

De Cordoën fut nommé substitut à Mortagne le 12 juillet 1838 ; à Coutances (Manche), le 29 octobre 1840 ; procureur du roi à Bayeux, le 4 octobre 1841 ; en 1846 on le fit chevalier de la Légion d'honneur. La révolution de 1848 le révoqua le 25 mars 1848, et il devint avocat à Bayeux. Le 1er mars 1849, on le nomma procureur de la république à Caen ; en 1850 on l'appela au parquet de Rouen. Le 23 octobre 1852, il devint procureur général à Agen, le 29 janvier 1853, procureur général à Orléans, puis en 1856, procureur général à Paris, et fait commandeur de la Légion d'honneur en 1861 ; le 4 décembre même année, conseiller à la cour de cassation, puis le parquet de la cour impériale de Paris lui fut confié.

De Cordoën succomba à Paris, le 10 mars 1864, à une apoplexie pulmonaire foudroyante. Pendant le procès des Italiens il avait eu le pressentiment de sa mort ; après son réquisitoire dans cette affaire, il se sentit en proie à une surexcitation si grande, qu'il dit à l'un de ses substituts : « Je n'y survivrai pas. »

De Cordoën était un homme de bien dans toute la force du terme ; un magistrat d'une fermeté calme et douce, mais inflexiblement dévoué à tout ce qui était juste ; de l'intelligence la plus droite, des relations les plus bienveillantes et les plus sûres, aussi ceux qui l'approchaient étaient invinciblement entraînés à mettre en lui leur confiance et jamais cette confiance n'était trompée. L'estime qu'il inspirait s'était répandue partout comme un parfum pénétrant et on avait le sentiment que ce magistrat était un noble caractère.

## DE COUTARD (Louis-François)

La commune de Ballon a vu naître, le 19 février 1769, Louis-François Coutard. Engagé en 1792, il servit dans les armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et d'Italie.

En 1806, il était en Hollande avec le roi Louis. Il com-

battit en Prusse, en Russie, en Espagne et en France. Au siège d'Orlonn-Mure, dans le royaume de Naples, il escalada les remparts, s'élança dans la place par une embrasure armée d'une pièce de quatre chargée à mitraille. En treize jours, il réduisit les trois provinces des Abruzzes, enleva sept pièces de canon et trois drapeaux.

En 1809, le maréchal Davoust chargea le soixante-cinquième régiment de ligne, commandé par le colonel Coutard, dit Théodore Anne, « de fermer les portes de Ratisbonne, de garder cette ville qui n'avait qu'une simple chemise pour toute fortification, de barricader les rues et de se défendre à outrance jusqu'à ce qu'on le dégageât. »

Le 19 avril, « le colonel comte de Coutard eut affaire à l'armée de Bohême, forte de 40,000 hommes, et lui résista avec une extrême vigueur, si bien qu'il tua plus de 800 hommes à l'ennemi; » mais pressé entre deux armées, n'ayant plus un coup de fusil à tirer, et ne pouvant, du haut des murs ou des rues barricadées, se défendre avec ses baïonnettes, il fut forcé de se rendre. Le soixante-cinquième régiment était composé de 1,800 hommes, et les deux armées qui enveloppaient Ratisbonne, le 20, réunissaient 76,000 hommes.

Quelque temps après, il reçut le grade de général de brigade; en 1812, le titre de baron et la croix d'officier de la Légion d'honneur. En 1814, Louis XVIII le nomma commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. En 1815, on lui donna le commandement de la sixième division militaire, et en 1816 on lui accorda le titre de comte.

Plus tard, il fut fait commandeur de Saint-Louis, et en 1823 grand'croix de cet ordre. En 1820, grand officier de la Légion d'honneur, « il reçut, en 1828, la grand'croix des mains de Charles X. Il était en outre un des trente-deux gentilshommes de la chambre du roi, honneur réservé aux grands services, fonction qui approchait de la personne royale et était à la fois une marque d'estime, de confiance et d'affection de la part du monarque. » Enfin, le général comte de Coutard était un des députés nommés par le département de la Sarthe (1827-1830). Il était décoré de la

croix du mérite militaire de Maximilien-Joseph de Bavière et de l'ordre royal de Hollande. En 1830, il commandait en France la première division militaire. Quand la révolution de juillet éclata, il était au Mans à présider le collège électoral qui lui avait confié le mandat législatif ; il se rendit tout de suite à Paris, mais à son arrivée il trouva tout fini. Il quitta le service et resta fidèle à ses convictions politiques.

« Le général comte de Coutard, dit Laurentie, est un des noms militaires dont la gloire est la plus chère à ceux qui honorent la fidélité et le courage.

« Sa fortune avait commencé sous la République, et avait grandi sous l'Empire par de beaux faits d'armes; elle s'était achevée sous la Restauration par de nobles vertus. De Coutard fut de ceux qui surent le mieux comprendre ce qu'il y avait de touchant et de patriotique dans l'association de la gloire nouvelle et de la vieille gloire, telle que la venait sanctionner l'admirable génie des rois de France. Ni Louis XVIII, ni Charles X n'avaient demandé au général de Coutard la liste de ses aïeux ; pour l'un et pour l'autre, son titre d'honneur fut l'éclat de sa vie, et lui-même était fier de n'avoir pas à invoquer une autre chevalerie que celle de la valeur de ses services. Un jour, il disait à M. le duc d'Angoulême qu'il n'était qu'un fils de paysan. « Pourquoi le rappeler ? » lui dit un courtisan. — « Pensez-vous, répondit le général de Coutard, que ce soit par modestie ? »

Le général de Coutard est décédé à Paris, le 19 mars 1852, vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

On possède de lui un *Discours au deuxième Collège électoral de Mamers*. Le Mans, 1822, in-4°.

### DE FESQUES DE LA ROCHEBOUSSEAU (Albert-Ferdinand-Eugène)

Né à Paris en 1801, d'une des plus anciennes familles de l'Anjou, de Fesques de la Rochebousseau entra au service à dix-sept ans, dans les hussards de Carignan, puis dans les chasseurs de la garde royale.

Dix ans après, il quitta le service et vint habiter son domaine de La Flotte, situé à Lavenay (Sarthe).

De Fesques de la Rochebousseau épousa, en 1829 M[lle] de Colbert de Maulevrier, arrière-petite-fille de Malesherbes, défenseur de Louis XVI.

De Fesques de la Rochebousseau fut nommé maire de Lavenay en 1848, il est décédé dans cette commune le 6 août 1853, vivement regretté; il était le conseil et l'arbitre des habitants de la contrée et sa charité était inépuisable.

## DE FOUCAULT (Léopold)

Le comte Léopold de Foucault, né en 1803, à Brazay (Eure), entra à l'Ecole polytechnique en 1821 et en sortit pour aller dans la marine royale. Il fit ses premières armes sous les ordres de l'officier Bruat, qui est devenu amiral, il assista à la bataille de Navarin qui devait amener l'affranchissement de la Grèce. Quelques années après, il navigua sur les côtes d'Afrique et de Portugal, il prit à bord de la *Cybèle*, une part active à la glorieuse expédition d'Alger.

En 1830, le comte de Foucault renonça à son grade d'enseigne de vaisseau et rentra dans la vie privée. Deux fois il fut nommé membre du Conseil général du département de la Mayenne, et en 1847, la Société d'assurance mutuelle immobilière du Mans contre l'incendie le chargea d'être son directeur; il conserva ces importantes fonctions jusqu'au jour de son décès.

Le comte de Foucault est décédé à sa terre d'Averton, le 12 décembre 1858, il a été inhumé au château de Lorgerie, près d'Averton (Mayenne).

Le comte de Foucault était allié par son mariage à l'illustre famille Pasquier.

## DE HENNEZEL D'ORMOIS (Charles-Louis-Ernest)

Charles-Louis-Ernest de Hennezel d'Ormois naquit en 1807, à Francfort-sur-le-Mein. Il fit de brillantes et solides études au collège de Reims, puis entra très jeune à l'École polytechnique, d'où il sortit le troisième pour aller dans le corps des mines. A la fin de ses trois années d'École

de Foucault (Charles) v. p. 457
18 7bre 1778 + 19 Juin 1873.

de Grandval (Grégoire Étienne Imfant
19 août 1807 + 19 août 1875
v. p. 447

d'application, il fut, comme aspirant ingénieur, chargé à Mézières des fonctions d'ingénieur ordinaire. Il dirigea plus tard des mines de cuivre dans le département du Rhône et s'occupa de recherches métallurgiques dans le Rouergue.

Ingénieur des mines dans le département de la Sarthe pendant près de vingt ans, il fit partie du conseil municipal du Mans et de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Le gouvernement le nomma chevalier de la Légion d'honneur. En 1858, il devint ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique de Paris, puis inspecteur des carrières de la Seine. A la suite de missions qu'il remplit, à diverses époques, en Angleterre, en Allemagne et en Espagne, on le nomma officier de la Légion d'honneur, inspecteur général des mines, d'abord de deuxième classe, et enfin de première classe en mars 1869. Il fut à plusieurs reprises membre de différentes commissions scientifiques, et on le désigna pour faire partie des conseils de perfectionnement des études de l'École polytechnique et de l'École des mines.

De Hennezel d'Ormois est mort à Paris, le 5 mars 1871.

De Hennezel d'Ormois nous a laissé :

*Emploi de la marne dans le département de la Sarthe.*

*Notice sur la préparation mécanique des minerais de plomb du Hartz.* Brochure, Paris, 1843, in-8°.

*Service des cours d'eau non navigables, dans le département de la Sarthe.* Brochure, 1848.

*Rapport sur la décoloration des sables ferrugineux par les racines des végétaux,* 1848.

*Des irrigations dans le département de la Sarthe,* 1848.

*Notice sur l'exploitation des métaux autres que le fer,* 1849.

*Rapport sur le mémoire présenté au concours de* 1849, *pour le prix de statistique agricole,* 1850.

*De l'emploi de la chaux dans l'agriculture de la Sarthe,* 1850.

*Rapport sur les irrigations de la Sarthe,* 1850.

*Rapport sur la pompe Lechesne,* 1850.

*Des irrigations,* 1852.

*Observations sur une roue hydraulique*, 1854.

*Note sur la chaux, la houille, le bois de pin*, 1854.

*Rapport sur une brochure de drainage du marquis de Bryas*, 1854.

*Instruction sur le drainage publiée sous les auspices de M. le Préfet de la Sarthe*, 1851, 1855, in-12.

*Note sur la composition du terrain crétacé du département de la Sarthe*, 1857.

*Mémoire sur les irrigations dans le département de la Sarthe*, 1859.

*Rapport sur les mouvements des terrains qui se sont produits dans le quartier Saint-Vincent*, 1860.

Presque tous ces travaux ont été publiés dans le Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Il est encore auteur de plusieurs rapports au conseil municipal du Mans.

## DE LAAGE (Pierre)

Pierre de Laage, ancien maire de Pontvallain, lauréat des concours agricoles de Nevers, de Tours, du Mans, etc., est décédé à Pontvallain en 1865.

Pierre de Laage avait joué un rôle important dans ces exhibitions d'animaux remarquables, produit d'une agriculture perfectionnée, et qui sont le résultat aussi bien du choix des races que des soins incessants qui leur sont apportés sous le rapport de l'alimentation et de l'hygiène.

## DE LA BONNINIÈRE DE BEAUMONT (Gustave-Auguste)

Gustave-Auguste de la Bonninière de Beaumont, homme politique et écrivain français, membre de l'Institut, né à Beaumont-la-Chartre (Sarthe) le 16 février 1802, entra en 1824 dans la magistrature, et fut successivement substitut du procureur du Roi à Arcis-sur-Aube, à Versailles et à Paris. En 1831, il fut chargé, avec M. A. de Tocqueville, son ancien collègue au tribunal de Versailles, d'aller étudier, aux États-Unis, le système pénitentiaire.

A son retour d'Amérique en 1832, il fut désigné pour

porter la parole au nom du ministère public dans un procès en diffamation que M[me] de Feuchères intentait à la famille de Rohan. Ne voulant pas signaler la reprise de ses fonctions par une apologie qui répugnait à sa conscience, il allégua que, par suite de sa longue absence, il ne connaissait pas assez le drame de Saint-Leu pour juger les imputations qu'il provoquait. Ses excuses ne furent pas admises, et enfin, sur son refus positif, il fut révoqué de ses fonctions.

Elu, en 1839, député de la Sarthe, de Beaumont a constamment représenté ce département jusqu'en 1852. Ses votes étaient en général ceux du centre gauche où il siégeait à côté de MM. Barrot et de Tocqueville. Mais il prêtait son concours au gouvernement dans toutes les questions relatives aux chemins de fer et à l'Algérie, il les avait étudiées sur les lieux mêmes, et les plus importantes furent résolues dans le sens de ses propositions. C'est sur son rapport que le chemin de fer de Paris à Orléans fut voté, et, à sa demande, que le système d'un minimum d'intérêt garanti aux actionnaires, fut consacré en matière de travaux publics. La colonisation de l'Afrique et les intérêts maritimes d'Alger trouvèrent aussi en lui leur défenseur. Opposé à la politique générale du gouvernement, il s'élevait surtout contre la corruption électorale. C'est lui qui fit voter, en 1842, une enquête sur ce qu'on appelait alors « l'abus des influences ». Il craignait qu'un régime qui semblait vivre d'un tel abus ne finît par en mourir.

Les événements de 1848 justifièrent ses prévisions. Appelé aux Tuileries le 24 février, il y trouva la plupart de ses amis de l'opposition, chargés trop tard de sauver la dynastie. Nommé représentant du peuple dans le département de la Sarthe, le cinquième sur douze, il fut élu vice-président de l'Assemblée constituante et siégea, comme tel, dans le comité de constitution. Le général Cavaignac le nomma (1[er] août 1848) ambassadeur de France à Londres; il se démit de ses fonctions le jour même de l'élection du prince Louis-Napoléon, et vint alors reprendre son siège à l'Assemblée. Il se rapprocha de nouveau du pouvoir en voyant entrer au ministère MM. O. Barrot, Dufaure, Lanjuinais

et de Tocqueville, et il accepta l'ambassade de Vienne, mais il n'hésita pas à y renoncer aussitôt après le renvoi du ministère qui la lui avait confiée. Au 2 décembre 1851, il fut un des députés qui se réunirent à la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement. Arrêté, conduit à la caserne du quai d'Orsay, il fut ensuite incarcéré au fort du Mont-Valérien. Mis en liberté, il se retira dans sa terre patrimoniale qu'il ne quitta que pour venir prendre part aux travaux de l'Institut. Il faisait partie, depuis 1841, de l'Académie des sciences morales et politiques, ou il avait remplacé, dans la section de la morale, le comte de Pessac.

En 1836, il épousa une petite-fille de Lafayette, sa cousine. Il fut décoré de la Légion d'honneur le 2 juin 1837.

Gustave de Beaumont s'est d'abord fait connaître comme écrivain en publiant, avec M. A. de Tocqueville, le *Traité du système pénitencier aux Etats-Unis et de son application à la France* (1833, in-8; 3e édition, 1845, in-18), fruit commun de leur voyage. Il a donné ensuite : *Marie, ou l'esclavage aux Etats-Unis* (1835, 2 vol. in-8o), tableau aussi saisissant, mais mieux composé que l'*Oncle Tom*, de Mme Beecker-Stowe, et l'*Irlande sociale, politique et religieuse* (1839, 2 vol. in-8o ; 5e édition, 1842, in-12). Ces trois ouvrages, couronnés par l'Académie française, ont été inspirés par le même sentiment, et l'auteur, en peignant tour à tour la condition dégradante d'une classe, les préjugés iniques envers une race ou les misères d'un peuple, a voulu manifester toujours, dans sa sympathie pour les victimes, son éloignement pour toute espèce d'arbitraire ou de tyrannie. (Dictionn. des Contemp.)

Gustave de Beaumont est décédé à Tours, où il séjournait depuis quelques mois avec sa famille, le 2 avril 1866.

Le 6 avril, on célébra dans la chapelle de la communauté de Picpus, à Paris, un service funèbre pour Gustave de Beaumont, dont le corps a été ramené de Tours pour être déposé dans le cimetière des familles qui ont été immolées par Robespierre, pendant les six dernières semaines de la Terreur, sur la place du Trône, où la guillotine avait été transportée.

v. p. 458

Lasalle (Paul) v. p. 458
n 1812 + 30 juill. 1845

Une foule immense était venue rendre les derniers honneurs à Gustave de Beaumont.

La vie de Gustave de Beaumont fut celle d'un long dévouement à la cause de la justice et de l'humanité. Il fut libéral dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire, qu'il le fut non seulement par les convictions politiques et l'intelligence, mais aussi par le cœur; sa mort, qui est une perte cruelle pour le département de la Sarthe, a été vivement ressentie par tous les esprits qui aiment la loyauté, l'indépendance de caractère, le dévouement à la science et la dignité de la vie. Gustave de Beaumont était une des plus pures illustrations de notre pays. Ses adversaires l'honoraient autant que l'aimaient ceux qui avaient le bonheur de vivre dans son intimité.

## DE LA PORTE (Ambroise)

Ambroise de La Porte naquit au château de la Blanchardière, près du Mans, le 18 août 1793; élève du collège de La Flèche, il y fit de brillantes études.

En 1812, il partit comme garde d'honneur, fit en cette qualité la campagne de 1813, en Allemagne, et se signala surtout à la bataille de Leipsick, où il fut blessé au front d'un coup de sabre.

Rentré en France, à la paix, il se livra tout entier à l'agriculture, et ne quitta plus sa terre de Montaupin, donnant du travail aux hommes valides et venant généreusement au secours des infirmes qui sollicitaient sa bienveillance.

Maire, pendant de longues années, de la commune d'Oizé, et représentant du canton de Pontvallain au Conseil général de la Sarthe, il veilla avec intelligence et avec zèle sur les intérêts de ses administrés et de ses mandants.

Il est décédé le 12 février 1866. (Mém. biog. des illust. et homm. rem. de l'ép. contemp.)

## DE LAVALLÉE (Alexandre-Ferdinand-Edouard)

Alexandre-Ferdinand-Edouard de Lavallée est né le 9 mai 1787, à Saint-Laurent-du-Tentement (Eure).

Le 26 avril 1806, il entrait en qualité de vélite au régiment de chasseurs à pied de la garde impériale ; le 2 août 1812, il passait capitaine, après avoir assisté aux victoires de nos armées du sud au nord de l'Europe.

Voici la liste de ses campagnes de 1806 à 1823 : Prusse et Pologne, 1806 et 1807 ; — Italie, 1808 ; — Allemagne, 1809 ; — Illyrie, 1810 et 1811 ; — Russie, 1812 ; — Allemagne, 1813 ; — Belgique, 1815 ; — Espagne, 1823. — Le 12 février 1813, il était nommé chevalier de la Légion d'honneur, et le 18 novembre chevalier de l'ordre royal et militaire espagnol de Saint-Ferdinand, de deuxième classe. De Lavallée était aussi médaillé de Sainte-Hélène.

« On vient de voir, dit la *Sarthe*, qu'il fit la campagne de Russie. On cite de lui, entre autres, une action d'éclat, le 24 octobre 1812, à la bataille de Mala-Jaroslavetz.

« Le prince Eugène avait ordonné à la 14e division d'aller remplacer la 13e à l'attaque de la ville, il fallait s'emparer d'une porte que les Russes défendaient avec acharnement, et en faisant un feu terrible : de là un moment d'hésitation dans les rangs de nos soldats.

« Mais le capitaine de Lavallée, son shako au bout de son épée, s'élance à la tête des carabiniers, en criant : « En avant, brave 18e ! » Il enlève le régiment qui charge à la baïonnette, franchit le premier obstacle, et, suivi du 18e, il repousse les Russes qui abandonnent leurs positions et fuient épouvantés de toutes parts.

« Le soir de cette journée, le prince Eugène faisait chaleureusement complimenter le régiment.

« Le capitaine de Lavallée fut encore cité avantageusement dans un rapport à l'Empereur par le général Laplane, gouverneur de Glagau, à l'occasion d'une sortie, le 7 mai 1813, contre les assiégeants de cette ville. Toujours à la tête de soldats, notre héros se rendait maître d'une tranchée ennemie, et faisait à lui seul quatre prisonniers.

« Fait prisonnier à la bataille de Leipsick, le 18 octobre 1813, de Lavallée ne rentrait en France que le 30 mai 1814. »

De Lavallée, qui habitait Le Mans depuis plusieurs années, est mort le 11 décembre 1869.

## DE LA VOYRIE (André-Auguste)

André-Auguste de La Voyrie naquit au château de la Domangère (Loire-Inférieure.) vers 1778. Il avait à peine 14 ans lorsque l'insurrection vendéenne éclata. Il prit son fusil, suivit son père, ancien officier, pour défendre *les familles et les autels*.

De La Voyrie assista aux combats des Sables-d'Olonne et de la Grève, et fit vaillamment ses premières armes. Il s'attacha particulièrement au général Charette, le suivit dans toutes ses expéditions militaires et devint l'un de ses compagnons les plus fidèles.

Il assista à toutes les grandes batailles de la Vendée, affrontant les périls et comptant son sang et sa vie pour rien.

Il passa la Loire, entra dans Savenay et dans le Mans, fut employé dans plusieurs négociations importantes, qu'il sut toutes faire réussir ; enfin, il vit périr son père, sa mère, son oncle, brigadier des armées navales, ses nombreux cousins germains et le dernier de tous, le jeune Victor de La Voyrie, héros de 15 ans, qui, à la prise de Noirmoutier, fut tué à coups de baïonnette dans la poitrine, pour n'avoir voulu ni se rendre, ni reculer.... N'est-ce pas là une glorieuse légion de martyrs ?..

Après la dernière pacification il revint à la Domangère ; il trouva ses biens vendus et son château brûlé. Il se créa une modeste demeure dans un coin du château que le feu avait épargné. A la rentrée des Bourbons, il fut nommé officier dans les gardes du corps de Monsieur, comte d'Artois. Après les Cent-Jours, il fut nommé chef d'état-major, à Toulouse. En 1823, il fit la campagne d'Espagne, sous les ordres de Mgr le duc d'Angoulême. A son retour, il fut nommé colonel de gendarmerie à Niort. Il est mort à la Domangère au mois d'août 1853. Un seul

de ses vieux camarades, Charles de Lézardières, suivait son cercueil. Il avait combattu près de lui, avait été fait prisonnier avec lui... Tous les autres étaient morts.

De La Voyrie est issu d'une des plus anciennes familles du Poitou, qui a donné, il y a 500 ans, son premier évêque à la ville de Luçon. De la Voyrie était officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne. Il avait épousé Mademoiselle d'Arlanges, issue d'une des familles du Maine les plus anciennes et les plus considérées.

## DE LEMUD (Georges)

Georges de Lemud, lieutenant-colonel, commandant en second le Prytanée militaire de la Flèche, a succombé, le 16 septembre 1874, à une courte maladie.

Le lieutenant-colonel de Lemud appartenait à l'un des départements qu'une guerre funeste a ravis à la France. Né à Thionville (Moselle), le 14 février 1825, il fut après de solides et sérieuses études, admis en 1843 à l'École spéciale militaire, d'où il sortit, deux ans après, comme sous-lieutenant au 71e de ligne. Promu lieutenant en 1848, il rentra à Saint-Cyr avec l'emploi de répétiteur d'histoire, de géographie et de statistique militaire. Nommé capitaine en 1854, il fut maintenu à cette école, en qualité de professeur d'administration, d'art et d'histoire militaires, fonctions dont il s'acquitta avec savoir, distinction et succès, pendant neuf années consécutives, dans le cours desquelles il obtint la décoration de chevalier de la Légion d'honneur, le 12 août 1864, et le grade de chef de bataillon en 1869.

Au début de la guerre de 1870, il devint officier d'ordonnance du général Trochu, qui professait pour lui la plus haute estime, et, pendant le siège de Paris, il lui prêta le concours le plus actif et le plus dévoué. Les services remarquables qu'il rendit pendant ce malheureux siège lui valurent le grade de lieutenant-colonel, le 27 janvier 1871. Après le rétablissement de la paix, il fut désigné pour remplir au Prytanée militaire l'emploi de commandant en second.

Lentilhac (Gustave Félix Charles Victor) V. p. 460
7bre 1831 + 29 avril 1880
. 461 pour de Lestang

Le 9 août 1873, il fut nommé officier de la Légion d'honneur.

Une carrière brillante lui aurait été réservée, si une mort prématurée n'était venue l'enlever à l'âge de 49 ans. Homme de cœur autant que d'esprit, il réservait toutes ses affections à sa famille et à quelques bons amis dont il était sincèrement aimé.

## DE LESTANG (Gustave-Hilarion-Vincent)

Gustave-Hilarion-Vincent de Lestang, ancien lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, le 10 mai 1879, était né au Mans, le 26 juin 1805. Il avait fait ses études au collège de cette ville, puis il était entré à l'École polythecnique.

De Lestang s'est occupé avec succès, pendant sa laborieuse retraite, de l'histoire féodale du Maine. Il passait ses jours depuis de longues années dans les bibliothèques de Paris; aussi personne ne connaissait mieux que lui l'origine des anciennes familles de cette province, et pour tous ceux qui s'occupaient de travaux historiques, il se montrait d'une obligeance extrême à leur être utile ; dans nos recherches historiques sur le canton de Mayet, il nous a fourni un grand nombre de documents.

Les travaux de Gustave de Lestang ont été l'objet de flatteuses distinctions.

Deux médailles d'or obtenues en 1849 et en 1852, signalèrent à l'attention ses productions, sa *Notice sur Malicorne et ses premiers seigneurs*, qui n'a pas été imprimée et sa *Dissertation sur les incursions normandes dans le Maine*. Le Mans, 1853, in-8°.

La plupart des publications de Gustave de Lestang sont insérées dans la collection du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*. En voici les titres :

*De la part prise par les habitants de la province du Maine à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant*. Tome XI.

*Notices bibliographiques pour servir à l'histoire de la province du Maine*, 1849.

*Rapport sur le congrès des délégués des sociétés savantes des départements, section d'histoire et de littérature.* T. XI.

*Extrait du journal de Jean Bougard, bourgeois du Mans.* Tome XIII.

*Du nom de Cléopas que portait autrefois un canton de Berçay.* Tome XIV.

*Rapport sur le congrès général des sociétés savantes*, 1859.

*Documents topographiques sur la ville du Mans pour le* XIVe *et le* XVe *siècle.* Tome XV.

*Martyrologe de l'abbaye de Saint-Julien du Pré.* Tome XV.

*Notice sur la vie de François Bourdon-Durocher*, 1861.

*Compte rendu des séances du congrès général des sociétés savantes*, 1862.

*Noms et qualités des habitants du Maine et de l'Anjou, qui, en 1301, appelèrent au parlement, après avoir été condamné par la Cour du Comte, comme ayant refusé de fournir l'aide levée pour le mariage d'Isabelle de Valois.* Tome XVI.

*Analyse de quelques titres inédits concernant les possessions de la Trappe aux environs de Ballon.* Tome XVIII.

*Vente de biens appartenant au clergé sous Charles IX.* Tome XVIII.

*Monographie des seigneurs de Sillé-le-Guillaume, publiée dans le Maine et l'Anjou* du baron de Wismes.

*Ballon au* XIe *siècle*, publié dans la *Revue historique et archéologique du Maine.*

## DÉLOGÉ (François)

François Délogé, né en 1768, à..., manifesta dès son jeune âge un goût prononcé pour les idées religieuses; il fit sa théologie à Angers et reçut la tonsure de Monseigneur de Lorry, alors évêque de cette ville.

Délogé traversa les mauvais jours avec dignité, non sans danger, car on l'incarcéra à Lassay et à Pré-en-Pail, pour avoir exercé le culte catholique alors qu'il était supprimé.

Reçu prêtre à Paris en 1800, placé comme missionnaire à Viré, puis à Saint-Ouen-en-Belin, il devint ensuite curé

de Fontenay et de Marollette. Ce saint prêtre, dont la carrière a été simple et sans éclat, n'a jamais, comme tant d'autres, fait de serment à la République.

Délogé est décédé à Ravigny, le 16 décembre 1855.

## DUC DE LUYNES (Charles-Honoré Emmanuel-d'Albert)

Le 2 décembre 1870, entre Loigny et Nonneville, fut blessé le duc Charles-Honoré-Emmanuel-d'Albert de Luynes; transporté dans ce dernier village, il rendit le dernier soupir. Au moment d'être déposé dans une fosse il fut reconnu; des mains pieuses l'ensevelirent à part.

Mais le brave homme, dans le jardin duquel avait reposé pendant quelques jours celui qui fut le duc de Luynes, voulut que ce coin de terre fût désormais un terrain bénit. Trop pauvre pour ériger lui-même un monument qui conservât le souvenir de cet événement, il offrit du moins le terrain. Madame la duchesse, informée de ces intentions qui répondaient si bien à ses vœux les plus chers, s'entendit avec le curé de Loigny pour réaliser ce projet. Aujourd'hui s'élève à l'entrée de Nonneville, un très beau calvaire en pierre. Sur les plaques de marbre incrustées dans le piédestal, on lit les inscriptions suivantes :

I

Ici ont reposé, du 7 au
14 décembre 1870,
les précieux restes de
CHARLES-HONORÉ-EMMANUEL
D'ALBERT DE LUYNES
DUC DE LUYNES ET DE CHEVREUSE
ancien sous-lieutenant aux
zouaves pontificaux
capitaine-adjudant-major
au 1er bataillon des
mobiles de la Sarthe
glorieusement tombé
au champ d'honneur
à la bataille de Loigny
le 2 décembre 1870
à l'âge de 25 ans.

II

Il n'a pas craint de quitter sa femme et ses petits enfants, et il a donné son sang pour la défense de son pays.

« Que la pensée de sa foi si vive, de sa religion si sincère, demeure à jamais dans nos âmes! Elle seule peut modérer notre douleur. »

(LACORDAIRE.)

« Il était dans la disposition de vivre avec honneur ou de mourir généreusement. »

(*Liv. I des Mach.*, c. IV, v. 35.)

III

« Quel est celui qui se lèvera pour le combat de son pays? — J'ai répondu : C'est moi, advienne que pourra. »

« A Dieu ne plaise que je veuille épargner ma vie tant que nous serons dans l'affliction ; car je ne suis pas meilleur que mes frères. »

(*Liv. des Mach.*, c. XIII, v. 5.)

« Et, prenant les armes le premier, il exhorta les autres à s'exposer comme lui au péril. »

(*Liv. des Mach.*, c. XI, v. 7.)

« Si notre heure est arrivée, mourons courageusement pour nos frères, et ne souillons point notre gloire d'aucune tache. »

(*Liv. I des Mach.*, c. IX, v. 10.)

« Souvenez-vous de moi dans vos prières, vous tous qui fûtes mes amis. »

C'est cette croix que M. le curé de Loigny, assisté de deux confrères, bénissait, le 4 décembre 1871.

Après le service solennel pour le repos de l'âme du défunt, le cortège se rendit à Nonneville. On remarquait dans l'assistance M. le général de Gramont, M. le duc de Lesparre, M. Rey, capitaine des mobiles d'Eure-et-Loir, que ses voyages en Orient avaient mis en relation avec les ducs de Luynes, puis des amis de la famille et des serviteurs dont le dévouement a fait des amis et enfin des habitants de la paroisse.

Meuilly (Anselme) v. p. 462
+ 4 Xbre 1870

Muilly (Ferry Paul Alexandre) v. p. 462
1821 + 1874

## DE MAILLY (Adrien-Auguste-Almaric)

Noble et ancienne famille de Picardie, qui tire son nom de la terre de Mailly, près d'Amiens, qui a produit un grand nombre d'hommes marquants : guerriers, prélats, hommes d'État, écrivains, etc. Elle possédait le marquisat de Nesle, ce qui valait au chef de la famille le titre de *premier marquis de France*. — On connait surtout : François de Mailly (1658-1721) qui fut cardinal et archevêque de Reims; le chevalier de Mailly, filleul de Louis XIV, auteur de plusieurs ouvrages (1724). — Auguste comte de Mailly-d'Haucourt, prince d'Orange, maréchal de France, qui fit avec distinction toutes les campagnes de Louis XV, gouverna le Roussillon, où il fit fleurir l'agriculture, le commerce et les arts, et se signala au 10 août 1792 par son dévouement chevaleresque pour le roi; arrêté par ordre de Lebon, il périt sur l'échafaud à Arras en 1794, âgé de 86 ans.

Le comte Adrien-Auguste-Almaric de Mailly, marquis de Nesle et d'Haucourt, né à Paris le 19 février 1792, est fils du maréchal de Mailly dont nous venons de parler. Élève des écoles militaires de Saint-Cyr et de Saint-Germain il en sortit en 1811, avec le grade de sous-lieutenant de carabiniers et fit la campagne de Russie, où il fut blessé à la poitrine sur la route de Kalouga. Sous la Restauration, il remplit les fonctions d'aide de camp auprès des ducs de Berry et de Bordeaux, Officier de la Légion d'honneur en 1814, il fut promu, en 1824, au grade de lieutenant-colonel. Nommé pair de France, le 17 août 1815, de Mailly prit part, dès qu'il put siéger, aux travaux de la Chambre, se signala par son dévouement aux institutions monarchiques et donna sa démission à l'avènement de Louis-Philippe, en 1830. Marié en 1816, à Mlle Henriette-Eugénie de Lonlay, il eut plusieurs enfants.

Depuis 1830, il a vu mourir ses deux fils, Ferry-Paul-Alexandre de Mailly, marquis de Nesle, né le 5 décembre 1821, et René-Antoine-Anselme comte de Mailly-Châlons, né le 21 mars 1827; ce dernier est tombé en 1870 à la tête

des mobiles de la Sarthe; c'était le *quarante-huitième* de Mailly mourant pour son pays sur un champ de bataille (1.)

Le comte de Mailly fut membre du Conseil général de la Sarthe en 1830, et présida en 1829 et 1830 le collège électoral du département. Il faisait partie de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques.

L'auteur de la *Notice de la Maison de Mailly*, qualifie ainsi le comte de Mailly :

« Adrien, sire et marquis de Mailly, de Nesle et d'Haucourt, marquis de Mailly-Montcavrel en Boulonais, Saint-Légier en pairie d'Eu, Saint-Michel d'Hallescourt et Joyeuse-Garde en Provence, premier marquis de France et grand sénéchal de Vermandois, comte de Châlons, prince d'Orange et de Lisle-Montréal, comte de Mailly-Rayneval, de Villedieu-lès-Coucy, Bailleul, Agimont-le-Noble, Haugest et autres lieux; baron de Ravensbergh et d'Assiguy, seigneur de Sedziszow et autres lieux dans l'Empire d'Autriche, pair de France, aide de camp de Monseigneur le duc de Berry et de Monseigneur le duc de Bordeaux, premier chanoine d'honneur de l'insigne église royale et cathédrale de Perpignan, commandeur-né de l'ordre militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem par bulle héréditaire au nom du grand maître Raymond del Puig. »

Le comte de Mailly habitait le château gothique de la Roche-Mailly qu'il fit construire commune de Requeil. Par ses soins l'église de cette commune et divers monuments furent restaurés avec un zèle intelligent. Plusieurs fondations de charité, entre autres l'établissement des sœurs de Pontvallain, furent ses œuvres.

Le comte de Mailly est mort le 1er juillet 1878, ses obsèques ont eu lieu le 6 du même mois dans l'église de Requeil.

On doit au comte de Mailly :

*Discours prononcé au collège électoral du premier arron-*

(1) Ferry de Mailly a publié à Paris, en 1853, un volume in-12, iutitulé : *La Révolution est-elle finie?*

*dissement du département de la Sarthe, séant au Mans, le 17 novembre* 1827, in-4.

*Discours prononcé au collège électoral du département de la Sarthe, le* 19 *juillet* 1830, in-4.

*De l'extraction des substances résineuses du pin maritime*, 1833.

*Notice sur la culture du pin maritime* (congrès de 1839).

*Mon journal pendant la campagne de Russie, écrit de mémoire après mon retour de Paris*, 1841.

*Habitants de Requeil, lisez et méditez, je vous le demande*, 1852, in-8.

*La légende de Bouchet, écrite à la requête de Ardema* (Arnoldine de Mailly), sous le pseudonyme Turk, 1852, in-8.

*Une noble femme de* 1794, 1853, in-8.

*Documents historiques sur le prieuré conventuel de Château-l'Hermitage, qualifié souvent d'Abbaye dans les chartes*, 1863, in-8.

Ces documents sont tirés des archives de la Roche-Mailly, 1868.

## DE MIRANDOL (Édouard)

L'armée a perdu une de ses notabilités les plus distinguées et les plus jeunes, le département de la Sarthe un de ses enfants d'adoption les plus honorés.

Le comte Edouard de Mirandol, entré à l'Ecole polytechnique, en sortit dans le corps d'état-major. Il faisait son stage au 15e léger, lorsqu'il fut victime d'une triste mais célèbre affaire, où une de nos colonnes fut massacrée, les officiers faits prisonniers et soumis à des tortures atroces. Abd-el-Kader lui offrit la liberté, mais il refusa, ne voulant rentrer au camp qu'avec ses malheureux compagnons de captivité. Echangé enfin, il fut décoré et nommé capitaine. Mais l'état-major ne paraissant pas lui offrir une carrière suffisamment active, il passa au 1er spahis. Nommé chef d'escadron au même régiment, il le quitta pour le 9e chasseurs.

Lieutenant-colonel du 9e dragons, il passa au 2e chas-

seurs d'Afrique, et il était colonel du 7e chasseurs, lorsque l'Empereur l'appela ensuite au commandement du régiment des guides, où il fut successivement nommé officier, puis commandeur de la Légion d'honneur, enfin général de brigade en 1860.

C'est lorsqu'il commandait les guides, qu'il épousa Madame la vicomtesse de Broc. Il retrouva dans notre pays les amis qui avaient déjà su l'apprécier lors de son court séjour au 9e dragons. Mais la campagne du Mexique commençait, le général comte de Mirandol ne pouvait comprendre qu'on se battit sans qu'il fût au premier rang. Il obtint le commandement de la cavalerie expéditionnaire, s'y distingua par son énergie qui le faisait triompher d'un état de santé déplorable. Enfin, il tomba malade au Mexique, et son épouse affrontant les fatigues et les dangers d'une traversée en mer de 2,000 lieues, et d'un voyage effrayant à travers les terres chaudes, alla le rejoindre pour le soigner. Ramené à sa terre de Montabon, il disait, en parlant de sa femme : « quand j'ai vu que j'avais été l'objet d'un dévouement semblable, j'ai voulu vivre pour l'en remercier. »

Nommé général de division, fait grand officier, membre du comité de cavalerie, il commanda encore la cavalerie du camp de Châlons en 1868, et en 1869 il retournait en Afrique comme inspecteur général. Mais c'était trop pour ce corps si affaibli par les maladies, les blessures, les fatigues de la guerre et que seule l'énergie soutenait. Il succomba le 19 mars 1870, avec le calme du chrétien et du soldat et fut inhumé, le 23 mars, en son domicile de Montabon, commune de Noyen (Sarthe).

## DE MONTEYNARD (Hector-François-Rodolphe)

Hector-François-Rodolphe comte de Monteynard naquit à Fouqueux (Seine-et-Marne), le 23 septembre 1833. Il est un des descendants d'une vieille et très illustre maison du Dauphiné. Après avoir fait de brillantes études à Brugelette et à Fribourg, il entra à Saint-Cyr et en sortit officier au premier régiment de carabiniers. Très bel homme, cité

de Montessan, p. 115

partout pour sa magnifique tenue, ses grands airs, sa bravoure et ses talents militaires, il ne pouvait manquer d'attirer l'attention de l'Empereur. Un jour, on vint lui annoncer qu'il était désigné pour entrer dans la garde impériale, il répondit : « Je sers la France, mais jamais je ne consentirai à servir l'Empereur, surtout de si près. » En vain on lui objecta qu'il compromettait son avenir, il dit : « J'aimerais mieux rompre mon épée que de forfaire à l'honneur. » Il donna sa démission et il épousa bientôt Mlle Aliénor-Marie-Césarine de Courtarvelle et vint habiter le château de la Quantinière, à Valennes, où il est décédé le 30 octobre 1876.

## DE MONTESSON (Charles-René)

Le marquis Charles-René de Montesson est né au Mans, paroisse Saint-Nicolas, le 5 mars 1780.

Il avait à peine dix ans quand son père et son aïeul maternel furent massacrés, dans le château de Ballon, par une troupe d'insensés (1789) (1). Sa mère, poursuivie par ces mêmes hommes, se sauva avec son fils dans le Piémont, et quelque temps après elle habita Erlangen, en Franconie ; c'est là que Charles-René de Montesson commença ses études. A quatorze ans il obtint le brevet de sous-lieutenant dans la cavalerie noble (régiment de Vassé), et fut l'ami intime du duc de Berry. Comme beaucoup d'autres émigrés, le marquis de Montesson rentra en France en 1801 avec sa mère et sa sœur, et quelques années après il se maria.

Le marquis de Montesson était chevalier de Saint-Louis ; il est décédé à Sainte-Croix-lez-le Mans le 20 février 1850. Il était gai, aimable, confiant et indulgent ; il laissa deux fils, MM. Roger et Charles-Raoul.

## DE MONTESSON (Charles-Raoul)

L'un des hommes les plus distingué et les plus estimés de la ville du Mans, le comte Charles-Raoul de Montesson,

(1) 3 décembre 1789.— Les assassins furent exécutés sur la place des Halles, au Mans; un fut roué vif, un autre pendu, un marqué aux deux épaules et envoyé aux galères perpétuelles.

succomba le 25 avril 1869, à une longue et douloureuse maladie. Il était né au Mans, le 27 septembre 1811.

Ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr, officier d'état-major, de Montesson donna sa démission vers 1833, pour rentrer dans la vie privée. Homme d'un sens droit, d'une instruction remarquable, d'une intelligence élevée, il a vécu en faisant le bien et en se consacrant tout entier aux calmes études du cabinet. Comme bibliophile, sa réputation a dépassé les limites que sa modestie semblait s'être imposées.

Cependant il ne s'est jamais désintéressé complètement de nos luttes politiques. Ses opinions étaient celles d'un homme profondément convaincu, loyales et conciliantes, comprenant bien les aspirations de son époque.

La mort de Montesson est une perte réelle pour la société; c'est une perte plus grande encore et plus irréparable pour ceux qui ont connu cet homme, remarquable à tous égards, mais surtout par les qualités du cœur.

De Montesson a publié :

*Recherches sur la paroisse de Vallon et principalement sur son histoire féodale, suivies de remarques sur la prononciation et d'un vocabulaire des mots usités dans l'ancien doyenné de ce nom*, 1856, 1 vol. in-12.

*Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine, précédé de remarques sur leur prononciation*, 1857, 1 vol. in-18.

*Vocabulaire du Haut-Maine, nouvelle édition augmentée*, 1859, 1 vol. in-12.

La presse départementale a fait un éloge flatteur et mérité de ces ouvrages qui ont demandé à leur auteur de longues et patientes recherches.

De Montesson est encore auteur des opuscules poétiques suivants publiés in-8.

*Le château du Gué.*

*La science.*

*La Forge.*

*Couplets sur un vieil air.*

*Couplets sur un air connu.*

*Les prodiges.*

*Demandes et réponses.*

*Couplets.* (Insérés dans le journal l'*Ordre*, 1850).

Il a aussi rédigé les *Mémoires de François Morin*, qui ont été imprimés, en 1876, chez M. Ed. Monnoyer.

## DE MONTMORENCY (Matthieu)

Pauline-Hortense d'Albert de Luynes est née à Paris le 1er août 1774, de Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert duc de Luynes et de Chevreuse, et de Guyonne-Élisabeth-Joseph de Montmorency-Laval; elle épousa le vicomte Matthieu de Montmorency qui hérita plus tard du titre de duc.

Pendant la Révolution, le duc de Montmorency fut obligé d'émigrer, son épouse fut emprisonnée, comme tant d'autres, et, sans une circonstance due à la faveur d'un geôlier commissionnaire, la tête de la jeune duchesse serait tombée sous le couteau de la guillotine.

La Terreur passée, les émigrés rentrèrent en France, la duchesse de Montmorency vécut à l'écart; mais le gouvernement de la Restauration ayant appelé son mari au conseil du Roi, la fit monter dans le haut rang qu'elle devait occuper. Ce bonheur ne fut pas de longue durée, car Matthieu de Montmorency expira le 24 mars 1826, et à partir de ce moment sa veuve est venue habiter son manoir de Bonnétable. Pendant cette longue retraite, elle fit le voyage de Rome et fut reçue en audience particulière par le pape Grégoire XVI, elle alla aussi visiter le tombeau de Charles X, et les illustres exilés de Frohsdorff.

La duchesse Matthieu de Montmorency est décédée dans son château de Bonnétable, le 30 juillet 1858; son corps a été mis dans un cercueil de chêne doublé de zinc et recouvert de velours noir; elle a été enterrée dans le cimetière de Bonnétable conformément à sa volonté. Une chapelle a été élevée dans ce lieu depuis.

Plus de 6,000 personnes assistaient à son enterrement.

La duchesse de Montmorency avait une rare fermeté de caractère et une inépuisable charité. Bonnétable lui doit : son hospice, son hôpital, son asile, ses deux écoles de frères et de sœurs, sa halle neuve, la reconstruction de son église,

la dotation de son bureau de bienfaisance et 80,000 francs pour être employés en bonnes œuvres ; aucune bonne action ne lui était étrangère, et sa charité savait pourvoir à tous les besoins, tels que : séminaires aidés, presbytères réparés, vocations religieuses favorisées, infortunes soulagées, etc., etc.

## DE NÉGRIER (François-Marie-Casimir)

François-Marie-Casimir de Négrier naquit au Mans, dans la paroisse de Saint-Vincent, le 27 avril 1788. Nos premiers troubles civils ayant déterminé sa famille à quitter la France, c'est en Portugal que le jeune de Négrier passa ses premières années, et il ne le quitta pour rentrer en France qu'à l'âge de 17 ans. Déjà ses instincts militaires s'étaient révélés, et, dès 1806, abandonnant la vie paisible du collège, il partait le sac sur le dos, comme enrôlé volontaire au 2me régiment d'infanterie légère, et faisait avec éclat ses premières armes au siège de Hameln, et de Dantzick. En moins d'une année il avait franchi les premiers degrés de la hiérarchie militaire, et, sur le champ de bataille de Friedland, l'adjudant sous-officier de Négrier recevait, des mains de l'Empereur, la croix de la Légion d'honneur, alors si peu prodiguée. Il anéantit, à Chivry, un corps de 2,000 russes avec cinq compagnies seulement.

L'année suivante, le 2me léger faisait partie des troupes envoyées en Espagne. A la bataille de Burgos, aux combats de Camonal, de San-Vincente-de-la-Bagniera et de Villafranca, de Négrier gagnait à la pointe de son épée l'épaulette de sous-lieutenant et, quelques mois après, celle de lieutenant. Les combats de Casabellos, de Lugo et d'Elvina, les batailles de la Corogne, d'Oporto, de Braga, d'Alcoba et de Bussaco, fournirent au brillant officier de nouvelles occasions de se distinguer, qui lui valurent en 1809, le grade de capitaine. Enfin, après avoir glorieusement conquis celui d'officier supérieur aux batailles des Aropiles et de Victoria, aux combats de Vera, d'Oricari, d'Irun et de la Bidassoa, le jeune chef de bataillon de Négrier, ramené en France par la fortune de nos armes,

prenait part à cette mémorable campagne dans laquelle le génie de Napoléon jetant un dernier et vif éclat, soutenait glorieusement une lutte inégale contre les forces coalisées des puissances du Nord. A Méry, à Craonne, où Napoléon défit les alliés, à la sanglante bataille de Laon, à Arcis-sur-Aube et à Saint-Dizier, dernier jour de victoire de cette héroïque campagne, le commandant de Négrier combattit vaillamment sous les yeux de l'Empereur.

Pendant la courte et funeste campagne de 1815, lutte suprême du génie et du patriotisme contre la fortune, de Négrier se distingua parmi les plus braves au milieu de nos héroïques légions. Au combat des Quatre-Bras, qui fut comme le sanglant prologue de la journée dans laquelle la fortune de Napoléon devait périr à Waterloo, de Négrier se créa de nouveaux titres à l'estime de l'armée et à la reconnaissance de son pays. En voyant la victoire abandonner nos drapeaux pendant que la garde mourait et ne se rendait pas, le maréchal Ney qui, après un brillant fait d'armes pendant la campagne de France, avait attaché lui-même la croix d'officier de la Légion d'honneur sur la poitrine de notre vaillant compatriote, lui dit avec l'accent du désespoir : « De Négrier, n'y aura-t-il donc pas une balle pour moi ! » Ce désir d'une mort glorieuse que ni l'un ni l'autre ne devaient, hélas ! trouver sur un champ de bataille, de Négrier l'éprouvait aussi, et il la chercha au milieu de cette effroyable mêlée qui termina la bataille. Renversé bientôt par un coup de feu, il fallut l'emporter à l'ambulance, et c'est dans ce trajet qu'il reçut encore deux blessures qui mirent ses jours en danger.

Nommé lieutenant-colonel après la seconde Restauration et colonel du 54e régiment de ligne après 1830, le brave de Négrier eut à remplir dans les contrées de l'Ouest une mission pénible, dont il s'acquitta de manière à laisser dans le pays les souvenirs les plus honorables. Maréchal de camp en 1836, et appelé l'année suivante à un commandement en Algérie, il vit enfin se rouvrir devant lui cette carrière de hasards et de gloire vers laquelle l'attirait une si puissante vocation. Là de nouvelles aptitudes se révélèrent en lui, et le général de Négrier ne se montra pas moins

administrateur que vaillant soldat. Chargé du commandement de la province de Constantine dans les circonstances les plus difficiles, il eut besoin de toute son énergie et d'une infatigable persévérance pour rétablir la régularité là où régnaient le désordre et la dilapidation, pour ramener la facilité dans le recouvrement des impôts et la sécurité dans les transactions commerciales. Sa fermeté, son courage et sa sévère justice firent succéder parmi les indigènes, le respect et la crainte du nom français à des agressions dont l'impunité encourageait l'audace. Dans cinq expéditions qu'il dirigea comme commandant en chef, et dans lesquelles il déploya les talents militaires les plus élevés, il amena la soumission des tribus indisciplinées de la province de Constantine et des Kabyles de Collo. Enfin, une excursion dans le pays des Haractas, qui fut la dernière campagne de son commandement, porta la gloire de son nom jusqu'aux frontières de la régence de Tunis (1).

Rappelé en France, le général de Négrier obtint, comme lieutenant général, le commandement important de la 16e division militaire dont, étant maréchal de camp, il avait déjà commandé la subdivision du département du Nord. Les événements de février 1848 l'y trouvèrent fidèle à ses devoirs militaires et entouré de l'estime et de la sympathie générale. Aussi, 179,000 suffrages lui conférèrent le mandat de représenter le département du Nord à l'Assemblée nationale, qui le nomma l'un de ses questeurs.

Les néfastes journées de juin virent, pour la dernière fois, briller cette noble épée qu'il n'avait jamais tirée en vain contre les ennemis de la France. Chargé d'abord de la défense de l'Assemblée, le général de Négrier prit, le 25 juin, le commandement d'une des divisions de l'armée de Paris, et marcha contre les rebelles, qu'il refoula jusque dans le faubourg Saint-Antoine, à l'entrée duquel une barricade formidable avait été élevée. Mais l'effusion du sang français, quelque nécessaire qu'elle fût, répugnait à ce cœur généreux ; avant de porter à la révolte de derniers

(1) La liste des batailles et combats auxquels a pris part le général de Négrier dépasse le chiffre de cinquante.

et terribles coups, il voulut tenter sur elle les voies de persuasion, et, en lui offrant la perspective du pardon, faire cesser une lutte désormais aussi insensée que féroce. Mais ces paroles de paix ne furent point écoutées; plusieurs coups de feu partirent de la barricade, et le général tomba frappé d'un coup mortel.

Une liste de souscription s'est couverte de signatures pour faire le buste du général Négrier. Ce buste a été fondu dans les ateliers de M. Doré du Mans, et est déposé au musée d'archéologie et des monuments historiques de cette ville. Lille lui a élevé une statue.

## DE NEUFBOURG (Jean-François-Philippe)

Jean-François-Philippe de Neufbourg était né à Mamers en 1785. Il descendait d'une ancienne famille de Normandie dont une grande portion de la fortune avait péri, partie lors de la banqueroute du *système* de Law, et partie à la Révolution.

Il commença ses études à Paris en 1795. L'instruction et l'éducation de Neufbourg furent complétées au Mans, sous la direction de Mgr Pidoll, qui s'était intéressé au jeune étudiant, recommandé au prélat par un des chanoines de l'église du Mans, l'abbé de Bigault d'Harcourt, son parent.

Par ses qualités d'esprit et de cœur, la rectitude de son jugement et son amour du devoir, de Neufbourg conquit l'entière confiance et l'affection de l'abbé de Bigault d'Harcourt. Aussi, quand celui-ci devint directeur du collège de Laval en 1807, il emmena comme professeur son jeune ami, alors âgé de vingt-deux ans.

En 1816, l'abbé Bigault d'Harcourt appelé comme directeur de l'école royale militaire préparatoire de la Flèche, obtint la chaire de seconde, dans cet établissement, pour de Neufbourg, dont il avait su apprécier pendant neuf années d'enseignement les mérites exceptionnels.

Transféré en 1823, dans la chaire de rhétorique, de Neufbourg l'occupa jusqu'en 1832; à cette date une affection du larynx le contraignit à prendre sa retraite.

Poussé par le désir ardent d'être utile, il remplit une

foule de fonctions gratuites où ses aptitudes laborieuses pouvaient servir : conseiller municipal et membre du bureau de bienfaisance pendant plus de vingt-cinq ans, suppléant du juge de paix, inspecteur des écoles primaires et des pensions libres, administrateur de la caisse d'épargne, etc.

Vers 1833, il prit l'initiative de fonder à la Flèche une société littéraire : il réussit et présida cette société, à laquelle il imprima une rare activité ; quand après une interruption de quelques années, la société littéraire reparut en 1857, c'est chez de Neufbourg et sous son patronage que les fondements en furent établis. La pensée qui l'inspirait était que la vie intellectuelle doit être entretenue partout ; que si les capitales sont les foyers naturels où se concentrent, pour rayonner au loin, les lumières de l'intelligence, l'efficacité de ces centres est accrue quand, sur les divers points du territoire, il existe d'autres foyers plus modestes pour réfléchir ces rayons vivifiants.

Mais quelques fruits qu'aient pu donner les sociétés littéraires présidées par de Neufbourg, il en est un dont la valeur dépasse tous les autres Dans une des réunions périodiques de cette association, on s'entretint des salles d'asile, institution nouvelle alors. De la conviction du bien que pouvait faire une salle d'asile à la Flèche à en tenter l'établissement, il n'y a pas loin pour des cœurs généreux et des volontés hardies. La salle d'asile fut donc fondée tout d'abord par les cotisations et sous les auspices de la société littéraire et de son honorable président ; les souscripteurs affluèrent bientôt et un comité de direction fut organisé, dont de Neufbourg fut le président pendant vingt ans jusqu'au jour où l'œuvre ayant fait ses preuves de vitalité, elle devint municipale. La première directrice fut préparée à cette délicate mission par de Neufbourg, et l'élève a fait honneur au maître : c'est M^me^ Pape-Carpentier, inspectrice générale des salles d'asile de France, qui est décédée à Paris, le 15 août 1878.

Pendant près de soixante ans de Neufbourg rendait les services les plus multiples dans sa ville d'adoption, quand le général Soumain, inspecteur général du Prytanée, un ancien élève de l'école royale militaire préparatoire,

De Nicolaij (Christian) v. p. 462

e Pambour (F. M. G. comte) v. p. 463

revoyant son vieux professeur, s'étonna, à juste titre, qu'il ne fût pas décoré de la Légion d'honneur. Peu de semaines après, le souvenir reconnaissant d'un élève faisait accorder au vieillard la distinction qu'il avait depuis si longtemps méritée ; et sur la proposition du général Lefèvre, on conféra aux anciens professeurs du Prytanée la qualité de *professeurs honoraires*, pour les rattacher à l'établissement et y entretenir la tradition du passé. Appréciant très haut l'honneur d'appartenir à cette maison, de Neufbourg ne manqua jamais à aucune des réunions générales auxquelles il était convoqué comme professeur honoraire, car rien ne pouvait être plus sensible au cœur du vieux et zélé maître de la jeunesse, que ce qui lui rappelait le privilège attaché à ce titre.

De Neufbourg est mort à la Flèche, le 12 août 1872, il fut inhumé à Thorée dans le caveau de la famille.

De Neufbourg nous a laissé :

*Le guide du professeur ou observations critiques sur la manière d'enseigner les humanités.*

*Précis de la loi naturelle ou examen sommaire des principales questions que soulève l'homme passionnel moral et social*, 1847, 1 vol. in-12, (4 éditions ont été publiées).

Les journaux de la Sarthe et la presse de Paris ont fait l'éloge de cet ouvrage.

*L'instinct dans les actes*, 1864.

*Origine et fonction des actes intellectuels et instructifs de l'homme*, 1868, 1 vol. in-8.

*Origine et formation des droits de l'homme*, 1869, 1 vol. in-8 (2e édition).

## DE PERUSSE DUC DES CARS (Amédée-François Régis)

Amédée-François-Régis de Perusse duc des Cars est mort le 19 janvier 1868 à Cannes (Alpes-Maritimes), où il possédait le château d'Abondant ; il était âgé de 78 ans. Il a été l'homme d'un seul serment et d'une même fidélité. Tout jeune il partagea les épreuves et les douleurs de la famille royale jetée dans la proscription. Il rentra avec les princes en 1814, et, dans la campagne de 1823, il accompagna le

duc d'Angoulême. A la prise de Trocadéro, il était maréchal de camp et commandait une des colonnes d'attaque. Plus tard, nommé lieutenant général, il prenait part, en 1830, à l'expédition d'Alger et il dirigeait une division. Nommé pair de France, et général de division, il brisa, au lendemain de la révolution de juillet, son épée pour rentrer dans le calme et la retraite, et se rendit auprès de Charles X. Rentré en France en 1840, il vint se fixer dans le département de la Sarthe à la terre de Sourches, commune de Saint-Symphorien.

Le duc des Cars était grand-officier de la Légion d'honneur ; il laissa six enfants, trois garçons et trois filles ; l'une a épousé le maréchal de Mac-Mahon.

Le corps du duc des Cars. qui a été ramené à la terre de Sourches par deux de ses fils, y à été inhumé le 25 janvier 1868.

Le duc des Cars avait écrit des mémoires. Ils devaient former quatre volumes. Quelque temps avant sa mort il les a brûlés.

## DE ROCHEMORE

Issu d'une race dont le chef était aux croisades, né au pied du trône, au milieu des orages de la Révolution, il resta toujours fidèle à la royauté. Il fit avec Louis XVIII toutes les longues et rudes étapes de l'exil ; en 1814, il commanda la circonscription militaire de la Sarthe, puis celle de Seine-et-Oise, on le nomma ensuite député du département d'Indre-et-Loire et maître des cérémonies à la cour de Louis XVIII et de Charles X.

Après 1830, il rentra dans la vie privée. Il est décédé à l'âge de 90 ans, à Orbec (Calvados). « Sa vie, dit Henri de Bornier, a été belle comme un dévouement, attristée parfois comme une vertu, simple comme une bonne action. »

Le général marquis de Rochemore laissa une nombreuse famille, dans laquelle est un fils qui fut officier supérieur dans l'armée d'Afrique, et qui, en 1830, a quitté le service.

## DE ROUGÉ (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel)

Le vicomte de Rougé (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel) est né à Paris, le 11 avril 1811. Il fut destiné d'abord par son père, le colonel comte de Rougé, à l'administration et fit son droit. La révolution de 1830 ayant brisé la carrière du colonel, il fut rappelé en Anjou, dans les terres de sa famille, et s'occupa quelque temps d'agriculture. Son goût pour les études philologiques le ramenèrent souvent à Paris. Il étudia l'hébreu et l'arabe avant de porter sa curiosité sur les hiéroglyphes, puis se consacra exclusivement aux études égyptiennes. Durant près de huit années, il poursuivit sans bruit et presque sans aucun rapport avec le monde savant, ses travaux sur les inscriptions hiéroglyphiques. En 1844 et 1845, ses premières publications furent remarquées de Letronne et de Biot, et le mirent en relation avec les principaux philologues. En 1850, étant collaborateur de la *Revue archéologique*, il présenta à l'Académie des inscriptions un mémoire expliquant une inscription funéraire hiéroglyphique.

Ce mémoire fut considéré comme une œuvre capitale et le fit entrer à l'Académie. En 1849, de Rougé devint conservateur du musée égyptien du Louvre, il en publia le catalogue et depuis il remplaça Lenormant, comme professeur d'archéologie au collège de France.

De Rougé était devenu un continuateur des travaux des Volney et des Champollion-Figeac, nous dirons plus et sans crainte d'être démenti, le premier égyptologue de l'Europe. Il a consacré sa vie à l'étude des hiéroglyphes. Il a exploré ceux de Thèbes, ceux de Séraphéum, de Memphis, du tombeau de Ti, des pyramides de Gizeh et de celles de Zokkarah. Il a participé aux travaux du savant Mariette, qui lui dédia, en 1860, ses lettres sur les résultats des fouilles entreprises par ordre du vice-roi d'Egypte.

Le vicomte de Rougé est mort dans son château de Bois-Dauphin, commune de Précigné, après une courte maladie : ses funérailles ont eu lieu le 20 décembre 1872.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, Jacques

et Robert de Rougé. Le Père Abbé de Solesmes officiait à la tête d'un nombreux clergé.

Le vicomte de Rougé était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conseiller d'État, ancien membre du Conseil général de la Sarthe et maire de Précigné. Il était officier de la Légion d'honneur. Ses travaux sont considérables : beaucoup d'entre eux sont inachevés, notamment une *Chrestomathie égyptienne* (choix de morceaux) empruntée à l'Egypte, avec la traduction française des textes.

M. le baron de Montigny, sous-préfet de La Flèche, a prononcé les paroles suivantes sur ce maître de la science :

« Messieurs,

« Je viens, au nom de l'administration supérieure, rendre un hommage public de reconnaissance et de regrets à la mémoire de celui qui s'honora, pendant si longtemps, d'être maire de Précigné.

« Il ne saurait m'appartenir d'énumérer les services rendus naguère par M. le vicomte Emmanuel de Rougé, comme membre d'un des grands corps de l'Etat, non plus que de marquer la place que ses travaux lui avaient conquise parmi les célébrités de la science. D'autres voix, plus autorisées que la mienne, rappelleront les qualités éminentes qui distinguèrent le conseiller d'État, le membre de l'Institut, le professeur au Collège de France, le maître en matières hiéroglyphiques et philologiques ; elles le montreront vouant sa jeunesse à l'étude, se passionnant pour les curiosités des peuples disparus, poursuivant ses travaux pendant de longues années, sans relâche, sans bruit, presque dans l'obscurité, puis, un jour comme à l'improviste, livrant au monde des savants, qui s'en émeut, une œuvre capitale sur les inscriptions égyptiennes, qui fait dire de lui qu'un nouveau Champollion vient de se révéler.

« Il ne m'est pas davantage permis, n'ayant point eu l'honneur d'être admis dans son intimité, de vous parler de ses vertus privées.

« J'ai seulement le droit et le devoir d'attester qu'il a bien mérité de son pays et de ses concitoyens, dans l'admi-

nistration municipale dont il avait accepté d'être le chef.

« Ce fut au commencement de nos revers en 1870, que pour la première fois j'entrai en relation avec M. le vicomte de Rougé et je n'ai point oublié la ferveur des sentiments patriotiques qui enflammaient son cœur, ni sa foi inébranlable dans le génie et l'avenir de la France, malgré ses sanglantes défaites.

» Je me souviens, surtout, de la rare dignité avec laquelle il subissait la perte d'une grande et belle carrière brisée; acceptant sans amertume cette déception personnelle, en présence des malheurs de la nation; une seule pensée absorbait toutes les autres, celle de sa patrie humiliée, celle de sa commune dont il pressentait l'invasion.

« Depuis lors, je l'ai revu bien des fois dans mon modeste cabinet, venant régler les affaires de ses administrés, s'intéressant à tous indistinctement avec la même bonté de cœur, se préoccupant des moindres détails de la municipalité et apportant dans ses entretiens, à côté d'une grande hauteur de vues et d'une connaissance approfondie des questions administratives, une bienveillance, une aménité pleine de charmes et de séductions.

« Aussi ardent pour le bien qu'il l'était pour la science, toujours désireux d'adoucir la rigueur des devoirs, heureux d'alléger les souffrances, tel il m'est apparu, et tel certainement il était pour ceux qui vivaient autour de lui, ou avaient quelque service à réclamer de son obligeance inépuisable. Cette foule qui se presse autour de son cercueil en est, du reste, le témoignage le plus éloquent.

« Et de cet homme, dont l'existence se sera écoulée dans le travail, dans la pratique exacte des devoirs du père de famille, du citoyen et du chrétien, il ne resterait que ceci, « quelque chose qui n'a plus de nom ! » Sans doute aussi un souvenir, mais un souvenir fugitif que chaque jour affaiblira jusqu'à ce que la succession des temps l'efface complètement, puis après : Rien !!!

« Ah ! repoussons loin de nous cette horrible théorie du néant, non moins dégradante pour l'humanité que pernicieuse pour la société ! Et puisqu'il en est qui pré-

tendent remplacer l'esprit par la matière et qui cherchent ainsi à enlever à l'homme son bien le plus précieux, l'espérance en une autre vie, élevons-nous bien haut contre ces détestables doctrines, protestons aujourd'hui plus énergiquement que jamais. Oui, de cette enveloppe terrestre une âme s'est échappée, qui, après avoir courageusement, honnêtement et selon les lois de Dieu, supporté le poids et les labeurs du jour, est montée au ciel, patrie commune des justes, pour y recevoir sa récompense!

« C'est dans cette consolante pensée, que je dis avec vous un suprême adieu à l'homme de bien qui emporte tous nos regrets! »

Voici en quels termes s'exprime un des biographes du vicomte de Rougé :

« La science européenne vient de faire une perte irréparable. Emmanuel de Rougé a succombé au mal qui, depuis quelques jours, avait jeté l'alarme parmi ses amis, mais qui, d'après les nouvelles parvenues à l'Académie des inscriptions dans la dernière séance, semblait leur permettre encore de l'espoir.

« Il sera loué, sans doute, d'une manière digne des corps savants auxquels il appartenait; je ne puis ici qu'exprimer publiquement des regrets publics, réclamer pour le chrétien la prière des chrétiens et signaler à l'admiration comme à la sympathie universelle l'un des hommes qui ont le plus honoré la France par les qualités que la morgue étrangère refuse quelquefois au génie français.

« Issu d'une famille originairement bretonne, mais bifurquée au quinzième siècle et dont une branche s'est établie en Anjou, issu des Choiseul par sa mère, de Rougé donnait à l'aristocratie française l'exemple trop peu suivi d'un ardent amour du travail. Dès 1846-47 il publiait dans les *Annales de philosophie chrétienne*, dirigées par Bonnetty, un premier essai (la critique des premiers volumes de Bunsen), bien inférieur sans doute à celui qu'il a produit depuis lors, mais où pourtant on pouvait prévoir un maître. Déjà sa vocation était pleinement dessinée pour cette science, si féconde en résultats magnifiques, qui, par

la lecture des inscriptions et des manuscrits de l'antique Egypte, met sous nos yeux son histoire, ses mœurs, ses croyances, sa littérature dans des textes contemporains de chaque époque, et souvent aussi développés que précis (1). En 1849, il lisait à l'Académie des inscriptions, qui l'a publié dans ses *Mémoires des savants étrangers* (2), un commentaire philologique sur les sept premières lignes de l'inscription funéraire d'Ahmès, chef des Nautonniers, texte appartenant au commencement de la dix-huitième dynastie des Pharaons. Ce commentaire ne remplit pas moins de 200 pages in-4.

« Qu'on ne s'en étonne pas ; ce n'était pas moins, en effet, dans ce cadre modeste, qu'une sorte de bilan de l'état où était arrivée la philologie égyptienne depuis la mort de Champollion; chaque caractère, chaque mot, chaque flexion grammaticale de ces sept lignes n'était pas seulement expliquée; mais la valeur en était démontrée par des exemples choisis dans le domaine, assez étendu dès lors, des textes égyptiens accessibles à la science européenne. Je pourrais citer un égyptologue qui a fait de ce Mémoire sa première grammaire et se félicite encore de l'avoir adopté pour cet usage plutôt que la grammaire de Champollion.

« Dès lors une grande école de philologie égyptienne fut en quelque sorte fondée en France. Ch. Lenormant avait glorieusement maintenu la tradition du maître, mais il était disputé sans cesse à la science égyptologique par la polémique religieuse et politique, par l'étude passionnée des beaux-arts, par divers travaux d'histoire générale.

« De Rougé se livra à l'ancienne Egypte et put donner

(1) Pour faire disparaître toute ombre de doute sur l'objet même de la science à laquelle de Rougé a dû sa gloire, il me suffira de dire qu'un texte connu de plusieurs pages, découvert à San il y a peu d'années et traduit selon les règles, déterminées depuis longtemps de la langue égyptienne, a donné le même sens que la traduction grecque, gravée sur le même monument.

(2) C'est-à-dire étrangers à l'Institut, où l'auteur n'est entré que plus tard.

à l'étude approfondie de la *langue* ce qu'on ne saurait impunément lui refuser : du temps, beaucoup de temps. Lorsque la mort prématurée de l'élève de Champollion eut ouvert à de Rougé la chaire du Collège de France, il commença cet enseignement, nourri d'une science si vaste et si précise tout à la fois, qu'il partageait entre deux leçons hebdomadaires, l'une pour l'étude historique des monuments, l'autre pour l'explication des textes. Je renonce à donner ici une idée de la lucidité de son interprétation. Il m'est arrivé de conserver des doutes sur quelques points de détail, quand il s'agissait d'une date ou d'un fait; *jamais* sur l'explication d'un mot, sauf les cas où le professeur énonçait lui-même et mesurait avec exactitude son hésitation, plutôt encore sur l'énonciation phonétique que sur le sens d'un terme.

« Ce cours fut interrompu dans l'hiver de 1864, lorsque de Rougé fit, avec son fils aîné, égyptologue presque au sortir de l'enfance, un grand voyage d'exploration en Egypte et en rapporta des centaines de copies et de photographies d'inscriptions. Avant d'entrer au Collège de France, de Rougé avait publié une étude approfondie de langue et d'histoire sur les derniers temps de la XX<sup>e</sup> dynastie, en expliquant et commentant, dans le *Journal asiatique*, une stèle de la bibliothèque nationale.

« A son retour d'Orient, il put lire à l'Académie et publier dans ses mémoires un grand travail sur les monuments des premières dynasties. Bien que la clarté relative de la langue, l'abondance des monuments écrits et des monuments archéologiques, le ramenassent dans son cours, vers des époques moins anciennes, il attachait une importance extrême aux documents primitifs, soit écrits sur la pierre au temps des premiers Pharaons, soit conservés dans la littérature religieuse de l'ancienne Egypte. Il savait à la fois se défendre contre la timidité exagérée de ceux qui, contrairement à l'enseignement théologique le plus solide, limitent le domaine de l'histoire au moyen de chiffres de l'Écriture arbitrairement interprétés dans des manuscrits arbitrairement choisis, et contre les interprétations bien plus téméraires encore qui, malgré des textes formels et

des contradictions manifestes, reculent vers des limites extravagantes une chronologie qui ne comporte aucune date absolue, ni précise, ni approximative, antérieurement au dix-septième siècle avant notre ère, ainsi que de Rougé l'a démontré dans son cours de 1865. Il voyait surtout avec raison, dans les preuves de l'antique monothéisme des bords du Nil, l'une des plus écrasantes réponses à la théorie préconçue qui, contraire aux enseignements de toute l'histoire, suppose les races humaines s'élevant d'une sauvagerie animale aux splendeurs de la civilisation. Tel fut l'objet de la belle conférence qu'il fit, dans l'hiver de 1869, au nom de la Société d'éducation et d'enseignement, dans le local du Cercle catholique.

« Mais quelque ardeur qu'il mît dans ses recherches, le temps ne lui manquait jamais pour aider et encourager un ami de la science. Pendant quatre ans, il a dirigé par correspondance mes études en province; et, à Paris, il était une heure de la matinée où j'étais invité, une fois pour toutes, à l'interrompre, si j'avais une communication à lui faire ou à lui demander, et jamais je n'eus lieu de soupçonner que je parusse indiscret d'en faire usage. Une seule fois, il me dit : « Ne venez pas cette semaine à votre « heure ordinaire; c'est la semaine sainte et je serai à « l'office. »

« Homme du devoir partout et toujours, il s'excusait, de ne pas donner une traduction complète du *Rituel funéraire* de l'ancienne Egypte, dont il s'occupait à publier le texte, revu sur de nombreux manuscrits, parce que ce long ouvrage, rempli de passages mystiques, lui eût absorbé trop de temps et que ses fonctions au Conseil d'État et au Collège de France devaient passer avant tout.

« Il pouvait, du reste, se féliciter de son succès, en voyant chaque année revenir au pied de sa chaire une quinzaine environ d'auditeurs zélés, un peu plus pour la leçon d'archéologie, un peu moins pour la leçon de langue égyptienne, qui suivaient sans effort sa lucide, bien que rapide exposition et en remportaient les inestimables notes. Longtemps déjà avant sa mort il a pu se dire qu'une active et impérissable école d'égyptologie était fondée en

France. Tout récemment il lui a assuré, grâce à la libéralité du gouvernement, un organe régulier dans la publication dont la maison Vieweg achève en ce moment d'éditer le premier fascicule. Mais encore une fois, le cœur chez lui valait l'intelligence.

« Je l'ai moi-même éprouvé d'une façon bien touchante et bien intime. La simplicité de ses manières et de son langage était d'ailleurs aussi éloignée de la morgue aristocratique que du pédantisme, et je l'ai entendu, dans sa chaire, louer en toute occasion les travaux vraiment utiles à la science d'hommes dont il avait personnellement à se plaindre, ne dissimulant que leurs torts. Ce n'était même que dans l'intimité de la vie privée qu'il se plaignait des procédés de la science étrangère envers la science française, dont elle prenait les résultats tout en essayant d'en affaiblir la portée. Nous, du moins, n'oublions pas nos maîtres, et surtout recrutons parmi nous, avec un zèle infatigable, je ne dirai pas des rivaux de leur savoir, mais du moins des continuateurs de leurs travaux. »

## DE SAINT-HILLIER (Amédée-Henri-Charles)

Fils d'une famille des plus honorables de La Flèche, élève du Collège militaire de 1827 à 1834, capitaine au Prytanée de 1851 à 1854, le colonel Amédée-Henri-Charles de Saint-Hillier, par son intelligence, son dévouement, ses habitudes laborieuses, s'était concilié l'estime et la sympathie de tous.

Revenu glorieusement blessé de la campagne d'Italie, il fut tué le 6 août 1870, à la tête de son régiment, le 2e de ligne, dans le funeste combat de Spicheren. Son frère ramena, le 2 septembre, ses dépouilles mortelles à La Flèche, où ses obsèques eurent lieu.

De Saint-Hillier était commandeur de la Légion d'honneur et décoré de la médaille d'Italie. Il était âgé de 54 ans.

465

## DESCARS (Charles)

Charles Descars naquit au Mans, paroisse de Notre-Dame de la Couture, le 21 avril 1797. A onze ans, Descars fut envoyé au collège de Château-Gontier et en sortit en 1813 pour suivre au collège du Mans les cours de rhétorique et de philosophie. Il entra ensuite au grand séminaire de cette ville, et, le 13 avril 1815, il recevait la tonsure des mains de Mgr Pidoll. Après plusieurs années passées comme précepteur chez M. de Guer, préfet du Morbihan, l'abbé Descars était ordonné prêtre le 21 avril 1821 et nommé le même jour vicaire de Vallon.

Le 7 septembre 1825, l'abbé Descars quittait Vallon pour aller au collège de Château-Gontier, en qualité de professeur de rhétorique. Chargé du cours de philosophie en 1829, il fut nommé principal de cet établissement en 1834; il acheva l'élégante restauration de la chapelle et obtint du conseil municipal de faire bâtir une grande et belle infirmerie.

Après de longues années de travail et de dévouement arrivèrent la fatigue, et les infirmités qui lui firent une obligation de renoncer à l'enseignement. Il donna sa démission ; Mgr Wicart, si juste appréciateur des mérites et des services de l'abbé Descars, l'honora du titre de vicaire général.

Par ses largesses et ses démarches auprès des administrations ecclésiastique et civile, l'abbé Descars parvint à faire restaurer complètement l'église de Vallon.

L'abbé Descars est décédé le 5 octobre 1879. C'était un esprit large, élevé, délicat; rien dans l'enseignement classique ne lui était étranger et il excellait dans l'art de bien dire.

L'abbé Descars est auteur de plusieurs discours faits au collège de Château-Gontier.

## DES CARS (Jean)

Né vers 1825, le vicomte Jean Des Cars servit avec distinction pendant plusieurs années dans la marine sarde, il navigua par tout le globe et fit le tour du monde. Rentré en France, il se maria et se retira à sa terre de Neuvy (Anjou).

Le 7 septembre 1860, il monta à cheval pour aller au-devant d'une de ses belles-sœurs qui arrivait chez lui, il tomba et expira quelques instants après.

Le vicomte Des Cars fut vivement regretté ; il était non seulement le père des pauvres, le protecteur de la vieillesse et de l'enfance, mais encore l'ami de tout le monde. Ses restes furent transportés au château de Sourches, commune de Saint-Symphorien (Sarthe) où ils reposent dans le tombeau de la famille, à côté de sa sœur la jeune duchesse de Blacas.

## DESPORTES (Eugène-Henri)

Eugène-Henri Desportes, qui est né au Mans, est décédé à Paris le 8 août 1875. Après avoir fait de bonnes études il se fit recevoir médecin et s'établit à Paris. Il devint bientôt membre adjoint de l'Académie royale de médecine.

Par son testament Desportes légua à l'hôpital général du Mans une rente annuelle de cent francs et à l'église de Notre-Dame de la Couture une rente de cinquante francs, « en souvenir de sa première communion qu'il fit en cette église, et en mémoire de l'infortuné et honnête curé de cette paroisse, à une époque reculée dans le passé. » Il s'agit probablement du curé Huard.

On doit à Desportes :

*De la noix vomitique ; description de l'arbre et de la plante qui la produisent ; essai d'analyse chimique de cette semence ; son action sur les animaux ; ses effets comme poison et médicament chez l'homme.* Paris, 1808, in-4.

*Traité de l'angine de poitrine, ou nouvelles recherches sur*

Desjobert (Louis Rémy Eugène) v. p. 4
1817 † 1869
Desjobert (Louis François Claude) v. p. 465
20 janvier 1777 † 25 fevrier 1859

*une maladie de la poitrine que l'on a presque toujours confondue avec l'asthme, les maladies de cœur*, etc. Paris, 1811, in-8.

*Conspectus des pharmacopées de Dublin, d'Edimbourg, de Londres et de Paris; suivi d'un appendice extrait des pharmacopées de Berlin, de Brême, de Copenhague, de Pétersbourg, de Philadelphie, de Stockholm et de Vienne; contenant un précis des propriétés et des doses des médicaments simples et composés, et des remarques pratiques sur leur emploi.* Paris, 1820, in-18.

*Remarques sur le traitement des fièvres adynamiques et putrides.* (Revue médicale, 1821.)

*Observations d'un état inflammatoire de l'estomac et de l'intestin avec paralysie incomplète des membres inférieurs, et réflexions à ce sujet.* (Idem, 1822.)

*Considération sur une phlegmasie des viscères de la région épigastrique, déterminée probablement par l'emploi du sulfate de quinine à doses trop répétées.* (Idem, 1823.)

*Recherches expérimentales sur l'empoisonnement par l'acétate de morphine.* (Idem, 1824.)

*Note sur l'inflammation de la moelle épinière, considérée comme cause de diverses affections de poitrine et de l'abdomen.* (Idem, 1825.)

*Note historique sur M. Béclard, professeur de la Faculté de médecine de Paris.* (Idem, 1825.)

*Note sur la variole.* (Idem, 1826.)

*Considérations pathologiques et médico-légales sur l'excitation vénérienne, symptôme avant-coureur de diverses maladies et notamment de l'angine avec exsudation de matière pultacée.* (Idem. 1828).

*Considérations sur la convenance et l'utilité de confier à tour de rôle le service médical, dans les hôpitaux et les hospices, à tous les docteurs en médecine et chirurgie, qui ont leur domicile dans le ressort des villes qui possèdent de pareils établissements etc.* Paris, 1829, in-8.

Desportes est encore auteur de l'article *Pigeon domestique* imprimé dans le Dictionnaire des sciences naturelles, Paris, 1826, tom. 10.

## DESPORTES (Narcisse-Henri-François)

Narcisse-Henri-François Desportes naquit à Champrond le 2 décembre 1776. Ses parents l'envoyèrent à Paris pour y étudier la médecine, mais son goût prononcé pour les sciences naturelles et sa profonde aversion pour les études pratiques de l'art médical firent qu'il y renonça dès le début, alors il s'adonna à la science naturelle et spécialement à la botanique.

Vers 1798, il fit connaissance de Lamarck et de Mirbel, et rédigea pour eux l'histoire des végétaux qui parut dans le *Cours d'histoire naturelle*, publié par Déterville. On lui offrit une position au jardin des plantes, il la refusa et revint au Mans, où il s'occupa de la publication de plusieurs ouvrages.

En 1830, il fut mis à la tête du bureau de bienfaisance où jusqu'au jour de son décès il n'a cessé de rendre de grands services ; quelques années plus tard, on le nomma adjoint de la ville du Mans, il quitta ces fonctions pour celles de conservateur du Musée d'histoire naturelle de la même ville, plus appropriées à ses goûts. C'est à lui qu'on doit l'ordre parfait qui règne dans les collections de notre musée. Desportes était membre de plusieurs sociétés savantes et de bienfaisance ; la Société d'horticulture du Mans a fait en lui une grande perte. Il est mort au Mans, le 7 juin 1856.

Voici les ouvrages publiés par Desportes :

*Catalogue des insectes observés aux environs du Mans, disposés d'après la méthode du C. Lamarck* (imprimé dans l'Annuaire de la Sarthe, an X.)

*Exposition des caractères des genres de plantes établis par les botanistes, rangés suivant l'ordre du système de Linné* (imprimé dans l'*Histoire naturelle des végétaux*, par Lamarck et Mirbel; tome III. Paris, an XI, in-18. — Desportes a encore rédigé une partie du tome XII du même ouvrage.

*Tableau des plantes cultivées dans les serres de M. le Prince de Clairsigny*. Le Mans, 1806, in-8.

V. p. 466

*Liste des animaux et des minéraux observés dans le département de la Sarthe*. Le Mans, 1821, in-8.

*Rosetum gallicum, ou énumération méthodique des espèces et variétés du genre rosier, indigènes en France ou cultivés dans les jardins, avec la synonymie française et latine*. Le Mans, 1828, in-8.

*Description topographique et hydrographique du diocèse du Mans* (Sarthe et Mayenne). Le Mans, 1831, in-12. — Seconde édition sous le titre de : *Description topographique et industrielle du diocèse du Mans, suivie du Guide du voyageur dans la Sarthe, la Mayenne et les départements limitrophes*. Le Mans, 1838, in-18.

*Flore de la Sarthe et de la Mayenne, disposée d'après la méthode naturelle, avec l'indication des propriétés médicales des plantes et leur usage dans les arts*. Le Mans, 1838, in-8.

*Bibliographie du Maine précédée de la description topographique et hydrographique du diocèse du Mans, Sarthe et Mayenne*. Le Mans, 1844, un volume in-12.

Desportes a donné plusieurs articles de botanique aux tomes I et VI du *Dictionnaire des sciences naturelles*. Paris, 1804-1817.

## DES PORTES DE LINIÈRES (Maximilien-Édouard)

Maximilien-Édouard des Portes de Linières, chef de bataillon au 51e de ligne, succomba le 12 janvier 1867, à Orizaba (Mexique), à une maladie déterminée par les longues fatigues de la guerre, à laquelle ce brave et excellent officier avait pris une si noble part. Son régiment l'aimait et l'estimait beaucoup.

Il a été inhumé dans une crypte du Panthéon du cimetière d'Orizaba.

## DE TILIÈRE

Le comte de Tilière n'est pas né dans le département de la Sarthe, mais il vint habiter dès son bas âge la ville de Saint-Calais. Plein de dévouement à la chose publique, il fut nommé maire de Saint-Calais et membre du conseil général de la Sarthe.

Le comte de Tilière est décédé à Saint-Calais le 20 décembre 1855.

### DE TILLY (Auguste-Guy-Marie)

Le comte Auguste-Guy-Marie de Tilly est né à Dieppe, le 2 mai 1782. Il est décédé au Mans, le 20 novembre 1855. Il était capitaine d'infanterie en retraite.

### DE TILLY (Clément)

Le marquis Clément de Tilly est né à Neuvillalais, le 4 février 1769. Il servit dans le régiment de Bresse; fait chevalier de Saint-Louis, il passa dans l'armée de Condé puis dans celle de la Vendée. « Son père, dit René de Rovigo, brigadier aux gardes du corps, blessé au 10 août, expira dans les cachots de la Terreur ; son frère fut massacré, pendant un armistice, par les réquisitionnaires. En 1832, de Tilly et son fils Henri furent compromis : tout cela est de l'histoire ancienne. Les Tilly datent de loin; un de leurs ancêtres combattit à la bataille d'Hastings et conquit des fiefs en Angleterre. »

Le marquis de Tilly est rentré dans la vie privée depuis 1830 et est venu habiter le Mans. Il est mort le 4 décembre 1855.

### DE TILLY (Henri)

Le comte Henri de Tilly descendait d'une ancienne famille d'origine danoise et normande à la fois, qui a donné à la France un grand nombre d'hommes d'épée et de distinction. Deux de ses ancêtres accompagnèrent, en 1066, Guillaume à la conquête de l'Angleterre. Plusieurs chevaliers du même nom firent partie de la première croisade et des suivantes. Un autre compta parmi les 119 Normands qui s'immortalisèrent, en 1423, par la défense du mont Saint-Michel contre 15,000 Anglais.

Fils d'un chevalier de Saint-Louis, qui avait servi dans l'armée de Condé et combattu dans le Maine pour la cause

royale, en 1815, Henri de Tilly, officier de dragons sous la Restauration, fidèle à de glorieuses traditions et se souvenant que *serment oblige*, comme *noblesse oblige*, donna sa démission en 1830, et lorsque deux ans plus tard, les départements de l'Ouest se levèrent pour répondre à l'appel de la Duchesse de Berry, il fut un des premiers à prendre les armes dans le Maine en faveur de la Monarchie légitime.

Poursuivi et condamné à mort pour sa participation à ces événements, il fut forcé de s'expatrier, et, après avoir passé quatre ans en exil, il rentra en France, en 1836, pour faire purger sa contumace et se présenta devant la cour d'assises, à Orléans, où il fut acquitté, grâce au talent de M. Guibourg, son défenseur.

L'année suivante, il s'alliait, en Bretagne, à la fille du marquis de la Bretesche, dont la tombe s'est fermée avant la sienne.

Le marquis de Tilly aurait pu jouir, comme tant d'autres, des joies pures de la famille, au foyer domestique; mais fait pour la vie des camps, le repos, malgré sa grande affection pour les siens, n'allait point à son caractère entreprenant. Voyageur intrépide, désireux de s'instruire et de juger des choses par lui-même, aimant les grands spectacles de la nature, on le voyait sans cesse parcourant non seulement la France, mais aussi les pays étrangers.

En 1834, il gravit l'Etna; en 1835, il fit l'ascension du mont Blanc et fut le *premier* Français à exécuter cette périlleuse entreprise. En 1864, il traversa les mers et se rendit au Mexique, à Guatémala, puis plus tard, au Canada. En 1870, il voulut visiter le Brésil et le Pérou, y retourna une seconde fois en 1872, remonta le fleuve des Amazones jusqu'à l'extrême limite de son cours navigable et revint en Europe par Lima et le cap Horn, après avoir couru les plus grands dangers en traversant des forêts vierges et des populations sauvages.

Le comte de Tilly était né pour les armes, s'intéressant vivement à toutes les questions militaires, possédant l'esprit de décision et d'organisation, d'une bravoure allant jusqu'à la témérité, il fût parvenu certainement aux positions les plus élevées dans notre armée, s'il n'avait pas

été jeté hors de sa voie naturelle par la révolution de Juillet.

Il se rendait de Nantes à Frohsdorf pour saluer le descendant des rois de France, lorsqu'il fut atteint, au château de Vosne, en Bourgogne, de la maladie qui devait l'emporter en peu de jours. Le 10 janvier 1875, il est mort âgé de 69 ans. Son corps a été transporté au Mans, où il repose auprès des membres de sa famille.

Il a publié :

*Ascensions aux cimes de l'Etna et du mont Blanc*. Genève, 1835, in-8.

*Lettre du capitaine de Tilly*, 1838.

*A Messieurs les officiers de l'Empire*, poésie, 1852, in-4.

## DE VANSSAY (Achille)

Le baron Achille de Vanssay est né au château de la Barre, commune de Conflans, le 5 avril 1779, et y est décédé le 4 mars 1875.

Le baron de Vanssay a rempli, dans l'administration, les fonctions les plus élevées ; il s'y est distingué par la sagacité, la fermeté et la conscience qu'il a apportées dans toutes ses actions.

Ancien conseiller d'État, ancien préfet des Basses-Pyrénées en 1810, de Vaucluse en 1815, de la Manche en 1816, de la Seine-Inférieure en 1816, de la Loire-Inférieure en 1828, il était gentilhomme de la chambre du roi et commandeur de la Légion d'honneur.

En 1830, il abandonna ces fonctions et repoussa des propositions de rentrée brillantes.

Il se renferma dans le vieux castel de la Barre, et se plut à l'embellir de ses vertus privées qui en ont fait, à ce point de vue, l'exemple de la contrée ; chacun en a été frappé autour de lui, et ceux auxquels il a été donné de le connaître dans l'intimité, ne l'ont jamais quitté sans admirer la sérénité de son âme.

Les malheureux étaient chaque jour comblés des dons de sa charité qui était inépuisable.

V. p. 466

La commune de Conflans lui doit son école de filles et l'église son embellissement.

Une foule nombreuse de Conflans et de Saint-Calais a tenu à le conduire à sa dernière demeure.

## DE VAUGUYON (Stanislas)

Né à Clermont (Sarthe), le 4 mai 1823, Stanislas de Vauguyon entra de bonne heure à l'école navale et s'y distingua par sa science et sa bravoure. Après un séjour prolongé dans les mers de l'Amérique, il fut appelé à prendre part à la guerre d'Orient sur les flottes de la Baltique. Sa brillante conduite à la prise de Bomarsund le fit nommer chevalier de la Légion d'honneur. La guerre terminée, il donna sa démission et vint se mettre au service plus obscur du pays, berceau de sa famille, à Cossé-le-Vivien. A peine arrivé, on le nommait conseiller municipal, adjoint et maire en 1864.

En 1870, la France est envahie, ravagée, vaincue; mais elle lutte, un faible rayon d'espoir éclaire encore ses généreuses illusions, elle combat pour l'honneur peut-être, mais n'est-ce pas un motif suffisant ? Dans tous les cœurs français la préoccupation de la lutte contre l'étranger domine tout autre souci. Un comité de défense s'organise dans le département de la Mayenne, par le suffrage des gardes nationales : c'est assez dire que le canton de Cossé s'y fait représenter par de Vauguyon. Mais quelles terribles angoisses, quelles amères déceptions l'y attendaient ! Un préfet, dont le département doit garder à jamais la triste mémoire, chercha à faire de la défense nationale le triomphe d'un parti. Une bande d'oiseaux rapaces s'est abattue sur le pays pour détruire ses institutions et vivre à ses dépens : n'était-ce donc pas assez des pillards d'outre-Rhin ?

« Il nous souvient de ces séances du Comité, écrit Jules-Marie Richard, où de Vauguyon soulevait intrépidement le voile qui recouvrait tant de honteuses manœuvres. On le chargeait d'armer les hommes appelés par les décrets de la délégation et secrètement on l'entra-

vait dans sa mission, afin de pouvoir dire bien haut qu'il n'avait rien fait, qu'il ne savait rien faire pour la défense de la patrie, et la préfecture achetait à l'étranger d'impossibles fusils pour les futurs combattants ou des armes plus sérieuses pour ses affidés qui ne combattirent jamais. L'activité de Vauguyon semblait se multiplier à mesure que grandissaient les obstacles apportés à l'œuvre du Comité de défense : il disait la vérité en face, et, joignant les actes aux paroles, surexcité par l'amour de la patrie, il courait au Mans prendre les ordres du général Fiéreck, à Chartres où sa mission de défense échouait devant la molle attitude de la population, et quand il revenait à Laval, brisé par la fatigue, il lui fallait voir son œuvre défaite et engager de nouvelles luttes contre les agissements de la secte. Aux phrases sonores il répondait par des faits précis, aux menaces par un sourire incrédule, aux indélicatesses par de spirituelles reparties qui faisaient de lui un charmant causeur, gênant surtout ses adversaires par ses sentiments profondément patriotiques et l'honnêteté de sa conscience. Ce que la volonté nationale avait élevé, la volonté préfectorale le détruisit : un trait de plume supprima le Comité de défense. »

Quelques jours après, de Vauguyon rentrait dans l'armée et acceptait le commandement d'une batterie d'artillerie mobilisée de Maine-et-Loire. Ce fut à la division Collin, du 21e corps, qu'il fit cette rude campagne d'hiver où tout semblait conspirer contre nous, où il n'y avait de comparable à l'acharnement de la mauvaise fortune que l'héroïque opiniâtreté du patriotisme. En novembre et décembre, le 21e soutint aux environs de Vendôme et de Fréteval de nombreux combats ; bientôt le capitaine de Vauguyon fut nommé chef d'escadron et sa belle conduite aux journées de Marchenoir, où l'on ne savait trop admirer son sang-froid au milieu des dangers, lui valut le titre d'officier de la Légion d'honneur. Il eut aussi sa part aux luttes journalières de janvier, aux combats acharnés qui précédèrent la prise du Mans, et pour tout dire en un mot, il y fit son devoir en homme d'honneur.

« Viennent les élections pour l'Assemblée nationale, dit l'un de ses biographes, le département de la Mayenne le nomme en tête de sa liste avec 63,000 suffrages, légitime hommage de la reconnaissance publique ! Dès lors il se donne tout entier aux travaux de l'Assemblée et aux intérêts de ses mandataires : dans ces quelques semaines qui devaient être ses dernières, que de services rendus, mais aussi que de fatigues endurées, quel tourment pour son âme si française de voir la guerre civile succéder à la guerre étrangère ou mieux une invasion de bandits lever contre le drapeau national son hideux drapeau ! »

Le 20 avril, il mourut, et le lendemain une délégation de l'Assemblée lui rendait les derniers devoirs.

## D'HENNEZEL

Il s'est éteint à Paris, le 14 octobre 1868, à l'âge de 89 ans, un des derniers débris du premier empire, le commandant d'Hennezel, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, qui était très connu à La Flèche, où il avait passé une notable partie de sa longue existence.

Issu d'une vieille et noble famille de Lorraine, il était élève au collège de La Flèche sous les Doctrinaires, lors de sa suppression en avril 1793. A 18 ans, il s'engage dans les vélites de la garde, fait les premières guerres de l'Empire, la guerre d'Espagne, où il se rencontre avec le colonel Pertuisot, dont beaucoup se souviennent encore à La Flèche. Laissé pour mort sur le champ de bataille de Lutzen (1813), d'Hennezel revient criblé de blessures et est nommé capitaine au Prytanée militaire ; il y reste 17 ans, jusqu'en 1830, époque où il est nommé chef de bataillon au 55e de ligne.

Dans cet intervalle, le commandant d'Hennezel a eu, au Collège militaire, ses deux neveux, qui sont entrés à Saint-Cyr en 1828 et 1829, et sont morts aujourd'hui. Enfin, après sa retraite, le commandant vient encore se fixer à La Flèche pendant 14 ans, de 1844 à 1858, pour y être près de son fils unique, élevé lui aussi au Prytanée, comme son père et ses oncles, de 1844 à 1850.

En 1858 le commandant s'était retiré à Paris et y coulait une verte vieillesse, exempte d'infirmités. La mort de sa femme, qu'il avait perdue au mois de mai 1868, a certainement hâté sa fin. En lui s'éteint encore un de ces vieux vétérans du passé qui deviennent de plus en plus rares.

## DOREAU (Théophile)

Théophile Doreau naquit à Dun, département de la Creuse, le 3 janvier 1811. Il vint à Mamers, à la fin de 1836, pour exercer jusqu'en 1861 les fonctions d'avoué près le tribunal civil. En 1848, il fut élu conseiller municipal, presque à l'unanimité, et bientôt après il devint premier adjoint du maire.

Doreau conserva ses fonctions d'adjoint jusqu'au moment où il devint maire, c'est-à-dire, vers la fin de 1868. Libre de tout autre soin, il avait résolu de consacrer ses forces à procurer à la ville de Mamers les améliorations qui lui manquaient ; mais une cruelle maladie l'a empêché d'accomplir ses projets. Il est décédé à Mamers le 20 février 1869.

## DROUARD (Jacques-Constant)

Jacques-Constant Drouard, qui est né à Conlie, le 16 mars 1790, a pris une part glorieuse aux guerres de l'Empire ; parvenu au grade de capitaine, il se retira très jeune encore du service. Depuis il a toujours habité Conlie et est devenu commandant de la garde nationale de cette commune, puis maire et enfin membre du Conseil général de la Sarthe. Il est décédé le 22 février 1853.

## DROUET (Charles)

Charles Drouet naquit au Mans le 22 avril 1779 et mourut dans cette ville le 14 novembre 1862. Ancien maître de forges, membre du conseil général de la Sarthe,

Diard (Pierre) V. p. 466
10 avril 1784 † 18 août 1849

naturaliste et archéologue distingué; c'est à lui qu'on doit l'introduction, dans la Sarthe, du seigle multicaule; il a constaté le premier les bons résultats de cette plante.

Drouet a été directeur et inspecteur de la Société française, subdivision du Mans, pour la conservation et la description des monuments historiques, il était aussi membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, correspondant des Sociétés des antiquaires de l'Ouest et de Normandie, et directeur du Musée des monuments historiques de la ville du Mans.

Il a publié plusieurs articles scientifiques dans l'*Asmodée Cénoman, les Annales de la Société Linnéenne de Paris, Revue de la numismatique française, le Courrier de la Sarthe, l'Ami des lois, le Constitutionnel* et le *Journal des connaissances usuelles*. Il est encore auteur des travaux suivants :

*Réflexions et observations sur l'hiver de* 1822.

*Mémoire sur un nouveau genre de coquille (Neithée) de la famille des arcacées, et description d'une nouvelle espèce de modiole fossile.* Paris 1824, in-8. A la suite de ce mémoire on trouve une *liste de* 37 *fossiles du grès vert observés dans les collines des environs du Mans.*

*Note sur le muséum du Mans.* Le Mans, 1822, in-8.

*Observations faites en* 1826 *à Saint-Brévin (Loire-Inférieure sur le Choléra Morbus.* Le Mans, 1831, in-18.

*Mémoire sur la température et la végétation de l'hiver* 1834 *dans le département de la Sarthe.* Le Mans, 1834, in-8.

*Notice sur des monnaies françaises et des médailles romaines découvertes dans le département de la Sarthe pendant l'année* 1837. Le Mans, 1839, in-8.

*Des types les plus habituels des médailles gauloises.* Le Mans, 1839, in-8.

*Notice sur l'Ephémère diptère.* (Cong. scientif. 1839).

*Rapport sur des pièces de monnaies anciennes trouvées à Saint-Michel-de-Chavaignes.* (Cong. scientif. 1839).

*Notice sur des découvertes de monnaies françaises.* 1839.

*De la culture du seigle multicaule et de ses avantages.* Le Mans, 1841, in-8.

*Sarcophages observés dans le département de la Sarthe*, 1842.

*Nouveaux renseignements sur le seigle multicaule*. Le Mans, 1842.

*Notice sur la découverte de neuf tombeaux ou sarcophages en pierre, faite le 8 décembre 1841, dans la commune d'Allonnes près Le Mans*. Le Mans, 1842, in-16.

*Notice sur les Thermes gallo-romains découverts à Allonnes près Le Mans*, 1844, in-8.

*Notice sur les fouilles pratiquées à Allonnes*, 1846.

*Notice sur la maladie des pommes de terre*, 1846.

*Rapport sur la maladie des pommes de terre*, 1846.

*Notice sur une mosaïque gallo-romaine découverte à Mont-Saint-Jean*. (Bull de la Société d'agricult. 1845).

*Lettres au Congrès des Sociétés savantes*, 1852, in-4.

## DROUIN (Jean-Tryphon-Respice)

Jean-Tryphon-Respice Drouin, maire de Montmirail et président du Conseil général de la Sarthe, est mort subitement le 20 juillet 1875, en son domicile, à Montmirail. Il était né dans cette commune, le 11 novembre 1802.

Drouin fit de brillantes études au collège du Mans. Doué de l'amour du travail, il agrandit par de constants travaux le cercle de ses connaissances.

Bien jeune encore, Drouin était au collège royal de Maurice où, après des voyages aux Seychelles et à Madagascar, il avait été reçu comme professeur de littérature latine, et tous ceux qui ont appris avec lui et par lui la langue de Virgile et d'Horace, ont gardé un souvenir ineffaçable de son charmant esprit, de ses gracieuses et faciles conversations, de sa douce simplicité et de ce don si rare d'être à la fois le maître et presque le camarade de ses élèves qui, tous, sont restés jusqu'à ses derniers jours ses amis les plus intimes et les plus dévoués.

De professeur de littérature latine, il devint recteur au collège royal qu'il ne quitta que pour céder la place à un recteur que le gouvernement britannique envoyait de Londres. Il emporta les regrets unanimes de tout le

collège. La séparation fut une scène d'attendrissement.

Rentré dans la maison paternelle, à Montmirail, il devint promptement le maire de sa commune où il régnait bien plus qu'il n'administrait par sa paternelle bonté, sa haute équité, son inépuisable bienfaisance, quoiqu'il fût sans fortune.

Il eut le douloureux honneur, pendant la dernière guerre, d'avoir pour hôte le duc de Mecklembourg-Schwerin et il sut remplir les cruels devoirs de l'hospitalité forcée envers un ennemi, en méritant sa haute estime.

Les obsèques de Drouin eurent lieu le 22 juillet 1875, au milieu d'une foule nombreuse.

M. le préfet de la Sarthe a prononcé sur sa tombe les paroles suivantes :

« La mort vient de frapper un de ses coups inattendus et d'enlever, dans la plénitude de ses facultés, votre premier magistrat municipal, le représentant du canton, le président du Conseil général.

« La foule nombreuse accourue de tous côtés, la douleur peinte sur tous les visages disent vos regrets avec plus d'éloquence que ne saurait le faire la parole humaine.

« Permettez-moi, cependant, Messieurs, tant en mon nom personnel que comme chef de l'administration, d'unir mes regrets aux vôtres. Ne me refusez pas la triste consolation de rendre un dernier hommage à l'homme de bien que nous pleurons.

« Les nombreuses fonctions qu'occupait M. Drouin, maire de Montmirail depuis 1859, président du Comice agricole, membre du Conseil général depuis 1863, m'ont donné bien souvent l'occasion d'apprécier toutes ses excellentes qualités : ce cœur généreux, cette âme élevée, cette urbanité exquise et surtout cette modération, cet esprit de conciliation qui lui ont valu l'honneur de présider la première Assemblée départementale, dont il dirigeait les débats avec un tact parfait et une connaissance intelligente des affaires.

« Quand je vous disais, il n'y a qu'un instant, que M. Drouin était un homme de bien, je disais tout haut,

Messieurs, ce que vous pensez tout bas. Il avait la passion du juste, de l'honnête, l'amour de l'humanité et il en mettait la recherche bien au-dessus des formes transitoires de gouvernement, qui n'avaient de prix à ses yeux qu'à la condition de donner l'ordre dans la liberté.

« Chaque fois qu'il se levait pour prendre la parole au sein du Conseil général, nous savions d'avance qu'il allait émettre, développer une idée généreuse. Toutes les questions qui se rattachaient au soulagement des pauvres, à l'éducation, étaient l'objet de ses préoccupations constantes.

« Un de ses derniers rapports, avant d'occuper le fauteuil de la présidence, était consacré à rechercher les moyens de doter de ressources plus abondantes les sociétés de bienfaisance. Il se demandait s'il ne conviendrait pas d'établir une sorte de taxe des pauvres, et, en l'entendant je me demandais moi-même, non sans étonnement, comment cet homme, dont la charité était inépuisable, pouvait penser à appeler la charité publique au secours de la charité privée.

« L'éducation avait été, sa vie entière, le sujet de ses études les plus chères ; d'abord professeur de belles-lettres pendant douze ans, directeur au delà des mers du collège de l'Ile Maurice, où il a laissé un nom aimé et vénéré. Revenu parmi nous, il recherchait les meilleures méthodes, les meilleurs systèmes d'enseignement, et, l'autre jour encore, nous l'entendions à la commission départementale, tout en rendant justice à nos institutions, regretter que l'enseignement ne fût pas assez spiritualiste.

« C'est que sa noble intelligence savait que l'idée du devoir est inséparable de l'idée de Dieu, l'immortalité de l'âme, une vie future.

« Ce sont ces grandes pensées qu'il méditait sans cesse et qui ont été sa consolation à sa dernière heure, au moment de quitter cette terre pour une vie meilleure. »

## DUBESSEY (Jean-Baptiste-Luc-Thérèse)

Jean-Baptiste-Luc-Thérèse Dubessey, né en 1796 à Bourges, est entré de bonne heure dans les bureaux des préfectures du Cher, de la Creuse, et de l'Indre ; attaché, en 1830, au cabinet du préfet de la Sarthe, il fut bientôt conseiller de préfecture, secrétaire général, sous-préfet de Saint-Calais, puis de La Flèche, où il laissa de bons souvenirs de son habile et laborieuse administration ; ensuite il passa aux préfectures de Châlon-sur-Saône et de l'Indre. En 1846, il reçut la croix de la Légion d'honneur.

Le gouvernement révolutionnaire de 1848 le destitua comme préfet de l'Indre ; le conseil municipal de Châteauroux demanda son maintien, une députation fut envoyée à Paris à cet effet ; le gouvernement refusa et confirma la destitution. Nommé, en janvier 1849, préfet des Pyrénées-Orientales, il reçut quelque temps après, du gouvernement espagnol, le titre de commandeur de l'ordre de Charles III; appelé ensuite à la préfecture du Loiret, il y resta quatre années et y fit beaucoup de bien ; une médaille d'honneur lui a été offerte pour sa belle organisation des médecins cantonaux qui a été mise en pratique dans plusieurs départements.

En 1853, l'Empereur nomma Dubessey commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur et conseiller d'Etat ; quelque temps après, il le chargea « d'étudier, dans une partie de la France, les besoins et les vœux des populations, ainsi que les moyens de donner une solution pratique à des questions d'intérêt général. » Le résultat de cette mission est consigné dans plusieurs *Mémoires* et *Projets* dont les uns ont été convertis en lois.

Dubessey est mort à Paris le 8 février 1859. On possède de lui :

*Recueil annoté des actes administratifs.*

*Mémoire sur le système d'emprisonnement cellulaire.*

*Mémoire sur la nécessité de simplifier, principalement sur la décentralisation, l'instruction des affaires administratives.*

*Observations sur le mode de distribution des secours à voter*

*par l'Assemblée nationale, en faveur des indigents des campagnes.*

*Mémoire sur l'application aux communes rurales de la loi relative aux logements insalubres.*

## DUBIER (Jacques)

Jacques Dubier, qui est mort le 6 janvier 1867, âgé de 73 ans, était maire de Valennes depuis 1841 ; à cette époque, ayant perdu son fils unique, objet de ses affections, il avait quitté Versailles pour habiter sa propriété de la Borde. Successivement président du Conseil d'arrondissement de Saint-Calais, membre du Conseil général de la Sarthe, il avait plus tard abandonné toutes ces fonctions pour se consacrer uniquement à l'administration de sa commune.

L'affabilité de ses manières, la bonté de son cœur, la droiture de son caractère lui avaient concilié l'estime et l'affection de tous, et l'on peut assurer qu'il ne comptait aucun ennemi parmi ses administrés.

## DUBOIS (Pierre-Antoine)

L'abbé Pierre-Antoine Dubois était né à Douillet, près Fresnay, le 9 mai 1797. Le 16 août 1854 il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et, en 1873, le 4 avril, administrateur-tuteur des enfants de l'hospice du Mans, auxquels il avait consacré tous ses soins. Il fut aussi chanoine titulaire de la cathédrale et vicaire général. Pendant sa longue carrière, l'abbé Dubois s'est constamment préoccupé d'améliorer le sort réservé à ces pauvres enfants abandonnés.

Le service d'administration des enfants assistés de la Sarthe a été organisé et administré par lui, et il est resté et restera longtemps le modèle de tout ce qui a été créé jusqu'ici.

L'abbé Dubois est mort au Mans, le 16 décembre 1875.

V. p. 467

Semaine du Fidèle XIV 107

V. Douillet le Joly (passim)

v. p. 466

## DUFEU (Jean-Baptiste)

Jean-Baptiste Dufeu naquit à Asnières, le 23 janvier 1792; il fit ses humanités au collège du Mans et après avoir suivi pendant quatre années, au grand séminaire, les cours de philosophie et de théologie, il fut nommé vicaire de Coulans en 1818.

Nommé en 1823 curé de Coulans, Dufeu contribua à l'érection de la maison des sœurs; en 1827, il fit refondre la grosse cloche de l'église et en 1830 il entreprit la restauration complète de ce monument, fit détruire l'abside romaine et on éleva à la place le vaste chœur en style flamboyant; l'ancien autel de la Renaissance disparut dans ces restaurations, enfin trois verrières à personnages et deux grisailles furent placées dans cette église.

Dufeu se demit de sa cure en 1859. Il est mort le 7 août 1879.

Dufeu laisse un manuscrit intitulé *Chronique de l'Église de Coulans*. Son biographe, M. Henri Bruneau, dit qu'il y a peu d'erreurs dans ce manuscrit; l'histoire contemporaine y est traitée assez largement, mais il regrette que la période révolutionnaire ait été passée presque sous silence. Ces lacunes, ajoute-t-il, n'empêchent pas le livre d'être rempli de précieux renseignements.

## DUFFAUD DE SAINT-ÉTIENNE

Duffaud de Saint-Etienne, ancien ingénieur des ponts et chaussées à Poitiers, et en dernier lieu au Mans, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Poitiers au cours du mois de janvier 1868.

Duffaud était président de la Société du Matériel agricole, membre du Conseil départemental des bâtiments civils de la Sarthe et de la Société d'horticulture.

## DUGRIP (Jean-François-Marie)

En 1809, Jean-François-Marie Dugrip naquit à Valennes, il fit ses études au collège du Mans, son droit à Paris et

vint au Mans exercer la profession d'avocat, plus tard il se livra entièrement à l'agriculture, et, comme membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, il exposa ses produits dans plusieurs concours et obtint une dizaine de médailles. Dugrip est mort au Mans, le 27 janvier 1870. Il est auteur de divers articles agricoles publiés dans le *Messager de la Sarthe* et des travaux suivants :

*Rapport sur la situation des écoles et des familles*, 1850, *in-4o*.

*Communication relative à la culture de plusieurs variétés de pommes de terre*, 1854.

*Communication relative à la culture d'une variété de pommes de terre*, 1854.

*Observations sur une nouvelle variété de pommes de terre obtenues de semis en* 1847, 1854.

*Communication adressée à la Société impériale et centrale sur le rendement de la pomme de terre Chardon*, 1857.

*Observations sur le rendement de la pomme de terre Chardon, cultivée sur des sols variés*, 1855.

*Essais comparatifs de divers engrais*, 1859.

*Communication sur le drainage. Résultats*. 1859.

*Quel est l'état actuel de l'agriculture dans le département de la Sarthe*, 1860.

*Concours régional*, 1865.

*Les races bovines*, 1866.

*Le concours hippique*, 1866.

*Lettre au rédacteur du* Messager de la Sarthe *sur l'agriculture*, 1866.

*Lettre au rédacteur du* Messager de la Sarthe *sur un crime commis près d'Ecommoy*, 1866.

*Communication sur divers essais d'engrais*, 1867.

*Du sel dans le compost*, 1868.

Presque tous ces travaux ont été insérés dans le Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

em. de Fidèle XII, 87.
p. 468

## DULAC (François)

François Dulac naquit à Bourges, le 11 janvier 1804, d'une famille peu fortunée, mais fort honorable. Il fit ses études au petit séminaire de son diocèse, et embrassa ensuite la carrière de l'enseignement.

Après avoir professé pendant quatre années la classe de cinquième au collège de Donzy (Nièvre), il vint au Mans pour prendre la direction de l'Ecole communale d'enseignement mutuel, et y fut installé comme directeur le 1er octobre 1831.

· Un an après son arrivée au Mans, Dulac fonda dans son école un cours d'adultes qu'il continua pendant plus de vingt ans. Plus tard, il fonda successivement : un cours gratuit pour les militaires destinés à être moniteurs dans les écoles régimentaires ; un cours également gratuit, qui dura deux ans, en faveur des instituteurs eux-mêmes ; un autre cours toujours gratuit, qui en dura quatre, en faveur des élèves de l'École normale, et un dernier où vinrent se fortifier dans l'art difficile d'enseigner la jeunesse, tous les instituteurs des trois cantons du Mans. Enfin il fonda une sorte de caisse d'épargne à laquelle les enfants déposaient *sou* par *sou* leurs petites économies qui, lorsqu'elles s'élevaient à une certaine somme, étaient versées à la Caisse de la ville. L'Université, dont il était membre, ne pouvait laisser sans récompense un zèle dont elle devait être fière. Le directeur de l'école mutuelle du Mans reçut donc, presque chaque année, soit du ministère de l'Instruction publique, soit de diverses sociétés d'enseignement, quelques distinctions honorifiques, des médailles et des prix. Le 16 août 1855, il fut nommé officier d'académie, puis officier de l'instruction publique, le 10 mai 1866. L'année suivante, le 17 août, il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre ont applaudi à cette distinction si bien méritée.

Retiré depuis un an et jouissant d'une modique retraite, Dulac expira le 22 septembre 1873. Il fut inhumé dans

le grand cimetière du Mans où ses anciens élèves lui ont acheté une concession perpétuelle et élevé un monument.

On a de lui un grand nombre de *discours* prononcés aux distributions de prix de son école, et les ouvrages suivants :

*Manuel de l'École mutuelle du Mans*, 1848, 1 vol. in-8.

*Recueil de prières et de chant en usage dans l'école communale d'enseignement mutuel du Mans, suivi de lectures diverses avec supplément* (qui a eu six éditions), 1856, 1 vol. in-12.

*Biographie de Dubessey*, 1859.

*Histoire Sainte* (qui a eu sept éditions), 1869, 1 vol. in-8.

## DU PRAT (Antoine-Théodore).

Antoine-Théodore, marquis du Prat, naquit à Versailles le 22 janvier 1808; il était fils de Pierre-Jean-François marquis du Prat et de Simplicie-Reine-Rose Le Conte de Nonant de Raray.

Antoine-Théodore, marquis du Prat, avait été nommé chevalier de Malte à Rome, par bulle du 18 juin 1853; chevalier de l'ordre de Saint-Etienne de Toscane par Son Excellence le prince Poniatowski, en vertu d'un rescrit du grand-duc de Toscane, le 30 juin 1852; chevalier du Saint-Sépulcre, par brevet du 30 décembre de la même année ; il était aussi commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, chevalier de première classe de celui de Saint-Michel de Bavière, etc., etc. Il habitait le château de la Gidonnière, à Lhomme.

Antoine-Théodore, marquis du Prat, fit de brillantes et solides études au collège des jésuites de Fribourg, il entra à 22 ans à Saint-Cyr, et en sortit pour épouser Mlle Marie de Chabannes.

Devenu veuf et sans enfants, il épousa, le 26 novembre 1850, Mlle Antonia-Aglaé-Armandine-Ida de Gramont.

Le marquis du Prat est auteur des ouvrages suivants :

*Essai sur la vie du chancelier du Prat*. Versailles, 1854.

*La vie d'Antoine du Prat, cardinal du titre de Sainte-Anastasie, chevalier de France*. Paris, 1857.

Dumas (Louis Jean Baptiste) v. p. 468
+ 3 fevrier 1849

Duperray (François Victor) v. p. 468
8bre 1786 + 15 Janvier 1867

*Généalogie historique de la maison du Prat, anecdotique et critique*, Versailles. 1857.

*Fragments et souvenirs sur la vie et la mort de Mlle Pauline-Cécile du Prat.* Versailles, 1857.

*Histoire d'Elisabeth de Valois, reine d'Espagne*, 1545-1568. Paris, 1859.

*Notes sur les tableaux vendus, pillés, saccagés et sauvés de mon pauvre vieux château de la Goupillère.* Versailles, 1863.

*Glanes et regains récoltés dans les archives de la maison du Prat.* Versailles, 1865.

Il est aussi auteur de nombreux articles dans le *Bulletin* du *Bibliophile*, la *Revue d'Anjou et du Maine*, le *Bulletin des Bouquinistes*, le *Correspondant* et autres Revues religieuses et historiques.

Il a également composé des *Mémoires sur les personnages et les choses du temps*, renfermant la matière de 25 volumes qui seront publiés plus tard.

Le marquis du Prat est mort à Versailles, le 11 janvier 1867.

## DU RIVAU (Charles)

Charles du Rivau, chevalier de la Légion d'honneur, ancien capitaine de la garde mobile de la Sarthe, secrétaire général de la préfecture du Morbihan, est mort à Vannes, emporté à 32 ans par une fluxion de poitrine compliquée de fièvre typhoïde. Ses obsèques ont eu lieu le 22 mars 1872, à Saint-Jean-de-la-Motte, au milieu d'une nombreuse assistance, conduite par son malheureux mais bien courageux père, maire de Saint-Jean-de-la-Motte.

A Coulmiers, il a reçu le baptême du feu. Debout avec son lieutenant au milieu de sa compagnie déployée en tirailleurs et abritée derrière les fossés et les buissons, le capitaine du Rivau, impassible au milieu de la mitraille, avait inspiré le courage et la confiance à ses soldats. C'était le début du 33e mobiles.

Du Rivau a toujours apporté la plus grande patience dans l'exercice de ses délicates et difficiles fonctions de

secrétaire général de la préfecture du Morbihan. Il était affectueux pour ses collègues, bon pour ses administrés, bienveillant pour ses subordonnés. Esprit vigoureux et charmant, caractère élevé, quoique toujours simple, on trouvait en lui les fortes vertus qui attirent l'estime, et les vertus aimables qui s'appellent l'affection.

Lorsque la guerre s'engagea, dit un de ses biographes, il s'enrôla volontairement dans la garde mobile de la Sarthe. Après Coulmiers, il remplaça, pendant deux mois, son chef de bataillon blessé, et ce fut sous son commandement que marchèrent devant l'ennemi ces braves gardes mobiles. Quelque temps après, du Rivau recevait la décoration de la Légion d'honneur, récompense bien méritée de sa fermeté, de son énergie et de son courage.

Du Rivau était un homme d'une rare valeur, c'était une riche nature.

## DU TAILLIS DE NEUFBOURG (Louis)

Louis du Taillis de Neufbourg est né à Mamers, en 1790. Son père, descendant d'une des plus anciennes familles de Normandie, en partie ruiné par les événements financiers et politiques de son temps, avait été habiter Paris. C'est là, dans une pension de Passy, que le jeune du Taillis de Neufbourg fit ses études. Il commença ensuite son droit; mais son goût pour les études littéraires et économiques l'entraînèrent vite vers un autre monde. Il composa plusieurs pièces de théâtre, dont une ou deux eurent quelques succès. Cependant il avait un esprit trop sérieux pour se contenter de bluettes pareilles, et c'est alors qu'il se lança dans l'étude des nombreux systèmes économiques et sociaux, tant en vogue; il compila nombre d'ouvrages traitant de ces matières. Tous les systèmes furent étudiés : le Saint-Simonisme, le Cabétisme, le Fouriérisme, le Buchézisme et plusieurs essais composés par lui sur ces matières sont restés manuscrits, notamment : *le Phalanstère catholique*, où sa science, sa rectitude d'esprit, sa générosité d'âme éclatent à chaque ligne. Enfin, il s'était fait nommer d'abord répétiteur au

Collège royal militaire de la Flèche, puis juge de paix à Malicorne et plus tard à Montmorillon (1840). C'est là qu'il est mort, le 5 février 1864, après avoir pris sa retraite, vers 1857.

Dans ses dernières années, et pour occuper ses loisirs, il a composé une Mnémotechnie des articles du Code civil français, fondée sur un système nouveau inventé par lui; et une traduction des Psaumes et Hymnes religieux, destinée à permettre aux fidèles de comprendre facilement, par suite de combinaisons particulières, le latin des offices religieux, ouvrages restés inachevés; enfin, un opuscule publié sous le titre de : *Variétés instructives, sérieuses et amusantes sur les procès.* Poitiers, 1868, in-8, avec cette épigraphe :

Né de mère mancelle et de père normand,
Je voudrais néanmoins les procès au néant.

Du Taillis de Neufbourg avait un esprit chercheur, fin, droit, une âme essentiellement dévouée, affectueuse, généreuse, prête à tous les sacrifices, à tous les dévouements. C'était son amour pour ses semblables qui l'avait jeté dans les recherches de systèmes sociaux perfectionnés, recherches qui d'ailleurs l'ont vite amené à se convaincre que les grandes vérités religieuses de l'Évangile étaient encore ce qu'il y avait de meilleur. Aussi est-il mort en chrétien, vénéré de tous ses justiciables, aimé et estimé de tous ceux qui l'avaient connu. Et sa mémoire reste vivace dans le pays qu'il avait fait sien.

## DUTERTRE (Gabriel)

Gabriel Dutertre, capitaine en retraite, ancien chef de bataillon de la garde nationale de Beaumont-sur-Sarthe, ancien membre du conseil général de la Sarthe, membre honoraire de la Société d'agriculture, sciences et arts du département, officier de la Légion d'honneur, chevalier des ordres de Saint-Louis, de Saint-Grégoire-le-Grand et de Saint-Sylvestre, médaillé de Sainte-Hélène, est décédé le 21 juillet 1870, en son domicile, au Mans. Il était né à Saint-Paterne, le 27 juillet 1790.

Cette simple et froide énumération des fonctions remplies par Dutertre et des distinctions dont il a été l'objet, dit assez tous les droits qu'il avait à la considération, à l'estime dont il a joui pendant son existence et aux regrets qu'il laisse après sa mort.

On lui doit :

*Circulaire aux électeurs de l'arrondissement de Mamers, relative à sa candidature à l'Assemblée législative*, 1851, in-4°.

*Profession de foi aux électeurs de Mamers*, 1852, in-4°.

# E

## EDOM (Jacques)

Jacques Edom était né à Alençon, le 28 août 1797, de parents qui avaient acquis une honnête aisance dans le commerce.

Il fit ses études au collège du Mans, et devint successivement censeur au collège de Caen, proviseur à celui d'Angers, puis inspecteur de l'Académie de Caen, recteur de celles de Grenoble, Reims et inspecteur d'Académie au Mans. Quatre ans après, il rentrait dans le repos, était nommé recteur honoraire et décoré du titre de haut titulaire de l'Université. Depuis, il se livrait à des travaux historiques et à des œuvres de bienfaisance.

Jacques Edom était membre du bureau de bienfaisance de la ville du Mans et faisait partie de la commission départementale pour la conservation des monuments historiques ; il était aussi membre des Sociétés d'horticulture et d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe ; il faisait également partie de la fabrique de la Cathédrale du Mans et de plusieurs Sociétés de bienfaisance.

A la mort de Jacques Edom, le bureau de bienfaisance du Mans, prit la délibération suivante :

« La commission administrative du bureau de bienfaisance de la ville du Mans, profondément affligée de la perte

récente de M. Edom, son doyen, tient à payer un juste tribut de regrets à sa mémoire, en consignant sur le registre de ses délibérations l'expression de sa reconnaissance pour ses longs services.

« M. Edom, esprit distingué entre tous, accessible à toutes les idées généreuses, avait voulu couronner sa brillante carrière académique en se vouant aux œuvres de charité vers lesquelles il se sentait naturellement attiré.

« Devenu membre du bureau de bienfaisance du Mans, il se fit l'émule de M. Lalande-Vilette. Tous les deux on les vit rivalisant de zèle et de dévouement pour les pauvres ; réclamer chaque année une large part dans le travail si pénible des quêtes à domicile. Le labeur était rude souvent, mais véritables apôtres de la charité, ils savaient triompher des difficultés. Soutenus par la conscience de leur mission, par le désir de faire le bien, ils poursuivaient leur tâche et ne rentraient jamais sans une abondante récolte d'aumônes.

« L'assistance à nos réunions était également pour M. Edom un devoir qu'il savait remplir rigoureusement. Jusqu'à ces derniers temps, malgré les affaiblissements de l'âge, malgré les atteintes du mal et les conseils de la prudence, il s'arrachait aux soins des siens pour se retrouver au milieu de nous, et nous faire profiter de sa longue expérience.

« Une vie si bien remplie ne s'effacera point de nos souvenirs, et nous qui avons été les collègues de ces deux hommes de bien, qui les avons vus à l'œuvre, nous croyons ne pouvoir les louer plus dignement qu'en unissant leurs noms dans notre vénération, comme ils l'ont été dans leurs travaux, et le sont actuellement dans la mémoire des pauvres »

Jacques Edom, qui était chevalier de la Légion d'honneur, est décédé au Mans, le 3 avril 1870.

On doit à Jacques Edom :

*Géographie de la Sarthe, accompagnée de notions sur l'histoire, l'industrie, les antiquités de ce département et suivies d'un précis de géographie générale.* (10e édition.)

*Visite au collège royal de Caen, ancienne abbaye de Saint-Étienne, fondée dans le XIe siècle par Guillaume le Conquérant,* 1829.

*Voyage à Solesmes*, 1838.

*Visite au Phare de Gratteville*, 1838.

*Mémoire sur l'importance des Salles d'asile, leur origine, leurs progrès et les améliorations à y introduire* (Congrès, 1839).

*Bienfaits des Salles d'asile*, 1839.

*Question d'enseignement secondaire, conditions à exiger pour l'admission au professorat dans les collèges*, 1841.

*Notice sur saint François de Sales*, 1841.

*Notice sur Marie-Pierre-Roderic, comte de Berenger, directeur des sociétés des antiquaires de Normandie*, 1843.

*Mythologie élémentaire*, 1846.

*Précis de géographie générale*, 1847, 1 vol. in-18.

*Traité élémentaire de mythologie*, 1848.

*Notice sur les cours éducatifs de la langue maternelle, à l'usage des écoles et des familles*, de Grégoire Girard, 1850.

*Précis d'Histoire sainte*, 1850.

*Discours prononcé à la distribution des prix du Lycée*, 1853, in-8°.

*Recherches historiques sur Cherbourg, sur la création de sa rade et de son port militaire*, 1857.

*Notice sur M. Platon Vallée*, 1857.

*Géographie de la Manche, accompagnée de notions sur l'histoire, l'industrie, les antiquités et les hommes illustres de ce département*, 1857.

*Notice sur la vie et les écrits de Michel Boyer, membre de la Société d'agriculture. sciences et arts de la Sarthe*, 1860.

*Vie abrégée de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 1861.

*Notice sur la vie de Frédéric Bourdon-Durocher*, 1862.

*Enseignement agricole préparatoire*, 1863.

*Discours à la distribution du Lycée*, 1864, in-8°.

*Histoire sainte abrégée.*

*Inauguration des statues de la place de Caen.*

*Notice biographique sur l'abbé Rousseau, ex-recteur de l'Académie de Caen.*

*Vie et voyages de N.-S. Jésus-Christ.*

Abrégé du même ouvrage, à l'usage de la jeunesse.

*Les Carmélites du Mans*, etc.

Eigenschenck (Antoine Charles Philippe) V. p. 469
né 1815 + 15 9bre 1880

p. 470 pour Espaulart

**ESPAULART (Adolphe-Antoine-Guillaume)**

Adolphe-Antoine-Guillaume Espaulart, né le 26 juillet 1810, à Savigné-l'Évêque, est mort au Mans le 24 juillet 1868.

Archéologue distingué, appréciateur habile du beau dans les arts, intelligent investigateur des vieux manuscrits et des vieilles chroniques, homme d'études sérieuses, Espaulart apportait dans les salons un esprit charmant.

Espaulart a été adjoint au maire du Mans, et pendant de longues années membre du Conseil municipal. Il était membre de la Société française, pour la conservation et la description des monuments historiques, de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, du Conseil des bâtiments civils, des commissions de surveillance de la bibliothèque, des archives et des musées de la ville du Mans.

Espaulart est auteur de plusieurs études sur les peintures sur verre, la sculpture, les peintures murales et de beaucoup d'autres qui ont été publiées dans le Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, dans les volumes des Congrès de la Société française, et dans le journal *l'Union de la Sarthe.*

Dans les Archives de la Mairie, il y a un grand nombre de rapports qu'il a faits comme adjoint ou comme rapporteur des Commissions.

Voici les titres des principaux travaux de Adolphe-Antoine-Guillaume Espaulart :

*Les Sœurs de charité*, Le Mans, 1836, in-8°.

*Mémoire sur la fête des Fous*, 1842.

*Recherches sur les liturgies dramatiques et sur les fêtes des Fous*. (Bull. de la Société d'agricul., 1842).

*Notice sur l'entrée dans la ville du Mans de l'évêque François de Luxembourg* (id., 1846).

*Notes sur les peintures murales de la chapelle de la Vierge, à Saint-Julien du Mans, et sur l'histoire de la peinture au moyen âge*, 1848, brochure in-8°.

*Note sur le grabatoire, maison du Mans,* Le Mans, 1848, Gallienne, brochure in-8°.

*Recherches sur l'origine des intronisations religieuses et féodales des évêques, principalement dans le Maine*, 1848, Lecesnes, à Tours, brochure in-8°.

*Notice biographique sur le général de Négrier*, 1849, Monnoyer, brochure in-8°.

*Rapport sur le programme des prix*, pour 1849-1850. (Bull. de la Société d'agricul.)

*Notice sur l'évêque François de Luxembourg*. (id., 1850-1851).

*Rapport sur une proposition de la Société des antiquaires de Picardie, tendant à obtenir de M. le ministre de l'Instruction publique, la fondation d'un prix de 5,000 fr. pour les sociétés savantes de province*. (id.)

*Rapport sur la* Notice de Malicorne et de ses principaux seigneurs, par M. de Lestang. (id.)

*Discours aux Écoles chrétiennes*, 1852.

*Rapport relatif au mémoire intitulé :* Dissertation sur les incursions normandes dans le Maine. (Bull de la Société d'agricul., 1852-1853.)

*Compte rendu des travaux soumis à l'examen et à l'appréciation de la commission d'histoire et d'archéologie*. (id.)

*Recherches sur la topographie des Gaules*. (id., 1858).

*Compte rendu des travaux soumis à l'examen et à l'appréciation de la commission d'histoire et d'archéologie*. (id.)

*Notice historique sur le château de Vaux, en Yvré-l'Évêque*. (Bull. de la Société d'agricul. 1859).

*Les peintures de l'église d'Ancinnes*. (Congrès scientifiques, 1859 )

*L'église de la Visitation au Mans*. (Union de la Sarthe, 1861).

*Travaux effectués au Mans*. (id., 1861).

*Les tambours du Lycée*. (id., 1861).

*Le bibliophile illustré, par J.-Ph. Berjeau, de Ballon*. (id., 1861).

*Le monument de Mgr Bouvier, érigé dans la cathédrale*. (Union de la Sarthe).

*Le château de Vaux, en Yvré-l'Évêque*. Le Mans, Monnoyer, 1861, brochure in-8°.

*De l'utilité, pour l'histoire, des actes notariés antérieurs à*

v. p. 470

1790, *et sur la nécessité et les moyens d'en assurer la conservation et la publicité.* (id., 1861-1862.)

*Notice historique sur la fabrication de la cire au Mans.* (id., 1861-1862.)

*A propos d'un buste donné au Musée du Mans.* (id.).

*A propos d'un buste de Mme de Fondville, par J.-B. Deferner, appartenant au Musée du Mans* 1862, in-8°.

*De l'art religieux, considéré sous quelques-unes de ses formes.* Le Mans, A Loger, 1862, brochure in-8°.

*Séjour de Louis XIII au Mans. Fit-il le pèlerinage de de Notre-Dame de Torcé.* (id., 1863).

*Lettre au rédacteur du* Messager de la Sarthe.

## ÉTOC-DEMAZY (François)

Né à La Ferté-Bernard, le 4 septembre 1781, il fut aux prises de bonne heure avec les épreuves qui vinrent traverser sa vocation, vocation puissante et qui ne fut pas pour lui, comme pour tant d'autres, la voix mensongère d'une vague inspiration. Sa volonté persévérante brisa toutes les difficultés de sa jeunesse, et Etoc-Demazy prit bientôt rang d'une manière distinguée dans le corps des pharmaciens.

En 1830, le vœu presque unanime de ses concitoyens l'appela à faire partie de l'administration municipale du Mans, et il remplit ces nouvelles fonctions pendant plusieurs années au grand avantage de la cité et surtout des écoles qui furent l'objet de sa prédilection.

En 1837, Etoc-Demazy quitta la pharmacie et se retira en même temps des affaires publiques. Il s'éteignit au Mans, le 15 mai 1846.

Etoc-Demazy est auteur des ouvrages suivants :

*Nouveau procédé pour préparer les oxymels simple et scillitique.* (Journ. pharm. 1815).

*Extrait d'une observation de combustion humaine spontanée.* (Arch. géné. de médec. 1830.)

*Inauguration de la nouvelle salle du tribunal de commerce du Mans.* 1830, in 4.

*Nécrologie de L.-P. Le Blais, curé de Saint-Aignan.* (Echo de la Sarthe, 1831.

*Voyage dans une partie de l'Anjou et de la Bretagne, fait en* 1826. Brochure, 1831, in-8.

*Excursion archéologique sur la commune d'Allonnes.* Brochure, 1832, in-8.

*Notice sur des médailles romaines et autres objets d'antiquités trouvés à Saint-Georges-de-la-Couée.* Brochure, 1832, in 8.

*Du cho'éra-morbus, et de ce que l'on fait dans le département de la Sarthe pour se préserver de cette maladie, et pour venir au secours des personnes qui en seraient atteintes.* 1833, in-8.

*Notice sur des galles d'une espèce peu commune, observées en* 1829, *sur les glands du chêne à grappes.* Brochure, 1833, in-8.

*Monnaies anglo-françaises découvertes à Nuillé-le-Jalais.* (Aff. du Mans, 1833.)

*Discours prononcé sur la tombe de J.-A. Daudin le* 30 *décembre* 1832., Brochure, 1833, in-4.

*Notice biographique sur J.-A. Daudin.* (Bull. de la Société d'agricul., 1833.)

*Notice sur le baron Rousseau, maréchal de camp.* (id. 1833.)

*Rapport relatif aux deux* Notices sur Jublains, de M. Verger. (id., 1835-1836.)

*Rapport concernant les* Études sur les casques du moyen âge, de M. Allou. (id., 1835-1836.)

*Essai sur les Sépultures du Mans et de ses environs, suivi d'une notice, sur M. d'Oigny*, 1836, in-12.

*Notice sur Ed. Dubois de Montulé, voyageur.* (Bull. de la société d'agricul., 1836.)

*Discours prononcé sur la tombe de Jean-Pierre Boisseau.* 1833. (id., 1836.)

*Analyse sur l'école d'application pour l'agriculture et l'industrie, rurale de M. Vié.* (Bull. de la Société d'agricul., 1836-1837.)

*Notice sur Julien Coudroy, conseiller de préfecture au Mans.* (id.)

*Du hannetonnage dans le département de la Sarthe.* (id.)

*Notice sur François Vétillart, négociant.* (id., 1837.)

*Rapport sur un mémoire de M. Maupoint, d'Angers, ayant pour titre* : De la réforme des jeunes détenus. (Congrès, 1839.)

*Notice sur une Excursion archéologique sur la commune d'Allonnes et sur deux médailles trouvées à Saint-Georges-de-la-Couée.* (Congrès, 1839).

*Notice sur F. Laroche, président du tribunal de commerce du Mans.* (id., 1841.)

*Dissertations sur les lanternes des morts, et description de celle de Parigné-l'Évêque.* (Bull. de la société d'agricul., 1842.)

*Rapport sur un ouvrage de M. le curé d'Évron.* (Bull. de la Société d'agricul., 1842-1843.)

*Dissertations sur le pays des Diablintes, ancien peuple du Maine.* (Brochure, 1843, in-4.)

*Rapport au Conseil municipal de Sainte-Croix, sur l'établissement d'une salle d'asile.* 1844, in-4.

*Etudes historiques sur les Cénomans, les Diablintes et les Arviens, anciens peuples du Maine, depuis le IIe siècle avant Jésus-Christ, jusqu'à la mort de Clovis, précédé d'un tableau historique de la Gaule.* (1844. id.)

*Rapport sur un Mémoire de M. Duchemin de Villers, sur des essais historiques de Laval et le régime féodal.* (Bull. de la société d'agricul., 1844-1845.)

*Rapport sur la Géographie de la Sarthe.* (Bull. de la Société d'agricul., 1844-1845.)

*Notice sur la chapelle de Saint-Crépin, à Sceaux.* (id. 1845.)

*Mémoire sur les monuments funéraires et autres des Cénomans, des Diablintes, et des Arviens.* (Manuscrit. Bull de la Société d'agricul., 1848).

# F

## FILLION (Charles-Jean)

Charles-Jean Fillion, mort le 28 juillet 1874, était né à Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne), le 1er mai 1817, d'une famille aimée et estimée de tous, qui a fourni plusieurs membres distingués au clergé de la Sarthe.

Il commença ses études au petit séminaire de Précigné et y remporta de nombreux succès. En 1834, il entra au séminaire du Mans pour y faire ses études théologiques. En 1838, Mgr Bouvier l'envoya chez les pères Jésuites, à Paris, qui venaient de fonder une maison de hautes études et se livra avec ardeur à l'étude des langues orientales et devint un hébraïsant fort distingué. Il passa ensuite chez les Sulpiciens à la solitude d'Issy. En 1841, on lui donna la chaire d'Ecriture sainte au séminaire du Mans, puis il occupa dans la même maison la chaire de théologie morale.

En 1853, Mgr Bouvier le nomma sous-supérieur du grand séminaire ; il fit partie du conseil épiscopal, avec le titre de grand vicaire honoraire, et peu après celui de chanoine titulaire. En 1855, Mgr Nanquette le fit également entrer dans son administration et lui donna le titre de grand vicaire titulaire. Il était aussi pénitencier supérieur des missionnaires.

Le 30 janvier 1858, il fut nommé évêque de Saint-Claude (Jura) ; il fut préconisé dans le consistoire secret tenu par le Souverain Pontife, le 15 mars 1858, et prêta serment entre les mains du souverain, le 9 mai. Il fut sacré le 16 mai 1858, dans la cathédrale de Saint-Julien, par Mgr Nanquette, évêque du Mans, assisté de Mgr Mabille, évêque de Versailles, et de Mgr Wicart, évêque de Laval. M. l'abbé Mermillod prononça à cette occasion un discours très éloquent.

La veille du sacre, ses condisciples lui firent hommage d'une splendide crosse exécutée dans le style du XIIIe siècle,

v. p. 471

et le séminaire lui offrit la croix pectorale et l'anneau pastoral.

La lettre pastorale de Mgr Fillion, à l'occasion de son entrée dans son diocèse de Saint-Claude, porte la date du 31 mai. Il arriva à Saint-Claude le 3 juin et à Lons-le-Saunier le 10. Mgr Fillion a publié à Saint-Claude dix-neuf lettres pastorales ; nous signalerons particulièrement ses instructions sur la *Vie chrétienne* (Carême de 1859) ; la *Grâce* (Carême de 1860) ; les *Epreuves de l'Eglise* (Carême de 1861); et sa *Lettre d'adieu*, qui fut comme le résumé de sa trop courte administration du diocèse (Carême de 1862).

Mgr Nanquette, évêque du Mans, étant venu à mourir le 19 novembre 1861, Mgr Fillion fut désigné pour le remplacer par décret du 14 janvier 1862, et fut transféré de Saint-Claude au Mans, dans le consistoire du 7 avril 1862. Il fit son entrée dans la ville du Mans, le 3 juin suivant. Sa réception fut grandiose.

Les autorités civiles et militaires, le clergé, toutes les communautés, toutes les écoles et pensions attendaient le nouvel évêque à la gare et formèrent son cortège jusqu'à la cathédrale.

Les rues que devait parcourir la procession étaient magnifiquement décorées ; le plus grand zèle avait été déployé pour montrer avec quel bonheur on recevait l'ancien sous-supérieur du séminaire et l'ex-grand vicaire de Mgr Nanquette.

Toute la ville était en fête et tous les habitants, même les plus indifférents en matière de religion, prenaient part à la joie publique.

Avant de prendre possession du diocèse de la Sarthe, il adressa au clergé et aux fidèles du Mans sa première lettre pastorale, datée de Lons-le-Saunier, le 16 mai 1862, quatrième anniversaire de son sacre.

Depuis cette époque, Mgr Fillion a publié 57 mandements, lettres ou circulaires sur divers sujets de piété, a établi l'adoration perpétuelle du saint Sacrement, a publié des instructions sur *l'autorité doctrinale de l'Eglise, la sanctification du dimanche, le Concile œcuménique, ses actes, l'éducation chrétienne, etc.*

Il provoqua cette belle solennité d'actions de grâces en l'honneur de Mgr Berneux, martyr en Corée, dont M. le chanoine Pichon, secrétaire de l'évêché du Mans, a esquissé la vie.

Cette cérémonie eut lieu le 8 octobre 1867. Il a travaillé aussi à la reconstruction de la chapelle de Notre-Dame-du-Chêne, à la limite des diocèses d'Angers, de Laval et du Mans. Il a fondé dans notre ville les établissements des Jésuites et des Capucins, il a établi la congrégation des sœurs bénédictines de Sainte-Cécile, à Solesmes ; à Mamers, la communauté des religieuses passionnistes, et au Mans, celle des Sœurs de Marie-Réparatrice.

Assistant au trône pontifical depuis le 19 avril 1865, Mgr Fillion était chanoine d'honneur de Laval et de Saint-Claude, comte romain et chevalier de la Légion d'honneur ; il faisait partie, au Concile du Vatican, de la *Commission de la discipline*. Il jeta sur le débat les lumières de sa science et de sa foi. Il rapporta de ce concile des notes très complètes.

Au mois de janvier 1871, l'invasion prussienne s'étendit jusqu'au Mans. La ville, déjà épuisée, fut inondée de soldats allemands. La terreur était partout. Mgr Fillion débattit avec une noble fermeté les intérêts de sa ville, menacée d'exigences sans proportion avec ses ressources. Sa parole n'étant pas écoutée, ce fut dans Versailles même, qu'à la demande de nos édiles, à travers les routes coupées de toutes parts et encombrées de neige, il alla porter aux vainqueurs ses énergiques réclamations. Sa démarche ne fut pas sans succès ; le chiffre exigé par les conquérants fut diminué de moitié.

Les Prussiens pendant leur séjour au Mans ont brûlé le palais épiscopal. Tout ce qui pouvait intéresser le prélat dans sa demeure, périt sans retour en cet affreux désastre. Les archives de sa vie entière, les travaux manuscrits, les effets personnels, les correspondances, les souvenirs que chaque année laisse après elle, furent avec deux précieuses bibliothèques, la proie de l'incendie. Ses livres dans lesquels il se complaisait tant, ses livres, la seule acquisition à laquelle il ait employé ses épargnes, furent

détruits. Il sortit de son évêché en flammes avec une seule soutane, une partie de bréviaire et un volume de pathologie à la main.

Ce fut lui qui eut la généreuse pensée de consacrer par un monument, élevé sur le champ de bataille d'Auvours, la mémoire des soldats tombés sur les collines pour la défense de la patrie.

Depuis le 13 avril 1874, Mgr Fillion était souffrant. La veille de la bénédiction du monument d'Auvours, il fut obligé de s'arrêter tout à fait et de ne point assister à cette cérémonie, au grand regret de tous les habitants. Chaque jour il se faisait conduire à la campagne des séminaristes, appelée les Hommelets, où il passait la nuit, et le 28 juillet même année il est mort. Il était âgé de 57 ans. Le corps de l'illustre défunt, après avoir été embaumé par les médecins, fut transporté au grand séminaire, revêtu de ses habits pontificaux.

Tous ceux qui ont vu de près Mgr Fillion garderont longtemps le souvenir de cette personnalité si sympathique. Il était difficile, en effet, de rencontrer un accueil plus cordial et plus bienveillant. Ce qui caractérisait la physionomie de ce prélat, c'était une expression de candeur et de bonté qui contrastait singulièrement avec sa grande taille..... Son regard vif et pénétrant imposait de prime abord. Mais la façon dont il souriait en vous serrant la main, vous indiquait du premier coup que vous aviez affaire à un grand cœur. Dès lors la conversation s'engageait simple, franche et libre de toute contrainte.

C'est à l'égard de son clergé surtout que se révélait tout ce qu'il y avait de paternel dans son autorité. La houlette en ses mains servait à protéger le troupeau, jamais à l'effrayer. Il avait le secret de gouverner avec fermeté sans froisser personne.

Pour les pauvres, c'était un bon et généreux père, aussi il est mort complètement privé des biens de ce monde.

Sa mort est non seulement une perte pour son diocèse, mais aussi une perte pour l'Église, dont il fut toujours

un des plus vigoureux champions pour défendre ses prérogatives.

Ses funérailles eurent lieu le 1er août avec une grande pompe :

Dès 8 heures 1/2 du matin, un nombre considérable d'ecclésiastiques et de personnes de toutes conditions se dirigaient vers la cathédrale et l'église de Saint-Vincent.

Toutes les troupes de la garnison étaient massées autour de la cathédrale, sur la place des Jacobins et le long des rues que le cortège devait parcourir, et des pièces d'artillerie en batterie étaient placées dans le Quinconce des Jacobins.

A 9 heures 1/2, la foule se pressait dans les rues Saint-Vincent, Germain Pilon, Tessé, sur la place des Jacobins, la rue de l'Évêché et sur la place du Château. Le clergé de la cathédrale, accompagné d'un grand nombre de prêtres, s'est rendu processionnellement au grand séminaire pour faire la levée du corps.

Le cortège a suivi lentement l'itinéraire indiqué pour se rendre à la cathédrale, et dans l'ordre suivant :

Un piquet de gendarmes à cheval ;

Un détachement de dragons à cheval ;

Un détachement du 104e de ligne ;

Puis, entre deux files de soldats, s'avançaient : les sœurs de diverses congrégations du diocèse, les frères de la doctrine chrétienne, les RR. PP. Capucins, le R. P. Arsène, provincial de Paris, les RR. PP. Jésuites de Notre-Dame de Sainte-Croix, plus de 500 ecclésiastiques en surplis.

M. le général Benoît commandait les troupes.

La musique municipale exécutait des marches funèbres.

Venaient ensuite les chanoines, les grands vicaires, le R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesmes, NN. SS. les évêques de Chartres, de Laval, de Poitiers, d'Angers, de Nantes ; Mgr l'archevêque de Tours qui présidait la cérémonie funèbre, puis le corps du savant prélat, son honorable famille, M. le général Deligny, commandant en chef du 4e corps d'armée ; M. le général de Bouillé, M. le général Robinot-Marcy, M. le préfet de la Sarthe

M. le président du tribunal civil, M. le maire du Mans, un grand nombre d'officiers ; MM. les juges du tribunal de commerce et du tribunal civil ; MM. les membres du parquet, MM. les greffiers et les huissiers, MM. les juges de paix, MM. les membres du conseil de préfecture, M. le secrétaire général, M. le secrétaire particulier de M. le préfet ; MM. les adjoints au maire du Mans, MM. les membres du bureau de bienfaisance, MM. les administrateurs des hospices, M. l'inspecteur d'académie, M. le proviseur du lycée, M. le directeur de l'École normale, M. l'inspecteur des écoles primaires de l'arrondissement, M. le directeur des postes, MM. les chefs d'institutions de la ville et des environs, MM. les membres du barreau, MM. les avoués, MM. les médecins, MM. les chefs et employés des diverses administrations, MM. les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, et un grand nombre de personnes notables.

La marche du cortège se terminait par un peloton d'infanterie et un détachement de dragons à cheval.

Pour se rendre du séminaire à la cathédrale, le défilé a duré plus d'une heure.

Une salve de cinq coups de canon a annoncé l'entrée dans la cathédrale du noble défunt, une autre salve d'artillerie a été également tirée quand il a été descendu dans la chapelle souterraine servant à la sépulture des évêques et où reposent déjà NN. SS. Pidoll, de la Myre, Caron, Bouvier et Nanquette. Cette crypte est située sous la chapelle de la Sainte-Vierge et a été restaurée par les soins de Mgr Bouvier.

La cathédrale était décorée avec un goût sévère ; des tentures noires avaient été apposées partout et sur les piliers on remarquait des écussons aux armes de l'illustre défunt. Un immense catafalque entouré de lumières se dressait au milieu du transept.

Une foule considérable remplissait notre grande cathédrale et la circulation en différents endroits y était devenue complètement impossible.

Après le service d'*Obit*, célébré par Mgr l'archevêque de Tours, le prélat est monté en chaire, et a rappelé d'une

voix émue, les hautes vertus et les grandes qualités de Mgr Fillion ; puis il s'est étendu sur sa vie d'abnégation et de dévouement.

Le service de septime eut lieu le 27 août, Mgr Sébault, évêque d'Angoulême, officiait, Mgr Pie, évêque de Poitiers a prononcé l'oraison funèbre de Mgr Fillion.

Un grand nombre de prêtres, de fonctionnaires et de personnes de toutes conditions remplissaient notre immense cathédrale.

Les armes de Mgr Fillion étaient d'or à la croix de gueules ancrée, au chef d'azur, à la palme d'argent accostée de deux roses de même.

On possède de Mgr Fillion :

*Lettre pastorale à l'occasion de son entrée dans son diocèse*, 1858, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement prescrivant des prières d'actions de grâces*, 1858, in-4°.

*Instruction pastorale sur la vie chrétienne, et mandement pour le carême de l'an de grâce* 1859. 1859, in-4°.

*Lettre au clergé de son diocèse, relativement à la retraite ecclésiastique*, 1859, in-4°.

*Lettre au clergé de son diocèse pour publier une Encyclique de N. S.-P. le Pape, et prescrire des prières à l'occasion de la guerre d'Italie*, 1859, in-4°.

*Lettre prescrivant un* Te Deum *solennel pour la victoire de Magenta*, 1859, in-4°.

*Lettre demandant des prières pour N. S.-P. le Pape*, 1859, in-4°.

*Instruction pastorale sur la grâce et mandement pour le saint temps de carême de l'année* 1860. 1860, in-4°.

*Lettre prescrivant un* Te Deum *solennel pour l'annexion de Nice à la Savoie*, 1860, in-4°.

*Lettre pastorale pour recommander le Denier de Saint-Pierre et solliciter des secours en faveur des chrétiens de Syrie*, 1860, in-4°.

*Lettre au clergé, prescrivant des prières*, 1860, in-4°.

*Instruction pastorale sur les épreuves de l'Église, et mandement pour le saint temps de carême de l'année* 1861. 1861, in-4°.

*Lettre à son clergé pour annoncer la retraite ecclésiastique*, 1861, in-4°.

*Lettre au clergé et aux fidèles de son diocèse relativement au Denier de Saint-Pierre*, 1861, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement pour le carême de l'an de grâce* 1862. 1862, in-4°.

*Lettre au clergé de son diocèse à l'occasion de sa translation au siège du Mans*, 1862, in-4°.

*Lettre pastorale à l'occasion de sa prise de possession et de son entrée dans son diocèse*, 1862, in-4°.

*Lettres adressées au clergé sur la retraite*, 1862, in-4°.

*Lettre pastorale pour recommander l'œuvre du Denier de Saint-Pierre*, 1862, in-4°.

*Mandement prescrivant une quête pour la reconstruction de la basilique de Saint-Martin de Tours*, 1863, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement pour le saint temps de carême de l'an de grâce* 1863, 1863, in-4°.

*Lettre prescrivant une quête en faveur des ouvriers sans travail*, 1863, in-4°.

*Lettre annonçant sa visite générale dans le diocèse*, 1863, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement pour l'établissement de l'Adoration perpétuelle du très saint Sacrement*, 1863, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement pour le saint temps de carême de l'an de grâce* 1864. 1864, in-4°.

*Lettre sur l'Adoration perpétuelle*, 1864, in-4°.

*Lettre sur l'emprunt pontifical*, 1864, in-4°.

*Lettre pastorale sur l'autorité doctrinale de l'Église et mandement pour le jubilé et le carême de* 1865. 1865, in-4°.

*Lettre à l'occasion de son voyage à Rome*, 1865, in-4°.

*Lettre sur son retour de Rome*, 1865, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement pour l'ouverture du jubilé dans sa ville épiscopale*, 1865, in-4°.

*Lettre pastorale faisant appel à la charité de ses diocésains en faveur des habitants de la Guadeloupe*, 1866, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement pour le saint temps de carême de l'an de grâce*, 1866. 1866, in-4°.

*Lettre pastorale à l'occasion des dernières inondations*, 1866, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement prescrivant des prières publiques pour N.T.S.-P. le Pape et pour l'Église*, 1866, in-4°.

*Instruction pastorale sur la sanctification du dimanche et mandement pour le carême de l'an de grâce* 1867. 1867, in-4°.

*Lettre au clergé et aux fidèles de son diocèse pour leur annoncer son voyage à Rome*, 1867, in-4°.

*Lettre pastorale indiquant une solennité d'actions de grâces à l'occasion du martyre de Mgr Berneux*, 1867, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement prescrivant des prières publiques conformément à l'Encyclique de N. T. S.-P. le Pape, en date du* 17 *octobre* 1867. 1867, in-4°.

*Lettre ordonnant des prières pour les soldats qui sont morts pour la défense du Saint-Siège*, 1867, in 4°.

*Lettre de Mgr l'évêque du Mans recommandant une quête de charité que se proposent de faire, dans la ville du Mans, MM. les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul*, 1868, in-4°.

*Instruction pastorale sur l'assistance à la messe le dimanche et mandement pour le carême de l'an de grâce* 1868. 1868, in-4°.

*Lettre recommandant aux fidèles les besoins et les souffrances de l'Algérie*, 1868, in-4°.

*Lettre sur la retraite ecclésiastique*, 1868, in-4°.

*Lettre annonçant l'augmentation de la rétribution des messes*, 1868, in-4°.

*Instruction pastorale sur le Concile œcuménique et mandement pour le carême de l'an de grâce* 1869. 1869, in 4°.

*Lettre sur le* 50° *anniversaire de l'ordination du Pape*, 1869, in-4°.

*Lettre annonçant que le Souverain Pontife accorde une indulgence plénière en forme de Jubilé*, 1869, in-4°.

*Lettre pastorale au sujet de la reconstruction de la chapelle du Chêne*, 1869, in 4°.

*Lettre pastorale et mandement à l'occasion du Jubilé et du Concile*, 1869, in-4°.

*Mandement pour le carême de l'an de grâce* 1870. 1870, in-4°.

*Lettre relative à deux lettres de l'abbé Gratry à Mgr Dechamps*, 1870, in 4°.

*Lettre modifiant les règlements de la caisse des retraites*, 1870, in-4°.

*Lettre appelant sur nos armes les secours et les bénédictions du ciel*, 1870, in-4°.

*Lettre pour chanter des prières pour l'empereur et pour l'armée*, 1870, in-4°.

*Lettre ordonnant un* triduum, 1870, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement prescrivant des prières pour la France et pour l'Église*, 1870, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement portant publication de l'Encyclique de N. S.-P. le Pape en date du 1er novembre* 1870. 1870, in-4°.

*Lettre pastorale et mandement pour le carême de l'an de grâce* 1871. 1871, in-4°.

*Lettre relative à un service funèbre à l'intention des Français qui ont succombé durant la guerre et particulièrement de nos diocésains*, 1871, in-4°.

*Mandement ordonnant des prières publiques pour la cessation des fléaux qui désolent la France*, 1871, in-4°.

*Lettre ordonnant des prières pour N. T. S.-P. le Pape*, 1871, in-4°.

*Lettre relative à une Encyclique de N. T. S.-P. le Pape*, 1871, in-4°.

*Lettre relative au Denier de Saint-Pierre et au monument à élever à Auvours*, 1871, in-4°.

*Lettre pastorale sur les actes du Concile œcuménique du Vatican et mandement pour le carême de l'an de grâce* 1872. 1872, in-4°.

*Mandement portant publication du rescrit pontifical qui autorise le culte et l'office de la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé*, 1872, in-4°.

*Mandement pour la consécration solennelle du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus*, 1872, in-4°.

*Mandement concernant les prières publiques demandées par l'Assemblée nationale*, 1872, in-4°.

*Lettre pastorale sur l'éducation chrétienne, et mandement pour le saint temps de carême*, 1873, in-4°.

*Lettre sur la retraite pastorale*, 1873, in-4°.

*Lettre pastorale ordonnant des prières publiques pour l'Église et pour la France,* 1873, in-4°.

*Mandement ordonnant des prières à l'occasion de la rentrée de l'Assemblée nationale et prescrivant une quête pour l'église du Sacré-Cœur,* 1873, in-4°.

*Deuxième lettre pastorale sur l'éducation chrétienne et mandement pour le saint temps de carême,* 1874, in-4°.

## FOUCHER (Émile)

Emile Foucher est né à Saint-Mars-d'Outillé, en 1822, d'une famille très honorable. Son père avait fondé dans cette commune un pensionnat où furent élevés ses enfants qui étaient au nombre de dix. Emile était l'aîné; son père le fit professeur dans son établissement et pensait qu'il lui succéderait. Un jour, il déclara à ses parents qu'il voulait être médecin. Il vint à Paris, et, comme les ressources pécuniaires de sa famille ne permettaient pas de l'y entretenir, il utilisa son savoir professoral, et c'est en donnant des leçons de mathématiques qu'il subvint à ses besoins d'étudiant. En 1847, il devint interne des hôpitaux; en 1851, il était nommé aide d'anatomie de la Faculté; prosecteur en 1854; la même année, il soutenait sa thèse pour le doctorat; enfin, en 1857, il était successivement nommé professeur agrégé à la faculté de médecine et de chirurgie des hôpitaux. — De 1850 à 1861, il professa à l'école pratique de la faculté des cours sur toutes les parties de la chirurgie; en 1863, il était médecin de l'hospice de Bicêtre, et, en 1865, il fut chargé du cours supplémentaire des maladies des yeux.

Emile Foucher, qui était devenu un des chirurgiens les plus distingués, est mort d'une affection du cœur le 6 octobre 1867. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. Ses obsèques eurent lieu à l'église Sainte-Clotilde, au milieu d'une affluence considérable de médecins et d'étudiants. La faculté en robe, massier en tête, assistait à ses funérailles.

Trois discours ont été prononcés sur la tombe de notre

Foucault (Jean René) v. p. 171
8 8$^{bre}$ 1813 + 29 8$^{bre}$ 1871

v. p. 472

Fouré (Jacques Joachim) v. p. 472.
1806 + 16 février 1868

compatriote, par MM. Trélat, fils de l'ancien ministre; Verneuil et Guyon, professeurs agrégés de la Faculté.

Emile Foucher est auteur de plusieurs mémoires sur la *déformation de la pupille*, *sur le traitement des ophthalmies des nouveaux nés*, *des ophthalmies granuleuses*, *sur l'emploi de la glycérine dans le traitement des ophthalmies*, et de plusieurs autres travaux touchant principalement aux questions de thérapeutique oculaire, et de nombreuses notes sur l'édition française du livre de Wharton Jones, que Foucher avait conçues dans l'esprit le plus scientifique, ainsi que d'indications bibliographiques étendues.

## FOULARD (Jacques)

Jacques Foulard est né à Courceboeufs le 16 juillet 1795, il est décédé au Mans le 14 janvier 1864.

Foulard était un horticulteur distingué et un praticien éminent.

Les espèces végétales que les climats et d'autres causes moins connues ont dispersées et cantonnées sur tous les points du globe se réunissaient dans le jardin de Foulard, devenu le rendez-vous de tous les amis de l'horticulture.

Foulard, qui était un des fondateurs de la Société d'horticulture de la Sarthe, possédait une très riche collection de plantes.

## FOURNIER (Adolphe)

Une noble et loyale existence vient de s'éteindre, Adolphe Fournier, préfet honoraire, officier de la Légion d'honneur, médaillé de Sainte-Hélène, né à Gothembourg (Suède), le 6 octobre 1794, est mort le 11 août 1875, en son château de Vassé, commune de Rouessé-Vassé (Sarthe).

Sorti en 1813 de l'Ecole militaire, le jeune officier de cavalerie débuta dans la carrière des armes aux journées de Fleurus et de Waterloo.

Bientôt, rentré dans la vie civile, Adolphe Fournier, comme autrefois sur les champs de bataille, trouva moyen de se distinguer.

La loyauté si connue de son caractère, l'expérience administrative dont il fit preuve dans toutes les occasions, lui permirent de franchir en peu de temps tous les degrés de la nouvelle carrière qu'il venait d'embrasser.

Préposé aux intérêts de sa commune, en 1830, il sut, par sa constante énergie et sa prévoyante activité, lutter contre les circonstances difficiles de l'époque.

Appelé bientôt à prendre en main de plus graves intérêts, le nouveau sous-préfet marcha, accompagné des vœux de tous, vers cette ville de Commercy, qui devait, pendant dix-huit années, lui prouver tant d'attachement et qu'il allait échanger successivement pour les préfectures du Cantal et des Basses-Pyrénées. Là, comme partout, Fournier se montra digne de lui-même, et ce fut avec le plus vif regret qu'on le vit quitter sitôt cette brillante carrière qu'il avait si noblement remplie.

Mais déjà ses hautes qualités avaient reçu leur récompense. Aimé et estimé de tous, il revenait à son château, livrer à sa famille l'exemple du devoir accompli, et placer à côté de son épée de soldat et de ses insignes de préfet, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Maintenant qu'il repose en paix au tombeau de sa famille, on aime à se rappeler ses derniers instants, et quand on a pu voir, à l'heure suprême, le prêtre assis à son chevet, on ne peut se défendre d'une double admiration pour un homme qu'on a vu mourir fidèle à Dieu et à son pays.

## FOURNIOLS (Victor)

Victor Fourniols est né au Mans le 2 mai 1810 ; il a fait de bonnes études au collège de cette ville, et est mort le 24 novembre 1849.

On possède de Victor Fourniols :

*La mort de Brisard, ou la Révolte des cuisines*, drame électoral, parodie burlesque en 3 tableaux et en vers de la mort de César. 1835, brochure in-8°.

*Le Tabac, ou la Tentation antédiluvienne*. 1839, brochure in-18.

V. p. 472

*Mariage de Figaro*, pièce en 5 actes. (Manuscrit).

*Rosemonde, reine des Lombards*, drame historique en 4 actes, 1840. (Manuscrit).

*La Dame de charité*, comédie en 2 actes et en vers, jouée au Mans, en 1842. (Manuscrit).

*La Cure imprévue*, comédie-vaudeville en 1 acte, 1842. (Manuscrit).

*La Messe de minuit*, vaudeville en un acte représenté sur les théâtres du Mans et d'Angers. 1842-1843, brochure in-8°.

*L'Homme à la queue de morue, ou le Philosophe du cimetière*, pièce en un acte, 1844. (Manuscrit).

Il est encore auteur de ballades, odes, chansons, contes fantastiques, etc., publiés en feuilletons dans le *Courrier de la Sarthe*. Ces différentes pièces sont signées : les unes, *V. F.*, les autres, *Le Chat rouge*.

Nous avons noté les pièces suivantes :

*Vingt-quatre heures de police ou les argousins enfoncés* 1830. (Chanson).

*Bataille de Pontvallain*, 1841.

*Le Roi des taupes.*

*Le Remords*

*Le Joueur.*

*Un Carnaval.*

*Au Clair de lune.*

*Au Bord de l'eau.*

*Marie-Jeanne*, épisode de 1793.

*Une Faute.*

*Denisot à Boulogne*, chronique du XVI^e^ siècle.

*Le Retour du prisonnier*, épisode de 1450.

*La Ruse de guerre.*

*Les Tard-Venus.*

*Les Commis-voyageurs dans la section de St.-Vincent*, 1846.

*Le Conservateur*, 1846. (Chanson).

*Le Mont Jallu.*

*Excursion à l'abbaye de Solesmes.*

*Le Suicide.*

*Le Remald.*

*Réclame Électorale d'un seigneur à des vilains*, 1846.

*Les Calvinistes au Mans.*

*L'insurrection, ou le Mans en* 1426.

*Le Roi de la Ligue.* Tableaux de guerre civile.

*Trois Échelles du Maine.* Chronique de 1576.

*Une Légende de l'évêque Noël.*

*Une Vengeance féminine.*

*Réflexions philanthropiques de Laurent Baboulard sur les vexations en diligence.*

*Réclame électorale,* 1846.

*Complainte des tambours de la garde nationale d'un village voisin.* (Chanson).

*La Joute sur l'eau.*

*La Réaction ou les deux moines.*

*Encore un Chat rouge aux électeurs de Saint-Calais,* 1846.

*Le Roi du Mans,* 1846.

*La Sarthoise, hymne réformiste,* 1846, in-8°.

*Coup d'œil sur l'île des Lapins,* 1846.

*Bazin,* 1847.

*Le Chat rouge à un Chat blanc inconnu,* 1847.

*Théâtre du Mans,* 1847.

*Ballade sur Scarron,* 1848.

*Méditations politiques sur les partis dont point le bout de l'oreille,* 1848.

*La Profession de foi d'un ministériel,* 1848.

*La Carmagnole des plumitifs,* 1848.

*Le Député montagnard,* 1848.

*La République et les Républicains.* Étude contemporaine, 1848.

*Les Masques,* 1848.

Les ballades suivantes sont restées manuscrites :

*La Fileuse.*

*La Tour aux fées.*

*Le Mardi gras* 1638.

*Le Roi et le fanatisme.*

*Le Dimanche des Rameaux.*

*Le Jugement de Dieu.*

*Le Roi et le Fantôme.* Chronique de 1393.

Fourniols a composé les chants suivants pour l'école mutuelle du Mans, dirigée par M. Dulac.

François (Charles Louis) v. p. 472
[illegible]évrier 1831 + 11 juin 1880

[illegible]ou v. p. 473

*Deux pas redoublés pour entrer en classe.*
*Entrée en classe.*
*Emploi du temps.*
*La Sagesse.*
*La Patience.*
*Canon avant la récréation.*
*Reconnaissance aux maîtres.*
*La Fraternité.*
*Amour de la vérité.*
*Amour du travail.*
*La Patrie.*
*Aux Parents.*
*La Conscience.*
*La Bienfaisance.*
*Actions de grâces aux bienfaiteurs de l'école.*
*La Charité.*
*L'amour de la patrie.*
*Préceptes.*
*La Retraite.*
*Le Maître.*
*Hymne à la vertu.*
*L'Honneur.*
*Chant de la table de Pythagore.*
*La Distribution des prix.*

Ces pièces se trouvent réunies dans un volume in-12, 1866, intitulé : *Recueil de prières et de chants en usage dans l'école mutuelle du Mans*, et dans le *Manuel de l'école mutuelle de la ville du Mans*, 1848, 1 vol. in-8°.

## FRESLON (Alexandre)

Né à La Flèche le 11 mai 1808, Alexandre Freslon, fils d'un simple boulanger, est mort à Paris le 26 janvier 1867. Freslon fit ses études de droit à Paris, devint membre du barreau d'Angers en 1829 et ne tarda pas à manifester ses opinions libérales. A la veille de la chute du gouvernement de Charles X, le 17 juillet 1830, Freslon poursuivi pour délit politique fut acquitté. Après la révolution, on le

nomma substitut du procureur du roi, mais il donna bientôt sa démission pour reprendre sa profession d'avocat et contribuer à la fondation du *Précurseur de l'Ouest*.

Freslon prit une part active à la lutte qui s'engagea alors entre l'administration de M. Giraud, maire d'Angers, et la majorité du Conseil municipal de cette ville.

Le 2 mars 1848, il devint procureur général près la cour d'Angers, puis représentant à la Constituante pour le département de Maine-et-Loire.

Nommé par le général Cavaignac ministre de l'Instruction publique, on lui confia la mission d'aller à Marseille au-devant du pape qui devait, disait-on, se réfugier en France. Il n'eut pas l'avantage d'être réélu à la Législative, mais il fut élevé au poste d'avocat général près la cour de cassation. Le lendemain du 2 décembre 1851, il donna sa démission et se fit inscrire au barreau de Paris où il tint une place distinguée. Plusieurs fois il est venu plaider aux assises de la Sarthe.

La mort de Freslon a été vivement ressentie dans les départements de Maine-et-Loire et de la Sarthe où il comptait des amis sincères. Ses obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Roch et il a été inhumé au cimetière Montmartre dans un caveau de famille.

## G

### GALPIN (Pierre)

Pierre Galpin est né à Fresnay le 3 novembre 1805. Après avoir fait son droit, il entra dans la magistrature en 1831, en qualité de substitut à Château-Gontier. Pierre Galpin fut successivement substitut à Mayenne, juge au même siège, juge à Alençon, puis vice-président du tribunal de cette ville. En novembre 1875, après 45 ans de service, il avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Pierre Galpin est décédé à Fresnay le 18 décembre 1878.

Garot (Alexandre François) v. p. 473

1 avril 1821 + 11 janvier 1859

## GANDONNIÈRE (Clément)

L'abbé Clément Gandonnière, chanoine honoraire du Mans, est né à Loué, le 30 janvier 1806 ; ordonné prêtre en 1830, il fut nommé vicaire de Château-Gontier, et en 1839, Monseigneur Bouvier en fit son secrétaire particulier. En 1842, il lui donna le titre de chanoine de la cathédrale et lui confia la commune de Villiers-Charlemagne. Il est décédé le 7 septembre 1866.

Villiers-Charlemagne lui doit la construction d'une belle maison d'école pour les filles et d'importants travaux à l'église et au presbytère.

## GASSELIN (Louis)

Louis Gasselin, ancien maire de Chantenay, ancien représentant de la Sarthe à l'Assemblée nationale (1848), est décédé à Chantenay le 31 décembre 1867 ; il était né à Authon le 29 avril 1794.

Pendant sa longue carrière administrative, soit comme maire, soit comme conseiller général de la Sarthe, il a toujours montré le plus noble désintéressement et n'a jamais eu d'autres pensées que l'intérêt général.

L'Empereur lui a conféré le titre de chevalier de la Légion d'honneur.

## GAUDE (Augustin-Marie)

Augustin-Marie Gaude naquit à Nice le 3 août 1783. Orphelin dès l'âge de dix ans, il trouva un appui paternel et un protecteur puissant dans le général Masséna, son oncle, qui après s'être chargé de son éducation, le fit admettre comme inspecteur dans les droits réunis. Il fut ensuite nommé directeur à Rome, alors chef-lieu du département du Tibre. En 1814, il quitta cette ville avec les Français et enfin on l'appela à la direction du Mans, où il se maria en 1817. Depuis, il fit partie du conseil municipal de cette ville, de

la commission des hospices, du bureau de bienfaisance, etc. En 1832, des nécessités administratives l'appelèrent à Chartres, il revint au Mans en 1834; en 1835, il fut placé à Blois, puis à Evreux, où il resta directeur des contributions indirectes jusqu'en 1848, époque où il prit sa retraite et vint se fixer au Mans. En 1851, la Société d'horticulture de la Sarthe le nomma son président.

La Société d'horticulture lui doit les fameuses pommes Charles, si goûtées sur la côte de Gênes. Il fit venir à grands frais et en superbes exemplaires plusieurs variétés de pommiers de sa ville natale, qui se sont parfaitement naturalisés.

Gaude est mort à Tuffé le 25 juillet 1863, et a été inhumé dans le grand cimetière du Mans.

## GAUTRAY (Julien)

Né en 1796 à Denazé (Mayenne), Julien Gautray fit ses études avec un grand succès au collège de Château-Gontier; il entra ensuite au séminaire du Mans, ordonné prêtre en 1819 et aussitôt nommé vicaire de la cathédrale, il fit des sermons qui furent très suivis; non seulement il avait une bonne diction, mais il était bon théologien, brillant, entraînant et passionnait facilement son auditoire. Mgr de la Myre le nomma chanoine et Mgr Bouvier, archiprêtre curé de la cathédrale (1834). Ce choix satisfaisait non seulement les vœux de la paroisse, mais de la ville entière, car il était aimé et estimé de tout le monde.

On l'a vu souvent, tout archiprêtre qu'il était, porter les sacrements aux plus obscurs malades, comme s'il n'eût été qu'un simple vicaire.

L'abbé Gautray donnait tout aux pauvres. Esprit éclairé, judicieux et tolérant, il savait faire aimer la religion par l'amabilité même qu'il apportait dans les rapports que lui créaient les devoirs de son ministère; d'une haute taille, d'une physionomie franche et ouverte comme son caractère, il inspirait la sympathie et la confiance.

Il est décédé au Mans, le 21 novembre 1857.

Une souscription a été ouverte pour élever, dans le

Gaudin de S. Remy (Charles Gaspard) v. p. 473
21 juill. + 1787 + 10 août 1869

nay (Charles Julien Etienne) v. p. 474
+ 13 9bre 1854

v. p. 474

grand cimetière de la ville du Mans, un monument à la mémoire de ce digne prêtre.

Ce monument, fait par MM. Gaullier, sculpteurs de notre ville, dans le style du XIIIe siècle, a 2 m. 32 c. de longueur sur 1 m. 26 c. de largeur, et 2 m. 70 c. de hauteur, non compris la croix qui repose sur un soubassement d'un seul morceau en pierre de la Vacherie; le reste du monument est en pierre de Caen.

Sur la façade principale est sculptée la figure de la Charité placée entre deux groupes de colonnes qui supportent une arcature surmontée d'un pignon au centre duquel se trouve un bouquet de vigne et de blé, le pain et le vin, symbole eucharistique.

Chaque côté du sarcophage est orné de deux médaillons à quatre lobes renfermant les dates les plus marquantes de la vie du digne curé. Ces médaillons sont séparés par des rinceaux de vignes.

Une croix sur laquelle est dessinée une ligne sans fin, symbole de l'éternité, repose sur le fronton qui fait face à la figure de la Charité.

Le socle du monument porte l'inscription suivante :

« BEATUS QUI INTELLIGIT SUPER EGENUM ET PAUPEREM, IN DIE MALA LIBERABIT EUM DOMINUS. »

## GENDRON (Esprit)

Esprit Gendron est né à La Chartre le 3 juillet 1794, d'une famille vouée depuis longtemps à la pratique de la médecine. De précoces dispositions appelèrent de bonne heure l'attention sur lui, et firent pressentir la place importante qu'il occuperait un jour dans la profession à laquelle on le destinait. Ses études à Paris furent vivement remarquées. Dupuytren avait deviné dans son élève favori tous les rares trésors de son intelligence, et pourtant Gendron, devenu docteur, quitta bientôt les luttes élevées de la médecine de la capitale pour se livrer à la pratique dans une petite localité. Il choisit Château-du-Loir. C'est là que, pendant quarante ans, on l'a vu toujours à l'œuvre. Actif, laborieux, doué de l'esprit d'observation

et plein du feu sacré qu'inspire l'amour de l'art, il a servi à la fois les intérêts de la science et ceux de l'humanité. L'âge, la fortune, la renommée n'avaient point amolli chez lui ses précieuses qualités de l'esprit et du cœur. Malgré les soins d'une clientèle très étendue, il n'a cessé de se tenir, par un travail soutenu, à la hauteur des progrès et de la marche incessante de la science médicale.

Plein de droiture et de probité, le docteur Gendron était recherché au loin par les malades et par ses confrères. Son caractère et son savoir en ont fait l'ami des Orfila et des Bretonneau ; le premier sollicita et lui fit obtenir la croix de la Légion d'honneur, le second fit de vains efforts pour l'attacher en qualité de professeur à l'école de médecine de Tours.

Pendant plus de trente ans Gendron a été membre correspondant de l'Académie impériale de médecine, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe et de plusieurs autres Sociétés savantes, membre du Conseil général de la Sarthe, membre du jury médical de la Sarthe, maire de Château-du-Loir et chirurgien de l'hôpital de cette ville.

Le docteur Gendron fut non seulement un chirurgien habile, mais encore un praticien érudit de l'école d'Hippocrate et voué à la doctrine contagioniste, née à l'école de Tours. Tel fut du moins l'esprit et le but de ses travaux, comme le fruit de toutes ses observations. Sa mort a fourni un nouvel et triste exemple à l'appui de ses convictions. « Après avoir doté la science, dit le docteur Maugeret, de procédés opératoires et d'instruments également précieux, dans l'opération de la trachéotomie à la période ultime du croup, par une fatalité inconcevable, il semblait une victime dévolue à la fureur de cet horrible mal transmissible à plus d'un titre. Déjà en 1845, après avoir reçu, dans le cours d'une opération chez un enfant, au moment de l'ouverture du canal aérien, une pluie d'exsudation trachéale, lancée sur ses lèvres par un accès de toux convulsive, il fut pris immédiatement d'une diphthérie pharyngienne inoculée par imbibition. Née sur une des amygdales, la phlegmasie couenneuse gagna si rapi-

dement l'entrée du larynx, qu'un traitement ectrotique des plus énergiques put seul à grand'peine préserver les voies aériennes qui ont été cette fois envahies d'emblée et dans toute leur étendue. Enfin, plus tard, après avoir pratiqué une dernière fois la trachéotomie chez une jeune femme qu'il n'a pu sauver, à l'occasion d'un croup bronchique, Gendron a été pris lui-même, au bout de deux jours, d'une affection toute semblable qui l'a enlevé en quarante-huit heures, au milieu d'accès de suffocation dont il n'a pas tardé à reconnaître et la nature et l'incurable gravité. Cette fois encore, apporté directement sur sa lèvre, le virus diphthérique qui semble emprunter à ce mode particulier de transmission la redoutable malignité déjà signalée pour le virus syphilitique, a développé la phlegmasie sur une amygdale, son siège de prédilection. Elle y a été vainement attaquée par des cautérisations à l'aide de l'acide chlorhydrique; brusquement elle a envahi l'arbre bronchique et la profondeur des voies respiratoires, dédaignant même de s'arrêter un instant à la glotte, car le malade n'a éprouvé ni toux croupale, ni extinction de la voix.

« Entouré des soins les plus empressés, cet homme encore vigoureux et déjà certain de la mort, instruisait lui-même ses jeunes confrères pénétrés d'une douloureuse admiration. Calme en son extrême souffrance, il leur faisait suivre du doigt les progrès effrayants de son agonie croissante, indiquant quelle crise serait la dernière et pourquoi la trachéotomie elle-même, qu'il ne fallait pas compromettre, n'offrait pas même un moyen de reculer le fatal dénouement. Voyez, mes amis, leur disait-il, en déroulant à leurs yeux l'horrible tuyau membraneux qu'il avait péniblement expectoré, voyez la profondeur incurable du mal ! Croyez-moi, il faut mourir, et ce sera dans peu d'instants. Ce jour encore, de sa main défaillante, et à son lit de mort, la victime résignée, avec un courage admirable, cautérisait la gorge d'une femme atteinte de l'angine maligne et qui a été préservée du croup. Enfin, après avoir reçu les derniers secours de la religion, d'un ancien ami, le curé de La Flèche, et avoir donné à son fils éploré les dernières marques de sa ten-

dresse, Gendron est décédé le 19 décembre 1860, à 4 heures du soir. »

La mort de Gendron a été une grande perte non seulement pour le corps médical et le Conseil général de la Sarthe, où il avait toujours montré qu'il possédait toutes les qualités d'un esprit éminemment cultivé, mais encore pour la ville de Château-du-Loir, où il était vivement aimé et estimé, et où chaque jour il rendait de signalés services aux habitants. Gendron était juste, honnête, bienveillant, probe et modeste.

Il nous laisse ce qui suit :

*Dothinentéries observées aux environs de Château-du-Loir.* Brochure in-8.

*Mémoire sur la Dysphagie avec nouveaux faits de guérison.*

Cette maladie, rare et mal connue avant cette époque, condamnait les malades à mourir de faim et de soif. Gendron a réussi à établir le diagnostic, il a de plus institué un procédé curatif, à l'aide de la dilatation mécanique des rétrécissements du conduit alimentaire.

*Mémoire sur la Diphthérie.*

Ce mémoire avait pour but d'arracher de nouveau la diphthérie à la confusion déplorable qui en dénature le caractère odieux et l'indispensable traitement topique, depuis qu'elle est devenue l'objet de tant de controverses et de prétentions si opposées aux vieilles croyances.

*Traité sur les épidémies des petites localités.*

Dans ce travail « il passe en revue, dit M. Maugeret, toutes les maladies épidémiques qu'il a observées, seul ou avec ses confrères, dans la contrée (1). La nature spécifique et surtout contagieuse, en ces temps fort déniée, de la dyssenterie, de la fièvre typhoïde, de l'angine maligne mère du croup, et du choléra lui-même, y est tracée de main de maître et non moins distinctement démontrée que celle de la variole et des autres affections exanthémateuses. Il établit les allures différentes et le caractère particulier à chacune des entités épidémiques ; les migrations

(1) Château-du-Loir, Flée, Vaas, Aubigné, Mayet, etc.

surtout de ces diverses affections, suivies pas à pas, de bourg en bourg, d'une ville à une autre, importées, transportées à toutes distances, permettent d'en suivre la trace irréfutable, de prédire et quelquefois arrêter leur extension ; à ces faits victorieusement démontrés, comment ne pas reconnaitre que si la contagion n'est pas la source indispensable des endémies, elle est celle de la plupart des épidémies. C'est là le procédé d'extermination des fléaux qui frappent l'espèce humaine. En vain on s'obstine à le nier, c'est ainsi que depuis 2,000 ans le mal égyptiac a été importé en Grèce, plus tard en Italie, de là en France, et qu'il est arrivé jusqu'à nous cramponné à la contagion, à la contagion qui seule a transmis à travers les siècles et seule transmet le mal égyptiac sous sa forme primitive et non altérée ; car il est prouvé que température, saisons, climat, nature du sol n'exercent qu'une influence secondaire, et non une puissance procréatrice sur les effets mystérieux produits par les agents des contagions. »

*Observation d'un rétrécissement de l'œsophage guéri par le cathétérisme et la cautérisation.*

*De l'action fébrifuge de l'alkékenge, ou coqueret des vignes.*

*Recherches sur les épidémies des petites localités.* 1834, in-4°.

*Proposition sur le croup et la trachéotomie.* 1835, in 8°.

*Du cathérisme curatif, du rétrécissement de l'œsophage.* 1839, in-8°.

*Secours aux malades indigents des campagnes, à MM. les membres du Congrès médical de Paris.* 1845.

*Des maux de gorge et du croup en particulier.* 1845.

*Discours prononcé à la distribution des prix aux élèves de l'École Supérieure de Château-du Loir.* 1845.

*Du rétrécissement de l'œsophage.* 1846.

*Observations pratiques de lithotritie, réflexions sur la lithotritie et la taille.* 1850.

*Observations pratiques sur la dysphagie, ses variétés, son traitement.* 1858.

*Lettre au rédacteur de* l'Union de la Sarthe, *sur le rouissage du chanvre dans les rivières.* 1858.

*Observations sur l'angine couenneuse et la dysphagie.* 1860.

*Lettre au rédacteur de* l'Union de la Sarthe, *sur le rouissage du chanvre.* (Id.)

*Encore le rouissage du chanvre.* (Id.)

Gendron est encore auteur de nombreux articles de médecine publiés dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, l'*Union médicale.* On cite surtout ses articles sur la fièvre typhoïde, les maladies éruptives, *la non-inoculabilité du croup*, *la dysphagie diphthérique*, *le traitement de l'angine couenneuse diphthérique*, *la trachéotomie et la canule bivalve.* Plusieurs travaux ont aussi été publiés par lui dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe* et dans l'*Union de la Sarthe.*

## GENDRON (Henri-Louis-Simon)

Henri-Louis-Simon Gendron est né à Château-du-Loir en 1825. Après avoir fait son droit, il exerça à La Flèche les fonctions de procureur impérial, puis de substitut du procureur général à Angers. Il se démit de ses fonctions pour cause de santé. Pendant quelques années il fit partie du conseil général de la Sarthe pour le canton de Château-du-Loir. Il est décédé à Saumur, le 12 juin 1863.

Gendron est auteur d'une brochure intitulée : *Du régime municipal et des innovations projetées à Château-du-Loir.* 1862.

## GENEST (Eugénie-Marie)

Le 17 août 1797 est née à Tours Eugénie-Marie Genest (1) qui fit ses études à La Flèche et à Paris ; elle se livra à l'enseignement à La Flèche et devint plus tard directrice des postes à Calais, puis à Beaumont-sur-Sarthe.

Dans ses moments de loisirs Eugénie-Marie Genest faisait de la poésie ; elle est décédée à Beaumont-sur-Sarthe le 16 juin 1873.

(1) Fille de Dominique Bernard, décédé à Laval, et de Marie-Madeleine Lefranc, morte à Avesnes (Nord). Eugénie-Marie Bernard avait épousé Ambroise Genest, décédé à Cerans-Foulletourte.

Girault (François) v. p. 474

Nous possédons d'Eugénie-Marie Genest :

*Les Yeux et les Oreilles*, fable dédiée à Mme de Migneret.

*La Marguerite*, hommage à Mme Béraut, amie de Mme Migneret.

*Rêverie. Le jour de la fête de Saint-Pierre-lès-Calais à cent trente lieues de mon pays*. 1851.

*A ma mère*. 1851.

Ces quatre pièces ont été publiées dans le *Journal de Limoges* et dans l'*Union de la Sarthe*.

*Illusions*. (Concours poétique ouvert par l'*Étoile de Falaise*; sur 149 concurrents, Eugénie-Marie Genest a obtenu le prix.) Elle a composé beaucoup d'autres poésies qui sont restées manuscrites.

## GERMOND (Jean-Maurice)

Jean-Maurice Germond naquit à La Ferté-Bernard, le 22 septembre 1795. En 1809, il fit sa troisième au collège d'Évron et en 1813 sa philosophie au collège du Mans, puis il entra au séminaire de cette ville, et vers 1815 M. de Charnacé le choisit comme précepteur de ses enfants. Ordonné prêtre en 1819, il est nommé curé de Conflans; en 1831, curé du Grand-Lucé, il s'appliqua à restaurer l'église ; en 1834, il passa à la cure d'Ernée avec le titre de vicaire général, où il s'occupa de réparer l'église qui était dans le plus mauvais état, et en fit autant dans la vieille église de Charnay. En 1838, il établit un bureau de bienfaisance, une école de frères, un orphelinat de jeunes filles, une salle d'asile, et un hôpital pour les vieillards. Mgr Wicart le nomma chanoine. Il mourut en 1865

## GLATIGNY (Albert-Joseph-Alexandre)

Albert-Joseph-Alexandre Glatigny est né à Lillebonne en 1839, il est mort à Sèvres le 16 avril 1873. Il commença par être clerc d'huissier, puis apprenti imprimeur à Pont-Audemer, plus tard il devint comédien et joua aux Bouffes et au Théâtre Lyrique. Il se croyait sublime, il

était pitoyable. Quelques années après, ayant fait connaissance de Baudelaire, de Monselet, de Malassis, de Charles Bataille, il se mit à écrire dans le *Figaro*, puis à faire des vers et se fit improvisateur à l'*Alcazar* de Paris. En 1861, malade et crachant le sang, il vint souffleur au théâtre du Mans, peu de temps après on le nomma régisseur et il donna à l'*Alcazar* de notre ville des séances d'improvisation.

Le 1er janvier 1869, après bien des aventures de grands chemins, écrit Anatole France, Glatigny qui se trouvait alors à Bocagnano, en Corse, fut arrêté par un gendarme et mis au cachot, où il resta enfermé quatre jours sous l'inculpation d'avoir assassiné un magistrat. « Pendant deux nuits de suite, dit-il, dans une lettre datée d'Ajaccio, du 11 janvier 1870, au *Peuple* de Marseille, j'ai eu les fers aux pieds ; j'ai été conduit de brigade en brigade jusqu'à Ajaccio Le maréchal des logis, en m'interrogeant, m'appelait *canaille* et *assassin*. C'était là l'expression la plus douce qu'il pût trouver. Pendant deux nuits, rivé à une ignoble planche, j'ai dû croupir dans mon urine et mes ordures. » Bientôt reconnu innocent, il fut relâché et écrivit un petit livre très divertissant sur ce sujet. En 1870, il revint très malade à la maison paternelle

Il nous a laissé :

*Le Vagabond à Auguste Vacquerie*. 1861.

*La maison Scarron, à Mme Dennery*. 1861.

*Chanson d'hiver à Lucienne*. 1861.

*Les Funambules*. (Progrès 1864).

*Testament de l'illustre Brizacier*. 1868.

*Le Bois, joué à l'Odéon*. 1872.

Il est encore auteur de satires publiées dans le *Rappel* en 1872.

*Œuvres de Albert Glatigny. Poésies complètes. Les Vignes folles, les Flèches d'or, Gilles Pasquin, avec notice*, par A France. Paris, 1879, 1 vol. in-18.

## GOUMENAULT DES PLANTES (Ambroise-Nicolas)

Ambroise-Nicolas Goumenault des Plantes naquit au Lude, le 16 février 1799. Il commença ses études au Prytanée de La Flèche et les termina au collège de Château-Gonthier; ordonné prêtre en 1822, on le plaça vicaire à Château-Gonthier, puis à La Flèche et il fut nommé curé-archiprêtre de cette ville en 1833.

Goumenault des Plantes est décédé à La Flèche, le 30 novembre 1856; ses paroissiens l'aimaient et le vénéraient comme un saint; ses aumônes étaient inépuisables.

## GOUPIL (Clément-Jacques)

Clément-Jacques Goupil naquit au Mans, le 24 novembre 1784. Après de fortes études, il s'adonna à la médecine, se fit recevoir docteur et vint au Mans exercer cette noble profession. « Son esprit éclairé, dit A. Vallée, la fermeté et la loyauté de son caractère, sa haute intégrité l'avaient, dans des temps difficiles, désigné au choix de ses concitoyens. Appelé par leurs libres suffrages (1830-1834), à siéger dans les conseils de la nation, il accepta courageusement ce mandat et prit une part active à la délibération des importantes dispositions législatives par lesquelles le gouvernement s'efforçait de raffermir l'ordre public ébranlé. A la Chambre, Goupil jouissait parmi ses collègues de la plus juste considération.

« Plus tard, il porta dans la gestion de la recette particulière des finances de l'arrondissement de La Flèche les habitudes laborieuses, la régularité et la rigoureuse exactitude dont il ne s'était jamais départi dans l'exercice de ses fonctions législatives.

« Les études du naturaliste, pour lesquelles il avait une remarquable aptitude, étaient le seul délassement de cette vie toute consacrée au devoir »

Goupil Clément-Jacques est décédé au Mans, le 28 juin 1858.

On lui doit les opuscules suivants :

*Essai sur les causes et la nature de quelques maladies fréquentes dans la ville du Mans.* 1810, in-4°.

*Considérations sur les influences que peuvent avoir dans la pratique chirurgicale les vices scrofuleux et cancéreux.* 1811, in-4°.

*Observations sur quelques espèces de primevères.* 1824, in-8°.

*Note supplémentaire aux observations sur quelques espèces de primevères.* 1825, in-8°.

*Notice sur André-Pierre Ledru, naturaliste voyageur.* 1825, in-8°.

*Histoire de mollusques terrestres et fluviaux observés dans le département de la Sarthe.* 1835, in-12. Ce dernier opuscule est le plus curieux et le plus intéressant.

## GRIMAULT (Théodore)

Théodore Grimault naquit à Marolles-les-Braults le 3 juillet 1815. Sa famille appartenait à cette classe, trop peu nombreuse, de propriétaires-agriculteurs vivant de leurs terres, et répandant autour d'eux les bienfaits, les sages conseils et les bons exemples. Son père avait hérité de ces traditions, il y avait été fidèle, et il en avait été récompensé par les honneurs municipaux, un siège au conseil général et l'estime universelle.

Théodore Grimault, doué d'une raison précoce et armé de principes sévères, s'était lié, à l'École de droit de Paris, avec un groupe de jeunes hommes studieux qui, presque tous, honorent aujourd'hui la magistrature, l'administration, l'enseignement et le barreau. Docteur en droit à vingt-deux ans, il se faisait remarquer, dans les conférences, parmi les stagiaires les mieux doués et les plus applaudis.

Il aurait pu aspirer à une situation élevée au barreau de Paris, et il hésita à suivre cette voie, dans laquelle il était encouragé et guidé par ses maîtres et par des avocats renommés. Le souvenir de la maison paternelle, où l'attendaient de tendres affections et des leçons salutaires, le besoin d'une vie de famille calme et douce, un vif entraî-

Gourdin (Julien) v. p. 475
18 Juin 1787 + 30 8bre 1856

v. p. 476

nement vers la magistrature, peut-être aussi de vagues aspirations politiques le ramenèrent dans son pays natal.

Il y arriva, précédé de ses succès d'école et de stage, et il reçut au barreau le bon accueil qu'il méritait. Bientôt après il fut nommé substitut au Mans. Pendant sept années il occupa ces fonctions avec distinction, attendant sans impatience l'avancement auquel l'appelait son mérite. Deux motifs, d'ailleurs, le retenaient dans cette ville. Il y avait épousé une jeune femme digne de lui, et il avait succédé à son père au conseil général. Il était âgé de vingt-six ans quand cet honneur lui advint, et le plus jeune membre de l'assemblée y fut bientôt un des plus écoutés.

La révolution de 1848 produisit sur lui l'effet qu'en ressentirent les esprits judicieux. Monarchique par tradition, raison et sentiment, il ne crut pas à la durée d'une surprise et à l'acclimatation d'un régime auquel répugnaient ses instincts libéraux, et que discréditaient des souvenirs lugubres. Comme tous les gens sensés il observa et attendit.

Bientôt après, il donnait sa démission de substitut. Voulut-il protester contre les mesures excessives de l'administration? Aspirait-il à prendre au barreau le rôle auquel l'avaient préparé ses études et ses services judiciaires? Songeait-il à produire sa candidature à l'Assemblée nationale? Tous ces sentiments contribuèrent sans doute à le déterminer.

Son nom fut prononcé pour les premières élections politiques. Mais le succès n'était pas facile pour les modérés, et il comprit que le temps n'était pas venu pour lui de tenter la fortune dans ces combats passionnés. Un prompt dédommagement lui était réservé dans un milieu plus calme et plus équitable. Les conseils généraux venaient d'être investis du droit de nommer leur bureau. Le premier usage de ce droit par le conseil général de la Sarthe fut de choisir Grimault pour président, et on vit le jeune avocat accepter résolument la direction d'une assemblée dans laquelle siégeaient les personnages les plus importants du pays.

Il faut avoir assisté à ces débats ardents pour apprécier

le tact, la fermeté, la modération, l'habileté de Grimault. Plusieurs de ceux qui l'ont vu à l'œuvre appartiennent encore au conseil. Tous disent que jamais autorité légitime n'a été exercée avec plus de dignité et acceptée avec plus de déférence. On ne peut conjecturer l'avenir et prévoir ce qu'une prolongation d'existence aurait réservé à celui que la mort a prématurément frappé. Mais il n'est pas téméraire de supposer que le conseil général, réintégré dans le droit de se choisir un chef, eût encore décerné cet honneur à Grimault. Beaucoup en sont dignes, nul plus que lui. Pendant vingt-huit années, non interrompues, le canton de Marolles l'avait envoyé au conseil. Aucune grande affaire ne s'y était traitée sans qu'il y prît une part prépondérante; aucune grande question ne s'y était produite sans qu'il l'eût élucidée. Il s'appliqua toujours et réussit souvent à provoquer les innovations utiles, à modérer les prétentions extrêmes, à pacifier les rivalités de partis et de personnes. On a pu ne pas partager toutes ses opinions; jamais on n'a mis en doute la droiture de ses intentions. Sa mort a été pour le département de la Sarthe, pour le conseil et pour l'administration, une perte que tout le monde a compris et déploré.

Cette grande autorité dans les délibérations du conseil général devait naturellement conduire Grimault à la députation. Les élections à l'Assemblée législative se firent le 13 mai 1849. Porté par le parti conservateur, il passa le cinquième de la liste avec 55,000 voix. Dès son arrivée à la chambre, il fut accueilli par la sympathie de ses collègues les plus éminents et par des distinctions très flatteuses. Les hautes questions de politique générale ne furent point abordées par lui, quoiqu'il fût capable de les comprendre et de les discuter. Aux maîtres de la parole, aux chefs reconnus des partis, il laissait la défense des grandes thèses d'ordre, de conservation et de conciliation; excellente tactique, pratiquée dans les pays voisins, et trop peu suivie parmi nous ! Des services moins grandioses, mais non moins utiles, lui étaient réservés. Il les accepta et les remplit avec ardeur. Appelé dans les commissions les plus importantes, il s'y montrait, disent les meilleurs juges,

homme d'affaires consommé, jurisconsulte éclairé, politique sage et résolu. Devenu secrétaire de la Chambre, il s'était vite concilié, par son aménité et son impartialité, l'estime de tous les députés et l'amitié du plus grand nombre. Personne ne supportait mieux les honneurs, et ce n'est que dans les entraînements de l'intimité qu'il racontait, avec une simplicité pleine de charme, les événements auxquels il avait été mêlé, ses relations avec les sommités les plus en évidence, et ce qu'il avait pu apercevoir de ces dessous de la politique, mélanges curieux de petits mobiles et de résolutions imprévues, d'amitiés et de haines subites, de compétitions égoïstes et d'ambitions généreuses, composé mystérieux de mille petits faits ignorés du public, que les initiés seuls connaissent, et qui expliquent bien des choses réputées inexplicables.

On sait la fin subite de cette assemblée. Les contemporains du coup d'État se rappellent l'impression qu'il produisit, impression qui ne ressemble guère à certaines appréciations récentes.

L'histoire prononcera. En attendant son arrêt, plus d'un témoin désintéressé admire l'étrange rapidité avec laquelle tout peut se dénaturer et s'oublier parmi nous.

Dans ces temps troublés, dit un historien illustre, la difficulté pour un honnête homme n'est pas de faire son devoir, c'est de discerner quel est le devoir.! Au Deux Décembre, Grimault, et beaucoup d'autres, durent se poser ce problème. Député, il avait reçu un mandat de ses concitoyens, secrétaire de la Chambre, il avait accepté d'elle une délégation. Il crut de sa dignité et de son honneur de se rendre à la mairie du dixième arrondissement. Après la protestation et la dispersion de l'assemblée, il fut arrêté et conduit à la caserne du quai d'Orsay. Là il remplit son dernier acte de secrétaire en faisant l'appel des 220 députés qui y avaient été conduits.

Grimault revint au Mans, froissé sans doute, mais n'exagérant pas les épreuves qu'il avait subies, et appréciant avec sang-froid et sans nulle préoccupation personnelle, les causes et les conséquences du coup d'État. Dégagé de tout parti pris, persuadé que la colère et la ran-

cune inspirent mal, dans la conduite publique comme dans la vie privée, il songea à se porter candidat à l'Assemblée législative élue le 29 février 1852. Sa protestation était trop récente, la notoriété de son nom et de sa conduite était trop retentissante. D'inévitables obstacles le menaçaient. Il pressentit les difficultés de la lutte et crut prudent de ne pas les affronter.

Le 7 mai 1853, il fut nommé conseiller à la cour d'Angers. Il y retrouvait un collègue qui, comme lui, avait vu sa carrière politique brusquement interrompue, et avait cherché, dans son retour à la magistrature, l'emploi de ses remarquables facultés. Ces deux nominations avaient été également désirées, et elles furent également bien accueillies. Grimault ne tarda pas à prendre à la cour le rang élevé auquel le destinaient son savoir et son intelligence. Nul magistrat n'eut plus d'influence et ne l'exerça avec plus de courtoisie. Son triomphe fut dans les présidences d'assises. Il y excellait et l'on n'oubliera pas sa distinction, son impartialité, son élocution élégante, logique et persuasive. A vrai dire, diriger une assemblée semblait sa spécialité.

Il vivait parmi nous entouré de considération, aimé de ceux qui l'approchaient, recherché partout, dévoué à sa famille, fier de sa digne compagne, quand son cœur fut brisé par une catastrophe terrible de rapidité et d'imprévu. Pour les indifférents, il supporta son veuvage avec une stoïque résignation. Pour ses amis, il ne fut pas consolé et la plaie ne se ferma jamais.

Dévoué à ses fonctions, ardent au devoir, cherchant dans le travail un soulagement à ses douleurs, plus estimé de ses collègues à mesure qu'il en était mieux connu, il réunissait tout ce qui conduit aux premiers rangs. Il devait réussir; il échoua, victime, d'abord d'attaques malveillantes et persévérantes, puis d'erreurs involontaires promptement reconnues.

Il songea de nouveau à une carrière politique et il posa sa candidature aux élections législatives. Il avait pour lui les appuis les plus encourageants, des patronages considérables, des amitiés actives, et, ce qui vaut mieux

la confiance et l'estime méritées par ses services, sa capacité et son caractère. On lui promettait un triomphe qu'il ne trouva pas. Vaincu sur ce terrain inconsistant où les plus méritants succombent, il eut du moins la consolation de se dire qu'il avait loyalement lutté et que sa défaite ne l'avait pas amoindri dans l'opinion des gens honnêtes et éclairés. Une mort imprévue avait frappé M. de Guer, président de la Cour impériale d'Angers, magistrat digne de tous les respects et de tous les regrets. Appelé à lui succéder par l'opinion publique, par les vœux de la cour entière et par un sentiment de justice irrésistible, il fut nommé le 16 octobre 1869. Tardive et suprême réparation de laquelle il ne devait pas jouir longtemps! La mort l'avait déjà marqué de sa fatale empreinte. Le jour de son installation vit sa dernière apparition parmi ses collègues attristés, et son élévation ne fut qu'un ornement pour sa tombe.

Il lutta contre le progrès rapide de la maladie, résigné sous les menaces de la mort, à laquelle il s'était préparé religieusement dans la plénitude de sa raison, souriant aux amis accourus de loin pour lui serrer la main, se rattachant parfois à l'espérance à cause du bien qui lui restait à faire.

Vaines illusions ! Le mal était de ceux auxquels on n'échappe pas. La fin de Grimault n'a pas été précédée de ces agitations convulsives qui semblent une inutile révolte contre la destinée. Ses yeux se sont fermés comme appesantis par le sommeil. Il s'est éteint doucement, le 2 décembre 1869, après un dernier regard et une dernière pensée à son fils à qui il léguait de nobles exemples et de sérieux devoirs.

Ainsi s'est terminée par une mort digne d'envie une existence parfaitement employée. Cette existence fut mélangée d'alternatives de bonheur et de malheur ; sort commun à tous ! Flattons-nous trop la mémoire de Grimault en disant que ses succès étaient mérités et que ses revers ne l'étaient pas ?

M. le vicomte Malher, préfet de la Sarthe, et un certain nombre des collègues de Grimault au Conseil général ,

qui avaient été à même d'apprécier ses rares qualités, ont tenu à honneur de donner un dernier témoignage à cet homme de bien, en assistant à ses funérailles qui eurent lieu à Angers, le samedi 4 décembre 1869.

Le deuil était conduit par le fils du défunt et par les membres de sa famille.

MM. Planchenault, Bourcier, Merveilleux-Duvigneaux et Gain, ses collègues à la Cour impériale, tenaient les glands du drap mortuaire.

La cour, les tribunaux, les avocats, toute la famille judiciaire, assistaient à ses obsèques.

## GUÉRANGER (Prosper-Louis-Pascal)

Dom Prosper-Louis-Pascal Guéranger naquit à Sablé, le 4 avril 1805. Son père, Louis Guéranger, était professeur au collège de Sablé, dont il fut le principal de 1807 à 1812.

Dom Guéranger, tout enfant, avait un goût irrésistible pour le cloître, et dans ses promenades autour de Sablé, il se faisait conduire de préférence, par sa bonne, aux ruines de Solesmes. Il ne pouvait se lasser de regarder les arcades, les boiseries, les tables et tout ce qui avait servi aux religieux. Ses impressions, a-t-il dit depuis lors, étaient très vives, quand il pouvait se glisser dans l'église abandonnée, et y contempler ce monde de statues, ces apôtres, ces anges, ces femmes, ce dragon à sept têtes, tous ces personnages dont on avait peint les yeux, qui semblaient le regarder et lui parler un mystérieux langage (1).

(1) Par quel miracle les sculptures de l'église de Solesmes, ces chefs-d'œuvre de l'art français, aux XVe et XVIe siècles, qui attiraient les yeux du jeune dom Guéranger, ont-elles échappé à la destruction ?

Ces sculptures sont connues sous le nom de *Saints de Solesmes*, et ornent les deux transepts de l'église. La première, par rang de date (1496), est le *Tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Elle contient un groupe principal de dix personnages rangés autour de la Vierge. Cette page est de « Michel Colomb, habitant de Tours et tailleur d'ymaiges du roi, » auteur du tombeau de François II, duc de Bretagne, qu'on voit dans la cathédrale de Nantes. Mais si Michel

Gueranger (Frédéric - Florent - Julien) v. p. 47[illegible]
27 janvier 1799 + 24 mars 1858

v. p. 476

Après ses études classiques au collège d'Angers, et son cours de théologie, au séminaire du Mans, dom Guéranger, dispensé d'âge, fut appelé à la prêtrise à 22 ans, en 1827 ; ce fut à Tours qu'il reçut l'onction sacerdotale. Mgr de la Myre, évêque du Mans, frappé de son intelligence, se l'attacha comme secrétaire particulier. Pendant quelque temps il desservit la paroisse de Vareddes.

Dom Guéranger fit sa profession solennelle dans le monastère et la basilique de Saint-Paul de Rome; il revenait avec le titre de supérieur de la congrégation bénédictine de France. Après un laps de 827 ans, on voyait renaître la fondation de Geoffroy de Sablé sous le titre abbatial et non plus de prieuré.

Pendant trente-huit ans, dom Guéranger est resté l'homme du monastère. Il fut moine dans toute l'étendue du mot, moine par la pauvreté et le détachement de toutes choses, moine par la pureté de la vie la plus délicate et par une

Colomb en a donné l'idée et le plan, on sent qu'elle est l'œuvre collective d'un de ces ateliers du moyen âge, qui exécutaient en commun la pensée du maître, tant il y a de différence de style et de variété de ciseau dans dix grandes statues. C'est un des plus beaux spécimens de l'art national avant la Renaissance.

L'œuvre capitale comme dimension est au transept de gauche. En 1550, Floris d'Anvers exécuta, d'après le programme donné par Jean Bouglet, docteur en Sorbonne, prieur de Solesmes, un poème en quatre chants et en pierre : la mort de la Vierge, son ensevelissement, l'assomption, sa vie dans l'Église d'après la vision de l'Apocalypse.

Qu'on se figure les trois côtés du transept couverts d'une immense fresque en pierre. L'œil reste étonné devant cet ensemble grandiose d'architecture, cette profusion d'ornements et la multitude des personnages. Il y en a peut-être une centaine. Tout l'atelier de Floris a dû y travailler.

Ces merveilles fascinèrent de bonne heure dom Guéranger. C'est à côté d'elles qu'il a voulu vivre et mourir.

Il s'en faut que le reste de l'abbaye réponde à l'église. Le cloître est étroit et presque en ruine. Il n'y a pas de salle pour la bibliothèque.

Les livres — 20 à 25,000 volumes — sont rangés dans de vieilles armoires disposées dans les corridors des étages supérieurs. Depuis M. Guizot, leur protecteur, les bénédictins sont compris dans les distributions d'ouvrages ou autres, que le ministère de l'instruction publique fait périodiquement aux bibliothèques municipales.

angélique chasteté, moine par l'obéissance parfaite à Dieu, à l'Église et à la règle de l'ordre. Il possédait une immense érudition et contenait un des plus vastes dépôts de la science ecclésiastique et profane.

Quelques hommes de la région littéraire de 1830 n'ont pas oublié la figure de dom Guéranger, qui souvent s'est montré à Paris, notamment de 1833 à 1837. Il était costumé en bénédictin, marchait à travers les rues avec un bâton blanc, à la manière des apôtres.

Homme de grande foi et d'un grand sens, il ne craignait pas d'aller frapper à toutes les portes pour avoir de quoi reconstruire son abbaye, renversée par le temps et les révolutions.

C'est dans ce monastère de Saint-Pierre de Solesmes qu'a vécu et grandi dom Pitra, devenu cardinal; Montalembert y est venu terminer son histoire de sainte Elisabeth de Hongrie. Le P. Lacordaire y a médité son projet de restauration de l'ordre de Saint-Dominique.

C'est à Solesmes que dom Guéranger, le champion de la liturgie romaine, a composé ses nombreux ouvrages.

Dom Guéranger est mort dans son abbaye de Solesmes, le 30 janvier 1875, après quelques jours de maladie. Son corps a été embaumé par son frère, M. Guéranger, chimiste distingué de notre ville.

Voici le texte des lettres de faire part, annonçant sa mort :

« PAX .

« Son Eminence le cardinal Pitra, de l'ordre de Saint-Benoît, profès de l'abbaye de Solesmes; le T. R. dom Léon Bastide, abbé de Ligugé; le R. P. Père Prieur, dom Charles Couturier, et les moines de l'abbaye de Solesmes; le prieur et les moines de l'abbaye de Ligugé; le prieur et les moines de Sainte-Magdeleine de Marseille; madame l'abbesse et les moniales de Sainte-Cécile de Solesmes, recommandent à vos pieux suffrages l'âme du Révérendissime Père

DOM PROSPER-LOUIS-PASCAL GUÉRANGER
Abbé de Solesmes,
Supérieur général des Bénédictins de la
congrégation de France,
Consulteur de SS. Congrégations Romaines
des Rites et de l'Index,

Chanoine d'honneur des églises cathédrales
du Mans, de Nantes
et de Saint-Denis de la Réunion,
décédé en son abbaye de Saint-Pierre de Solesmes, le 30 janvier 1875, muni des sacrements de notre mère la sainte Église, dans la 70e année de son âge, la 48e de son sacerdoce, la 38e de sa profession monastique et de son gouvernement abbatial.

REQUIESCAT IN PACE

« Les funérailles auront lieu le jeudi 4 février, à 9 heures du matin. »

Mgr d'Outremont, évêque du Mans, présidait la cérémonie des funérailles. Nous y avons remarqué les évêques de Nantes, de Quimper, les abbés de Ligugé, de la Trappe, de Mortagne, d'Aiguebelle, de la Pierre-qui-Vire, le sous-préfet de La Flèche, le général commandant le Prytanée, le duc de Chaulnes, le prince de Galitzin, les comtes de Quatrebarbes, de Falloux, Mesdames de la Moricière, la marquise de Champagny, la duchesse de Chevreuse et autres notabilités accourues de Paris et de divers points de la France.

Les filles du monastère de Sainte-Cécile, à Solesmes, ont réclamé et obtenu le cœur de dom Guéranger. Son corps a été déposé dans le caveau de l'abbaye des religieux. La seule inscription qui apparaisse est celle-ci :

IN PACE
DOMNUS PROSPERUS GUÉRANGER.

Sur une lame de cuivre, à l'intérieur de la tombe, se trouve l'inscription suivante :

OSSA. HEIC. SITA. SUNT
REVERENDISSIMI. IN. . PATRIS. PROSPERI
LUDOVICI. PASCHALIS. GUERANGER
QUI. NATUS. SABOLII. PRID
NON. APRIL. AN. MDCCCV
PRESBYTER. ET. CANONICUS. ORNAMENTARIUS
ECCLESIÆ. CENOMANENSIS. FACTUS
HAS. ÆDES. INGRESSUS
V. NON. JULII. AN. MDCCCXXXIII
INSTAURATIONI. ORDINIS. SANCTI. BENEDICTI
IN. GALLIIS. MANUM. FORTITER. ADMOVIT
IN. BASILICA. SANCTI. PAULI

**DE. URBE. RITE. PROFESSUS**
**VII. KALEND. AUGUST. AN. MDCCCXXXVII**
**STATIM. QUE. A. SS. DD. GREGORIO**
**PP. XVI. ABBAS. RENUNTIATUS**
**SOLESMENSE. COENOBIUM. TOTAM. QUE**
**GALLICAM. SANCTI. BENEDICTI. FAMILIAM**
**PER. XXXVIII. ANNOS. REXIT**
**SCRIPTIS. DOCTRINA. PIETATE. OMNI. QUE**
**INGENII. LAUDE. REPERTIS**
**SANAS. SACRÆ. LITURGIÆ. TRADITIONES**
**LABESCENTES. CONFOVIT**
**JURA. QUE. SEDIS. APOSTOLICÆ. PUGIL**
**INDEFESSUS. STRENUE. PROPUGNAVIT**
**PRAVORUM. DOGMATUM. FAUTORIBUS**
**NUNQUAM. PEPERCIT**
**DOCTOR. IRREPREHENSIBILIS**
**MAGNAM. SIBI. LAUDEM. COMPUTAVIT**
**QUOD. HOSTES. ECCLESIÆ. SUI. QUOQUE**
**HOSTES. ERANT**
**TANDEM. UT. OPUS. SUUM. PERFICERET**
**JAM. SENEX**
**SUB. REGULA. SANCTI. BENEDICTI**
**ET. TITULO. SANCTÆ. CÆCILIÆ. V. M.**
**QUAM. SEMPER. PATRONAM**
**ET. DOMINAM. HABUIT**
**VIRGINUM. AGMEN. CONGREGAVIT**
**INDE. MERITIS. PLENUS**
**SEPTUAGENARIUS. DECESSIT**
**III. KALEND. FEBRUAR. AN. MDCCCLXXV**
**DEPOSITUS. IN. PACE**
**PRID. NON. EJUSDEM.**

Sa principale publication, l'*Année liturgique*, divisée en six parties : l'*Avent*, le *Temps de Noël*, la *Septuagésime*, le *Carême*, la *Semaine sainte* et le *Temps pascal*, est une œuvre considérable, fruit de vingt ans de recherches assidues. Cet ouvrage donna lieu, entre l'auteur et M. Guérard, à une vive polémique, dans laquelle dom Guéranger fit preuve d'une érudition prodigieuse et attira l'attention du monde savant.

Théologien, liturgiste, érudit, écrivain, dom Guéranger a donné toute sa vie à la piété et au travail. Ses œuvres demeurent pour la défense des principes, pour l'honneur des lettres chrétiennes et françaises. Il a soutenu les glo-

rieuses traditions de son ordre, et sa mémoire y sera en vénération.

Sa perte a été profondément ressentie par les catholiques, surtout par l'ordre bénédictin, dont il avait si noblement soutenu la réputation.

Voici la liste de ses ouvrages :

*La Voie du salut, par le bienheureux Alphonse-Marie de Liguori*, etc. Traduit de l'italien, 1831, in-18.

*De l'élection et de la nomination des évêques*. Paris, 1831, in-8°.

*Les Origines de l'Église romaine*. Paris, 1836, in-4°.

*Explication sur les corps des saints martyrs, extraits des Catacombes, sur saint Léonce*. Angers, 1833, in-8°.

*Explication sur les corps des saints martyrs extraits des Catacombes de Rome et sur le culte qu'on leur rend*. Angers, 1839, in-8°.

*Notice sur l'abbaye de Solesmes*. 1839, in-8°. (2e édition).

*Lettre à Mgr l'archevêque de Toulouse sur le droit liturgique*. 1840, in-8° ; 1844, in-8°.

*Lettre à Mgr l'archevêque de Reims sur le droit liturgique*. 1840, in-8°.

*Les Institutions liturgiques*. 1830, 1839, tome Ier; 1840, 1841, tome II, in-8° ; 1851, tome III, in-8°.(2e édition.)

*Année liturgique. — L'Avent* 1841, 1 vol. in-12.

*Nouvelle défense des Institutions liturgiques, lettre à Mgr l'évêque d'Orléans*. 1845, in-8°.

*Essai historique sur l'abbaye de Solesmes, suivi de la description de l'église abbatiale, avec l'explication des monuments qu'elle renferme*. 1846, 1 vol. in-8°.

*Défense des Institutions liturgiques comprenant trois lettres à Nos Seigneurs de Toulouse et d'Orléans*. 1846, in-8°.

*Année liturgique. — Le temps de Noël*. 1845, in-8° ; 1847, 2 vol. in-8°.

*Réponse sur le droit liturgique à M. l'abbé David*. 1847, in-8°.

*La triple couronne de la Mère de Dieu*. Le Mans, 1849, 3 vol. in-8°.

*Vie de sainte Cécile*. Paris, 1849, in-12; 18 in-12, traduite en anglais.

*Mémoire sur la question de l'immaculée Conception de la très sainte Vierge*. 1849, in-8°; 1850, in-8°.

*Pontificale Romanum cum Commentariis Catalani*. Parisiis, 1850, in-8°.

*Année liturgique. — Le temps de la Septuagésime*. 1851, 1 vol. in-12 (4e éd., 1877).

*Lettre à la* Gazette de France, 1852.

*Lettre à l'abbé de Cassan Floyrac*, 1852.

*Les Actes des martyrs, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours*, par dom Ruinard, nouvelle édition, revue et augmentée par dom Guéranger. 1853, 1 vol. in-8°.

*Année liturgique. — Le Carême*. 1854, in-12.

*Les Actes des martyrs, depuis l'origine de l'Église jusqu'à nos jours* (traduction). Paris, 1856, 4 vol. in-8°.

*Année liturgique. — La Passion et la Semaine sainte*. 1857, 1 vol. in-12.

*Essai sur le naturalisme contemporain. M. le prince A. de Broglie, historien de l'Église*. 1858, 1 vol. in-8°.

*Année liturgique. — Le Temps pascal*. 1859, in-12; 1860, in-12; 1866, 3 vol. in-12; 1867, in-12; 1876, 5e édition in-12.

*Enchiridion benedictinum*. Angers, 1862, in-18.

*Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de saint Benoît*. Poitiers, 1862, in-18. (4e édition), traduit en anglais et en allemand.

*Les Exercices de sainte Gertrude, vierge de l'ordre de Saint-Benoît* (traduction). Poitiers et Paris, H. Houdin frères, 1 vol. in-32; Poitiers, 1863, in-12. (2e édition.)

*De la monarchie pontificale à propos du livre de Mgr de Sura*. 1870, Le Mans, Leguicheux-Gallienne, brochure in-8°; Paris, 1870, in-8°. (2e édition).

*Défense de l'église romaine contre les accusations du R. P. Gratry* (2 lettres). 1870, Le Mans, Leguicheux-Gallienne, brochure in-8°. (2 éditions).

*De la Définition de l'infaillibilité pontificale*. 1870, Le Mans, Leguicheux-Gallienne, brochure, in-8°. (2 éditions).

*Réponses aux dernières objections contre la définition de l'infaillibilité du pontife romain*. 1870, Le Mans, Leguicheux-Gallienne, brochure, in-8°. (2 éditions).

*Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles.* 1873, 1 vol. in-4°; 1877, 1 vol. in-8°.

Il est encore auteur de nombreux articles dans le *Mémorial catholique* (1829-1830), *la Revue du monde catholique, la Revue d'Anjou et du Maine*, l'*Univers*, l'*Ami de la Religion*, le *Monde* et l'*Auxiliaire catholique*, qu'il avait fondé en 1845 (1).

## GUÉRIN (François-René-Julien)

François-René-Julien Guérin né à La Suze, le 20 février 1793, y est décédé le 14 novembre 1858.

A l'âge de vingt ans, Guérin s'engagea; désigné pour faire partie des gardes d'honneur, il fut nommé brigadier dans le régiment qui s'organisait à Tours. Il était à la campagne de 1813, à la bataille de Dresde, aux trois journées de Leipsick; à Hanau, il se distingua et reçut la croix; en 1814, il combattit aux portes de Paris, à la butte Montmartre, et il ne mit bas les armes que lorsque les étrangers eurent pris la capitale.

« Revenu à La Suze, qu'il ne quitta plus, Guérin se livra aux utiles travaux de l'agriculture et devint le conseil et l'exemple des cultivateurs du pays. Nommé maire en 1830, il conserva jusqu'à son dernier moment ses fonctions devenues pour lui une magistrature à vie; » plusieurs fois il fut aussi élu membre du conseil général de la Sarthe. « Libéral, dans la meilleure acception du mot, il croyait que sans l'ordre il n'est pas de liberté possible. »

(1) Voici, d'après M. l'abbé Pichon, les articles publiés dans les journaux par dom Guéranger : *Contre M. le prince de Broglie ; du naturalisme dans la philosophie; du naturalisme dans l'histoire* (*Univers*, 1857, 1858, 1860) ; — *Le Jansénisme et la Compagnie de Jésus*, 3 articles, (*Revue d'Anjou et du Maine*, 1857) ; — *Marie d'Agreda et son livre de la Cité mystique de Dieu*, 28 articles, (*Univers*, 1858, 1859) ; — *Saint Louis et la Papauté*, 8 articles (*Monde*, 1860, 1861) ; — *Madame Swetchine : sa vie et ses œuvres*, par M. le comte de Falloux, 5 articles; *Sixte-Quint* et *Henri IV*, par M. Segretain, 5 articles, (*Monde*, 1860, 1862) ; — *L'Église romaine et le premier Empire*, par M. le comte d'Haussonville, 14 articles, (*Univers*, 1868).

Dans une circonstance grave, l'insurrection de La Suze (1851), il tendit une main protectrice et secourable à ses adversaires politiques malheureux, dont plusieurs sont restés ses amis.

## GUILLIER (Michel)

Le 9 janvier 1806, naquit à La Flèche Michel Guillier ; après avoir terminé, d'une manière brillante, ses humanités au petit séminaire de Précigné, suivi avec succès le cours de philosophie au petit séminaire de Tessé (au Mans), et ceux de théologie au grand séminaire du Mans, l'évêque de cette ville l'ordonna prêtre le 20 juillet 1828, et le nomma successivement vicaire de la paroisse de Saint-Jean, à Château-Gontier, puis à Evron.

En 1833, Michel Guillier cessa ses fonctions de vicaire pour celles d'aumônier de l'importante communauté d'Evron, et en 1856, l'évêque lui confia la cure d'Evron. A son instigation, l'administration municipale fit construire une salle d'asile, un ouvroir et des bâtiments spacieux pour les classes gratuites des petites filles. Plus tard, un don qui lui fut fait, lui permit d'acheter les bâtiments de l'ancien couvent des religieuses bénédictines de Saint-Joseph, de les approprier aux besoins d'une école, et d'y placer quatre frères de la Doctrine chrétienne.

Michel Guillier est décédé à Evron, le 30 octobre 1864, vivement regretté de tous les habitants de cette contrée.

## GUILLOIS (Ambroise)

En 1796, Ambroise Guillois naquit à Laval, paroisse de Saint-Vénérand, d'une modeste famille d'ouvriers tisserands, et fit ses études au collège de cette ville. On remarqua bientôt chez Guillois une grande aptitude aux sciences théologiques ; aux divers examens des jeunes ecclésiastiques, nul ne parlait le latin avec autant de facilité et n'argumentait avec autant de lucidité et de précision. Après avoir été professeur au collège de Laval, on le nomma vicaire de Bouëre (canton de Grez), puis de Notre-

Gueyraud, p. 214
<u>Guiet</u> p. 212, 479
Guiet (René-Joseph) v. p. 477

v. p. 479

Dame de la Couture, du Mans, et enfin, en 1833, curé de Notre-Dame du Pré. Il est décédé dans cette paroisse le 8 décembre 1853.

La mort de Guillois a été une perte considérable pour le clergé du diocèse, où ses ouvrages rendirent à la religion de si éminents services. Il n'était pas chanoine, cela provenait, de ce que, malgré tout son mérite, il avait quelques idées trop systématiques que n'approuvait pas Mgr Bouvier, évêque du Mans ; cependant quelques jours avant sa mort, il reçut une lettre de Rome qui lui annonçait que le Souverain Pontife prenait plaisir à examiner son dernier ouvrage et qu'avant peu de temps il recevrait un bref de félicitation.

En 1837, Guillois donna à la Congrégation de Ruillé-sur-Loir une maison, et fonda depuis, dans la paroisse de Notre-Dame du Pré, l'établissement de la Providence.

Guillois était gai, vif et avait l'esprit porté à la satire.

Voici les ouvrages qu'il a publiés :

*Nouvelle explication du catéchisme, où le dogme et la morale sont expliqués par 400 traits historiques, tirés des auteurs les plus dignes de foi et distribués selon l'ordre des leçons du catéchisme.* 1830, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est à sa 14e édition.

*Le Sacrifice de l'autel, ou Instruction sur les cérémonies de la messe solennelle.* 1831, 1 vol. in-18. Il en a été fait deux éditions.

*Notice sur l'église de Notre-Dame du Pré.*

*Recherches sur la confession auriculaire.* 1836, 1 vol. in-12.

*Essai sur les superstitions.* 1836, 1 vol. in-8°; 1845, 1 vol. in-12.

*Explication historique, dogmatique et morale du nouveau catéchisme, à l'usage du diocèse du Mans, augmentée d'un grand nombre de décisions du Saint-Siège sur divers sujets et d'une table analytique des matières.* 1839, 1 vol. in-12 ; 1843, 1 vol. in-12. (2e édition).

*Confrérie du très saint et immaculé Cœur de Marie, établie dans l'église de Notre-Dame du Pré*, etc. 1840, 1 vol. in-18.

*Les saints évangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année, avec des notions liturgiques, un commentaire littéral, des réflexions pratiques et des prières.* 1840, 1 vol. in-12.

*Le livre de la première communion.* 1841, 1 vol. in-18. (2e édition).

*L'Évangile en action, ou Histoire de la vie des saints qui se sont sanctifiés dans le Maine et l'Anjou, ou qui y sont spécialement honorés;* ouvrage rédigé d'après les Bollandistes et les Hagiographes les plus célèbres. A la fin de cet ouvrage, on trouve la *Liste des saints patrons des divers états, maîtrises, corporations et métiers, et le tableau des paroisses du diocèse du Mans et des patrons de chaque église.* 1843, 3 vol. in-12.

*Manuel du catéchisme du diocèse du Mans.* 1843, 1 vol. in-12.

*Explication littérale et morale des épîtres et évangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année.* 1844, 2 vol. in-12. (3e édition, 1852).

*Examen critique et impartial de quelques ouvrages élémentaires de dogme et de morale publiés récemment, ou de la nécessité de savoir le catéchisme avant d'écrire sur la religion.* 1844, 1 vol. in-8o.

*Petit catéchisme, ou explication historique, dogmatique, morale et liturgique.* 1845, 1 vol. in-12.

*Lettre à la* Province du Maine sur une *Notice relative aux indulgences et au jubilé.* (Union de la Sarthe. 1847.)

*Les accents du repentir.* 1847, 1 vol. in-24.

*Guerre à qui la cherche ou petites lettres* (3 lettres) *à M. le rédacteur en chef d'un grand journal.* 1849, brochure in-8o.

*Le dogme catholique de la confession sacramentelle, vengé des attaques de l'hérésie et de l'incrédulité.* 1849, 1 vol. in-8o; 1850-1851, 1 vol. in-12 (3e édition).

*Petits sermons ou explications familières, revus et augmentés.* 1851, 1 vol. in-12. (7e édition).

*Correspondance de Rome, revue et corrigée.* 1851, 1 vol. in-8o.

*Explication historique, dogmatique, morale, liturgique et*

*canonique du catéchisme, avec les réponses aux objections, tirées des sciences contre la religion.* 1852, 4 vol. in-12. (7e édition).

*Acrostiche sur l'abbé Rivière,* qui est venu prêcher à Notre-Dame du Pré. (Union de la Sarthe, 1852).

*Ah! plaignez les petits Chinois* (vers et prose). 1852, in-18.

*Abrégé de l'explication historique, dogmatique, morale, liturgique et canonique du catéchisme.* 1852, 1 vol. in-12.

*Explication littérale et morale des épîtres et évangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année et de tous les jours de carême avec des notions liturgiques où l'on expose la raison et les origines des principales cérémonies de l'Église catholique,* 2 vol. in-12.

*Abrégé de l'explication du catéchisme,* 1 vol. in-12.

*Théologie du jeune chrétien, ou exposition développée de la doctrine chrétienne,* ouvrage composé en italien par le vénérable cardinal Robert Bellarmin, traduit en français sur l'édition publiée à Rome en 1847, et enrichie d'un grand nombre de traits historiques, tirés de l'Écriture et des Pères, 1 vol. in-12.

*La doctrine chrétienne, ou petit catéchisme du vénérable Robert Bellarmin,* cardinal de la sainte Église romaine, traduit de l'italien, en arabe et en latin par Victor Scialac et Gabriel Sionita, maronites du Mont-Liban, et du latin en français sur l'édition publiée à Rome en 1613, 1 vol. in-12.

*Instructions chrétiennes pour les jeunes gens.* 1 vol. in-12.

*Instructions et exercices de piété, à l'usage des membres de la confrérie du Saint-Sacrement.* 1 vol. in-32. (3 éditions ont été publiées).

*Manuel des catéchismes, du diocèse du Mans.* 1 vol. in-18. (3 éditions ont été publiées).

*Manuel de piété, suivi d'un traité pratique des indulgences.* 1 vol. in-12. (4 éditions ont été publiées).

*Manuel des enfants qui se disposent à la première communion.* 1 vol. in-18. (2 éditions ont été publiées).

*Notions de géométrie et de cosmographie à l'usage des maisons d'éducation.* 1 vol. in-18.

*Explication historique, dogmatique, morale et liturgique du catéchisme.* 2 vol. in-12. (Plusieurs éditions ont été publiées).

*De la confession, sa divinité et ses avantages prouvés par les faits.* 1 vol. in-12. (2 éditions ont été publiées).

*Le dogme de la confession vengé des attaques de l'hérésie et de l'incrédulité.* 1 vol. in-12.

*Le catéchisme en chaire, plans de sermons, conférences et instructions familières sur les principaux points de la doctrine chrétienne.* Œuvre posthume, publiée par l'abbé Alix, chanoine honoraire de Sainte-Geneviève, 1856, 3 vol. in-12.

Nous avons encore d'Ambroise Guillois quelques cantiques et un recueil de vers non édité. Malgré tous les ouvrages qu'il a publiés et que nous venons d'énumérer, il composait encore de très fréquentes instructions pastorales, lisait une quantité prodigieuse de livres anciens et nouveaux, administrait avec un soin tout particulier la vaste paroisse de Notre-Dame du Pré, tout cela n'était en quelque sorte qu'un jeu pour sa bouillante ardeur ; c'est dans le silence de la nuit qu'il composait ses ouvrages, souvent il ne se couchait pas et dormait dans son fauteuil pour être plus tôt prêt à travailler.

## GUIET (Etienne-Louis)

Etienne-Louis Guiet, né à Ballon, le 14 janvier 1788, notaire, puis maire de cette ville et enfin juge de paix de Montfort, est décédé dans cette commune, le 14 juin 1861.

Il est auteur des opuscules suivants :

*Instruction sur les usages ruraux du canton de Montfort-le-Rotrou.* Le Mans, 1842, in-4° et in-8°.

*Mémoire sur les irrigations du canton de Montfort.* (1842-1843, Bull. de la Société d'Agricul.)

*Mémoire sur les formations géologiques de la Seine, de la Loire et de la Sarthe.* (Id.)

*Statistique agricole, industrielle et commerciale du canton de Montfort-le-Rotrou.* Mamers, 1847, in-4°.

*Supplément à la statistique agricole, industrielle et com-*

*merciale du canton de Montfort-le-Rotrou.* Mamers, 1852, in-4°.

*Essai de géologie rationnelle.* Le Mans, 1852, in-4°.

*Mémoire géologique.* (Bull. de la Société d'agricul. 1854.)

*Recherches géogéniques.* Mamers, 1856, in-4°.

*Première lettre géologique adressée à l'Académie des sciences.* Mamers, 1857, in-4°.

## GUITTON (Jean-François)

Jean-François Guitton naquit à Sablé, le 14 juillet 1814. Il suivit les cours du collège de sa ville natale, cours qui ne dépassèrent pas les classes dites de grammaire; la position modeste de sa famille ne lui permettait pas de compléter, dans un autre établissement, les études indispensables à l'exercice d'une profession libérale. Mais cet écolier qui venait de terminer sa quatrième à quinze ans, avait conscience de sa valeur et confiance dans l'avenir qu'elle pouvait lui réserver. Aussi il n'hésita pas à demander à lui-même les moyens de réaliser l'objet de sa légitime ambition. Il entra clerc dans une étude de notaire à Sablé; puis il habita successivement, en cette même qualité, Sillé-le-Guillaume, Bonnétable, Le Mans et Saint-Calais.

Pendant cette période il termina, sans le secours d'aucun maître, ses études classiques, se fit recevoir bachelier ès lettres et aborda l'étude du droit pour laquelle il se sentait des aptitudes particulières; il passa devant la Faculté de Paris ses deux premiers examens, préparés dans les heures que lui laissaient libres les exigences de sa position de clerc de notaire à Saint-Calais. Vers la fin de 1837, il s'installa à Paris, et se fit bientôt recevoir licencié en droit. A cet époque, il prit une part active aux travaux d'une conférence d'étudiants, et au commencement de 1839, il vint à Angers se faire inscrire comme avocat stagiaire, et se créa promptement au palais une belle situation. Il avait un esprit fin et perspicace, une dialectique serrée et nerveuse, qui, lorsque le sujet le comportait, trouvait souvent les accents de la véritable éloquence.

En 1848 et au 4 septembre 1870, Guitton a été nommé procureur général à Angers. Il appartenait au parti républicain radical, c'était l'orateur habituel des réunions politiques de cette ville; il était maire d'Ingrandes, faisait partie du conseil général de Maine-et-Loire et avait coopéré à la fondation du *Patriote*, de l'*Electeur* et de l'*Anticlérical*.

Guitton est décédé à Angers, le 15 mars 1880; quelques jours avant il a voulu recevoir et a reçu les secours de la religion dans laquelle il était né.

## GUEYRARD (Henri)

Né à Marseille en 1804, Henri Gueyrard manifesta dès son jeune âge un goût prononcé pour les arts. Devenu élève distingué de l'École des beaux-arts de Lyon, il travailla sous l'habile direction de M. Gaindrien et prit la nature pour son maître.

Henri Gueyrard se rendit ensuite à Paris, exposa différentes fois au Salon et fut pensionné du ministère des Beaux-Arts. Obligé de venir habiter La Flèche, où des intérêts de famille l'appelaient, il fit un grand nombre de vues et d'études.

En 1857, il envoya au concours régional du Mans différentes toiles et obtint une médaille. — Henri Gueyrard est décédé à La Flèche, le 8 février 1868. — La ville du Mans a fait l'acquisition de deux études de cet artiste.

## GUYOT DE LESPARS (Joseph-Florent-Ernest)

Joseph-Florent-Ernest Guyot de Lespars est né à Longeville (Vendée), le 30 mars 1808. Il fut élevé à l'institution de Vaugirard où se trouvaient les fils des chevaliers de Saint-Louis, entre autres, Canrobert et Ladmirault.

En 1825, il entra à l'école de Saint-Cyr, il en sortit le 1er octobre 1827, sous-lieutenant au 7e régiment d'infanterie de ligne; le 16 octobre 1831, il passa lieutenant; le 25 avril 1840, capitaine; le 1er mai 1849, chef de bataillon au 13e léger; le 7 février 1854, lieutenant-colonel au

10e de ligne; le 11 août 1855, colonel du 74e de ligne, alors campé sous les murs de Sébastopol.

En 1832, il prit part à la campagne de Belgique qui se termina par la prise de la citadelle d'Anvers; du 14 mai 1849 au 23 septembre 1852, il fit partie du corps d'occupation des Etats Romains; du 30 novembre 1854 au 19 juin 1856, il était demeuré en Crimée, opérant dans tous les combats, depuis la bataille de l'Alma jusqu'à la prise de Sébastopol.

A la bataille de Montebello, il fut blessé. Le 26 mai 1859, il reçut le grade de général de brigade et prit part aux batailles de Magenta et de Solférino.

En 1852, Guyot de Lespars avait épousé mademoiselle de Villers; quand elle apprit qu'il avait été blessé à Montebello, elle se rendit en toute hâte auprès de lui, pour lui donner des soins.

La campagne finie, il vint commander la subdivision du Loiret; le 14 avril 1860, il était nommé au commandement de celle du Mans, sa ville d'adoption, où il séjourna dix années. Promu général de division, le 16 décembre 1869, il était envoyé à Lyon, le 20 avril 1870, pour prendre le commandement de la 3e division du 4e corps d'armée, puis on le nomma inspecteur général du 18e arrondissement d'infanterie.

Quand la guerre de 1870 éclata, Guyot de Lespars fut appelé à commander la 3e division du 5e corps d'armée (de Failly), envoyé sur les bords du Rhin.

La division Guyot de Lespars a marché depuis le 6 août sans un jour de repos; elle s'est battue à Reichshoffen, Bois-les-Dames, Beaumont et Sedan, et son chef a sans cesse bivouaqué, marché et combattu avec les hommes qu'il commandait. Le 31 août, il couchait sans abri et sans vivres au camp retranché de Sedan. Le 1er septembre, il combattait sur le même emplacement. Entre quatre et cinq heures, il entrait dans la place après avoir eu un cheval tué sous lui et après avoir enlevé, l'épée à la main, avec le général Abattucci, les dernières troupes qui lui restaient pour bousculer l'ennemi et regagner la route de Carignan. Il venait de sortir du château, pleurant à la vue

du drapeau parlementaire et tâchait de faire monter sur les remparts les débris de ses régiments, lorsqu'un des derniers obus tirés le blessa mortellement. Cet obus lui brisa la jambe gauche, lui fractura la main droite et lui fit au bas-ventre une blessure très grave. Le lendemain il est décédé en exprimant le regret de n'avoir pu être témoin de l'affranchissement de sa patrie.

Le général de Lespars était commandeur de la Légion d'honneur, décoré des ordres des saints Maurice et Lazare d'Italie, de l'ordre militaire de Savoie, de la médaille de Sardaigne, de la croix de Pie IX et de la décoration de Metjidié, de Turquie.

Son corps fut ramené au Mans, et le 10 septembre une grande partie de la population, profondément émue, assistait à sa sépulture. Monseigneur l'évêque avait prononcé l'oraison funèbre du vaillant soldat, et deux discours, l'un de M. le préfet, l'autre de M. le maire du Mans, furent prononcés sur sa tombe, au milieu des sanglots entrecoupés de la famille du brave général.

## GUYOT DU VIGNEUL (Augustin)

Augustin Guyot Du Vigneul, né le 13 avril 1787, à La Flèche, d'une honorable et ancienne famille, partit comme volontaire au service de son pays en 1803, à l'âge de seize ans, après avoir fait ses études au collège de La Flèche.

Du Vigneul a fait les campagnes de l'Empire; en 1815, il était officier de la Légion d'honneur. En 1818, il vint habiter Le Lude et fut nommé, en 1830, capitaine de la compagnie des sapeurs pompiers; plus tard, il fut nommé maire du Lude. En 1846 et 1847, on l'a vu, dans ces temps troublés, se montrer d'une fermeté rare, et ceint de son écharpe, faire tête à l'émeute et vigoureusement rétablir l'ordre dans la rue. Il fut aussi nommé commandant de la garde nationale du Lude.

Il est décédé au Lude, au mois de juillet 1875, âgé de 88 ans. Deux mots résument son existence : il a vécu en parfait honnête homme et il est mort en bon chrétien.

v. p. 480

# H

## HAMON (Joseph-Amable-Marie)

Joseph-Amable-Marie Hamon, né en 1786 à Saint-Denis-de-Gastines (Mayenne), a été professeur de théologie pendant plus de vingt-cinq ans au séminaire du Mans; il avait acquis une grande érudition et passait pour un des membres les plus distingués du clergé de ce diocèse.

L'abbé Hamon était chanoine de la cathédrale du Mans; il est décédé en cette ville, le 21 mars 1850, regretté de tous ceux qui le connaissaient; il était modeste, doux, humble et simple de caractère.

## HAMON (René-Amédée)

René-Amédée Hamon naquit au Mans, le 28 février 1814; il fit de fortes études au lycée d'Angers, travailla ensuite son droit en homme sérieux et fut reçu docteur à la Faculté de Paris en 1836.

En 1841, Hamon est nommé secrétaire particulier de Guizot, alors ministre des affaires étrangères, l'une des plus hautes intelligences et l'un des plus grands caractères de notre époque; en 1842, il est fait auditeur de deuxième classe au Conseil d'Etat, en 1846, auditeur de première classe, et en 1848, chevalier de la Légion d'honneur.

Plusieurs missions lui sont confiées par son ministère, en 1845, au Maroc; en 1847, en Espagne et en Suisse, et chaque fois il s'en acquitte en homme intelligent et laborieux.

Ramené dans la Sarthe par la révolution de 1848, qui brisait sa carrière si brillamment commencée, il fut de 1851 à 1860, membre du conseil municipal du Mans, et depuis 1848 il n'a pas cessé non plus de représenter le canton de Loué au conseil général de la Sarthe, et a

même rempli assez souvent avec autant de zèle que d'habileté les fonctions de secrétaire de ce conseil. Depuis 1850, il était aussi membre du conseil académique d'instruction publique de la Sarthe.

Hamon est décédé à Nice, le 26 mars 1864, et y a été enterré, suivant le désir qu'il avait exprimé.

Le département de la Sarthe a perdu en Hamon un de ses hommes les plus intelligents et les plus justement considérés, un des champions les plus énergiques des idées d'ordre, d'autorité, de sage liberté et d'indépendance, et le conseil général un de ses membres les plus utiles et les plus influents.

Hamon, qui maniait la plume comme la parole, a puissamment contribué à faire obtenir que le chemin de fer de Paris à Rennes passât par le Mans ; il s'est occupé très activement de l'organisation du service vicinal, de la création et de la conservation du dépôt de mendicité.

Hamon est toujours resté l'ami de l'homme éminent dont il avait été le secrétaire et il a toujours aussi conservé le souvenir du passé. Il s'associait au bien partout où il le rencontrait et prêtait son concours le plus dévoué à toutes les œuvres d'intérêt général.

On doit à René-Amédée Hamon :

*Lettre à MM. les membres de la commission d'enquête du Calvados.* (Union de la Sarthe, 1845.)

*Note sur la direction à donner aux lignes de fer du Nord-Ouest et sur les offres faites au ministère des travaux publics pour l'exécution de ces lignes.* (Id.)

*Circulaire électorale à MM. les électeurs du premier collège de la Sarthe.* (Id., 1846.)

*Lettre au rédacteur de l'*Union de la Sarthe. (Id.)

*Profession de foi aux électeurs du premier collège de la Sarthe.* (Id.)

*Etudes sur le socialisme, où l'on expose les moyens de propagation du socialisme.* 1848, brochure in-12 ; 1849, 2e édition.

*Lettre au général Rogé, président du Comité central Napoléonien, le* 26 *avril* 1849. (Union de la Sarthe, 1849.)

*Lettre à MM. Vinet et Menestrier.* (Id., 1849.)

V. p. 480

*Espérons toujours, toujours. Chant français.* (L'Ordre, 1850.)

*L'Enfant et le Parapluie.* Fable. (Id. 1850.)

*Couplets.* (Id.)

On possède encore de Hamon plusieurs ouvrages sur les colonies et la législation sur les sucres ; des lettres sur le chemin de fer de Paris, vers l'ouest et le nord-ouest, à travers le Maine ; une revue de l'exposition des produits de l'industrie, de l'horticulture et des arts du Mans ; différents rapports sur diverses questions, et des articles dans l'*Union de la Sarthe.*

## HARDOUIN-DUPARC (François-Julien)

François-Julien Hardouin-Duparc naquit à Mamers, le 14 janvier 1770.

Après avoir terminé ses études sous les Oratoriens de Paris, il devint professeur dans les maisons de cet ordre, au Mans en 1789, à Niort en 1790, à Angers en 1792, puis juge de paix à Sablé (1802), juge au tribunal civil du Mans (1812), procureur du roi (1816), président au même tribunal (1816), et président honoraire (1847). Depuis 1838, il était chevalier de la Légion d'honneur.

Hardouin-Duparc est décédé au Mans, le 16 janvier 1858. Ce digne vieillard était un des hommes les plus respectables et les plus honorables ; il fut vivement regretté, non seulement par les membres du tribunal, du parquet, des anciens magistrats, des avocats et des avoués, mais encore de tous ceux qui le connaissaient. Ses collègues du tribunal réclamèrent et obtinrent de la famille, comme une faveur, que son portrait fût immédiatement placé dans la chambre du conseil.

Il eut deux fils : M. Amédée, juge honoraire au tribunal civil du Mans, et M. Julien-Auguste, ancien chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur.

François-Julien Hardouin-Duparc nous a laissé :

*Chanson.* Le Mans, an II, in-8°.

*Hymne à la liberté.* Le Mans, an II, in-8°.

*Réponse à la dernière lettre de M. Guyot.* Le Mans, in-8°.

## HARDOUIN (Julien-Auguste)

Julien-Auguste Hardouin, qui est né à Sablé le 2 avril 1812, est mort au Mans le 11 mars 1880. Il était officier de la Légion d'honneur.

Le 15 septembre 1854, Julien-Auguste Hardouin alors capitaine au 75e de ligne, fut nommé chef de bataillon dans le 16e régiment d'infanterie légère. Les 7 et 18 juin 1855, il était en Crimée et commandait un bataillon du 91e de ligne, chargé de garder le Mamelon-Vert. Trois officiers furent blessés, parmi lesquels se trouvait Julien-Auguste Hardouin, qui fut atteint à la cuisse, et trente-huit sous-officiers et soldats furent mis hors de combat. A l'attaque de la tour Malakoff, le 91e prit encore une part héroïque à la lutte ; l'explosion d'une bombe fit sauter le commandant Hardouin et le blessa de nouveau. Resté seul sur pied de tous les officiers supérieurs de son régiment, il en ramena au camp les bataillons décimés. Le bruit du canon, qui le rendit complètement sourd, l'obligea de quitter l'armée et il vint alors habiter Le Mans.

## HARIVEL (Alexandre-Auguste)

Alexandre-Auguste Harivel est né en 1801, à Cresnay, canton de Bressay, département de la Manche. Dès son enfance, on le remarqua à l'école par son intelligence précoce, son amour du travail. Ce ne fut que sur les instances de son maître que son père consentit à l'envoyer au collège d'Avranches commencer ses études de latin. Dans toutes ses classes, ses bonnes dispositions ne firent que s'accroître et il devint toujours un des meilleurs élèves.

Reçu bachelier ès lettres, sa première pensée fut de ne plus être à la charge de sa famille, qui jusque-là s'était imposé de lourds sacrifices pour lui donner de l'instruction. Il entra en 1822 au Prytanée de La Flèche, en qualité de maître répétiteur, aux appointements de 800 fr. Faire des économies, pour plus tard étudier la médecine

Heslot (Jean Baptiste René) v. p. 480
mars 1803 + 1865

né (Jean) v. p. 490
1806 + 1860 (?)

à Paris, tel fut son rêve. Après avoir rempli ces dernières fonctions pendant cinq années, il partit pour la capitale, emportant avec lui le fruit de ses épargnes, qui lui permirent d'atteindre le grade de docteur, le 9 septembre 1831. Il vint alors s'établir à La Suze.

On l'a vu à l'œuvre pendant les épidémies qui sont venues visiter La Suze et les environs à des époques différentes; pareil au soldat à qui l'on confie un poste avancé, il marchait de nuit et de jour au chevet des malades, sans jamais se préoccuper si la maladie était contagieuse.

Pendant cette fatale guerre de 1870, malgré son âge avancé, seul médecin à La Suze, il partageait sa journée entre le service des ambulances et les exigences de sa clientèle.

Harivel est décédé à La Suze, le 15 mai 1879.

## HENNET (Alfred-Léon)

Le 6 janvier 1877, est mort au Mans le colonel d'artillerie Alfred-Léon Hennet. Il était né à Tours, le 29 septembre 1813.

Hennet, après avoir été dans la garde impériale en 1860, à Vincennes, de 1863 à 1870, a rempli les fonctions de chef d'état-major de l'artillerie avec un tact et une intelligence remarqués de tous.

Le colonel Hennet a servi en Afrique pendant plusieurs années; en Italie, il a assisté à tous les épisodes de la campagne de 1859; enfin, en 1870, il a été un des témoins, triste, mais non résigné, de nos dures épreuves, de nos revers si navrants, et comme tant d'autres braves officiers, après Sedan, il a été traîné prisonnier en Allemagne.

Après sa libération, il a commandé le 21e régiment à La Rochelle. C'est à la tête de ce régiment que la limite d'âge pour la retraite est venue l'atteindre, qu'il a été rendu à la vie de famille, à sa vieille mère, qui, contrairement aux lois de la nature, s'est vue contrainte, à 86 ans, de venir prier sur cette tombe prématurément ouverte, et de rester au monde pour pleurer un fils aimé qui devait lui fermer les yeux.

## HEURTEBIZE (Benjamin)

L'abbé Benjamin Heurtebize naquit à Évron, le 21 décembre 1796. Il suivit avec des succès soutenus le cours de ses humanités dans le petit collège de sa ville natale; il fit sa philosophie au collège du Mans, continua ses études au séminaire, puis entra au séminaire des Missions étrangères; mais sa santé ne lui permit d'y rester que quelques mois.

Rentré dans le diocèse, l'abbé Heurtebize enseigna, au séminaire du Mans, la philosophie et la théologie dogmatique. Une infirmité, dont il fut affligé toute sa vie, le força de renoncer à sa chaire. Il devint sous-supérieur de cette maison, puis supérieur et chanoine de la cathédrale.

En 1840, il donna sa démission de supérieur du séminaire, et, en 1855, Mgr Nanquette le nomma vicaire général.

L'abbé Benjamin Heurtebize est décédé au Mans, le 11 juillet 1867. Il était bon, modeste, charitable pour tous et tenait toujours ses bienfaits cachés.

## HOUDBERT (Victor-Michel)

Né à Paris, le 7 février 1800, Victor-Michel Houdbert fit de très bonnes études au collège du Mans; à l'âge de 16 ans elles étaient achevées : il suivit les cours de droit à l'Ecole de Paris, fut reçu licencié en 1823. entra dans la magistrature et remplit successivement les fonctions de substitut du procureur du roi à Segré, puis au Mans; il remplit ensuite les fonctions de juge auditeur et de juge au même tribunal (1827); il fut depuis membre du conseil d'arrondissement, membre du conseil municipal, président de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, membre de la Société du matériel agricole du Mans, administrateur des hospices de la ville et du Lycée, membre du conseil académique, membre de la commission de surveillance des prisons du département, membre de la Société philharmonique du Mans, délégué de l'instruc-

V. h. 481

tion primaire pour le 3e canton du Mans, membre de la commission de surveillance de l'école normale primaire du Mans, membre de la commission de surveillance de la bibliothèque et des archives communales de la ville du Mans, membre du conseil de fabrique de la cathédrale et président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Vers 1860, il avait le titre de juge honoraire du tribunal civil du Mans. Littérateur distingué, il s'était fait connaître par un assez grand nombre de publications, de rapports au conseil d'arrondissement et au conseil municipal, etc., qui indiquent tous un judicieux et persévérant esprit de recherches ; dans ses dernières années, il s'était occupé de compositions morales en vers, dans lesquelles il avait parfaitement réussi. Au tribunal il passait pour saisir très promptement les questions difficiles et il les résolvait toujours avec une grande rectitude d'esprit, de netteté et de précision. Victor-Michel Houdbert est décédé au Mans, le 7 juin 1866, après une courte maladie.

Voici les titres des principaux travaux de Victor-Michel Houlbert :

*Rapport sur les travaux de la Société philharmonique du Mans, pendant les années* 1834, 1835 *et* 1836. Le Mans, 1836, brochure in-8°.

*Tableau des diverses productions agricoles du département de la Sarthe, des vicissitudes qu'elles ont éprouvées par suite des accidents atmosphériques et notamment de l'effet qu'ont produit sur elles les froids du dernier hiver.* (Bull. de la Société d'agricul., 1838-1839.)

*Esquisse sur l'Histoire scientifique, littéraire et artistique dans les provinces du Maine et de la Mayenne.* (Congrès, 1839.)

*Mémoire sur la convenance qu'il y aurait d'établir en France un Institut général pour les départements destinés à servir de centre commun, en favorisant entre eux des rapports scientifiques et littéraires.* (Id.)

*Esquisse sur l'Histoire scientifique, littéraire et artistique du Maine.* 1840, brochure in-8°.

*Rapport sur les mémoires présentés pour concourir au prix de littérature porté au programme de la Société d'agricul-*

*ture, sciences et arts de la Sarthe*, 1849-1850. (Bull. de la Société d'agricul., 1850-1851.)

*Revue des œuvres de Scarron.* (Id., 1850-1851.)

*Rapport sur les travaux de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, depuis son institution au Mans.* 1 vol. in-8°.

*Rapports à la conférence de Saint-Vincent de-Paul du Mans, en* 1859. (Bull. de la Société d'agricul., 1852-1853.)

*Projet de réunion à la ville du Mans des communes de Sainte-Croix, Saint-Pavin, et Saint-Georges.* 1853, brochure in-4°.

*Rapports sur les œuvres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul en* 1859.

*Liste des mots anciens qui ne figurent pas dans le* Vocabulaire du Haut-Maine de M. de Montesson. (Bull. de la Société d'agricul., 1860, 1861-1862.)

*L'Auditeur au Conseil d'État.* Poésie. (id., 1861-1862.)

*Polichinelle.* Poésie. (id.)

*Le Boston.* Poésie. (id.)

*Le Whist.* Poésie. (id.)

*Rorate.* Poésie. (id., 1863.)

*Le petit Lapin et le Parc.* Poésie. (id.)

*A mon bonnet.* Poésie. (id.)

*Timon l'hermite.* Poésie. (id.)

*Le Chêne et l'Arbrisseau.* Poésie. (id.)

*Discours au concours régional départemental.* 1863.

*Notice biographique sur Henri Pallu.*

*Notice sur les ouvrages de François-Henri Pallu.* 1867, brochure in 8°.

## J

### JANVIER DE LA MOTTE (Elie)

Elie Janvier de la Motte, né à Angers, vers 1798, est mort dans cette ville le 15 mai 1869, après une longue et cruelle maladie.

C'est à Mamers que Elie Janvier a fait ses débuts dans la magistrature Substitut le 23 août 1820, il fut

Huttemine (Charles François) v. p. 482
+ 13 mai 1857

v. p. 482

nommé procureur du roi, sur place, par ordonnance royale du 25 juin 1823. Le 19 juillet 1826, il était appelé à remplir les mêmes fonctions près le tribunal civil d'Alençon.

Pendant son séjour dans cette ville, il s'allia à une très honorable famille de Mamers, en épousant mademoiselle Surmont, sœur du magistrat du Mans. Peu de temps après, nommé conseiller à la Cour royale d'Angers, il conserva ces fonctions jusqu'en 1848, époque à laquelle, sur sa demande, il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Il resta quelque temps en dehors de la vie publique; mais à la mort de son frère Eugène, il fut nommé député de Montauban (1852), mandat qu'il conserva avec honneur pendant les deux dernières sessions. Vers 1856, le pape conféra à Élie Janvier de la Motte, le titre héréditaire de comte, et, quelques temps après, le gouvernement le nomma chevalier de la Légion d'honneur.

Comme tous les Janvier, il possédait une très grande intelligence et un jugement remarquable.

Le comte Janvier avait conservé à Mamers des relations suivies et de nombreux amis.

### JARDIN (René-Julien-Basile)

René-Julien-Basile Jardin naquit à Mayenne le 10 avril 1788, il fut ordonné prêtre le 10 août 1823 et nommé aussitôt vicaire de Clermont ; il devint successivement aumônier de l'école militaire de la Flèche et aumônier de l'hôpital de cette ville, puis curé de Sarcé le 10 février 1836. Il est mort dans cette commune âgé de 76 ans.

Homme studieux, Jardin avait cultivé avec succès la littérature ; un caractère enjoué et des manières polies lui avaient concilié l'affection de ses confrères ; un grand zèle pour remplir ses devoirs religieux lui avait acquis l'estime des habitants.

## JOLIVARD (André)

André Jolivard, qui est né au Mans, le 15 septembre 1787, montra de bonne heure les plus heureuses dispositions pour la peinture, surtout dans le genre du paysage.

Les paysages de Jolivard se distinguent par la naïveté, la vérité de l'expression. La nature ne s'y trouve jamais travestie, défigurée par les afféteries de l'art.

Jolivard est mort à Paris, des suites d'un coup de feu reçu à sa fenêtre, pendant l'insurrection, occasionnée par le coup d'État du 2 décembre 1851.

## JOUSSET-DESBERRIES (Almire)

Almire Jousset-Desberries est né au Mans le 1er juillet 1797 ; il est mort à Conlie le 3 juin 1877. Il avait exercé pendant longtemps les fonctions de juge d'instruction au Mans ; dans cette spécialité, si pénible et si délicate, il ne sut s'attirer que des éloges de la part de ses supérieurs. Plus tard il devint vice-président du tribunal civil du Mans et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Protecteur éclairé des arts et surtout grand amateur de musique, il vivait dans la retraite depuis 1875, partageant son temps entre Le Mans et Conlie, et s'occupant avec beaucoup de zèle de nos sociétés musicales. Cet excellent homme a emporté avec lui l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

## JUCHAULT DE LA MORICIÈRE (Christophe-Léon-Louis)

Une de nos gloires militaires les plus brillantes, le général Christophe-Léon-Louis Juchault de La Moricière a succombé le 10 septembre 1865, en son château de Prousel, près d'Amiens, aux atteintes d'une *embolie*, c'est-à-dire une interruption dans la circulation du sang, causée par un caillot. Le général souffrait cruellement parfois de rhumatismes, mais rien n'avait fait prévoir qu'une catastrophe fût aussi imminente. Vers une heure du matin, se

v. p. 482

[illegible]bert (Jacques Charles) v. p. 482
19 mars 1797 + 24 août 1840

v. p. 483

sentant suffoqué, il sonna son domestique, et articula quelques mots pour lui dire d'aller chercher le curé de Prousel. A l'arrivée de ce dernier, le général respirait à peine, mais il avait encore l'énergie de se tenir debout et il embrassa avec ferveur le crucifix.

De La Moricière fut élève de l'Ecole polytechnique de 1824 à 1826, passa à l'école d'application de Metz, d'où il sortit dans le génie. Envoyé en Afrique lors de l'expédition d'Alger, lieutenant, puis capitaine le 1er novembre 1830, il dut aux campagnes qui suivirent une des fortunes militaires les plus rapides. Compris dans les zouaves lors de la création même de ce corps, il se fit bientôt remarquer par son intelligence et son audace. En 1833, le général Avizard lui confia la direction du premier bureau arabe et, la même année, il devint chef de bataillon des zouaves, dont il fut promu lieutenant-colonel en décembre 1835, e colonel en 1837, à la suite du siège de Constantine, où il s'était signalé et avait été blessé par l'explosion d'une mine. En 1839, il fut rappelé à Paris ; mais de retour en Afrique en 1840, il se distingua à Mouzaïa, fut nommé, la même année, maréchal de camp, en 1843, lieutenant général, en 1844, commandeur de la Légion d'honneur, et en 1845, gouverneur de l'Algérie par intérim. Le général de La Moricière n'a pas fait en Afrique moins de 18 campagnes. A la suite des affaires de Tagdempt et de Mascara il avait reçu les plus vifs éloges du général Bugeaud (5 juin 1811), il ne seconda pas avec moins d'éclat dans les campagnes difficiles qui suivirent et à la bataille d'Isly (14 août 1844). Il termina sa carrière algérienne par un double bonheur ; il ordonna l'expédition qui fit tomber aux mains du duc d'Aumale la smalah d'Abd-el-Kader (1847) et enveloppant ensuite l'émir lui-même, le força de se rendre au jeune prince. Il fut promu le 14 janvier, grand officier de la Légion d'honneur.

Envoyé à la Chambre des députés par le collège de Saint-Calais (Sarthe), en 1846, il siégeait sur les bancs de l'opposition dynastique. Le 24 février 1848, il parut sur le théâtre de l'émeute en uniforme de colonel de la garde

nationale, proclamant l'abdication du roi et la régence de la duchesse d'Orléans ; mais son cheval fut tué, lui-même fut blessé, et il ne dut son salut qu'à l'intervention de quelques ouvriers qui l'arrachèrent à la fureur de leurs camarades. Il refusa des mains du gouvernement provisoire le portefeuille de la guerre, ainsi que tout commandement militaire à l'intérieur, et fut élu représentant du peuple dans la Sarthe. Pendant les journées de juin, il se mit à la disposition du général Cavaignac et accepta, le 28, le ministère de la guerre, qu'il garda jusqu'au 20 décembre 1848. Fidèle à la politique et à la fortune du général Cavaignac, il se rattacha par ses votes, comme par ses actes, à la fraction la plus modérée du parti démocratique, ne se prononçant avec la gauche, jusqu'au 10 décembre, que dans la question des deux chambres. Il y parla plusieurs fois avec beaucoup d'habileté et même d'éloquence, notamment lorsqu'il développa le plan de l'exonération militaire qu'il proposait de substituer au remplacement. Après l'élection présidentielle, le général de La Moricière ne fit aucune opposition systématique au nouveau pouvoir, tout en désapprouvant la direction donnée aux affaires d'Italie.

Réélu à la Législative par les départements de la Seine et de la Sarthe, il fut chargé, en juillet 1849, d'une mission extraordinaire à la cour de Russie ; il y arriva après la chute de la nationalité hongroise, et se vit parfaitement accueilli par le czar. Mais il demanda son rappel aussitôt qu'il apprit le renvoi du ministère Odilon Barrot. A partir de ce moment, il combattit vivement la politique présidentielle. Il vota, le 19 juillet 1851, contre la revision de la Constitution, et le 17 novembre, pour le projet qui devait soumettre à l'Assemblée la puissance militaire, en cas d'événement. Arrêté dans la matinée du 2 décembre, il fut d'abord enfermé à Ham, puis conduit jusqu'à Cologne. Quelques mois après, soumis comme officier inscrit dans les cadres de l'activité, au serment exigé par la nouvelle Constitution, il le refusait par une lettre publiée dans tous les journaux. Depuis cette époque, il a résidé soit en Allemagne, soit en Belgique, soit en

Angleterre. A la fin de 1857, à l'occasion de la mort presque subite d'un de ses enfants, qui se trouvait en France avec sa mère, l'Empereur accorda spontanément au général l'autorisation d'y rentrer. Au mois d'avril 1860, de La Moricière est allé prendre à Rome, avec l'autorisation du gouvernement français, le commandement des troupes pontificales; mais le vaillant soldat d'Afrique ne commandait plus à ses anciennes légions; la désertion, l'indiscipline amenèrent le désastre de Castelfidardo, qui fut la clôture de sa carrière publique. (*Dict. des contemp.*)

De La Moricière se servait aussi bien de la parole que de l'épée, et on lui pardonne aisément d'avoir aimé la tribune avec ses mâles franchises et ses nobles agitations, en songeant aux succès qu'il y obtint dans diverses circonstances. Sa parole était vive, son geste saccadé trahissait l'homme habitué à commander, on l'écoutait avec plaisir, parce qu'il était de l'école du bon sens, surtout dans les questions militaires; ses idées sur les modifications que pouvait subir l'organisation de l'armée se rapprochaient beaucoup plus qu'on ne le croit de celles de l'Empereur, et nul doute que s'il eût connu intimement le général de La Moricière, l'Empereur ne se fût épris d'un officier qui résumait l'héroïsme insouciant du soldat français et la hardiesse de son chef.

Le jugement des contemporains sur la tombe du défunt, et ses actes politiques pourront être diversement interprétés; mais on sera unanime à louer ses admirables qualités militaires, la droiture de ses sentiments, l'honnêteté de ses convictions.

De La Moricière était un de ces hommes dont la mort est un deuil public.

Les obsèques du général de La Moricière ont eu lieu à sa terre de La Moricière, commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Inférieure). Il était né à Nantes, le 5 février 1806.

Le 29 octobre 1879, on a élevé dans la cathédrale de Nantes un monument au général Juchanlt de La Moricière, il fait pendant à l'admirable mausolée du duc François II, de Bretagne.

L'œuvre de Paul Dubois est la plus belle que la statuaire ait produite dans ce siècle, depuis Canova. Dans les chapiteaux des colonnes, écrit un biographe, sont inscrits des emblèmes parlants : ici la tiare, au-dessus des clefs de Saint-Pierre ; là, un casque, au-dessus de deux sabres croisés, le sabre français et le yatagan arabe.

« Une pensée pieuse et touchante a fait représenter dans un médaillon, au chevet du lit de marbre où git le glorieux soldat, les deux filles du général (1) ; et le médaillon est soutenu par deux anges, qui croisent, au-dessus de ces jeunes têtes, deux branches des lauriers de leur père.

« On a placé également les inscriptions du tombeau. Sur une face, l'énumération éloquente des qualités du général dans une suite de médaillons séparés par des anges en prière. — A droite, *Fortitudo, Consilium, Fides*, — la grandeur d'âme, l'intelligence, la foi ; — à gauche, *Justitia, Charitas, Virtus*, — la justice, la charité, le courage.

« Au faîte du lit mortuaire, on lit : *Æternæ memoriæ D. C. L. Juchault de La Moricière.*

« A la tête est l'épitaphe dont voici la traduction : « *A l'homme excellent et au très illustre général, ce monument a été élevé par ses amis, ses collègues et ses compagnons d'armes.* »

« Aux pieds du général, une inscription latine, dont voici également la traduction : « *En Afrique, il recula et affermit, de son conseil et de son épée, les frontières de la patrie; dans la France en deuil, il combattit vaillamment les coupables rebelles à la loi ; au Saint-Siège abandonné il porta un dernier secours ; jamais au-dessous de la fortune ; plus fort que l'adversité; grand par l'intelligence, plus grand par le cœur, il mourut en embrassant la croix.* »

« Enfin, au sommet du lit funèbre se trouve plusieurs fois répétée la devise du général : *Spes mea Deus.*—Dieu est mon espérance. »

(1) Une de ses filles avait épousé le comte de Maistre ; elle est morte à Rouen en décembre 1879.

Nous possédons : 1° plusieurs lettres de Juchault de La Moricière, datées de nos possessions d'Afrique et adressées au ministre de la guerre; 2° *Lettre au journal* la Presse, 1849; 3° *Lettre de refus de serment à l'Empire; 4° Rapport sur les opérations à Rome,* 1860.

# L

## LA CHESNAYE (Henri-Georges)

Henri-Georges La Chesnaye, capitaine adjudant-major au 23e régiment de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille d'Italie, blessé à la bataille de Gravelotte, le 18 août 1870, est mort le 27 octobre même année, dans une des ambulances de Metz. Ramené à La Flèche, il a été inhumé dans le cimetière de la ville, au mois d'août 1871.

Henri-Georges La Chesnaye était né à La Flèche et avait fait ses études au Prytanée.

## LALANDE (Julien)

La plus grande figure de la marine française contemporaine, l'homme vers lequel se retournaient tous les regards et sur lequel reposaient les espérances, un caractère antique, un grand esprit et un noble cœur, tel fut l'amiral Julien Lalande.

La postérité a commencé pour lui et elle a confirmé l'opinion qu'eurent de lui ses contemporains. Depuis trente-six ans déjà, la mort l'a arraché en pleine activité, on peut dire en pleine jeunesse, à l'œuvre d'organisation qu'il avait entreprise et qui lui a survécu.

Il est donc permis de le louer autant qu'il le mérite, sans craindre de susciter l'envie, de rencontrer la critique qui n'amène son pavillon que par devant les tombes. Lalande eut la gloire de laisser à la France la véritable escadre de combat dont elle pouvait avoir besoin un jour.

Mais pour mieux faire apprécier les services rendus à

son pays par l'illustre amiral, laissons à d'autres, plus compétents que nous, le soin de dire ce qu'était naguère notre flotte de guerre, les phases par lesquelles elle devait passer pour exister utilement et ce qu'elle est devenue sous le souffle d'une volonté puissante.

Ce n'est qu'en 1831 qu'ont vit apparaître l'embryon de la flotte qui, en 1840, et grâce à son chef incomparable, devait atteindre son apogée. Cet embryon, ce furent les six vaisseaux avec lesquels l'amiral Roussin, forçant les passes du Tage par une manœuvre audacieuse, alla menacer Lisbonne de ses canons et faire tomber don Miguel.

La France n'eut point cependant d'escadre proprement dite jusqu'en 1839; mais, selon les circonstances, elle réunissait un certain nombre de vaisseaux, qui se dispersaient une fois les événements accomplis. Cet état de choses dura ainsi jusqu'au jour où la politique fit surgir la question d'Orient.

De ce jour-là l'escadre fut créée, parce que, en même temps que cette création s'imposa comme une nécessité, l'homme qui devait constituer notre force navale, l'amiral Lalande, se trouva là à point pour accomplir cette œuvre laborieuse.

C'est avec trois vaisseaux seulement qu'il la commença; sans instructions du gouvernement, au sujet du grave conflit qui venait d'éclater entre la Porte et son redoutable vassal, le pacha d'Egypte, placé dans la situation la plus difficile, en présence d'une puissante escadre anglaise, dont les états-majors et les équipages nous étaient, au fond, hostiles, l'amiral Lalande sut faire respecter le pavillon français, malgré l'écrasante infériorité de ses ressources.

Suppléant au nombre absent par tous les moyens imaginables, déployant tout l'esprit d'initiative dont il était doué, s'appliquant avec une infatigable persistance à former un tout homogène, il fit partager sa foi et sa force d'âme à sa petite armée; il entretint dans ses rangs l'émulation, la confiance, le feu sacré en un mot, et il inspira à tous ses officiers la noble ambition du devoir. Chaque journée fut consacrée à des manœuvres, à des exercices,

et sa petite escadre, si faible par le nombre, devint en quelques mois très redoutable par la qualité des équipages, le mérite des officiers et la puissance morale du chef.

Peu à peu des renforts arrivèrent de France à l'illustre amiral, et, lorsqu'il fut rappelé, en 1840, sa flotte, portée à vingt vaisseaux de ligne, devenue l'égale des plus redoutables par le nombre des canons, leur était supérieure par l'instruction, par la discipline et par l'ardeur; aux yeux de tous, comme à ceux de Lalande, le sacrifice et l'abnégation n'étaient que l'accomplissement du devoir; ce principe, qui fut la règle de sa vie, il l'avait inculqué à tous.

L'un de nos officiers les plus distingués, l'amiral Jurien de la Gravière, comme le prince de Joinville, attribue à l'amiral Lalande l'organisation de nos forces navales. Il reconnait que la vapeur a apporté dans les conditions du métier de marin plus qu'un changement radical, qu'elle y a produit une révolution et bouleversé de fond en comble nos traditions, nos usages et jusqu'à nos mœurs maritimes.

Nous trouvons dans la *Marine d'autrefois* une appréciation, en très peu de lignes, des divers chefs qui ont succédé à l'amiral Lalande, en le prenant pour modèle. Ce sont des esquisses biographiques qu'il est bon de reproduire.

« Dans la période de renaissance de notre marine, dit Jurien de la Gravière, le rôle de l'amiral Lalande, plus sympathique qu'aucun autre, a été certainement un rôle à part. Il serait injuste cependant de vouloir le grandir aux dépens de ses émules.

« A côté de lui, nous rencontrons des chefs non moins autorisés, dont la marine a aussi gardé la mémoire. Je ne parle pas de l'amiral Hugon. Cette noble et sévère figure tient par trop de côtés à la marine de la République et de l'Empire. Je ne parle pas non plus de la jeune et brillante influence qui s'efforçait déjà d'élever au-dessus de nos têtes le drapeau de l'avenir.

« Les chefs qui ont achevé l'œuvre de l'amiral Lalande appartenaient à la même génération que lui. L'amiral de La Suze nous a révélé ce que vaut la méthode; l'amiral

Casy, ce que peut l'enthousiasme; l'amiral Baudin nous a montré l'énergie passionnée qui entraîne; l'amiral de Parseval, la suprême dignité qui subjugue.

« Ce qui me paraît distinguer l'amiral Lalande entre tous ces hommes remarquables à des titres divers, ce sont les grandes perspectives que son esprit embrassait. L'opinion publique peut avoir ses surprises; elle est, en général, clairvoyante. Elle avait reconnu dans l'amiral Lalande un homme supérieur et le poussait de toutes ses forces au premier rang. »

Ces portraits à coups de plume ont surtout le mérite de la vérité. L'homme de mer dont toute notre marine a conservé le souvenir, en qui reposait sa suprême espérance, est mort jeune, (il n'avait pas encore cinquante-sept ans), mais il est mort du moins avec la consolation d'avoir réalisé une partie du rêve qu'il caressait pour elle : il lui a légué sa flotte de combat.

On peut ajouter que, quoiqu'il appartînt à la marine d'autrefois, qu'il n'ait connu que la vapeur à aubes, à ses débuts, et qu'il n'eût pas une grande confiance dans l'utilité de ce genre de navires appliqués à la guerre, son esprit résolu, son sens droit et pratique, son patriotisme éclairé, lui auraient inspiré des combinaisons nouvelles, sans le détourner pour cela de son principe absolu : la marine doit être tout entière dans l'escadre.

Elle ne peut être, en effet, dans l'étendue ni dans les richesses des arsenaux. L'amiral Lalande ne la reconnaissait que dans l'activité productive des chantiers, l'importance des approvisionnements et surtout la forte constitution du personnel. C'est dans cet ordre d'idées qu'il l'avait poussée et qu'il a atteint son but. Il rêvait une armée de mer permanente telle que l'a créée la Russie.

Certes, à une puissance comme la France, dont la population maritime s'étend sur deux mers et qui a en face d'elle l'Angleterre, il faut de toute nécessité une flotte de combat, composée de forces homogènes destinées à entrer en ligne de bataille. A côté et en dehors, il ne peut y avoir d'utile que les avisos, les monitors, les canonnières rapides, les bateaux-torpilles et les gardes-côtes.

Né au Mans, le 13 janvier 1787, l'amiral Lalande est mort à Paris, le 2 mars 1844. Il représentait le département du Finistère à la Chambre des députés. M. de Mackau, alors ministre de la marine, ne voulut laisser à aucun autre le soin d'interpréter la douleur générale; il prononça l'oraison funèbre du défunt. La marine entière était en deuil : il appartenait de droit à celui qui présidait à ses destinées de dire adieu, en son nom, à l'homme qui l'avait honorée.

Dans un éloquent discours, le ministre raconta en termes émus cette vie si courte, pourtant si pleine. Il rappela que Lalande, entré à l'âge de seize ans dans la marine, comme poussé par une vocation irrésistible, se fit remarquer dans toutes les circonstances par l'accomplissement de tous les devoirs.

Étant enseigne de vaisseau, Lalande se distingua d'une façon toute particulière dans le combat qui eut lieu aux Sables-d'Olonne, le 24 février 1809, entre les frégates *l'Italienne*, *la Calypso* et *la Cybèle*, et toute une division navale anglaise aux ordres de Stopford. Cette division, forte de trois vaisseaux de ligne, de deux frégates et deux corvettes, fut contrainte, après quelques heures de vive canonnade, d'abandonner la proie qu'elle comptait enlever.

Lalande fut, dans cette journée, admirable de bravoure et de sang-froid. Par un singulier caprice de la destinée, à sa première affaire, le jeune enseigne de vaisseau se trouvait en présence du marin distingué qu'il devait rencontrer en Orient vers la fin de sa carrière; car l'amiral Stopford commandait précisément les forces britanniques de la Méditerranée lorsque Lalande, devenu chef d'escadre à son tour, se retrouva devant lui et créa, sous les yeux de son adversaire, cette armée navale qui fut, pendant un certain temps, le légitime orgueil de la France, et la juste appréhension de ses ennemis.

Après avoir pris part à divers combats dans les mers des Antilles, en 1824, Lalande parcourut, en vingt ans à peine, la distance qui sépare le grade de vice-amiral de celui de capitaine de frégate.

Mais, partout, dans toutes les situations où il s'est trouvé, il semblait s'être donné pour mission de devancer l'avenir, il organisait des divisions et même des escadres et, quand il n'avait qu'un navire, il les organisait avec ses chaloupes et ses canots. Ses officiers et ses équipages apprenaient ainsi les grandes manœuvres d'ensemble, et, si le cadre était petit, du moins l'instruction était complète.

Dès son début dans la carrière, Lalande avait acquis la conviction que nos désastres et nos défaites sur mer avaient pour cause déterminante l'infériorité de notre artillerie, et, par suite d'une négligence inexplicable, la défectuosité de notre tir. Aboukir, Trafalgar, disait-il souvent, eussent été des victoires pour le drapeau français, si l'instruction de nos artilleurs avait été moins négligée.

Parvenu au commandement, les manœuvres d'artillerie, l'armement des bâtiments, le tir dans ses diverses applications sur terre et sur mer, donnèrent lieu à des exercices de chaque jour, et, sous son impulsion, nos canonniers marins sont devenus d'une habileté presque incomparable. Ni le mauvais temps, ni l'état de la mer, ni l'imprévu n'ont suspendu ces exercices qui étaient, dans l'escadre du Levant, les accessoires obligés des manœuvres d'ensemble.

Aussi lorsque, arraché à l'improviste au théâtre où il comptait résoudre, par le canon, la question d'Orient, Lalande ramena à Toulon les vingt vaisseaux dont il avait fait, à force de volonté et d'ascendant moral, la première flotte du monde, de longues acclamations saluèrent du rivage son arrivée, comme un cri de soulagement avait salué son départ des rives du Bosphore.

D'une ardeur encore juvénile, doué d'une inébranlable fermeté sous des formes d'une douceur exquise, il avait su conquérir les cœurs et leur avait imposé ses lois à force de courtoisie et de bienveillance. Mais, si le caractère était d'une trempe énergique, le corps élégant et svelte était presque débile ; le regard était profond, parfois sévère, tandis que les traits pâles du visage et le sourire presque douloureux de la bouche accusaient la souffrance.

Hélas ! il ne faut pas trop s'étonner de la mort pré-

coce de l'amiral Lalande : chez lui, la lame a usé le fourreau.

Si précoce qu'ait été sa mort, nous dirons de lui ce qu'en ont dit le prince de Joinville et l'amiral Jurien de la Gravière, ce qu'en pensent tous ceux qui lui survivent encore. Il s'est hâté dans son œuvre, prévoyant que le temps lui ferait défaut s'il s'amusait en chemin : il a fait vite et bien, grâce à une persévérance que rien n'a jamais pu détourner de son but, et qui voulait donner à son pays la première flotte du monde.

Soldat, il a toujours su obéir; général, il a partout su commander. Il a forcé à l'admiration ses rivaux, ses adversaires, ses ennemis eux-mêmes, et le plus bel éloge qu'on ait pu faire de lui est sorti de la bouche de l'amiral Stopford, en 1840 : « S'il y a conflagration, l'amiral Lalande sortira vainqueur de la lutte; c'est le vrai général en chef-né d'une armée navale. »

Dans les relations privées, Lalande apportait une bienveillance et une politesse parfaites. Idole de ses inférieurs, il était sincèrement aimé de sa famille et de tous ceux qui l'approchaient. Un seul trait achèvera de peindre son caractère.

Il était le tuteur de la fille d'un de ses amis (1). Dès sa sortie du pensionnat, la jeune personne fut entourée et on demanda sa main plusieurs fois. Lalande fut d'abord étonné, puis effrayé de ses refus persistants.

— Je ne veux pas me marier, répondit-elle aux observations de son tuteur.

Enfin, un jour, elle repoussa un parti que Lalande avait pris sous sa protection particulière.

— C'est trop fort, lui dit-il, et tu tiens à me faire de la peine. Tu aimes quelqu'un sans doute? Pourquoi me le cacher, en ce cas? Je ne suis pas là pour contrarier tes goûts.

Après une assez longue discussion, la pupille avoua qu'elle aimait quelqu'un.

(1) M[lle] Mauboussin dont le frère est mort consul français en Chine, le 28 octobre 1863. (Voy. Mauboussin Pierre-Victor.)

— Eh bien! si ton choix est honorable, tu épouseras celui que tu aimes.

— Vous me le promettez?

— Sur l'honneur. Quel est l'homme que tu as distingué?

— Vous ne devinez donc rien, monsieur mon tuteur! Mais c'est vous que j'aime!

— Comme un père, je le sais bien...

— Pas du tout. Comme un mari, puisque je vous épouse.

— Quelle folie!

— J'ai votre parole et je ne vous la rends pas.

Toute lutte devint inutile, et Lalande, après une vive résistance, se rendit... pour la première fois de sa vie. Ce mariage fut la contre-partie de celui d'Almaviva; mais Madame Lalande fut la plus heureuse des femmes. Elle n'a pleuré qu'en perdant celui que pleurait toute la marine. Elle a trouvé une consolation dans l'estime respectueuse dont était entouré le nom de son mari.

La gloire de Lalande consiste surtout à avoir posé des règles qui sont devenues des traditions, règles suivies par tous les chefs qui, depuis, ont été placés à la tête de nos forces navales et grâce auxquelles nos marins sont devenus ce que nous les voyons, ce qu'ils resteront toujours, d'excellents patriotes et d'intrépides soldats. (CHAROLAIS.)

Julien Lalande est auteur des brochures suivantes :

*Essai sur le personnel militaire de la marine*. Paris, 1818, in-8°.

*Exercice du canon, de la caronade et de l'obusier, en usage à bord de la frégate l'Amazone*. Toulon, 1841, in-8°.

## LALANDE (Michel-Louis-Arsène)

Michel-Louis-Arsène Lalande naquit au Mans, le 12 juillet 1785. Sorti de l'école militaire en 1804, il fit les campagnes d'Italie et d'Espagne. En 1814, il était chef de bataillon et assistait à la fameuse bataille de Toulouse livrée par le maréchal Soult à Wellington. En 1819, il entra dans la garde royale; nommé lieutenant-colonel au

deuxième léger, il passa en Espagne en 1823 avec l'armée, qui était commandée par le duc d'Angoulême. Mis, en 1830, à la tête du septième léger en qualité de colonel, il fut promu au grade de maréchal de camp en 1834, et on lui confia successivement le commandement des départements du Bas-Rhin et d'Indre-et-Loire. Depuis il avait pris sa retraite et était venu habiter le Mans. Il est décédé le 25 avril 1852. Le général Lalande était le frère de l'amiral Lalande, qui fut l'une des gloires de notre marine.

## LALANDE (Pierre-Julien-Marie)

Pierre-Julien-Marie Lalande, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, est mort le 27 juin 1868. Il était né au Mans, le 11 mai 1784.

Lalande était issu d'une famille qui, depuis plus de deux siècles, est en possession de l'estime et de la vénération de tout le pays. Il était le dernier survivant de quatre frères dont la vie a été consacrée au bien public.

Pierre-Jean-Marie Lalande a été pendant de longues années membre du Conseil municipal, administrateur des hospices, membre du bureau de bienfaisance de la ville du Mans, trésorier de la fabrique de la Cathédrale, membre de la société du matériel agricole et du conseil d'administration de la société d'assurances mutuelles mobilières du Mans.

Pendant plus de soixante ans, il s'est constamment occupé de la classe indigente ; il faisait partie de toutes les œuvres de bienfaisance et a consacré sa vie à secourir les malheureux.

Au mois de juillet 1868, les membres du bureau de bienfaisance de la ville du Mans, adressèrent l'extrait suivant du registre de leur délibération à la famille Lalande :

« En présence du vide que vient de creuser dans son sein la mort de M. Lalande-Villette, la commission administrative, avant de reprendre ses travaux, veut consigner sur le registre de ses délibérations l'expression de ses plus

sincères regrets. C'est un devoir dont elle tient à s'acquitter, que de rendre à la mémoire de cet homme de bien l'hommage de sa reconnaissance pour cette longue et pourtant trop courte existence toute remplie de bonnes œuvres et de charité.

« Pendant de longues années, M. Lalande-Villette, administrateur du bureau de bienfaisance, n'a cessé de donner aux intérêts des pauvres le dévouement le plus absolu. Nulle mission, quelque pénible qu'elle fût, ne l'a trouvé tiède ou hésitant.

« Dans les quêtes annuelles où, toujours, il se réservait la tâche la plus rude, il avait le secret d'ouvrir toutes les portes, et quand il parlait au nom de ses chers pauvres, sa voix trouvait de tels accents que c'est toujours la bourse pleine, qu'il rentrait le soir, fatigué, mais soutenu par le sentiment du devoir accompli.

« Malgré tant de mérites, M. Lalande-Villette, modeste autant que bon, s'ignorait lui-même. Animé du véritable esprit de charité, il écoutait la voix de sa conscience et il agissait.

« Les administrateurs du bureau de bienfaisance, heureux de pouvoir rendre ce dernier hommage à celui qui fut si longtemps leur collègue et leur modèle, décident qu'une expédition de la présente délibération sera transmise à la famille de M. Lalande-Villette, avec l'expression de leurs regrets et de leur profonde sympathie. »

## LANGLAIS (Jacques)

Jacques Langlais, avocat et publiciste, conseiller d'État, ancien représentant du peuple et ancien député au corps législatif, est né à Mamers (Sarthe), le 27 février 1810. Fils d'un ouvrier tisserand, il fut élevé, pendant cinq ans, aux frais de sa ville natale. Au sortir du collège, il entra au séminaire du Mans, où il eut pour professeur de théologie l'abbé Bouvier, plus tard évêque du Mans. En 1829, il était clerc minoré et professeur de rhétorique au collège de Mamers. La révolution de Juillet changea le cours de ses idées et le détourna de la profession ecclésiastique. Il fut

Landel (Nicolas-François) v. p. 483
22 janvier 1787 + 14 7bre 1860

Langlois v. p. 484

quelque temps précepteur dans une famille de la Mayenne; puis il vint à Paris en 1833 étudier le droit. Il était, en même temps, l'un des rédacteurs ordinaires du journal religieux *La Dominicale*. Reçu avocat en 1837, il envoya des articles à plusieurs journaux, et devint, pour les questions de jurisprudence, un collaborateur assidu de l'*Encyclopédie catholique du dix-neuvième siècle*. En 1840, il se fit admettre par M. de Girardin à la *Presse*, et devint l'avocat ordinaire du journal qui soutenait alors le ministère Guizot et pour lequel il plaida contre la *Démocratie pacifique*. Un procès intenté par un électeur de l'Aube au sujet d'une inscription frauduleuse sur les listes électorales, fut gagné par Jacques Langlais, devant le tribunal de Troyes et le mit tout à fait en évidence. Il fut chargé de la défense du notaire Lehon, poursuivi pour une banqueroute frauduleuse de plusieurs millions.

Très versé dans la connaissance spéciale des lois qui ont régi la presse, il préparait sur cette matière un ouvrage étendu, lorsque la révolution de Février lui ouvrit la carrière législative. Rallié à l'ordre de choses nouveau, il se présenta comme candidat républicain aux électeurs de la Sarthe (1848), et fut nommé représentant du peuple par 58,535 suffrages, le dernier sur une liste de douze élus. Membre du comité de la justice, il vota d'abord avec le parti démocratique modéré. Après l'élection du 10 décembre, il se rapprocha de la droite et soutint la politique intérieure et extérieure du président. Réélu le quatrième à l'Assemblée législative, il y fit partie de la majorité jusqu'au moment de la rupture entre l'Elysée et les chefs de la droite parlementaire et se rattacha alors à la politique qui triompha par le coup d'Etat du 2 décembre. Présenté, sous les auspices du gouvernement, comme candidat à la députation, il fut élu dans la circonscription de Mamers. Au Corps législatif, il a pris souvent la parole et a coopéré activement à la discussion de plusieurs projets de loi. En 1853, il fut rapporteur de la Commission chargée d'examiner le projet relatif à la composition du jury. Dans la session de 1855, il fut encore rapporteur du nouveau projet d'organisation municipale. Réélu député en 1857,

Langlais, donna la même année sa démission pour entrer au Conseil d'Etat (*Diction. des Contemp.*)

Les études spéciales que Jacques Langlais avait faites sur les questions financières et son aptitude à se les approprier et à les exposer, l'avaient indiqué au choix de l'Empereur Maximilien, qui demandait à la France un homme capable de rétablir l'harmonie dans les finances du Mexique. Il s'embarqua pour la Vera-Cruz le 16 octobre 1865, l'Empereur du Mexique le nomma ministre des finances.

Jacques Langlais est décédé à Mexico, le 23 février 1866, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, causée par l'excès de travail. Il a laissé au pays et au gouvernement mexicains un plan de réorganisation financière à peu près achevé.

Cinq jours avant de mourir, il disait à ses amis : « Je veux que mon travail d'organisation soit fini dans dix jours, quand bien même je devrais succomber le onzième! »

Pendant son séjour à Mexico, il éprouvait de temps en temps des moments de mélancolie et le souvenir de la France le troublait; il parlait à son fils et à un de ses amis de sa ville natale et des promenades qu'il affectionnait le plus dans sa jeunesse : « Vous verrez tout cela, vous autres; mais moi, je resterai ici! »

La grande honnêteté de Jacques Langlais avait fait renaître la confiance au Mexique, et tous pensaient qu'il était capable de ramener la prospérité dans ce pays bouleversé depuis si longtemps par l'anarchie.

Le corps de Jacques Langlais, embaumé à l'égyptienne, a été renfermé dans un cercueil de plomb, enveloppé d'un cercueil en bois de cèdre; son fils le fit mettre sur le *Panama* le 13 mars, pour le ramener dans son pays. Il arriva à Saint-Nazaire le 7 avril et fut déposé le 10 du même mois dans le caveau de sa famille, à Saint-Denis-d'Anjou, où sont allés s'éteindre son père, sa mère, sa première femme et son fils aîné.

Jacques Langlais était commandeur de la Légion d'honneur.

Tous ceux qui ont connu Jacques Langlais, regretteront

qu'une mort prématurée ait ravi à leur affection un homme éminent qui avait su conquérir à un si haut degré l'estime publique. Parmi ses publications nous remarquons :

*Lettre au président du comité central napoléonien.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Electeurs de la Sarthe !* 1850, in-12 (2e édition.)

*La République sociale. Lettres à un électeur de la Sarthe.* 1850, 1 vol, in-12. 1851, (2e édition).

*Lettre à M. le général Rogé au sujet du vote des 20 et 21 décembre* 1851. Brochure in-4°.

*Rapport sur la proposition de MM. Clary et Lemulier, ayant pour but de soumettre la viande de boucherie à la taxe municipale dans toutes les villes où l'autorité fixe le prix du pain.* (Journal officiel, 1851.)

*Lettre aux électeurs de l'arrondissement de Mamers.* (Union de la Sarthe, 1852.)

*Profession de foi aux électeurs de l'arrondissement électoral de Mamers.* 1852, brochure in-4°.

*Mémoire pour M. Girardin, officier comptable, chevalier de la Légion d'honneur, contre M. Espès, ancien payeur à Mostaganem, intimé.* Paris, 1852, brochure in-4°.

*Exposé des motifs d'un projet de loi relatif à un emprunt et à une imposition par la ville du Mans.* (Journal officiel, 1853.)

*Exposé d'un projet de loi pour la construction de la prison de Saint-Calais.* (Id., 1853.)

*Rapport fait au Corps législatif, session de 1854, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'instruction publique.* Brochure in-4°.

*Rapport au Corps législatif ayant pour objet d'autoriser la réunion à la ville du Mans des communes de Sainte-Croix, de Saint-Pavin-des-Champs et de Saint-Georges-du-Plain.* (Journal officiel, 1855.)

*Rapport sur un projet de loi au Corps législatif, relative à une imposition de 3 centimes pour le département de la Sarthe pour l'achèvement des routes départementales.* (Id., 1858.)

## LASSUS (Jean-Baptiste)

Jean-Baptiste Lassus naquit à Paris en 1807; il fit de bonnes études, s'occupa d'architecture et devint bientôt l'élève de Labrouste.

Voici les dessins qu'il exposa au Salon : en 1833, une restauration du palais des Tuileries, tel qu'il avait été bâti par Philibert Delorme : ce travail lui valut une médaille de 3e classe; en 1835, une restauration de la Sainte-Chapelle, pour laquelle il obtint une médaille de 2e classe; en 1836, une restauration du prieuré de Sainte-Marie-des-Champs, à Paris ; à l'Exposition universelle, il exhiba : le Réfectoire du prieuré royal de Saint-Martin-des-Champs, la Châsse destinée aux reliques de sainte Radegonde et le Plan de l'église de Saint-Aignan.

Le roi Louis-Philippe acheta de Lassus son dessin de restauration du Palais des Tuileries, et quelque temps après il le chargea de diriger les travaux de restauration de la Sainte-Chapelle. Conjointement avec Viollet-le-Duc, il entreprit avec autant de science que de goût, la restauration de la cathédrale de Paris.

On lui doit aussi les églises de Belleville et de la Visitation, rue d'Enfer; dans les départements, il a également fait un grand nombre de travaux fort remarquables; mais l'escalier dit *monumental* et sa fontaine, situés au Mans, sur la place des Jacobins, sont loin de répondre à ce qu'on était en droit d'attendre de son talent.

Lassus est décédé à Vichy, au mois de juillet 1857. Il était chef de l'école archaïque avec Viollet-le-Duc; la croix de la Légion d'honneur lui a été donnée le 5 août 1850.

Lassus était architecte de Notre-Dame de Paris, de la Cathédrale Saint-Julien et des diocèses du Mans, de Chartres, de Paris; il était membre du Comité de la langue, de l'histoire et des arts; il a aussi publié plusieurs ouvrages sur l'architecture, notamment les *Annales archéologiques.*

V. p. 484

## LATOUCHE (François-Théodore)

François-Théodore Latouche naquit au Mans, le 15 juin 1821 ; il fit ses études à la pension Boisseau (au Mans), étudia ensuite le droit à Paris et revint au Mans.

En 1848, Latouche entra au conseil municipal de La Flèche, et le canton de Pontvallain l'envoya presque en même temps au conseil général; en 1852, on le nomma maire de La Flèche. Dans ces nouvelles fonctions il se mit à étudier avec ardeur toutes les améliorations réalisables et par son activité de tous les instants, il exécuta d'importants travaux en peu d'années; aussi, en 1859, l'Empereur revenant de Bretagne, s'arrêta dans la Sarthe et le décora. A cette époque sa santé était déjà altérée, il alla passer l'hiver en Italie et semblait revenir complètement guéri, quand le 14 juin 1861, le mal l'attaqua de rechef plus violent que jamais, et, malgré la puissance de sa jeunesse, malgré son énergie à lutter contre la douleur, en moins de soixante heures il fut enlevé. Sa mort fut un véritable deuil pour la ville de La Flèche, les travaux furent suspendus, les magasins fermés et toute la population le conduisit au cimetière; elle comprenait qu'elle venait de perdre un de ses administrateurs les plus dévoués et les plus capables.

Latouche était éminemment bon, affectueux, conciliant, d'une affabilité rare, généreux et obligeant tout le monde sans distinction.

On possède de lui un grand nombre de rapports faits au conseil général, parmi lesquels on remarque celui sur les enfants trouvés ; il a aussi publié deux brochures sur les caisses d'épargne.

Pour l'anniversaire de la mort de Latouche, toute la population de La Flèche s'est jointe à sa famille, qui faisait célébrer un service funèbre, et cette occasion a été choisie pour l'inauguration d'un double monument érigé par l'administration et par les habitants à la mémoire de leur ancien maire. Le conseil municipal avait décidé qu'une inscription sur plaque de bronze serait placée sur

la tombe de Latouche, pour consacrer le souvenir des services et des mérites de ce regretté magistrat. La Société de secours mutuels de La Flèche, interprète du sentiment public, conçut le projet d'associer, par une manifestation bien explicite, les sentiments de toute la population à celui qui avait dicté le vote du conseil municipal; une souscription publique, autorisée par décret impérial, réunit bientôt les fonds nécessaires à l'érection d'une statue allégorique qui devait être placée, elle aussi, sur le tombeau.

C'est le lundi 16 juin 1862, jour de l'anniversaire, qu'eut lieu cette double inauguration. Des lettres de la famille avaient invité au service solennel, célébré en l'église paroissiale; l'administration, de son côté, avait aussi adressé des invitations à tous les fonctionnaires, aux officiers en retraite et aux légionnaires. Le cortège officiel se réunit à l'hôtel de ville, et à dix heures il partit, escorté de la compagnie de sapeurs-pompiers et précédé de la musique municipale, pour l'église, où s'étaient rendus les délégués de la famille et les amis particuliers de Latouche, parmi lesquels on comptait M. le marquis de Talhouët, député de l'arrondissement de La Flèche au Corps législatif; M. le comte de Rougé, conseiller d'Etat; M. Grimault, conseiller à la Cour impériale d'Angers, membre du Conseil général de la Sarthe; M. de Labarre, conseiller à la Cour impériale d'Angers, ancien président du tribunal de La Flèche, etc.

Un catafalque était élevé dans l'église; de chaque côté se placèrent M. de Talhouët, M. Grollier, maire de La Flèche, ami et successeur de Latouche, dont il avait été aussi le prédécesseur; M. le président du tribunal, M. le général Lefèvre, commandant le Prytanée. Les corps constitués, le tribunal, le conseil municipal, les administrations, les officiers retraités, les fonctionnaires du Prytanée et une foule immense remplissaient la nef et les bas-côtés; dans l'allée centrale étaient en armes les sapeurs-pompiers; la musique municipale prit place à droite du chœur. Au clergé ordinaire de la ville s'étaient joints des ecclésiastiques des environs.

A l'issue du service, ce long cortège alla processionnellement au cimetière, et se forma en cercle autour du monument funèbre. Après que le clergé eut terminé les prières, on enleva le voile qui couvrait la statue et l'inscription, et M. Grollier, maire de la ville de La Flèche, prononça, en son nom personnel et en celui de l'administration, le discours suivant :

« Le conseil municipal, dont je suis l'interprète, a voulu qu'un témoignage durable de la reconnaissance publique fût déposé sur cette tombe ; il a décidé qu'une inscription gravée sur l'airain dirait aux générations à venir quels furent les mérites et les services de François-Théodore Latouche, le digne maire que la mort nous a enlevé, et de quels regrets cette perte a été suivie. En même temps, les chefs ouvriers de notre ville ont demandé qu'il leur fût permis d'ériger, comme expression de l'affection générale, une statue allégorique et commémorative.

« C'est pour consacrer et le vote du conseil et les intentions de nos concitoyens, auxquels se sont associés les habitants de toutes classes, que nous sommes réunis en ce lieu.

« Messieurs, en présence de ce monument funèbre, l'âme est vivement impressionnée, et l'on ne saurait se défendre d'un trouble extrême, si par la pensée l'on soulève la pierre qui couvre les restes mortels ensevelis dans ces tristes profondeurs. Cette enveloppe humaine qui gît à nos pieds, et qui bientôt ne sera plus que poussière, renfermait, il y a une année à peine, une intelligence d'élite, un cœur chaud, des aspirations ardentes et généreuses ; la vie s'y développait dans toute sa puissance morale. L'homme qui possédait une organisation aussi privilégiée jouissait des dons de la fortune ; il avait l'autorité et savait s'en servir : des amitiés brillantes, délicates, dévouées et fidèles entouraient son existence ; nul ne résistait à la séduction de ses prévenances, au charme de ses relations ; il avait quarante ans. Comblé des faveurs du présent, le plus large avenir semblait ouvert devant lui. Hélas ! toutes ces richesses, tous ces liens qui l'attachaient

à ce monde ont été brisés par un accident, par un jeu de la nature, ou plutôt par un de ces décrets terribles de la Providence, dont la soudaineté et la rigueur frappent parfois notre fragile humanité, et devant lesquels nous ne pouvons que nous incliner et nous recueillir.

« En déplorant une destruction aussi rapide et aussi poignante, est-ce à dire qu'il faille s'écrier avec l'orateur sacré : Vanité des vanités, tout n'est que vanité ! Telle n'est pas ma pensée, Messieurs; non, tout n'est pas vanité, puisque nous sommes ici, tout n'est pas vanité : car l'homme ne meurt pas tout entier; il survit dans ses œuvres utiles, dans le bien qu'il fait; il survit surtout dans le cœur de ceux qui l'ont apprécié, de ceux qui l'ont aimé. Et qui oserait nier qu'il existe de mystérieuses affinités entre les âmes qui sont parties pour l'éternité, qui sont rentrées dans le sein de Dieu, et celles qui restent enchaînées à la terre, à ses luttes, à ses misères? Qui de nous, dans ses épanchements religieux, dans ses élans vers le ciel, n'adresse ses prières, ses vœux, aux êtres chers qui ne sont plus? Qui de nous ne les supplie d'intercéder en sa faveur auprès du souverain maître de l'univers? Et n'est-ce pas une douce consolation, n'est-ce pas une joie infinie de croire qu'ils nous entendent et qu'ils nous exaucent? Oh! puisse donc l'essence immortelle de celui que tant de sympathies entouraient ici-bas rayonner vers nous du haut des cieux! puisse-t-elle contempler ce touchant spectacle que présente une foule pieuse, empressée de payer encore un tribut d'affection et de gratitude au magistrat qui s'était dévoué à elle!

« Messieurs, la manifestation à laquelle nous devons en partie cette cérémonie, est glorieuse pour la mémoire de l'homme de bien qui en est l'objet; elle ne fait pas moins l'éloge de l'excellente population qui en a conçu l'idée. L'attachement aux pouvoirs bienfaisants et la reconnaissance pour les services rendus, sont des sentiments justes, mais rares. Heureux ceux qui savent les conquérir, leur nom est honoré, et leur souvenir ne s'éteint pas avec leur passage sur la terre! »

M. le marquis de Talhouët prit ensuite la parole :

« Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter quelques paroles à celles que vous venez d'entendre au sujet de la cérémonie si touchante à laquelle nous assistons aujourd'hui. L'exemple qui nous est donné est assez rare pour qu'on puisse insister sur ce qu'il présente d'honorable pour celui qui en est l'objet et pour la ville dans laquelle on sait ainsi prouver sa reconnaissance.

« L'inscription votée par le conseil municipal, l'honorable M. Grollier vous le disait tout à l'heure, rappellera les services qu'il a pu rendre, et le monument lui-même, exécuté au moyen d'une souscription volontaire, est là pour prouver de la manière la plus éclatante les sentiments de la population. On ne pouvait offrir à Mme Latouche, au milieu de son malheur, une plus douce consolation.

« Les artistes auxquels le travail était confié, sous la direction de M. Delarue, s'en sont acquittés de la manière la plus satisfaisante, et la statue allégorique qui représente la ville de La Flèche me paraît très remarquable.

« Nous devons donc féliciter tous ceux qui, après avoir pris l'initiative de cette noble pensée, ont su en poursuivre la réalisation avec une louable persévérance. Ils ont compris que Latouche était digne d'une si haute récompense par le zèle, l'intelligence et le dévouement absolu avec lesquels il s'était identifié à tout ce qui pouvait intéresser cette ville et les habitants. Aussi préoccupé de vos affaires qu'il s'inquiétait peu des siennes, jamais vous ne l'avez vu, après une journée laborieuse, trouver qu'il avait payé un tribut suffisant aux fonctions dont il était chargé et chercher à se dérober à de nouvelles fatigues.

« Vous vous rappelez avec quelle ardeur il accueillait tout projet qui pouvait embellir cette ville, développer le commerce, assurer du travail à ses ouvriers. Se préoccupant même de l'avenir dans ses derniers moments, il nous exhortait à des sentiments de consolation et d'union. Il résumait ainsi les tendances de toute sa vie et nous indiquait comment, après avoir su mériter le concours de tout le monde, le bien qu'il voulait faire lui était devenu plus facile.

« Une personnalité comme celle de Latouche ne disparaît pas sans laisser un vide difficile à combler et sans créer de nouveaux devoirs à ceux qui restent. C'est là ce qu'a bien voulu comprendre l'administrateur habile qui, cédant à vos instances, a bien voulu reprendre des fonctions dont il croyait s'être démis pour toujours en faveur de son jeune successeur. Qu'il soit assuré que nous saurons reconnaître un pareil sacrifice en le secondant de la manière la plus sincère. Car, nous inspirant de l'exemple et des conseils de Latouche, j'espère que nous emporterons de cette cérémonie la volonté plus ferme encore, s'il est possible, de consacrer au bien de ce pays tout ce que chacun de nous peut avoir de force et d'intelligence. »

La statue, qui représente la ville de La Flèche, est assise, la tête inclinée sur la poitrine, avec une expression de douleur habilement rendue ; la main droite est pendante, la main gauche tient une plaque de marbre sur laquelle est gravée cette inscription :

« HOMMAGE PUBLIC DE RECONNAISSANCE OFFERT PAR LA VILLE
A M. LATOUCHE, SON MAIRE. »

Dans le socle de la statue est encadrée la plaque de bronze portant l'inscription suivante :

« A FRANÇOIS-THÉODORE LATOUCHE
DÉCÉDÉ LE 16 JUIN 1861,
MAIRE DE LA VILLE DE LA FLÈCHE,
MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SARTHE,
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE,
ET CHEVALIER DE L'ORDRE IMPÉRIAL DE LA
LÉGION D'HONNEUR. »

« Le conseil municipal, interprète des regrets una-
« nimes, dépose sur sa tombe un suprême hommage de
« reconnaissance.

« Administrateur éclairé, il a consacré à sa ville d'adop-
« tion les richesses d'intelligence, de zèle et d'amour du
« bien que Dieu avait mis en lui.

« Industriels, commerçants, ouvriers l'ont trouvé par-
« tout et toujours dévoué à leurs intérêts.

« Les établissements de bienfaisance et d'éducation pu-
« blique ont été l'objet de sa constante sollicitude.

« Ses services, son inépuisable charité, ses relations
« pleines de charme et sa bienveillante affabilité pour
« tous ont gravé d'impérissables souvenirs dans les
« cœurs de cette population à laquelle il a donné son
« existence et ses dernières pensées.

« Une fin chrétienne a dignement couronné cette vie si
« bien remplie. »

## LAUNAY (Alexis-René)

Alexis-René Launay naquit à Menil (Mayenne), le 11 mars 1810, au sein d'une famille nombreuse et habituée aux pratiques religieuses. Il fit ses humanités au collège de Château-Gontier et se distingua au petit et au grand séminaire. Ordonné prêtre le 1er juin 1833, il fut chargé de la classe de quatrième, puis de celle de troisième au collège de Précigné. Nommé vicaire d'Ernée, le 21 septembre 1840, et en décembre 1842, vicaire de Notre-Dame de la Couture, il fit un voyage à Rome en 1856, et l'année suivante, Monseigneur Nanquette le chargea de la cure de La Ferté-Bernard, où il est décédé le 27 juillet 1866.

L'abbé Launay nous a donné :

*Recherches archéologiques sur les œuvres des statuaires du moyen âge dans la ville du Mans.* 1852, brochure, in-8°.

*La cathédrale du Mans.* (Le Maine et l'Anjou.)

*Description de la Couture.* (Id.)

## LAVALLÉE (Robert-Jean-Joseph-Martin)

Robert-Jean-Joseph-Martin Lavallée est né à Pontvallain le 13 juillet 1773 ; il est décédé à son manoir de Touvoie, situé commune de Saint-Corneille, le 14 mars 1858. Lavallée était bon, généreux, et aimait par-dessus tout à rendre service. Son fils, A. Lavallée, directeur-fondateur de l'École centrale des arts et manufactures, qui a formé tant d'ingénieurs civils et tant de chefs d'exploita-

tion et d'industrie, a pris une honorable retraite, et cédé cette école célèbre au gouvernement.

## LE BOUL (Marie-Christophe-Jean)

Né le 27 avril 1781, à Lavardin (Sarthe), Marie-Christophe-Jean Le Boul entra, en 1799, à l'école polytechnique; incorporé en 1801 comme sous-lieutenant d'artillerie dans l'armée de la république, il fit la guerre en Italie, en 1806 et 1807, puis passa à l'armée de Naples et prit part aux sièges de Gaëte et de Lamenté; en 1809, il rejoignit l'armée du Nord et reçut le grade de capitaine. Il était dans la grande armée, en 1812 et 1813, on le décora de la Légion d'honneur, et dans les affaires des 1er et 18 août devant Pollotsch, de Tomik, de la Bérésina, etc., il montra une grande énergie de caractère, une grande vaillance et fut nommé général.

Le général Le Boul est décédé à Paris, le 27 décembre 1857, vivement regretté de ses nombreux amis.

## LEBRETON (Pierre-Jules)

Pierre-Jules Lebreton naquit à La Suze le 5 août 1814; il fit ses études au collège du Mans et s'en alla ensuite maître répétiteur au petit collège de La Suze. Plus tard il s'établit négociant en vins au Mans et devint bientôt juge au tribunal de commerce, conseiller municipal, vice-président de la chambre de commerce du département de la Sarthe, censeur, et enfin administrateur de la succursale de la Banque de France établie au Mans.

En 1848, on le nomma député, puis il dirigea le Comptoir commercial de la Sarthe. Après sa mort, qui eut lieu le 15 février 1871, le Comptoir commercial de la Sarthe fut mis en liquidation et les pertes furent peu importantes pour les déposants.

Lebaillif (Jean Baptiste v. p. 486
27 avril 1793 +

v. p. 488

Le Breton de Vannoise v. p. 488
30 juillet 1784 + 25 mars 1769

## LECHESNE (Thomas-René)

Thomas-René Lechesne est né au Mans, le 6 octobre 1785. Il suivait les cours élémentaires de l'école centrale de la Sarthe, lorsqu'en 1795, il fut doté par le département de l'une des bourses laissées à sa disposition par le Directoire, et envoyé, comme élève du gouvernement, à l'institut des boursiers de l'Égalité de Paris. Dans ce collège, qui devint plus tard le Prytanée français, puis le Prytanée de Paris, le jeune Lechesne fit avec des succès soutenus son cours complet d'études, qu'il termina en 1803, pour entrer à l'École polytechnique. Il quitta cette école en 1805, pour aller à celle d'application de Metz, comme élève sous-lieutenant d'artillerie. L'année suivante, on le plaça comme lieutenant en second, dans le 1er régiment à pied de cette arme, et on l'envoya en Prusse, où il prit part aux opérations de la grande armée.

En 1808, il passa en Espagne, avec le 1er corps, et on l'attacha à la division Lapisse, qu'il suivit dans ses mouvements de Burgos à Madrid, de Madrid à Benevente, de Benevente à Salamanque, de Salamanque à Merida, par Placentia et Alcantara, de Merida à Talaveyra.

Nommé lieutenant en premier, il fut dirigé en 1809 sur l'Autriche, rejoignit à Passau sa nouvelle compagnie avec laquelle il entra en Espagne, au printemps de 1810, pour faire partie de l'armée de Portugal. Il prit une part active au siège et à la prise de Ciudal Rodrigo; il y reçut la décoration de chevalier de la Légion d'honneur et le grade de capitaine. Au siège d'Almeïda, la batterie de mortiers qu'il commandait réussit à incendier la castille où se trouvaient renfermées les poudres et munitions de la défense. La place capitula à la suite de l'explosion des magasins.

Le capitaine Lechesne fut désigné pour la garde de cette conquête en qualité d'adjoint au commandant de l'artillerie. En 1811, il participa à la glorieuse sortie d'Almeïda, après l'entière destruction du matériel d'artillerie et d'une partie des fortifications de la place, ce fait

est unique dans les annales militaires; il a été rappelé à la tribune de la Chambre des députés par le général Foy et signalé à l'admiration universelle.

En 1812, le capitaine Lechesne revint en France, pour faire la campagne de Russie, sous les ordres du général Eblé; mais cet officier général n'ayant pas eu le commandement qu'on lui avait fait espérer, crut devoir laisser le capitaine Lechesne à la disposition du général Gassendi, qui l'attacha provisoirement, comme instructeur, à l'École de Saint-Cyr.

En 1813, Lechesne sollicita et obtint le commandement d'une batterie à cheval à la grande armée.

Dans la campagne suivante, il fut remarqué par l'Empereur Napoléon dans l'affaire du 14 février, contre le corps de Sacken, entre Montmirail et Etoge; il reçut le grade de chef d'escadron et conserva le commandement de l'artillerie à cheval du 6e corps.

A quelques jours de là, il reprit et sauva plusieurs bouches françaises abandonnées dans la retraite, près de Fère-Champenoise ; il eut trois chevaux tués sous lui dans le dernier mois de la campagne de 1814.

Après l'abdication de l'empereur Napoléon, le commandant Lechesne se retira au Mans, au sein de sa famille; mais bientôt rappelé à l'activité, il servit comme aide de camp du général de division Tirlet.

Le 20 mai 1815, il offrit ses services à l'Empereur. Il fut envoyé avec son général au 2e corps d'armée, commandé par le général Reille. A Valenciennes, il reçut la mission d'aller à La Fère, organiser le parc mobile de campagne. Il remit à la fin du mois de mai, au colonel Triquenot, le parc organisé; puis on le dirigea sur Nantes pour rejoindre le général Tirlet et faire partie du corps commandé par le général Lamarque.

Après la deuxième abdication et le licenciement de l'armée impériale, le commandant Lechesne revint dans ses foyers; mais bientôt il se rendit à Paris et y reprit les fonctions d'aide de camp près le général Tirlet; il fit avec ce général l'inspection des troupes et des établissements d'artillerie dans le midi de la France; on le plaça ensuite,

sur sa demande, comme chef de bataillon au 8e d'artillerie à pied; on l'attacha peu de temps après à l'école d'application au ministère de la guerre, et enfin on le nomma aide de camp du général de division Neigre.

Lieutenant-colonel en janvier 1827, on le classa au 2e régiment d'artillerie à pied, puis au 7e régiment de nouvelle formation. Enfin, il fut placé à la tête du bataillon de pontonniers et y resta quinze mois. La croix de chevalier de Saint-Louis avait été donnée à Lechesne le 21 mai 1820, et celle d'officier de la Légion d'honneur le 25 avril 1821.

Promu colonel le 2 juillet 1832, il commanda d'abord le 5e régiment d'artillerie et l'école de Toulouse; il passa ensuite au 10e régiment et remplit les fonctions de commandant à l'école de Metz et de Bourges. Le 22 janvier 1843, il reçut le grade de maréchal de camp et partit pour l'Afrique où il commanda en chef l'artillerie de l'armée jusqu'au 21 janvier 1848. La croix de commandeur de la Légion d'honneur lui fut donnée le 30 juin 1844 et celle de commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique le 10 juillet 1847. Admis à la pension de retraite le 11 avril 1848, il comptait 46 ans de services effectifs et 17 campagnes.

Relevé de la retraite par décret impérial du 26 décembre 1852, on le replaça dans le cadre de réserve à partir du 1er janvier 1853.

Le général Lechesne a été successivement : inspecteur de l'exploitation commerciale des chemins de fer, le 22 septembre 1848; inspecteur de la régie des palais nationaux, le 7 février 1849; inspecteur des palais nationaux, du 1er juin 1850 au 29 janvier 1853; commandant militaire du palais de Compiègne, le 10 octobre 1853; médaillé de Sainte-Hélène, le 15 octobre 1857; grand officier de la Légion d'honneur, le 20 décembre 1860; gouverneur du palais des Tuileries et du Louvre, le 1er mai 1861.

Le général Lechesne est mort à Paris en 1875.

## LECLERC (Henri-Pierre)

Né à Bonnétable, le 16 août 1784, Henri-Pierre Leclerc a commencé sa carrière militaire en 1811, en Espagne, et l'a terminée à la citadelle de Doullens, où il avait été nommé commandant et chevalier de la Légion d'honneur. Rentré dans la vie civile, il vint habiter Sainte Croix-lez-le Mans et fut bientôt nommé adjoint au maire de cette commune.

Leclerc est décédé à Sainte-Croix-lez-le Mans, le 8 septembre 1855; son fils Lucien, qui était capitaine au 10e d'artillerie, a fait dignement la campagne de Crimée et, en 1855, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

## LECOMTE (Claude-Martin)

Le général Claude-Martin Lecomte, que les révolutionnaires de Paris ont si lâchement assassiné, appartenait à La Flèche et surtout au Prytanée, au double titre d'ancien élève et d'ancien commandant.

Né à Thionville, le 8 septembre 1817, Lecomte entra en 1828 à l'école royale militaire préparatoire, et en sortit en 1835 pour entrer à l'école de Saint-Cyr. Sous lieutenant au 10e léger, puis au 8e par permutation, le 1er octobre 1837, lieutenant au 22e léger, le 7 mars 1841, il passa capitaine adjudant-major en 1847, fit en cette qualité l'expédition de Rome (1849-1850), puis cinq années de campagne en Afrique. Quand l'armée d'Afrique eut à fournir son contingent à l'armée expéditionnaire d'Orient, le 22e léger fut l'un des premiers régiments désignés et prit une part glorieuse à la bataille de l'Alma, coopéra à toutes les actions meurtrières, aux rudes travaux du siège de Sébastopol, et se distingua tout spécialement à l'affaire du 7 juin, dite du Mamelon-Vert.

Chevalier de la Légion d'honneur en août 1854, au début de la campagne, pour ses services en Afrique, et frappé de plusieurs blessures à la poitrine le 19 mai 1855, puis atteint de nouveau par les obus russes le 7 juin, au

combat du Mamelon-Vert, le capitaine Lecomte fut nommé peu après chef de bataillon au 95e de ligne, et envoyé en France pour se remettre de ses blessures, dont il souffrit longtemps.

En 1858, il passait comme chef de bataillon au 1er régiment de grenadiers de la garde impériale, et fit en cette qualité la campagne d'Italie, où le 1er grenadiers s'illustra par son héroïque ténacité à défendre contre l'armée autrichienne Ponte-Nuovo dit Magenta.

Le commandant Lecomte fut nommé officier de la Légion d'honneur le 14 mars 1860 (1), et, l'année suivante, promu lieutenant-colonel au 29e de ligne; on l'envoya avec son régiment à Rome, où il resta trois années. Après vingt campagnes, il demanda une position sédentaire et le 12 janvier 1864, il obtint d'être commandant en second du Prytanée militaire, puis colonel en 1866 et fut nommé commandeur de la Légion d'honneur en 1868.

La guerre ayant été déclarée à la Prusse, le colonel Lecomte se tint prêt à partir pour l'armée du Rhin; le 14 août il recevait le commandement du 1er régiment de marche et partait pour le camp de Châlons où se formait l'armée que l'on croyait destinée à venger Reichshoffen et qui succomba à Sedan.

Il n'assista pas à ce grand désastre, le gouvernement l'appela auparavant à l'armée de Paris, en lui donnant le brevet de général de la 2e brigade de la division du général Ducrot; le général Lecomte prit part à tous les épisodes de la défense de Paris. Pendant ce temps, son fils, lieutenant du génie, se trouvait enfermé dans Metz avec l'armée du maréchal Bazaine.

Le mercredi 29 mars 1871, le malheureux général, abandonné, livré par ses propres soldats, tombait sous les balles des exécrables assassins de la rue des Rosiers, ainsi que son infortuné collègue le général Clément Thomas.

(1) Il était chevalier de l'ordre militaire de Savoie (1860), commandeur de l'ordre pontifical de Grégoire-le-Grand (1863), chevalier des trois classes de l'ordre de Pie IX (1866), et médaillé d'Italie et de la Reine d'Angleterre.

L'Assemblée nationale a adopté la famille du général Lecomte.

## LECOUSTURIER DE COURCY (Jules-François)

Jules-François Lecousturier de Courcy, né à Rouen, le 4 messidor an XII (1804), est décédé au Mans, le 11 novembre 1860. Il a été maire de La Milesse (Sarthe), conseiller d'arrondissement, président du Comice agricole du Mans et membre de toutes les Commissions instituées pour favoriser les progrès de l'agriculture.

Lecousturier de Courcy, par ses lumières, ses conseils, son zèle et l'aménité de ses manières, s'était concilié l'estime et l'affection de tous ceux qui se trouvaient en rapport avec lui. Il est auteur d'une *Circulaire aux électeurs de la Sarthe*. 1849.

## LECOUTEUX (Aristide-Julien-Salomon)

Aristide-Julien-Salomon Lecouteux, qui naquit au Mans le 9 avril 1803, fit ses études au collège du Mans. Doué d'une intelligence précoce, il comprit facilement les leçons de ses maîtres et se fit remarquer par ses rapides progrès. Sorti du collège, il commença à étudier la médecine sous la direction de MM. Legoux et Le Pelletier de la Sarthe et alla terminer ses cours à Paris, où il fut reçu docteur au mois de juillet 1829. Il revint au Mans et s'y établit, il ne fut pas longtemps dans notre ville sans attirer l'attention de ses confrères par la culture de son esprit et l'amabilité de son caractère.

La Société de médecine de la Sarthe, fondée en avril 1827 et déjà florissante à cette époque, l'accueillit avec empressement dans son sein le 3 septembre 1832. En mars 1833, elle écouta avec un vif intérêt un rapport dont elle l'avait chargé sur un sujet de tératologie et jugea son travail digne d'être adressé à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine. En appréciant de plus en plus ses qualités et son mérite, cette Société le nomma président le 21 décembre 1846, honneur qu'elle lui continua

v. p. 486

depuis lors autant que le permettait son règlement. L'Association médicale le choisit aussi pour son vice-président, puis pour son président. Lecouteux était encore membre du Comité consultatif de la médecine des pauvres, médecin du bureau de bienfaisance, médecin de l'Hôtel-Dieu, membre du Conseil d'hygiène et de salubrité publique, inspecteur des pharmacies, médecin du Lycée, de l'École supérieure, etc.

Dans ses écrits, comme dans ses relations de chaque jour avec ses collègues et avec ses malades, il s'est toujours montré excellent observateur, esprit calme, judicieux, praticien sage et prudent autant qu'expérimenté.

« Lecouteux, disait un de ses confrères, réunissait heureusement en lui les qualités qu'on peut désirer chez l'homme et le médecin : vaste intelligence, jugement sûr, esprit fin et délié, noble cœur, caractère digne et indépendant, conciliant et ferme au besoin, tolérant et bienveillant toujours ; voilà ce qu'était l'homme, et cet heureux assemblage de brillantes qualités ne pouvait manquer de faire un grand et excellent praticien de cet esprit d'élite dont la médecine fut l'unique passion et à laquelle il consacra sa vie tout entière. »

Lecouteux succomba le 2 février 1867 aux suites d'une cruelle maladie, dont il avait éprouvé les premières atteintes il y avait plusieurs années. Cette perte a été vivement ressentie au Mans et dans le département, où il possédait une brillante clientèle et de nombreux amis.

Des discours ont été prononcés sur sa tombe par MM. Fisson, Ed. Le Bêle, Mordret, médecins, et Drouin, maire de Montmirail et membre du Conseil général de la Sarthe.

Lecouteux nous a laissé :

*Quelques considérations hygiéniques sur l'éducation des enfants.* 1829, Paris, brochure in-4°.

*Douze discours* publiés dans le Bulletin de la Société de médecine.

*Observations* : 1° *hydropisie;* 2° *ramollissement du cerveau;* 3° *Péritonite chez un enfant.* 1832.

*Rapport sur un cas d'extrophie congéniale de la vessie.* 1833.

*Phlébite mortelle, suite de la saignée.* 1833.

*Bronchite, pneumonie, péricardite, hypertrophie du cœur.* 1833.

*Rapport sur une observation d'indigestion causée par les moules.* 1834.

*Rapport aux questions sur la syphilis, posées par la société de médecine de Nantes.* 1835.

*Mort subite chez un phtisique.* 1840.

*Rapport sur un mémoire de M. de la Housse, relatif aux causes du tétanos en général. Observation d'un cas de tétanos spontané.* 1842.

*Lettre au* Courrier de la Sarthe *annonçant qu'il refuse la candidature au conseil d'arrondissement.* 1845.

*Lettre à l'*Union de la Sarthe *sur cette candidature.* 1845.

*Examen du travail de M. Le Bèle sur le colostrum.* 1846. (Arch. de la Société de médecine de la Sarthe.)

*Discours sur la tombe de Platon Vallée.* 1856.

*Rapport adressé à la Commission centrale de l'Association médicale de la Sarthe.* 1864.

## LECOUTEUX (Thomas-Théophile)

Thomas-Théophile Lecouteux naquit au Mans le 9 avril 1795. Il exerça dans cette ville la profession d'avoué et devint bientôt conseiller municipal, membre du conseil général de la Sarthe et président du tribunal civil en 1848. Le 14 août 1863, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il est décédé au Mans le 10 mars 1877.

Il est auteur d'un grand nombre de rapports faits au conseil municipal du Mans et au conseil général de la Sarthe, un de ces rapports a été publié sous ce titre: *Rapport fait au conseil municipal sur l'école de travail des filles pauvres de la ville du Mans.* 1835, in-8°. Ce rapport est suivi du Règlement pour l'école du travail des filles pauvres. On lui doit aussi : *Lettre au rédacteur du* Courrier de la Sarthe *relative aux mineurs Buon.* 1839.

## LECOUTEUX (Émile-Michel)

Emile-Michel Lecouteux, né au Mans le 8 septembre 1797, médecin à Sablé, est auteur d'une brochure intitulée : *Dissertation sur la dyssenterie.* 1822, in-4°.

## LEDRU-ROLLIN (Auguste-Alexandre)

Auguste-Alexandre Ledru est né à Paris le 2 février 1807; il est petit-fils de Nicolas-Philippe Ledru, si connu comme prestidigitateur, sous le nom de Comus ou Conus, et professeur de physique des enfants de France, sous Louis XV.

Ledru fut reçu licencié et docteur en droit en 1828, il ajouta alors à son nom celui de Rollin, nom de sa bisaïeule maternelle. Il commença en 1834 à se mettre en évidence en défendant différents journaux, puis Marc Caussidière, Dupoty et autres. En 1838, il acheta la charge de Dalloz à la cour de cassation. En 1839, il se présenta comme candidat à la députation dans le département de la Somme et échoua; en 1841, nommé dans la Sarthe à la suite d'une profession de foi qui le conduisit devant la cour d'assises de Maine-et-Loire et le condamna à 4 mois d'emprisonnement et 3,000 francs d'amende. La cour de cassation annula cet arrêt.

Ledru-Rollin devint l'orateur de l'extrême gauche; abandonné dans la chambre par les diverses nuances de l'opposition et pas mieux soutenu dans la presse même républicaine, il fonda la *Réforme* et y développa les formules des écoles socialistes. En 1846, il vendit sa charge d'avocat à la cour de cassation 110,000 francs, il l'avait achetée 300,000; sa fortune se trouvait gravement compromise, mais heureusement pour lui il avait épousé une femme riche dont une séparation de biens garantissait la fortune ; alors il fit des peintures exagérées des misères des classes laborieuses et leur offrit comme remède le suffrage universel.

En 1848, il se fit proclamer membre du gouvernement

provisoire. Il eut sa part dans toutes les mesures prises par ce gouvernement, telles que l'établissement de l'impôt général des 45 centimes à la place duquel il demandait un impôt particulier sur les riches de 1 fr. 20, etc., on lui reproche encore les circulaires de son ministère, ses commissaires extraordinaires à pouvoirs illimités, ses divisions de partis en républicains de la veille et du lendemain.

Ledru-Rollin prenait part à toutes les manifestations républicaines pour agiter le pays; le 22 avril 1849, il assistait à un banquet organisé au Mans dans le pré des Planches, au bout du pont du Greffier; quelque temps après il était à un autre à Moulins; les gardes nationaux ne goûtant pas ses théories se disposaient à lui faire un mauvais parti; il échappa par miracle ainsi que ses amis à l'attentat qui était organisé.

Le 15 juin Ledru-Rollin, poussé par quelques fougueux meneurs, descendit dans les rues de Paris sous le prétexte que la constitution était violée, pour tenter la fortune des armes; cet appel n'ayant pas été entendu, le chef de la Montagne se cacha vingt-trois jours dans la banlieue, puis se sauva en Belgique et passa en Angleterre. La haute cour nationale le condamna par contumace à la déportation.

En 1857, il fut impliqué dans un complot contre la vie de l'empereur et de nouveau condamné à la déportation.

Il vécut à Londres des restes de sa fortune et rentra en France en 1870 à la suite de l'amnistie de 1869. En 1871, il est élu député, mais l'état de sa santé ne lui permit pas de prendre part aux travaux parlementaires. Il est mort en 1874.

Ledru-Rollin ne sut rien faire des belles choses qu'il avait promises et accomplit justement tout le contraire. Il avait attaqué le gaspillage des finances, il gaspilla cent fois plus qu'on n'avait osé le faire jusqu'alors; il avait flétri la corruption, elle fut poussée jusqu'aux dernières limites; il avait fait la guerre aux fonds secrets, il en usa d'une manière scandaleuse; il avait crié bien des fois contre l'influence administrative en matière d'élection, et il fit des efforts incroyables pour influencer les élections d'avril.

En un mot, il exagéra et rendit plus nombreux tous les abus qu'il avait attaqués.

Ledru-Rollin a été directeur du *Journal du Palais*, rédacteur en chef du *Droit*, de la *Réforme*, de la *Voix du Proscrit*.

On lui doit :

*Mémoire sur les événements de la rue Transnonain*. 1834.

*Lettre aux électeurs du deuxième collège de la Sarthe*. 1841, brochure, in-8°.

*Lettre à Lamartine sur l'État, l'Église et l'Enseignement*. 1844, in-8°.

*Allocution*. 1845, brochure in-8°.

*Discours à ses électeurs, prononcé le* 31 *juillet* 1846. (Courrier de la Sarthe.)

*La Jurisprudence en matière administrative contentieuse*. 2 vol. in-8°.

*Le* 13 *juin* 1849. In-18°.

*De la décadence de l'Angleterre*. 2 vol. in-8°.

*De la loi anglaise*. 2 vol. in 8°.

*Discours et Plaidoyers*.

*Du paupérisme dans les campagnes et des réformes qui nécessite l'extinction de la mendicité*, et diverses brochures politiques et sociales.

## LE FAUCHEUX (Gabriel)

Gabriel Le Faucheux naquit à Bonnétable en 1795, il fit ses études au collège de Château-Gontier, puis il entra au séminaire du Mans pour y suivre les cours de philosophie et de théologie. Promu au sacerdoce, il devint vicaire de la paroisse de Saint-Benoît, au Mans, et fut successivement secrétaire particulier de Mgr de La Mire, chanoine honoraire de la Cathédrale, secrétaire de Mgr Duperrier, évêque de Bayeux, en 1823, et chanoine titulaire. Il se livra avec un rare succès aux travaux de la prédication. Il fut nommé chanoine archiprêtre de Bayeux en 1835. Il est mort le 25 septembre 1870.

## LEFÈVRE (Auguste-Henri)

Auguste-Henri Lefèvre, né à Paris, le 21 février 1801 entra dans l'armée en 1819, comme engagé volontaire au 30e de ligne. Simple caporal en 1821, sous-officier en 1823, il assista à la conquête d'Alger, et prit part aux premières campagnes d'Afrique. Successivement lieutenant de compagnie, lieutenant adjoint au trésorier, lieutenant adjudant-major, puis capitaine adjudant-major en 1838, il passa avec le grade de major au 4e léger, en 1845. Ainsi, il appartint vingt-six ans à son premier régiment, et s'y concilia de solides amitiés.

Il était depuis 1852 lieutenant-colonel du 31e de ligne, lorsqu'il demanda et obtint de passer au 19e, afin de faire dartie de l'armée d'Orient.

Le 19e prit une part brillante à la bataille de l'Alma et au glorieux combat du 6 novembre où les Russes, après avoir tenté une sortie, furent repoussés jusqu'aux portes de Sébastopol. Un mois après, Lefèvre était nommé colonel du 6e de ligne, puis du 21e. Ce régiment combattit avec une témérité héroïque, le 8 septembre, à l'attaque d'un bastion central; et après la prise de Sébastopol, le commandement supérieur de la ville fut confié au colonel Lefèvre.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1839, officier en 1851, il reçoit la croix de commandeur en 1856, après la signature de la paix, et il continue à se faire apprécier, à la tête du 21e, comme l'un des meilleurs chefs de corps.

Général de brigade en 1859, il fait partie de l'armée d'Italie, sous les ordres de Mac-Mahon. Sa brigade, composée du 43e et des tirailleurs algériens, fut un vrai corps d'élite qui eut la part principale au beau combat de Rochetto. Il contribua encore largement à la victoire de Magenta. Aussi le 17 juin, le général qui, par sa bravoure et son sang-froid, avait inspiré à ses troupes tant de confiance et dirigé leur ardeur avec tant de talents militaires, reçut pour récompense la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur. A Solférino, la brigade Lefèvre fit des

prodiges de valeur, notamment à l'attaque du mont Fontana et des hauteurs de Cavriana, où le général n'échappa que par miracle à la mitraille qui faisait mille victimes autour de lui.

En 1859, le général Lefèvre fut appelé au commandement du Prytanée militaire de La Flèche.

A l'époque de notre malheureuse guerre de 1870, le vieux combattant et vainqueur d'Orient et d'Italie fut nommé général de division et commandant supérieur du camp de Montpellier.

Après la paix, il revint commander le Prytanée. Il y est décédé en janvier 1874.

## LE JARIEL DES CHATELETS (Jules)

Jules Le Jariel des Châtelets est décédé à Mamers, le 9 janvier 1867, après avoir, pendant trente années, exercé diverses fonctions dans la magistrature, dans cette même ville où, dès le début de sa carrière, l'avaient fixé des affections et des obligations de famille. Il a passé en faisant le bien. D'abord substitut, juge d'instruction, membre du Conseil municipal, du Conseil de fabrique, inspecteur des écoles; cessant seulement de faire le bien quand les forces lui ont fait défaut. Toujours bon et bienveillant, autant que ferme et digne en toutes circonstances, courageux et soumis dans les épreuves de la souffrance qu'il a longuement connue; l'honorabilité de son caractère lui avait concilié l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient.

## LEJOSNE (Louis Antoine)

Louis-Antoine Lejosne est né à Paris le 11 juin 1818, (10e arrondissement); il fut successivement professeur aux lycées de Tarbes, de Bourges, de Bourg et de Châteauroux avant de venir enseigner l'histoire à celui du Mans. Il est mort dans cette ville le 24 décembre 1874.

C'est au sortir de sa classe, quelques instants après avoir quitté le lycée, que Lejosne a été frappé d'une façon imprévue pour lui et pour les siens. Les jeunes gens de son

cours et ses collègues s'étaient entretenus les derniers avec lui ; en rentrant dans sa maison, il s'est affaissé et est mort sans avoir pu parler aux siens.

Le lycée du Mans a dû à Lejosne de glorieux succès scolaires. En 1874, c'était un de ses élèves qui remportait, sur tous les lycées de Normandie, le premier prix d'histoire et de géographie.

Lejosne était avant tout l'homme de sa profession, et nul n'était fait pour l'honorer davantage ou la représenter mieux par son esprit, par son caractère et cet air de dignité aimable qui lui était propre.

Lejosne a publié :

*Mémoire sur le progrès de la civilisation en France*. 1839.

*Géographie historique de la France*. 1843.

*Mémoire sur la géographie ancienne du Roussillon*. 1858.

*Mémoire sur l'origine des Basques*. 1860.

*Essai géographique sur la cité et l'ancien diocèse de Tarbes*. 1862.

*Dictionnaire topographique des Hautes-Pyrénées*. 1863. Cet ouvrage a été honoré d'une médaille à la réunion des sociétés savantes de la Sorbonne et imprimé à l'imprimerie impériale.

*Géographie de Saône-et-Loire*. 1863.

*Géographie de l'Ain*. 1865.

*Géographie de l'Indre*. 1869.

## LEMONNIER DE LORIÈRE (Édouard)

Édouard Lemonnier de Lorière, maire d'Asnières depuis cinquante-quatre ans, chevalier de la Légion d'honneur, est mort le 4 avril 1879, dans son château de Moulinvieux.

Il aimait beaucoup les livres et avait une bibliothèque des plus intéressantes et des plus curieuses.

La commune d'Asnières lui doit : église, presbytère, cimetière, mairie et établissement des sœurs pour instruire les jeunes filles.

Leloup (Pierre) v. p. 485
3 Janvier 1769

## LE PELLETIER (Almire-René-Jacques)

Almire-René-Jacques Le Pelletier, qui naquit au Mans le 13 novembre 1790, fit de brillantes études au collège du Mans où il remporta tous les premiers prix dans toutes les classes; il suivit, pendant deux années, la clinique de l'hospice de cette ville et se rendit à Paris en novembre 1812 pour y suivre les cours de la Faculté de médecine. Reçu dès sa première année, au concours comme externe dans les hôpitaux, on le plaça à l'Hôtel-Dieu dans le service de Dupuytren, qui le distingua particulièrement et en fit son principal élève.

En 1813, il fut admis un des premiers pour l'internat et placé à la Salpêtrière, où il exerça, en 1814, comme chef de salle, un service des plus dangereux pendant toute la durée du typhus dont il subit lui-même les atteintes vers la fin de l'épidémie. Il revint à l'Hôtel-Dieu l'année suivante, fut reçu au concours à l'École pratique, et remporta, trois années de suite, les premiers prix, ce qui, d'après les règlements de l'École, lui donnait le droit d'être, gratuitement, aux frais de la Faculté, reçu docteur (18 juin 1818), grade qu'il obtint à la suite des plus brillants examens. La thèse qu'il soutint pour le doctorat traitait des *scrofules*. Les examinateurs l'engagèrent à donner à ce travail de nouveaux développements «parce qu'il pouvait être la base d'un ouvrage très utile.» Il suivit leur conseil et, en 1818, parut son premier livre : *Traité complet de la maladie scrofuleuse*.

Jusqu'en 1820 Le Pelletier professa avec succès à l'Ecole pratique la physiologie et la pathologie internes : malheureusement l'excès du travail altéra sa santé. Il dut quitter Paris, abandonner la carrière du professorat ouverte devant lui, et revenir au Mans, emportant un bien honorable témoignage de l'École dont il lui fallait s'éloigner : « Nous, soussigné, doyen de la Faculté de médecine de « Paris, certifions que M. Le Pelletier (Almire) s'est tou- « jours conduit avec la plus grande distinction ; qu'il a « soutenu ses examens et sa thèse avec le plus grand

« honneur ; qu'il a été reçu *aux frais de la Faculté*, après
« avoir remporté *pendant trois ans*, tous les premiers prix
« au concours de l'École pratique ; enfin, qu'il est capable
« de remplir, avec supériorité, une place de médecin ou
« de chirurgien en chef dans un hôpital. Paris, 9 juil-
« let 1818, J.-J. Leroux, doyen. »

Au Mans, il eut bientôt une clientèle des plus étendues, fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital et fonda une école élémentaire de médecine d'où sont sortis des praticiens distingués. Après 1830, Le Pelletier, fatigué de la pratique de province, retourna à Paris où il fut reçu au concours médecin des hôpitaux. Le 2 juin 1837, il obtint la croix de la Légion d'honneur, en récompense de « ses utiles et nombreux travaux ». Mais, pour la seconde fois, sa santé le contraignit de revenir au Mans où, en 1839 et 1840, il fit des cours publics de physiologie et d'hygiène, dans une des salles de l'École communale, située place Saint-Pierre, suivis constamment par mille ou douze cents auditeurs, qui chaque soir, le couvraient d'applaudissements (1). (Arch. de la Légion d'honn.)

Le Pelletier était maire de Saint-Pavace, membre correspondant de première classe de l'Académie de médecine de Paris, membre de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, membre de la Société de médecine de la Sarthe, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe et de beaucoup d'autres sociétés savantes. En 1839, le congrès scientifique séant au Mans lui a décerné une médaille d'honneur. Trois médailles d'or lui ont été accordées, comme premiers prix, à la suite de concours, par la Société de commerce et par l'Académie de médecine de Caen, sans compter les six médailles grand module décernées par la Faculté de médecine de Paris dans les concours de l'École pratique.

Le Pelletier est décédé au Mans le 28 février 1880.

Le Pelletier est auteur des ouvrages suivants :

(1) « Nous n'avons pu nous défendre, écrit M. B. Hauréau, d'admirer l'éclat phénoménal de son beau talent et de son élocution vive et brillante, etc. » (*Courrier de la Sarthe*).

*Dissertation sur la nature des scrofules.* Thèse pour le doctorat présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 28 avril 1818, brochure in-4°.

*Traité complet sur la maladie scrofuleuse et les différentes variétés qu'elle peut offrir.* 1818, 1 vol. in-8°.

*Analyse des travaux de la Société des arts. Sciences médicales, chapitre* VIII. 1820, in-8°.

*Extrait d'une observation de tétanos traumatique étendu à tous les muscles volontaires, au diaphragme lui-même, et guéri sous l'influence d'une méthode qui devient nouvelle pour l'activité des moyens mis en usage.* 1820, brochure in-8°.

*Discours sur l'influence de la médecine morale dans le traitement des maladies.* (Bull. de la Société d'agricul., 1820.)

*Discours sur la sympathie et l'antipathie.* 1822, brochure in-8°.

*Essai de médecine physiologique, renfermant des considérations générales sur la sympathie et l'antipathie, la médecine morale, l'influence réciproque du moral sur le physique, et la médecine moderne comparée à celle du moyen âge.* 1823, 1 vol. in-8°.

*Mémoire sur la nature et le traitement du tétanos traumatique, suivi d'un mémoire sur le diastasis des ligaments.* 1826, brochure in-8°.

*Mémoire sur la nature et le traitement du tétanos traumatique.* (Rev. médic. 1827, tom. IV).

*Observation d'un calcul urinaire enkisté extrait par la taille latérale.* (Soc. de méd. de la Sarthe, 1827.)

*Mémoire sur le diastasis des ligaments, vulgairement connu sous le nom d'entorse.* (Rev. médic., 1828).

*Mémoire sur le diastasis des ligaments.* 1828, brochure in-8°.

*Lettre à MM. les membres du tribunal de première instance du Mans, relativement à l'affaire d'infanticide du 6 juin* 1828. 1828, brochure in-4°.

*Observation de double cataracte.* (Soc. de méd. de la Sarthe, 1828.)

*Fongus muqueux de l'estomac.* (Id., 1829.)

*Rapport sur les observations de M. Legoux relatives à l'alopexie.* (Id.)

*Observation d'anévrisme de l'artère fémoropoplitée, compression, ligature*. 1829. (Id.)

*Observations relatives aux bases constitutives de la société de médecine de la Sarthe*. 1829. (Id.)

*Traité complet de physiologie médicale et philosophique*. 1831, 4 vol. in-8°.

*Dissertation sur les généralités de la physiologie et sur le plan à suivre dans l'enseignement de cette science*. 1831, brochure in-4°.

*Principes généraux sur la nature, le traitement, le préservatif et curatif du Choléra-Morbus, à l'usage de toutes les classes de la société*. 1832, 1 vol. in-12. (2e édition.)

*De l'emploi de l'émétique à haute dose*. 1 vol. in-8°.

*Traité des hémorrhoïdes*, 1 vol. in-8°.

*Du magnétisme animal*, 1 vol. in-8°.

*Du tétanos traumatique*, 1 vol. in-8°.

*De l'ophthalmie granuleuse*, 1 vol in-8°.

*Des hémorrhoïdes et de la chute du rectum*. 1834, brochure in-8°.

*De l'emploi du tartre stibié à haute dose dans le traitement des maladies en général, celui de la pneumonie et du rhumatisme en particulier*. 1835, brochure in-8°. 1836, brochure in-8°.

*Traité de l'érésipèle et de ses variétés*. 1836, brochure in-8°.

*Une visite au cimetière du Mans, 14 août* 1838. Poésie. 1838, brochure in-8°.

*Discours sur la méthode numérique*. (Bull. de la Société d'agricul., 1838-1839.)

*Études physiologiques de l'univers; de l'homme, des rapports de l'homme avec l'univers*. (Congrès scient., 7e session. 1839).

*Lettre au rédacteur du* Courrier de la Sarthe, *relative au cours public de physiologie*. 1839.

*Étude physiologique du beau*. (Bull. de la Société d'agricul., 1840.)

*Magnétisme éclairé par l'expérience et réduit aux faits rigoureusement démontrés*. (Id. 1840-1841.)

*Rapport sur les ouvrages du docteur Barbier, qui sont sa thèse soutenue pour le doctorat, le compte rendu des travaux*

*de la société de physiologie expérimentale et un essai sur l'hystérie.* (Id).

*Rapport sur le traité du docteur Beunaiche-Lacorbière, relatif au froid et de son action et de son emploi en hygiène, en médecine et en chirurgie.* (Id.)

*Le torrent.* Poésie. (Id.)

*Le vrai bonheur.* Poésie. (Id.)

*Rapport sur l'opération pratiquée d'un squirre au sein d'une malade et sur la prompte guérison obtenue par la réunion des lèvres de la plaie, au moyen d'onguent diachylum.* (Id.)

*Une visite à Castel-Joli. Quelques réflexions sur l'agriculture en général, et sur les avantages de l'introduction du seigle multicaule, parmi les céréales appropriées à nos localités sablonneuses.* (Id. 1841.)

*Discours d'ouverture pour une séance publique de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* (Id. 1844-1845).

*Discours sur le génie du XIXe siècle dans ses rapports avec la prospérité, la durée des empires, avec le bonheur des individus et des nations.* (Id.)

*Histoire de la révolution médicale du XIXe siècle.* (Id., 1846-1847.)

*Traitement du Choléra.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Moyens préservatifs du Choléra et son traitement.* (L'Ordre. 1849.)

*Considérations sur la révolution médicale du XIXe siècle et sur Broussais, principal auteur de cette révolution.* (Bull. de la Société d'agricul., 1850-1851.)

*Rapport de la commission chargée du travail demandé par par M. le préfet sur la réorganisation des Comices agricoles.* (Id.)

*Rapport de la commission départementale chargée de la réorganisation des Comices agricoles.* (Id.)

*Rapport de la commission d'agriculture sur la composition du programme des prix départementaux et sur l'établissement des inspections agricoles dans le département de la Sarthe.* (Id.)

*Nouvelle doctrine médicale ou doctrine biologique*, ouvrage couronné par l'Académie de médecine de Caen. 1853, 1 vol. gr. in-8°.

*Des observations, lettres, mémoires, etc., sur différents sujets de médecine, d'économie sociale, de philosophie, d'histoire locale*. 1828-1853.

*Système pénitentiaire : le bagne, la prison cellulaire, la déportation, compris dans le récit d'un voyage en Bretagne, avec un précis historique de cette province*. 1853. 1 gr. vol in-8°, avec dix planches.

*Voyage en Bretagne, illustré de vues prises sur les lieux avec un résumé des fastes de cette province, une histoire générale des bagnes et l'iconographie des principaux types des forçats étudiés à la chiourme de Brest*. 1853, 1 vol. gr. in-8°.

*Histoire de la révolution médicale au* XIX<sup></sup>e *siècle. Appréciation de ses avantages et de ses inconvénients pour l'enseignement de la science et la pratique de l'art*. Ouvrage couronné par l'Académie de médecine de Caen. 1854, 1 vol. gr. in-8°.

*Système social complet, ses applications pratiques à l'individu, à la famille, à la société, dans l'intérêt du bien-être, du bonheur et de la civilisation des peuples*. 1855, 2 vol. in-8°.

*Principes du système social. etc*. (Bull. de la Société d'agricul., 1854-1855.)

*L'agriculteur et l'agriculture*. (Id.)

*Notice sur la visite à la colonie pénitentiaire de Mettray* (Id., 1856.)

*Étude législative et morale sur le duel*. (Id.)

*Colonie de Mettray. Solution pratique du problème des jeunes détenus*. 1856, 1 vol. gr. in-8°.

*Système pénitentiaire complet : ses applications pratiques à l'homme déchu, dans l'intérêt de la sécurité publique et de la moralisation des condamnés*. 1857, 1 vol. gr. in-8°.

*Lettre au rédacteur de* l'Union de la Sarthe, *relative à un compte rendu du système pénitentiaire complet*. 1857.

*Discours sur la tombe de Boyer*. (Union de la Sarthe, 1858.)

*Rouissage des chanvres*. (Id.)

*Lettre au rédacteur de* l'Union de la Sarthe *sur le rouissage des chanvres*. 1858.

*Illusions et réalités, ou régénération des peuples*. 1858, 1 vol. gr. in-8°.

*Caractères, mœurs et coutumes de la province du Maine.* (Bull. de la Société d'agricul., 1858.)

*Défense du christianisme.* (Id. 1860.)

*Défense du christianisme au point de vue de l'origine apostolique des principales églises de France.* 1860, 1 vol. gr. in-8°.

*Histoire complète de la province du Maine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec des considérations pratiques sur le caractère, les mœurs, les usages de ses habitants, des mentions biographiques de ses comtes, de ses évêques, de ses hommes les plus remarquables, anciens et modernes.* 1861, 2 vol. in-8°

*Nécessité d'engager les instituteurs primaires dans la voie d'un enseignement agricole mis à la portée de leurs élèves, comme principal moyen de prévenir la dépopulation des campagnes.* (Bull. de la Société d'agricul., 1861-1862.)

*Des sarcophages dans la cathédrale du Mans.* (Id., 1861-1862.)

*Improvisation faite sur la tombe de M Charles Monnoyer.* (Progrès, 1862.)

*De l'origine apostolique des principales églises de France et de celle du Mans en particulier, de l'arrivée de saint Julien dans cette ville vers le dernier tiers du premier siècle.* (Union de la Sarthe, 1862.)

*De l'exhumation d'un sarcophage trouvé à l'entrée du chœur de la cathédrale du Mans le 16 octobre* 1862. (Id.)

*Nouveau sarcophage découvert sous les marches du chœur de la cathédrale à gauche en montant, le 24 octobre* 1862. (Id.)

*La vie de Jésus-Christ rendue à toute la vérité de ses historiques et divins caractères.* 1863, 1 vol. in-18.

*Traité complet de physiognomonie, ou l'homme moral positivement révélé par l'étude raisonnée de l'homme physique, avec des considérations sur les tempéraments, les caractères, leurs influences réciproques.* 1864, 1 vol. gr. in-8°.

*Souvenirs d'un voyage en Suisse.* (Bull. de la Société d'agricul., 1866.)

*Voyage en Suisse, en Savoie, sur les bords du Rhin.* 1867, 1 vol. in-8°.

*Définition du beau dans les œuvres humaines.* (Messager de la Sarthe, 1867.)

*De la nécessité des livrets appliqués aux domestiques.* Ouvrage couronné par la Société impériale d'agriculture et de commerce de Caen. 1 vol. in-8°.

*Hôpital du Mans, sa transformation, solution pratique et définitive dans la Sarthe, de la grande question des enfants assistés.* 1873, brochure in-4°.

## LEPINGLEUX (Pierre)

Pierre Lepingleux, né à Château-du-Loir, le 31 janvier 1792, a été nommé notaire à La Flèche le 29 août 1821, suppléant du juge de paix le 22 mai 1839, juge de paix le 26 octobre 1849. Il est mort le 21 janvier 1880.

Lepingleux a été appelé dans tous les conseils et toutes les commissions de la cité. Et, quand les institutions remirent aux électeurs le choix des membres, qui avait appartenu jusque-là au gouvernement, ses concitoyens le confirmèrent, par leurs libres suffrages, dans les postes civils où ils le savaient si bien placé. Cette confiance, ils continuèrent de la lui accorder dans toutes les occasions, constamment et sans interruption, soit que l'élection eût lieu par le suffrage restreint, soit qu'elle fût l'émanation du suffrage universel.

Lepingleux, que le gouvernement avait fait chevalier de la Légion d'honneur, était l'homme de bon conseil; pauvres et riches sont allés lui raconter leurs peines et leurs chagrins, tous l'ont consulté et il n'a jamais refusé à personne les secours de ses lumières et de son expérience. Que de femmes et d'enfants réconciliés avec leurs pères! Que de familles, grâce à lui, ont conservé leur fortune et leur repos! Et quoiqu'il eût la juridiction d'un des cantons les plus peuplés de la Sarthe, jamais juge de paix n'a moins jugé; n'est-ce pas là la vraie mission de ce magistrat?

## LEREBOURS (Pierre-Simon)

Pierre-Simon Lerebours, qui naquit au Mans le 10 février 1810, a été élevé au collège de cette ville. Après avoir

Lepelletier Deslandes (Louis-Charles-Alfred) v. p
2 mai 1803 + 23 mars 1863

v. p. 487

fait son droit, il est entré au théâtre, sous le nom de Victor, et a eu quelques succès à l'Odéon et à la Comédie française. C'était un tragédien dans toute l'acception du mot.

Lerebours sortit de la Comédie française à cause d'un différend assez vif avec le baron Taylor, alors commissaire du gouvernement près notre première scène. A ce sujet, il écrivit et fit imprimer plusieurs lettres à M. le baron Taylor, à M. le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, à M. le marquis de Lauriston, des *Observations pour les comédiens français sur la pétition adressée par les auteurs dramatiques à l'Assemblée nationale*, et des *Idées sur les deux Théâtres Français, et la Comédie française depuis* 1830, petites brochures que la bibliothèque du Mans possède sous le numéro 7199 T.

Un des biographes de Lerebours dit : « qu'il n'avait pas su emprunter à Talma, son contemporain, le talent tragique, mais il avait su s'approprier assez heureusement le soin que ce grand acteur avait pris le premier des costumes exactement historiques. »

Devenu plus tard, par un caprice assez singulier de la fortune, lecteur de Bernadotte, roi de Suède, il a composé pendant son séjour à Stockholm, une tragédie qui n'est pas sans mérite, intitulée *les Scandinaves*, et a publié sur la Scandinavie des recherches et des études devenues fort rares.

En 1854, Lerebours est venu au Mans pour tâcher de retrouver, au moyen du magnétisme, un trésor qu'on disait avoir été enfoui dans l'ancien enclos des Ursulines.

Lerebours est mort à Paris, au cours du mois de juin 1864.

## LERET D'AUBIGNY (Alphonse)

Alphonse Leret d'Aubigny était né au Mans, le 23 août 1804, il débuta dans l'administration en octobre 1830, comme conseiller de préfecture de la Sarthe ; il devint, deux ans après, sous-préfet de Saint-Calais ; puis, en 1844, conseiller de préfecture de Seine-et-Oise.

Plus tard, il fut choisi par les électeurs du canton de La Ferté-Bernard pour leur représentant au conseil général de la Sarthe,et ces fonctions qu'il tenait du suffrage de ses concitoyens, il continua à les remplir jusqu'au jour où le délabrement de sa santé et l'affaiblissement causé par l'âge, le forcèrent d'y renoncer.

Il fut nommé député de Mamers en 1857, 1863 et 1869. En 1870, après la révolution du 4 septembre, il revint au Mans, où il vécut dans la retraite.

Leret d'Aubigny est décédé au Mans, le 16 janvier 1878, des suites d'une blessure qu'il s'était faite au crâne en tombant de voiture.

Leret d'Aubigny, qui appartenait au grand parti de l'ordre, était officier de la Légion d'honneur.

On possède de Lerey d'Aubigny :

*Rapport sur un projet de loi relatif à un emprunt et à une imposition extraordinaire par la ville du Mans.* (Journal officiel, 1858.)

*Discours à la fête agricole de Mamers.* 1860.

*Discours à l'occasion de l'ouverture du marché de la Fresnaye.* 1860.

*Circulaire aux électeurs de Mamers.* 1863, in-8°.

*Discours au comice de La Ferté-Bernard.* 1865.

*Discours au comice agricole de Beaumont-sur-Sarthe.* (Messager de la Sarthe, 1865.)

*Discours au comice agricole de Conlie*, 1865.

*Note à la commission du corps législatif relativement à l'établissement d'une ligne de fer de Sillé-le-Guillaume à Fresnay.* (Messager de la Sarthe, 1868.)

*Circulaire électorale.* 1869, in 8°.

*Lettre à la* Chronique de l'Ouest. 1869.

*Aux habitants de la commune de Teillé.* 1869, in-4°.

*Rapport au Conseil général de la Sarthe sur la pêche fluviale.* 1869.

*Rapport au Conseil général sur la carte géologique et agronomique de M. Triger.* 1869.

Leroy-Duverger (Philippe Alexandre Marie Antoine)
25 7bre 1786 + 11 janvier 1874

## LEROUX (Adolphe)

Adolphe Leroux naquit au Mans le 24 juin 1809, il fit ses études au collège de cette ville, puis se rendit à Paris, où il s'occupa d'architecture. Il revint au Mans en 1830 exercer la profession d'architecte, et, peu de temps après, on le nomma conseiller municipal, adjoint au maire, membre du conseil d'hygiène et de salubrité, membre de la commission des bâtiments civils et architecte de l'hospice du Mans. — Parmi les constructions qu'il a fait exécuter, on cite : l'hôtel des Minimes, les châteaux de Blandeau, de Montertreau, etc.

Adolphe Leroux est mort au Mans le 21 novembre 1868.

Il nous laisse un grand nombre de rapports faits au conseil municipal, parmi lesquels nous remarquons celui pour le *service des eaux de la ville du Mans*, 1862. Il est encore auteur du *Tarif de cubage des bois ronds et carrés d'après le système métrique, précédé d'une instruction, d'une table de comparaison des prix du pied cube et du stère, d'un tableau de conversion de mesures linéaires anciennes en mesures nouvelles et des nouvelles en anciennes, d'un second tableau pour la comparaison des surfaces et d'un troisième pour celle des cubes*, 1842. 1 vol. in-18.

## LETORÉ-DELORME (Paul-Clément)

Savigné-l'Evêque a vu naître, le 27 janvier 1811, Paul-Clément Letoré-Delorme. Il montra, dès son jeune âge, une vocation prononcée pour le sacerdoce et abandonna le collège pour entrer au séminaire. En 1835, il fut nommé vicaire de Pré-en-Pail et, en 1846, curé de Beaufay.

Trouvant son église nue, délabrée et trop petite, il pensa à la rebâtir et se fit tout à la fois architecte, administrateur et entrepreneur. Ses efforts ont été couronnés d'un plein succès.

La chaire élégante, qui est dans ce monument, a été travaillée par M. Blottière, du Mans.

Letoré-Delorme est décédé le 13 novembre 1858.

## LEVASSEUR (François-Laurent)

François-Laurent Levasseur né au Mans le 4 octobre 1776, a été secrétaire de l'Académie de Limoges; il est mort à Château-du-Loir en 1873.

Il est auteur des travaux suivants (1) :

*Philippe d'Alsace, comte de Flandre*, mélodrame héroïque en 3 actes, orné de chants, ballets et tournois. 1803, in-8°.

*Eugénie et Solange*, comédie en un acte. 1804, in-8°.

*Le Scénomane*, comédie en un acte et en prose. 1806, in-8°.

*Hortense et Séligny, ou le mariage en plein vent*, comédie en un acte et en prose. 1806, in-8°.

*Proverbes et expressions proverbiales des meilleurs auteurs latins, avec une traduction, et les proverbes français correspondants en regard du texte.* 1811, 1 vol. in-12.

*Exercices des amplifications françaises*, 1825, in-12.

*Corrigé des amplifications françaises.* 1825, in-12.

*Publii Syri mimi sententiæ et prologus Laberii, in usum scholarum et collegiorum selectæ, juxta optimas editiones recensitæ, notisque variorum illustratæ.* 1825, 1 vol. in-12. Cet ouvrage a été adopté pour l'enseignement dans les collèges royaux de l'Université, par décision du conseil royal de l'instruction publique, en date du 25 novembre 1825.

Le même avec une traduction en regard du texte, faisant partie de la collection des classiques latins, format in-32, publiée par Panckouke, augmenté de sentences extraites de divers auteurs, de notes explicatives, et du prologue de Laberius avec la traduction de Rollin et celle de J.-J. Rousseau.

(1) Dans le plus grand nombre de ses ouvrages, François-Laurent Levasseur est désigné sous le nom de *Françis Levasseur*.

v. p. 489

*Préceptes sur le style et la composition en prose et en vers.* 1826, 2 vol. in 12, avec une table synoptique.

*Préceptes sur l'éloquence.* 1826, 2 vol. in-12; 1827, 2 vol. in-12.

*Amplifications françaises : les exercices*, 1er vol.; *le corrigé*, 2e vol. in-12.

*L'Observateur, petit dictionnaire de mœurs à l'usage des gens du monde, suivi du Tribunal de l'histoire.* 1830, 1 vol. in-32.

*Romances et poésies diverses.* Brochure in-8o.

*Notice historique et géographique sur l'Istrie et la Dalmatie.* (Jour. litt. de Strasbourg.)

Les pièces suivantes non imprimées ont été jouées sur divers théâtres de Paris.

*Le Père dupe de lui-même*, comédie en un acte. 1805.

*Clarence, ou la Femme singulière*, comédie en un acte. 1805.

*Zamor*, mélodrame en trois actes.

*Alouzo et Zaleyka*, mélodrame en 3 actes.

*Bazaget et Tamerlan*, mélodrame en trois actes.

*Le Double enlèvement*, opéra en un acte.

*Les Écossais*, mélodrame en trois actes.

*La Dalmatie*, drame.

*Le Sicilien*, comédie (de Molière) arrangée en opéra et en un acte.

Levasseur est encore auteur de :

*Le château de Chalusset ou l'Excommunication, chronique du* XIe *siècle.* 1840, 2 vol. in-12.

*Les Naufragés.* 1 vol. in-12.

*Un club de femmes, ou Haine aux hommes.* Brochure in-12.

*La Dalmatie ancienne et moderne, son histoire, ses lois, ses mœurs, ses usages, sa littérature, ses monuments, ses éléments de prospérité et de grandeur, avec une carte de la Dalmatie, d'après Bacler d'Albe.* 1861, 1 vol. in-12.

*Le fils Levasseur de la Sarthe à ses concitoyens.* 1862, brochure in-8o.

Narcisse Desportes dit que François Laurent Levasseur

a redigé les 3ᵉ et 4ᵉ volumes des mémoires de son père intitulés : *Mémoires de René Levasseur de la Sarthe.* Deux éditions ont été publiées, l'une en français, l'autre en anglais et une contrefaçon a été imprimée à Bruxelles.

## LHERMITEAU (François)

François Lhermiteau, né à Angers, le 8 septembre 1792, est mort au Mans le 1ᵉʳ avril 1865. Après avoir fait ses études au collège d'Angers, il fut successivement professeur à Baugé, à Saumur, principal du collège de Mamers, puis enseigna la rhétorique à Angers, à Tours, à Mayenne et ensuite devint professeur d'histoire au Mans.

On lui doit :

*Discours sur le devoir, prononcé à la distribution des prix du Lycée du Mans,* 1842.

*Compte rendu du livre de Charles Moreau, intitulé :* Lexique complet des racines grecques et de leurs principaux dérivés, accompagné d'un commentaire philologique, pour servir à l'étude comparative des langues classiques. (Union de la Sarthe, 1858.)

*Compte rendu d'un volume de M. Riobé,* intitulé : Esquisses et Impressions de voyage. 1862, 1 vol.

## LOGER (Vincent-Adolphe)

Né à la Guadeloupe en 1822, Vincent-Adolphe Loger vint très jeune en France. Il commença ses études à Bordeaux et les termina à Paris, au collège Henri IV. En 1849, il prit la direction politique de l'*Union de la Sarthe*, qu'il rédigea avec beaucoup d'habileté jusqu'en 1868. Depuis, quoique souffrant de la maladie de poitrine dont il était atteint, il collabora très activement à la *Sarthe*, et rédigea la *Sarthe du Dimanche.*

Vincent-Adolphe Loger est décédé au Mans, le 25 avril 1870.

Vincent-Adolphe Loger aimait passionnément le journalisme. Il avait le style facile, élégant, correct et était très tolérant en politique.

## LOIZEAU DE GRANDMAISON (Philippe-François)

Né le 12 novembre 1812 à Chémonteau, terre située dans le Poitou, Philippe-François Loizeau de Grandmaison appartenait à une ancienne famille de cette province. Son père fit partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI, puis on le nomma commissaire des guerres.

L'étude sérieuse du droit fut pour Loizeau de Grandmaison la continuation de ses succès de collège; bien jeune encore, il était brillamment reçu avocat, et ses débuts à Paris avaient été heureux ; mais bientôt, atteint de la fièvre typhoïde, causée par l'excès du travail, il revint dans sa famille et, quelque temps après, il s'établit avocat au Mans.

Bon jurisconsulte, son imagination était vive, sa parole facile et élégante, sa voix sympathique, son jugement d'une merveilleuse rectitude. Ces qualités solides et brillantes lui assuraient une place distinguée au barreau du Mans. Il devint bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville et conseiller municipal.

Loizeau de Grandmaison est décédé au Mans, le 12 mai 1877 ; c'était un homme de bien dans toute l'expression du mot, mettant au service de tous sa belle intelligence, son grand cœur et sa parole honnête avant tout. Père d'une nombreuse famille, il savait étendre à d'autres encore les bienfaits de son zèle et de son dévouement.

Loizeau de Grandmaison était dévoué à toutes les bonnes œuvres. Nous avons de lui plusieurs articles publiés dans l'*Univers*, la *Chronique de l'Ouest* et le *Journal du Mans*, sous différents pseudonymes.

## LORIN DE BOILLE (Victor)

Victor Lorin de Boille, président honoraire du tribunal civil de Mamers, chevalier de la Légion d'honneur, est mort en cette ville, le 21 janvier 1869.

Victor Lorin de Boille était né à La Ferté-Bernard, le 25 juillet 1787. Il habitait Mamers depuis de longues années.

## LOTTIN (René-Jean-François)

L'abbé René-Jean-François Lottin, chanoine titulaire de la cathédrale du Mans, naquit à Vimarcé (Mayenne), le 12 janvier 1793; il fit ses études classiques au collège d'Évron, et ses études théologiques au séminaire du Mans. Ordonné prêtre le 11 août 1816, il fut envoyé aussitôt en qualité de vicaire à Château-du-Loir. Le 31 décembre 1818, on le nomma curé de Luceau. Dès le mois de septembre de l'année suivante, il devint professeur d'Écriture sainte au grand séminaire diocésain. Il resta dix ans chargé de ce cours, et ses leçons furent très goûtées La connaissance profonde de la langue hébraïque lui était d'un grand secours pour remplir sa tâche ; il possédait aussi parfaitement la langue grecque.

En 1830, l'abbé Lottin était nommé secrétaire de l'évêché. Le 31 janvier 1831, il fut pourvu d'un canonicat; Mgr Bouvier lui donna des lettres de grand vicaire, mais ce prélat ayant voulu promulguer un règlement nouveau pour le chapitre, et ce règlement ayant paru à plusieurs ecclésiastiques contraire aux lois canoniques sur la matière, l'abbé Lottin quitta le secrétariat et rendit ses pouvoirs de vicaire général. L'affaire ayant été déférée à Rome, le règlement fut retiré. Rendu à la vie de cabinet, pour laquelle il avait un goût très prononcé, l'abbé Lottin s'appliqua surtout à l'étude du droit canon et de la liturgie. Il a aussi beaucoup cultivé l'histoire du diocèse du Mans, et réuni dans sa riche bibliothèque un grand nombre de livres rares et de manuscrits sur notre ancienne province. Il se montra pendant près de trente années, un des membres les plus actifs de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, et se chargea assez longtemps de la rédaction de son *Bulletin*; on le nomma plusieurs fois vice-président de cette association.

Pendant de longues années il fut directeur des filles du Carmel et des sœurs de la Charité de Ruillé-sur-Loir. L'ordre de Saint-François avait en lui un admirateur

dévoué, et en mourant il lui légua un témoignage précieux de son affection.

L'abbé Lottin est décédé au Mans, le 20 janvier 1868.

Il nous a laissé :

*Notice sur la Congrégation des Sœurs de la Providence, établie à Sainte-Marie des-Bois, au diocèse de Vincennes* (États-Unis). Le Mans, 1843, brochure in-8°.

*Verrières peintes de la nouvelle église d'Ecommoy. Notice descriptive et historique.* Le Mans, 1840, brochure in-8°. (2e édition, 1843.)

*Rapport sur l'ouvrage de M. Edom, intitulé :* Abrégé de l'Histoire sainte. (Bull. de la Société d'agricul., 1846.)

*Congrégation de Sainte-Croix.* (Chron. de l'Ouest, 1850.)

*Lettre à M. l'abbé Migne.* (La Voix de la vérité, 1852.)

*Note sur la maison de saint Bertrand.* (Arch. de la Sarthe, 1853.)

*Mémoire sur l'École primitive de peinture sur verre du Mans.* (Union de la Sarthe, 1854.)

*Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception au Mans.* (Id., 1855.)

*L'inauguration du dogme de l'Immaculée Conception* (Id., 1855.)

*Vitraux peints du Carmel du Mans*, 1855, in-4°.

*Mémoire sur l'ancienne école de peinture sur verre du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1856.)

*Officium parvum beatæ Mariæ virginis pro diversis anni temporibus juxta ritum romanum.* 1857, 1 vol. in-18.

*Monographie de Ruillé-sur-Loir.* 1858.

*L'église conventuelle de Ruillé-sur-Loir.* (Union de la Sarthe, 1858.)

*Description iconographique des vitraux peints de l'église conventuelle des Sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir.* 1858, brochure in-8°.

*Chartularium insignis ecclesiæ Cenomanensis quod dicitur liber albus capituli.* 1869, 1 vol. in-4°.

Il collabora avec MM. Lassus, Hucher, Landel, etc , au *Recueil de documents inédits sur la topographie de l'ancienne province du Maine*, et pendant longtemps il rédigea l'*Ordo* diocésain.

L'abbé Lottin a encore laissé les manuscrits suivants :

*Job*. 22 pages in-4°.

*Cantiques du psautier du Bréviaire du Mans*. 31 p. in-4°.

*Dissertation sur la Vulgate*. 54 pages in-4°.

*Notice critique et bibliologique des principaux commentateurs de l'Écriture sainte*. 43 pages in-4°.

*Notice critique et bibliologique des versions françaises de l'Écriture sainte*, 49 pages in-4°.

*Réponse à quelques objections contre l'authenticité du Pentateuque*. 18 pages in-fol. (Cabinet de M. Brière.)

## LUSSON (Adrien-Louis)

Adrien-Louis Lusson est né à La Flèche, le 4 août 1794; il quitta le collège militaire de cette ville en 1806, où il avait commencé ses études et vint les continuer à Paris, qu'il n'a pas cessé d'habiter.

C'est dans cette capitale que s'est développé son goût pour l'architecture et où il travailla sous Abel Lahure, Percier et Fontaine; il obtint plusieurs médailles aux concours de l'École des beaux-arts, et fut nommé en 1812 sous-inspecteur des travaux publics de Paris. Il visita l'Italie de 1816 à 1819; devenu, à son retour, inspecteur des bâtiments de la capitale, architecte des travaux publics et commissaire voyer de première classe de la même ville, en 1822, il fut chargé de plusieurs missions.

En 1830, il perdit ses fonctions ; alors il parcourut la Sicile, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Angleterre, et partout il recueillait des notes, des dessins, des calques d'édifices et d'ornements qu'il classait avec méthode. En 1855, il attachait son nom à la nouvelle église de Saint-Eugène, projetée et commencée par lui, mais reprise par M. Boileau, puis à celle de Saint-François-Xavier.

Lusson aimait l'art antique, il se pénétrait et s'inspirait du génie des Grecs et des Romains, accordait même beaucoup à l'étude de leurs monuments ; mais l'Europe chrétienne n'était pas *barbare* pour lui; il comprenait et admi-

rait ses œuvres des XIIIe, XIVe et XVe siècles, qui montrèrent un art nouveau.

Lusson, par son talent, s'était élevé au premier rang des architectes de Paris, et heureusement pour sa mémoire, il a fait d'autres plans que celui de la halle au blé du Mans.

A la fin de 1863, Lusson franchissait de nouveau les passages neigeux des Alpes et voulait encore revoir les chefs-d'œuvre de tant de siècles glorieux ; atteint d'une maladie qui lui laissa à peine le temps de se rendre en Italie, il mourut à Rome, en mars 1864, laissant une fortune honorablement acquise. Par son testament, il légua une somme considérable à la ville de La Flèche, en affectant à cette libéralité une destination spéciale ; il légua aussi à la ville du Mans, pour être déposés dans la bibliothèque publique, des livres, des manuscrits, des dessins, des plans, des gravures, des tableaux, et son portrait fait à Rome en 1817, plus trois étagères, façon Boule, pour en faire des médaillers, et ses médailles ; des registres et cartons se rapportant aux arts, monuments antiques et modernes, objets d'études, représentant environ 230 volumes.

Voici les titres des ouvrages publiés par Lusson, ou dus à sa collaboration :

*Plan, coupe, élévation et détails du nouveau marché Saint-Germain,* par Blondel et Lusson. 1816, 10 pages in-f°.

*Plan, coupe, élévation d'une bergerie* par Morel-Vindé et Lusson. 1819, 8 feuillets in-f°.

*Monuments antiques et modernes de la Sicile, et choix de palais, maisons et autres édifices de Naples*, ouvrage dont la publication a été interrompue en 1828, nous possédons 96 planches et 16 livraisons in-f°.

*Construction d'une nouvelle halle au blé pour la ville du Mans.* 1821, in-8° (1).

*Essai sur les constructions rurales économiques*, par Morel-Vindé et Lusson. 1824, 72 pages in-f°.

*Embellissement de la place Louis XVI. Réponse au*

(1) C'est par erreur que Narcisse Desportes a écrit 1812.

*mémoire de M. Destouches, architecte du gouvernement.* 1830, brochure in-4°.

*Projet d'un collège pour* 300 *élèves.* 1834, 4 pages in-4°.

*Projets de* 30 *fontaines pour l'embellissement de Paris.* 1835, 38 pages in-f°, avec 12 planches gravées au trait.

*Projet d'un archevêché pour la ville de Paris, avec plan et élévation de l'église métropolitaine.* 1837, 4 pages in-f°.

*Projet de réunion du Louvre aux Tuileries.* 1838, 17 pages in-f°.

*Spécimen d'architecture gothique.* 1839, 26 pages in-f°.

*Corollaire sur le projet de réunion du Louvre aux tribunes, en introduisant dans les plans de MM. Percier et Fontaine la bibliothèque royale et des galeries pour l'exposition de l'industrie.* 1839, in-4°.

*Grande ligne de chemin de fer de Paris à l'Océan, par Orléans, Tours et Nantes.* 1842, 16 pages in-8°.

*Souvenir d'un voyage à Munich.* 1843, 115 pages in-8°.

*Projet d'un théâtre d'opéra à Paris.* 1846, 24 pages in-8°.

*Plans, coupe et élévation de l'église Saint-Eugène à Paris.* 1855, 8 pages in-f°.

*Notice nécrologique sur Jacques Lacornée, architecte.* 1856, 19 pages in-8°.

*Projet d'un théâtre d'opéra définitif pour Paris.* 1861, 20 pages in-4°.

*Programme d'une église paroissiale pour la ville de Paris.* 1858-1859, 23 pages in-8°.

Presque tous ces ouvrages sont accompagnés de figures très soignées.

## LUZU (Alexandre-Jean)

Alexandre-Jean Luzu, né à Bonnétable (Sarthe), le 8 septembre 1814, d'une famille honorable, fit ses études de littérature et de philosophie au collège du Mans, dirigé alors par des prêtres du diocèse. A l'âge de dix-huit ans, après avoir subi avec succès les épreuves du baccalauréat, il fut envoyé par ses parents à Paris pour y suivre les cours de l'École de droit de 1834 à 1838. Il était, depuis cinq ans, avocat au barreau d'Angers, lorsqu'un décret du 14 août

1843 le nomma juge suppléant au tribunal de Mamers, département de la Sarthe. Quelques années plus tard, le jeune magistrat était transféré comme juge d'instruction au tribunal de Saint-Calais, dont il devint le président le 12 juin 1856. Il occupait ce poste élevé de la magistrature depuis près de 14 ans, quand un nouveau décret impérial, en date du 20 novembre 1869, le désigna pour venir à Angers comme conseiller à la cour d'appel. Il est mort dans cette ville le 15 novembre 1875.

Luzu était un magistrat distingué ; son grand sens, la rectitude de son jugement et l'énergie de sa volonté le faisaient vivement apprécier.

Non content de secourir les misères corporelles, il savait encore faire l'aumône, et apporter de bonnes et consolantes paroles. Avait-on besoin d'un sage conseil, il était toujours prêt à le donner : il ne refusait à personne les fruits de sa science, de sa sagesse et de son expérience. C'est ce qu'écrivait à ses enfants inconsolables un honorable habitant de Bouloire, où, chaque année, Luzu allait se reposer des fatigues de ses fonctions : « Tout le monde ici a « été vivement affecté de la mort de monsieur votre père, « et le pays comprend la perte qu'il vient de faire. Com« bien de personnes attendaient son arrivée pour lui « confier leurs chagrins, pour lui demander la consolation « ou les conseils qu'il prodiguait avec tant de bonté et « tant de désintéressement !... »

Mais ce qu'on admirait surtout dans Luzu, c'était le chrétien fervent, l'homme fortement attaché aux viriles croyances de l'Évangile. A toutes les positions sociales qu'il occupa, jamais il ne s'écarta de l'éducation solidement chrétienne qu'il avait reçue au foyer domestique, et que les enseignements du collège n'avaient fait que fortifier.

Son corps a été transporté à Saint-Calais. Luzu avait voulu reposer près de son épouse. La cérémonie funèbre a eu lieu le 18 novembre 1875.

# M

## MAHOT, baron de Gémasse (Laurent-Gilles-François)

Laurent-Gilles-François Mahot, baron de Gémasse, naquit en 1791 : il devint officier supérieur de cavalerie, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il quitta le service en 1830 et se retira à Gémasse où il n'a cessé de s'occuper avec zèle et une aptitude rare des intérêts du pays. Il a été pendant de longues années maire de Saint-Ulphace et membre du Conseil général de la Sarthe pour le canton de Montmirail.

Mahot, baron de Gémasse, est mort à Paris, le 20 juin 1863.

On a de lui des rapports fait au Conseil général de la Sarthe et une *Lettre au journal le Maine*, 1852.

## MALOUIN (Auguste-Joseph)

Auguste-Joseph Malouin naquit à Angers le 23 décembre 1805, il fit ses études au collège de cette ville, son droit à Paris et entra en qualité de principal clerc dans une étude de notaire. Il vint ensuite habiter Le Mans; en 1843, on le nomma suppléant de la justice de paix du 2e canton du Mans; en 1844, administrateur des hospices du Mans; en 1847, membre de la commission de surveillance des prisons du département de la Sarthe ; en 1848, membre du conseil municipal de La Chapelle-Saint-Aubin; en 1850, membre du comité local de la ville du Mans; en 1851, administrateur de la caisse d'épargne de cette ville et délégué cantonal pour l'inspection des écoles; en 1856, président du syndicat du bassin de l'Antonnière et membre du bureau de l'assistance judiciaire; en 1877, maire de La Chapelle-Saint-Aubin.

Auguste-Joseph Malouin aimait les travaux littéraires et particulièrement la poésie. Il est décédé au Mans, le 23 mars 1880.

Il est auteur des opuscules suivants :

*Protestation relative à la caisse commerciale de la Sarthe.* (Union de la Sarthe, 1850.)

*Lettre à* l'Union de la Sarthe *sur la liquidation de la caisse de la Sarthe et sur la plaidoirie de M. Billaut.* (Id. 1851.)

*Liquidation de la caisse commerciale de la Sarthe* (Id. 1852.)

*Liquidation de la caisse de la Sarthe.* (Id. 1853.)

*Le Bon Fermier*, poésie. (Id. 1858.)

*Le Mauvais Fermier*, poésie. (Id )

*Notice sur Jean-Jacques Goulin.* (Id. 1859.)

*L'Avare*, comédie de Molière en 5 actes, mise en vers, 1859, 1 vol. in-8°.

*Dialogue sur la grande-rue d'Accès*, sous le pseudonyme Jean Dupré. (Union de la Sarthe, 1863.)

*La Serine et le Chardonneret*, poésie.

*Tourtereau et Tourterelle*, poésie.

*Le Hibou et le Corbeau*, poésie.

*Le Crapaud et la Grenouille*, poésie.

*Le Droit du plus fort*, poésie.

*Les Abeilles et leur Reine*, poésie.

*Le Corbeau et la Corneille*, poésie.

*La Bourse*, poésie.

*Jeune Cigale et Vieille Fourmi*, poésie.

*Bataille de Chiens*, poésie.

*La Partie de chasse*, poésie.

*Les Deux Pinsons*, poésie.

*Brune et Blonde*, poésie.

*Lettre à M. le Ministre de l'Intérieur sur l'organisation des enfants assistés dans la Sarthe.* 1860, brochure in-4°.

Auguste-Joseph Malouin, laisse en manuscrit les œuvres suivantes :

*Relation du voyage en Amérique du très révérend P. M.*

*L'Armoire*, opuscule en deux chants.

*Portrait de jeune fille.*

*L'Ane et les Voleurs.*

*A Gladiateur.*

*Le Fruit défendu.*
*L'Oncle et le Neveu.*
*Dévouement et Ingratitude.*

## MARC (Yves-Pierre)

Yves-Pierre Marc a exercé pendant de longues années les fonctions de percepteur et de receveur municipal de Sablé. Il était membre correspondant de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Il est décédé à Sablé au mois de mai 1851. On lui doit :

*De l'emploi de la chaux en agriculture.* Angers, 1839, brochure in-8°.

*Saulges et ses environs* (*Mayenne*). Sablé, 1842, brochure in-8°.

*Des rives de la Sarthe sous les rapports de la géologie et de l'agriculture, précédé d'un aperçu sur la géologie du globe.* (Bul. de la Société d'agricult. 1842.)

*Recherches historiques sur Sablé et ses environs.* Sablé, 1850, 1 vol. in-8°.

*Ancienne et nouvelle culture du Maine. Suppression de la jachère. Assolement.* (Bull. de la Société d'agricult. 1847.)

*Mémoire sur l'emploi de la chaux dans l'agriculture de la Sarthe.* 1859, mémoire couronné.

## MARTIN (Marius)

Le 6 février 1873, Marius Martin, négociant à Château-du-Loir, ancien officier d'infanterie, ancien capitaine au régiment des Mobiles de la Sarthe, succomba à une de ces affections organiques qui ne pardonnent pas.

Martin avait tenu, pendant plusieurs années, garnison en Chine et c'est là, peut être, que, sous l'influence du climat torride des régions intertropicales, il avait contracté le germe du mal qui devait l'emporter. Son grade, les fonctions particulières dont il était chargé, et, plus que tout cela, la douceur et l'élévation de son caractère, l'avaient mis en relation avec les personnages les plus distingués de l'expédition de Chine, et c'était avec un vif plaisir

Manceau (André Pierre) v. p. 489
6 Juin 1828 + 20 janvier 1871

que parfois il entretenait ses amis de cette époque de sa vie si tourmentée, si pénible, mais en même temps si intéressante.

Brave et digne cœur ! Comme il aimait la France ! avec quelle chaleur il parlait de son avenir et de sa gloire future dans l'Orient !

Plus tard, quand, rentré dans ses foyers, sa chère patrie avait jeté le cri suprême de détresse, malade, il n'a pas hésité un moment à offrir le secours de son expérience à ses concitoyens qui, avec confiance et spontanéité, le nommèrent capitaine au régiment des Mobiles de la Sarthe. C'est là, surtout, sous le feu de l'ennemi, qu'éclatèrent ses qualités mâles et généreuses; combien d'hommes de sa compagnie ont dû la vie à son courage, à son calme, à sa connaissance du métier militaire !

Sa belle conduite ne pouvait demeurer inaperçue de ses chefs, et le capitaine Martin fut nommé à la fin de la campagne chevalier de la Légion d'honneur.

## MARTINEAU (Louis-Simon)

Louis-Simon Martineau naquit à Villeneuve-le-Roi (Yonne), en 1769. Orphelin dès son enfance, il fut élevé par son oncle et devint élève ingénieur-constructeur de la marine royale; mais la révolution brisa sa carrière. Plus tard, il fit son droit et exerça les fonctions d'avoué pendant vingt-cinq ans à Joigny (Yonne), puis on le nomma juge au tribunal de Montargis et peu après juge d'instruction. Destitué vers 1831, il ne tarda pas à devenir juge au tribunal du Mans, (1834), où il eut bientôt de graves difficultés avec les magistrats, ses collègues, et fut suspendu de ses fonctions pendant dix ans par la cour royale d'Angers. De 1840 à 1842 il exerça de nouveau les fonctions de juge au tribunal du Mans.

Louis-Simon Martineau est mort à Paris. Il a publié :

*Vœux et craintes d'un jeune patriote.* Poésie, 1792.

*A l'empereur.* Poésie, 1814.

*A la duchesse d'Angoulême.* Poésie, 1814.

*Oraison funèbre de Louis XVI.* Poésie, 1814.

*Complaintes* (quatre) *sur des condamnés à mort.*

*Factum historique et judiciaire.* Brochure in-4°.

*Cri de détresse de l'innocent opprimé ; appel au peuple français et à la justice du roi.* Paris, 1831, 1 volume in-8°.

*Appel à tous les gens de bien.* (Le Cénoman, 1831.)

## MASCLARY (Joseph)

Joseph Masclary n'est pas né dans le département de la Sarthe ; mais étant venu, vers 1831, s'établir à Mayet comme instituteur primaire, il y resta jusqu'en 1835. A cette époque, il publia :

*Nouvaeu traité d'arithmétique, exclusivement pratique, et d'arpentage sans instruments, d'altimétrie et de stéréométrie, contenant des procédés tout à fait prompts, d'une simplicité telle que l'on peut apprendre, sans le secours d'un maître, les opérations du calcul les plus compliquées, suivi d'une table de conversion des chaînes et arpents* (mesure de 25 pieds) *en hectares, ares,* etc. 1835, 1 vol. in-12.

*Nouveaux procédés d'arithmétique et d'arpentage sans instruments, d'altimétrie et de stéréométrie, suivi de l'art d'apprendre et d'enseigner la tenue des livres en partie double et en partie simple.* Le Mans, 1836, 1 vol. in-12 — Cinq éditions de cet ouvrage ont été publiées ; Tours, 1837, Lyon, 1838, 1840, Le Mans, 1843. Cette dernière édition a été augmentée d'un *Formulaire d'actes sous seings privés.*

*Tableaux sur les conversions des mesures anciennes en mesures nouvelles.* 1844.

Joseph Masclary est décédé à Lyon en 1845.

## MASSIOT (Stanislas)

Stanislas Massiot, né en 1818 à Nogent-le-Rotrou, avoué au Mans et membre du Conseil municipal, est mort le 23 décembre 1876 à Nogent-le-Rotrou. Il est auteur de plusieurs rapports faits au Conseil municipal du Mans et d'un *Mémoire en réponse à la ville du Mans sur la réclamation des propriétaires contre les taxes de pavages et trottoirs de*

v. p. 439

*la rue du Quartier-de-Cavalerie, édifiés en* 1855. 1860, brochure in-4°.

## MAUBOUSSIN (Pierre-Victor)

Pierre-Victor Mauboussin est né au Mans, paroisse de la Couture, le 14 octobre 1815, de Pierre-Dieudonné-Louis Mauboussin (né à Château-du-Loir), notaire au Mans, et de dame Philippine-Françoise Van Bommil (née à La Haye, Hollande), demeurant autrefois à Paris, 11e arrondissement.

Après avoir achevé ses études au collège du Mans, Mauboussin fit son droit, et vers 1840, il était attaché au consulat de France. Il épousa, le 30 janvier 1844, dans l'église de Saint-Jean de Prade, de la ville de Tanger (Maroc), demoiselle Théodosia Drummond Hay, fille de Edouard-Guillaume-Auriol Drummond Hay, agent et consul général de Sa Majesté Britannique au Maroc, et de dame Louise-Marguerite Thomson, née à Londres.

« Un des agents les plus distingués du corps consulaire français dans l'extrême Orient, dit un biographe, vient de terminer par une mort prématurée une carrière honorablement parcourue. Pierre-Victor Mauboussin, consul général à Shang-Haï, a succombé le 28 octobre 1863, huit mois à peine après son arrivée en Chine, à une maladie dont il avait trop tard essayé d'arrêter les rapides progrès en se rendant aux îles Chusan. C'est pendant la traversée, à bord du bâtiment de marine impériale *le Kienkang*, qu'il a été enlevé à sa famille, en vue de ces îles dont le climat, plus salubre que celui de Shang-Haï, semblait devoir réparer ses forces épuisées au service de son pays.

« La fin de Mauboussin couronne noblement les vingt années de sa vie publique. Appelé à résider tour à tour au Maroc, au Brésil, en Italie, en Espagne, en Russie, en Angleterre, il s'est partout montré fidèle aux traditions d'honneur et de dévouement que fortifiaient chez lui les exemples donnés à la fois par ses collègues plus anciens et par les officiers de notre marine, à laquelle le rattachait une alliance de famille (sa sœur avait épousé l'illustre amiral

Lalande). Son zèle n'a fait que s'accroître lorsque, chargé d'organiser sur de plus larges bases le poste de Shang-Haï, qui venait d'être érigé en consulat général, il s'est trouvé en présence d'affaires dont le nombre et l'importance aggravaient chaque jour le poids de sa responsabilité. C'est dans cette lutte persévérante contre les difficultés d'un mandat accepté sans réserve qu'il a usé sa vie, soutenu jusqu'au bout par le désir de concourir à la réalisation de la grande pensée qui a ouvert à notre commerce les voies de l'extrême Orient. Il avait compris, en effet, qu'en contribuant ainsi à seconder cette puissance d'expansion qui caractérise les grands peuples aux époques de leur développement moral et matériel, il accomplissait un devoir en même temps qu'un acte patriotique. »

## MAUTOUCHET (Jacques)

Né à Vallon, le 23 janvier 1791, Jacques Mautouchet commença ses études à Château-Gontier et vint les terminer au collège du Mans. Il fit ensuite sa philosophie à Saint-Saturnin et sa théologie au séminaire de Tessé. Ordonné prêtre en 1814, il devint successivement vicaire à Noyen, à Tresson et curé à Pré-en-Pail, en 1821. On lui confia de 1830 à 1843 l'économat du séminaire ; il mit un ordre si parfait dans ses livres, que ses comptes, soumis chaque année au gouvernement, étaient toujours approuvés et souvent avec des paroles élogieuses. Pendant ses treize dernières années il analysa les titres sur lesquels reposent les fondations au profit du séminaire, et en composa un manuscrit très utile pour cet établissement.

En 1843, Monseigneur Bouvier, évêque du Mans, lui donna au secrétariat la comptabilité des fabriques ; dans ses nouvelles fonctions il mit le même ordre et la même régularité dans les comptes que dans ceux du séminaire.

En 1854, il accompagna à Rome Monseigneur Bouvier, il assista à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception et aux derniers moments de notre vénérable prélat.

L'abbé Mautouchet était chanoine titulaire de la ca-

Maudnit (Désiré Julien) v. p. 490
1804 + 15 9bre 1862

thédrale ; il est décédé au Mans, le 17 décembre 1860.

On doit à l'abbé Mautouchet :

*Réponse à un article des Etrennes spirituelles,* 1846, *de M. B. Moreau.* Le Mans, 1846, brochure, in-4o.

*Réponse à M. l'abbé Moreau touchant ses accusations diffamatoires contre l'administration du séminaire en général, et particulièrement contre deux de ses membres, contenues dans sa réponse à M. Houdbert au sujet du testament de Mademoiselle Dubignon et du procès qui s'en est suivi.* Le Mans, Monnoyer, 1859, brochure in-4°.

*Organisation et comptabilité des fabriques ou traité complet contenant tout ce qui concerne l'organisation du personnel, la régie des biens, la manière d'opérer les recettes et de faire les dépenses de ces établissements, et tout ce qui a rapport à leur comptabilité.* Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1872, 1 vol. in-12, 4e édition.

## MAZAS (Alexandre)

Alexandre Mazas, né à Castres, le 26 décembre 1797, fit de bonnes études, embrassa la carrière militaire et devint bientôt capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, bibliothécaire de l'Arsenal, secrétaire du comte de Chambord et du duc de Mortemart, à l'époque où ce dernier fut appelé au ministère des affaires étrangères. Fidèlement attaché à ses principes politiques, Mazas rentra dans la vie privée après la révolution de 1830 ; depuis, il acheta une petite propriété à Changé (Sarthe), et y passa la plus grande partie de sa vie ; dans ces derniers temps, il était devenu presque aveugle, et sa santé était des plus mauvaises.

Le 23 janvier 1856, Mazas était à Paris ; il suivait la rue de l'Université, quand une voiture le heurtant, le renversa et lui passa sur la jambe ; lorsqu'on le releva, il avait une profonde blessure à la tête ; malgré les soins les plus empressés, il mourut le 5 février suivant.

Mazas est auteur des ouvrages suivants :

*Relation des événements de* 1830, *et mémoires du duc de Mortemart.* 1832, 1 vol. in-8o.

*Cours d'histoire de France*. 4 vol. in-8°.

*Description historique de la France par provinces et par départements*. 1849, 1 vol. grand in-8°, et 1851, 1 vol. in-12. — Zone méridionale : le *Languedoc* et la *Provence*, in-4°.

*Le dernier des Rabasteins*, 1844, 1850, 1 vol. in-8°. (2 éditions.)

*Histoire de la Légion d'honneur*, 1854, 1 vol. in-8°.

*Vie des grands capitaines français du moyen âge ; des hommes illustres de l'Orient*, etc., 4 vol. in-8°. (2 éditions.)

*Histoire de l'ordre militaire de Saint-Louis*. — Un volume seulement était publié lorsque l'accident relaté plus haut arriva à son auteur.

Mazas était un homme de mérite ; il avait le cœur juste et une âme élevée. Son fils, Charles Mazas, lieutenant au 13° bataillon de chasseurs, un des plus brillants officiers de l'armée d'Afrique, avait fait avec éclat l'expédition de Kabylie, et attendait le grade de capitaine, quand il fut pris d'une fièvre pernicieuse et décéda à Alger, le 30 novembre 1867.

La veuve d'Alexandre Mazas est morte au Mans le 7 juin 1872, âgée de 65 ans. Elle aida souvent son mari à compléter ses remarquables travaux.

## MÉNARD (François-Marie-Étienne)

François-Marie-Étienne Ménard, né au Mans, le 24 janvier 1772, chef de bataillon du génie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, est mort dans cette ville le 27 février 1834. Après son mariage avec Mlle Bournichon, il se fit appeler *Ménard-Bournichon* afin de ne pas être confondu avec d'autres familles du nom de Ménard.

François-Marie-Etienne Ménard-Bournichon nous a laissé :

*Notice sur un Pressoir portatif à forte pression*. (Bull. de la Société d'agricul., 1837.)

*Parfait accord des paroles et de leur écriture indiqué*

v. p. 490

*par des tildes ou signes auxiliaires, sans nécessiter aucune modification dans l'orthographe*, 1838, brochure in-8°.

*Sur l'extraction de la résine du Pin maritime et sur le Seigle multicaule.* (Id. 1841.)

*Situation des agriculteurs dans le département de la Sarthe.* (Id. 1842.)

Il a laissé un manuscrit intitulé : *Stéréotomie, ou Géométrie descriptive*, avec planches.

## MÉNARD (Julien-Philippe-Gervais)

Julien-Philippe-Gervais Ménard, né à Coulans en 1767, fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique et fit, chez les Oratoriens, de solides et brillantes études littéraires ; mais, au moment de prononcer des vœux perpétuels, il renonça aux avantages qui lui étaient promis pour se vouer à l'étude de la médecine.

Il partit pour Paris et puisa chez les Sabattier, les Chopart. les Pelletan, les Pérille, etc., le savoir et l'expérience de ces maîtres de la science. Il était élève de la faculté de Paris, lorsque éclata la révolution de 1789 ; il embrassa avec ardeur les idées nouvelles, ce qui ne l'empêcha pas de s'attacher comme médecin à une famille noble de Narbonne-Pelé. Mais bientôt les crimes de 93 obligèrent cette famille à s'émigrer, Ménard vint alors se fixer au Mans avec les titres de maître ès arts, de licencié de la faculté d'Angers et de maître en chirurgie.

A la défaite de l'armée vendéenne, il prodigua les secours de son art aux malheureux blessés et souvent en assista de sa bourse ; il pénétra dans l'église de Coëffort où étaient entassés des milliers de prisonniers ; il soigna les uns et en fit rendre plusieurs à la liberté.

Après ce désastre, il fut mis à la tête de l'hôpital militaire et des ambulances établies au Mans, et traita avec une égale sollicitude amis et ennemis.

Le calme revenu, il se livra à la médecine civile, et parvint à se faire une nombreuse clientèle, surtout pour ce qui concerne la pratique des accouchements.

Ménard est mort au Mans le 20 novembre 1858. Il est auteur de :

*Observation sur la plaie d'une arme à feu.* (Société de méd de la Sarthe, 1843.)

## MONANTEUIL (Jean-Jacques-François)

Jean-Jacques-François Monanteuil, né à Mortagne (Orne) en 1785, est décédé au Mans, qu'il habitait depuis une douzaine d'années, le 10 juin 1860. A l'âge de quinze ans, il quittait le foyer paternel, se rendait à Paris, et, sur les recommandations d'un habitant de Mortagne, ami du célèbre peintre Girodet, il entrait dans ses ateliers. Ses rapides progrès étonnèrent le maître et Monanteuil devint bientôt son ami ; au bout de dix ans, il se l'associa pour ses grands travaux et l'appelait *son bras droit*. Il fit les parties importantes des fameuses toiles d'*Endymion*, du *Déluge*, etc. Chargé de décorer le palais de Compiègne, Girodet prit Monanteuil pour collaborateur. Plus tard, il dessina pour la gravure les deux célèbres tableaux de David : *Le Passage des Thermopyles et l'Enlèvement des Sabines*. Gérard et Guérin lui commandèrent diverses copies de leurs tableaux, et « s'il fallait en croire une tradition, dit Ch. de Bar, Girodet n'aurait fait que *signer* et retoucher le tableau d'*Atala* qu'on admire au Louvre, qui ne serait qu'une copie. »

Plus tard, il produisit plusieurs tableaux d'histoire qui lui méritèrent des récompenses aux diverses expositions et les éloges de la critique. Il fit aussi les portraits de Chateaubriand et de M^me^ la duchesse de Berry : il parcourut ensuite les principales villes du Nord et de la Bretagne et composa un grand nombre de tableaux, qui, exposés, furent encore récompensés.

En 1830, Monanteuil quitta Paris et enseigna le dessin et la peinture pendant longtemps à Alençon ; ensuite il vint au Mans, où il espérait occuper ses loisirs; Monanteuil y fit peu de portraits, on ne savait pas l'apprécier, puis sa vue devenait très basse.

Le Musée du Mans possède onze charmants tableaux de

Mézières (Pierre Gabriel)
8 juillet 1802 + 30 janvier 1868

ce peintre distingué : 1° *Deux jeunes mendiantes égarées* (portraits de ses deux filles) *se tiennent embrassées, et, les yeux levés au ciel, implorent la protection divine ;* 2° *Sa fille aînée allant à l'école ;* 3° *Une normande ;* 4° *Un jeune ouvrier ;* 5° et 6° *Deux paysans bretons ;* 7° et 8° *Portraits du père et de la mère de Monanteuil ;* 9° *Portrait de l'auteur ;* 10° *Un breton*, esquisse au crayon ; 11° *Portrait de l'auteur*, esquisse au crayon.

Le seul reproche quela critique ait adressé à Monanteuil, c'est que ses dessins étaient parfois froids et ne dénotaient point une grande imagination.

Monanteuil était droit, juste et estimé ; il est mort pauvre comme bien des artistes.

## MONNOYER (Charles-Nicolas)

La famille Monnoyer est originaire de la Flandre où elle compte dès le xv<sup>e</sup> siècle et pendant toute la durée du xvi<sup>e</sup>, plusieurs graveurs, sculpteurs et peintres célèbres, parmi lesquels nous remarquons Jackmart Monnoyer, graveur de monnaies ; Georges Monnoyer, sculpteur (1534-1554) ; Jean-Baptiste Monnoyer, peintre de fleurs (1634-1699), qui fut reçu à l'Académie royale de Paris, le 3 octobre 1665 ; l'un de ses fils, Antoine Monnoyer, également peintre de fleurs, fut aussi reçu à l'Académie royale de Paris, en 1784.

C'est en 1618, le 9 novembre, que l'un des membres de cette famille, Antoine Monnoyer, fut nommé imprimeur-libraire à Paris ; à partir de cette époque, cette profession devient héréditaire dans la famille et se transmet de père en fils sans interruption jusqu'à nos jours. En effet, à Antoine Monnoyer succède Pierre Monnoyer (1634-1705), qui est remplacé par Jean-Baptiste Monnoyer (1705-1751), imprimeur-libraire, qui vint s'établir à Neufchâteau (Vosges), puis à Joinville (Haute-Marne) où il obtint le 23 février 1728, le titre d'imprimeur de Son Altesse Monseigneur le duc d'Orléans.

Charles Monnoyer (1751-1789), imprimeur-libraire, second fils de Jean-Baptiste Monnoyer, né à Joinville, le 18 mars 1720, vint s'établir au Mans, en 1751, son brevet

date du 18 février de cette année; puis viennent successivement Charles Monnoyer (1789-1811), nommé le 16 mars 1789; son fils, Charles-Nicolas (1811-1860), breveté le 15 juillet 1811, et enfin M. Edmond Monnoyer, qui, pendant dix ans, travailla sous la direction de son père avant de lui succéder.

Nous allons esquisser la carrière si honorablement remplie de Charles-Nicolas Monnoyer.

Charles-Nicolas Monnoyer est né au Mans, le 14 juin 1793; il commença ses études chez l'abbé Vallée, curé de Neuvillette, et vint les terminer au collège du Mans. Son père étant venu à mourir, il prit, à l'âge de dix-huit ans, la direction de l'imprimerie et de la librairie. Par son intelligence, l'affabilité de ses manières, la bonté de son cœur et la droiture de son caractère, il sut bientôt mériter l'estime et l'affection de ses concitoyens; aussi fut-il pendant trente-sept ans, de 1824 à 1861, membre du Conseil municipal du Mans. A l'époque des événements de 1830, il fut choisi pour administrer notre ville et proposa au Préfet de police de Paris de prendre dans ses ateliers tous les ouvriers imprimeurs de la Sarthe qui se trouveraient sans ouvrage dans la capitale; c'est aussi à cette époque qu'il eut à maintenir l'ordre dans les prisons et à prendre des mesures pour protéger les passages des volontaires de Paris, des bataillons suisses, etc.

En 1832, Monnoyer est nommé adjoint au maire du Mans, il fonde nos salles d'asile, s'occupe de leur organisation, est appelé en diverses communes, pour des créations semblables, notamment à La Flèche, et pour l'organisation de cette dernière, il s'empresse de mettre Marie Pape-Carpentier — qui est morte à Paris le 1er août 1878 — au courant de ces nouveaux établissements.

Monnoyer devint, en 1833, l'un des fondateurs de la Caisse d'épargne du Mans et, en 1835, l'un des premiers bienfaiteurs de la Société générale de secours mutuels entre ouvriers de la ville dont il fut le Président de 1848 à 1862. Vers 1831, il fit partie des commissions administratives de l'École mutuelle, de l'École normale, et de la surveillance des écoles; on le nomma encore membre du Comité de sur

veillance et d'encouragement pour l'instruction primaire dans les trois cantons du Mans. En 1826, 1839 et 1841, il entra au tribunal de commerce ; en 1841 et en 1842, on le choisit pour président de la Chambre consultative des arts et manufactures, enfin il devint administrateur des hospices, l'un des trois censeurs de la succursale de la Banque de France établie au Mans, membre de la Chambre de commerce, puis vice-président de cette Chambre (1857) et président en 1860. En 1861, l'Empereur, pour récompenser tant de services administratifs, nomma Monnoyer chevalier de la Légion d'honneur.

Vers cette époque, la santé de Monnoyer commençant à s'altérer, il alla passer quelques semaines à Vichy, et à son passage à Paris, le mal s'étant aggravé, il fut enlevé en quelques jours (30 août 1862). Son corps fut inhumé dans le grand cimetière du Mans. Nous dirons, en terminant, que Monnoyer prêtait toujours son concours aux mesures d'intérêt général et s'associait au bien partout où il le rencontrait.

## MONTESQUIOU-FEZENZAC (Ambroise-Anatole-Augustin de).

Le comte Ambroise-Anatole-Augustin de Montesquiou-Fezenzac, naquit à Paris, le 8 août 1788 ; il entra au service militaire comme simple soldat, et conquit rapidement ses grades sur le champ de bataille. Décoré à Essling, capitaine à Wagram, il prit part aux campagnes de Russie et d'Allemagne ; sa brillante conduite à Hanau le fit nommer colonel et aide de camp de l'empereur (1813), dont il était depuis 1809 officier d'ordonnance. Durant la campagne de France, il paya plusieurs fois de sa personne et s'empara d'un drapeau.

Après l'abdication de Fontainebleau, de Montesquiou, n'ayant pu obtenir la faveur de suivre Napoléon à l'île d'Elbe, se retira en Autriche. Cet acte de fidélité le fit porter aussitôt sur la liste des proscrits ; mais grâce à la protection de l'abbé de Montesquiou, son parent, il put rentrer en France et devint, en 1823, chevalier d'honneur

de la duchesse d'Orléans. Louis-Philippe, qui l'honora constamment de sa confiance, le choisit, après le 9 août 1830, pour aller faire reconnaître le nouveau gouvernement auprès des cours de Rome et de Naples, mission qu'il accomplit avec succès. Le 21 avril 1831, il fut promu au grade de maréchal de camp. Député de Saint-Calais pour les législatives de 1834, 1837 et 1839, et membre du conseil général du département de la Sarthe, il compta au nombre des défenseurs les plus zélés de la dynastie de juillet. En 1841, il fut élevé à la pairie. La reine d'Espagne le nomma en 1847, grand d'Espagne, et lui conféra le titre de marquis. A la révolution de 1848, il quitta le service pour suivre le roi dans l'exil. Il avait été promu le 20 avril 1831 grand officier de la Légion d'honneur. Il est mort au château de Marsan (Gers), le 21 novembre 1867.

De Montesquiou a consacré les loisirs que lui ont laissés les affaires publiques à la culture des lettres et des beaux-arts ; sous la Restauration, il a travaillé aux textes de la *Galerie des tableaux du duc d'Orléans*. Plus tard il a donné une traduction en vers des poésies italiennes et latines de Pétrarque, sous le titre : *Sonnets, Canzones et Triomphes* (1843-1845, 3 vol. in-8°). Sous le titre de *Chants divers* (1843, 2 vol. in-8°), il a réuni des odes, des morceaux épiques, des contes, des élégies, des chansons, dont la plupart sont destinés à raconter les splendeurs ou les désastres de l'Empire (1820, 3 vol. in-12; 1826, 4 vol. in-18). Citons encore de lui un poème religieux, *Moïse* (1850, 2 vol. in-8°), en vingt-quatre chants, et une série d'essais dramatiques, en vers : *M. de Fargues*, drame en 3 actes (1852, in-12); *un Crime*, en 5 actes (1853); *les Semblables*, comédie (1853, in-18, etc.) (Dict. des contemp.) Nous possédons encore de Montesquiou-Fezenzac des *Circulaires à MM. les Electeurs de Saint-Calais*, 1834, 1837, 1839, 1863.

## MORAND (Louis-Jean-Baptiste)

Élève de l'École normale supérieure, de la promotion de 1840, Louis-Jean-Baptiste Morand emprunta à la forte

v. p. 491

discipline et aux sérieuses études de l'éducation universitaire la précision et la méthode qu'il a montrées, comme professeur, dans la chaire de troisième au lycée de Saint-Étienne. Après avoir été trois années maître surveillant à l'École normale supérieure, le professeur agrégé quitta l'enseignement pour exercer les fonctions de censeur des études aux lycées de Vendôme, de Lille, de Metz, de Rouen, et il apprit pendant deux ans, au lycée de Bastia, les difficiles devoirs de la charge de proviseur.

C'est au lycée impérial du Mans qu'il donna la mesure de ses capacités administratives, qu'il fit apprécier des parents et de la jeunesse la simplicité de son dévouement et les résultats de ses efforts.

Frappé dans la force de l'âge, enlevé à l'œuvre qu'il aimait, il a succombé au moment où il aurait recueilli les fruits de son travail. Son intelligente direction avait élevé progressivement le niveau des études, la prospérité toujours croissante du lycée dépassait dans la rentrée de l'année 1866 toutes les espérances. La vigilance de son administration a permis au Conseil municipal de doter l'école primaire annexée d'une maison où respirent à l'aise plus d'une centaine de têtes. Nommé officier de l'instruction publique, puis promu à la seconde classe de ses fonctions, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur le 15 août 1865, comme récompense de vingt-six années de service et d'une vie toute de dévouement et de travail.

Louis-Jean-Baptiste Morand est mort au Mans, le 30 décembre 1866, il était né à Nancy, le 27 février 1819; ses dépouilles mortelles, selon sa volonté, ont été transportées dans sa ville natale, et où demeuraient ses père et mère.

## MORDRET (Ambroise-François)

Né au Mans le 26 mai 1782, Ambroise-François Mordret éprouva au milieu de secousses politiques sans exemple, bien des difficultés à donner cours à ses idées qui le poussaient vers les études sérieuses. Élève de l'Oratoire, il vit bientôt fermer cet établissement dans lequel il n'avait pu puiser encore que les notions élémentaires des lettres.

Il prit des leçons particulières et devint l'élève zélé d'un excellent maître qui lui fit terminer ses études. Il put ainsi embrasser la médecine, objet de ses prédilections, et en 1804, il obtenait au concours le titre de chirurgien sous-aide

Bientôt les champs de bataille le réclamèrent ; il fit partie de ce glorieux corps de chirurgiens qui allaient, au milieu des rangs, sous le feu de l'ennemi, porter à nos soldats les soins les plus urgents et bravaient les dangers de la guerre avec le calme de la science et le dévouement de l'humanité. Pendant onze ans il exerça, non sans quelque distinction, ce rude *métier* de chirurgien militaire. Le baron Perez lui confia un service important de chef d'ambulance, et il fit, en cette qualité, une grande partie des campagnes de l'Empire.

Licencié en 1815 avec l'armée de la Loire, il se fit recevoir docteur en médecine à la Faculté de Paris, et il revint alors au Mans, qu'il ne quitta plus.

Pendant quarante ans il exerça la médecine et fut médecin du bureau de bienfaisance, médecin par quartier de l'Hôtel-Dieu, médecin adjoint de l'Asile de la Sarthe, directeur du service départemental de la vaccine, membre du conseil d'hygiène et de salubrité publiques, professeur du cours d'accouchement, membre des sociétés de médecine de la Sarthe et de l'Association médicale de la Sarthe, et enfin membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe depuis 1818.

Mordret est mort au Mans, le 11 mars 1857 ; il était chevalier de la Légion d'honneur.

Il a fait de nombreux travaux qu'il a lus à la Société de médecine de la Sarthe, à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe ; il écrivait aussi dans plusieurs journaux de médecine de la capitale.

Mordret est auteur des travaux suivants :

*Dissertation sur l'extension continuelle dans les fractures compliquées et obliques de la jambe avec la description d'un appareil pour opérer cette extension sans secousses, sans beaucoup de douleurs, et à l'aide duquel on peut réduire et panser seul toutes ces fractures et transporter sûrement les blessés.* 1815, brochure in-4°.

*Mémoire sur une gastro-entérite qui a régné épidémiquement parmi les militaires de la garnison du Mans en* 1823. (Journ. génér. de méd., tome XXVI).

*Mémoire sur l'existence du virus syphilitique.* (Id. tome XLI).

*Mémoire sur la syphilis.* 1827 (Société de méd. de la Sarthe).

*Observation sur une tumeur enkistée du cerveau.* 1828 (Id.).

*Rapport sur les éruptions consécutives à la vaccine.* 1828 (Id.).

*Rapport sur une observation de tétanos de M. Faneau de la Cour.* 1828 (Id.).

*Observation de tétanos traumatique.* 1829 (Id.).

*Observation sur un dépôt du genou.* 1829 (Id.).

*Hydrocéphale chronique.* 1829 (Id.).

*Observation d'une fracture oblique du tibia.* 1830 (Id.).

*Observation de hernie inguinale, congéniale étranglée.* 1830 (Id.).

*Rupture du cordon ombilical.* 1831 (Id.).

*Sonde cassée dans la vessie.* 1831 (Id.).

*Observation de trachéïte membraneuse.* 1832 (Id.).

*Hémorrhagie utérine.* 1832 (Id.).

*Encéphalite aiguë.* 1833 (Id.).

*Observation de fièvre éruptive.* 1833 (Id.).

*Hernie étranglée.* 1834 (Id.).

*Réflexion sur les systèmes de médecine.* 1835, brochure in-8° ; 1838, in-8°.

*Affection de la moelle épinière, paralysie.* 1835 (Société de méd. de la Sarthe).

*Rupture de la cloison recto-vaginale.* 1835 (Id.).

*Accouchement, brides vaginales, vice de conformation.* 1835 (Id.).

*Accouchement laborieux, vice de conformation.* 1836 (Id.).

*Pneumonie double pendant la vie intra-utérine.* 1836 (Id.).

*Sur les plaies pénétrantes du bas-ventre avec lésions des intestins.* 1836 (Id.).

*Observation de la grippe.* 1837 (Id.).

*Accouchement, présentation du bras.* 1837 (Id.).

*Hémorrhagie utérine à 8 mois.* 1838 (Id.).

*Congestion cérébrale, hémorrhagies successives des principaux organes.* 1838 (Id.).

*Mémoire et statistique sur les revaccinations* (Congrès 1839).

*Compte rendu des travaux du Congrès* (1839).

*Un fragment sur les habitudes, considérées chez les êtres organisés, végétaux et animaux* (Congrès 1839).

*Colique violente.* 1840. (Société de méd. de la Sarthe).

*Rétrécissement du cordon et du rectum.* 1840 (Id.).

*Hémorrhagie à 2 mois de gestation, avortement.* 1842 (Id.).

*Colique, vomissement.* 1842. (Id.)

*Souvenirs médico-philosophiques d'un médecin de province, suivis d'observations.* 1843, 1 vol. in-8 (2e édition 1845).

*Accouchement, procidence du cordon.* 1844 (Société de méd. de la Sarthe).

*Grossesse avant la puberté.* 1844 (Id.).

*Discours sur la tombe de Étoc-Demazy.* 1846, brochure in-8o.

*Éloge funèbre de François Étoc-Demazy* (Bull. de la Société d'agricul., 1846-1847).

*Rapport sur une observation de version spontanée communiquée par M. Dimitroiviez.* 1846 (Société de méd. de la Sarthe).

*Des hémorrhagies des fosses nasales* (Bull. de la Société d'agricul. 1846). 1847, brochure in-4°.

*Chloroforme dans deux accouchements* 1848 (Société de méd. de la Sarthe).

*Rapport sur deux observations de M. Tanchot relatives à l'éclampsie puerpérale et l'hernie étranglée réduite par le chloroforme.* 1848 (Id.).

*Observation de choléra.* 1849 (Id.).

*Expériences obstétricales sous l'influence du chloroforme* (Bull. de la Société d'agricul., 1848-1849).

*Rapports sur les vaccinations faites dans le département de la Sarthe.* De 1836 à 1857 (Id.).

*Accouchement, lésions graves.* 1851 (Société de méd. de la Sarthe).

V. p. 310

*Observation de cystite chronique.* 1851, brochure in-8°.

*Quelques mots sur la contagion.* 1852 (Société de méd. de la Sarthe).

*État actuel de la vaccine considérée au point de vue pratique et théorique et dans ses rapports avec les maladies et la longévité.* Mémoire couronné par l'Académie médico-chirurgicale de Madrid, augmenté des recherches statistiques. 1854, brochure in-8°.

*Considérations sur les adhérences du placenta à l'utérus.* 1855, brochure in-8°.

*Du choix à faire entre l'opération césarienne et le sacrifice de l'enfant dans les cas de rétrécissements extrêmes du bassin.* 1856 (Société méd. de la Sarthe).

*Du choix à faire entre le sacrifice de l'enfant et l'opération césarienne, dans le cas d'angustie pelvienne.* (Bull. de la Société d'agricul., 1856).

*Deux observations de céphalotripsie, bassins de huit centimètres et de six centimètres.* 1857, brochure in-8°.

*Affection grave et douloureuse prise d'abord pour une pleuro-péricardite et qui probablement fut une névrose.* 1859 (Société médicale de la Sarthe).

*Observation d'ascite par suite de dégénérescence tuberculeuse des ovaires et du péritoine.* 1860 (Id.).

## MOREAU (Basile-Antoine-Marie)

Basile-Antoine-Marie Moreau naquit à Laigné-en-Belin, le 17 janvier 1798, et non à Saint-Gervais-en-Belin comme l'écrit Narcisse Desportes dans sa *Bibliographie du Maine.* Il fit une partie de ses études à Château-Gontier et fut ordonné prêtre le 12 août 1821. Nommé directeur et professeur d'Écriture sainte au grand séminaire, il se chargea de faire des missions dans le diocèse. En 1825, Mgr de La Myre le nomma chanoine honoraire de la cathédrale et il offrit sa démission en 1855 à Mgr Nanquette qui l'accepta.

En 1833, l'abbé Moreau fonda la communauté de Notre-Dame du Refuge ou Bon-Pasteur du Mans, pour servir d'asile au repentir et à l'innocence abandonnée; il en resta le supérieur jusqu'en 1860.

Le 31 août 1835, Mgr Bouvier le désigna pour être supérieur de l'établissement des Frères de Ruillé que l'abbé Dujarrié avait fondé en 1820.

Ayant reçu de l'abbé Delille, chanoine honoraire de la cathédrale, une petite propriété à Sainte-Croix, c'est là que l'abbé Moreau alla s'établir en 1835 avec des prêtres missionnaires et des frères; il y créa le collège, en devint le supérieur et commença à bâtir l'église en 1842. En 1866, il fit sa démission de supérieur général de cette maison. Cette communauté avait fondé des établissements en Amérique (1840), en Algérie et en Asie (1855), enfin l'abbé Moreau institua la congrégation des sœurs Marianites, en 1841, pour l'instruction des jeunes filles, les asiles, orphelinats et ouvroirs, le soin des malades dans les hôpitaux et à domicile; cette congrégation tient une école communale de petites filles à Sainte-Croix.

L'abbé Moreau est décédé au Mans, le 20 janvier 1873; il a été inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire dans le cimetière de la communauté.

L'abbé Moreau nous a laissé :

*Relation sur les faits de la guérison miraculeuse de la fille Marie Gourmy.* 1824, brochure in-18.

*Oraison funèbre de l'abbé Huard, curé de Notre-Dame de la Couture.* 1835, brochure in-8°.

*Manuel des associés du Bon-Pasteur et recueil des prières, indulgences et exercices indiqués dans le calendrier d'indulgences.* 1836, 1 vol. in-18.

*Calendrier des associés du Bon-Pasteur.* 1838, 1839, in-24 (Collection incomplète).

*Étrennes spirituelles offertes aux associés du Bon-Pasteur et de Saint-Joseph,* années 1840, 1841, 1842, 1813, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, brochures in-24 (Collection incomplète. Cabinet de M. l'abbé Esnault).

*Étrennes spirituelles offertes aux associés du Bon-Pasteur et de Saint-Joseph,* 1844, avec une notice sur M. Dujarrié, fondateur des frères de Saint-Joseph et des sœurs de la Providence. 1844, brochure in-24.

*Cent quarante-une lettres-circulaires adressées à tous les*

*membres de la Congrégation de Sainte-Croix*, de 1843 à 1861, brochures in-8°.

*Lettre au rédacteur de l'*Union de la Sarthe *sur Notre-Dame de Sainte-Croix.* 1846.

Affaire de Vallon. Réponse à un article des *Étrennes spirituelles*, 1846, *de M. B. Moreau.* — Dans ce mémoire in-4°, on trouve plusieurs lettres de l'abbé Moreau.

*Établissement de Notre-Dame de Sainte-Croix à Sainte-Croix-lez-le-Mans.* In-8° (sans date).

*Association charitable de Notre-Dame de Sainte-Croix. Statuts.* In-8°, (sans date).

*Pensionnat de Notre-Dame de Sainte-Croix.* Brochure in-8°, (sans date).

*Lettre au* Courrier de la Sarthe *annonçant qu'il ne se porte pas candidat à l'Assemblée nationale.* 1848.

*Lettre du 6 mars* 1848 au Courrier de la Sarthe, déclarant « que la religion s'accommode aussi bien, *et souvent mieux*, d'une République bien organisée, que d'une monarchie constitutionnelle ou absolue. »

*Lettre à l'*Union de la Sarthe, *relative à la réparation des tribunes de l'établissement de Notre-Dame de Sainte-Croix.* 1849.

*Institution de Notre-Dame de Sainte-Croix à Sainte-Croix-lez-le-Mans*, 1849, in-4°; 1856, in-4°.

*Lettre au rédacteur de l'*Union de la Sarthe. 1849.

*Lettre à l'*Union de la Sarthe *sur l'incendie de Sainte-Croix.* 1851.

*Lettre de retour à la congrégation de Sainte Croix.* 1855, brochure in-8°.

*Lettre à M. Raymond Royer, baron de Saint-Julien, ex-capitaine commandant de cavalerie, sur la traduction d'anglais en français de la vie du R. P. Cointet, prêtre missionnaire de la compagnie de Sainte-Croix.* 1856.

*Réponse au factum de M. Houdbert. Du testament de Mlle Périer-Dubignon.* Le Mans, 1858, brochure in-4°. — Ce document contient plusieurs lettres de l'abbé Moreau.

*Lettre au rédacteur de l'*Union de la Sarthe *relativement au testament de Mlle Périer-Dubignon.* 1859.

*Mémoire contre MM. Houdbert, Leprince, juge de paix,*

*les abbés Mautouchet, Chevereau et sur la sœur Lerrot*, (jugement qui déclare ce mémoire calomnieux et diffamatoire. Union de la Sarthe 3 et 8 mars 1859).

*Lettre à l'*Union de la Sarthe *sur l'établissement de Sainte-Croix*. 1859.

*Lettre du 9 octobre* 1869, *à la* Semaine du Fidèle, *relativement à la vente de la propriété de Notre-Dame de Sainte-Croix*.

*Les Annales de l'association de Saint-Joseph*, publiés par les RR. PP., contiennent des détails intéressants de l'abbé Moreau sur le commencement de ses œuvres et sur leur développement. 1869, brochure in-8o (6 numéros).

*Lettre en réponse à un article de journal*. 1872, brochure in-8o.

*Méditations chrétiennes à l'usage des fidèles et du clergé séculier, avec l'approbation de l'Ordinaire*. 1872, 3e édition.

## MORIN (François)

François Morin, né le 5 septembre 1789, à Voutré (Mayenne), fut appelé, en 1808, à faire partie du contingent militaire; mais croyant avoir droit à l'exemption et ne voulant pas servir la cause révolutionnaire, il commença l'aventureuse existence des réfractaires. A ses trois frères se réunirent vingt-cinq ou trente jeunes gens dans la même position, qui le choisirent pour capitaine. Ce fut alors entre cette petite troupe et les gardes nationales du bas Maine et les soldats qui s'y trouvaient en cantonnements, une guerre continuelle, une suite ininterrompue de petits combats, dans lesquels ces insurgés eurent presque toujours l'avantage.

Dans ses *Mémoires*, François Morin proteste contre les chefs militaires et l'administration qui montrent sa troupe comme des *lâches* et d'*infâmes brigands;* « elle n'a jamais rien fait qui ne soit justifié par *les lois de la guerre et les droits de la légitime défense*, tandis, dit-il, qu'on nous a fait une guerre implacable, qu'on nous a poursuivis,

traqués à la manière des bêtes féroces ; que l'on a violé à notre égard toutes les conventions signées qu'on nous proposait pour nous séduire et nous tromper.

« Plus d'une fois, ajoute François Morin, nous avons eu à nous louer de l'humanité des gendarmes, de notre côté nous les avons payés de retour. Sept d'entre eux étant tombés dans une embuscade, furent désarmés et mis en liberté sans aucun mauvais traitement. »

En 1809, on promet aux réfractaires qui se rendront, une feuille de route pour aller rejoindre leur corps. François Morin, confiant dans la parole du préfet de la Mayenne, accepte cette proposition. On le conduisit en prison avec sept ou huit cents dupes comme lui ; on les mit en route, et comme étapes, on les fait successivement passer par vingt-sept cachots plus malsains les uns que les autres. Arrivé à destination, on l'affuble d'un mauvais uniforme; on le pose en faction, avec un fusil sans batterie, aux postes avancés d'une forêt ; irrité, il déserte avec quinze de ses camarades.

En 1811, il fut nommé chef de bataillon de sa petite troupe, composée de 250 hommes, pour faire tête aux troupes impériales qui arrivaient de tous côtés vers le bas Maine. Là il eut à soutenir un grand nombre d'engagements avec les gardes nationales et la troupe de ligne.

Au mois de juillet, cinq gendarmes tirent sur sa troupe près de Sougé ; dans un instant ils sont pris et garrottés et s'attendent à être fusillés. François Morin les fait mettre en liberté.

Dans la nuit du 12 au 13 février 1813, au lieu du *Vaillant*, près d'Izé (Mayenne), François Morin, à la tête seulement de vingt-huit hommes, eut à se défendre contre six cents hommes de troupe bien armés. Pendant près de quatre heures d'une fusillade meurtrière pour les impérialistes, les chouans étaient abrités par les maisons du village ; mais François Morin craignant de manquer de munitions, quitte le *Vaillant*. Parmi les réfractaires, il s'en trouvait un ayant un *sauf conduit* pour faciliter la prise de Morin, dont le *prix était fixé à* 10,000 *fr.*

Plusieurs fois le préfet de la Mayenne et le général Henri, qui avait son quartier général à Brulon, lui tendirent des pièges qu'il sut éviter.

Vers la fin de février 1813, François Morin part du bourg de Tassé avec deux camarades, pour venir au Mans s'approvisionner de munitions; en passant par Coulans ils sont reconnus, plusieurs fois obligés de répondre à la fusillade ils font 76 kilomètres dans la même nuit. Enfin, désespérant de s'emparer de François Morin, le préfet de la Sarthe lui offre la place de capitaine de gendarmerie, qu'il refuse; il ne demande que l'exemption du service militaire et l'exercice des droits civils, moyennant quoi, lui et sa troupe déposeront les armes; le préfet y consent à condition que sa troupe et lui habiteront un département où ils n'ont pas fait la guerre. Le traité est signé.

Le 17 septembre 1813, on leur apporte à Chaufour des passeports pour le département de l'Yonne; lorsqu'ils sont arrivés au lieu de destination, on les attache deux à deux, avec accompagnement de menottes et on les jette brutalement dans les prisons d'Auxerre; on les accable de la chaîne, du carcan, de la manille du forçat; on les fait passer trois jours et trois nuits dans une voiture cellulaire pour les conduire à Pierre-Chatel (Ain), où on les enfouit au fond d'un cachot taillé dans le roc humide. Ils y séjournèrent pendant trois mois, puis on les dirigea sur Marseille dans d'autres cachots plus humides encore et sans paille. Six mois se passèrent ainsi pour eux dans la douleur; ne recevant pour toute visite que celle de rats nombreux qui dévoraient leurs vêtements. Enfin, à la Restauration, ils furent mis en liberté et François Morin redevint cultivateur.

A la seconde Restauration, François Morin fut nommé chef de bataillon le 15 juin 1815 et servit dans l'armée royale, commandée par le général d'Ambrugeac. On le fit chevalier de la Légion d'honneur, le 1er septembre 1824, capitaine le 16 avril 1827, et il quitta le service à la Révolution de 1830. Louis XVIII lui offrit un sabre d'honneur qui resta toujours à la préfecture.

Fixé depuis 1851 au Mans, où ses excellentes qualités l'ont fait apprécier, il y est mort le 28 septembre 1859.

## MOULIN (Louis)

Louis Moulin, peintre aquarelliste, a habité notre ville pendant plusieurs années; il a fait beaucoup de vues du Mans, de vieilles maisons, de paysages, etc. Moulin avait une certaine réputation. Dans ses dernières années, il dessinait pour le *Monde illustré*. Il est mort à l'hospice de Nogent-le-Rotrou, le 21 mars 1876.

## MOULLIN de LA BLANCHÈRE (Henri-Marie-Pierre-René)

On lit dans le *Dictionnaire des Contemporains* au mot : La Blanchère :

« Pierre-René-Marie-Henri Moullin de La Blanchère (1), naturaliste et photographe français, né à La Flèche le 2 mai 1821, fit ses premières études aux lycées de Caen et d'Alençon et les termina à Paris au collège Sainte-Barbe. En 1841, il entra à l'École forestière. Nommé garde général, il se fatigua de cette carrière et alla habiter Nantes vers 1848. Il y acheva ses études de chimie et se livra à des recherches sur l'histoire naturelle des poissons et la pêche maritime et fluviale. Il eut alors l'idée d'appliquer la photographie à ses recherches d'histoire naturelle. En 1855, il vint se fixer à Paris où il acheta un établissement de photographie. Il devint président pour cinq années de la *Société du Progrès de l'art industriel*, dont les expositions bisannuelles avaient lieu au palais des Champs-Élysées. Quelques années après, Moullin de La Blanchère fut chargé par le ministre du Commerce, de reproduire au moyen de la photographie les différents types des poissons fluviaux et maritimes de la France, et les aménagements des établissements de pisciculture de Huningue et de Concarneau. Moullin de La Blanchère a réuni ces planches en un album, admis à l'Exposition

(1) Son acte de naissance porte Henri-Marie-Pierre-René Moullin de La Blanchère.

universelle de 1867. Il a obtenu, aux diverses expositions plusieurs médailles et il a fait partie d'un grand nombre de sociétés savantes ».

A cette biographie nous ajouterons :

Au mois d'avril 1880, Moullin de La Blanchère avait pris passage à bord du bateau de Dives, pour retourner à Paris, en passant par Le Havre. Pendant la traversée, il tomba sans connaissance, et, à l'arrivée du bateau, on dut le transporter à l'hospice, où il n'a pas tardé à succomber.

Voici les titres de ses publications :

*L'art du photographe*. 1859, in-8° (2 éditions).

*Du Collodion sec*. 1860, in-8°.

*Monographie du stéréoscope*. 1861, in-8°.

*Répertoire encyclopédique de photographie*. 1862-1867, 6 vol. in-8° avec vignettes, etc.

On remarque ensuite, parmi ses nombreux ouvrages d'histoire naturelle ou de vulgarisation scientifique :

*Les Ravageurs des forêts*. 1865, in-18.

*Oncle Tobie, le pêcheur*. 1866, in-18.

*Culture des plages maritimes*. 1866, in-18.

*Plantes et Animaux*, entretiens familiers sur l'histoire naturelle. 1867, in-18.

*Les Aventures de La Ramée et de ses trois compagnons*. 1867, in-18.

*Nouveau Dictionnaire général des pêches*. 1867, in-4°, avec 800 vignettes et 56 lithographies. 2e édition, 1880, chez Delagrave. Ouvrage très curieux.

*La Pêche aux bains de mer*. 1868, in-4°.

*Voyage au fond de la mer*. 1868, grand in-8°.

*Amis et ennemis de l'horticulture*. 1869.

*L'Esprit des Poissons*. 1870.

*Les Oiseaux utiles et les Oiseaux nuisibles*. 1870.

*Manuel pratique d'acclimatation*. 1872.

*Les Chiens de chasse*. 1875.

*Les Oiseaux-Gibier*. 1875.

*Les Ravageurs des vergers et des vignes*. 1875.

*Histoire naturelle pittoresque. Mémoire d'une ménagerie, Frosch et Pécopin*. 1876.

*Les Plantes dans les appartements.* 1877.

*Le Club des toqués, aventures sous-marines sublunaires et autres.* 1878.

*Les États-Unis de l'Exposition de* 1878 avec Clovis Lamarre. 1879.

*Le père Branchu, histoire de la forêt.* 1879.

*Les idées de Monsieur Bras-d'Acier.* 1880, in-8°.

Moullin de La Blanchère a aussi collaboré au journal *La Lumière*, au *Magasin pittoresque*, aux *Trois règnes de la nature*, au *Journal de la Ferme*, au *Journal pour tous*, au *Journal de l'Agriculture*, de M. Barral, à *l'Exposition universelle illustrée*, au *Siècle*, au *Figaro*, au *Soleil* et au *Clocher*.

## N

### NANQUETTE (Jean-Jacques)

Né à Fumay, arrondissement de Rocroy (Ardennes), le 6 décembre 1807, Jean-Jacques Nanquette fit ses études au petit séminaire de Charleville, où il entra très jeune, et y devint professeur de philosophie. Plus tard, il fut successivement vicaire de la paroisse de Saint-Jacques de Reims, vicaire de la cathédrale, puis curé de Saint-Maurice. En 1848, porté candidat à la députation, peu s'en fallut qu'il n'obtînt le nombre de voix pour entrer à l'Assemblée nationale. Nommé curé-doyen et archiprêtre de Saint-Charles à Sedan en 1849, évêque du Mans le 30 août 1855, préconisé le 28 septembre suivant, sacré dans l'église métropolitaine de Reims le 11 novembre, et installé dans la cathédrale du Mans le 28 du même mois. En 1857, l'empereur lui donna la croix de la Légion d'honneur. Il est décédé au Mans, dans le palais épiscopal, le 19 novembre 1861.

La cérémonie des funérailles de Monseigneur Nanquette eut lieu le 22 novembre 1861 ; elle était présidée par l'archevêque de Tours, assisté des évêques d'Angers, de Tulle, de Laval, de Chartres, de Saint-Boniface (Amérique

du Nord), et du supérieur de Solesmes. Après la messe, Monseigneur Berthaud, évêque de Tulle, prononça l'oraison funèbre du défunt, dont le corps fut inhumé dans la chapelle souterraine de la cathédrale à côté de Monseigneur Caron. Parmi les personnes qui assistaient à la cérémonie des funérailles, nous avons remarqué le préfet de la Sarthe, le général commandant le département, le marquis de Talhouët, député au corps législatif, Lanjuinais, ancien ministre, le maire du Mans, ses adjoints, le conseil municipal, la magistrature, le barreau, et le corps enseignant.

On possède de Monseigneur Nanquette les mandements suivants, de format in-4° :

*Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque du Mans à l'occasion de sa prise de possession et de son entrée dans son diocèse.* 1855.

*Mandement pour la publication des lettres apostoliques de N. S. P. le Pape touchant la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge.* 1855.

*Lettre pastorale et mandement pour le rétablissement de la liturgie romaine dans le diocèse et pour le saint temps du carême.* 1856.

*Mandement ordonnant un* Te Deum *pour la naissance du prince impérial.* 1856.

*Lettre circulaire au clergé du diocèse.* 1856.

*Lettre circulaire au clergé du diocèse concernant l'érection d'un monument à la mémoire de feu Mgr Bouvier.* 1857.

*Lettre pastorale sur l'ordre surnaturel et mandement pour le saint temps du carême de l'année* 1857.

*Lettre circulaire au clergé du diocèse.* 1857.

*Lettre circulaire à MM. les Curés du diocèse à l'occasion de la fête de l'Empereur.* 1857.

*Lettre circulaire à MM. les Curés du diocèse.* 1858.

*Instruction pastorale sur le danger des richesses et mandement pour la publication du jubilé et le carême de* 1858.

*Lettre circulaire à MM. les Curés du diocèse sur l'œuvre de N.-D. du Chêne.* 1858.

*Lettre pastorale sur la papauté et mandement pour le carême de* 1859.

*Mandement pour ordonner des prières à l'occasion de la guerre d'Italie.* 1859.

*Mandement ordonnant un* Te Deum *pour la victoire remportée par l'armée d'Italie.* 1859.

*Lettre circulaire au clergé du diocèse pour prescrire un* Te Deum *en actions de grâces de la victoire de Solférino.*. 1859.

*Lettres pastorales demandant des prières pour le Souverain Pontife.* 1859.

*Instruction pastorale sur la liberté de l'Église et mandement pour le carême de* 1860.

*Lettre pastorale.* 1860.

*Lettre circulaire au clergé du diocèse ordonnant un* Te Deum *pour la réunion de Nice et de la Savoie à la France.* 1860.

*Lettre circulaire au clergé du diocèse prescrivant la continuation des prières pour le Souverain Pontife et indiquant les moyens de lui venir en aide.* 1860.

*Lettre circulaire ordonnant un service funèbre pour le repos de l'âme de S A. I. le prince Jérôme-Napoléon.* 1860.

*Lettre pastorale portant communication de l'allocution consistoriale du 28 septembre, et suivie de l'allocution prononcée à la cathédrale du Mans, le 25 octobre, après le service funèbre pour les volontaires de l'armée pontificale.* 1860.

*Instruction pastorale sur nos devoirs dans les circonstances présentes et mandement pour le carême de* 1861.

*Lettre circulaire au clergé du diocèse.* 1861.

On a encore de Mgr Nanquette trois allocutions qui ont été insérées dans l'*Union de la Sarthe* :

*Allocution prononcée à La Flèche à l'occasion de l'inauguration de la statue de Henri IV.* 1857.

*Allocution prononcée à Ecommoy à l'occasion de la Bénédiction des cloches de l'église.* 1857.

*Discours à M. de Nicolay en lui remettant le brevet et la décoration de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.* 1858.

## NEY, DUC D'ELCHINGEN (Michel-Louis-Félix)

Né à Paris, le 23 avril 1801, le général Ney (Michel-Louis-Félix), duc d'Elchingen, eût, dès son jeune âge, un goût prononcé pour l'état militaire. En 1820, il fut reçu à l'École polytechnique ; en 1824, il entra au service de la Suède et y resta jusqu'en 1830 ; c'est alors qu'il fut nommé capitaine au premier régiment de carabiniers et officier d'ordonnance du général Gérard ; en 1837, chef d'escadron au 4e cuirassiers ; en 1844, lieutenant-colonel au 5e régiment de dragons, lequel tenait garnison au Mans, puis colonel du 7e régiment de dragons.

Le duc d'Elchingen avait déjà pris part à la campagne de Belgique ; il était avec le maréchal Gérard au siège de la citadelle d'Anvers, quand le duc d'Orléans lui donna une place dans son état-major. Il était allé aussi trois fois en Afrique avec ce même prince, qui avait pour lui la plus grande estime, et s'était fait remarquer dans plusieurs expéditions, notamment à celles de Mouzaïa, de Mascara et des Portes-de-Fer.

Le duc d'Elchingen était encore colonel au 7e dragons, en garnison au Mans, quand arriva la catastrophe de 1848 ; le gouvernement provisoire en eut peur et le mit en disponibilité ; quelque temps après, un inspecteur général vint passer la revue de ce régiment, il demanda aux dragons s'ils avaient quelques réclamations à faire, le régiment tout entier répondit : « Qu'on nous rende notre brave colonel, le fils du maréchal Ney ! » L'inspecteur général transmit cette demande au ministre, qui remit de suite le duc d'Elchingen à la tête du 7e dragons.

Le 4 octobre 1850, le régiment du 7e dragons vint de nouveau tenir garnison dans notre ville ; au mois de novembre suivant, le colonel d'Elchingen commença à faire distribuer par son régiment, et cela pendant toute la saison rigoureuse, 80 bons de soupe par jour aux indigents du Mans.

A cette époque, la presse démagogique enseignait de détestables doctrines qui étaient lues par un certain

nombre d'individus dont elle flattait les passions et les désirs; alors, quelques-uns de ces hommes cherchèrent à convertir les soldats du 7e dragons à leurs principes, mais toutes ces tentatives furent vivement repoussées. A partir de ce moment,ils vouèrent une implacable haine au régiment, on insulta, on injuria et on attaqua fréquemment et isolément ses soldats et on adressa souvent au brave colonel des lettres anonymes et signées, remplies de menaces et d'injures grossières; elles lui annonçaient qu'on lui brûlerait la cervelle et qu'on assassinerait ses dragons. Vers la fin de mai 1851, il en reçut une plus injurieuse que toutes les autres et signée Doré, il la remit au préfet.

Voici une de ces lettres anonymes:

« Au colonel Ney, au Mans.

« Assassin, bandit, qui as une tache au front.

« Des pelotons de socialistes ont le mot d'ordre.

« Ta perte est JURÉ

« Tes soldats farouches abominables de lâcheté et de férocité, ivres de notre sang PÉRIRONS sous les coups ET sous la balle du peuple qui veille !

« Aux armes noble peuple !

« UN membre du COMMITÉ de la guillotine. »

Dans la nuit du 18 au 19 novembre 1851, vers minuit et demi, on commença à mettre les menaces à exécution : le dragon Gérard était en faction auprès du magasin à poudre, un coup de fusil fut dirigé sur lui et la balle siffla à ses oreilles; il s'élance vers l'endroit d'où venait le coup et se trouve en face de cinq individus. A ce moment un deuxième coup de feu est tiré par un des hommes, l'atteint à l'avant-bras droit et lui fait une grave blessure, il décharge sa carabine sur ces misérables mais sans les toucher, il se met à leur poursuite et ne peut parvenir à les atteindre. En prenant la fuite ils criaient : *Nous sommes les enfants de la guillotine !* Il était évident que ce crime était le résultat des passions politiques et de la haine que les démagogues avaient vouée à ce régiment. Une instruction fut immédiatement commencée.

Le colonel d'Elchingen fit publier l'ordre du jour suivant :

« Un infâme attentat a eu lieu cette nuit contre un de vos camarades. C'est une preuve de plus de ce que sont les coquins assez effrontés pour parler de fraternité en assassinant de braves soldats qu'ils ne peuvent entraîner à leur parti rouge de honte et de sang ! — Ils ont, en fuyant cinq devant un seul, sanglant et blessé, jeté un cri : « *Enfants de la guillotine !!!* » Juste prévision du châtiment de leur crime ! seul contre cinq, Gérard s'est conduit énergiquement et comme chacun de vous eût fait à sa place ! — Il a fait plus et mieux que son devoir. — Après avoir essuyé un premier coup de feu, il a franchi le fossé qui le séparait de ses agresseurs ; — sans les compter, il s'est jeté au milieu d'eux. Blessé à brûle pourpoint d'un second coup tiré de si près, que ses vêtements ont pris feu, il a riposté, il s'est élancé à la poursuite de ces misérables qu'il a dispersés, et a attendu tranquillement, appuyé sur son arme, qu'on vînt le relever. — La terre a été rougie de son sang jusqu'à 200 pas de l'endroit où il a été blessé.

« Le colonel témoigne au dragon Gérard sa vive satisfaction pour son courage.

« Serrons nos rangs...... — Ayons, en présence de tels faits, pleine confiance les uns dans les autres, officiers et soldats. Quand on commande à de pareils hommes, quand on a près de soi de tels camarades, on est bien fort, — nous le prouverons.....

« Le dragon Gérard est nommé cavalier de première classe au deuxième escadron, inscription de cet ordre sera faite à la dernière page de son livret.

« Il sera en outre écrit, à l'article des citations :

« Cité à l'ordre du régiment, le 19 novembre 1851, pour son énergie dans la nuit du 18 au 19, pendant laquelle, étant de garde à la poudrière du Mans, il a été attaqué et blessé d'un coup de feu au bras, par *cinq assassins* qu'il a mis en fuite. »

M. Migneret, préfet de la Sarthe, fit afficher le 19 novembre la proclamation suivante :

« Habitants du Mans,

« Les auteurs de menaces anonymes (1) réalisent leurs promesses. Une sentinelle a été blessée à son poste dans la nuit dernière. Les agresseurs étaient nombreux et armés, — car il faut plusieurs assassins pour attaquer un brave soldat, — et ils ont fui devant les poursuites de cet homme blessé et isolé, qui a marqué de son sang le chemin qu'il leur a fait parcourir.

« La justice veille, et Dieu permettra qu'un tel crime ne soit pas impuni, mais les militaires ne peuvent rester exposés à de pareilles agressions. La loi autorise, la sécurité publique commande que toute attaque soit immédiatement repoussée par la force, et elle le sera.

« Tous les citoyens devront obéir exactement aux consignes sévères qui viennent d'être données à la garnison et principalement aux factionnaires.

« Il ne faut pas que les bons citoyens puissent être victimes d'une erreur ; mais il faut que les coupables reçoivent immédiatement le châtiment qu'ils méritent. »

Quelques jours après, un décret du président de la République nomme Gérard Isidore, chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Le 28 novembre 1851, le 7e dragons, en armes et musique en tête, alla à l'hospice, où le dragon Gérard avait été transporté pour être soigné, lui porter la nouvelle de sa nomination. Le colonel d'Elchingen lui dit : « Dragon

(1) Le 10 novembre 1851, M. Dubois, procureur de la république, avait aussi reçu les lignes suivantes :

« Le procureur Dubois (*blanc*)
Accusateur habile,
Vient de gagner la croix
A vomir de la bile.
Sifflons, sifflons, sifflons
Le décoré bouffon.

*P. S.* En attendant le charivari que tu vas avoir. »

C'est aussi vers cette époque qu'un assez grand nombre de portes de maisons, appartenant à des personnes qui ne passaient pas pour être républicaines, étaient tapissées d'excréments la nuit.

Gérard ! sur ma demande et sur celles de Monsieur le général commandant la subdivision et de Monsieur le général commandant la division, la croix de chevalier de la Légion d'honneur vous est accordée pour votre conduite énergique dans la nuit du 18 au 19 novembre. — Cette belle récompense méritée par tout le régiment, car tous auraient agi comme Gérard, sera donc portée par lui, comme un honneur dont tous ses camarades seront fiers......, dragon Gérard, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous reconnais membre de la Légion d'honneur. »

« Ce fut les larmes aux yeux, dit le narrateur de ces faits, que Gérard reçut l'accolade militaire, et se vit attacher sur la poitrine, par M$^{me}$ la Supérieure de l'hôpital, cette croix si bien gagnée.

« Les officiers ont voulu, à cette occasion, donner à Gérard une marque de leur vive sympathie, en lui remettant, par les mains du chef d'escadron Brot, la croix gagnée en Afrique par cet officier distingué et qui était destinée au premier légionnaire du 7$^e$ dragons. »

Le nouveau chevalier, quoique très fatigué, s'appuya sur le bras du docteur Janin et serra la main à tous ses frères d'armes.

Depuis l'odieux attentat commis dans la nuit du 18 au 19 novembre, deux sentinelles étaient placées à la poudrière. Eh bien, malgré l'ordre du jour du colonel, malgré la proclamation du préfet, malgré les avertissements donnés par l'autorité civile et malgré les mesures énergiques prises par le duc d'Elchingen pour empêcher ses soldats d'être lâchement assassinés, le 30 novembre même année, un peu avant minuit, un des factionnaires aperçut un groupe de 12 à 15 individus traversant le champ de manœuvre et marchant en ligne droite vers eux. Aussitôt que ces hommes furent à portée de la voix de la sentinelle, celle-ci arma son fusil et cria : *qui vive?* la bande continua de s'avancer sans répondre. Un nouvel avertissement n'eut pas plus d'effet, et, comme ces individus qui se trouvaient alors à quarante-cinq pas environ de la poudrière, persistaient à ne tenir aucun compte des *qui vive?*

réitérés du factionnaire, celui-ci fit feu; les rôdeurs de nuit voyant que le dragon n'était pas seul, prirent la fuite en l'injuriant grossièrement.

Quelles étaient encore les intentions de ces hommes? on n'avance pas avec un air de provocation vers une sentinelle qui a ordre de faire feu et qui crie de toute sa force : *qui vive !* et on ne se sauve pas en l'injuriant.

Le 6 décembre suivant, 300 ouvriers de l'importante tannerie de La Suze se sont levés pour protester contre la violation de la constitution; ils se sont portés sur la Mairie, y ont enlevé les armes, fait la brigade de gendarmerie prisonnière, organisé des barricades dans toute la ville, puis sont allés s'emparer des armes de la mairie de Rouez; ils devaient ensuite venir au Mans aider leurs partisans à se rendre maître de l'Hôtel de ville et de la Préfecture. Aussitôt que ces faits furent connus au Mans, la ville devint très animée, des groupes nombreux stationnaient sur la place des Halles et dans la rue Dumas. Un grand nombre d'habitants se sont mis à la disposition de l'autorité et se sont joints au régiment. Un escadron du 7e dragons à cheval et deux pelotons à pied sont venus se ranger sur la place des Halles et ont suffi pour disperser tous ces groupes. La nuit, la ville n'a pas cessé d'être occupée militairement. En même temps, un autre escadron du régiment partait pour La Suze, accompagné du Préfet, du Procureur de la République et du Lieutenant de gendarmerie; à leur arrivée tout était rentré dans l'ordre, les chefs avaient pris la fuite; une instruction se fit immédiatement et 66 individus furent arrêtés et amenés au Mans dans huit charrettes, qui marchaient entre deux files de dragons, le sabre au poing. Un fourgon qui suivait les charrettes était rempli de 200 fusils et de balles, fondues par ces individus.

Depuis que ce brave régiment était au Mans, notre ville lui devait d'avoir échappé aux horreurs qui ont désolé dix départements; aussi les hommes d'ordre étaient tranquilles, ils savaient que les soldats étaient dévoués, admirablement disciplinés, et qu'ils se seraient plutôt fait tuer que de céder un pouce de terrain aux anarchistes.

Revenons à la tentative d'assassinat contre le dragon

Gérard : nous avons dit qu'une instruction avait été immédiatement commencée. Le 15 mars 1852, Alphonse Doré, âgé de 39 ans, expert-géomètre au Mans, fut accusé de ce crime. Le 22 novembre, suivant l'acte d'accusation, il se vantait hautement dans le café tenu par un sieur Langlais, rue Basse, en présence de plusieurs témoins, d'avoir tiré lui-même sur le dragon Gérard, et une fille, Mélanie Berne, a vu l'accusé avec quatre individus, dont deux portaient chacun un fusil, se diriger dans la nuit du 18 au 19 du côté de la poudrière. « Doré, ajoute l'acte d'accusation, est très exalté en politique, adonné à tous les mauvais penchants et subissant les entraînements les plus condamnables, le fanatisme de ses idées, le bouleversement social se faisait jour à chaque instant dans ses paroles et même dans ses actes. Des lettres de menaces et d'injures ont été adressées par lui aux principaux fonctionnaires du Mans. Il a reconnu lui-même ses lettres, dont la plupart portent sa signature. » A l'audience de la cour d'assises, Mélanie Berne déclare avoir parfaitement reconnu Doré. Elle ajoute que des menaces lui avaient été faites si elle révélait ce qu'elle avait vu ; encore tout à l'heure, dit-elle, au moment où j'entrais au palais de justice avec ma camarade, j'ai été accueillie par les injures et les menaces d'une quarantaine d'individus qui se tenaient sur les marches du palais. Ils m'ont dit entre autres choses « que je payerais ce que j'avais dit ; » elle a reconnu parmi ces individus un sieur Boinet. Le Procureur de la République donne à l'instant même ordre d'arrêter cet homme.

Pour le ministère public, l'attentat commis contre le dragon Gérard ne peut être attribué qu'aux haines politiques, que dans le désir de se venger, sur un soldat du 7e dragons, de la terreur inspirée aux anarchistes par ce brave régiment. « Doré, dit-il, qui n'est pas riche, était cependant actionnaire, pour 75 fr., de la Société des publications démagogiques de la rue du Cornet. Il était même membre du comité de surveillance de cette société avec quelques individus signalés comme des anarchistes de l'espèce la plus dangereuse. Il était lié avec le nommé Faure, ex-rédacteur du *Bonhomme Manceau*. Cet individu

venu de Marseille, en relations suivies avec les comités révolutionnaires de Paris, est le même qui, le 5 décembre dernier, apportait à Bonnétable et au Mans, le mot d'ordre des frères et amis à la voix desquels le drapeau de l'insurrection devait se dresser ce jour-là dans la Sarthe comme à Paris. Faure a été banni du territoire français. » Le Procureur de la République discutant les charges qui s'élèvent contre Doré, sollicite du jury un verdict affirmatif. — Doré est acquitté.

Le 22 décembre 1851, un décret du Président de la République élève le duc d'Elchingen au grade de général de brigade et l'autorise à commander dans l'armée d'Orient la brigade de cavalerie composée des 7e et 9e cuirassiers.

Dans un ordre du jour le duc d'Elchingen adressa ces paroles à ses soldats : « En quittant le 7e dragons, le colonel, le cœur attristé, mais fier cependant du bel héritage qu'il laisse à son successeur, dit à ses braves : Bons et chers camarades, persistez, restez ce que vous êtes, maintenez haut et toujours l'étendard du régiment, gardez la belle réputation acquise dont chacun de vous est le soutien.

« Soyez toujours loyaux, énergiques dans le bien ; restez un foyer chaleureux des plus nobles sentiments ; restez les dignes enfants du pays ; soyez exemple et élite dans notre belle armée, dévouée à l'ordre et à l'honneur de la France.

« Votre ancien colonel vous suivra de loin de tous ses vœux ; ses regards seront toujours tournés vers vous avec affection et reconnaissance, pour le bonheur que vous lui avez donné ; il sera fier de vos succès ; il vous demande de ne pas l'oublier et de garder de lui un bon souvenir. »

En quittant le commandement du 7e dragons, le général d'Elchingen le passa en revue, le 4 janvier 1852, sur le quinconce de la promenade des Jacobins, puis d'une voix très émue il prononça l'allocution suivante :

« Mes bons camarades et amis,

« Je vous ai déjà exprimé, par la voie de l'ordre, les sentiments pénibles et douloureux que j'éprouve en me séparant de vous. Aujourd'hui, que je vous vois réunis une dernière fois autour de moi, aujourd'hui que j'ai été

fier encore de votre belle et martiale tenue, que j'ai vu empreint sur vos mâles figures le chagrin que, vous aussi, vous ressentez, je vous dis adieu ! — Je vous remercie du bonheur que vous m'avez donné pendant que j'ai eu l'honneur de vous commander; merci des marques répétées de confiance et d'affection que j'ai reçues de vous! Merci et adieu !

« Restez les mêmes, conservez précieusement votre énergie, votre esprit de corps et de famille. Soyez toujours la terreur des ennemis de la France, de ces coquins qui sont rentrés sous terre, quand ils ont vu briller vos casques et entendu le fer de vos chevaux sur le pavé ! — Soyez l'appui constant des honnêtes gens qui vous estiment et vous aiment, et conservez un souvenir de votre ancien colonel qui vous aimera toujours !

« A votre santé, mes amis, à celle du régiment! mieux que cela, à l'honneur du 7e dragons ! »

A ces dernières paroles, une des cantinières du régiment, a tendu un verre au général, tandis que les autres circulant dans les rangs, versaient à boire à tous les dragons. Ceux-ci, élevant leurs verres, ont répondu au toast de leur ancien colonel par les cris enthousiastes et mille fois répétés, de « vive notre colonel ! vive le 7e dragons! » L'émotion de tous ces soldats était à son comble, de grosses larmes coulaient sur leurs joues. Les spectateurs, attirés sur le quinconce de la promenade des Jacobins, étaient très émus, plusieurs sont allés porter au général d'Elchingen l'expression des sentiments d'affection et de regrets qu'il avait su inspirer aux habitants de notre ville.

Le 5 janvier 1852, les sous-officiers du régiment ont offert un punch au général d'Elchingen, qui l'a gracieusement accepté. Là encore il a reçu les témoignages les plus flatteurs de l'affection et de l'estime la plus cordiale.

Le lendemain, les officiers ont donné, à l'hôtel Diot, un brillant banquet à leur ancien colonel ; Mme la duchesse et Mlle d'Elchingen, Monsieur le général Marcel et le fils du général d'Elchingen assistaient à cette fête ; le régiment était représenté par un adjudant.

A la fin du repas, M. le lieutenant-colonel Defeu a porté le toast suivant :

« Au duc d'Elchingen, à ce chef aimé que nous regrettons tous ! à ce digne colonel qui, pendant huit années de son commandement, a su se faire autant d'amis dévoués qu'il a compté de subordonnés.

« Si quelque chose peut diminuer la douleur de notre séparation, c'est la pensée qu'il emporte avec lui la satisfaction d'avoir fait du 7e dragons un modèle d'honneur et de discipline.

« Messieurs, je porte aussi la santé de Mme la duchesse d'Elchingen, de cette noble femme qui a toujours vu en nous une grande famille, pour laquelle elle a dépensé toutes ses affections. Mais, pour faire son éloge, ma voix est trop faible auprès de celle de tous les malheureux qu'elle a soulagés.

« Messieurs, je remercie, en votre nom, le brave général Marcel d'avoir bien voulu se joindre à nous pour apporter aussi l'expression de ses sympathies à celui qui est l'objet de cette grande fête de famille.

« Au général Marcel ! au général d'Elchingen ! »

Le général d'Elchingen a improvisé une réponse qui a été très vivement applaudie.

Le général d'Elchingen quitta Le Mans et se rendit au nouveau poste qui lui était confié. Le 7e dragons cessa de tenir garnison au Mans dans le courant du mois de mars 1852.

Quelque temps après, le général d'Elchingen était à Gallipoli. Il avait pris à son service en quittant Le Mans un ancien brigadier du 7e dragons. A peine arrivé à Gallipoli, le choléra, ce terrible fléau, atteignit ce soldat, le général le soigna comme s'il avait été son frère ; quelques jours après, des lettres de France lui apprirent que sa mère la maréchale Ney, princesse de la Moskowa, venait de mourir ; un choléra foudroyant le saisit presque immédiatement, il mourut en tenant dans ses mains un médaillon des cheveux de sa femme et de sa fille. Un congé fut accordé à son fils, sous-officier dans le régiment de son père, pour amener son cœur à Paris, d'où il fut trans-

féré dans la sépulture de sa famille au cimetière du Père-Lachaise.

Sa mort a été une grande perte pour la France, il était, dit le général de division Morris, l'honneur de la cavalerie ; doux, bienveillant, ferme, juste, et avait le culte inflexible de l'honneur. Ses rares vertus militaires le faisaient estimer de l'armée, à laquelle il donnait l'exemple de la discipline et de la bravoure. «Noble figure, ajoute un de ses biographes, son austère bonne grâce, sa vie pure, son cœur généreux, sa modestie, sa grande âme, ses aimables qualités, sa charmante famille si secourable à tous, lui faisaient partout des amis dévoués..... Le duc d'Elchingen tenait à tout sur la terre, à la haute société par l'éclat de son rang, au peuple par sa populaire illustration, à son pays et à son temps par ses convictions libérales, à l'armée par la distinction de ses services et au monde par le charme sérieux de son esprit. »

Un service a été célébré dans l'église de Notre-Dame de la Couture pour le repos de l'âme du duc d'Elchingen ; une foule nombreuse et recueillie est venue prier et pleurer la perte que la patrie venait de faire. L'éloge du regretté général était dans toutes les bouches.

Le duc d'Elchingen nous a laissé plusieurs mémoires relatifs à la cavalerie, son style était simple et avait une distinction facile et naturelle. Il a aussi écrit sur une noble cause, celle de son père.

De 1850 à 1860, la duchesse d'Elchingen et M^lle^ Louise-Hélène sa fille, ont toujours habité Le Mans.

M^lle^ d'Elchingen a épousé, le 8 décembre 1860, le prince Nicolas-Georges Bibesco, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine d'état-major, officier d'ordonnance du ministre de la guerre. Le prince Bibesco est le plus jeune des fils du prince Georges-Demètre Bibesco qui a été hospodar de la Valachie de 1843 à 1847. Le 9 décembre suivant, le mariage des deux époux fut célébré selon le rite grec auquel appartient le jeune prince, et le lendemain le prince et la princesse Bibesco arrivèrent au Mans et partirent immédiatement pour le château de Chapeau, près de Neuville-sur-Sarthe, où ils ont passé l'hiver.

V. p. 491 au mot <u>Ribotte</u>

## NIBELLE (Jean-Jacques)

Jean-Jacques Nibelle, né à Mamers, le 29 avril 1793, fut successivement procureur du Roi à Laval (1815), avocat général à la cour royale d'Angers (1827-1830), avocat à la cour royale de Paris. Il est décédé à Paris vers 1871.

Voici les titres de ses ouvrages :

*Les Français en Espagne, suivi du Royaliste et l'homme en place.* 1824, brochure in-8°.

*De la Fermeté, discours prononcé à l'occasion de la rentrée du tribunal de première instance de Laval,* 7 *novembre* 1825, brochure in-8°.

*A MM. les membres de la Chambre des députés.* 1831, brochure in-8°.

*Plaidoyer pour MM. Piégard Sainte-Croix, Guérin et Paoul, impliqués dans l'affaire de la rue des Prouvaires.* 1832, brochure in-8°.

*Plaidoyers pour M. de Grainville, ancien procureur du Roi, et pour* l'Ami de la Vérité, *journal de Normandie.* 1833, brochure in-8°.

*Plaidoyer pour Louis Jamin, Pierre-Louis Racaud et Jean Devaux, co-accusés de S. A. R. Madame, duchesse de Berry.* 1833, brochure in-8°.

*Satire littéraire du XIX*e *siècle.* En vers de dix syllabes. 1834, brochure in-8°.

*Misère humaine. A. M. Félix Voisin.* 1837, brochure in-8°.

*Primevères, Lis et Marguerites.* 1838, in-8°. Recueil de 46 pièces en vers. L'*Épître aux fumeurs* a été traduite en anglais et publiée dans les journaux de New-York.

*Palinodies.* 1838, in-8°. En vers.

*Bourges et Madrid.* 1839, brochure in-8°. En vers.

*Vingt-huit juillet. A Mgr le duc de Bordeaux.* 1841. Pièce de vers sur la chute de cheval du duc de Bordeaux.

*Deux Anges.* 1841, brochure in-8°. Poésie.

*Les Amours de nos jours.* 1842. Poësie couronnée par l'Académie des Jeux floraux de Toulouse.

*Ode à la Providence*. 1843 in-8°.

*Flétris!!!*... 1844, brochure in-8°. En vers.

*Le Chouan*. Poésie. (*Indépendant de l'Ouest*, 1850.)

*La Fin d'un songe, récit antique*. 1853, un volume in-18.

*Légende de la Vallée*. 1 vol.

*Albine*. 1 vol.

*Les Amours d'Octave*. 1 vol.

*Méditations sur l'histoire*. 1 vol.

On a encore de Nibelle, plusieurs pièces de poésie insérées dans divers journaux, et comme poésies inédites, Narcisse Desportes cite : L'*Éventail*, le *Foulard*, *Guerre aux Maris*, etc.

## NIOCHE de TOURNAY (Matthieu-Jean-Baptiste)

Matthieu-Jean-Baptiste Nioche de Tournay, né au Mans le 30 décembre 1767, est mort à Paris le 7 février 1844. Il entra dans les bureaux de la Banque de France sous l'Empire et devint chef de division.

Voici, d'après la *Bibliographie du Maine*, la liste des ouvrages de Nioche de Tournay :

*L'abbé Pellegrin, ou la Manufacture de vers, vaudeville en un acte*. Paris 1801, in-8°.

*Les Avant-Postes, ou l'Armistice, vaudeville anecdotique en un acte*, Paris, 1801, in-8°.

*Le Congé, ou la fête du vieux Soldat, divertissement en un acte et en prose*. Paris, 1802, in-8°.

*Marmontel, comédie en un acte, en prose*. Paris, 1802, in-8°.

*Monsieur Seringa, ou la Fleur des apothicaires, parade en un acte et en prose*. Paris, 1803, in-8°.

*Arlequin, Tyran domestique, enfantillage en un acte*. Paris, 1805, in-8°.

*Le Vieux Chasseur, comédie en 3 actes*. Paris, 1806. in-8°.

*Monsieur Vautour, ou le Propriétaire sous le scellé, vaudeville en un acte*. Paris, 1807, in-8°.

Nouaux (Julien Michel) v. n. 49!

† 26 mars 1869

## NOURRY (François)

Né à Mamers en 1811, François Nourry fit ses études au collège du Mans, puis il se rendit au séminaire de cette ville où il remporta un des premiers prix de théologie. Fait prêtre, il resta trois ans vicaire à Saint-Calais, vingt ans vicaire à Ballon, puis successivement curé de Rahay et de Chahaignes. Enfin il s'est rendu à la maison de retraite des prêtres de la Providence de Sainte-Colombe, près La Flèche, où il est décédé le 9 mai 1861.

François Nourry avait une intelligence d'élite, un cœur aimant, dévoué et désintéressé.

# O

## OGIER D'IVRY (Gustave-Pierre-Jean-Marie)

Né le 2 octobre 1813 à Sillé-le Guillaume, Gustave-Pierre-Jean-Marie vicomte Ogier d'Ivry commença ses études au collège du Mans, et les termina au lycée Saint-Louis. Le 19 mars 1830, il entra comme volontaire dans la marine. La France commençait alors cette guerre glorieuse qui lui valut l'Afrique. Le vicomte Ogier d'Ivry fit partie de l'expédition. Il débarqua à Sidi-Ferruch et assista à la prise d'Alger. En 1831, il fit une campagne sur les côtes d'Italie. Bientôt après, il s'embarqua pour le Levant, et échappa au naufrage du vaisseau *la Truite*, à bord duquel il se trouvait. Nommé enseigne en 1837, il obtint en 1841 le grade de capitaine d'artillerie de marine, et en 1852, la croix de la Légion d'honneur vint récompenser les services qu'il avait rendus à sa patrie.

Quelques années plus tard, le vicomte Ogier d'Ivry demanda sa retraite ; l'existence agitée et périlleuse du marin convenait peu à sa santé depuis longtemps altérée. Il vint se fixer au Mans, au milieu de ses parents et de ses amis.

Le vicomte Ogier d'Ivry est mort le 12 juin 1867 à Royat

(Puy-de-Dôme), où il était allé prendre les eaux. Sa famille l'a fait inhumer dans le grand cimetière de la ville du Mans.

Depuis une dizaine d'années le vicomte Ogier d'Ivry faisait de nombreuses recherches pour faire un ouvrage généalogique et historique sur les familles nobles du Maine. En 1847, il obtint du gouvernement un brevet d'invention pour un système qu'il se proposait d'appliquer à la navigation à vapeur sur la Sarthe, la Mayenne et le Loir. On lui doit :

*Navigation de la Sarthe.*(Courrier de la Sarthe, 1847.)

*Compagnie de la Navigation fluviale de l'Ouest, statuts, exposé de l'entreprise.* 1847, in-4°.

*Lettre sur les remorqueurs de la Sarthe.* (Courrier de la Sarthe, 1848.)

*Lettre sur la navigation de la Sarthe par la vapeur.* (Id.)

*Elections* 1848, brochure in-8°.

*Notes sur les remorqueurs de la Sarthe.* (Id.)

*Leçons de politique à l'usage des ouvriers des villes et des campagnes.* 1848, brochure in-18.

*Aux actionnaires de la caisse de la Sarthe.* (Courrier de la Sarthe, 1848.)

*Scène de famille.* Poésie. 1855, brochure in-8°.

*Considérations sommaires sur la situation de la société d'assurances mutuelles immobilières contre l'incendie au 1er juin* 1858. Brochure in-8°.

*Des souterrains et puits de refuge existant dans le département de la Sarthe.* (Bull. de la Société d'agricul., 1864.)

*Notice sur un groupe de statues de la fin du* XVe *ou du commencement du* XVIe *siècle décorant le tombeau de Jean de Courvalin et provenant de l'ancienne église de la Chapelle Saint-Remy, offert au Musée des monuments historiques de la ville du Mans.* (Le Messager de la Sarthe, 1867.)

*Mémoire adressé à M. le Ministre de la marine et des colonies sur l'établissement, à bord des vaisseaux, d'un appareil défensif dit traverse mobile,* 1851. (Manusc., cabinet de M. Brière.)

*Mémoire sur le droit public en France et le droit international,* 1851. (Id.)

Ogier d'Ivry (Louis Joseph Gaston comte) v.p
12 août 1812 + 11 7bre 1880

*Consécration de l'église de Montfort.* (Union de la Sarthe, 1850.)

## OUVRARD DE LINIÈRE (Jean-Augustin)

Jean-Augustin Ouvrard de Linière, né à Saint-Saturnin, le 8 février 1792, est décédé au Mans, le 5 mai 1856. Il était chevalier de Saint-Louis et capitaine d'infanterie en retraite.

Il s'occupait de toutes les œuvres de charité et prêtait son concours à toutes les associations de bienfaisance.

## OUVRARD DE LINIÈRE (Joseph-Marie)

Joseph-Marie Ouvrard de Linière est né en 1789 et est décédé à Fillé-Guécélard, en son château du Gros-Chesnay, le 23 août 1863.

Sorti de l'école militaire de Fontainebleau avec le titre de sous-lieutenant, à l'âge de 18 ans, Ouvrard de Linière fit la campagne d'Autriche en 1808, celle d'Espagne de 1810 à 1812. A la bataille de Leipsick, où il assistait comme capitaine au quatrième régiment des tirailleurs de la garde impériale, il fut gravement blessé, et, le 28 novembre 1813, sa bravoure fut récompensée de la croix de la Légion d'honneur.

Ouvrard de Linière reprit du service à la formation de la légion de la Sarthe; il était capitaine commandant au quatrième régiment de la garde royale, lorsqu'il quitta la carrière militaire pour rentrer dans la vie privée. Peu de temps après, il fut nommé membre du Conseil général de la Sarthe et maire de Fillé-Guécélard, et se consacra à faire tout le bien qu'on pouvait attendre d'un homme dont la droiture et l'élévation du caractère s'alliaient aux plus aimables qualités du cœur et de l'esprit.

# P

## PAILLARD-DUCLÉRÉ (Constant-Louis)

Constant-Louis Paillard-Ducléré naquit le 24 janvier 1808. Après avoir terminé ses études classiques et de droit, il se livra à l'industrie, et se réunit à son père, dans la direction d'une forge, appelée le Port-Brillet, et située dans la Mayenne.

Elu député de la Sarthe en 1838, il prit place parmi les conservateurs intelligents, parmi les amis de l'ordre et du progrès, et a toujours conservé cette place honorable, se montrant aussi éloigné d'une opposition passionnée et systématique, que d'une docilité aveugle et servile aux caprices ministériels. N'obéissant, dans ses votes, qu'à l'impulsion de sa conscience, indépendant par caractère et par position, sa seule conviction paraît avoir été un grand dévouement à la liberté, à l'ordre, à la prospérité du pays.

Pendant de longues années, Paillard-Ducléré a été maire de Montbizot, président du Comice agricole de Ballon et membre du Conseil général de la Mayenne, puis de la Sarthe.

On se souvient encore dans le canton de Ballon des nombreux services qu'il a rendus, et on se rappelle qu'en 1858, alors que tous les ateliers étaient fermés et que la misère allait s'asseoir au foyer de l'artisan, Paillard-Ducléré faisait exécuter d'importants travaux dans sa propriété afin de donner du pain aux ouvriers.

Paillard-Ducléré est mort à Paris en 1879 ; il était chevalier de la Légion d'honneur. Il a nous a laissé :

*Lettre à la Société de médecine de la Sarthe sur la pétition envoyée à la Chambre des députés*. 1842.

*Lettre au général Rogé*. (Union de la Sarthe, 1849.)

*Rapport au Conseil général sur une réclamation de la ville du Mans sur l'ancien évêché*. (Le Maine, 1851.)

*Lettre à ses administrés*. 1867, brochure in-4°

Pallu (Hippolyte Etienne Paul) v. p. 493
mai 1831 + 16 Xbre 1874

Pallu (Henri) v. p. 493
\+ 1847

*Lettre circulaire à ses administrés*. 1867, brochure in-4°.
*Proclamation aux habitants de Montbizot*. 1867, in-4°.
*Lettre circulaire à ses administrés*. 1868, brochure in-4°.
*Proclamation aux habitants de Montbizot*. 1868, in-4°.
*Rapport au Conseil général de la Sarthe sur les routes*. 1869.

## PALLU (Lubin)

Lubin Pallu appartient à une ancienne famille de robe, originaire du Poitou, et honorablement connue dans la Sarthe

Lubin Pallu est né à Poitiers, le 24 mars 1797, il est décédé à La Flèche le 22 décembre 1851. Il fit ses études et son droit à Poitiers et y fut reçu avocat en 1816. Le 10 septembre 1823, Louis XVIII le nomma juge au tribunal civil de La Flèche; il devint ensuite juge d'instruction, administrateur de l'hôpital, de la caisse d'épargne, membre du conseil municipal de la même ville et membre de la Société des antiquaires de l'Ouest

Lubin Pallu était intègre, sévère et impartial ; il avait, en un mot, toutes les qualités qui font le digne magistrat.

## PALLU (François-Henri)

François-Henri Pallu est né à Poitiers, le 11 octobre 1792. Sa famille occupait un rang distingué dans la magistrature et le barreau. Son penchant vers les études historiques se manifesta dès sa jeunesse, et en 1817, il fut choisi pour travailler à l'inventaire et au catalogue de la bibliothèque de Poitiers. En 1821, il devint juge d'instruction au Mans et exerça pendant dix ans ces pénibles fonctions. La révolution de Juillet les lui enleva. 1830 supprima aussi le conseil de charité près les hospices et le bureau de bienfaisance du Mans, dont Pallu était le secrétaire depuis 1825. En 1839, on le fit membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques

et membre titulaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe; on l'admit aussi, vers la même époque, comme membre de la Société des antiquaires de l'Ouest.

Pallu devint membre du conseil municipal du Mans, vice-président du tribunal civil de cette ville, enfin pendant plus de trente années il a rempli en homme consciencieux les importantes fonctions qui lui ont été confiées.

Il est décédé au Mans le 16 octobre 1864.

On doit à François-Henri Pallu :

*Origine de la ville du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1840-1841.)

*Dissertation sur l'antiquité de la ville du Mans.* 1840, brochure in-8°.

*Histoire des antiquités de Poitiers.* (Bull. de la Société d'agricul., 1840-1841.)

*Est-ce l'évêque saint Innocent qui a placé des reliques dans le monastère du Pré?* (Id.)

*Essai historique sur la cathédrale du Mans.* (Congrès, 1842.)

*Dissertation historique sur l'église Saint-Julien cathédrale du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1842-1843.)

*La reine Audovère, femme de Chilpéric Ier, a-t-elle été enfermée dans l'abbaye du Pré, puis assassinée par ordre de Frédégonde?* (Id. 1842.)

*Les fonctions du magistrat nommé dans les premiers siècles de la monarchie. Defensor civitatis.* (Id. 1844-1845.)

*Eloge historique de la Fontenelle de Vaudoré, conseiller à la cour de Poitiers, correspondant de l'Institut, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, et de plusieurs Sociétés savantes.* (Id., 1846-1847.)

*Notice sur l'église des Loges près Saint-Calais.* 1846.

*Dissertation sur l'antiquité d'une verrière de la cathédrale du Mans.* (Id. 1847.)

*Un épisode de l'enterrement du marquis de la Varenne à La Flèche.* (Résumé des travaux de la Société franç., 1853.)

*Mémoire historique sur le palais de justice de Poitiers.* (Bull. de la Société d'agricul., 1857-1858.)

*Etudes historiques sur les anciennes coutumes et en particulier sur celles de la province du Maine.* (Id., 1859.)

Dage-Carpentier v. p. 293

*Mémoire sur une mission de M. Pallu, évêque d'Héliopolis, missionnaire apostolique au Ton-Kin au* XVII° *siècle.* (Id., 1861-1862.)

*Statistique sur la petite ville de Chauvigny* (Vienne). (Id., 1862.)

François-Henri Pallu est encore auteur d'une *Géographie complète du département de la Vienne*, qui est restée manuscrite et dont il a lu plusieurs fragments à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

## PAPE-CARPENTIER (Marie-Joséphine-Olinde)

Marie-Joséphine-Olinde Pape-Carpentier née à La Flèche le 10 septembre 1815, est fille d'un maréchal des logis de gendarmerie tué par les chouans dans un combat près de Courcelles à l'époque des Cent-jours. Tout en vivant du travail de ses mains depuis sa onzième année jusqu'à sa dix-neuvième, elle s'exerçait secrètement à la poésie et à l'étude de la langue italienne.

Chargée d'organiser, puis de diriger avec sa mère, la première salle d'asile de sa ville natale, elle compléta son instruction et se tourna avec succès vers l'étude des questions pédagogiques ; puis elle eut à remplir les mêmes fonctions au Mans (1842) et c'est là qu'elle écrivit son premier ouvrage. En 1847, elle fut appelée à Paris, pour seconder M^me^ Mallet dans la maison qui avait été établie pour former des directrices de salles d'asile et au mois d'avril 1848 on la mit à la tête de l'Ecole normale maternelle, institution projetée par de Salvandy et réalisée par Carnot. Mariée en 1849 à un officier de gendarmerie de Paris, elle est devenue veuve en 1858. Plus tard, elle a été nommée directrice du cours pratique des salles d'asile, puis inspectrice générale de ces établissements. Elle est décédée à Villiers-le-Bel, près Paris, le 31 juillet 1878.

Un décret du mois de décembre 1878, du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, rendu sur la proposition du Ministre de l'instruction publique, donna au cours pratique des salles d'asile de Paris le nom *d'Ecole Pape-Carpentier*. Fondatrice de cet établissement qui, en

assurant le recrutement du personnel des directrices et sous-directrices des salles d'asile, a rendu d'incontestables services, Marie Pape-Carpentier l'a dirigé avec une grande compétence pendant vingt-sept ans, et a formé plus de quize cents directrices de salles d'asile.

En 1878, le conseil municipal du Mans a donné à l'une de ses salles d'asile le nom de *Salle Pape-Carpentier*.

A la même époque, un Comité formé à La Flèche sous la présidence du maire et avec l'appui du conseil municipal, a ouvert une souscription dont le but était de charger un artiste de faire deux copies d'un excellent portrait de Marie-Joséphine-Olinde Pape-Carpentier, destinées l'une au musée de La Flèche, l'autre à la salle d'asile.

Le conseil général de la Sarthe a souscrit pour 100 fr.

Ces deux tableaux viennent d'être placés aux lieux indiqués plus haut.

Marie-Joséphine-Olinde Pape-Carpentier a publié plusieurs pièces de poésie dans l'*Echo du Loir ;* on signale surtout celle sur Henri IV à propos de l'inauguration de sa statue sur la place du Pilori à La Flèche en 1857.

Voici les titres de ses ouvrages, dont plusieurs très estimés ont eu diverses éditions :

*Préludes*. Poésie, avec une préface de Mme Amable Tastu. 1 vol. 1841, in-12.

*Conseils sur la direction des salles d'asile*. 1845, 1847, 1 vol. in-18.

*Compte rendu des œuvres posthumes d'Eugène Orrit*. (Union de la Sarthe, 1845.)

*Histoires et leçons de choses pour les enfants*. 1858, 1861, in-12.

Ces trois ouvrages ont été couronnés par l'Académie française.

*Les fruits de la douleur*. 1861, brochure.

*Ce que dit un grain de sable, géométrie de la nature*. 1863, in-18.

*Jeux gymnastiques avec chants pour les enfants des salles d'asile*. 1863, 1864, 1868, in-8o.

*L'Ami des enfants*. (Bull. de la Société d'agricul., 1865.)

*Enseignement pratique dans les salles d'asile, ou premières leçons à donner aux petits enfants.* 1848, 1859.

*Petites lectures variées, avec commentaires à l'usage des enfants.* 1862, 1863, in-18.

*Conférence sur l'introduction de la méthode des salles d'asile dans l'enseignement primaire.* 1868, in-12.

*Cours d'éducation et d'instruction primaire.* 1869, 1875.

*Enseignements pour les jeux Nouvelles images ou chronographie à l'usage des salles d'asile et des écoles primaires accompagnée d'histoire et de lecture explicatives.* 1869, 1875.

*Zoologie des écoles et des familles.* 1869.

*Union scolaire, ou organisation économique de l'instruction primaire.* 1869.

*Les animaux sauvages.* 1870, in-4°.

*Les animaux domestiques.* 1872, in-4°.

*Histoire du blé. Exposition des travaux de l'agriculture.* 1873, in-18.

*Lecture et travail pour les enfants et les mères.* 1873, in-12.

*Cours complet d'éducation. Manuel des maîtres comprenant le développement des principes pédagogiques et le guide pratique de la période élémentaire.* 1876, in-12. Ouvrage couronné par l'Académie française.

*Notice sur l'éducation des sens et quelques instruments pédagogiques.* 1878, in-12.

*Manuels.*

*Syllabaires*, *etc.*

L'Académie des sciences morales et politiques a décerné à Marie Pape-Carpentier le prix Halphen et plusieurs sociétés, lui ont accordé des médailles.

## PAPIGNY (Joseph)

Joseph Papigny est né à Paris, le 5 novembre 1796, d'un père qui avait été attaché à la maison de Louis XVI ; il fut élevé à Colmar, et vers l'âge de 15 ans, il revint dans la capitale terminer ses études classiques ; puis il suivit les cours de droit, obtint le grade de licencié et se destina à la carrière du barreau.

Il fit partie de la commission chargée de représenter l'École de droit après la fermeture des cours, à l'occasion des mouvements qui agitaient les écoles de Paris relativement à une pétition sur la loi électorale de 1818.

Compris dans la conspiration de 1820, dont Lafayette était le chef, il fut obligé de quitter Paris, de se retirer dans les environs, jusqu'à ce qu'il vînt se fixer à La Flèche. Pendant près de trente ans, il exerça les fonctions d'avoué, pendant quarante-cinq ans il fit partie du conseil municipal et a été le premier adjoint au maire ; il a été aussi membre du Conseil général de la Sarthe pour les cantons de Mayet et de Pontvallain réunis.

A l'époque de la révolution de février 1848, Papigny fut nommé sous-commissaire de l'arrondissement de La Flèche ; il a également occupé pendant un grand nombre d'années un siège de juge suppléant au tribunal de cette ville ; il faisait aussi partie de la Société de secours mutuels et était un des fondateurs de la salle d'asile. En récompense de tant de services gratuits et dévoués, le gouvernement le nomma chevalier de la Légion d'honneur. La Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, le comptait au nombre de ses membres.

Joseph Papigny est décédé à La Flèche, le 11 février 1877.

Nous connaissons de Papigny :

*Profession de foi, comme candidat à l'Assemblée nationale.* (Écho du Loir, 1848.)

*Lettre aux électeurs du département de la Sarthe.* (Id.)

*Aux électeurs du département de la Sarthe.* (Courrier de la Sarthe, 1848.)

*Circulaire aux citoyens maires et percepteurs de l'arrondissement de La Flèche*, comme sous-commissaire du gouvernement. (Id., 1848.)

*Allocution prononcée comme sous-commissaire du gouvernement.* (Propagande républicaine, 1848.)

*Profession de foi aux électeurs de la Sarthe.* (Courrier de la Sarthe, 1849.)

## PAPIN (René)

René Papin naquit à Coulamer, le 28 janvier 1799 ; il commença ses études au collège du Mans et les termina au séminaire de cette ville. En 1820, il devint maître d'étude au collège de Laval, puis professeur au même collège (1821) et successivement à Sablé (1822), à Mayenne (1827), au Mans (1832) et prit sa retraite en 1851. De 1851 à 1856, il enseigna la quatrième au collège de Notre-Dame de Sainte-Croix. — C'est dans son domicile que se fonda au Mans la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. René Papin est décédé dans cette ville, le 23 mai 1876.

## PAPIN (Théodore)

Né à Changé le 29 août 1804, Théodore Papin, employé dans les contributions indirectes, puis débitant à Sainte-Croix-lez-le-Mans, est mort le 21 mars 1880. Il a fait imprimer chez Fleuriot, en 1840, une brochure in-12, intitulée : *Tableaux des comptes faits des droits pour débit de boissons à payer à la régie des contributions indirectes, précédés de quelques notions de législation spéciale.*

## PASQUIER (Jules-Paul)

Le baron Jules-Paul Pasquier né à Paris le 25 janvier 1774, est décédé à sa terre de Coulans (Sarthe), le 28 décembre 1858 ; c'est un des derniers représentants d'une belle et illustre famille. Jules Pasquier a été mêlé aux affaires de son pays pendant près de quarante années et n'a laissé dans cette longue administration que d'honorables souvenirs. Il a été successivement préfet de la Sarthe, conseiller d'Etat et directeur de la caisse d'amortissement. « Il a été donné à peu d'hommes publics, dit un biographe, d'avoir traversé comme lui, dans des postes élevés, les orages politiques qui agitèrent les premières années de ce siècle, sans y avoir encouru les censures de l'opinion et sans avoir soulevé aucun ressentiment légitime. Il appartenait à la sagesse, à la modération exceptionnelle dans ces temps de luttes ardentes, et surtout à la parfaite

honnêteté qui distinguait si éminemment Jules Pasquier, de le sauver de ces écueils où sont venues se briser tant de belles renommées. A la préfecture de la Sarthe comme à la caisse d'amortissement, on ne se souvient que de sa bonté toute paternelle envers ses administrés, ou ses subordonnés et de sa haute intégrité. »

Peu après la Restauration, « un corps considérable de l'armée prussienne, sous le commandement d'un des lieutenants du feld-maréchal Blücher, occupait le département de la Sarthe. Ecrasé sous les réquisitions de toute nature, le pays semblait à bout de ressources, lorsque le général prussien entreprit de frapper le département d'une contribution qui devait consommer sa ruine. Pour donner une apparence de légalité à cette odieuse exaction, il crut devoir réclamer le concours de l'autorité préfectorale. A la demande impérieuse du général, Jules Pasquier répondit par un refus formel ; à ses violences et à ses menaces, il opposa la ferme et calme contenance du bon droit et du sentiment du devoir accompli ; avec une simplicité qui relève encore la beauté d'une telle action, il se livra aux soldats qui, sur l'ordre de leur chef, l'enlevèrent et le conduisirent jusqu'à Magdebourg. Il subit une détention dont les rigueurs n'ébranlèrent pas un seul instant la courageuse fermeté de son refus. Réclamé par le roi et rendu à la liberté, Jules Pasquier vint reprendre possession de la préfecture de la Sarthe. Il allait y rentrer sans bruit et sans éclat, avec cette rare modestie dont on ne l'a jamais vu se départir, mais il avait compté sans l'affectueuse reconnaissance de ses administrés, et l'on se souvient encore au Mans de l'empressement avec lequel la population se porta au-devant de lui et salua son retour de ses chaleureuses acclamations. » C'est en 1848 que Jules Pasquier rentra dans la vie privée et qu'il vint habiter sa terre de Coulans ; il y passa ses dernières années entouré de l'estime et de l'affection de tous.

L'épouse de Jules Pasquier est décédée à Coulans en 1856, âgée de soixante-douze ans. Cette vertueuse femme était la providence du pays qu'elle habitait ; elle a doté la commune de Coulans d'un établissement de sœurs, d'un

Pasteau (Edouard Louis Maxime) v. p. 293
5 X^bre 1835 + 30 Novemb. 1880

Pau (Auguste) v. p. 294
27 février 1819 + 2 Juin 1870

médecin pensionné pour le service des indigents. Sa bourse était ouverte à toutes les misères. Elle était la présidente de la Société de la maternité du Mans, qui remonte à l'époque où son mari était préfet de la Sarthe.

## PAULOIN (Jean-François)

Jean-François Pauloin est né à Conlie le 22 janvier 1810, et a été ordonné prêtre le 24 mai 1834. Il fut nommé vicaire de Beaumont-sur-Sarthe, le 16 juillet de la même année, et curé d'Allonnes, le 28 juin 1848. Il est décédé dans cette commune le 2 décembre 1879.

Il a publié :

*Poésie.* (Chronique de l'Ouest, 1er vol., in-8°.)

*Biographie de Carrey de Bellemare.* (Chron. de l'Ouest.)

*La Chouannerie du Maine et pays adjacents*, 1793, 1799, 1815, 1832, *avec la biographie de plus de cent vingt officiers, y compris les généraux d'Andigné, de Frotté, Cadoudal.* Le Mans, Monnoyer, 1875, 3 vol. in-18 jésus.

## PAVET DE COURTEILLE (Charles)

Après avoir fait de bonnes études et s'être fait recevoir docteur-médecin, Charles Pavet de Courteille, qui est né au Mans, le 26 février 1788, épousa Mlle Silvestre de Sacy, sœur de l'ancien consul et du sénateur. Il passa les quarante dernières années de sa vie à la terre de la Brière, commune d'Yvré-le-Pôlin, et mourut à Paris le 21 octobre 1871. Il était membre de plusieurs sociétés savantes ; il a composé plusieurs ouvrages de médecine et des articles de pathologie. On connaît de lui :

*Observations sur l'emploi des immersions et des affusions froides dans diverses maladies*, recueillies dans les années 1812 et 1813. Paris, 1813, in 4°.

*Code des médicaments* ou *Pharmacopée française*, etc. Traduit du latin, 1819.

*Recherches et considérations sur la rivière de Bièvre ou des Gobelins, et sur les moyens d'améliorer son cours re-*

*lativement à la salubrité publique et à l'industrie manufacturière de la ville de Paris.* Paris, 1822, in-8°, avec un plan lithographié. Il composa ce dernier ouvrage avec Parent du Châtelet.

*Hygiène des collèges et des maisons d'éducation.* Paris, 1827, 1 vol. in-8°.

*Avis important sur le traitement du choléra asiatique.* (L'ordre, 1848.)

*Bénédiction d'une cloche au Luart.* (Le Maine, 1851.)

Pavet de Courteille s'exerça aussi à la poésie.

Un des fils de Charles Pavet de Courteille, Jean-Marie-Daniel Pavet de Courteille, lieutenant-colonel au 9e de ligne, officier de la Légion d'honneur, est mort le 30 août dans sa 43e année, à la suite des blessures reçues à Gravelotte.

« Le 16 août, écrit-on, à la bataille de Gravelotte, le « lieutenant-colonel Pavet de Courteille commandait le « régiment, le colonel étant malade. Il reçut d'abord à la « joue, une grave blessure dont la douleur ne l'empêcha « pas, tant le courage l'animait, de continuer à diriger « ses hommes. Peu après, son cheval fut tué sous lui : « démonté, il n'en poursuivit pas moins sa marche à « pied. Atteint encore de deux nouvelles blessures à une « jambe, obligé de s'asseoir, il ne renonça à son poste « que vaincu par la douleur; c'est alors qu'il fut trans- « porté à l'ambulance. Ce jeune officier supérieur a fait « l'admiration de tous par sa présence d'esprit et surtout « par son courage. » (*Semaine du fidèle.*)

Sa famille ignorait la gravité de ses blessures et n'apprit sa mort qu'après la capitulation de Metz : c'est une véritable perte pour l'armée et pour la France.

Un autre fils, Abel Pavet de Courteille, est professeur de turc au collège de France, en remplacement de M. le vicomte de Rougé, décédé.

## PEAUGER

Né à Planes en 1815, Peauger, après avoir fait ses études aux collèges de Bernay et de Caen, fut reçu avocat à

Rouen, où il resta jusqu'en 1848. D'abord rédacteur du *Progressif* de Limoges, et ensuite fondateur du *Précurseur de l'Ouest*, plus tard Peauger fut nommé préfet de la Sarthe. Tour à tour maître des requêtes au Conseil d'Etat et préfet des Bouches-du-Rhône, il fut très attaché au prince président, qui le nomma directeur de l'Imprimerie nationale. Mais lorsque fut votée la loi du 31 mai, qui mutilait le suffrage universel, Peauger donna sa démission. Depuis il s'était mis à la tête de la *Compagnie industrielle Richer*.

Peauger est mort à Paris au mois de juin 1865.

## PELLASSY (Jean-Joseph-François)

Jean-Joseph-François-Pellassy, ancien chef d'institution, ancien adjoint au maire du XII° arrondissement de Paris (1834-1840), membre du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine (1841-1843), littérateur, né au Mans le 24 juin 1793 est mort à Paris, vers 1850. Desportes lui attribue plusieurs discours, comme président de la Société des chefs d'institution de Paris et un grand nombre de rapports, imprimés dans les procès-verbaux des séances du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine. Paris, 1831.

Il a été l'un des rédacteurs de la *Sentinelle du peuple* et de la *Gazette de l'instruction publique*. Paris, 1829-1831.

On a encore de lui plusieurs pièces de poésie insérées dans divers recueils et *Recueils d'observations sur l'éducation physique, morale et intellectuelle de l'homme*. Paris, 2 vol. in-8°.

## PÉLISSON DE GENNES

Né à Mamers le 11 avril 1783, Pélisson de Gennes a toujours vécu aimé, estimé, honoré de tous. Il est décédé le 1er octobre 1868.

Sa longue expérience, ses rares qualités du cœur, sa loyauté inaltérable n'étaient pas moins précieuses que le

zèle intelligent et le dévouement qu'il apportait dans tous les services publics et gratuits dont il était chargé.

Il a longtemps occupé des fonctions municipales et il ne les a quittées que pour se vouer plus spécialement à des œuvres de bienfaisance.

Il était membre depuis leur création des commissions de l'hospice, du bureau de bienfaisance, du conseil de fabrique, de la caisse d'épargne et du syndicat de l'Orne-Saosnoise.

Pour récompenser tant de dévouement, l'Empereur l'avait nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Auparavant, il avait été nommé officier d'académie.

## PELLIER (François-Joseph-Alfred)

François-Joseph-Alfred Pellier, né au Mans, le 26 janvier 1818, est décédé à Parigné-le-Pôlin le 23 juillet 1879. Après avoir fait ses études à Vendôme, il fonda, vers 1840, avec ses deux frères, aux portes du Mans, une usine consacrée à la fabrication des conserves des petits pois. Les commencements furent modestes, mais l'entreprise se développa et la maison Pellier frères devint, en peu de temps, la plus importante du département de la Sarthe et l'une des plus considérables de France. On joignit bientôt à la fabrication des conserves des petits pois, celle de légumes, de viandes, de poissons, et principalement des sardines. Dès l'année 1841, MM. Pellier frères organisaient un établissement spécial à La Turballe (Loire-Inférieure), puis d'autres successivement à Guérande, à Lérat, aux Sables-d'Olonne (Vendée), à Audierne (Finistère), qui ont puissamment contribué au développement de la pêche de la sardine, dont l'importance dépasse aujourd'hui celle de la morue.

Les produits de la maison Pellier s'expédient non seulement à Paris et dans la province, mais encore en Allemagne, en Autriche, en Espagne, dans les principautés Danubiennes, en Belgique, en Hollande, en Danemark, en Russie, en Angleterre, en Suède, en Italie, en Turquie, en Égypte, aux États-Unis, à la Havane, à Rio-de-Janeiro;

à Montevideo, en Chine, en Australie, etc., etc., dans presque toutes les capitales de l'Europe et dans la plupart des grandes villes. Les équipages de marine trouvent dans cet établissement des vivres frais qui les préservent des maladies produites auparavant par l'usage exclusif de salaisons. Nos ambulances d'Algérie, de Crimée, du Mexique et de la dernière guerre en ont aussi ressenti les bienfaits.

Loin de se laisser absorber par les travaux professionnels, Alfred Pellier s'adonnait à des études qui étaient le délassement de sa vie. Non content de cultiver, d'importer des plantes rares, de les rechercher de tous côtés, il étudiait la botanique, et apportait sa part d'observations et de recherches aux progrès de la science.

Pendant bien des années, il fut maire de La Turballe, qui lui doit, en partie, les développements qu'elle a pris depuis trente et quelques années, les progrès qu'elle a accomplis et les avantages dont elle a été comblée; Alfred Pellier a aussi été conseiller municipal de Saint-Georges-du-Plain, de Sainte-Croix-lez-le-Mans, du Mans, de Parigné-le-Pôlin, et adjoint au maire de Guérande (Loire-Inférieure). En 1878, on le nomma membre du jury de l'Exposition universelle et le gouvernement lui conféra le grade de chevalier de la Légion d'honneur; il était aussi chevalier de l'ordre royal de Saint-Olaf de Norwège.

De 1844 à 1876, les conserves alimentaires de la maison Pellier ont obtenu à Paris, à Londres, au Havre, à Vienne (Autriche), etc., quatorze médailles de bronze, argent et or ; elle était hors concours en 1878.

Alfred Pellier a publié, en 1878, une brochure in-4°, intitulée : *Exposition universelle. Conserves alimentaires.*

Dans un volume in-8°, imprimé en 1857, intitulé : *Fabrication des conserves alimentaires par les autoclaves; avaries, leurs causes, moyens d'y remédier, appareils avec figures. Procès entre MM. Pellier frères, du Mans, et M. Chevallier dit Appert, de Paris,* on trouve plusieurs pièces de MM. Pellier frères.

## PESCHE (Julien-Remi)

Né à Souvigné-sur-Même, le 1er octobre 1780, Julien-Remi Pesche exerça d'abord la pharmacie à La Ferté-Bernard, puis au Mans ; plus tard, il devint juge de paix à Conlie et entra, vers 1835, à la préfecture de la Sarthe, comme chef de division. Quelques années après, il se livra à des études historiques sur le département de la Sarthe, et fit partie des Sociétés d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, des antiquaires de France, des antiquaires de Normandie, de médecine de la Sarthe, de pharmacie de Paris et des Sociétés linnéennes de Paris et de Normandie, enfin il a été nommé juge de paix du Russey (Doubs) et est mort assez loin de sa patrie.

Il nous a laissé, écrit Narcisse Desportes, auquel nous avons souvent eu recours, les travaux suivants :

*Mémoire sur la préparation de l'extrait gommeux et de la résine d'opium.* (Journal de méd., 1806.)

*Considérations générales sur l'état actuel de la pharmacie en France et sur la nécessité de nouveaux règlements sur cette partie de l'art médical.* Le Mans, 1811, in-8°.

*De l'aurone mâle, artemisia abrotanum, comme secondaire du thé.* (Journ. de pharm., 1815.)

*De la préparation de l'onguent basilicum.* (Id.)

*Manière d'indiquer les proportions dans les formules des médicaments qui puisse être d'un usage général.* (Id. t. II, 1816.)

*Essai sur les bureaux de charité, suivi du compte rendu des opérations du bureau de bienfaisance de La Ferté-Bernard, pendant l'hiver.* Le Mans, 1817, in-8°.

*Note sur un moiré métallique obtenu par les acides végétaux* (Id. t. IX, 1823.)

*Couplets sur le mariage de Mademoiselle Malvina Pesche* (fille de l'auteur) *de La Flèche.* La Flèche, 1824, in-12.

*Mémoire sur la police médicale et la création de vingt écoles secondaires de médecine.* (Soc. de méd. de la Sarthe, 1827.)

*Notice géognosique sur la Champagne*. 1828. (Id.)

*Biographie et bibliographie du Maine et du département de la Sarthe*. Le Mans, 1828, in-8°, volume non achevé.

*Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*. Le Mans, 1829-1842, 6 vol. in-8°.

*Chansons, poésies diverses, théâtre*. Le Mans, 1830, in-18.

*Deux chansons*, in-8°.

*Fête patriotique, donnée le 28 novembre 1830, par la garde nationale du Mans, et par le 16e régiment de chasseurs à cheval, en garnison dans cette ville*. Le Mans, 1830, in-8°.

*Fête patriotique, donnée par la garde nationale du canton de Conlie, le 15 mars 1831*. Le Mans, 1831, in-8°.

*Jury de révision de la garde nationale de Conlie. Discours prononcé, comme juge de paix de ce canton, lors du premier tirage des jurés de révision*, etc. Le Mans, 1831, in-8°.

*Opuscules agricoles, industriels et économiques*. Le Mans, 1833, in-8°.

*Des avantages qu'offre l'étude simultanée de l'histoire et des antiquités nationales, ou introduction au cours d'archéologie historique, ouvert au Mans le* 30 *novembre* 1835. Le Mans, 1836, in-8°.

*Bataille de Pontvallain et siège du château de Vaas*, 1370. Poitiers, 1836, brochure in-8°.

*Les salles d'asile*. 1836, brochure in-8°.

*De l'antiquité comparée de l'établissement romain d'Allonnes et de la cité du Mans, chez les Aulerces-Cénomans*. (Bull. de la Société d'agricul., 1836.)

*Sur les antiquités découvertes et observées dans le département de la Sarthe, pendant l'année* 1836. (Id., 1837.)

*Rapport sur un projet d'établissement d'une école pratique d'agriculture, par M. Vié*. (Id. 1836-1837.)

*Rapport sur l'ouvrage de M. Mourre de Bordeaux*. (Id.)

*Allonnes. Son antiquité comparée à celle de la cité du Mans*. (Id.)

*Antiquités découvertes dans le département de la Sarthe*. (Id.)

*Rapport sur un essai de statistique minéralogique et géologique du département de la Mayenne, par M. E. Blavier, ingénieur au corps royal des mines.* (Id.) 1837, brochure in-8°

*Encore un mot sur le village de Jublains.* (Id.)

*Notice sur M. de Musset.* (Id. 1844-1845.)

Pesche a fourni à la *Biographie des Contemporains* de MM. Jay, Jouy, etc. (Paris, 1820-1825) les articles : Boutrone, conventionnel ; Boutrone, colonel ; Verdier-Duclos, médecin ; Verdier, chirurgien-herniaire ; Verdier, médecin et instituteur ; Verdier-Heurtin, médecin ; Vérité, membre de l'académie législative ; et un supplément à l'article Bazin, écrivain politique.

Pesche a été le fondateur et l'éditeur de trois journaux imprimés au Mans, et intitulés : *L'Argus de l'Ouest*, un seul numéro, 1818. — *L'Album Cénoman, ou Bulletin statistique de la littérature, des sciences et des arts, etc., des départements de la Sarthe et de la Mayenne.* 1829, 27 numéros, in-4°. — *Le Cénoman.* 1830, 14 numéros, petit in-folio.

On lui doit encore divers articles de politique, de littérature, d'archéologie, etc., publiés dans l'*Indépendant* (1798-1799), le *Journal de la Sarthe*, l'*Ami des Lois*, l'*Union de la Sarthe, etc.*

## PICOT-DÉSORMEAUX (Marie-Jean-Charles)

Marie-Jean-Charles Picot-Désormeaux, ancien membre du Conseil général de la Sarthe, appelé deux fois à la Chambre des députés, siégeait à côté de Lafayette, de Benjamin Constant et de Dupont (de l'Eure), dont il était l'ami. Forcé par sa mauvaise santé de rester dans la vie privée, il vint habiter Parigné-l'Evêque, où il était né le 11 juillet 1765, et en devint le maire, puis Cherré, où il est décédé le 27 août 1846. Il était fils de Jean-François-Denis Picot de Grand-Pont, receveur des domaines du roi, et de Marie Boussion, tous deux décédés à Parigné-l'Evêque.

## PICOULEAU (Philippe)

Philippe Picouleau, décédé à Paris le 16 mai 1853, était né le 9 janvier 1798, à Laigné-en-Belin.

Enrôlé volontaire à 17 ans, dans la légion de la Sarthe, le 5 novembre 1815 ; fourrier le 3 janvier 1816, sergent le 26 septembre 1818, sergent-major le 1er janvier 1820 ; incorporé au 37e régiment d'infanterie de ligne le 26 décembre suivant ; adjudant sous-officier le 10 juin 1823, il fut promu au grade de sous-lieutenant le 28 avril 1824. Picouleau fit avec distinction les campagnes de 1823 à 1825 en Espagne. En 1829, il fut cité à l'ordre de la division pour avoir sauvé à Avesnes, au péril de sa vie, un soldat de son régiment qui se noyait.

Embarqué pour l'Afrique au mois de mai 1830, Picouleau prit une part active aux combats qui marquèrent les débuts de l'expédition, et fut nommé lieutenant le 8 septembre 1830, sur la proposition du maréchal Clausel. Le 1er mai 1831, il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Picouleau se distingua dans tous les combats que nous eûmes à livrer aux Arabes, et obtint dix fois l'honneur d'être cité à l'ordre de l'armée d'Afrique, dit son biographe H. Baudouin.

A la retraite de Médéah, le 3 juillet 1831, il sauva plusieurs blessés en reprenant l'offensive, et fut même sur le point d'être pris par les Arabes. Il fut cité à l'ordre de l'armée, à Bougie, en 1834, où il fit des prodiges de valeur, à la tête de 4 compagnies de zouaves. Il fut de nouveau cité, en septembre 1835, pour sa conduite aux affaires de Sidi-el-Habchi et de l'Afroun, et, au mois d'avril 1836, pour son intrépidité aux combats des 1er et 3 avril au col de Temah et aux opérations de Médéah.

Chef de bataillon au 2e léger, le 5 avril 1837, Picouleau se signala au combat du 3 octobre 1839.

Lieutenant-colonel de la légion étrangère le 14 décembre 1839 ; passé au 2e régiment de cette légion le 31 décembre 1840, Picouleau se distingua devant Djidjelli le 24 février 1841.

Dans la nuit du 17 au 18 mars 1841, cinq à six cents kabyles s'étant glissés sur un rocher voisin de Djidjelli, d'où ils faisaient une vive fusillade, le colonel Picouleau sortit brusquement de la ville, leur tua sur place 60 à 80 hommes; beaucoup d'autres se noyèrent.

Colonel au 64e régiment d'infanterie de ligne, le 11 août 1841, il prit part aux opérations du Chélif et d'Alger; du 14 mai au 13 juin 1842, et seconda vigoureusement le colonel Leblond par un très beau combat d'avant-garde. Lors des opérations dans les montagnes de l'Ouarensenis, en décembre 1842, le colonel Picouleau, qui occupait un terrain très difficile, y poursuivit des populations nombreuses; mais, obligé de se retirer pour rejoindre la colonne principale, il fut vivement attaqué et repoussa plusieurs fois l'ennemi par des mouvements offensifs très brillants.

Le 12 février 1843, envoyé avec cinq bataillons par le général de Bar, pour appuyer les conférences que notre agha avait provoquées avec toutes les fractions d'une tribu puissante, pour les engager à se soumettre, le colonel Picouleau éprouva une résistance sérieuse dans une marche au sud de Cherchell. Il triompha de ces difficultés par la vigueur et la persistance qu'il déploya, et reçut en récompense la croix d'officier de la Légion d'honneur, le 20 décembre 1843.

Au mois d'avril 1846, dans l'Ouarensenis, il dirigea les mouvements des diverses colonnes avec cette intelligence de la guerre et cette vigueur qu'on lui connaissait depuis longtemps. Aussi le maréchal duc d'Isly le proposa-t-il pour la croix de commandeur de la Légion d'honneur qui lui fut accordée le 21 août suivant.

Mais tant de brillants faits d'armes et de fatigues continuelles avaient épuisé les forces de ce brave colonel. Atteint d'une affection organique cérébrale, il fut placé en non-activité pour infirmités temporaires le 18 avril 1850. Le 21 mai suivant, il fut admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, qu'il obtint le 2 janvier 1851.

Le colonel Picouleau comptait près de 35 années de service et 40 campagnes en Afrique. Il se fit remarquer dans

Vinceau (François Louis v. p. 494
: mai 1797 + 4 avril 1848

tous les combats qu'il eut à livrer aux Arabes et fut dix fois cité à l'ordre de l'armée d'Afrique. Il n'était âgé, au moment de sa retraite, que de 53 ans, et nul doute qu'il ne fût parvenu aux grades les plus élevés si sa santé lui eût permis de continuer à servir.

Picouleau était plein d'activité et d'intelligence au feu. Il possédait toutes les qualités de l'homme privé ; simple capitaine, il soutenait de ses économies sa vieille mère ; sa bonté, son affabilité l'avaient fait chérir de tous ses camarades et de ses inférieurs. Ils ont tous ressenti vivement la perte de ce brave officier qui possédait honneur, bravoure, probité, qualités précieuses du cœur et de l'âme que couronnait un ardent amour de la France.

## PILLON DE SAINT-CHÉREAU (Charles)

Charles Pillon de Saint-Chéreau, né à Mézeray (Sarthe), le 25 janvier 1823, appartenait à l'une des plus honorables familles de l'arrondissement de La Flèche.

Docteur en droit de la Faculté de Paris, Pillon de Saint-Chéreau fut nommé, en 1852, juge suppléant au Tribunal civil de La Flèche. Puis il devint successivement juge à Beaupréau, juge d'instruction à Cholet et à Laval, président du Tribunal de Segré, enfin président du Tribunal de La Flèche après vingt ans de magistrature.

Dans toutes les fonctions qu'il a remplies, Pillon de Saint-Chéreau a laissé le souvenir d'un magistrat de valeur et dans les résidences qu'il a habitées, il a laissé aussi des amitiés durables.

Pillon de Saint-Chéreau, qui était chevalier de la Légion d'honneur, est mort à La Flèche, le 17 août 1874, frappé d'une apoplexie foudroyante. Il a publié : *Essai sur l'organisation de la famille et de la propriété sous la République démocratique*. 1848, 1 vol. in-8°.

## PIOLIN (Julien-Léon)

Julien-Léon Piolin naquit au Bourneuf-la-Forêt (Mayenne), le 14 septembre 1789. Il fit ses études aux collèges

de Vitré, d'Évron et de Saint-Saturnin, puis il exerça le professorat pendant trois années au collège d'Ernée. Ordonné prêtre en 1813, il devint vicaire de Cossé-le-Vivien, et de Bonchamp (1816); il fonda dans cette dernière commune deux écoles gratuites, une pour les filles et une autre pour les garçons; il acheta aussi le presbytère vendu pendant la révolution, restaura l'église et fit encore d'autres bonnes œuvres.

Le 22 septembre 1837, nommé chanoine titulaire de la cathédrale, il vint habiter Le Mans; Monseigneur Bouvier le chargea en 1838 de la direction des sœurs de l'Hôpital, de la prison, de l'Asile des aliénés et d'une classe de pénitentes de la maison du Bon-Pasteur.

L'abbé Piolin est décédé au Mans le 6 janvier 1861; son inhumation eut lieu le 8 janvier dans le cimetière de Sainte-Croix, au milieu des religieux, comme il en avait manifesté le désir. Dans ses diverses fonctions il a toujours montré un grand dévouement, beaucoup de charité, une prudence remarquable; il était aussi très modeste et n'avait d'autre ambition que de faire le bien.

## PIQUET (Jean-Baptiste)

Jean-Baptiste Piquet, professeur émérite au collège du Mans, naquit à Laval en 1789, et mourut au Mans le 6 décembre 1866. Depuis 1835, il faisait partie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, et il en fut archiviste pendant longtemps. Parmi les communications qu'il a faites à cette Société, nous remarquons les suivantes :

*Importance des études historiques.* (Manusc. 1833.)

*Analyse du Bulletin de l'académie Ebroïcienne.* (Manusc., 1834. Cabinet de M. Brière.)

*Rapport sur trois brochures de M. Henri-Baptiste Aigre* (1), *chevalier de la Légion d'honneur, ancien professeur de littérature française, rédacteur en chef de l'Union de la Sarthe*, intitulées : 1° Mélanges littéraires,

(1) Il est mort à Paris vers 1848.

v. p. 294

artistiques et philosophiques ; 2° de la littérature en France pendant les xe, xie, xiie, xiiie, xive, xve siècles ; 3° Résumé général de l'histoire et de la littérature française, depuis le xvie siècle jusqu'à nos jours.

## POITEVIN (Constant-Louis)

Constant-Louis Poitevin est né à Connerré le 30 juin 1840. Engagé volontaire en 1860, il servit en Afrique pendant sept ans, soit aux chasseurs, soit aux spahis.

A son retour en France, il fut admis dans la gendarmerie. C'est dans un régiment de marche de cette arme qu'il fit à Paris la campagne de 1870.

Nommé promptement brigadier, puis maréchal des logis, il n'avait pas tardé à être remarqué de ses chefs et on l'avait proposé comme adjoint au trésorier, lorsqu'une maladie foudroyante, dont il avait contracté le germe en Afrique, l'a enlevé.

Constant-Louis Poitevin est mort à Ballon, le 6 août 1877.

## POITOU (Eugène-Louis)

Eugène-Louis Poitou, né à Angers le 9 février 1815, étudia le droit à Paris et devint successivement substitut à Laval, au Mans, à Angers (1840-1842). Nommé en 1848, juge au tribunal de première instance de cette dernière ville, et conseiller à la cour d'appel depuis 1856. Il a été décoré de la Légion d'honneur, le 13 août 1862 et est mort à Toulon le 1er février 1880.

On cite particulièrement de lui :

*Eloge de Bernardin de Saint-Pierre*. 1855. Ce travail a obtenu une mention de l'Académie française.

*Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon* (1855), qui a partagé, avec M. Lefebvre-Pontalis, le prix d'éloquence décerné par l'Académie française.

*Eloge de Vauvenargues*, qui a obtenu le premier accessit d'éloquence en 1856.

*Influence que peut avoir sur les mœurs la littérature*

*contemporaine, considérée surtout au théâtre et dans le roman.* Ouvrage couronné en 1857 par l'Académie des sciences morales.

*Du roman et du théâtre contemporains et de leur influence.* 1858, in-12.

*Un hiver en Egypte.* 1859, in-8°.

*Les philosophes contemporains et leurs systèmes religieux.* 1864, in-18.

*Portraits littéraires et philosophiques.* 1868, in-12.

*Voyage en Espagne.* 1868, in-8°.

*La liberté civile et le pouvoir administratif en France.* 1869, in-12.

Il est aussi auteur de différents articles publiés dans la *Revue de l'Anjou,* la *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue nationale.*

## POMMERAIS (Louis-François)

Louis-François Pommerais, né à Sablé, le 11 juillet 1825, ordonné prêtre le 20 décembre 1845, fut professeur au petit séminaire de Précigné jusqu'en 1858 ; en 1859 il passa à la cure de Rouez-en-Champagne, puis à celle de Pincé le 10 janvier 1863 ; il est décédé le 22 janvier 1877.

Pommerais a publié les opuscules suivants qui sont devenus très rares :

*Notice sur les vitraux de Notre-Dame de Sablé.* Sablé, Choisnet, 1850, brochure in-12.

*Vie de sainte Hyacinthe* (traduction). Sablé, Choisnet, 1852, brochure in-12.

*Pèlerinage de Notre-Dame du Chêne, au diocèse du Mans.* Sablé, Choisnet, 1853, brochure in-18 (2° édition).

Pommerais a aussi publié des articles dans divers journaux et écrits périodiques ; il a laissé en manuscrit quelques œuvres poétiques et de nombreuses notes.

## PORTIER

Portier, qui est né en 1814 à Boulogne-sur-Mer, fit ses études au collège du Mans, il y obtint de brillants succès,

et il en sortit pourvu d'une saine philosophie qui lui servit à supporter la mauvaise fortune avec résignation et la prospérité sans orgueil.

Il venait de plaider à Paris en 1834, lorsqu'il apprit que sa mère venait de mourir au Mans dans un incendie.

Voici l'état de ses services : 29 février 1848, substitut du commissaire du gouvernement au tribunal de la Seine ; 4 février 1849, substitut du procureur général à la cour d'appel de Paris ; 15 avril 1859, conseiller à la cour impériale de Paris.

Portier a puissamment collaboré au journal *le Droit*, de 1835 à 1848.

Portier était orateur et écrivain distingué ; il a publié différents ouvrages de jurisprudence parmi lesquels se trouve un très remarquable *Dictionnaire de droit commercial.* Il est mort à Paris au mois de janvier 1867.

## PRADIER (Guillaume-Louis-Senier)

Guillaume-Louis-Senier Pradier est né le 1er février 1799, à Nancy, d'une très honorable famille. Après avoir terminé ses humanités avec succès et achevé ses études médicales, il fut attaché comme sous-aide-major à la garde royale, le 25 novembre 1819, puis chirurgien aide-major au douzième dragons, à l'armée des Pyrénées, avec laquelle il fit les campagnes de 1823 à 1826 en Espagne ; 1830 termina la carrière militaire de Pradier. Il entra alors dans la médecine civile et vint s'établir à Bonnétable, le 15 août 1831. Depuis cette époque il a fait partie de l'administration locale, soit comme médecin du bureau de bienfaisance de l'hospice, soit comme membre du comité d'instruction publique, conseiller municipal, officier de la garde nationale, vaccinateur et médecin cantonal, soit enfin comme maire.

D'abord nommé maire provisoire pendant la commission municipale, instituée par le Préfet de la Sarthe, le 27 août 1851, il ne garda ces fonctions que quelques jours ; enfin il fut nommé maire par décret impérial le 29 juillet 1852. Sous son administration, dans des circonstances dif-

ficiles, la ville de Bonnétable a vu le remplacement dans l'école communale d'un instituteur devenu impossible, par les frères des écoles chrétiennes, la direction de la salle d'asile, confiée aux sœurs de la congrégation d'Évron, la construction de la halle aux blés et celle de la place du Marché-Neuf.

En récompense des services qu'il a rendus, comme médecin militaire et administrateur intelligent, il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 10 janvier 1859.

Le docteur Pradier est décédé le 14 septembre 1865.

## PRUDHOMME DE LA BOUSSINIÈRE (Louis-Ferdinand)

Né au château des Touches, commune de Brains (Sarthe), le 13 septembre 1814, Louis-Ferdinand Prudhomme de la Boussinière, après avoir fait ses études, entra à l'école d'application de Metz. Il ne tarda pas à se faire remarquer et à obtenir le grade de capitaine. Il fut envoyé deux fois en Afrique, la dernière fois, en 1845, pour y commander le détachement de canonniers chargé de faire le premier essai, devant l'ennemi, des armes de précision, dont l'importance commençait à être comprise. Dans cette mission il s'y montra « plus préoccupé de calculer et de constater les coups qu'il portait que ceux qui pouvaient l'atteindre. Dans les travaux de la paix, Prudhomme de la Boussinière se fit également remarquer, dit le général de Bressolles, par l'étendue de ses connaissances et par cet esprit ingénieux et inventif, en même temps que pratique, qui lui a valu d'attacher son nom à quelques-unes de nos récentes améliorations. » Parti pour la campagne d'Orient, « on sait, dit le maréchal Saint-Arnaud, avec quelle audace Prudhomme de la Boussinière mena ses batteries à cheval au champ de l'Alma. » Peu de temps après il arrivait à Inkermann, ouvrait le feu à portée de pistolet de l'ennemi et foudroyait ses masses confuses sans songer, pendant la bataille, au coup qui devait le frapper ; choisi comme chef de l'attaque de droite par le général Thiry, commandant en chef de l'artillerie, c'est là qu'il a trouvé

la mort (le 18 juin 1855), emporté par son enthousiasme qui l'avait jeté hors des tranchées pour rejoindre plus vite une de ses batteries.

Prudhomme de la Boussinière était lieutenant-colonel quand il a été atteint si malheureusement.

## Q

### QUENTIN (Jean-Joseph-François)

Le 31 septembre 1845, est mort au Mans le lieutenant-colonel Jean-Joseph-François Quentin. Il était né le 8 octobre 1770, à Fonteny (Meurthe).

Quentin, qui prit une part active à toutes les campagnes de la république, débuta sur le champ de bataille de Valmy, où il se distingua, et continua de mériter l'estime et la confiance de ses chefs par de nombreux actes de courage.

En 1807, en Calabre, commandant l'escadron d'avant-garde du corps d'armée du général Reynier, il atteignit l'arrière-garde napolitaine près de Cosenza, la chargea, lui prit 6 pièces de canon, 2 caissons, et fit plus de 800 prisonniers, dont 100 officiers.

Le 16 août 1807, avec 20 chasseurs seulement, il chargea et battit complètement 300 brigands, qui étaient venus attaquer Salmone dans les Abruzzes.

Le 2 mai 1809, commandant l'escadron d'avant-garde, il chargea, avec un peloton seulement, un bataillon autrichien et lui fit 200 prisonniers.

Le 4 mai, Quentin traversa un bras de la Brenta pour reconnaître un gué sous le feu de l'ennemi, fut entraîné sous l'eau avec son cheval par la force du courant et ne dut la vie qu'à son sang-froid dans le péril.

Le 8 mai, il passa la Piave le premier, reconnut la position de l'armée ennemie, et, avec un seul escadron, sut conserver la position du gué.

Le 25 mai, à la tête du 1er escadron, il chargea le village de Saint-Michel en Hongrie; une colonne autri-

chienne de plus de 4,000 hommes fut prise par le régiment ; cette action d'éclat lui valut la croix de la Légion d'honneur.

Le 25 juillet, il fut blessé à la cuisse d'un coup de lance, sur le Dniéper, après avoir culbuté, avec le 1er escadron, un parti de cosaques dont il était enveloppé.

Le 7 septembre, à la bataille de la Moskowa, le colonel ayant été tué, et tous les officiers supérieurs tués, blessés ou démontés, il prit le commandement du régiment, chargea en colonne l'infanterie russe à la tête du 1er escadron, la traversa deux fois et en fit un grand carnage, rallia le régiment et eut le bras gauche fracassé d'une balle à la fin de l'action.

Chargé, en novembre 1812, de l'organisation et du commandement d'un régiment de cavalerie de marche, laissé à Meretch, sur le Niémen, et abandonné sans ordres dans cette position au moment de la retraite, il passa le Niémen, échappa aux Russes, et ayant pris une direction particulière à travers des lacs gelés et d'immenses forêts, ramena sur la Vistule 400 hommes montés. Le roi de Naples lui en fit témoigner sa satisfaction par le général Belliard.

Malgré tous ces services, le brave officier, toujours oublié, était resté capitaine ; le maréchal Ney écrivit en ces termes au ministre de de la guerre pour le lui recommander :

« Je recommande à Son Excellence le Ministre de la Guerre la demande de M. Quentin, ancien et très brave officier que je connais depuis longtemps, et qui, par une fatalité dont il y a aujourd'hui peu d'exemples, a 15 ans de grade de capitaine, quoique celui de chef de bataillon ait été demandé pour lui par tous les colonels sous les ordres desquels il a servi. Je prie instamment M. le duc de Feltre de faire obtenir à M. Quentin cet avancement qui ne sera qu'une juste récompense de ses honorables services. Je lui en aurai une sincère obligation. »

Quentin fut alors nommé capitaine dans la vieille garde, avec rang de chef d'escadron et fut blessé à la bataille de Craonne en chargeant plusieurs carrés de l'en-



nemi; à cette occasion il reçut la décoration de l'ordre de la Réunion.

Sous la Restauration, Quentin servit comme chef d'escadron dans plusieurs régiments de dragons, et prit sa retraite en 1826, après avoir été nommé lieutenant-colonel. Il était chevalier de Saint-Louis depuis 1816.

Le lieutenant-colonel Quentin a laissé quelques ouvrages qui ne sont pas sans mérite; deux de ces ouvrages, l'un sur les forçats, l'autre sur l'extinction de la mendicité, ont été couronnés par l'Académie de Mâcon, qui nomma l'auteur membre correspondant. Il était aussi membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Après 1830, le lieutenant-colonel Quentin, ayant été employé au dépôt de remonte d'Alençon, s'occupa toujours depuis de l'importante question des remontes, et publia sur cette matière quelques brochures qui ont intéressé les hommes spéciaux et ont obtenu l'approbation de plusieurs d'entre eux. La numismatique, l'archéologie occupaient aussi ses loisirs.

On doit à Jean-Joseph-François Quentin :

*Danger des inhumations précipitées*. 1838.

*Mémoire sur les moyens de prévenir les inhumations précipitées*. (Bull. de la Société d'agricul., 1838-1839.)

*Observations sur un rapport de M. P. Vallée sur les inhumations précipitées*. (Id.)

*Observations sur la proposition d'un dépôt pour placer les morts*. (Id.)

*De la numismatique et de la glyptique aux différentes époques de l'art, chez les anciens et les modernes*. (Congrès, 1839.)

*Observations relatives aux moyens à prendre pour constater les décès*. (Bull. de la Société d'agricul., 1839.)

*La glyptique et son utilité pour l'iconographie des anciens*. (Congrès, 1839.)

*Exposé des difficultés que présente l'exécution des chemins de fer*. (Id.)

*Mémoire sur le classement des forçats libérés*. 1839, brochure in-8°.

*Moyens de détruire la mendicité et de réprimer le vagabondage*. Brochure in-8°.

*Observations sur les dispositions de la loi d'état-major relative à la réserve.* 1839, brochure in-8°.

*Des avantages et des inconvénients des chemins de fer.*

*La légalité, l'opportunité et les dangers de la conversion des rentes* 5 0/0.

*Mesure à prendre à l'égard des enfants trouvés.*

*L'art monétaire en France.*

*Explication de deux portions de vitraux placés dans la Cathédrale du Mans.*

*De l'élevage des bestiaux.*

*Causes de l'insuffisance des bestiaux en France.*

*Nécessité et urgence de résoudre la question des remontes.*

*Observations sur l'art monétaire du moyen âge, fondées sur trois vitraux de la Cathédrale du Mans, représentant un atelier monétaire.* (Bull. de la Société d'agricul., 1840.)

*De l'insuffisance de la production des bestiaux en France.* (Id., 1840-1841.)

*Observations sur les vitraux de la Cathédrale du Mans.* (Id.)

*Rapport sur une lettre de M. Bodin de la Pichonnerie.* (Id.)

*Les haras et les remontes.* (Id., 1842-1843.)

*Rapport sur l'ouvrage de M. Armand Malo.* (Id.)

*Examen analytique du travail du Comice hippique.* (Id.)

*Mémoire sur l'insuffisance de la production du cheval de troupe.* (Id.)

*Nécessité de réviser la loi sur les questions des remontes.* (Id.)

*De l'insuffisance de la production indigène en bœufs et en chevaux et des moyens d'y remédier.* (Id.)

*Examen de quelques passages d'un écrit de M. Dittmer, intitulé :* Les haras et les remontes, *et qui prend pour base une statistique de* 68,000 *chevaux prétendus propres aux remontes.* (Id.)

*Mémoire sur l'usage de l'anneau chez les anciens.* (Id.)

*De l'intérêt qu'a le cultivateur à préférer l'élève du cheval de trait à l'élève du cheval de guerre.* (Id.)

*Observations sur le travail du commerce hippique.* (Id.)

*Notice sur l'urgence des dispositions à prendre pour les remontes.* (Id., 1844-1845.)

: p. 494 -

# R

## RACOIS (Félix-Louis-Marie)

Félix-Louis-Marie Racois, né à Beaufay, le 9 mai 1805, greffier du tribunal de commerce de Mamers, puis agréé au même tribunal (1847) et suppléant du juge de paix de cette ville, est venu habiter Le Mans vers 1855. En 1857, il fut reçu membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, et s'y est constamment montré conciliant et laborieux. Toutes les commissions chargées des intérêts agricoles le considéraient comme l'un de leurs meilleurs auxiliaires, il en était toujours le secrétaire.

Racois est décédé au Mans, le 27 octobre 1864. Nous connaissons de lui les travaux suivants :

*Lettre au* Courrier de la Sarthe, 1848.

*De l'insuffisance des comices agricoles.* (Bull. de la Société d'agricul., 1857-1858.)

*De l'économie des engrais de ferme.* (Id., 1859.)

*De l'amélioration des engrais.* (Id., 1860.)

*Rapport sur les visites faites chez les cultivateurs de l'arrondissement du Mans par la Société d'agriculture.* (Id., 1861.)

*Rapport sur la séance générale d'agriculture.* (Id., 1862.)

*Des fruits à cidre.* (Id., 1862.)

*Rapports sur les concours agricoles des arrondissements de Mamers, du Mans et de La Flèche.* (Id., 1863.)

*Compte rendu des séances publiques de la commission d'agriculture.* (Id.)

*Rapports à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, sur le concours agricole de l'arrondissement de Saint-Calais.* (Id.)

*Compte rendu de la séance publique de la commission d'agriculture du 21 août* 1863. (Id.)

*Compte rendu de la séance publique de la commission agricole de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, du 20 novembre* 1863. (Id.)

## RAGOT (René-François)

René-François Ragot naquit à Yvré-l'Évêque, le 13 avril 1835, d'une famille favorisée de la fortune. M. le curé de Pontlieue lui enseigna les rudiments du latin. Après quinze mois seulement d'études préliminaires, il fut admis en seconde au petit séminaire de Précigné et y prit une place fort honorable.

Tout jeune encore, il fut nommé professeur de rhétorique au petit séminaire de Précigné. Sa santé l'ayant obligé à quitter ses laborieuses fonctions, il se fit précepteur et se chargea successivement de l'éducation de plusieurs enfants et fut dignement apprécié. Il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1857.

Le 1er décembre 1863, l'abbé Ragot était nommé directeur au grand séminaire du Mans, où il professa d'abord la philosophie; il fut ensuite chargé du cours de deuxième année et plus tard du cours d'Écriture sainte.

Dans les intervalles de ces diverses fonctions, l'abbé Ragot passa plusieurs années à Rome; il y prit le grade de docteur en théologie et en droit canonique, après avoir étudié toutes les branches de la science ecclésiastique au centre même de l'Église.

Lorsque sa santé, toujours la même, hélas! l'eut obligé d'abandonner son cours, une circonstance toute fortuite l'envoya de nouveau à Rome, où il se trouva, à l'ouverture et pendant la durée du Concile. Mgr Fillion, dont il est permis de rapprocher l'abbé Ragot comme science et comme vertu, mit sa présence à profit et s'évita plus d'une fois à lui-même de longues et pénibles recherches.

L'abbé Ragot a dirigé pendant cinq ans, à partir du 1er novembre 1874, la paroisse de Tuffé où il n'a pu exercer la plénitude de son zèle, à cause de sa faiblesse physique; cette commune conservera longtemps son souvenir et gardera les traces de son passage. Vaincu par la maladie, il quitta Tuffé le 1er octobre 1875 et revint au grand séminaire où il trouva des soins dévoués et où il mourut le 28 mai 1876.

## REGNAULT (Élias-Georges-Soulange-Oliva)

Élias-Georges-Soulange-Oliva Regnault, né à Londres le 22 avril 1801, étudia le droit à Paris, puis vint au Mans et fut l'un des rédacteurs du *Courrier de la Sarthe* qu'on essaya de faire paraître tous les jours, au lieu de trois fois par semaine. M. Trouvé-Chauvel, maire du Mans (1839), le nomma secrétaire de la mairie et sous-bibliothécaire de la ville. Quelques années après, l'administration municipale ayant changé, Regnault quitta ces diverses fonctions, la rédaction du *Courrier de la Sarthe* et devint avocat à la cour royale de Paris.

En 1848, il fut chef du cabinet du ministère provisoire de l'intérieur, puis inspecteur général des théâtres, chef du cabinet au ministère des finances sous M. Trouvé-Chauvel, et enfin, en 1866, rédacteur de l'*Avenir national.*

Regnault est mort à Paris, le 4 janvier 1868.

Voici, d'après Vapereau, les titres de ses ouvrages :

*Du degré de compétence des médecins dans les questions judiciaires, relatives aux aliénations mentales*, etc. 1828, in-8°.

*Examen d'un rapport sur deux homicides commis par un homme atteint de monomanie*, etc. 1830, in-8°.

*La Presse et le Parlement.* 1838, in-8°.

*Procès de M. F. de Lamennais*, etc., suivi d'une *Notice biographique et littéraire.* 1841, in-8°.

*Histoire criminelle du gouvernement anglais.* 1841, in-8°.

*Procès d'O'Connell...*, *précédé d'un Aperçu historique sur la question du rappel*, etc., 1843-1844, in-18.

*Histoire de l'Irlande.* 1846, in-32.

*Histoire d'Angleterre depuis son origine jusqu'en* 1845, etc. 1846, 2 vol. in-18.

*Histoire de Napoléon*, 1846-1847, 4 vol. in-18.

*Histoire du gouvernement provisoire.* 1849, in-8°.

*Histoire de huit ans*, faisant suite à l'*Histoire de dix ans* de M. Louis Blanc, 1851, 3 vol. in-8°. Ouvrage que M. Louis Blanc a publiquement désavoué, comme suite du sien.

*Histoire politique et sociale des principautés Danubiennes*. 1855, in-8°.

*Mystères diplomatiques aux bords du Danube*. 1858.

*La Province, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*. 1861, in-8°.

*L'Odyssée polonaise*. 1862, in-8°.

*La Question européenne*. 1863, in-8°.

Regnault a encore traduit Sénèque dans la *Collection* des classiques de M. Nisard ; il a collaboré aux *Français peints par eux-mêmes*, au *Dictionnaire politique*, ainsi qu'à diverses revues ; il a aussi traduit, de Jérémie Bentham, le *Catéchisme de la réforme électorale* (1839) et les *Sophismes parlementaires*, 1840, in-8° ; de Wordsworh, la *Grèce pittoresque*, 1839-1840, in-8° ; de M. Carlyle, l'*Histoire de la Révolution française*, 1866-1867, 3 vol. in-18, avec MM. Odysse Barrot et Jules Roches, etc.

## REY (Joseph-Louis)

Né à Anan (Haute-Garonne) en août 1804, Joseph-Louis Rey s'établit commerçant, puis fut nommé commissaire de police à Villefranche en 1835, à Toulouse, en 1838, au Mans, en 1841 ; en 1848, M. Trouvé-Chauvel le révoqua, un décret du 4 janvier 1850 le réintégra comme commissaire de police en chef, au Mans ; en 1854, il occupa les mêmes fonctions à Rouen, et mourut en 186...

Pendant son séjour au Mans il a publié :

*Des bestiaux en furie, du devin et des filous*. 1845, in-8°.

*Des prostituées et de la prostitution en général, des moyens d'en atténuer les résultats, de moraliser les femmes qui s'y livrent, et de combattre l'invasion des maladies syphilitiques, suivi d'une notice sur les règlements de police concernant la prostitution*. 1847, 1 vol. in-32.

## RICHARD (Mathurin-Joseph-René)

Mathurin-Joseph-René Richard est né à Loué, le 20 janvier 1790. Parti du Mans dans les derniers jours de février 1809, il fut incorporé au 1[er] régiment de tirailleurs-chas-

V. p. 495

Richard (Jules) v. p. 494

+ 23 février 1871

seurs le 5 mars suivant; aux fusiliers-chasseurs le 19 août de la même année; sergent au 5e régiment de voltigeurs, le 24 juin 1811; sergent-major, le 4 août 1812. Il a fait, avec ces régiments de jeune garde impériale, les campagnes d'Autriche en 1809, d'Espagne, fin de 1810 et commencement de 1811, et de Russie en 1812.

Le 5e régiment de voltigeurs faisait partie de la division de jeune garde qui ne quitta le Kremlin que quelques heures avant sa destruction.

Dans la désastreuse retraite de Moscou, Richard suivit constamment son régiment réduit, dès Wilna, à quelques hommes et il ne le quitta qu'en rentrant en Prusse, parce que, ayant un pied gelé, il fut obligé de se faire transporter sur une charrette. Lors de la défection de la Prusse, il se trouvait à Berlin, où il avait subi l'amputation de la moitié du pied gauche, et où il resta prisonnier pendant huit mois.

Rentré en France mutilé, il n'obtint, en octobre 1814, pour récompense de ses services, qu'une modique pension de retraite de 272 francs. Maire de la ville du Mans en 1847, il était nommé en 1848, par Louis-Philippe, chevalier de la Légion d'honneur, et quelques semaines après, il faisait une proclamation à « ses concitoyens du Mans » dans laquelle il disait : « Le despotisme et l'arbitraire ont succombé devant la justice et la souveraineté du peuple.

« Une fois de plus la France donne un noble exemple aux peuples, une leçon magnanime aux rois ! »

Il fit partie du Conseil général de la Sarthe, fut juge de paix au Mans et médaillé de Sainte-Hélène.

Il est mort au Mans le 22 décembre 1868.

Voici les titres de quelques lettres publiées par Richard, dans le *Courrier de la Sarthe*, en 1848 :

*Lettre à ses concitoyens.*

*Lettre au général Desmottes, commandant le département de la Sarthe.*

*Lettre annonçant qu'il refuse la candidature à l'Assemblée nationale.*

*Lettre sur les dépenses d'un service de nuit.*

*Aux ouvriers des ateliers nationaux.*

**RICHELET (Charles-Joseph).**

Charles-Joseph Richelet est né à Caen le 22 janvier 1803. Après avoir fait de bonnes études, il vint au Mans et fut bientôt nommé conservateur de la bibliothèque de cette ville (1826-1836), fit partie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe et de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques. C'était un littérateur et un archéologue distingué; plus tard, il devint imprimeur-libraire et mourut à Luc-sur-Mer (Calvados), en 1871.

Il est auteur de :

*Étrennes lyriques aux dames du Mans.* 1822, 1 vol. in-18.

*L'Asmodée cénoman, ou Essais sur la littérature et les beaux-arts.* 1822, in-8°.

Les notices de Richelet qui sont dans ce recueil, sont intitulées : *La Cathédrale du Mans*, *Église de la Couture*, *Germain Pilon*, *Mme Desjardins de Villedieu*, *Guillaume du Bellai*, *Portail occidental de la Cathédrale*, *Pierre Belon*, *Malicorne*, *La Flèche*, *Bernard Lami*, *Abbaye de l'Épau*, *Ambroise Paré*.

*Fragments de l'explication allégorique du Cantique des cantiques* par un poète du XIIIe siècle, publiés d'après le manuscrit. 1826, 1 vol. in-8°.

*Le Mans ancien et moderne et ses environs*, 1830, 1 vol. in-18.

*Voyage pittoresque dans le département de la Sarthe*, 1829. 1830, in-4°.

*Bataille de Pontvallain et prise de Vaas. Description extraite du roman de Messire Bertrand du Glaiequin, chronique du* XIVe *siècle.* 1831, in-8°.

*Du Baro mors et vis, conte du* XIIe *siècle.* Techener, 1832, 1 vol. in-8°. Publié d'après le manuscrit.

*D'un Varlet et de la Dame au Baron, conte du* XIVe *siècle.* Publié d'après le manuscrit, 1 vol. in-8°.

*Rapport sur un ouvrage de M. Marseul.* (Bull. de la Société d'agricul., 1837.)

*Instruction sur la recherche des antiquités dans le département de la Sarthe.* (Recueil des Actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.) 1838, brochure in-8°.

*Note sur l'enseignement secondaire au collège du Mans.* (Congrès, 1839.)

*Lettre au* Courrier de la Sarthe *relativement à M. Anjubault et à la bibliothèque du Mans.* 1839.

*Notice sur la verrière placée au portail de l'église cathédrale du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1841.)

*Voyage en Italie, la maison de Sainte-Catherine.* 1841, brochure.

*Restauration d'une verrière dans la cathédrale du Mans, offrant la légende de saint Julien.* 1841, in-8°.

*Le Cantique des cantiques, attribué à Salomon, traduit de l'hébreu, accompagné d'une version latine littérale, de notes et d'une traduction en vers libres.* Paris, Techener, 1843, 1 vol. in-8°.

*Notice sur Thomas Cauvin.* 1846, in-4°. (Bull. de la Société d'agricul.)

*Rapport sur les opérations du congrès scientifique de France tenu à Marseille,* 1846 (Bull. de la Société d'agricul., 1847.)

*Coup d'œil général sur le congrès de Marseille.* 1846. Brochure, 1848, in-8°.

*Présidence de la République. Qui nommera-t-on? Petit dialogue à l'usage des électeurs,* 1848. Brochure in-18.

*Actualités politiques. Lettre à M***.* 1849, 1 vol. in-18.

*Le Budget de la centralisation.* 1850, 1 vol. in-8°.

*Petit cours de politesse à l'usage des pensions de demoiselles, revue avec soin et augmentée.* 1874, Leguicheux-Gallienne, 1 vol. in-18 (6e édition), (2e édition, 1839.)

*Petit cours de politesse à l'usage des pensions de garçons.* Leguicheux-Gallienne, 1 vol. in-18 (3e édition), (2e édition, 1839.)

## RICHELOT (Henri-Ange-Jules-François)

Henri-Ange-Jules-François Richelot naquit à Nantes, le 17 octobre 1811, fit son droit à Rennes et professa la géo-

graphie et l'histoire à l'école primaire supérieure de cette ville. Vers 1840, il devint rédacteur de l'*Union de la Sarthe;* en 1843, on l'attacha au collège de Chaptal et, en 1848, il passa sous-chef au ministère de l'Agriculture et du Commerce et mourut en octobre 1864.

Voici les titres de ses ouvrages :

*Esquisse de l'industrie et du commerce de l'antiquité.* 1838, in-8°.

*Principes du droit civil français, suivant la législation actuelle.* 1841-1843, 6 vol. in-8°.

*Revue de l'Exposition du Mans, en* 1842. Brochure in-8°.

*L'association douanière allemande* 1845, in-8°.

*Mémoires de Gœthe* (traduction de l'allemand) publiés dans l'Union de la Sarthe. 1847, 1 vol. in-18.

*Système national d'économie politique de List* (traduction de l'allemand). 1851, in-8°.

*Histoire de la réforme commerciale en Angleterre.* 1853-1855, 2 vol. in-8°.

On a aussi du même auteur plusieurs brochures sur les écoles primaires, le mont-de-piété et beaucoup d'articles économiques publiés dans le *Journal des Débats*, l'*Encyclopédie du* XIX<sup></sup>e *siècle*, la *Revue de Paris*, le *Journal des économistes* et le *Dictionnaire d'administration* de M Block.

## RIGAULT de BEAUVAIS

Rigault de Beauvais est né en 1795; en 1833, il fut nommé juge de paix du canton de Fresnay-sur-Sarthe. Au mois d'avril 1848, on le révoqua comme tant d'autres fonctionnaires honorables et peu de temps après on le réintégra dans ses fonctions.

Pendant plus de vingt ans il représenta au conseil général de la Sarthe le canton de Fresnay. En 1855, le gouvernement le nomma chevalier de la Légion d'honneur.

Rigault de Beauvais est décédé à Fresnay le 19 février 1863.

## RIOBÉ (Jean-Baptiste-Charles)

Jean-Baptiste-Charles Riobé, est né à Angers, le 9 janvier 1811 ; il fit ses études au lycée d'Angers et son droit à Paris. En 1835, il était avocat à Angers ; en 1839, on le nomma substitut du procureur du roi à Baugé ; en 1842, substitut au Mans ; en 1851, procureur de la République à La Flèche et en 1858, il donna sa démission pour cause de santé, revint au Mans et s'occupa de travaux littéraires. Il était membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, membre correspondant de l'Académie des sciences et belles-lettres de Caen et président du conseil diocésain du Mans de l'œuvre des Ecoles d'Orient de notre ville.

Jean-Baptiste-Charles Riobé est mort à Mayenne, le 5 mai 1868, chez M. Verlet, son gendre, procureur impérial et actuellement juge d'instruction au tribunal du Mans.

Riobé est auteur des travaux suivants :

*Célébrité angevine. Monsieur Janvier.* 1839, brochure in-8°.

*Art chrétien. Du drame lyrique et du Don Juan de Mozart.* 1839, brochure in-8°.

*Tragiques français : Corneille, Racine, Voltaire.* 1842, brochure in 8°.

*Observations sur les tragiques grecs et les tragiques français.* (Bull. de la Société d'agricul., 1842-1843.)

*Rapport sur les ouvrages de M. Gaspard Belin, avocat à Lyon.* (Id.)

*Discours sur la tombe de Étoc-Demazy, ancien adjoint au maire du Mans, conseiller municipal de Sainte-Croix.* 1846, in-8°.

*Réflexions sur l'histoire et l'importance de la procédure criminelle.* 1845, brochure in-4° et in-8°.

*Rapprochements entre l'histoire d'Angleterre et l'histoire de France.* (Bull. de la Société d'agricul., 1846.)

*Coup d'œil historique sur la formation successive des sociétés savantes de France.* 1847, brochure in-8°.

*Lettre au rédacteur de l'*Union de la Sarthe, *sur l'agriculture,* 1846.

*Appréciation de Racine et de Voltaire comme tragiques.* (Bull. de la Société d'agricul., 1850.)

*Étude littéraire sur Bossuet. Ses élévations sur les mystères.* 1851, brochure in-8°.

*Rapport sur le livre de M. l'abbé Bautain,* intitulé : La belle Saison à la campagne. (Union de la Sarthe, 1859.)

*L'Œuvre des Écoles d'Orient.* (Id.)

*Études de philosophie catholique sur l'art de la souffrance et du sentiment religieux dans la tragédie d'Œdipe roi, Polyeucte, Athalie.* 1860, brochure in-8°.

*Le nouveau livre de M. Guizot, l'Église et la Société chrétienne.* (Union de la Sarthe, 1861.)

*Lettre au rédacteur de la* Revue des Deux-Mondes. (Id., 1862.)

*Esquisses et impressions de voyage du Mans à Toulon, par Lyon, et de Toulon au Mans, par Bordeaux.* 1862, brochure in-12.

*Virgile.* (Le Monde, 1862.)

*Appréciation sur Corneille.* (Bull. de la Société d'agricul., 1862.)

*L'Église et la Société chrétienne.* 1862.

*Le beau dans l'art.* (Bull. de la Société d'agricul., 1862.)

*Quelques jours en Suisse. La nature et l'art. Pèlerinage à Notre-Dame-des-Ermites.* 1863, brochure in-8°.

*Notice sur ma fille.* 1863, 1 vol. in-8°.

*Études chrétiennes sur l'antiquité païenne. Sophocle.* 1863, brochure in-8°.

*De l'empire intellectuel d'Aristote au moyen âge. Quelques considérations sur son caractère et sa durée.* (Chronique de l'Ouest, 1863.) Brochure in-8°.

*La nature et l'art, esquisse sur Lucerne et le lac des Quatre Cantons,* 1863.

*Le Laocoon et la statuaire grecque.* 1864, brochure in-8°.

*La science dans les psaumes. Le psaume* 118. *La loi. J.-C et son Église.* (Le Monde, 1863.) Brochure in-8°.

*L'Église et la civilisation moderne — première partie —*

Livre inachevé. 1867, 1 vol. in-12. Cet ouvrage devait former deux volumes.

*Réflexions sur un article de M. Saisset, sur l'ouvrage de M. Ch. Lévêque, ayant pour titre* : La science du beau. (Bull. de la Société d'agricul., 1868.)

Riobé est encore auteur de différents articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, le *Monde*, l'*Union de la Sarthe*, l'*Écho du Loir*, le *Toulonnais*, la *Chronique de l'Ouest*, et dans différents journaux d'Angers.

## RIVETTI (Jean-Baptiste)

Jean-Baptiste Rivetti, né en Italie, est venu s'établir au Mans ; il donnait des leçons de musique dans l'établissement de Notre-Dame de Sainte-Croix et se livrait parfois à la poésie.

Rivetti est mort à Sainte-Croix le 22 mars 1846.

On lui doit :

*Un Dîner d'épiciers, le jour du mardi gras.* Poésie.

*Le Chat de la mère Hubert.* Poésie.

*Elégie.*

Ces poésies ont été publiées dans les *Affiches du Mans.*

## RIVIÈRE (Charles-Cosme)

Charles-Cosme Rivière, né à Angers le 11 octobre 1785, suivit les cours de l'Ecole centrale d'Angers, où Duboys enseignait le droit. Reçu avocat en 1806, il fut nommé en 1811 substitut au Mans, et pendant les Cent-jours, il délivra son ancien maître emprisonné par les royalistes. Destitué quelques jours après, il se fixa à La Flèche à titre d'avoué plaidant jusqu'en 1830. Le nouveau pouvoir l'appela comme juge d'instruction à Angers. Il se trouvait par suite chargé de diriger les procédures contre les manœuvres insurrectionnelles de la nouvelle Vendée. L'affaiblissement de sa vue l'obligea de demander en 1839 sa mise à la retraite, qu'il obtint avec le titre honoraire. Il mourut le 13 février 1859.

*Le Précurseur de l'Ouest* a publié de lui (1844), deux

*lettres* importantes pour la défense du général Ledru des Essards, attaqué par le *National* et par l'historien Vaulabelle.

*Lettre à Jannart, premier adjoint municipal du Mans.* 1820, brochure in-8°.

Ses ouvrages manuscrits ont pour titres :

*L'Homœopathie*, comédie en 3 actes, en vers.

*Cantates.*

*Epîtres aux anciens satyriques.*

*A un jeune avocat.*

*A M. Grille.*

*Au Directeur du jardin botanique d'Angers.*

*Aux divinités mythologiques.*

*A Angers, sur son château.*

*Hymnes de l'Eglise.* Traduction.

Nombre de poésies fugitives, et entre autres œuvres inachevées, deux actes d'un *Tibérius Gracchus.* La bibliothèque d'Angers possède de lui une lettre autographe. (Extr. du Diction. hist. géogr. et biogr. de Maine-et-Loire.)

## RODIER (Gabriel)

Gabriel Rodier, né à Guérande (Loire-Inférieure), le 15 juillet 1800, employé du service du cadastre et de la voirie, au Mans, puis des bureaux des chemins de fer du Midi et du Nord, à Paris, s'est livré avec persévérance à des recherches d'ethnographie et d'archéologie historique. Il a publié dans plusieurs journaux et revues des articles critiques sur la chronologie égyptienne, sur les déluges historiques, sur les origines de la Grèce, etc., et rédigé de nombreux mémoires tendant à substituer à une chronologie traditionnelle et de convention une chronologie nouvelle, résultant de l'étude de tous les documents originaux et souvenirs recueillis par l'érudition et éclairés par les calculs astronomiques. Il en a tiré un volume intitulé :

*Antiquité des races humaines, reconstitution de la chronologie de l'histoire, etc.* 1862, in-8°; 2° édition 1864. (Vapereau.)

Gabriel Rodier est mort à Paris le 30 avril 1871.

## ROGÉ (Arnault)

Arnault Rogé, né à Boisse (Dordogne), le 19 novembre 1776, s'engagea volontairement au 8e régiment de chasseurs à cheval le 13 frimaire an VII. Brigadier le 1er messidor an VIII, fourrier le 11 fructidor suivant; maréchal des logis chef le 14 fructidor an X, adjudant le 23 frimaire an XII. Il fit, avec distinction, les campagnes des ans VII, VIII et IX aux armées du Rhin, du Danube et de l'Helvétie, celles de l'an X et de l'an XIII en Hollande, de 1805 et 1806 à la grande armée, et fut blessé d'un coup de lance à la bataille de Zurich.

« Promu au grade de sous-lieutenant le 29 mai 1807, dit son biographe, et à celui de lieutenant le 23 août 1809, Rogé fit les campagnes de 1807 à 1811 dans le Frioul, et fut blessé à la bataille de la Piave, puis au combat de Karako, où il reçut deux coups de feu. A l'affaire de Weisestriez, avec 25 hommes qu'il commandait, il fit 400 prisonniers autrichiens dont 7 officiers.

« Capitaine aide de camp du général comte de Grouchy le 19 avril 1812, il fit, en cette qualité, la mémorable campagne de Russie et reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 9 octobre.

« Capitaine adjoint à l'état-major du 3e corps de réserve de la grande armée le 18 juillet 1813, aide de camp du général de France le 13 octobre, il prit part à la campagne de Saxe.

« Revenu aide de camp du général de Grouchy le 7 janvier 1814, chef d'escadron le 31 du même mois, Rogé se distingua dans la campagne de France, notamment à Vauchamps, le 14 février. Dans cette journée, il somma, de son propre mouvement, avec un trompette qui l'accompagnait, et fit mettre bas les armes à une colonne de 3,000 hommes du corps de Blücher, parmi lesquels se trouvaient deux colonels et plus de 150 officiers. Il reçut un coup de feu à cette affaire. L'Empereur, en récompense de sa brillante conduite, l'éleva sur le champ de bataille au grade de colonel.

« *Adjoint* au général Martial Thomas le 14 juin 1814, *pour la* rentrée des prisonniers de guerre en Bohême et en *Moravie*, le colonel Rogé reçut la croix de Saint-Louis le 11 octobre et fut placé comme colonel à la suite du 12e régiment de chasseurs, le 15 novembre. Nommé officier de la Légion d'honneur le 17 janvier 1815, il reçut la croix de chevalier de Saint-Léopold d'Autriche le 3 février.

« Mis à la disposition du général de Grouchy le 31 mars 1815, il fut employé à l'état-major du 7e corps d'observation le 23 avril suivant. Colonel du 1er régiment de carabiniers le 19 mai, il fit avec ce corps la campagne de Belgique, combattit vaillamment à Waterloo et y fut blessé pour la cinquième fois d'un coup de feu. Le 28 novembre 1815, il fut licencié et renvoyé dans ses foyers avec le traitement de demi solde.

« Remis en activité au mois de novembre 1825 comme commandant du dépôt de Saint-Lô, il devint colonel du 8e régiment de cuirassiers le 8 septembre 1830, et reçut la croix de commandeur de la Légion d'honneur le 9 juin 1831.

« Promu au grade de maréchal de camp le 5 janvier 1832, appelé au commandement du département du Gers le 29 avril suivant, puis à celui de la Sarthe le 8 juin 1835, le général Rogé fut admis dans la réserve le 15 août 1839. »

Le général Rogé prit sa résidence dans la commune de Sainte-Croix-lez-le Mans, et il en devint bientôt le maire, puis membre du Conseil général de la Sarthe.

Quand la catastrophe de 1848 éclata, le général Rogé était encore maire de Sainte-Croix, et, comme tant d'autres fonctionnaires, lui et son conseil municipal adhérèrent au gouvernement républicain. En 1849, le comité central Napoléonien, organisé en vue des prochaines élections, l'élut pour président.

Le général Rogé fut compris dans la liste qui triompha tout entière dans les élections. En 1852, le département de la Sarthe l'envoya de nouveau à l'assemblée législative.

Le 14 août 1852, il a été élevé au grade de grand-officier de la Légion d'honneur. Il est décédé à Paris le 25 mai 1854.

Ses obsèques eurent lieu à l'église de Saint-Philippe-du-Roule, et il fut enterré au cimetière Montmartre.

On lui doit :

*Discours au Conseil municipal de Sainte-Croix contre la réunion formée par la ville du Mans contre Sainte-Croix.* 1845, brochure in-8°.

*Lettre au rédacteur du* Courrier de la Sarthe, 1847.

*Lettre au commissaire du gouvernement.* (Courrier de la Sarthe, 1848.)

*Discours au Comité central napoléonien.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Lettre à MM. les Membres du Comité central sur l'élection des 20 et 21 décembre* 1851. (Id., 1851.)

## ROYER (Raymond), baron de Saint-Julien

Raymond Royer, baron de Saint-Julien, est originaire d'une famille de Lorraine, fils de Pierre-Charles-Raymond Royer de Saint-Julien et de Sophie-Jane Lewin, né à Cardigan-Soutwaller (Angleterre), le 9 mai 1800 et mort au Mans, le 3 décembre 1871.

Il fit ses études au collège des Irlandais et entra, comme volontaire, dès l'âge de 14 ans, dans la compagnie d'Havré, en qualité de garde du corps surnuméraire, avec rang de sous-lieutenant, le 16 juin 1814 ; nommé lieutenant le 13 janvier 1816, dans la légion du Calvados, devenue 7e régiment de ligne, ses services ne comptèrent néanmoins qu'à partir du 9 mai, jour auquel il avait atteint sa dix-septième année. Promu au grade de lieutenant, avec rang de capitaine, au 1er régiment de la Garde, le 2 avril 1823, il fit la campagne d'Espagne, passa au 16e régiment d'infanterie de ligne, le 28 octobre 1827, et le 7 décembre de la même année, au 12e régiment de dragons, puis, capitaine commandant, le 11 novembre 1828.

Fidèle à la cause monarchique, il avait suivi le roi Louis XVIII à Gand et se conduisit toujours avec honneur, ainsi que l'attestent des certificats du duc de Berry, com-

mandant en chef de l'armée royale en Belgique, et du duc de Croy d'Havré.

Démissionnaire en 1830, pour refus de serment au gouvernement de Juillet, il employa les loisirs d'une vie dont le repos n'était point en rapport avec ses goûts, à divers travaux littéraires, la plupart restés inédits. Voici les titres de ceux qui furent publiés:

*Les Religieuses catholiques en Orient.*

*Florence Villiers, ou le monde et le cloître, d'Agnès Stewart, traduit de l'anglais.* Tours, A. Mame, 1851, 1 vol. in-8°.

*Les Aventures de Jack Bracg, traduit de l'anglais.* 1860, 1 vol. in-12.

*Vie du R. P. Cointet, prêtre et missionnaire de la congrégation de Sainte-Croix* (traduction). Paris, Julien et Lanier, 1856, 1 vol. in-12.

Il a aussi publié quelques articles dans la *Chronique de l'Ouest.*

## RUILLÉ (Almire)

Almire Ruillé (1), né au Mans le 20 septembre 1799, mort dans cette ville le 9 octobre 1869, chevalier de la Légion d'honneur, a été successivement conseiller de préfecture de la Sarthe, sous-préfet de Saint-Calais, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, vice-président de la commission de surveillance du dépôt de mendicité, membre de la Société d'horticulture de la Sarthe, etc., etc.

On lui doit :

*Lettre sur la découverte d'anciennes tombes à Saint-Fraimbault, commune du Grand-Lucé.* (Bull. de la Société d'agricul., 1854.)

*Nécrologie sur Charles-Just de Beauvau.* (Union de la Sarthe, 1864.)

(1) Dans ses actes de naissance et de décès son nom est écrit *Rullié* au lieu de *Ruillé.* (Reg. de l'état civil du Mans.)

## S

### SAINT-MARTIN (Frédéric-Jean-Jacques)

Frédéric-Jean-Jacques Saint-Martin est né à Montfort le 2 octobre 1808 (1); il fit ses études au collège communal du Mans, et y obtint de brillants succès; dès cette époque, alors qu'il n'était encore qu'en rhétorique, il composa sur les cérémonies du jubilé de 1826, au Mans, un poème latin, divisé en quatre chants, qui mérita les honneurs de l'impression; c'est lui également qui fut chargé par le principal d'aller, au nom de tous les élèves, féliciter M. le Dauphin, lors de son passage dans cette ville le 18 mai 1827. Après avoir fait son droit à Paris, il exerça avec une grande honorabilité les fonctions d'avoué (2), au Mans, il fut plus tard nommé juge de paix du premier canton.

Saint-Martin était un homme de bien par excellence, toujours empressé aux bonnes œuvres, toujours prêt à donner un conseil éclairé ou à rendre un service, il remplissait ses devoirs de justice avec une sorte d'autorité paternelle qui ramenait souvent la concorde et laissait dans les cœurs une durable impression de respect. Ce vénérable magistrat était un observateur plein de tact, il aimait l'étude et a publié plusieurs ouvrages qui ont tous pour but de signaler des abus ou de réclamer d'utiles réformes.

Saint-Martin était membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, membre de la commission de surveillance des prisons, ancien administrateur de la caisse d'épargne du Mans, secrétaire de la commission de surveillance du dépôt de mendicité, ancien inspecteur

(1) Et non au mois de novembre 1808 comme le porte le registre de décès de 1878 de l'état civil du Mans.

(2) Pendant qu'il était avoué, et même depuis, il signait *Peau Saint-Martin*, mais à la fin de l'Empire et sous la République il n'écrivait plus que *Saint-Martin*.

du travail des enfants dans les manufactures, délégué cantonal pour l'instruction primaire, et membre de la chambre consultative d'agriculture du deuxième canton du Mans. Il est mort au Mans, le 31 octobre 1878.

Voici les titres des ouvrages qu'il a publiés :

*Ad Altissimum et Serenissimum Galliæ Delphinum.* Cenomani. Monnoyer, 1827, brochure in-8°.

*Ad Illustrissimum et Reverendissimum patrem Guyon, missionis Cenomanensis ducem.* Cenomani. Monnoyer. 1827, brochure in-8°.

*Missio evangelica Cenomani, sub finem anni gratiæ 1826, habita. Carmen in quatuor partes distributum.* Cenomani, 1827, in-8°.

*De procuratibus et defensoribus. Du mandat. Thèse pour la licence, soutenue à Paris, le 23 juillet* 1831. Brochure in-4°.

*Lettre au Comité central napoléonien.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Compte rendu sur les opérations de la caisse d'épargne du Mans.* 1851, brochure in-8°.

*Le Petit Livre des postes et des télégraphes, législation, jurisprudence, notions générales,* 1859, 1 vol. in-18. Imprimerie Etiembre et Beauvais.

*Le voyageur, les chemins de fer et l'hôtel, les dames en voyage.* 1860, 1 vol. in-32. Paris, Dezobry, S. Magdeleine et Cie.

*Code des cabaretiers, limonadiers et aubergistes, leurs devoirs et leurs droits, avec calendrier pour* 1860. Étiembre et Beauvais, 1 vol. in-24.

*Compte rendu sur le Code d'instruction criminelle, etc.,* 13 *août* 1861. (Bull. de la Société d'agricul.)

*Compte rendu du livre de M. Bertin, avocat, intitulé :* Chambre du conseil en matière civile et disciplinaire, jurisprudence de la cour et du tribunal de Paris. (Union de la Sarthe, 1861.)

*Les Pères de famille et la conscription militaire. Guide du tirage au sort.* 1861, 1 vol. in-12. Imprimerie Vialat et du Temple.

*Les Pères de famille et le recrutement militaire. Guide du*

*tirage au sort et de la révision*. Ouvrage recommandé par le ministre de l'intérieur. 1862. 1 vol. in-18.

*Guide pratique des conseils de prud'hommes et de leurs justiciables*. 1863, 1 vol. in-18. Imprimerie Loger et Boulay.

*Les Écoles primaires et la caisse d'épargne. M. Dulac et l'école mutuelle du Mans*. (Progrès, 1863.)

*L'abbé Dubois et les enfants de l'hospice*. (Id.)

*Les Caisses d'épargne et les comices agricoles*. (Id.)

*Caisses d'épargnes cantonales*. (Id.)

*Compte rendu du livre de M. Braff, intitulé* : Précis de l'administration communale. (Id.)

*Caisses d'épargne de la Sarthe*. (Progrès, 1864.)

*Des Caisses d'épargne de la Sarthe et de leurs succursales*.

*Petites étrennes de l'école et de l'atelier*. 1863, 1864, 1 vol. in-12 et in-18.

*Étude sur les caisses d'épargne de la Sarthe et de leurs succursales*. (Bull. de la Société d'agricul., 1864.)

*Des caisses d'épargne, historique, législation et résultats*. Trois éditions, 1863, 1864, 1866, brochure in-8°. Imprimerie Ed. Monnoyer.

*Petit formulaire manuscrit des actes les plus usuels. Livre d'exercices pour apprendre à lire couramment les écritures difficiles*, 1864, 1 vol. in-12.

*Les chemins ruraux*, 1861, 1865, 1 vol. in-18. Imprimerie Ed. Monnoyer.

*Les caisses d'épargne et la franchise postale*. Deux éditions, 1866, 1867, brochure in-8°. Imprimerie Beauvais et Vallienne.

*Des chemins ruraux*. 1867, 1 vol. in-8°.

*Rapport sur un projet de voie d'accès*. (Messager de la Sarthe, 1867.)

*Les Dettes de cabaret et de café*. (Bull. de la Société d'agricul., 1867.)

*Le Code des cabaretiers, avec appendice*. 1867, 1 vol. in-18.

*Le Voyageur en chemin de fer, etc*. 1 vol. in-32.

*Du Crédit agricole*. (Bull. de la Société d'agricul., 1868.)

*Quelques mots sur la compétence des juges de paix*. (Id., 1870.)

*De la compétence des juges de paix.* — (Ouvrage publié dans la *Revue pratique du droit français.*) 1870, 1 vol. in-12.

*Du développement de l'institution des caisses d'épargne dans les communes rurales.* 1872, brochure in-8°, Imprimerie, Ed. Monnoyer.

*Enquête administrative. De l'assistance dans les campagnes. Rapport sur le questionnaire relatif à l'assistance dans les campagnes.* (Bull. de la Société du matériel agricole de la Sarthe, 1874.)

*Enquête sur l'organisation de l'assistance publique en France. Du développement de l'institution des caisses d'épargne dans les communes rurales.* (Id.)

*De l'assistance en province. Spécialement de la mendicité et des dépôts de mendicité. Réponse au questionnaire officiel.* 1874, brochure in-8. Imprimerie Ed. Monnoyer.

*Le recrutement militaire.*

*Code des cabaretiers, limonadiers et aubergistes. Guide complet des logeurs et des débitants dans leurs relations avec leur clientèle, la police et la régie.* 1 vol., in-32.

Quatre éditions de cet ouvrage ont été publiées. La dernière édition imprimée chez M. Ed. Monnoyer est complétée par un appendice et mise en rapport avec la circulaire ministérielle du 4 août 1866, 1 vol. in-18, 1868.

Il a publié dans le journal le *Droit* plusieurs articles sur des questions de droit et fait des comptes rendus d'ouvrages; il a aussi écrit dans le *Messager de la Sarthe*, l'*Union de la Sarthe* et le *Journal du Mans*.

## SALMON (Eugène-René)

Eugène-René, connu à l'armée sous ce dernier nom, et à Bazouges-sur-le-Loir, où il est né, sous celui de Salmon, que porte sa famille, était depuis huit mois médecin aide-major à l'hôpital de Constantine. Tout à coup le choléra fit son apparition dans la province. Le jeune médecin voulut partir au plus tôt pour aller porter aux malades les secours dont ils avaient besoin. Il accepta avec empressement le poste périlleux de Batna, y passa quatre jours du 23 au

27 juillet 1867, et n'en sortit que pour prendre une position plus dangereuse encore.

Le fléau sévissait à Biskra avec une violence inouïe : soixante-dix personnes sur cent étaient frappées, le curé venait de mourir ; il n'y avait plus de médecin ; le brave jeune homme sentit son courage à la hauteur de la position et partit, triste, mais bien résolu à son devoir jusqu'au bout. Il passa deux jours à Biskra avec un dévouement auquel le commandant Lapendier a rendu hommage en ces termes : « René, médecin aide-major, s'est conduit admirablement au milieu de l'épidémie qui nous afflige. Pendant les quelques jours qu'il a passés à Biskra, il n'a pas quitté le chevet des malades. Il nous a rendu de grands services. » Le 29 juillet 1867, il était atteint à son tour par le fléau dont il avait voulu sauver les autres ; il succombait en quatre heures. René était âgé de vingt-cinq ans.

Ses amis, officiers et médecins militaires, pour témoigner leurs regrets et leur admiration en présence d'une pareille mort, firent une cotisation dans le but d'élever un monument sur la tombe de leur collègue et ami.

Le 17 août 1867, un service solennel eut lieu à Bazouges, pour rendre un dernier et public hommage à la mémoire de ce jeune médecin.

## SALMON (René-Joseph)

Le 19 avril 1869, eurent lieu, à La Flèche, les funérailles d'un des hommes les plus vénérés de cette ville, René-Joseph Salmon. Il était né à La Flèche le 2 août 1783.

L'existence de Salmon avait été bien remplie : après avoir fait partie de la municipalité de Sablé, sa première résidence, en qualité d'adjoint au maire, et siégé au Conseil général comme représentant de ce canton, Salmon vint se fixer à La Flèche, où pendant plus de trente ans, il a appartenu à l'administration municipale, comme conseiller et comme adjoint.

Toujours inspiré par l'amour du bien public, laborieux et versé soit dans les connaissances administratives, soit

dans les sciences agricoles, Salmon fit en outre partie du conseil d'arrondissement, dont il fut longtemps une des lumières ; et, comme membre de la chambre consultative d'agriculture, il contribua à faire progresser l'industrie agricole dans notre pays.

Cette longue carrière, écoulée dans l'exercice de fonctions utiles et gratuites, avait désigné Salmon à l'attention du gouvernement, qui le décora, en 1869, de la croix de la Légion d'honneur.

Il est auteur des travaux suivants :

*Réponse sans aigreur et sages conseils à M. Goyet, par le garde-note campagnard*, 1818, brochure in-8°.

*Essai sur l'état de l'agriculture dans le canton de Sablé.* 1821, brochure in-8°.

*Dissertation historique sur l'ancien château de Sablé.* 1822, brochure in-8°.

*Observations sur l'agriculture du terrain de transition des environs de Sablé.* (Bull. de la Société d'agricul., 1836.)

*Notice sur l'agriculture du canton de La Flèche.* (Id., 1840.)

*Notice biographique sur la marquise de Sablé.* (Id., 1841.)

*De l'importance de la fabrication de la chaux à l'anthracite dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne.* (Id., 1843.)

*Lettre sur une découverte archéologique à la Butte-aux-Fées, à Grez-en-Bouère.* (Société française, 1843.)

*État de l'agriculture dans le canton de Sablé.* (Bull. de la Société d'agricul., 1846.)

*Recherches sur les anciens monuments des environs de Sablé.* (Id., 1848.)

*De la tourbe brûlée considérée comme engrais.* (Id., 1855.)

*Examen de la nature du sol et de l'état de la culture dans l'arrondissement de La Flèche.* (Id., 1858.)

*Fermage et métayage.* (Id., 1862.)

## SAVARDAN (Auguste)

Auguste Savardan, né à La Flèche le 7 octobre 1792, docteur-médecin et maire de La Chapelle-Gaugain, de

1837 à 1848, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, et de la Société de médecine de la Sarthe, est mort à la fin de septembre 1868.

On lui doit :

*Notice biographique sur Vaidye, docteur en médecine, décédé à Lille.* (Bull. de la Société d'agricul., 1836-1837.)

*Rapport au comice agricole de la Chartre.* (Id., 1841.)

*Notice sur plusieurs communes du département de la Sarthe, notamment de La Chapelle-Gaugain.* (Id., 1840-1841.)

*Rapport sur l'état de l'agriculture dans les communes de Ruillé-sur-Loir, Poncé, etc.* (Id., 1842-1843.)

*Mémoire sur le système et le fluide nerveux.* (Id., 1842-1843.)

*Asile rural des enfants trouvés. Crèche, salle d'asile, école primaire, école professionnelle, ferme modèle, association libre des élèves à leur majorité.* 1848, 1 vol. in-12 avec 44 tableaux.

*Aux électeurs du département de la Sarthe,* 1848.

*Aux comités électoraux des cantons du département de la Sarthe,* 1848.

*Discours sur la fraternité démocratique et sociale.* (Courrier de la Sarthe, 1849.)

*Défense des enfants trouvés et de leur asile rural. Observations soumises à MM. les membres de la commission départementale de la Seine.* 1849, brochure in-18.

*Dernier examen de conscience d'un médecin, suivi d'un mémoire sur le traitement des maladies de la peau par le sulfure de chaux en frictions dans la paume des mains.* 1849, brochure in-12, imprimée à Saint-Calais et à Paris.

*Lettre à* l'Union de la Sarthe, 1849.

Quatre *Lettres au rédacteur de l'*Union de la Sarthe, 1863.

*Des amitiés en matière électorale.* (Progrès, 1862.)

*Lettre au rédacteur du* Progrès, 1863.

*Lettre sur M. Gustave de Beaumont.* (Progrès, 1863.)

*Trois lettres au rédacteur du* Progrès, 1864.

*Le cimetière de La Chapelle-Gaugain,* 1864. (Id.)

*Note.* (Progrès, 1864.)

Il a aussi donné quelques *Notes* aux premiers volumes de *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux.*

## SAVARRE (René)

René Savarre, né à Aulaines le 15 février 1791, est décédé au Mans, le 15 février 1859. Depuis 1818, il était curé, chanoine et archiprêtre de Notre-Dame de la Couture du Mans.

René Savarre a été inhumé dans la maison des Sœurs de la Miséricorde, un des établissements qu'il avait fondés.

## SEIGNOUX (Jean-Baptiste)

Né à Coulans, le 11 avril 1808, Jean-Baptiste Seignoux commença l'étude du latin sous l'abbé Gandonnière et obtint plus tard des succès au collège du Mans. Il faisait déjà présager une érudition variée et une grande facilité de parler ; il conçut aussi vers ce temps, un goût prononcé pour les beaux-arts et principalement pour la musique.

Ses études théologiques terminées, écrit son biographe, l'abbé Seignoux exerça les fonctions de précepteur dans une famille de Saint-Denis-d'Anjou, puis ordonné prêtre le 24 septembre 1831, il fut nommé vicaire de Chemiré-le-Gaudin, et le 6 novembre 1840, curé de la Chapelle-Huon. Là, il entreprit la restauration de la maison curiale et de l'église. Le 24 novembre 1842, on lui confia la cure de Courdemanche ; il est décédé dans cette commune le 8 janvier 1867, après avoir fait un legs généreux au *Denier de Saint-Pierre* et donné sa riche bibliothèque au presbytère de Courdemanche.

L'abbé Seignoux est auteur d'une brochure intitulée : *Jubileum Carmen*. 1826, in-8°, de vers latins qui ont été imprimés, de *Notes* insérées dans la *Province du Maine*, et d'un *Discours à l'occasion de l'érection d'un arbre de liberté à Courdemanche*. (Courrier de la Sarthe, 1848.)

## SÉVIN (François-Firmin)

François-Firmin Sévin naquit au Mans le 12 juin 1800 ; dès sa vingt-troisième année il exerça la profession d'avocat au Mans, et, à quelque temps de là, il obtint une charge d'avoué ; plus tard, il devint membre du conseil municipal du Mans, adjoint au maire, membre du conseil général de la Sarthe, etc.

Peu de jours après la révolution de février, il fut appelé à Paris, et, sur les instances de Ledru-Rollin, député de la Sarthe, nommé avocat général à la cour de cassation.

Ceux qui pouvaient craindre que l'avocat du Mans ne fût pas à la hauteur des grandes et difficiles fonctions qui lui étaient confiées, furent bientôt détrompés. Sévin a successivement siégé comme avocat général à la chambre criminelle et aux chambres des requêtes et civile ; partout on a remarqué la netteté de sa parole, la fermeté de ses doctrines et la base solide de ses conclusions.

Sa nomination, dit un de ses biographes, ne fut pas accueillie avec faveur à la cour de cassation. « Il est vrai que sous le règne précédent la cour avait eu à subir plus d'une nomination politique et qui n'avait pas enrichi son personnel ; mais ici, faire d'un avoué de province un avocat général à la cour suprême, n'était-ce pas le coup le plus dur porté à la hiérarchie en même temps qu'un manque d'égards pour cette cour ? On devine toutes les lamentations et les haussements d'épaules qui accueillirent la nomination de Sévin.

« Une méprise du nouvel avocat général, que personne, bien entendu, ne s'était chargé de mettre au courant de l'ordre du service, lui servit merveilleusement à prouver, dès la première audience, que si la cour avait devant elle un parvenu, ce n'était pas du moins un homme de trempe ordinaire.

« Sévin avait reçu un lundi une brassée de pourvois sur lesquels il devait donner ses conclusions à l'audience du jeudi de la même semaine. Il y avait peut-être là de

vingt-cinq à trente dossiers. Personne ne l'avait prévenu qu'il lui était loisible de choisir dans ces affaires celles dont il voudrait entretenir la cour, et que le reste s'écoulerait aux audiences suivantes. Sévin crut qu'il devait se tenir prêt à porter la parole indistinctement sur la totalité des dossiers, et lorsque, l'audience ouverte, le président de la chambre criminelle lui demanda sur laquelle des affaires inscrites au rôle il voulait porter la parole : « Sur celle qu'il plaira à la cour, répondit Sévin, je « suis à ses ordres sur toutes. » Un léger murmure d'étonnement et d'incrédulité circula sur les lèvres de l'auguste compagnie. Le président, voulant éclaircir le fait, désigna d'abord la première affaire portée au rôle, puis un ou deux numéros choisis dans le milieu, puis le dernier. Sur toutes ces affaires, Sévin donna ses conclusions avec netteté, sobriété et parfaite entente du droit criminel. L'audience levée, la cour, en chambre du conseil, félicita le nouvel avocat général du véritable tour de force qu'il avait accompli sans s'en douter, et on lui apprit qu'il n'était pas du tout astreint à le renouveler.

« M. Dupin, alors procureur général à la cour de cassation, ne pouvait manquer de reconnaître que cette fois la politique lui avait donné un collaborateur d'une valeur exceptionnelle, et il se plut à utiliser un zèle que Sévin prodiguait sans réserve. Cependant son péché originel ne paraissait pas rachetable à quelques personnes influentes auprès du Président de la République, et on travaillait à lui faire enlever la position dont il avait justifié la conquête par un mérite hors ligne. Un jour que M. Dupin avait été reçu en audience particulière par le Prince-Président, celui-ci fit tomber la conversation sur le personnel du parquet de la cour de cassation et donna à entendre qu'il restait là un vestige de la révolution de 1848 à faire disparaître. Le nom de Sévin fut prononcé. « Sévin ! s'écria le procureur général, est-il possible qu'on « ait égaré ainsi votre religion ! Sévin est un des hommes « les plus éminents de la cour, si éminent, Prince, que je « venais avec l'intention de vous entretenir de ses services « et de vous demander la décoration pour lui, afin de

« constater que votre gouvernement l'adopte sans hésiter « et entend utiliser et honorer une telle capacité. » Le Président fut étonné, mais il comprit bien vite que le témoignage de M. Dupin méritait un peu plus de confiance que les insinuations des ardélions de cour et de chancellerie. Sévin fut décoré et l'on dit dès lors qu'il était légitimé à la cour de cassation.

« Bien d'autres circonstances se présentèrent qui mirent en relief sa haute capacité. Dans une question fort délicate et fort controversée de droit municipal, Sévin avait porté la parole pendant plusieurs heures sans fatiguer l'attention de la cour qui fit droit à ses conclusions. Appelé à la chambre du conseil, il y fut félicité par le président au nom de la cour. » Je reçois ce témoignage d'estime, ré-
« pondit Sévin avec autant de gratitude que d'embarras,
« car je dois le confesser, j'ai entraîné la cour à se dé-
« juger; j'avais contre mon opinion le précédent de deux
« arrêts en sens inverse. » — « Eh bien! repartit le pré-
« sident, le compliment n'en est que mieux mérité. »

Nommé, en 1859, conseiller à la cour de cassation, Sévin a eu dans les délibérés une grande et légitime autorité.

Sévin, qui appartenait au parti démocratique, est décédé à Paris, le 21 juin 1867.

On doit à François-Firmin Sévin :

*La Couronne royale, ou Charles VII à Verneuil*, comédie en 1 acte qui a été jouée et fort applaudie sur le théâtre du Mans. (*Petites Affiches*, 1824.)

Voici un des couplets :

Le spectateur achète avec sa carte
Le droit cruel de fronder nos couplets,
Mais comme vous habitant de la Sarthe,
L'auteur doit-il redouter vos sifflets?
Ah! par orgueil si ce n'est par justice
Que chacun dise : « Écoutons jusqu'au bout,
« Bonne ou mauvaise il faut que j'applaudisse,
« Je suis manceau: mon pays avant tout! »

Quelques mois après Sévin était nommé avoué au Mans.

*Mémoire sur le régime hypothécaire*. Le Mans, 1835, in-8°.

*Un condamné à mort*. (Imp. dans les *Fragments littéraires*

*sur les tableaux offrant une pensée morale*, p. 23 à 26. Le Mans, 1836, in-8°.)

*Rapport au Conseil général de la Sarthe sur l'agriculture, l'industrie et le commerce.* (Courrier de la Sarthe.)

*Proclamation à la garde nationale du Mans,* 1839. (Sévin était chef de bataillon.)

*Lettre au* Moniteur parisien *sur les troubles du Mans.* (Courrier de la Sarthe, 1839.)

*Lettre annonçant sa démission de chef de bataillon de la garde nationale du Mans.* (Id.)

*Lettre au préfet de la Sarthe sur des poursuites dirigées contre lui devant le conseil de préfecture.* (Id.)

*Compte rendu de l'Irlande sociale, politique et religieuse de Gustave de Beaumont.* (Id.)

*Discours à la distribution des prix de l'École supérieure du Mans.* (Id., 1842.)

*Rapport sur le commerce de la boulangerie fait au Conseil municipal du Mans, le 17 février* 1845. (Id., 1845.)

*Rapport au conseil municipal du Mans sur les causes de la décadence du collège communal du Mans*, 1847. (Union de la Sarthe, 1850.)

*Proclamation aux citoyens du département* par Trouvé-Chauvel et Sévin, (1848.)

*Arrêté prescrivant l'organisation de la garde nationale* par les mêmes (Id.)

*Étude sur les origines révolutionnaires des codes Napoléon.* (2e édition, 1867.)

Il est encore auteur de nombreux rapports faits au conseil municipal du Mans, au conseil général de la Sarthe et d'articles publiés dans le *Courrier de la Sarthe.*

## SIMON (Alfred)

Né à Sablé, le 13 juin 1833, Alfred Simon témoigna dès son enfance un goût très prononcé pour la navigation. Au collège il fut toujours un des premiers de son cours; ses études terminées, il obtint bientôt le grade d'aspirant de marine et parcourut, en cette qualité, plusieurs mers du globe, lorsqu'une maladie épidémique l'enleva le

17 septembre 1854, à bord de l'*Artémise*, en rade de San-Francisco.

## SURMONT (Pierre)

Pierre Surmont naquit à Mamers en 1780 ; il est décédé le 31 juillet 1850.

Surmont a été conseiller municipal pendant trente années, adjoint et maire provisoire de Mamers, président ou juge du tribunal de commerce de cette ville depuis 1811 jusqu'en 1844, président du comice agricole depuis son institution, et membre du bureau de bienfaisance et de charité.

Le nom de Surmont était toujours dans la bouche des habitants de Mamers quand il s'agissait de faire des œuvres bonnes et utiles ; il n'avait d'ambition que de faire le bien et de rendre service à ses semblables. La fortune qu'il s'était faite dans le commerce, il ne la devait qu'à son intelligence, au prix de nobles efforts et d'une droiture constante dans les affaires.

# T

## TALBOT (Eugène)

Eugène Talbot naquit à Angers le 12 août 1808 et prit ses grades de droit à la faculté de Poitiers. Il débuta dans la magistrature comme substitut au parquet du Mans (7 janvier 1837), revint au même titre à Angers (18 novembre 1840), passa substitut du Procureur général près la cour d'appel, le 29 mars 1848, et le 26 mai 1855 fut appelé aux fonctions d'avocat général, où son entrain au travail, sa fermeté, son dévouement entier à ses devoirs de magistrat, furent mis dans l'année même à une terrible épreuve par l'instruction de l'affaire *de la Marianne*. Après avoir en six semaines visé et étudié plus de 300 dossiers, il prononça le réquisitoire (octobre 1855), soutint la poursuite et

fut à trois ans de là récompensé par la croix de la Légion d'honneur (11 août 1858.)

Avec un ou deux amis, Eugène Talbot avait rassemblé une rare bibliothèque de musique où revivaient dans des réunions intimes tous les vieux maîtres de l'art italique ou allemand, pour qui il était passionné. Il mourut à Angers le 29 décembre 1860.

On lui doit :

*Paul-Louis Courier et la Révolution de* 1830, épître en vers.

*Angelo*, drame. (Manuscrit.)

*Ingelger, comte d'Anjou*, roman historique (Journal de Maine-et-Loire. 1837, in-8°.)

*Lettre aux Jésuites d'Angers à propos de la réplique au discours de l'avocat général Belloc*. 1844, brochure in-8°.

*Deuxième lettre à propos de la seconde réplique et de la brochure intitulée :* Erreurs et distractions, etc. 1845, in-8°.

*De la réimpression des recherches historiques sur l'Anjou de J.-F. Bodin et des Notes de M. Godet sur cet ouvrage*. 1845, in-8°.

*Le Gallicanisme et l'Ultramontanisme*. 1846, in-8°.

*Etudes historiques sur la révocation de l'Edit de Nantes et sur Robert d'Arbrissel, à propos de la réimpression des recherches de Bodin, réplique à M. Godard-Faultrier*. 1846, in-8°.

*Des attributions des comités locaux de surveillance des écoles primaires et des devoirs des ministres des différents cultes membres de ces comités*. 1850, in-8°.

*Attentat contre la commune d'Angers. Acte d'accusation*. in-8°.

*Réquisitoire*. 1855, in-8°.

*Du droit de mutation par décès, conclusions présentées devant la cour impériale d'Angers*. 1856, in-8°

*Le respect des lois fait la durée des empires. Discours de rentrée*. 1858, in-8°.

Dans le Bulletin de la Société industrielle, outre sa polémique avec M. Godard-Faultrier, on a son *Rapport sur le volume des archives d'Anjou*, 1844, in-8° ; *l'In-*

*dicateur musical de M. Gellerat*, 1846, in-8°; *l'Exposition des beaux-arts de* 1848-1849, in-8°; *La législation française des ouvriers par Faraud-Giraud*, 1857, in-8°; *La section musicale de l'Exposition de* 1858, in-8°. (Ext. du Dictionn. de Maine-et-Loire.)

## TANCHOT (Louis-Victor)

Louis-Victor Tanchot, né à Arnage en 1820, commença ses études au collège d'Alençon et les termina au collège du Mans.

Après avoir été successivement interne de l'Hôtel-Dieu du Mans, élève des hôpitaux et hospices civils de Paris et élève de l'École pratique, il vint s'établir docteur-médecin au Mans. Pendant plusieurs années il fut membre de la commission de surveillance de la bibliothèque et des archives communales de la ville, médecin du bureau de bienfaisance et de la salle d'asile Saint-Pierre, administrateur des hospices, membre du Conseil municipal, membre de la Société de médecine de la Sarthe et maire d'Arnage; il est mort dans cette commune le 27 octobre 1874.

Louis-Victor Tanchot est auteur des travaux suivants :

*De l'accouchement dans la présentation de l'épaule*, thèse inaugurale. Paris, 1848, in-4°.

*Observations sur : 1° Eclampsie puerpérale ; 2° Hernie étranglée réduite par le chloroforme*, 1848. (Bull. de la Soc. de méd. de la Sarthe.)

*De la saignée locale*, 1852. (Id.)

*Hémorrhagie utérine grave, interne après la délivrance*, 1854. (Id.)

*Rapport sur une modification du règlement de la Société de médecine, proposée par M. Mordret fils*, 1854. (Id.)

*Rapport sur deux mémoires du docteur Brochart : 1° du mode de propagation du choléra, relation de l'épidémie qui a régné à Nogent-le-Rotrou ; 2° de la contagion du choléra-morbus*, 1855. (Id.)

*Rapport sur les mémoires de M. Foucher : 1° Etudes sur les veines du cou et de la tête ; 2° Fracture de l'extrémité*

*inférieure du radius ; 3° sur une variété de luxation de l'astragale ; 4° des déformations de la pupille, etc.*, 1855. (Id.)

*Rapport sur la révision des articles 4, 6 et 7 du règlement de la Société de médecine*, 1857. (Id.)

*Cancer à la jambe. Opérations. Emploi du chloroforme. Son infidélité. Recherches sur les causes de cette infidélité.* 1858. (Id.)

*Discours sur la tombe de M. Adrien Vincent, docteur-médecin.* (Union de la Sarthe, 1858.)

*Présentation de l'épaule droite. Difficultés du diagnostic de la position. Difficultés de la version*, 1860. (Id.)

## TÊTEDOUX (Louis)

Louis Têtedoux, né dans une petite commune du département de la Sarthe, exerça pendant plus de quarante ans les fonctions d'instituteur public à Fresnay. Il est mort subitement au mois de février 1865.

Têtedoux possédait à un haut degré le don si rare de savoir enseigner ; aussi, sans négliger les autres enfants, s'attachait-il particulièrement à ceux qui avaient le goût du travail et de l'étude, et employait-il tous ses soins à développer leurs facultés intellectuelles. Souvent il disait : « Il faut l'instituteur instruit et soumis aux lois, il le faut moral, il le faut chrétien. Point d'éducation sans religion. »

Têtedoux est auteur d'un *Nouveau traité de grammaire française*. 1844, 1 vol. in-12.

## THORÉ (Charles)

Charles Thoré, né au Mans, le 30 mars 1804, a été négociant pendant de longues années, puis il est devenu conseiller municipal, conseiller général de la Sarthe, juge au tribunal de commerce de l'arrondissement du Mans, président de ce tribunal, directeur de la succursale de la banque de France et membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Il est auteur des travaux suivants :

v. p. 497

p. 297

*Lettre sur l'extraction de la résine.* (Bull. de la Société d'agricul., 1842.)

*Rapport relatif à l'enquête sur la production, le commerce et la consommation du sel dans le département de la Sarthe.* (Id., 1851.)

*Discours au tribunal de commerce du Mans sur les travaux faits pendant son exercice comme président.* (Union de la Sarthe, 1852.)

Charles Thoré est encore auteur de différents rapports faits au conseil municipal du Mans et au conseil général de la Sarthe.

Charles Thoré, qui était chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Yvré-l'Evêque le 20 septembre 1860.

## THORÉ (Étienne-Joseph-Théophile)

Etienne-Joseph-Théophile Thoré est né à La Flèche, le 23 juin 1807. Il fit ses études à l'école militaire, vint à Paris, se fit recevoir avocat et prit part à la révolution de 1830. Le gouvernement nouveau le nomma substitut dans sa ville natale.

Six mois après, il donna sa démission et se mit à écrire successivement dans la *Revue républicaine*, le Journal *le Peuple*, l'*Encyclopédie populaire*, la *Revue sociale*, le *Réformateur*, la *Revue du Progrès*, la *Revue indépendante* et le *Siècle*. Il publia le prospectus d'un organe appelé la *Démocratie*, et une brochure : *La vérité sur le parti démocratique*. Ces deux publications lui valurent une double condamnation et une année entière passée à Sainte-Pélagie.

Après la révolution de février, il fonda *La vraie République*. Ce journal créé le 26 mars 1848, fut supprimé le 13 juin suivant.

Le coup d'État de 1851 le trouva en exil. Jusqu'à l'amnistie Thoré vécut à l'étranger, en Angleterre, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, dans les Pays-Bas.

Sous le pseudonyme de William Burger, Thoré fit paraître une multitude d'écrits qui lui ont valu la réputation d'un des critiques les plus distingués de cette époque. Il visitait les musées, fouillait, furetait, découvrait des chefs-

d'œuvre oubliés ou inconnus ; ses études sur les maîtres flamands et hollandais sont surtout remarquables. Il a publié successivement les ouvrages suivants :

*Les musées de Hollande.*

*Trésor d'art en Angleterre.*

*Le musée d'Anvers.*

*La galerie d'Arenberg*, à Bruxelles.

*La galerie Suermondt*, à Aix-la-Chapelle.

*L'École anglaise.*

La mort a interrompu un grand travail qu'il achevait sur la vie et l'œuvre du plus grand génie de la peinture du Nord, Paul Rembrandt.

Il fit les articles de Salon au *Constitutionnel*, au *Temps*, à l'*Indépendance Belge*. Ses articles ont été réunis en deux volumes.

Thoré était pauvre. Sa seule richesse était des tableaux ; il vivait au milieu d'eux familièrement.

Thoré est mort à Paris, le 30 avril 1869.

## TISON (Alexandre-Auguste-Louis-Pierre)

Alexandre-Auguste-Louis-Pierre Tison est né à Courgains, le 9 décembre 1808. Il fit de brillantes études au collège du Mans et obtint à seize ans le diplôme de bachelier ès lettres. Tison entra au séminaire du Mans, et, au sortir des cours de théologie, on l'envoya en qualité de professeur au collège de Laval ; en 1830 il fut révoqué pour refus de serment au gouvernement de Juillet et passa une année, comme professeur, dans la famille d'Aux, à Saint-Léonard-de-Louplande.

Ordonné prêtre le 17 décembre 1831, l'abbé Tison devint vicaire de Saint-Calais, le 30 du même mois : au mois de juin 1835, Mgr Bouvier l'appela près de lui comme vicaire de la cathédrale et il y resta pendant seize années.

En 1850, Mgr Bouvier nomma l'abbé Tison curé de Mayenne. Il fonda et dota la salle d'asile de cette ville.

La ville de Mayenne doit son petit séminaire (1857) à la haute influence de l'abbé Tison. Sous son ministère, on reconstruisit le presbytère, on agrandit et on restaura l'é-

glise. La première pierre du presbytère fut posée en 1868 et tout était achevé en 1872. Enfin, il fit bâtir la maison de la Providence pour garder les malades (1866), prit les Sœurs à sa charge et donna 25,000 fr. pour construire cet établissement. Il a institué le Tiers Ordre franciscain, l'Association des mères chrétiennes, l'Association des enfants de Marie, et rétabli la Confrérie du Saint-Sacrement, érigée à Mayenne en 1548 e disparue à la révolution.

L'abbé Tison, archiprêtre de Mayenne, est mort au mois d'octobre 1876.

## TOPINARD, COMTE DE TILLIÈRE (Auguste-Charles)

Charles-Auguste Topinard, comte de Tillière, n'est pas né dans le département de la Sarthe, mais il vint habiter très jeune la ville de Saint-Calais. Plein de dévouement à la chose publique, il fut nommé maire de Saint-Calais, membre du conseil général de la Sarthe et administrateur de l'hospice de Saint-Calais.

Le comte de Tillière est décédé à Saint-Calais le 20 décembre 1855. Il est né le 12 août 1783.

## TOUCHARD (Louise)

Louise Pissot, dame Touchard, est née à La Bazoge le 5 avril 1796, elle est décédée au Mans le 8 mai 1850.

Elle a publié les ouvrages suivants :

*Espérance et Foi avec une préface de M. B. Hauréau*, rédacteur du Courrier de la Sarthe, 1839, 1 vol. in-18.

*Les Epis idonéens avec une préface de M. Paul Rochette*, rédacteur de l'Union de la Sarthe. 1843, 1 vol. in-18.

Plusieurs de ces poésies ont été publiées dans l'*Ami des Lois*, le *Courrier de la Sarthe*, l'*Union de la Sarthe* et le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*.

*Une mère*. Poésie. (Congrès, 1839.)

*A Notre-Dame de Bon-Secours*. Poésie. 1845, in-8°. (Union de la Sarthe, 1848.)

*La tombe d'Esther*. Poésie. (Courrier de la Sarthe, 1847.)

Les poésies de Louise Pissot sont signées Louise Touchard.

### TOURANGIN (Denis-Victor)

Denis-Victor Tourangin est né à Issoudun (Indre) le 25 octobre 1788; élève au collège de Pont-Levoy, il fit son droit à Paris, et se fixa à Bourges, où il exerça la profession d'avocat (1814). Il participa à la fondation du *Journal du Cher*, protesta, en 1830, contre les ordonnances de juillet et fut, le 5 août suivant nommé préfet de la Sarthe. Il a laissé dans notre département les meilleurs souvenirs. Il administra, de 1833 à 1848, le département du Doubs, puis celui du Rhône. Ayant refusé de se rallier à la République, il quitta l'administration le 24 février 1848. Élu à l'Assemblée législative, il fut mis au nombre des conseillers d'État, dans la section de législation.

Après le 2 décembre 1851, il fit partie de la commission consultative et fut appelé de nouveau au conseil d'État en 1852.

L'indépendance de son caractère se révéla lors des décrets contre les biens de la famille d'Orléans. Malgré son dévouement à l'Empereur, il protesta contre ces décrets et offrit sa démission de Conseiller d'État. Le Souverain, appréciant les scrupules du loyal serviteur du gouvernement de Louis-Philippe, n'en eut que plus d'estime pour Tourangin qu'il éleva à la dignité de sénateur, le 4 décembre 1854 et lui conféra les insignes de grand officier de la Légion d'honneur pour les services qu'il avait rendus à Lyon. Au Sénat il se montra aussi recommandable par la modération de ses opinions et la sagesse de ses vues que par son attachement aux lois du pays.

La vie publique de Tourangin se termina le 4 septembre 1870.

« Vivement sollicité par ses amis politiques, écrit son nécrologue, de se présenter aux élections sénatoriales du Cher en 1876, il résista aux plus pressantes instances, bien que son succès fût presque assuré.

« Tourangin présida le Conseil général du Cher de 1870 à 1877.

« Soit comme administrateur, soit comme homme d'État, soit comme homme privé, Tourangin a montré les plus précieuses qualités, celles qui font les grands citoyens et qui imposent leur souvenir à la reconnaissance du pays et à l'affection de tous ceux qui les ont connus. »

Denis-Victor Tourangin est décédé le 31 mai 1880 dans sa propriété de Menetou-Salon.

## TOURNESAC (Magloire-Stanislas-Adrien)

Magloire-Stanislas-Adrien Tournesac naquit à Saint-Mars-d'Outillé le 14 septembre 1805, il commença par exercer l'état de cordonnier chez son père, plus tard il entra au séminaire et fut ordonné prêtre en 1833. Nommé prêtre-sacristain de Notre-Dame de la Couture, il se livra presque entièrement aux études archéologiques ; il entra dans la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques et on le choisit bientôt comme inspecteur de la division de la Sarthe.

En 1839, le Congrès lui accorda une médaille d'or comme récompense du zèle avec lequel il avait professé l'archéologie au séminaire du Mans, et pour le dévouement avec lequel il avait surveillé et dirigé les restaurations faites à différents édifices religieux du diocèse du Mans.

Dans un rapport fait au Congrès de 1844 sur *les Études archéologiques*, il dit « qu'il a fait construire l'église de Saint-Joseph à Sainte-Croix dans le style du XIII^e siècle ; longueur 43^m, largeur de la nef sans comprendre les bas-côtés, 10^m, élévation jusqu'à la voûte, 18^m. »

En 1870, les communards de Paris ont lacéré et détruit un grand nombre de plans et de dessins qu'il possédait à Vaugirard.

L'abbé Tournesac a fait exécuter sur ses plans soixante-sept églises ou chapelles, parmi lesquelles nous remarquons celles de Vannes, de Nantes, de Quimper, de Brest, la chapelle des Dames Réparatrices de Strasbourg, puis le

collège des Jésuites de Poitiers, l'établissement de Sainte-Geneviève et celui de Sèvres, à Paris.

En 1873, l'abbé Tournesac est entré dans la maison des Jésuites du Mans et y est décédé le 3 janvier 1875. Il a été inhumé dans le cimetière de l'établissement.

L'abbé Tournesac est auteur des travaux suivants :

*Rapport sur l'état des monuments historiques du département de la Sarthe.* (Bull. monum. t. VIII.)

*Rapport sur les édifices les plus remarquables classés par ordre d'intérêt sous le rapport de l'histoire de l'art dans le département de la Sarthe.* (Id.)

*Rapport sur les églises de Sillé-le-Guillaume, Evron et Ambrières.* 1838, Caen, brochure, in-8°.

*Réponses aux XIII° et XIV° questions du programme du Congrès scientifique de 1839.* 1839, brochure in-8°.

*Mémoire sur les beautés architecturales de Notre-Dame de la Couture.* (Congrès 1839.)

*A quelle époque vit-on paraître l'ogive dans les monuments du Maine? Quels sont dans les mêmes contrées les monuments qui présentent les caractères de transition de la période romane à la période ogivale?* (Id.)

*Déterminer avec précision les caractères architectoniques qui distinguent au XI° et au XII° siècle les monuments religieux du Maine?* (Id.)

*Statistique monumentale de la ville du Mans envoyée au ministère.* (Manuscrit, 1841.)

*État de l'église de Ballon.* (Congrès, 1841.)

*Rapport sur les restaurations entreprises depuis peu aux monuments historiques du département de la Sarthe.* (Id.)

*Rapport sur l'état des monuments historiques du département de la Sarthe et sur les travaux terminés depuis peu ou déjà commencés dans les édifices religieux et civils des divers arrondissements.* (Congrès, 1842.)

*Notice sur les sculptures en bois du chœur de la cathédrale du Mans* (Bull. de la Société d'Agricul., 1842-1843.)

*Mémoire sur la description de la cathédrale du Mans.* (Congrès, 1843.)

*Rapport sur l'église de Château-l'Hermitage.*

*Description de l'église de N.-D. de Sablé.* (Congrès 1844.)

...uron (Charles Louis) v. p. 497
9 Mars 1799

*Rapport sur les études archéologiques dans le diocèse du Mans.* (Id.)

*Eglise nouvelle d'Ecommoy.* (Id.)

## TOURY (René-Arsène)

L'abbé René-Arsène Toury naquit à Vallon, le 10 juillet 1802. Ordonné prêtre le 15 juillet 1826, il fut appelé dès le lendemain au vicariat de Pré-en-Pail. Le 4 décembre 1829 on le chargea de la cure de Bessé, et en août 1839 on le nomma supérieur de l'institution ecclésiastique de Tessé ; en 1840 il devint aumônier de Notre-Dame de La Flèche, et le 20 décembre 1842, curé de Château-Gontier. Archi-prêtre de Saint-Calais le 29 mai 1848, il fut chanoine honoraire en 1856, et en 1858, Monseigneur Nanquette l'appela dans le conseil épiscopal avec le titre de vicaire général. Au mois de novembre 1861, le siège de l'évêché du Mans étant devenu vacant, le chapitre le choisit comme vicaire capitulaire. Monseigneur Fillion le conserva ensuite comme vicaire général.

L'abbé Toury, qui est décédé au Mans le 4 août 1866, a été vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu. La vie de ce digne prêtre a été honorablement et saintement remplie.

## TREMBLAIS (Augustin)

Augustin Tremblais naquit à Ballon le 20 novembre 1800, il est mort à ... en 185..

Voici les titres de ses ouvrages indiqués par la *Bibliographie du Maine* :

*Tableaux des comptes faits de l'intérêt des capitaux à tous les taux*, *basés sur* 360, 365 *et* 366 *jours, accompagnés du Traité raisonné des méthodes analogues, etc.* Le Mans, 1829, brochure in-8°.

*Comptes courants portant intérêts calculés à l'avance, accompagnés de tableaux, etc.* Bordeaux, 1834, brochure in-8° (5e édition, Marseille, 1838.)

*Comptabilité commerciale. Supplément contenant un nou-*

*veau Traité d'arithmétique appliqué aux calculs des rentes sur l'État, accompagné de Tableaux.* Bayonne, 1834, brochure in-8°.

*Éléments de Grammaire française, de Littérature, de Géographie, etc., avec tableaux.* Le Mans, 1835, brochure in-12.

*Nouveau Traité général et universel des changes, ou multiplicateurs décimaux pour calculer tous les changes par une seule opération, etc.* Paris, 1836, brochure in-8°.

*Nouvelle simplification des comptes-courants, ou tableaux synoptiques des comptes faits de l'intérêt des valeurs*, etc. Rennes, 1837, brochure in-8°.

Les six ouvrages ci-dessus ont été réunis dans un volume. Paris, 1837, in-8°.

*Explication du nouveau système légal des poids et mesures.* Le Mans, 1840, brochure in-8°.

*Tableaux contenant les jours entre deux époques quelconques avec des facteurs, ou multiplicateurs à chaque nombre de jours par lesquels il suffit de multiplier un capital pour en obtenir l'intérêt.* Marseille, in-plano, lithogr

*Recueil de pensées diverses, bons mots, poésies*, etc. Le Mans, 1850, brochure in-12.

## TRIGER (Gustave)

Gustave Triger naquit à Mamers en 1822. Devenu capitaine au long cours, il vint passer quelques jours chez son père, receveur municipal à Mamers. Le 11 août 1853, il s'est noyé dans un étang où il était allé se baigner avec plusieurs de ses amis.

Au mois de décembre 1852, Triger commanda un navire qui fit naufrage sur les côtes d'Angleterre ; grâce à un bâtiment russe, il fut sauvé ainsi que l'équipage, mais le navire et toute la cargaison coulèrent à fond.

## TRIGER (Jacques)

Né à Mamers le 10 mars 1801, Jacques Triger fit de bonnes études dans le collège de sa ville natale, et dans

ceux de La Flèche et de Paris. Il suivit assidûment les cours du savant Cordier, en 1825, sur la géologie et devint ingénieur civil et géologue très distingué.

En 1833 et 1834, Triger fit au Mans des cours de géologie pratique suivis par un auditoire nombreux et intelligent. En 1834, il exécuta un tracé entre les villes du Mans et d'Alençon pour la canalisation de la Sarthe, avec approbation des hommes les plus compétents. En 1844 il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et fut choisi comme correspondant du ministre de l'instruction publique pour la Sarthe. Il faisait partie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, de l'Académie des sciences, de la Société géologique et de plusieurs autres sociétés savantes, françaises et étrangères.

Grâce à ses recherches assidues, plusieurs carrières de marbre et de mines d'anthracite ont été découvertes dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne. « Audacieux dans ses conceptions, écrit l'auteur de *l'Histoire complète de la province du Maine,* comme tous les hommes qui comptent, pour l'exécution, sur les ressources de leur intelligence, Triger, après avoir sérieusement étudié le bassin houiller de Chalonnes (Maine-et Loire), proposa à M. le comte de Las Cases l'exploitation d'une mine de charbon sous le lit même du fleuve. Les difficultés d'une pareille entreprise offraient le remarquable avantage d'amener, par nécessité, notre savant géologue, à sa belle et précieuse découverte de l'air comprimé, dans ses applications fécondes aux grands travaux de ce genre. Aussi ne tarda-t-elle pas à se trouver employée au sauvetage des navires, en France, en Belgique, en Angleterre, etc., d'après les instructions données par l'auteur, aux fondations des ponts, des aqueducs, etc.

« Cette invention remarquable est tellement aujourd'hui regardée comme l'imprescriptible propriété de notre compatriote, qu'en Belgique, dans les écoles centrales des mines, on la mentionne toujours sous le titre de *Procédé Triger ;* que, lors de son emploi dans la construction, sur le Rhin, à Kehl, des fondations du pont destiné au chemin de fer, les ingénieurs, par erreur sans doute,

l'ayant présentée comme une découverte anglaise, plusieurs membres de l'académie des sciences réclamèrent en faveur de Triger, par la voie *du Moniteur;* enfin, en 1852, l'auteur obtint, pour cette découverte, le grand prix de mécanique. »

La vie de ce savant a été consacrée tout entière aux découvertes qui pouvaient apporter la richesse à son pays. Sa fortune eût été considérable, si moins ami de la science, il se fût livré avec moins d'ardeur à ses recherches toujours coûteuses.

Triger est mort subitement à Paris, le 16 décembre 1867, il a été inhumé dans le cimetière de la ville du Mans le 31 janvier 1868. Il était officier de la Légion d'honneur.

Il est auteur d'une *Carte géologique*, très estimée, du département de la Sarthe (1839), et d'une *Carte topographique* du même département, très détaillée et exécutée sur une grande échelle; d'opuscules sous forme de lettres à l'Académie des sciences; il a encore publié la carte du *Canton de Fresnay* (1837), et commencé l'impression d'un *Cours de géognosie appliquée aux arts et à l'agriculture* (1834, in-12, neuf livraisons); il a aussi pris part à la rédaction de la *Paléontologie française* destinée à compléter celle d'Alcide d'Orbigny, et quelque temps avant de mourir il publiait, en collaboration avec M. Cottereau, un ouvrage important sur les oursiers fossiles du département de la Sarthe.

D'heureuses applications de la science lui avaient donné un rang distingué parmi les inventeurs. *Le Dictionnaire des arts et manufactures* disait de son *Appareil pour la traversée des terrains ébouleux et aquifères* : « L'heureuse conception de Triger est devenue le point de départ d'un immense perfectionnement de l'art de l'ingénieur, en fournissant le moyen d'exécuter des travaux hydrauliques offrant des difficultés qui eussent été autrefois insurmontables. Nous citerons pour exemple les piles du célèbre pont du Rhin à Strasbourg. C'est aussi par son procédé que les ponts de Kehl et de Bordeaux, sur les parcours des voies ferrées, ont été construits. »

On cite encore de Triger :

*Triger à MM. les Membres de l'Académie des sciences.* Paris, 1834, brochure in-4°.

*Rapport sur la carte de M. Chorin.* (Congrès, 1839.)

*De quel étage géologique sortent les eaux salées de Chemiré-le-Gaudin.* (Bull. de la Société d'agricul., 1855.)

*Echinides du département de la Sarthe.* (Id., 1857-1858.

*Division dans la composition du terrain crétacé de la Sarthe* (Id., 1859.)

## TROTTÉ DE LA ROCHE (Auguste-Casimir)

Né au Mans le 26 germinal an II, il est inscrit sur les registres de l'état civil sous le nom de Auguste-Casimir Trotté; mais, en 1827, un jugement du tribunal civil rectifie cet acte de naissance et lui donne ses véritables noms de Auguste-Casimir Trotté de la Roche. C'est donc par erreur que dans la presse de la Sarthe son nom se trouve souvent écrit Trotté-Delaroche.

Son frère, Pierre Trotté de la Roche, né au Mans le 29 octobre 1790, inspecteur général des ponts et chaussées et des travaux hydrauliques de la marine, commandeur de la Légion d'honneur, est mort dans cette ville le 4 novembre 1859.

Auguste-Casimir Trotté de la Roche a été successivement négociant, président du tribunal de commerce de l'arrondissement du Mans, maire de cette ville, suppléant du juge de paix du 2e canton du Mans, président du conseil général de la Sarthe, directeur du comptoir de la banque de France au Mans et membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Il est mort au Mans le 16 juillet 1860.

Il est auteur de plusieurs rapports faits au conseil général, au conseil municipal et des opuscules suivants :

*Rapport sur deux projets d'établissement de fermes-modèles.* (Bull. de la Société d'agricul., 1836.)

*Rapport sur le commerce de la Sarthe.* (Congrès scientifique de France, 1839 )

# V

## VALLÉE (Alexandre)

Alexandre Vallée naquit au Mans, le 11 mars 1799.

Après avoir fait ses études au collège de Vendôme et son droit à Paris, il entra dans la magistrature et fut successivement substitut du procureur du roi à Beaupréau (Maine-et-Loire), procureur du roi à Segré, puis à La Flèche de 1830 à 1848. A cette époque il donna sa démission pour ne pas servir le gouvernement républicain et vint habiter Le Mans. Il est décédé le 27 avril 1861, après une maladie de quelques jours.

« Alexandre Vallée avait du caractère, dit un de ses biographes ; autant chez lui le respect de l'autorité et des lois était inné, autant il portait une haine vigoureuse à la révolution et à l'anarchie.

« Esprit net, droit, méthodique, il aimait et cultivait les lettres; il avait le goût des études sérieuses, et dans tout ce qu'il écrivait, il apportait ce soin, cette exactitude, cette correction qu'on retrouvait dans les moindres détails de sa vie privée.

« D'une froideur qui n'était qu'apparente, enclin à la contradiction, prudent et réservé envers les personnes qui ne vivaient pas dans son intimité, il était plein d'enjouement dans les épanchements de l'amitié; son commerce était sûr comme les principes d'honnêteté et de loyauté qui le dirigèrent dans tous les actes de sa vie. »

Alexandre Vallée est auteur des travaux suivants:

*Souvenir du Salon de* 1860, publié sous le pseudonyme de Maurice Aubert. 1 vol. in-18, 1860.

*De quelques modifications projetées au code d'instruction criminelle.* (Union de la Sarthe, 1850.)

*Compte rendu de l'ouvrage de M. Adolphe Garnier, intitulé :* Morale sociale, ou devoirs de l'État et des citoyens, sur ce qui concerne la propriété, la famille, l'éducation, la

liberté, l'égalité, l'organisation du pouvoir, la sûreté intérieure et extérieure. (Id.)

*Compte rendu de l'ouvrage de Marie Carpentier, intitulé:* Enseignement pratique dans les écoles maternelles ou premières leçons à donner aux petits enfants. (Id.)

*Discours à la distribution des prix de l'école communale de Sainte-Croix.* (Id., 1851.)

*Conférences religieuses du R. P. Carboy à la chapelle de la Visitation, rue Champ-Garreau.* (Id., 1852.)

*Compte rendu* de l'Histoire de l'école de La Flèche depuis sa fondation par Henri IV, jusqu'à sa réorganisation en prytanée impérial militaire, par Jules Clère, 1853, 1 vol. in-12. (Id.)

*Compte rendu de l'ouvrage du docteur Le Pelletier, intitulé :* Du système pénitentiaire, le bagne, la prison cellulaire, la déportation. (Id., 1853.)

*Compte rendu* des Documents historiques conservés dans les archives du département de la Sarthe, par Bilard, 2 vol. in-4. (Id., 1854.)

*Compte rendu* du Précis d'hygiène pratique, ou notions élémentaires sur les moyens de conserver la santé, suivi d'application à la médecine usuelle, par J. Le Bèle, 1 vol. in-12. (Id., 1854.)

*Compte rendu* sur les Recherches historiques de Vaas et Lavernat, par F. Legeay, 1 vol. in-12. (Id., 1854.)

*Les infortunes d'un voyageur au Mans.* (Id., 1854.)

*Compte rendu du livre de Mme Pape-Carpentier, intitulé:* Histoire et leçons des choses pour les enfants. (Id., 1855).

*Compte rendu du volume intitulé :* Etudes sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe. (Id., 1856.)

*Compte rendu sur* Henri IV à la Flèche, par Jules Clère, (Id., 1857).

*Compte rendu sur l'ouvrage de F. Legeay, intitulé :* Recherches historiques sur Aubigné et Verneil. (Id., 1857.)

*De l'Usurpation des titres de noblesse.* (Id.)

*Compte rendu de l'ouvrage de M. A. Ed. Chaignet, professeur de seconde au Prytanée, intitulé :* Les principes de la science du droit. (Id.)

*Les artistes de la Sarthe au Salon de* 1859. (Id., 1860.)

*Compte rendu de l'ouvrage de M. A. Ed. Chaignet, intitulé :* Les principes de la science du beau. (Id., 1861.)

Pendant plusieurs années, Alexandre Vallée a publié dans l'*Union de la Sarthe* des comptes rendus des ouvrages de M. Louis Figuier, et des comptes rendus de la cour d'assises de la Sarthe et du tribunal correctionnel du Mans. Dans le même journal il a également publié d'excellents articles de biographie, de jurisprudence et de philosophie.

## VALLÉE (Gustave-Platon)

Gustave-Platon Vallée est né au Mans, le 26 mai 1829. Il fit d'excellentes études au collège de cette ville et « la culture des lettres le prépara fructueusement à celle de la jurisprudence, qu'il devait bientôt apprendre au sein de la faculté de Paris. Une fois reçu licencié, il ne voulut pas quitter la capitale avant de suivre les cours de l'École des chartes. Ce nouveau genre d'études fut couronné par les plus brillants succès, puisque Vallée obtint le premier rang lors des examens de sortie des élèves de son cours. Comme il se destinait à la carrière de la magistrature, il vint au Mans, où il a été attaché au parquet de M. le procureur impérial pendant un certain temps. »

Nommé juge suppléant au tribunal civil du Mans, en 1855, il a continué de remplir cette fonction jusqu'à sa mort. Il a fait successivement partie de différentes administrations : ainsi il a été administrateur de la Caisse d'épargne, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, membre de la Société du matériel agricole de la Sarthe, secrétaire de la Société d'horticulture de la Sarthe, vice-président de la Société chorale du Mans, secrétaire de l'administration de la Société d'assurance mutuelle immobilière du Mans; membre de la Conférence de Saint-Vincent de-Paul, président du Cercle catholique du Mans, etc.

Gustave-Platon Vallée, qui est décédé au Mans, le 4 août 1867, « était mêlé activement à toute les charités et à

V. p. 498

toutes les bonnes œuvres de notre ville, il déployait pour le bien une activité qui n'avait d'égale que son extrême modestie. Digne héritier des vertus de son père (Platon Vallée), qui a laissé au Mans la réputation la plus honorable et la plus généreuse, on peut dire que ce noble jeune homme, s'oubliant constamment lui-même, a usé sa vie au service du prochain. »

On lui doit :

*Quels sont les arbustes et les plantes d'agrément, livrés à la pleine terre, qui ont succombé au froid des hivers de* 1854-1855. (Bull. de la Société d'agricul., 1855.)

*De la greffe sur place des arbres fruitiers et de la formation du premier étage au moyen d'écussons multipliés.* (Id , 1856.)

*Compte rendu de la septième Exposition d'horticulture.* (Id., 1858.)

*Compte rendu des Travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe pendant l'année* 1859. (Id., 1860.)

*Rapport sur la Notice pomologique de M. Léon d'Airoles.* (Id., 1862.)

## VALLÉE (Platon)

Platon Vallée naquit le 27 mai 1794, dans la commune de Rouez-en-Champagne ; il reçut les premières notions élémentaires des études littéraires et de la musique du curé Vallée, son oncle, prêtre à Neuvillette. En 1805, il entra au collège de Vendôme et y eut de nombreux et brillants succès. En 1811, il fut à l'École normale, puis il devint professeur au collège de Lorgues (Var). En 1814, il étudia la médecine à la faculté de Paris et se mit à la disposition des chirurgiens des hôpitaux qui, après les désastres de la campagne de France, ne suffisaient pas au pansement des glorieuses blessures de nos soldats, il y resta six années. Le 30 septembre 1820, il reçut le diplôme de docteur, obtenu à la suite d'un brillant examen et d'une lumineuse dissertation sur *Les circonstances qui s'opposent à l'emploi des*

*principales classes de médicaments ;* ensuite il vint s'établir au milieu de sa famille qu'il chérissait, et bientôt il se trouva chargé d'une clientèle considérable, attirée d'abord par sa renommée, qui déjà retentissait autour du jeune praticien, puis fixée par la bienveillance et l'amabilité de ses manières, par l'atticisme si pur, si fin, si distingué, si attrayant de son esprit. Le corps médical de la Sarthe, qui a toujours eu pour lui la plus haute estime, le délégua au congrès médical de Paris ; il fut presque toujours président de la Société de médecine et de l'Association médicale de la Sarthe.

Pendant plus de vingt ans Platon Vallée fit partie du Conseil municipal de la ville du Mans, du Conseil d'arrondissement de la même ville, il fut aussi administrateur de l'Asile des aliénés, médecin du bureau de bienfaisance, membre et l'un des fondateurs de la Société philharmonique, membre du conseil de salubrité et d'hygiène, l'un des quatre médecins de l'Hôtel-Dieu du Mans, l'un des fondateurs de la Société de médecine et de l'Association médicale, etc.

A une époque d'agitation politique, Platon Vallée se jeta dans la lutte ; il défendit en homme de cœur et avec l'ardeur d'une conviction profonde, les principes qui étaient la plus ferme garantie de l'ordre social ébranlé. En 1839, il était membre du Conseil municipal lorsque éclatèrent, au Mans, des troubles dont la cherté des grains fut le prétexte, et dans lesquels le pouvoir mal défendu, subit de déplorables atteintes. Il protesta énergiquement contre cette funeste défaillance de l'autorité. L'ordre enfin rétabli, Platon Vallée fut proposé pour être maire du Mans ; il ne voulut accepter ces fonctions qu'à titre de maire provisoire et quand l'agitation fut entièrement dissipée il donna sa démission. Quelques années après, il accepta d'être adjoint après s'en être longtemps défendu, mais le besoin d'un repos laborieusement acquis se faisait sentir pour lui, ses amis l'engageaient même à se démettre de ses fonctions de médecin des pauvres, il répondit : *Les pauvres seront mes derniers malades*.

En 1846, il fit sa démission d'adjoint ; en 1849, le Conseil

général de la Sarthe l'appela à faire partie du Conseil académique, il prit aussi une part active à l'établissement de la médecine gratuite des pauvres dans le département de la Sarthe

Platon Vallée perdit son épouse en 1852; ce coup le frappa au cœur et fut pour lui une suite de douleurs physiques et morales; sa santé s'altéra de plus en plus et, le 14 juillet 1856, il est décédé, regretté de la ville entière.

Platon Vallée était bon, sensible et charitable; ce n'était pas seulement un homme éminent par sa science, il avait toutes les qualités d'un grand citoyen, toutes les vertus qui caractérisent le vrai sage, le philosophe chrétien. Il écoutait le pauvre et le riche avec cette indulgence que donnent l'expérience et la longue pratique des hommes, et dans toutes choses il apportait une grande douceur de caractère et une grande bienveillance. Il était aimé, recherché et estimé de tout le monde, sa vie tout entière n'a été qu'un continuel dévouement à ses semblables, et si le signe de l'honneur ne brillait pas sur sa poitrine il faut l'attribuer à son extrême modestie; car, à trois reprises, sous le règne de Louis-Philippe, sous le régime républicain et sous le gouvernement impérial, les préfets du département de la Sarthe, qui professaient pour le docteur Vallée les sentiments de la plus profonde estime, avaient voulu appeler sur lui une distinction si bien méritée; mais leurs vives instances n'avaient jamais pu triompher de son refus.

Cette circonstance, unique peut-être à notre époque, et dont tant d'autres auraient fait trophée, n'a été révélée qu'après sa mort

Une foule immense, triste et recueillie, l'a conduit à sa dernière demeure; on y voyait confondus tous les rangs et toutes les opinions. Deux discours ont été prononcés sur sa tombe; l'un par le docteur Lecouteux, qui a souvent été interrompu par son émotion et les sanglots des assistants, et l'autre par M. Edom, ancien recteur d'académie de la Sarthe.

Platon Vallée est auteur des travaux suivants :

*Observation de perforation de l'intestin.* (Société de méd. de la Sarthe, 1828.)

*Rapport sur un mémoire de M. Suhard relatif à la médecine dans le Midi et à Montpellier.* (Id., 1831.)

*Observation de phtisie aiguë et coqueluche.* (Id., 1832.)

*Rapport sur plusieurs observations médicales de M. Lecouteux.* (Id.)

*Note sur l'emploi du sulfate de quinine.* (Id.,)

*Note sur la varioloïde et la variole des vaccinés.* (Id., 1833.)

*Notice nécrologique sur M. Mortier-Duparc.* (Bull. de la Société d'agricul., 1833.)

*Notice sur les bains de mer de Pornic.* (Id., 1834.)

*Notice sur la médecine homéopathique.* (Id.)

*Moyens de rendre moins faciles les méprises dans l'administration des médicaments.* (Société de méd. de la Sarthe, 1834.)

*Mémoire sur l'épidémie de la coqueluche de* 1834 *à* 1835. (Id.)

*Étranglement interne.* (Id., 1835.)

*Proposition sur les décès.* (Id.)

*Note sur le mode d'administration des topiques et notamment des pommades iodées.* (Id , 1836.)

*Note sur l'inefficacité des vermifuges contre l'ascaride vermiculaire.* (Id.)

*Rapport sur l'ouvrage de M. Savardan.* (Bull. de la Société d'agricul., 1836-1837.)

*Note sur l'emploi des fleurs d'antimoine dans les pneumonies observées au Mans pendant la grippe de* 1837. (Id., 1837.)

*Notice sur le docteur Lespine de La Flèche* (Id., 1838.)

*Rapport sur les inhumations précipitées et sur les moyens de les prévenir.* (Id.)

*Carcinome utérin.* (Société de méd. de la Sarthe, 1837.)

*Sur une cause récente de détérioration de la population aisée.* (Id., 1838.)

*Rapport sur le mémoire de M. Lemarchand relatif à l'emploi de la saignée et du kermès dans la pneumonie.* (Id., 1838.)

*Recherches sur les moyens les plus efficaces de rendre exécutoires les dispositions de l'article du Code civil qui prescrit de constater le décès avant le permis d'inhumation.* (Congrès, 1839.)

*Deux lettres au* Courrier de la Sarthe, 1839.

*Abcès intra-péritonéal, guérison.* (Société de méd. de la Sarthe, 1840.)

*Hémorrhagie cérébrale par rupture d'un vaisseau variqueux.* (Id.)

*Rapport sur la salubrité des eaux de la Sarthe et de l'Huisne.* (Id., 1842.)

*Empoisonnement par le datura stramonium.* (Id., 1843.)

*Névralgie occipito-temporale compliquée d'angine.* (Id., 1847.)

*Choléra mortel compliqué d'hémorrhagie intestinale, observation des docteurs Vallée et Barbier.* 1850, brochure in-8°.

*Rapport sur le concours de topographie médicale.* (Bull. de la Société d'agricul., 1850-1851.)

*Note biographique sur François Étoc-Demazy.* (Id.)

*Note sur une tendance dangereuse de la médecine du jour.* (Société de méd. de la Sarthe, 1851.)

*Note sur l'emploi des pédiluves et des bains de siège.* (Id., 1852.)

*Note sur la contagion des accidents syphilitiques secondaires.* (Id.)

*Sur quelques cas de susceptibilité idiosyncrasique.* (Id., 1853.)

*Quelques mots sur l'épidémie de dysenterie de 1854.* (Id., 1854.)

*Lettre relative à l'épidémie de dysenterie régnante.* (Id.)

*Considération sur les causes d'insalubrité des latrines.* (Id., 1856.)

*Communication sur une question d'hygiène publique.* (Bul. de la Société d'agricul., 1856.)

La Société de médecine de la Sarthe possède encore neuf discours de Platon Vallée, faits comme président de cette société.

## VAN DER LINDEN (François-Adrien-Joseph)

François-Adrien-Joseph Van der Linden était né à Anvers, le 29 avril 1800; il devint lieutenant général de

l'armée belge, grand officier de l'ordre de Léopold, grand cordon de l'ordre du Chêne, du roi des Pays-Bas, et commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur.

Van der Linden, après avoir obtenu sa retraite, vint de Tours au Mans et devait se rendre à Pouges, dans la Nièvre, pour prendre les eaux, afin de se guérir d'un catarrhe pulmonaire, dont il souffrait beaucoup. Cette maladie prenant un caractère plus grave, il fut obligé de s'aliter et mourut à l'hôtel de *France*, le 16 avril 1867.

Ses obsèques ont eu lieu à l'église de la Visitation.

On lui a rendu les honneurs militaires dus à son rang.

## VASSAL (René-Jean-Baptiste)

Le 28 juillet 1790, naquit à Nantes René-Jean-Baptiste Vassal, qui mourut à Sainte-Croix-lez-le-Mans, le 30 mars 1852.

Le 20 juin 1813, Vassal, élève de l'école de Fontainebleau, s'enrôla dans les gardes d'honneur. En moins d'un an, il passa successivement par les grades de brigadier, de maréchal des logis, de lieutenant en deuxième, et fut nommé lieutenant en premier du deuxième régiment des gardes d'honneur le 16 mars 1814. C'est en cette qualité qu'il fit les campagnes de Dresde et de France de la manière la plus distinguée. On le remarqua par sa bravoure dans les affaires de Hunan, de Vaucouleurs et de Meaux; à la première on le cita à l'ordre du jour de l'armée, et le colonel comte de Ségur le décora sur le champ de bataille pour lui avoir sauvé la vie dans le fort de la mêlée.

Démissionnaire à la chute de l'Empereur, il ne rentra dans l'armée qu'en 1815 sous le sceptre des Bourbons.

Le 10 décembre 1815, il fut nommé lieutenant en premier du deuxième régiment des grenadiers à cheval de la garde royale; en 1818, capitaine du même régiment. Enfin, en 1820, il prit sa retraite et se fixa à Sainte-Croix-lez-le-Mans avec le rang de chef d'escadron.

## VAUCHELLE-LONCHAMP (Louis-Stanislas)

Louis-Stanislas Vauchelle-Lonchamp naquit à Saint-Martin-de-Connée (Mayenne), en 1783 ; il était fils, petit-fils et arrière-petit-fils de médecins. Il fit ses humanités à l'Oratoire du Mans, commença ses études médicales à l'hôpital militaire de cette ville et alla les continuer à Paris, où il reçut, en 1807, le diplôme d'officier de santé. En 1808, après s'être marié, il s'établit à Sillé-le-Guillaume et y exerça la médecine pendant quatorze années. Il fut chirurgien et administrateur de cette ville, médecin du bureau de bienfaisance et membre du conseil municipal. Il vint au Mans en 1823, il prit aussitôt le service des pauvres de la rue Basse et de Pontlieue. En 1828, il se fixa à Sainte-Croix, fut nommé membre du conseil municipal et chargé du bureau de bienfaisance de cette commune qu'il conserva jusqu'à la mort.

Vauchelle-Lonchamp était membre honoraire de la Société de médecine depuis 1828 et l'un des fondateurs de l'Association médicale de la Sarthe. Il était modeste, d'une moralité irréprochable, d'une probité scrupuleuse, d'un dévouement sans bornes et d'une charité intarissable. Ce vénérable doyen des médecins de la Sarthe est décédé le 19 janvier 1868.

Il a laissé en manuscrit aux Sociétés de médecine de la Sarthe :

*Observations sur la pustule maligne*, 1828.

*Squirre de la matrice suivi de grossesse*, 1828.

*Observation d'hydrophobie vermineuse*, 1833.

*Opération de la boutonnière au canal de l'urètre*, 1833.

*Polype de la fosse nasale droite*, 1834.

*Tumeur fongueuse encéphaloïde du genou droit*, 1835.

*Observation sur l'hydartrose nommée vessigon par les vétérinaires*, 1836.

*Contusions graves sur une fille de 8 ans*, 1836.

*Rupture du col et au vagin pendant l'accouchement*, 1837.

*Empoisonnement par la poudre de cantharides*, 1837.

*Quelques réflexions sur la saignée dans l'apoplexie*, 1838.

*Observations sur une maladie que la Société de médecine de la Sarthe voudra bien nommer*, 1847.

*Blessures par un taureau, plaie du pharynx, etc.*, 1851.

*Affection des centres nerveux*, 1851.

*Amaurose congestive*, 1851.

*Carie vertébrale ou maladie de pott : paraplégie*, 1852.

*Abcès de la fesse iliaque droite*, 1852.

*Epilepsie accidentelle, empoisonnement*, 1852.

*Tétanos spontané*, 1853.

*Grave accident arrivé à la féculerie mue par la vapeur*, 1854.

*Observation de fracture de la jambe*, 1857.

*Erysipèle gangréneux*, 1858.

*Coxalgie dans le cours d'une fièvre typhoïde, suivie de luxation spontanée*, 1858.

*Trois cas de tétanos, deux traumatiques, un spontané*, 1860.

*Péritonite suivie d'abcès du bassin*, 1860.

## VERDIER (Julien-Jean)

Julien-Jean Verdier naquit le 6 mai 1788 à Saint-Germain-en-Coglais (Ille-et-Vilaine) et décéda au Mans le 2 décembre 1870. Pendant de longues années il professa les mathématiques et la physique au collège, au lycée du Mans et à l'École normale. Il faisait partie de plusieurs sociétés savantes, notamment de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe depuis 1834 et de la Société française pour la conservation et la description des monuments. Il était officier de l'Université de France. C'était le dernier survivant de cette pléiade de maîtres dévoués, pour lesquels les élèves ont conservé la plus vive reconnaissance, l'affection la plus sincère et le plus profond respect. Julien Verdier avait « concouru à la prospérité, autrefois si éclatante et si fructueuse du collège du Mans, d'où sont sortis, dit son nécrologue, la plupart des hommes de dévouement que notre Maine a pu compter au nombre de ses illustrations

les plus pures et de ses bienfaiteurs les plus signalés ».
Verdier était un savant professeur. On lui doit :

*Rapport sur la galvanisation du fer et de l'acier par le procédé de M. Jorel.* (Congrès, 1839.)

*Déterminer les phénomènes météorologiques ; quelle est l'influence du calorique dégagé par la compression et la condensation des gaz et des vapeurs.* (Id.)

*La liberté laissée à chaque professeur, dans le choix d'une méthode d'enseignement, est-elle plus favorable au progrès des connaissances humaines qu'une méthode uniforme réglementée par le corps enseignant.* (Id.)

*Rapport sur le cours d'arithmétique fait par M. Léveillé aux ouvriers de Brest.* (Bull. de la Société d'agricul., 1856.)

*Notice sur la lunette astronomique de Dollond.* (Id., 1859.)

*Mémoire sur l'enseignement des mathématiques dans les collèges.* (1857.)

*Les sphères artificielles.* (Id., 1861.)

*Notice sur l'étude du ciel et les sphères artificielles.* (Id., 1861.)

*Notice et considérations générales sur les agents physiques dits fluides incoercibles, et plus particulièrement sur la chaleur.* (Id., 1863.)

*Essai sur la visibilité des comètes.* (Id.)

## VÉTILLART (Louis-Gabriel)

Louis-Gabriel Vétillart, né au Mans, le 3 septembre 1797, agronome, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, depuis 1839, est mort à Écommoy, le 26 mars 1871.

Voici les titres de ses différents travaux :

*Essai d'éducation de vers à soie dans le département de la Sarthe.* (Bull. de la Société d'agricul., 1838.)

*Notice sur la magnanerie établie dans sa propriété à Saint-Mars-d'Outillé.* (Id., 1839.)

*Rapport sur les cultures du canton d'Ecommoy.* Le Mans, 1840, brochure in-8°.

*Lettre sur l'agriculture.* (Bull. de la Société d'agricul., 1842.)

*Compte rendu des plantations de mûriers et des éducations de vers à soie, dans les environs de Château-du-Loir.* (Id.)

*Arboriculture.* (Id., 1857-1858.)

*Rapport sur un traité pratique d'arboriculture.* 1859, brochure in-4°

*De la culture des pins dans le département de la Sarthe.* (Bull. de la Société d'agricul., 1860.)

*De l'utilité des prairies artificielles comme pouvant suppléer à des avances en argent.* (Id., 1864.)

*Rapport sur la culture de la vigne.* (Id.)

## VIÉ (Pierre-Paul)

Pierre-Paul Vié, né à Mondoubleau le 7 janvier 1794 (1), fut attaché pendant douze ans au parquet de Baugé, comme substitut ; le gouvernement de 1830 le mit en disponibilité. Il vint habiter la commune de Mansigné, en devint le maire et l'un des suppléants du juge de paix du canton de Pontvallain.

A Mansigné, il habilla en partie la garde nationale, la compagnie des sapeurs-pompiers et la musique ; organisa l'instruction primaire et dirigea l'école mutuelle. Il fut dans la Sarthe le créateur des conférences mensuelles pédagogiques et pendant douze ans il les soutint. Il dirigea aussi à Mansigné une exploitation rurale de cent hectares, sous le titre d'*Ecole d'application pour l'agriculture*, destinée à servir de base à une colonie agricole ouverte à trois jeunes cultivateurs de trente communes rurales du département qui se seraient le plus distingués dans les écoles primaires. Ce projet ne réussit point, Pierre-Paul Vié dépensa 30,000 fr., confessa son impuissance et se retira. A la création du deuxième Empire il donna sa démission de maire de Mansigné. En 1863, il posa sa candidature à la députation sous le titre de *candidat de la réforme*.

Pendant plusieurs années il eut la singulière manie, le dimanche après la messe, de refaire à sa manière sur la

(1) Et non à Vendôme le 26 janvier 1793, comme le dit M. Desportes dans sa *Bibliographie du Maine*.

place publique le sermon que le prêtre avait prononcé en chaire; non seulement ce qu'il disait était peu orthodoxe, mais c'était souvent ridicule, aussi faisait-il peu de prosélytes et n'amusait que les badauds. Enfin dans les dernières années de sa vie il était devenu un tout autre homme pour le clergé.

Il est mort à Mansigné le 8 juillet 1864.

Pierre-Paul Vié a publié :

*Lettre au rédacteur gérant de la* Gazette du Maine. 1833, in-4°.

*Ecole d'application pour l'agriculture et l'industrie rurale, établie dans le département de la Sarthe, commune de Mansigné, fondée par une société d'agronomes et d'industriels sarthois, dirigée gratuitement par M. Vié.* 1836, brochure in-8°.

*Projet d'une école pratique d'agriculture pour le département de la Sarthe, proposé à M. le préfet.* 1839, brochure, in-4°.

*Rapport sur l'agriculture de l'arrondissement de La Flèche.* (Congrès, 1839.)

*Exposé de la situation de l'école d'agriculture qu'il dirige à Mansigné.* 1842, brochure in-12.

*Exposé sommaire de la situation de l'école d'agriculture de Panchien, présenté à M. le préfet.* 1844, brochure in-8°.

*Lettre au préfet de la Sarthe.* (Courrier de la Sarthe, 1847.)

*A tous les comités, à tous les amis de l'ordre par le progrès.* 1848, brochure in-4°.

*Pétition au préfet de la Sarthe pour demander le remplacement de M. Piscatory, ambassadeur en Grèce, comme conseiller général des cantons de Mayet et de Pontvallain.* (Id., 1847.)

*Circulaire aux électeurs de la 4e circonscription électorale de la Sarthe* (Le Progrès, 1863.)

*Biographie de Pierre-Paul Vié.* (Le Progrès, 1863.)

## VIGNOLLES (Antonin)

Antonin Vignolles est né à Bordeaux, en 1824, d'une famille considérée et honorée. En 1850, il fut nommé conseiller de préfecture dans la Loire ; en 1857, sous-préfet à Ambert ; en 1859, en la même qualité à Mamers, et en 1861, il devint sous-préfet de La Flèche et fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1863.

Vignolles est décédé le 7 décembre 1863 à Paris, où il s'était rendu quelques jours auparavant pour subir une opération chirurgicale qui paraissait sans gravité. Ses restes ont été amenés à La Flèche où ils ont été inhumés le 9 du même mois.

## VINCENT (Adrien)

Fils d'artisans, Adrien Vincent naquit au Mans, le 13 décembre 1824, et fit de bonnes études aux collèges de Tessé et du Mans. A vingt-trois ans il entra à l'hôpital de Versailles et y resta six années en qualité d'interne, puis il revint au sein de sa famille avec le titre de docteur médecin. Vincent avait choisi pour sujet de sa thèse inaugurale, une des questions les plus importantes, une des conquêtes de la médecine moderne : *Des injections iodées dans le péritoine*. L'habileté avec laquelle il traita cette question le fit accueillir avec joie par la Société de médecine.

En 1834, au moment où l'épidémie dysentérique décimait la ville du Mans et ses environs, Vincent commença à exercer son art et c'est principalement aux pauvres qu'il prodigua tous ses soins.

La faible constitution de Vincent n'avait pu suffire à tant d'études, de travaux et de fatigues sans éprouver de graves atteintes ; ses forces l'abandonnèrent et il est décédé au Mans, paroisse de Notre-Dame du Pré, le 3 mars 1856.

*Des injections iodées dans le péritoine, thèse inaugurale.* Paris, 1854, in-4°.

*Gangrène du vagin à la suite d'une fièvre typhoïde*, 1855. (Société de méd. de la Sarthe.)

V. p. 498

## VINET (Jean)

Jean Vinet, chef de bataillon au 19e léger, puis commandant, colonel de la garde nationale du Mans, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre des Deux-Siciles et membre du conseil municipal du Mans, est mort à Paris vers 1868, il était né à Fontenay-le-Comte (Vendée), le 18 juin 1791.

Il a publié :

*Mémoire du général Belliard.*

*Le Confucius français. Ouvrage imité des Indiens et des Chinois pour l'éducation de la jeunesse.* 1845, 1 vol. in-12.

*Lettres au rédacteur du* Courrier de la Sarthe, 1848.

*Lettre au rédacteur de* l'Union de la Sarthe, 1848.

*Note* déclarant qu'il ne lit jamais l'*Union de la Sarthe.* (Courrier de la Sarthe, 1848.)

*Lettres à M. Trouvé-Chauvel.* (Id.)

*Allocution à la garde nationale du Mans à l'occasion de la plantation de l'arbre de la liberté dans le Quinconce des Jacobins.* (Id.)

*Ordres du jour de la garde nationale*, 1848.

*Lettre à la garde nationale* annonçant sa démission. (Courrier de la Sarthe, 1848.)

*Allocution aux officiers de la garde nationale du Mans.* (Union de la Sarthe, 1851.)

*Lettre au préfet de la Sarthe sur la rage.* (Union de la Sarthe, 1852.)

*Lettre* au Moniteur de l'armée *sur des pétitions adressées au Sénat*, 1852.

*Lettre* à l'Union de la Sarthe, *sur la vigne*, 1856.

*Note.* (Le Progrès, 1864.)

## VOISIN (Auguste-Eliacin)

L'abbé Auguste-Eliacin Voisin est né à Saint-Calais le 12 juin 1813. Ordonné prêtre le 18 février 1837, il fut nommé vicaire de Saint-Nicolas, en la ville de Blois.

Retiré pendant quelques mois chez les bénédictins de Solesmes, il vint à Notre-Dame du Pré en qualité de sacristain le 6 novembre 1841. Le 8 novembre, il fut vicaire de Saint-Benoît, et, le 24 novembre 1854, curé de Maisoncelles.

Adonné à l'étude de l'histoire, particulièrement de notre pays, l'abbé Voisin revint au Mans, en 1857, et a publié depuis un grand nombre d'opuscules et d'articles scientifiques dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe,* dont il était membre titulaire depuis plus de trente ans ; dans le *Bulletin Monumental* de M. de Caumont, dans celui de la *Société française pour la conservation des monuments*, dans la *Revue d'Anjou,* dans les *Archives historiques de la Sarthe*, dans la *Province du Maine*, les *Affiches du Mans*, l'*Ami des lois*, l'*Union de la Sarthe,* le *Messager de la Sarthe*, la *Sarthe*, etc. Il est mort au Mans, le 28 mars 1873.

Voici les titres des travaux de l'abbé Voisin :

*A l'époque de l'invasion de la Gaule par Jules César quelles étaient les limites des provinces armoricaines?* (Congrès, 1839.)

*Division territoriale consacrée par les druides dans les lieux qu'ils choisissaient pour leur demeure, division retrouvée dans l'histoire ancienne de l'île de Man, principal sanctuaire des druides.* (Id.)

*Recherches sur les types les plus habituels des médailles gauloises.* (Id.)

*Dissertation sur l'église de Saint-Nicolas, autrement Saint-Laumer-des-Bois.* (Id.)

*Origines Blésoises.* Blois, 1839, grand in-8°.

*Notice sur Matovall, ou Origines de Saint-Calais.* Blois, 1839, in-8°

*Notice sur l'église de Saint-Laumer, autrement Saint-Nicolas de Blois.* Blois, 1841, grand in-4°.

*Mémoire sur l'origine de l'art catholique.* (Congrès, 1842. — Bull. monum., tome VIII.)

*Rapport sur le mémoire de M. Diard, employé des contributions directes à Saint-Calais, sur la partie de la voie romaine du Mans (Windinum) à Orléans (Genabum) comprise*

*entre la première de ces villes et la Jauverie, commune de Maisoncelles.* (Bull. de la Société d'agricul., 1842-1843.) Saint-Calais, 1843, brochure in-8°.

*Mémoire sur les recherches des limites indiquées dans la charte de Childebert Ier, roi des Francs, portant donation d'une partie de son domaine de Madoall, situé dans le haut Maine à Karileph, fondateur de l'abbaye de Saint-Calais, précédé du texte du diplôme royal.* 1843, brochure in-8°.

*Mémoire sur la voie romaine du Mans à Orléans à partir de cette première ville jusqu'au bord de la Braye près Sargé, département de Loir-et-Cher.* 1843, brochure in-8°.

*Mémoire sur l'histoire du Maine.* (Congrès, 1843.)

*Iconographie de la cathédrale du Mans.* (Union de la Sarthe, 1844.)

*Agéoptyques de l'Église du Mans; Vies des Saints du Maine; Vies des confesseurs pontifes.* Le Mans, 1844, 2 vol. in-8°.

*Les ruines de Saint-Georges-du-Bois, Loir-et-Cher.* (Union de la Sarthe, 1844.)

*Les villas romaines. Adieux aux ruines d'Allonnes.* (Id.)

*Le manoir de Ronsard.* (Id.)

*Origine des Cénomans.* 1844, brochure in-8°.

*Mémoire sur les voies romaines qui venaient aboutir au Mans.* (Congrès, 1844.)

*Rapport sur la notice de M. Pesche relative à M. de Musset.* (Bull. de la Société d'agricul., 1844-1845.)

*Les origines des Cénomans et la restauration d'une crypte et des tombeaux des premiers évêques du Mans, dans l'église du Pré.* (Congrès, 1844.)

*Mémoire sur la géographie ancienne du Maine.* (Union de la Sarthe, 1845.)

*Cartes des voies anciennes de la province du Maine.* (Id.)

*Mémoire pour servir à la statistique monumentale.* (Bull. de la Société d'agricul., 1844-1845.)

*Les illustrations du Maine.* (Id., tome VI.)

*Recherches historiques sur le Maine.* (Id.)

*Rapport sur les voies antiques.* (Id.)

*Éloge de M. Quentin, lieutenant-colonel.* (Id., 1846.)

*Mémoire sur la voie romaine du Mans à Orléans.* (Id.)

*Dissertation sur le Défensor du Mans.* (Id.)

*Rapport sur le mémoire de Mégrel-Ducoudray.* (Id.)

*Notice sur l'ancien amphithéâtre du Mans.* (Id.)

*Peintures de la chapelle du Chevet.* (Id., 1848.)

*Notes nouvelles sur les peintures de la chapelle du Chevet dans la cathédrale du Mans.* (Id., 1848-1849.)

*Aperçus sur les premiers comtes du Maine.* (Congrès, 1848.)

*Divisions territoriales du Maine avant le Xe siècle.* (Bull. de la Société d'agricul., 1849.)

*Histoire de Saint-Calais et de ses environs.* (Bull. de la Société d'agricul., 1850.)

*Notice sur les défensors des villes.* (Id., 1850-1851.)

*Lettre à* l'Union de la Sarthe *sur les aqueducs et fontaines de la ville du Mans*, 1851.

*Lettre à* l'Opinion publique *sur le crapaud de Blois*, 1851.

*De l'ornementation religieuse.* (Union de la Sarthe, 1851.)

*De la question liturgique.* (Id., 1852,)

*De la révolution religieuse.* (Id., 1852.)

*Gallia christiana du diocèse du Mans.* (3 feuilles in-fol., 1852.)

*Les Cénomans.* (Affiches du Mans.)

*Les Cénomans anciens et modernes ou histoire du département de la Sarthe depuis les temps les plus reculés.* 1852, 1 vol. in-8o.

*Les Cénomans anciens et modernes, ou le Mans à tous les âges, suivi d'un dictionnaire des vieux noms de lieux de la ville du Mans.* 1852, 1 vol. in-8°.

*Le Mans primitif.* (Union de la Sarthe, 1853.)

*Carte archéologique de la Sarthe.* (Id.)

*Le Maine souterrain.* (Id.)

*Ferrières du Maine.* (Id.)

*Nouvelles historiques et archéologiques.* (Id.)

*De la cathédrale du Mans.* (Id.)

*Mémoire sur les anciennes voies du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1852-1853.)

*Rapport sur la deuxième séance des assises scientifiques de Laval.* (Id.)

*Suite de la partie de la Gallia christiana relativement au Maine.* (Manusc. Congrès de Dijon, 1853.)

*Archéologie de la cathédrale du Mans.* (Union de la Sarthe, 1853.)

*Nouvelles historiques et archéologiques.* (Id.)

*Notice sur les châteaux de Ganes et la fondation de l'abbaye de Vaas.* (Résumé des travaux de la Société française, 1853.)

*Notice sur la maison monumentale nommée les Écoles de Saint-Benoît.* (Id.)

*Charte de fondation du prieuré de Vivoin donnée aux moines de Marmoutiers par Raoul Ier de Beaumont, vicomte du Maine, en 994.* (Id.)

*Mémoire sur les limites du comté du Maine, les lieux de sépulture de la ville du Mans, l'organisation politique, judiciaire, financière, civile et ecclésiastique de l'ancien comté du Maine et de ses variations.* (Bull. de la Société d'agricul., 1854-1855.)

*Lettre à* l'Union de la Sarthe *relative à la brochure de M. de Lestang sur les incursions normandes dans le Maine,* 1855.

*Notice sur le châtellier de Villaines-sous-Lucé.* (Bull. de la Société d'agricul., 1855.)

*Vitrail de Villaines-sous-Lucé.* (Union de la Sarthe, 1856.)

*Note historique sur le bas Vendômois, Saint-Calais.* 1856, 1 vol. in-12.

*Notre-Dame du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1857.)

*Notes sur plusieurs points de l'histoire du Maine.* (Id.)

*Étude sur Robert le Fort.* (Id.)

*La cité du Mans.* (Id., 1859.)

*Plan de la ville du Mans avec ses anciennes enceintes.* (Id.)

*Origines armoricaines.* 1859, brochure in-8°.

*Cité des Cénomans. Nouvelles explorations sur les remparts du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1859.)

*Nouvelles explications sur la cité du Mans.* (Id.)

*La templerie du Mans.* (Union de la Sarthe, 1860.)

*Commune du Mans.* (Id.)

*Mémoire sur l'introduction du christianisme dans le Maine et la mission de saint Julien dans cette contrée.* (Id.)

*Mémoire sur l'origine de la commune du Mans et son histoire depuis les temps romains jusqu'à nos jours.* (Id.)

*La haute cité du Mans.* (Id.)

*Les anciennes rues du Mans.* (Id.)

*Mémoire sur les lieux de sépulture du Mans avant qu'il fût permis d'enterrer dans la ville même.* (Id.)

*La tour d'Oribendelles.* (Id.)

*Noms des familles du Maine.* (Id.)

*La citadelle du Mans.* (Bull. de la Société d'agr., 1860.)

*Époque de l'introduction du christianisme dans le Maine.* (Id.)

*Vie de saint Julien, apôtre du Maine.* 1860, brochure in-4°.

*Cité des Cénomans, enceinte fortifiée.* (Bull. de la Société d'agricul., 1860.)

*Mémoire sur les anciennes limites territoriales.* (Congrès, 1861.)

*Le Mans à tous les âges.* (Affiches du Mans, 1861.)

*Bourg-le-Roi.* (Union de la Sarthe, 1861.)

*Le Seigneur du Mans.* (Id.)

*Des peintures murales.* (Id.)

*Les Lostres de la Sarthe.* (Id.)

*Les Bernobiles du Mans.* (Id.)

*Les fouilles du Mans.* (Id.)

*Les tapisseries historiées de Saint-Gervais.* (Id.)

*Le prieuré de Saint-Victeur.* (Id.)

*Notice sur Saint-Victeur du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1861-1862.)

*Lettre au rédacteur du* Progrès *sur les monuments historiques du département de la Sarthe*, 1862.

*Trois cercueils en plomb trouvés à l'entrée du chœur de la cathédrale.* (Id.)

*Les peintures de Moncé-en-Belin.* (Id.)

*Observations sur plusieurs antiquités de la ville du Mans.* (Société franç., 1862.)

*Mémoire sur les monuments historiques du département de la Sarthe.* (Union de la Sarthe, 1862.)

*Lettre au* Progrès *sur les monuments du département de la Sarthe.* (Id.)

*Origines ibériennes sub-Dinnum.* (Bull. de la Société d'agricul., 1863.)

*Polyptiques de l'Église du Mans; Vie de saint Julien et des autres confesseurs pontifes ses successeurs. Traduction des manuscrits de l'Église du Mans, inédits ou publiés par les Bollandistes.* 1863, 1 vol. in-8o.

*Musée du Mans. Mission de saint Julien.* (Bull. de la Société d'agricul., 1863.)

*Miracles de saint Julien.* 1863, brochure in-4°.

*Cathédrale de Saint-Julien.* 1863, brochure in-4o.

*Découverte d'un mur paraissant appartenir à l'ancien palais des comtes du Maine, au Gué-de-Maulny, dans l'emplacement du nouveau marché aux porcs, près de l'abattoir.* (Id.)

*Origines gauloises, géographie, religion, mœurs, étymologie des anciens noms.* 1864, brochure in-4o.

*La cathédrale du Mans.* (Le Progrès, 1864.)

*Histoire de la cathédrale de Saint-Julien.* 1864, 1 vol. in-4°.

*Notice sur les premiers noms de peuple et de lieu du Maine.* (Bull. de la Société d'agricul., 1864.)

*Rapport sur les extraits d'un cartulaire de l'abbaye de la Trappe.* (Id., 1865.)

*Note sur les tronçons de voies romaines observées et suivies dans le département de la Sarthe.* (Id., 1865.)

*Notre-Dame du Mans ou cathédrale de Saint-Julien. Origines, histoire et description.* 1866, brochure in-4o.

*Rapport sur le mémoire de M. Chauveau sur les buttes de Loir-et-Cher.* (Bull. de la Société d'agricul., 1867.)

*Note sur Notre-Dame des Champs à Saint-Pavin.* (Id.)

*Lettre au* Messager de la Sarthe *sur la signification du nom de rue Montoise*, 1867.

*La France avant César, origines gauloises, géographie, religion, mœurs et étymologie des anciens noms.*

*La France sous César.*

*La France après César, introduction à l'histoire du premier empire.*

*La France après César. Origines gauloises, géographie, religion*, etc. (Bull. de la Société d'agricul., 1867.)

*Les noms de lieux du Maine.* (Id.)

*La France avant César, sous César, après César. Introduction à l'histoire du premier empire.* 1867, brochure in-4°.

*Mémoire sur l'ante-murale de la cité du Mans et la rive gauche de la Sarthe.* (Id., 1868.)

*Lettre donnant des renseignements sur les monuments de l'époque carlovingienne de l'arrondissement de Château-Gontier.* (Id.)

*La cité du Mans, fortifications extérieures, documents et preuves.* (Id.)

*Note sur les maisons canonicales démolies en* 1870. (Id.)

*Etude sur les anciens noms d'hommes en France.* (Id.)

*Lettre signalant à Pontlieue, chez M. Bedeau, un cas curieux de végétation vigoureuse d'une vigne originaire du Maroc.* (Id.)

*Le capitole de la cité du Mans.* (Id., 1871.)

*La Frênerie au Mans.* (Affiches du Mans, 1871.)

*La France avant Clovis et le premier empire chrétien.* (Bull. de la Société d'agricul., 1872.)

L'abbé Voisin laisse à l'état de manuscrit inachevé la *Gallia christiana.*

## VOISIN (Benjamin)

Benjamin Voisin naquit au Mans en 1803. Pendant trente-cinq ans il fut médecin-vaccinateur, médecin de l'hôpital, membre de la Société de médecine de la Sarthe, médecin de la Société de secours mutuels du Mans depuis sa fondation, il était aussi membre de la Société médicale d'émulation de Paris et membre correspondant de l'Académie impériale de médecine. Il dut l'honneur de cette dernière nomination à un beau travail sur le foie, enfin il faisait partie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Benjamin Voisin est décédé au Mans, le 22 janvier 1868. Il nous a laissé :

*Considérations physiologiques sur les tempéraments, avec quelques inductions thérapeutiques, thèse présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Paris, le 27 mars 1827.* 1827, brochure, in-4°.

*Nouvel aperçu de la physiologie du foie, et les usages de la bile. De la digestion considérée en général.* 1838, brochure in-8°.

*Indigestion causée par les moules.* (Société de méd. de la Sarthe, 1834.)

*Catarrhe pulmonaire.* (Id.)

*Gastro-entérite aiguë.* (Id.)

*Observation de gastrite chronique, propension au suicide.* (Id.. 1835.)

*Hématémèse mælena avec hernie de l'estomac.* (Id.)

*Dysenterie sanguine grave, péritonite.* (Id.)

*Considérations physiologiques sur le nerf grand sympathique.* (Id., 1836.)

*Rapport sur le mémoire de M. Mille.* (Id.)

*Nouvelle méthode pour guérir le bégaiement.* (Bull. de la Société d'agricul., 1836-1837.)

*Fractures compliquées. Escarre gangréneuse du pied.*(Id.)

*Réflexions sur la note de M. Bachelier sur la fièvre typhoïde.* (Société de méd. de la Sarthe, 1837.)

*Abcès du foie.* (Id.)

*Fracture du corps des deux dernières vertèbres dorsales, accidents.* (Id.)

*Détails nécroscopiques sur un fœtus hydrocéphale.* (Id.)

*De la pneumonie.* (Id., 1838.)

*Apoplexie cérébrale par suite d'indigestion.* (Id.)

*Rapport sur un travail de M. Le Barbier sur l'hystérie.* (Id.)

*Pneumonie latente*, (Id. 1839.)

*Des dangers des inhuminations précipitées; de la nécessité de faire constater les décès par un médecin.* (Id.)

*Du danger des inhumations précipitées et des considérations sur les moyens à employer pour parer à ce grave inconvénient.* (Bull. de la Société d'agricul., 1838-1839.)

*Hypertrophie et dilatation du ventricule droit.* (Société de méd. de la Sarthe, 1840.)

*Observation de nécropathie.* (Id., 1841.)

*Gastro-entérite aiguë.* (Id., 1842.)

*Mort subite chez un enfant après des convulsions.* (Id., 1843.)

*Entéro-colite.* (Id., 1844.)

*Gastro-entérite aiguë, perforation intestinale.* (Id., 1845.)

*Affection croupale, quatre rechutes graves.* (Id., 1847.)

*Petite vérole confluente.* (Id.)

*Abcès du foie.* (Id., 1848.)

*Observation de croup suivie de quelques considérations.* (Id., 1850.)

*Inflammation gastro-intestinale avec fièvre rémittente, suivie de pleuro-pneumonie.* (Id., 1851.)

*Vingt ans de pratique vaccinale.* (Bull. de la Société d'agricul., 1857.)

*Du médecin en général et du médecin de campagne en particulier.* (Id.)

*De la position délicate du médecin dans certains cas.* (Id.)

*Quelques considérations sur les difficultés du diagnostic, d'après la similitude et la coïncidence des symptômes propres à plusieurs maladies, et que l'autopsie peut seule éclaircir.* (Id., 1859.)

## VOISIN (Félix).

Félix Voisin né au Mans, le 30 novembre 1794, fit de bonnes études classiques et médicales; fut reçu docteur en 1819. Élève distingué de Pinel et d'Esquirol, maîtres illustres dans l'importante spécialité des aliénations mentales dont ils ont éclairé si puissamment la théorie et dont ils ont véritablement créé la pratique en la rendant, à la fois, logique, humaine et fructueuse. Félix Voisin se trouva naturellement porté vers l'observation particulière de ces maladies. Avec une aptitude remarquable, avec d'aussi précieuses leçons, il ne tarda pas à devenir lui-même une autorité sérieuse dans cette utile et noble carrière. Aussi dès l'année 1821, eut-il l'heureuse pensée de s'associer au savant, à l'excellent docteur Fabret, élève des mêmes professeurs, pour fonder à Vanvres, près

Paris, un magnifique établissement de santé pour les aliénés; établissement dont les grands succès ont justifié l'excellente renommée (1).

Décoré en 1841, médecin des hôpitaux de Paris, suivant avec fruit la route honorable qu'il s'est tracée, Félix Voisin, au premier rang de ses nombreux travaux, a publié plusieurs bons ouvrages sur les maladies nerveuses, la philosophie médicale, etc. (Le Pelletier.)

Le docteur Voisin appliqua à l'étude des maladies mentales le système phrénologique de Gall, et s'efforça de rattacher chaque genre de folie aux diverses conditions physiques et morales du cerveau au milieu desquelles elle se déclare.

Félix Voisin est mort en 1872. Il est auteur des ouvrages suivants :

*Vaccination des bêtes à laine. — Rapport fait à la commission de vaccine sur le plan d'expérience qui doit être exécuté incessamment à Versailles.* Brochure in-8°.

*Rapport des expériences sur la vaccination des bêtes à laine et sur les chevaux.* Brochure in-8°.

*De l'utilité du courage et de la réaction morale dans les maladies.* 1819, brochure in-4°.

*Du bégaiement. Ses causes, ses différents degrés, influence des passions, des sexes, des âges, etc., sur ce vice de prononciation; moyen thérapeutique pour prévenir, modifier ou guérir cette infirmité.* 1821, brochure in-8°.

*Des causes morales et physiques des maladies mentales, et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis.* 1826, 1 vol. in-8°.

*Application de la physiologie du cerveau à l'étude des enfants qui nécessitent une éducation spéciale.* 1830, brochure in-8°.

*Le désordre menstruel peut-il être regardé comme une des causes physiques les plus nombreuses de l'aliénation mentale?* 1832, brochure in-8°.

(1) Voisin a été médecin en chef de l'hospice des aliénés de Bicêtre, et attaché au service médical des enfants épileptiques, aliénés et idiots; en 1866 il était membre de l'Académie impériale de médecine.

*Observations communiquées à l'Académie royale de médecine, dans sa séance du 3 juillet* 1838. *Organisation cérébrale défectueuse de la plupart des criminels.*

*Développement incomplet des parties antérieures et supérieures de l'encéphale chez un très grand nombre d'entre eux.* 1827, brochure in-8°.

*Le docteur Félix Voisin à ses compatriotes. Les électeurs du département de la Sarthe à l'un d'eux.* 1837, in-8°.

*Lettres du docteur Félix Voisin à MM. les membres du comité des élections du département de la Sarthe.* 1837, in-8°.

*De l'homme animal.* 1839, 1 vol. in-8°.

*De l'idiotie chez les enfants.* 1843, in-8°.

*L'homme intellectuel.* 1844, in-8°.

*Du traitement intelligent de la folie et application de quelques-uns de ses principes à la réforme des criminels.* Lu à l'académie royale de médecine. 1847, brochure in-8°.

*Analyse de l'entendement humain.* 1851-1857, 2 vol. in-8°.

*Nouvelle loi morale et religieuse de l'humanité, analyse des sentiments moraux.* 1862, 1 vol. in-8°.

*De l'homme considéré dans ses facultés intellectuelles, industrielles, artistiques et perspectives.* 1867, in-8°.

## WEISS (Benoît-Simon)

Benoît-Simon Weiss, né à Huningue (Haut-Rhin), le 7 novembre 1802, est décédé à La Flèche, le 10 décembre 1880. Entré au service le 1er mars 1821, il fut nommé, le 21 juillet 1825, chef de musique au 37e régiment d'infanterie, d'où il passa au 8e régiment de la garde royale.

La musique de ce corps d'élite acquit bientôt, sous sa direction, une véritable renommée, et prit rang parmi les premières musiques militaires de France. Nommé au même titre au 22e régiment de ligne en 1833, au 5e lanciers en 1840, décoré de la Légion d'honneur le 15 avril 1846, Weiss, qui comptait sur ses états de service les campagnes d'Espagne en 1823, et d'Afrique en 1839, vint

prendre sa retraite à La Flèche, où son fils adoptif, M. Edouard Soulas, aujourd'hui lieutenant de cuirassiers, faisait alors ses études.

Les profondes connaissances musicales de Weiss, son goût si sûr, « joints à une constante et naturelle bienveillance, écrit son nécrologue, ne tardèrent pas à lui créer auprès de la Musique municipale et de l'Orphéon de La Flèche, une situation qu'il a conservée jusqu'à la fin. Dans ce milieu où l'on aimait à le voir, où il était fort recherché, ses jugements avaient une véritable autorité, on peut dire faisaient loi, tant on reconnaissait sa réelle et sérieuse compétence. »

## YVON (Jean-Pierre-François)

Jean-Pierre-François Yvon né à Ballon le 23 juillet 1803, est décédé à Lavaré le 24 juin 1879 ; il est entré au service à l'âge de 20 ans.

Voici la liste de ses états de service : chirurgien élève à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, chirurgien sous-aide provisoire à l'hôpital militaire de Toulouse (1823), chirurgien au 4e corps de l'armée des Pyrénées, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à ceux de la garde royale (1825), de Rennes (1827), chirurgien aide-major aux 13e et 31e de ligne (1827), au 3e lanciers (1841), au 8e chasseurs (1845), enfin rayé du contrôle pour infirmité (1850). En 1841, le roi Louis-Philippe lui offrit une trousse d'honneur en reconnaissance des services qu'il avait rendus à l'armée.

Yvon s'établit à Lavaré, vers 1847, et devint bientôt non seulement le médecin des personnes aisées, mais aussi des indigents de la commune et de celles environnantes ; son habileté, comme chirurgien, le faisait également rechercher de ses confrères pour les opérations difficiles. Aimé et estimé de tout le monde, il fut nommé maire de Lavaré le 19 janvier 1858, délégué cantonal, et est resté en fonction jusqu'en 1874. En 1870 il eut beaucoup à souffrir de l'invasion allemande.

Yvon était neveu du général comte de Coutard et de l'abbé Huard, curé de N.-D. de la Couture.

# ADDITIONS

## RECUEILLIES PENDANT L'IMPRESSION

## A

**ABOT** (**Olympe-Marie**), page 4. *Mémoire sur les chemins de fer; embranchement du Mans à Angers.* 1854, brochure in-4°.

**ANJUBAULT** (**Prosper-Auguste**), p. 5. *Rapport sur le prix à accorder aux fabricants de chandelles de résine.* (Bull. de la Société d'agricul., 1844.)

*Rapport sur l'article* 36 *du règlement de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1857.

*Épitaphe de J. Pinsonnet, chirurgien du* XVI*e siècle*, (Union de la Sarthe, 1858.)

*Compte rendu du* Vocabulaire du haut Maine *de M. R. de Montesson.* (Id., 1859.)

*Compte rendu des deux ouvrages de Berjeau, de Ballon :* Biblia pauperum, Canticum canticorum. (Id., 1860.)

*Observations sur quelques peintures murales des églises de la Sarthe.* (Id.)

*Compte rendu* sous le pseudonyme Albert Foulard, du Guide du voyageur au Mans et dans le département de la Sarthe, de F. Legeay. (Id., 1861.)

*Georges Cuvier et les écrevisses.* (Chron. de l'Ouest, 1861.)

*La Bible des pauvres.* (Id.)

*Les Sépultures de Coëffort.* (Id.)

*L'yponomeute parente.* (Id.)

*Ornithologie.* (Id.)

*Comment on voyait autrefois des prodiges dans la Normandie et dans le Maine.* (Id.)

*Insectes des fruits.* (Id.)

*A propos de l'*Annuaire de la Sarthe. (Id.)

*Deux médailles découvertes à Allonnes ou aux environs.* (Id., 1862.)

*Évangéliaire de Gervais de Château-du-Loir, manuscrit du* IXe *siècle.* (Id.)

*L'Échenillage.* (Id.)

*Du Cercueil présumé de Philippe de Luxembourg.* (Id.)

*Les Bourgeois du Mans du* XIIe *au* XVe *siècle ont-ils exercé des droits municipaux?* (Id.)

*La Fauvette des Alpes.* (Id., 1863.)

*Congé-sur-Orne*, 1863.

*Rapport sur deux Mémoires concernant plusieurs petits animaux fort communs, les uns nuisibles à l'agriculture, les autres utiles comme destructeurs des premiers.* (Bull. de la Société d'agricul., 1863.)

*Des portraits de M. Pierre Ragot et des tableaux changeants de J. Boinard.* (Progrès, 1863.)

*Note historique sur l'Epau.* (Chron. de l'Ouest, 1863.)

*Le hannetonnage.* (Progrès, 1863.)

*Encore les champignons.* (Id. 1864.)

*Don fait à la bibliothèque du Mans par M. Lusson.* (Id.)

*Conjectures sur la récolte des poires et des pommes.* (Id.)

*La température.* (Id.)

*La récolte.* (Id.)

*Notes historiques sur le gemmage des pins de la Sarthe.* (Id.)

*La pustule maligne peut-elle être occasionnée par la piqûre ou le contact des insectes?* (Id.)

*Des reliques de saint Domnole.* (Chron. de l'Ouest, 1864.)

*Réponse d'un mycophile.* (Union de la Sarthe, 1864.)

*Bataille de Pontvallain.* (Mess. de la Sarthe, 1865.)

*Une cheminée monumentale en* 1528. (Chron. de l'Ouest, 1865.)

*Des vipères en* 1865. (Id.)

*Des signes dans l'air.* (Id.)

*Une tombe au Gué-de-Maulny.* (Progrès, 1865.)

*Une inscription funéraire.* (Id.)

*Encore des brise-images.* (Chron. de l'Ouest, 1865.)

*Note sur deux lamas élevés dans la Sarthe.* (Progr., 1865.)

*Tremblement de terre.* (Chron. de l'Ouest. 1865.)

*Procès-verbal de la conférence publique agricole de* 1864. (Bull. de la Société d'agricul., 1865-1866.)

*Des pigeons voyageurs.* (Messager de la Sarthe, 1866.)

*Périront-ils?* (Id., 1867.)

**AUBRY** (**Michel-Guillaume**), p. 10. *Biographie sur François-Joseph Pichereau, curé de Saint-Marceau.* (Le Maine, 1851.)

*Nécrologie sur François Delogé.* (Union de la Sarthe, 1856.)

**ANDROUIN** ou **AUDROUIN-LAVOGRAIS** (**Clarice-L.**), **dame BEAUDOU**, née aux environs d'Angers, en 1795, est décédée à Beaumont-sur-Sarthe, le 20 octobre 1859. On lui doit :

*Théâtre des familles*, 1838, 1 vol. in-12, offert à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, par M. Platon Vallée. Ces pièces ont été jouées dans les pensions de Fresnay, de Beaumont-sur-Sarthe, etc.

*La science maternelle, éducation morale et intellectuelle, avec tableaux.* Paris, 1843, 1 vol. in-8°.

# B

**BACHELIER** (**René-Jacques**), p. 11, est auteur des travaux manuscrits suivants :

*Discours d'admission à la Société des médecins de la Sarthe*, 1832.

*Mémoire sur la fièvre typhoïde*, 1832.

*Rapport sur les observations de M. Godmer*, 1832.

*De l'auscultation sur les maladies des poumons et de la plèvre*, 1833.

*Des inflammations spécifiques*, 1833.

*Affection du rein, autopsie*, 1834.

*Luxation en arrière de la tête de l'humérus*, 1834.

*Congestion sanguine pulmonaire, fièvre intermittente*, 1835.

*Note sur la fièvre typhoïde*, 1837.

*Rapport sur un mémoire de M. Gendron, traitant du cathétérisme de l'œsophage*, 1838.

*Affection cérébrale, autopsie*, 1839.

*Rapport sur l'observation de M. Ménard, relative à la plaie faite par une arme à feu*, 1843.

*Rapport sur l'observation de M. Filloleau, relativement à une hématurie*, 1845.

*Rapport sur un mémoire de M. Richard sur la gastralgie*, 1846.

*Modifications introduites dans le traitement des maladies depuis quinze années*, 1847.

*Lettre à M. le docteur Savardan sur son dernier examen de conscience, et lettre de M. Savardan*, 1849.

*Observation de colique hépatique*, 1851.

*Ossification et rétrécissement de l'aorte abdominale à sa bifurcation, et des artères qui la contiennent; symptômes propres à ces lésions*, 1852.

*Quelques réflexions sur le diagnostic*, 1852.

*Rapport sur une observation de contracture essentielle des extrémités, de M. Ed. Le Béle*, 1854.

*Inconvénients d'une diète prolongée dans les maladies*, 1854.

*Fièvre rémittente simulant une fièvre continue*, 1855.

*Coup d'œil sur les progrès de l'art de guérir en* 1856.

*Rapport sur les travaux de M. le docteur Baron, du Lude*, 1857.

*Accouchement précédé et suivi d'hémorragie, fièvre intense 25 heures après la délivrance, emploi du sulfate de quinine à haute dose*, 1860. (Catalogue des arch. et de la biblio. de la Société de méd. de la Sarthe.)

**BAILHACHE (Louis)**, p. 11. *Discours sur les caractères et l'histoire de l'éloquence religieuse*. Valognes, 1840.

*L'étude des langues vivantes étrangères est une nécessité de notre époque*. (Union de la Sarthe, 1860.)

*L'École supérieure du Mans à Sillé-le-Guillaume*. (Union de la Sarthe, 1860.)

*École supérieure du Mans*. (Id., 1861.)

*Compt rendu du manuscrit de M. Saint-Martin, intitulé:* Petit formulaire manuscrit des actes les plus usuels. Livre d'exercices pour apprendre à lire couramment les écritures difficiles. (Chron. de l'Ouest, 1861.)

*Rapport sur les ouvrages de M. Gistel, professeur à Ratisbonne.* (Bull. de la Société d'agricult., 1861.)

*Rapport sur les Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin.* (Id., 1868.)

**BASSE (Louis)**, p. 12. *Lettre aux électeurs du premier collège du Mans,* 1844.

**BEDEL (Louis-Alphonse)**, p. 13. *Rapport sur un opuscule de M. Doublet de Boisthibault, intitulé :* Notice sur Bernard Palissy. (Bull. de la Société d'agricul., 1857.)

**BERARD (René-Charles)**, p. 16. On lui doit :

*Mémoire sur la découverte de la cause de la fertilité contenue dans le gypse.* Le Mans, 1809, brochure in-4°.

*Conjectures sur l'origine de la ville du Mans.* Le Mans, 1810, brochure in-4°.

*Observations chimiques*, 1810, brochure in-4°.

*Observation sur un passage du mémoire de M. Daudin qui fixe l'époque de la fondation de la ville du Mans. Conjectures sur l'origine de cette ville, et sur l'existence prétendue de celle d'Allonnes.* Le Mans, 1810, brochure in-4°.

*Réfutation des systèmes de Strabon, et ses commentateurs, enfin de celui de Buffon, sur la formation de la mer Méditerranée.* Le Mans, 1816, brochure in-4°.

*De l'influence réciproque du commerce et de l'agriculture sur la prospérité des empires, et de celle des gouvernements sur la prospérité de l'un et de l'autre.* Paris, 1816, brochure in-8°.

*Mémoire sur l'origine des arbres, des plantes, des légumes et des fleurs étrangers, acclimatés en France.* Paris, 1827, brochure in-8°.

*Mémoire en réponse aux questions sur les semis proposés par la Société d'horticulture de Paris.* 1833, brochure in-8°.

*De l'impôt du sel, ou rapport fait au nom de la Société d'agriculture de la Sarthe, sur les inconvénients et les avantages du mode actuel de l'impôt du sel, et sur les moyens d'y substituer une meilleure combinaison.* Paris, 1833, brochure in-8°.

*Projet de banques départementales, adressé à la chambre des députés et à celle des pairs.* Paris, 1843, brochure in-4°

*Sagesse, bonté, puissance de l'Éternel dans l'ordre physique.* 1844, brochure in-4°.

*Solution d'un problème de géologie. — Pourquoi l'on trouve des blocs de granit sur des montagnes calcaires.* 1844, brochure in-4°.

*Mémoire sur les effets du déluge.* (Bull. de la Société d'agricul., 1845.)

*Les chemins de fer.* (Id.)

*Observations sur les graves inconvénients du déboisement en France.* (Id.)

*Notice sur la culture du riz.* (Id., 1847.)

*Observations sur la navigation des Grandes-Indes par l'isthme de Suez.* (Id.)

*Canalisation de l'isthme de Suez.* (Id.)

**BILARD** (**Edouard-Jean-Marie**), p. 20. *Maladie de la vigne en 1491.* (Union de la Sarthe, 1854.)

**BLIN** (**Charles-Jean-Baptiste-Joseph**), p. 21. — *Exécution dans la cathédrale du Mans d'une messe de M. Ed. Chérouvrier.* (Union de la Sarthe, 1856.)

*Messe en musique chantée à la cathédrale.* (Id., 1857.)

*Lettre au rédacteur de* l'Union de la Sarthe *sur une messe de Edmond Chérouvrier.* (Id.)

*Note sur la messe de Noël de M. Edmond Chérouvrier.* (Id., 1859.)

**BLISSON** (**Jean-François-Isidore**), p. 23. *Nouveau moyen de détruire les hannetons.* 1842, brochure in-8°

**BOISSEAU** (**Jules-François-Maurice**), p. 23. *Lettre relative à l'Asile des aliénés.* (La Sarthe, 1870.)

*Compte rendu sur une étude de M. Desbans, directeur de l'enregistrement, intitulée* : Discours sur les mutations après décès. (Bull. de la Société d'agricul., 1870.)

*Mémoire sur l'organisation des prisons et le régime pénitentiaire.* (Id., 1872.)

*Lettre* à la Sarthe *sur la veuve Gautier à l'Asile des aliénés de la Sarthe.* (Affiches du Mans, 1870.)

**BOURDON-DUROCHER** (**Frédéric-Marie-René**), p. 29. *Rapport sur un concours d'étalons.* (Bull. de la Société d'agricul., 1845.)

*De la stabulation, ou nourriture à l'étable, des chevaux et des bœufs.* (Id., 1857.)

**BOUTTEVIN-DRONNE** (Jacques), né à Mayet en 1797, est décédé dans cette commune le 9 mai 1865. Il se livra au commerce pendant la majeure partie de sa vie, et montra toujours une grande activité et une grande droiture dans les affaires. De bonne heure il avait su se faire un nom dans la fabrication des draps et tirer cette industrie de l'ornière de la routine. Il était intelligent et animé de l'esprit de progrès ; dans les diverses expositions de produits manufacturés, il conquit tous les suffrages pour le mérite de ses tissus.

Bouttevin-Dronne fut suppléant du juge de paix de Mayet ; dans ces fonctions, il montra toujours un esprit juste et élevé, et fit tous ses efforts pour réconcilier des amis, des voisins que de mesquins intérêts avaient souvent divisés.

Bouttevin-Dronne était bon et charitable, il n'avait d'autre ambition que celle de faire le bien et d'être utile à ses semblables. Pendant longtemps il a été membre du conseil municipal de Mayet. Il a aussi été nommé délégué cantonal pour l'instruction publique, administrateur de la caisse d'épargne, membre du conseil de fabrique, de diverses institutions de charité et a largement contribué à la construction de la nouvelle église de Mayet.

Il a publié dans l'*Union de la Sarthe :*

*Note sur les républicains de Mayet*, 1848.

*Un maire bon enfant*, 1849.

*Lettre sur le rouissage du chanvre*, 1854.

**BOUTTIER** (Jean), p. 29. *Un mot sur l'éducation des femmes.* (Chron. de l'Ouest, 1864.)

*Marie-Anne Digby.* (Id.)

*Un épisode.* (Id. 1866.)

*Un mot sur les tremblements de terre.* (Id.)

*Phénomène étrange.* (Id., 1867.)

*Le grand roi des Perses, un derviche et deux hiboux.* (Id., 1868.)

*Les étoiles filantes.* (Id.)

*Un mot sur le moyen âge.* (Id.)

*Vents équinoxiaux, leurs causes et leurs effets.* (Id.)

*Un mot au sujet des bibliothèques populaires.* (Id.)

*Étude médico-physiologique du libre-arbitre humain.* (Id.)

*Pluie de pierres.* (Id.)

*Des rayons solaires.* (Id., 1869.)

*Une solennité religieuse à Torcé-en-Charnie.* (Id.)

*Une conversation.* (Id.)

**BOYER (Michel)**, p. 43. *Couplets pour la distribution des prix.* 1818, brochure in-8°.

*Prose pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, avec une traduction libre, ou imitation en vers français.* 1845, brochure in-8°.

*Second poème sur la mort d'une épouse.* 1845, brochure in-8°.

*De l'usage, de l'accord et de l'éducation du piano.* 1854, brochure in-8°.

*Inauguration d'un harmonium dans l'église de Brains.* (Union de la Sarthe, 1854.)

*Compte rendu d'une messe de M. l'abbé Blin, maître de chapelle à la cathédrale.* (Id., 1856.)

**BRUNEAU (Martin)** p. 52. *Discours à Mgr Fillion sur son retour du Concile,* 1870. (Semaine du fidèle.)

## C

**CAMUSAT de RIANCEY (Henri-Léon)**, p. 55. *Lettre sur l'indemnité allouée aux députés.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Profession de foi aux électeurs de la Sarthe.* 1849, brochure in-4°.

*Les Lieux saints.* (Le Maine, 1851.)

*Lettre à* l'Ami de la religion, 1851.

*Rapport sur la proposition des Montagnards qui demandaient la suppression des chapitres diocésains.* (Le Maine, 1851.)

*Nécrologie sur Alphonse de la Devansaye,* 1852.

*Prie-Dieu offert à Sa Sainteté Pie IX, par l'archevêque et les évêques de la province de Tours.* (Le Maine, 1852.)

*Lettre au Président du Comité central napoléonien.* (Union de Paris, 1853.)

*Société de secours mutuels de la Sarthe.* (Union de la Sarthe, 1853.)

*Nécrologie sur la duchesse de Blacas d'Aulps.* (Id., 1855.)

*Des hospices ruraux pour les vieillards.* (Bull. de la Société d'agricul. 1859.)

*Biographie du R. P. H. D. Lacordaire*, 1862, *broch. in-8°.*

*Madame la duchesse de Parme devant l'Europe*, 1862.

*Lettre au rédacteur du* Constitutionnel, 1866.

**CARLET** (René-Jean-Noël), né à Laval, le 1er mars 1809, ordonné prêtre le 16 juin 1832, vicaire de Saint-Martin de Mayenne, puis curé de Charchigné (1843), et curé de Montfort-le-Rotrou (1853), est mort le 19 septembre 1872. Il a publié, en 1863, une brochure in-8°, intitulée : *Notice sur l'église de Montfort-le-Rotrou et sur ses beautés archéologiques.*

**CAUVIN** (Thomas), p. 57. *Notice critique sur l'époque de l'apostolat de saint Julien du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1840-1841.)

**CHAMPEAU** (Louis-Dominique), chanoine d'Orléans, premier assistant général de la Congrégation enseignante de Sainte-Croix, ancien supérieur de collège au Mans, à Nevers, à Orléans, fondateur et supérieur de Notre-Dame de Sainte-Croix, à Neuilly-sur-Seine, est mort le 28 février 1880, à l'âge de 62 ans.

Sous la Commune, il fut emprisonné comme otage à la Conciergerie, avec cinq frères de l'Institution de Neuilly.

Ce prêtre éminent était modeste, doux, simple, intègre, sans ambition, plein de cœur et de charité ; il ne sut jamais transiger avec sa conscience, et il emporta en mourant l'estime et l'affection de tous. « On peut dire que toute sa vie, dit le *Polybiblion*, a été consacrée à l'éducation, tant comme directeur d'établissement que comme écrivain. La longue, quoique incomplète, liste de ses œuvres donnera une idée de sa laborieuse et féconde carrière. Il a écrit :

*Fables et morceaux divers, choisis dans nos meilleurs*

*auteurs, et annotés pour l'usage des classes élémentaires*. 1857.

*Manuel de Piété, à l'usage des maisons d'éducation, avec 400 cantiques*. 1857.

*Manuels des retraites et missions, contenant les exercices, des moyens pour en profiter, et des conseils pour atteindre à la perfection*. 1857.

*Méditations à l'usage des maisons d'éducation*. 1857.

*Doctrine chrétienne en forme de lectures de piété, à l'usage des maisons d'éducation et des familles chrétiennes. Nouvelle édition, revue et enrichie de traits historiques*.

*Alphabet ou méthode de lecture*. 2e édition in-18.

*Alphabet chrétien, ou Règlement pour les enfants qui fréquentent les écoles chrétiennes*, in-18.

*Nouvel alphabet français divisé par syllabes, à l'usage des écoles*.

*Des Bienséances sociales au point de vue chrétien*. 1858.

*Choix de Dialogues en vers et en prose*. 1858.

*Souvenirs de lectures*.

*Principes de lecture et de déclamation*. 1858.

*Le Pape, Rome et le Monde*. 1859.

*Fabliaux à l'usage des enfants*. 1862.

*Entretiens sur la vie de la sainte Vierge présentée en 31 belles gravures d'après les plus grands maîtres, avec des histoires, des anecdotes et des légendes*. 1863.

*Mois de la sainte enfance de Jésus*. 1863.

*Étrennes de l'Enfant Jésus à ses petits frères les enfants des hommes*. 1863.

*La Vie du Sauveur du monde, présentée sous son véritable jour et vengée des attaques de l'impiété contemporaine*. Ouvrage illustré de 44 gravures sur acier, d'après les plus grands maîtres. 1865.

*Vie de saint Joseph, époux de la très sainte Vierge Marie et père nourricier de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. 1866.

*De l'Éducation dans la famille, le collège et les institutions*. 1868, 1 vol. in-12.

*Nouveau Mois de Marie à l'usage des dames qui veulent imiter la sainte Vierge*. 1868.

*Nouveau Mois de saint Joseph, époux de Marie et père*

*nourricier de Jésus, patron de l'Eglise universelle.* 1873.

*Vertus et Défauts des jeunes filles.* 1873, 2 vol.

*Grains de sagesse à l'usage des jeunes gens.* 1878.

*La Doctrine chrétienne de Lhomond.* Nouvelle édition.

Il a publié, sous le pseudonyme de Théophile d'Antimore :

*Les Petits Travers du temps présent.* 1863.

*Petits Portraits de grandes dames, pris au sortir de la messe de midi.* 1863.

*Petits Portraits de grands messieurs, catholiques plus ou moins sincères.* 1863.

*Petits Portraits. L'Orgueil.* 1863.

*Petits Portraits de grandes demoiselles, en l'an de grâce* 1864.

*Petits Portraits d'avares.* 1864.

*Petits Portraits de voluptueux.* 1864.

*Petits Portraits de gourmands et de paresseux.* 1864.

*Petits Portraits d'envieux, de jaloux et de soi-disant têtes vives.* 1864.

*Petits Traits de haute extravagance chez d'illustres écrivains au* XIX$^e$ *siècle.* 1865.

*La Réforme par les dames.* 1865.

*La meilleure des Prophéties.* 1871.

*Petits Portraits,* réunion de ces précédents opuscules. 1878, 1 vol. in-12.

**CHALOT-PASQUER** (Jules), p. 65. *Allocution au tribunal de commerce.* (Union de la Sarthe, 1852.)

*Compte rendu des travaux du tribunal de commerce du Mans pendant sa présidence.* (Id., 1854.)

*Discours d'installation comme maire du Mans.* (Id., 1854.)

*Établissement d'une caisse de service de la boulangerie et des magasins généraux dans la ville du Mans. Exposé des motifs au conseil municipal.* (Id., 1855.)

*Rapport sur la caisse d'épargne du Mans.* (Id., 1865.)

*Discours à la distribution des prix des écoles chrétiennes.* (Id., 1866.)

*Réponse aux rapports de MM. Saint-Martin et Rubillard sur la voie d'Accès.* (Messager de la Sarthe, 1867.)

*Discours à la distribution des prix des élèves de l'École mutuelle.* (Id.)

*Discours à la distribution des prix de l'École supérieure.* (Union de la Sarthe, 1868.)

**CHANCEREL (Ulysse-Benjamin)**, p. 66. *Lettre* au Journal de Mamers *sur les événements du* 5 *au* 6 *décembre* 1852.

**CHARLES (François-Léopold)**, p. 68. *L'église de la Ferté-Bernard.* (Le Maine, 1851.)

*Ateliers de verriers à la Ferté-Bernard.* (Id., 1852.)

*L'Art en province.* (Messager de la Sarthe, 1865.)

*Découvertes de substructions gallo-romaines, de monnaies et d'objets antiques au château des Roches, près Vouvray-sur-Huisne.* (Chron. de l'Ouest, 1867.)

**CHARTIER (Louis-Désiré-Augustin)**, p. 72. *Les restes de saint Augustin rapportés à Hippone.* (Union de la Sarthe, 1856.)

*Discours à la distribution des prix du Lycée du Mans, sur le Tact.* (Id., 1858.)

*Comment l'éducation s'achève par la conversation. Discours au Lycée du Mans.* (Id., 1862.)

*Discours à la distribution du Lycée du Mans.* (Messager de la Sarthe, 1865.)

**CHERREAU (Jean-Louis-François)**, né à Cuillé, le 16 novembre 1802, fut ordonné prêtre le 15 juillet 1827, et nommé professeur au collège de Château-Gontier à la rentrée suivante. Successivement vicaire de Grez-en-Bouère, le 20 juillet 1828, et du Grand-Oisseau, le 10 mars 1829, il vint à la cathédrale avec le même titre, le 10 novembre 1831. En 1834, il quitta le diocèse et se fixa à Gênes, en Italie, où il vécut pendant de longues années. En 1856, il rentra dans le diocèse du Mans, et, le 9 octobre, il fut nommé curé de Tresson. Le premier janvier 1860, Mgr Nanquette lui donna la cure de Marolles-les-Braults, où il est resté jusqu'au premier novembre 1875. A cette époque, il se retira dans sa famille à Cuillé. Il est décédé à l'hôpital de Bordeaux, au mois de juin 1876.

L'abbé Cherreau a publié, pendant qu'il était à Gênes,

un ouvrage de controverse en français, intitulé : *Questions en guise de réponses, ou Réponses en forme de questions, à l'usage des citoyens éditeur et auteur de la soi-disant traduction italienne intitulée : Gesu Cristo davanti un Consiglio di Guerra.* 1849, 1 vol. in-18, imprimerie Casamara.

**CHEVALIER de GRANDVAL** (Grégoire-Etienne-Enlart). né à Arras (Pas-de-Calais), le 19 août 1807, décédé au château de la Groirie, commune de Trangé (Sarthe), le 19 août 1875, a fait ses études à Arras et à Paris, et son droit dans cette dernière ville. Il a été conseiller municipal de Trangé et maire de cette commune pendant trente-neuf ans. On lui doit :

*Note relative aux actionnaires de la Caisse commerciale de la Sarthe.* (Courrier de la Sarthe, 1848.)

*Lettre relative aux candidatures au conseil municipal du Mans.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Note sur la Caisse de la Sarthe* où M. Trouvé-Chauvel dit : « Le fonds social et la réserve de *deux millions cent mille francs* sont entiers, je vous l'affirme. » (Courrier de la Sarthe, 1849.)

*Deux lettres à MM. les actionnaires de la Caisse commerciale de la Sarthe,* annonçant sa démission de membre de la commission. (Union de la Sarthe, 1849.)

*Lettre à MM. les actionnaires de la Caisse commerciale de la Sarthe.* (Id.)

**CHEVALLIER de LAUNAY** (René-Michel).p.74. *Lettre relative aux mineurs Buon.* (Courrier de la Sarthe, 1839.)

**CHEVEREAU** (Hippolyte), naquit à Saint-Gervais-en-Belin, le 22 mars 1806, il fit ses humanités au collège de Château-Gontier, puis entra au séminaire du Mans, en 1823, et termina ses études théologiques à Saint-Sulpice. Il reçut la prêtrise des mains de l'archevêque de Paris. En 1828, il revint au Mans et fut chargé du cours de philosophie au petit séminaire de Tessé, et l'année suivante, du cours de théologie dogmatique au séminaire de Saint-Vincent, qu'il professa pendant onze ans ; il commença aussi dans cet établissement un cours élémentaire d'archéologie.

En 1840, l'abbé Chevereau devint chanoine titulaire, supérieur du séminaire, vicaire général honoraire, et, deux ans après, premier vicaire général titulaire jusqu'à la nomination de Mgr Nanquette à l'évêché du Mans.

Mgr Fillion, devenu évêque du Mans, en 1858, nomma l'abbé Chevereau vicaire général honoraire, et, en 1867, dit le biographe auquel nous avons emprunté ces faits et ceux qui vont suivre, premier vicaire général, fonction qu'il a conservée jusqu'à son décès.

L'abbé Chevereau, qui accompagnait Mgr l'évêque du Mans en tournée de confirmation, le 12 mai 1880, est mort subitement au presbytère de Parcé. Il a été inhumé à Saint-Gervais-en-Belin, dans le caveau de sa famille.

L'abbé Chevereau était fort instruit et très aimé ; il était vice-président du conseil de fabrique de la cathédrale, président du bureau d'administration du séminaire diocésain, membre du conseil départemental de l'instruction publique, membre du bureau d'administration du Lycée, et de la commission départementale pour la conservation et la description des monuments historiques. Il était encore supérieur des religieuses de Notre-Dame de La Flèche et de la Providence de la même ville.

On doit à l'abbé Chevereau :

*Discours à la réunion générale de la Société française pour la conservation des monuments.* Caen, 1837, in-8°.

*Mémoire contre la demande de l'érection d'un évêché dans la ville de Laval.* Gallienne, 1850, in-8°. L'abbé Chevereau avait été chargé de la rédaction de ce mémoire avec M. l'abbé Bruneau.

*Discours à Mgr Bouvier, au nom du chapitre, sur son départ pour Rome.* (Union de la Sarthe, 1854.)

*Les derniers instants de Mgr Bouvier, mort à Rome, le 24 décembre* 1854. (2 éditions.)

*A la mémoire de M. Platon Vallée, docteur-médecin. Notice biographique et nécrologique.* 1856, brochure in-8°.

*Poésie.*

*Mandement ordonnant des prières pour le repos de l'âme de Mgr Bouvier.*

*Mandement pour le carême de* 1855.

*Mandement annonçant la consécration de Mgr Nanquette et l'installation prochaine des évêques du Mans et de Laval.*

*Discours à Monseigneur à l'occasion de la fête de saint Charles et de son voyage à Rome.* 1869.

*Circulaire de MM. les vicaires capitulaires, administrateurs du diocèse du Mans, le siège vacant, ordonnant des prières publiques pour la France.* 1874.

*Circulaire de MM. les vicaires généraux à l'effet de prescrire des prières publiques pour la santé de Mgr l'évêque du Mans* 20 juin 1874.

*Mandement de MM. les vicaires capitulaires administrateurs du diocèse du Mans, le siège vacant, ordonnant des prières pour le repos de l'âme de Mgr Fillion et pour le choix de son successeur, au clergé et aux fidèles du diocèse.* 1874, in-4°.

*Mandement pour le carême de* 1875.

On lui doit encore :

Deux éditions revues et corrigées de la *Théologie affective ou saint Thomas en méditation*, par Louis Bail. Gallienne, 1845, 5 vol. in-8°, 2e édition, Gallienne, 1855.

*Lettre au journal* l'Union de la Sarthe *sur le retour de M. Hardouin-Duparc aux pratiques de la religion.* 1858.

Quatre lettres circulaires adressées au clergé du diocèse.

Deux autres circulaires.

Il revisa aussi, avec M. l'abbé Aimé Fillion, le *Traité de la vie religieuse des Sœurs de Ruillé-sur-Loir*, de l'abbé Levrot. Monnoyer, 1871, 1 vol. in-12.

*Les Sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir, notice historique.* Monnoyer, 1877, 1 vol. in-18.

*Souvenir du voyage de Rome,* cantique. (Semaine du fidèle, 1880.)

Enfin l'*Explication du catéchisme* de l'abbé Guillois a été revue après sa mort par l'abbé Chevereau. Mgr Fillion a approuvé cette révision. (10e édition.)

**CHORIN** (René-Mathurin), p. 74. *Lettre à M. de Caumont.* (Bull. monumental, 1842.)

*Communications agricoles.* (Bull. de la Société d'agricul., 1845.)

**CLAVEL** (Joseph), né à Nantes, le 20 frimaire an IX,

devint professeur de violon au Conservatoire, chef des seconds violons des concerts si célèbres de cette institution, ainsi que de l'orchestre de l'Opéra ; il était aussi chef de pupitre, professeur de déclamation, et est mort à Sillé-le-Guillaume, le 31 août 1852, où il s'était fixé depuis sa retraite. Un accident terrible contribua à décider la carrière de cet artiste. Blessé à l'abdomen, pendant ses premières années, par un taureau furieux, il dut renoncer à la profession d'avocat que son père exerçait non sans éclat au barreau d'Angers. Bientôt ses dispositions pour la musique furent remarquées, et M. Marchand, professeur de violon à Angers, vit son disciple réaliser des progrès qui présageaient un talent sérieux autant qu'élevé. Admis au Conservatoire, école dans laquelle il reçut bientôt le titre de professeur, Clavel fut dès le commencement des concerts, vers 1825, placé par Habeneck à la tête des seconds violons, véritable poste de confiance que chaque jour le célèbre chef d'orchestre s'applaudissait hautement de lui avoir assigné. Dans sa jeunesse il avait joué la comédie sous le nom du *Beau Gabriel*. Il est auteur d'une série de *sonates* et de divers morceaux appréciés.

**CLÈRE** (Jules), p. 74. *Notre-Dame des Vertus*. (Écho du Loir.)

*Compte rendu des* Variétés, instructions sérieuses et amusantes, sur les procès de M. L.- Philippe de Neufbourg.

**CONTENCIN** (Paul-Alexandre), p. 75. *Mémoires sur les grands et les petits Bercons*. Manuscrit. (Bull. de la Société d'agricul., 1866.)

**CONTENCIN** (Paul) né à Tours, le 13 octobre 1793, ancien élève de l'École polytechnique, percepteur à Torcé, puis au Mans (1850), est mort dans cette ville le 4 octobre, 1867.

On lui doit un grand nombre d'articles publiés dans *l'Union de la Sarthe*, les uns signés *Paul, ancien canonnier*, et les autres sans signature ; il est encore auteur des pièces suivantes :

*Lettres* (neuf) *d'un canonnier*. (Union de la Sarthe, 1849.)

*Lettre d'un cultivateur voisin de la forêt de Jupilles*, signée : *Un cultivateur*. (Id.)

*Lettres* (trois) *d'un ancien canonnier*. (Id., 1850.)

*Un souvenir d'Afrique. Un oubli.* (Id.)

*Compte rendu de l'ouvrage de M. J. Langlais, intitulé :* La République sociale. (Id.)

*Lettre au comité central de l'élection des 20 et 21 décembre* 1851. (Union de la Sarthe, 1851.)

*Lettre* à l'Union de la Sarthe *sur la perception du premier arrondissement du Mans*, 1862.

*Lettre d'un ancien canonnier.* (Union de la Sarthe, 1863.)

**CORBEAU de SAINT-ALBIN** (**Hortensius**), p. 78. *Profession de foi aux électeurs de la Sarthe.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*A mon ancien collègue et toujours confrère, M. Boulatiguier,* poésie. (Union de la Sarthe, 1858.)

*Une visite à l'Asile de la Sarthe.* 1868, brochure in-8°.

En mourant, Corbeau de Saint-Albin a donné au Musée du Mans *Une allée de châtaigniers*, tableau de Desjobert.

## D

**DAGONEAU** (**Pierre-Marin**), p. 85. *Rapport sur les diverses espèces de vigne cultivées dans le département de la Sarthe.* (Bull. de la Société d'agricul., 1840-1841.)

*Rapport sur les notes agricoles de M. le curé Chorin.* (Id.)

*Notice sur l'éclipse de lune du 24 novembre* 1844. (Id.)

*Notice sur le baromètre, le thermomètre et l'hygromètre comme moyen de diriger quelques entreprises agricoles et industrielles.* (Id.)

*Eclipse annulaire du* 9 *octobre* 1847. (Courrier de la Sarthe, 1847.)

**D'ANDIGNÉ de RESTEAU** (**Guy-Charles-Henri**), p. 87. *Lettre à l'occasion du curage de l'Huisne et de ses affluents.* (Progrès, 1862.)

**D'ARMAILLÉ** (**René**), qui est mort à la fin d'avril 1854, au château de Morosière, paroisse de Neuvy (Maine-et-Loire), n'était point un étranger pour notre pays. Il a habité Le Mans pendant près de dix années et y a laissé de

nombreux amis; pendant sept années, il a rempli les fonctions de maire dans la commune de Flée (Sarthe), où il était encore entouré du respect et de l'attachement de tous. Il était allié à une noble famille du Maine; il avait épousé Mlle Louise de Fontenay.

La carrière militaire de René d'Armaillé a commencé avec les premières scènes de la Révolution. Il venait à peine de terminer ses études, qu'il courait se ranger, avec ses deux frères aînés, sous le drapeau de la France que la monarchie et ses fidèles avaient emporté sur les bords du Rhin. Entré dans le premier régiment de cavalerie noble, commandé par le duc de Berry, René d'Armaillé fit sous ses ordres les campagnes de 1795 à 1800, et ne quitta l'armée qu'à l'époque du licenciement.

Pendant que MM. d'Armaillé combattaient à la frontière sous la cornette blanche, leur père, le chevalier d'Armaillé, malgré son âge et ses infirmités, prenait part à tous les combats qui précédèrent et suivirent le passage de la Loire par la grande armée vendéenne, et se faisait tuer à Savenay, Etienne Gourreau, sa courageuse femme, l'avait accompagné, suivie de ses petits enfants. Prise dans les environs de Savenay, avec ses quatre filles, dont l'aînée n'avait pas dix-sept ans, elle fut conduite à Nantes. Carrier et la mort régnaient dans cette ville infortunée; Mme d'Armaillé et ses enfants furent voués à la noyade avec des milliers de victimes. Voici comment M. le comte de Quatrebarbes raconte ce cruel épisode des épouvantables exécutions de Carrier :

« Liée avec ses quatre filles, Mme d'Armaillé priait et leur montrait le ciel, en marchant au supplice. Aucune ne pleurait, excepté la plus jeune, pauvre enfant de sept ans, qui, sans comprendre cette épouvantable scène, jetait ses petits bras autour du cou de sa mère. Ses cris avaient attendri jusqu'aux bourreaux, lorsqu'une courageuse femme de batelier s'élance au milieu d'eux, et s'empare de l'enfant : « Je l'élèverai avec les miens, s'écria-t-elle, « je lui servirai de mère. Oh! non, vous ne me repousse- « rez pas; car je ne suis ni noble ni Vendéenne. Mon « mari est embarqué sur un vaisseau de la république.

« Cette enfant est à moi, vous ne pouvez plus l'assassi-
« ner. »

« M^me d'Armaillé laisse tomber sur cette noble femme un regard d'ineffable douceur. L'escorte étonnée s'arrête. La pauvre enfant est sauvée ; quelques instants après, elle n'avait plus de mère. »

Une époque réparatrice ayant remplacé la terreur, MM. d'Armaillé purent enfin revoir la France. Nommé en 1814 sous-lieutenant de mousquetaires, avec rang de major, et colonel, le 19 mars 1815, René suivit à la frontière son vieux roi et le duc de Berry qui lui portait, depuis leur vie commune, une affection particulière. Le 12 octobre de la même année, Louis XVIII lui confiait le commandement de la légion de l'Eure, devenue en 1820 le 14e de ligne. C'est à la tête de ce beau régiment qu'il fit en 1823 la campagne d'Espagne. Il se distingua au siège de Pampelune et dans tous les combats qui se livrèrent en Navarre et dans les provinces basques.

A l'expédition d'Alger, le colonel d'Armaillé faisait partie de la division du général Derthezène. Débarqué un des premiers, le 14 juin 1830, à la pointe du jour, il formait son régiment en bataille, lorsque des boulets lancés d'une batterie turque décimèrent ses compagnies de grenadiers. La batterie fut enlevée presque au même instant par un détachement du 3e de ligne, commandé par deux jeunes officiers, Charles de Bourmont et Bessières. Mais le 14e de ligne eut aussi l'insigne honneur de verser le premier son sang sur la terre d'Afrique. Ce brave régiment était encore en première ligne à Staouéli, à Sidi-Kalef, et à l'investissement d'Alger. Le 21 novembre, au pássage de l'Atlas par le maréchal Clausel, il gravissait, son intrépide colonel en tête, des rochers presque à pic, débusquait les Arabes du col de Téniah, et assurait le succès de cette brillante journée. Nommé maréchal de camp après ce glorieux fait d'armes et plus tard général,il ne tarda pas à rentrer en France

« Des douleurs de tout genre lui en faisaient d'ailleurs un devoir, ajoute M. le comte de Quatrebarbes, auquel nous avons emprunté une grande partie des détails qui

précèdent. Cruellement frappé comme époux et comme père, il voyait chaque année amener dans sa maison un nouveau deuil. Sa fille, son plus jeune fils, sa femme, son fils aîné, sa belle-fille, un petit enfant au berceau, tout ce qui lui était cher tombait successivement autour de lui, sans que sa belle âme laissât échapper un murmure. Plus il était malheureux, et plus il sentait le besoin de rendre heureux et d'aimer ceux qui l'approchaient. Il s'était tourné vers Dieu, comme le consolateur suprême. Occupé d'agriculture, au milieu de ses champs, il avait pour tous un conseil, un secours, ou une bonne parole. « Je ne puis « donner autant qu'on me demande, disait-il peu de « temps avant sa mort ; mais je ne refuse personne, et « l'on me quitte toujours content. »

**DAVID** (André-Louis), p. 87. *Rapport sur les travaux de restauration exécutés et à exécuter dans l'église de Sillé-le-Guillaume*, 1849, in-8°.

*Lettre au rédacteur de* l'Union de la Sarthe, *sur le musée du Mans*. 1850.

*Rapport sur le livre de M. Henri de Riancey, intitulé :* Le général comte de Coutard. (Bull. de la Société d'agricul., 1857-1858.)

*Rapport sur la brochure de M. Isabeau, ayant pour titre :* Leçons élémentaires d'agriculture d'après les programmes officiels de l'enseignement primaire. (Id.)

*Mémoire sur plusieurs autels des* XIII<sup></sup>e *et* XVIIe *siècles*. (Union de la Sarthe, 1862.)

*Origine des Mortiers des environs de Vivoin*. (Société française d'archéologie, 1863.)

*Note sur les mérites de l'homme qui pratique le devoir selon les mobiles qui l'y détermine*. (Bull. de la Société d'agricul., 1867-1868.)

**DAVOUST** (Frédéric), né à Lassay, le 10 mars 1811, fit ses études au collège de Lassay, ses humanités au collège de Mayenne, sa philosophie au petit séminaire de Tessé, au Mans, entra au grand séminaire en 1831, pour y suivre les cours de théologie, fut ordonné prêtre le 24 mai 1834, puis nommé vicaire de la Bazouge-de-Chemeré au mois d'octobre suivant. Le 27 mars 1844, on

lui confia la cure d'Asnières, et le 11 février 1860, celle de Brulon. « Il occupa ses loisirs, dit la *Semaine du Fidèle*, à l'étude de l'histoire naturelle et de la géologie en particulier : des collections fort curieuses et fort riches qu'il avait laborieusement amassées, ont enrichi la Faculté des sciences de l'Université libre d'Angers. L'abbé Davoust s'en était généreusement dessaisi en faveur de cet important établissement. » Il est décédé à Brulon le 2 décembre 1880. Pendant qu'il était curé d'Asnières, il a fait établir une école de garçons dans cette commune et a fondé un établissement de sœurs ; il a aussi entrepris la restauration du presbytère et de l'église de Brulon.

Cette famille, qui a beaucoup souffert pendant la Révolution, a donné quatre prêtres à l'Église : Georges-Gabriel Davoust, Fraimbault-François-Philéas Davoust et Georges Davoust. L'abbé Frédéric Davoust, qui faisait partie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, depuis 1849, a publié dans le Bulletin de cette société les travaux suivants :

*Notes sur quelques insectes nuisibles à l'agriculture*, 1850-1851.

*Recherches sur les coquilles fossiles, recueillies en France, qui n'ont encore été trouvées que dans le département de la Sarthe*, 1854-1855. Brochure in-8°.

*Note relative au drainage appliqué aux mines*, 1855.

*Quelques notes sur la statue de Sainte-Anne dépendant d'un petit oratoire renfermé dans une maison d'Asnières*, 1855.

*Liste des poissons de la Vègre, depuis Brulon jusqu'à son embouchure*, 1855.

*Propriétés d'un insecte de la famille des Epispastiques*, 1861-1862. Brochure in-8°.

*Notice sur l'église d'Asnières*, 1859.

*Notice sur le Raphigaster punctipennis, insecte nuisible aux fruits*, 1859.

*Note sur l'emploi du melloc*, 1861.

*Deux notices sur des médailles romaines trouvées dans le département de la Sarthe*, 1864, 1865, 1866.

*Quelques vers trouvés dans les archives de la mairie de Brulon*, 1865-1866.

*Troisième notice sur des médailles romaines trouvées à Chevillé*, 1869-1870.

*Description de quelques fossiles du terrain devonien inférieur de la Sarthe par MM. Œlhlbert et Davoust.* (Bull. géologique de France.)

Frédéric Davoust laisse encore les manuscrits suivants :

*Les chroniques de la paroisse de la Bazouge-de-Chemeré.*

*Calendrier entomologique des insectes que l'on trouve à chaque mois de l'année.*

*Les coléoptères de la Sarthe.*

*Répertoire paléontologique et conchiliologique de la Sarthe et de la Mayenne.* Manuscrit incomplet.

*Les insectes des départements de la Sarthe et de la Mayenne.* Ce manuscrit lui a été volé avec son sac de voyage dans un hôtel du Mans.

**DE BEAUNAY (Alfred comte)** — Le comte de Beaunay, qui menait une vie très retirée, fut nommé représentant du peuple à l'Assemblée législative de 1849. Il était très aimé dans la Sarthe ; son esprit sage et prudent l'a rendu utile à l'Assemblée. Il a longtemps fait partie du conseil général de la Sarthe pour le canton de Noyen.

Le comte de Beaunay, qui est décédé à Noyen le 17 février 1856, était chevalier de la Légion d'honneur. Nous ne connaissons de lui qu'une *Lettre au Comité central napoléonien* sur l'indemnité allouée aux députés. (Union de la Sarthe, 1849.)

**DE CHAPELLE DE JUMILHAC, DUC DE RICHELIEU (Marie-Odet-Richard-Armand)** était fils de Louis-Armand de Chapelle de Jumilhac de Richelieu, substitué à son frère aîné, le duc de Richelieu, et de Marie-Claire-Auguste de Pouget de Nadaillac. Il avait épousé, le 27 février 1875, Mlle Marie-Alice Heine, fille de Michel Heine. Le duché-pairie de Richelieu, érigé en 1621 en faveur du cardinal, avait été transmis, une première fois, en 1642, à Armand-Jean de Vignerot, petit-fils du cardinal. En raison des hauts services que le duc Armand avait rendus à la France en signant la paix de 1815, le roi lui accorda de faire passer son nom et ses armes sur la

tête de son gendre, le marquis de Chapelle de Jumilhac (*Triboulet*, 1880.)

De Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, habitait presque toute l'année dans son château de Haut-Buisson, commune de Cherré; depuis plusieurs années il était président du comice agricole de La Ferté-Bernard ; il avait su conquérir par son aménité et ses libéralités l'estime et la reconnaissance des agriculteurs du canton. Il est mort à Athènes le 1[er] juillet 1880, âgé de trente-quatre ans; il a été inhumé à Paris vers le 10 du même mois; les cérémonies religieuses ont eu lieu à l'église de la Sorbonne.

**DE CLINCHAMP** (**Auguste**), p. 94. *Lettre à MM. les membres de la chambre des députés au sujet de dégrèvement des sucres étrangers*. 1837, brochure in-8°.

*Le prince impérial*. Poésie. 185., brochure in-8°.

**DE COUTARD** (**Louis-François**), p. 95. *Deux lettres du lieutenant général comte de Coutard*. (Courrier de la Sarthe, 1839.)

**DE FOUCAULT** (**Charles**) né le 18 octobre 1778 au château de Jarzé (Maine-et-Loire), suivit à douze ans son père dans l'émigration, peu de mois après celui-ci rentrant en France, le laissa à l'étranger et ne le rappela qu'au bout de deux ans. Vers 1801 on le nomma payeur des armées et avec cet emploi il fit les campagnes de 1806 à 1809 et devint après Wagram inspecteur des finances. Aux Cent-jours, écrit Célestin Port, il suivit le roi à Gand, fut nommé sous-préfet d'Ancenis; destitué en 1820, on le fit député à cette époque dans son ancien arrondissement et de nouveau en 1826. Depuis il vivait retiré près La Flèche, où il est mort le 19 juin 1873.

**DE HENNEZEL d'ORMOIS** (**Charles-Louis-Ernest**), p. 98.

*Note sur les mines d'étain dans le Morbihan*. (Bull. de la Société d'agricul., 1847.)

*Mémoire sur le drainage*. (Id., 1855.)

*Rapport sur la Notice de M. Leveillé, ingénieur en chef du département de la Sarthe, relative à l'emploi du bitume dans les travaux publics*. (Id.)

*Le service hydraulique de la Sarthe.* (Journal pratique d'agriculture, 1858.)

*Compte rendu de la course géologique faite pendant les séances générales de la Société d'agriculture.* (Bull. de la Société d'agricul.,) 1859.

*Rapport sur les logements insalubres.* (Id., 1861.)

**DE LA BONNINIÈRE DE BEAUMONT** (**Gustave-Auguste**), p. 100. *De la modération du magistrat dans les questions politiques. Discours prononcé à Versailles le 6 novembre* 1827. Brochure in-8°.

*Profession de foi aux électeurs de l'arrondissement de Saint-Calais.* (Courrier de la Sarthe, 1839.)

*Circulaire aux électeurs de Saint-Calais annonçant qu'il opte en faveur de Mamers.* (Id., 1846.)

*Lettre au comité central napoléonien sur l'indemnité allouée aux députés.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Rapport sur le chemin de fer de l'Ouest.* (Id., 1851.)

*Lettre annonçant qu'il refuse toute candidature.* (Id., 1852.)

*Lettre sur un prétendu établissement à Chassagne, Côte-d'Or.* (Le Maine, 1852.)

*Circulaire aux électeurs de la 4e circonscription de la Sarthe.* (Progrès, 1863.)

*Nouvelle circulaire aux électeurs.* (Id.)

*Lettre pour souscrire à l'érection d'un monument funèbre à la mémoire du général de La Moricière*, 1865.

**DE LA PORTE** (**Ambroise**), p. 103. *Mémoire sur l'engraissement des porcs dans le canton de Pontvallain.* (Bull. de la Société d'agricul., 1858.)

**DELASALLE** (**Paul**), — quelques auteurs écrivent *De La Salle*, — naquit le 2 juin 1812, à la Haie-du-Puy (Manche); il fit ses études à l'institution Sainte-Barbe à Paris, et après de nombreux succès obtenus aux concours généraux il sortit de ce collège au moment où arriva la révolution de 1830. Subjugué par l'école saint-simonienne, il ne put résister à son influence; il écouta les hommes qui la dirigeaient, et leurs principes restèrent profondément gravés dans son cœur. Après avoir fait son droit à Paris, il vint s'établir avocat-avoué près le tribunal civil de Mamers, et

le 30 juillet 1845, il mourait à Auteuil, dans une maison de santé des suites d'une fluxion de poitrine.

Paul Delasalle, dont le portrait a été modelé par le sculpteur Grass, est auteur des ouvrages suivants :

*Pierre Gringoire*, poésie. Paris, 1836, in-18.

*Fleurs de pommier*, poésie. Paris, 1839, in-16.

*Contes tristes*. Paris, 1842, in-16.

*Les Rêves du printemps*, poésie. Le Mans, 1843, in-8°.

*Documents inédits sur le fédéralisme en Normandie*. Le Mans, 1844, in-8°.

*Charlotte Corday*. Paris, 1845, in-8°.

*Excursion à Saint-Léonard-des-Bois*, 1842, in-8°.

*Excursion au Haras du Pin.*

*Excursion dans le Perche.*

*Excursion à Saint-Cénery-le-Géré* (Orne). 1842, Alençon, in-8°.

*Excursion à Notre-Dame de la Délivrance.*

*Le château de Montargis*, in-8°.

*Les saints du Saonois*. (Journal de Mamers, 1844.)

*Introduction* à l'Histoire de l'église de La Ferté-Bernard de M. Charles. Mamers, 1844, in-12.

*Farniente*, poésie. (Revue de l'Ouest, 1841.)

*Lettres de province.*

*L'abbé Grégoire et les congrès scientifiques.*

*La Comète.*

*Paix.*

*La Mer.*

*Vous êtes déjà vieux.....*

*La Misère.*

*Le capitaine Mayeux.*

*La marée monte.*

*Doute et superstition.*

*Claude.*

*Barbe bleue.*

*Excursion de Saint-Léonard-des-Bois et de Saint-Cénery-le-Géré*. Mamers 1846, brochure in-12.

*Dumouriez et les marguilliers de Cherbourg.*

*Lettres inédites de Madame Roland.*

Ces diverses brochures sont in-8° et in-16.

On trouve des articles de Paul Delasalle dans le *Journal de Mamers*, la *Revue du Calvados*, la *Revue de Rouen*, l'*Illustration*, la *Mosaïque de l'Ouest*, la *Revue de l'Ouest*, et dans le *Courrier de la Sarthe*, de 1841 et 1842, sur la *Bretagne pittoresque*, *Rosemonde* de Henri Blaze, *Pierre et Jean* de Emile Souvestre, *Théâtre*, etc., etc.

Paul Delasalle laisse encore une foule de poésies manuscrites.

**DE LENTILHAC** (**Gaston-Félix-Charles-Victor**) a succombé à Paris le 29 avril 1880, à l'âge de 48 ans, aux suites d'un accident dont il a été victime au mois de juillet 1876. Ses obsèques ont eu lieu le 4 mai en l'église de Saint-François-Xavier.

Le marquis de Lentilhac demeurait à Avoise (Sarthe) ; il a été longtemps maire de cette commune.

« Avec lui disparaît, dit la *Civilisation*, un de ces grands noms de la plus ancienne aristocratie française. Il était en effet le dernier représentant mâle de cette illustre maison de Lentilhac qui remonte aux origines mêmes de la féodalité et qui a joué un rôle considérable dans tout le Midi au moyen âge, pris part aux Croisades, fourni des chevaliers aux ordres religieux et militaires du Temple et de Saint-Jean. Un Lentilhac fut du nombre des principaux seigneurs du Quercy qui se croisèrent avec saint Louis en 1248.

« Gaston-Félix-Charles-Victor, marquis de Lentilhac, était resté fidèle aux traditions et aux exemples de ses aïeux. Pendant la dernière guerre, il commandait le premier bataillon du 33e régiment de marche, composé des mobiles de la Sarthe, et sa conduite pendant toute la campagne fut héroïque. Il se signala notamment à la bataille de Coulmiers, après laquelle la croix de la Légion d'honneur vint récompenser sa vaillance.

« Echappé aux périls de la guerre, qu'il avait volontairement recherchés, le marquis de Lentilhac devait, comme nous l'indiquions tout à l'heure, périr des suites d'un accident.

« C'est à une chute de cheval qu'est due la fin prématurée de l'habile et intrépide cavalier. Les médecins

avaient, dès le premier moment, prévu le fatal dénouement. Mais la mort n'a triomphé qu'avec peine des résistances de cette énergique et vigoureuse nature ; elle a fait lentement son œuvre, et c'est tout à l'heure qu'elle vient d'y mettre le dernier sceau. »

De Lentilhac est auteur d'un *Mémoire adressé à la commission d'enquête au sujet du projet de chemin de halage de la Sarthe.* 1871, brochure in-8°.

**DE LESTANG (Gustave-Hilarion-Vincent)**, p. 107, laisse de nombreux manuscrits, entre autres un *Extrait du Trésor Héraldique*, de Dom Villevieille, relatif aux anciennes familles du Maine, et deux volumes d'*Aveux féodaux des* XIV<sup></sup>

*Notice extraite du casier des comtes du Maine au* XIV*e siècle, indiquant à cette époque la situation topographique de la ville du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1861.)

*La Châtellenie et les premiers seigneurs de Malicorne, au* XI*e et* XII*e siècle*, travail posthume. (Revue hist. et arch. du Maine, 1880.)

**DE LUYNES (Charles-Honoré-Emmanuel-d'Albert DUC)**. Ajoutez à la suite de la page 110, ce qui suit :

La bénédiction terminée, M. le duc de Lesparre a prononcé les paroles suivantes :

« La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui revêt un double caractère de gravité et de tristesse, car en rendant hommage à la mémoire d'une glorieuse victime, elle se rattache aussi aux malheurs récents et aux angoisses de la patrie. Ce mot Messieurs, qui résume en nous tout ce que nous avons de plus cher dans le cœur, nul n'en saisissait mieux la portée que le duc de Luynes.

« Héritier et chef d'une illustre maison, il avait su comprendre que si la naissance et la fortune constituent aux yeux d'un grand nombre le bonheur en ce monde, elles imposent aussi des obligations envers Dieu, la société et le pays.

« Nature ardente, cœur chaleureux, guidé par de nobles exemples et par une mère bien-aimée, qui sut toujours lui inspirer le sentiment du devoir, nous le voyons dès son jeune âge secourir l'infortune, exposer sa

vie pour les autres, se dévouer aux nobles et malheureuses causes.

« C'est ainsi qu'il s'enrôla dans ce corps valeureux qui répandit à flots son sang pour la cause de la patrie, auquel vous venez de donner hier un touchant témoignage d'estime et de regrets.

« Nous le voyons, ensuite, au début de cette malheureuse guerre, consacrer sa fortune au secours de nos blessés, puis, encouragé par sa noble et jeune compagne, organiser la résistance contre l'étranger, et enfin abandonner propriétés, richesses, famille, pour rejoindre le glorieux bataillon de la Sarthe et se consacrer entièrement au secours de son pays.

« Toujours le premier au feu, insouciant du danger, brave entre tous les braves, il est tombé en soldat chrétien.

« Que l'exemple de cette mort glorieuse ne soit pas perdu pour nous et qu'elle nous enseigne que la religion unie au sentiment du devoir produit des héros.

« Au nom de l'armée, qui s'honore d'avoir compté dans ses rangs ce noble enfant, je rends hommage à la mémoire du duc de Luynes. »

**De MAILLY-CHALON (Anselme)** âgé de quarante-deux ans, commandant le bataillon de la garde mobile de La Flèche, a été blessé de deux coups de feu, le 2 décembre 1870, au combat de Varize. Transporté à Châteaudun, il mourut le 4 décembre ; le 5 il fut ramené au Mans et inhumé à Courcemont, dans le tombeau de la famille. Il avait épousé M[lle] de Maupeou. Il a laissé quatre enfants.

**De MAILLY, MARQUIS DE NESLE (Ferry-Paul-Alexandre)**, p. 112. né le 5 septembre 1821, mort en 1874, membre du conseil général de la Sarthe, était un aquarelliste distingué.

*Lettre annonçant son désistement à la candidature au Corps législatif.* (Union de la Sarthe, 1857.)

**De MONTESSON (Charles-Raoul)**, p. 115. *Complainte sur un voyage de M. Ledru-Rollin dans le département de l'Allier.* (L'Ordre, 1849.)

*Chanson* sur M. Ledru-Rollin. (Id.)

**De NICOLAY (Aymar-Marie-Christian, marquis)**

V. Gem. du Fidèle XVIII, 784;

est né le 21 septembre 1810. Maire de Montfort pendant de longues années, et ancien conseiller général de la Sarthe, il est mort le 30 juin 1880, en son château de Fougières (Allier); il a été inhumé le 7 juillet, à Montfort, sa résidence de prédilection, dans le caveau de la chapelle du château.

Plus de quatre mille personnes assistaient à ses obsèques; on y remarquait : MM. de Vauguyon, d'Angély, Bouriat, de la Borde, de Grandval, Le Gonidec de Tressan, de Beauregard, marquis et comte de Juigné, d'Andigné, de Prunelé, le comte d'Esmoutiers, de Gontaut-Biron, de Solanges, le comte de Béthune, de Talleyrand, le marquis du Luart, d'Argence, Bigot de la Touanne, de Saint-Guilhem, de Liscouet, etc; les généraux Paulze d'Yvoy et Cornat, ce dernier commandant le 4e corps d'armée; Mgr d'Outremont, les RR. PP. d'Argy, de Rochemonteix, le curé de la cathédrale du Mans, les abbés Albin, Fillion, et plus de trente ecclésiastiques. L'église de Montfort, due entièrement à sa générosité, était tendue de noir et décorée d'écussons aux armes du défunt : une levrette sur fond d'azur, avec la devise : *Laissez dire* et les lettres C. N. entrelacées.

Avant l'absoute, Monseigneur d'Outremont monta en chaire et retraça les fondations de tout genre du marquis de Nicolay.

« Le marquis de Nicolay était un des plus grands propriétaires fonciers de France; il a donné à la ville de Montfort une église, une maison d'école. Pont-de-Gennes, commune voisine de Montfort, s'est ressenti maintes fois des actes de libéralité du noble défunt. Traitant ces deux communes comme si elles n'en faisaient qu'une, il a construit pour l'une et pour l'autre, le plus possible à proximité de ces deux centres d'habitations, un hôpital où sont reçus indistinctement les malheureux de Pont-de-Gennes et de Montfort.

« Partout où il le pouvait, le marquis de Nicolay faisait le bien avec une largesse princière. Ainsi nous l'avons vu, écrit M. E. Dolbeau, dans une petite commune du Bourbonnais, construire une très jolie église. Après avoir

pensé à l'église, il a songé aux indigents de la paroisse et leur a fait don, près de l'église, d'habitations très convenables, et dont la valeur n'était pas moindre de deux cent mille francs.

« Chacun sait, dans la Sarthe, que, dans un but louable, il a acquis, au Mans, un immeuble qui vaut cinq cent mille francs, immeuble où nous avons vu naître, grandir et prospérer un collège de Jésuites qui est une source notable de revenus pour la ville, et qui procure en même temps, à bon nombre d'habitants de tous rangs et de commerçants de tout genre, des avantages positifs, justement appréciés.

« Connaît-on de nos jours, a-t-on connu dans le passé un homme aussi généreux que M. le marquis de Nicolay, dont la vie n'a été consacrée qu'à faire le bien, qu'à secourir des indigents, qu'à soulager de nombreuses misères cachées; car nous savons que le noble marquis est venu en aide à des souffrances de cette nature, nous ne dirons pas dans des petites communes, mais même dans la ville du Mans; nous savons que des commis, que des artisans, habitant le Mans, ont eu recours à la générosité de son cœur, et qu'il lui est arrivé d'en sauver de la honte et du déshonneur!

« Voilà des actions accomplies dans l'ombre, qui ne manquent pas d'éclat et qui parlent bien haut en faveur de leur auteur. »

Le parti royaliste perd dans le marquis de Nicolay un de ses plus fermes appuis. Tous les partis l'aimaient et le respectaient. Il était commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Il faisait partie de la Société historique et archéologique du Maine.

On possède du marquis de Nicolay plusieurs rapports faits au conseil général de la Sarthe, et les pièces suivantes :

*Lettre aux électeurs de la Sarthe, annonçant qu'il retire sa candidature à l'Assemblée législative.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Lettre au préfet de la Sarthe qui l'engageait à donner sa démission de maire de Montfort.* (Id., 1852.)

**De PAMBOUR** (F.-M.-G. Comte), né à Noyen, ancien officier, a publié :

*Théorie des machines à vapeur.* 1844, in-4° avec atlas. (2° édition.)

*Calcul de la force des machines à vapeur pour la navigation ou l'industrie, et pour l'achat des machines.* 1845, in-8°.

**DESCARS** (Charles), p. 133. *Discours à la Société de secours mutuels de Château-Gontier.* (Union de la Sarthe, 1856.)

*Nécrologie sur l'abbé Bourdon.* (Id., 1857.)

**DESJOBERT** (Louis-Remy-Eugène), né à Châteauroux, en 1817, est mort à Paris en 1863; il a habité Le Mans assez longtemps.

Desjobert, élève de Jolivard et de d'Aligny, était un paysagiste distingué ; ses sujets étaient toujours très étudiés, soignés et coloriés. La critique trouve plusieurs de ses tableaux « trop uniformément verts, et les bestiaux d'une exécution trop *lâchée.* » Le seul reproche aux paysages de Desjobert « c'est que les parties d'ombres et de lumières ne sont pas assez tranchées, et qu'il y a un peu d'indécision, de mollesse, dans les premiers plans de plusieurs de ses tableaux. » Parmi ses nombreuses peintures exposées au Salon, on remarque : *Un groupe d'arbres au bord de la mer, le Préau de Saint-Maurice, l'Intérieur d'un cimetière, la Ferme de Normandie.* Le musée du Mans possède de cet artiste : *un Paysage de la Sarthe, les Bords de la Marne, la Vue de Beuzeval, Dessous de bois, une Allée de châtaigniers.*

**DESJOBERT** (Louis-François-Claude), né à Issoudun (Indre), le 20 janvier 1777, receveur des actes civils et du timbre au Mans, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, est mort dans cette ville, le 25 février 1859.

Il a donné à cette société :

*Notice sur un vase de verre trouvé à Noyen, dans un sarcophage.* 1838.

*Rapport sur une médaille romaine trouvée à La Chapelle-Gaugain.* 1842.

*Quatorze notices sur des médailles romaines découvertes dans le département de la Sarthe, de 1835 à 1846, et sur une monnaie gauloise trouvée à Allonnes.*

*Tableau analytique de douze notices sur des médailles romaines et des monnaies gauloises.* 1847.

**DESPORTES (Narcisse-Henri-François)**, p. 137. *Tableau méthodique et synonymique des fraisiers cultivés.* Brochure in-12.

**De TILLY (Henri)**, p. 138. *Deux lettres* à l'Union bretonne. 1859.

*Lettre* à la Gazette de France, *relative à l'affaire Fradin.* 1859.

*Lettre* à l'Union de la Sarthe *répondant* à l'Union bretonne. 1859.

**De VANSSAY (Charles-Achille)**, p. 140. *Mémorial des élections de la Seine-Inférieure en 1827.* 1828, brochure in-8°.

M. Brière possède plusieurs pièces manuscrites concernant l'administration de Charles-Achille de Vanssay.

**DIARD (Pierre)**, né à Domfront-en-Champagne (Sarthe), le 10 avril 1784, est mort à Sainte-Croix-lez-le-Mans, le 18 août 1849. Naturaliste distingué, il faisait partie de plusieurs sociétés savantes, notamment de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Il est auteur des travaux suivants :

*Mémoire sur les recherches des limites indiquées dans la charte de Childebert Ier, roi des Francs, portant donation d'une partie de son domaine de Madoal, à Saint-Calais.* (Bull. de la Société d'agricul., 1843.) 1843, brochure in-8°.

*Mémoire sur la partie de la voie romaine du Mans à Orléans (de Windinum à Genabum), qui traverse de l'est à l'ouest l'arrondissement de Saint-Calais et la commune de Sargé (Loir-et-Cher).* 1843, brochure in-8°.

*Mémoire sur le sol de la ville de Saint-Calais qui s'est exhaussé d'environ six mètres depuis saint Thuribe, deuxième évêque du Mans.* (Bull. de la Société d'agricul., 1844.)

*Mémoire sur les tombelles ou mottes élevées à l'époque des ravages des Normands, et de quelques anciennes forteresses*

*situées sur l'extrémité orientale du département de la Sarthe, etc.* (Id.)

*Notice sur des noms de plantes inédits dans la flore du département de la Sarthe.* (Id., 1848.)

*Catalogue raisonné des plantes qui croissent à Saint-Calais et dans les environs.* Brochure in-18.

*Réflexions sur l'état de la botanique dans le département de la Sarthe, suivies d'une liste de plantes nouvelles pour sa flore, avec l'indication des nouvelles localités pour des espèces déjà connues.* (Bull. de la Société d'agricul., 1848).

**DUBOIS (Pierre-Antoine)**, p. 150. *Pèlerinage du diocèse du Mans à Notre-Dame de Lourdes, les 25 et 26 septembre*, 1872, brochure in-8°. Imprimerie Leguicheux-Gallienne, 1872.

**DUGRIP (Jean-François-Marie)**, p. 151. *Lettre sur le pesage des blés.* (Bull. de la Société d'agricul., 1850-1851.)

*Troisième communication sur le drainage.* (Id., 1859.)

*Note sur la récolte.* (Journal pratique d'agricul., 1861.)

*Lettre sur les dégâts causés par les biches et les cerfs dans les cultures avoisinant la forêt de Vibraye*, 1862. (Id.)

*Éducation de la race bovine.* (Bull. de la Société d'agricul., 1863.)

*Rapport sur le concours des bœufs gras et sur la supériorité du croisement Durham-Manceau.* (Id , 1863-1864.)

*Gemage.* (Messager, 1865.)

*Concours agricole. — Race bovine.* (Id )

*Concours agricole. — Race hippique.* (Id.)

*Lettre sur un compost.* (Id., 1866.)

*Lettre sur la bascule de la Mission.* (Id., 1867.)

*Discours sur la tombe de Jacques-Joachim Fouré, maître de forge à Vibraye.* (Id., 1868.)

*La pomme de terre Chardon.* (Journal d'agriculture pratique, 1868.)

*De l'emploi du sel comme engrais.* (Messager, 1868.)

*Lettre sur l'octroi et la nouvelle bascule de la Mission.* (Id.)

*Le sel employé comme engrais.* (Journal d'agricul., 1868.)

*Lettre* au Messager de la Sarthe *sur l'octroi du Mans.* 1868.

**DULAC (François)**, p. 153. *Discours à la distribution des prix de l'école mutuelle.* (Messager, 1867.)

*Discours sur la reconnaissance.* (Sem. du Fidèle, 1868.)

*Discours à la distribution des prix aux élèves des cours d'adultes.* (Affiches du Mans, 1869.)

*Discours à la distribution des prix aux écoles d'adultes.* (Id , 1870.)

**DUMAS (Louis-Jean-Baptiste)**, ingénieur en chef des ponts et chaussées au Mans, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 3 février 1849, a donné son nom à l'une des principales rues de notre ville. Il faisait partie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Il est auteur des brochures suivantes :

*Vues générales sur l'entretien des routes.* 1840, in-8°.

*L'entretien des routes d'empierrement à l'état normal ou du système du balayage.* 1842, in-8°.

*De la construction des routes d'empierrement.* 1843, in-8°.

*Du service vicinal*, 1844, in-8°.

**DUPERRAY (François-Victor)**, né à Mouliherne (Maine-et-Loire), le 2 octobre 1786, est décédé au Mans, le 15 janvier 1867. Les contemporains en font un artiste de talent et un homme estimable sous tous les rapports. Il a passé dans cette ville une grande partie de son existence

« La gravure en taille-douce, dans laquelle Duperray s'est particulièrement fait connaître, était sa seule et unique profession. L'estampe demi-fine, noire ou coloriée, dont le but est de récréer l'enfance et la jeunesse, était sa spécialité; mais sa facilité d'exécution lui permettait aussi d'aborder de plus grands travaux, tels que cartes géographiques, portraits, etc. On lui attribue aussi quel ques images sur bois. » (*Histoire de l'imagerie populaire et des cartes à jouer à Chartres, etc.*) Duperray a gravé et publié une *Carte routière de la commune du Mans* d'après le cadastre de 1822, in-4°, et une *Carte des trois cantons du Mans*, 1837, in-f°

**DUTERTRE (Gabriel)**, p. 157. *Lettre au comité napoléonien.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Lettre aux électeurs du département de la Sarthe.* (Journal de Mamers, 1848.)

*Lettre aux électeurs de l'arrondissement de Mamers.* (Union de la Sarthe, 1852.)

## E

**EDOM (Jacques)**, p. 160. *Colonne de Gatteville, nouveau phare de Barfleur. Description.* 1834, brochure in-8°.

*De l'ordonnance royale du 6 décembre 1845, qui établit des écoles normales secondaires auprès des facultés de province.* (Union de la Sarthe, 1845.)

*Inauguration des statues de La Place et de Malherbe, à Caen.* 1847, brochure in-8°.

*Discours à la distribution des prix du Lycée du Mans.* (Union de la Sarthe, 1852.)

*Lettre aux délégués cantonaux.* 1854.

*Discours à la distribution des prix du Lycée.* (Id., 1854.)

*Lettre de M. le recteur de l'Académie de la Sarthe, relative à un concours pour cinq places d'agrégés près la Faculté de médecine de Montpellier*, 1854. (Cat. de la Société de médecine.)

*Discours à la distribution des prix du Lycée.* (Id., 1855.)

*Discours sur la tombe de M. Platon Vallée.* (Id., 1856.)

*Discours à la distribution des prix du Lycée.* (Union de la Sarthe, 1863.)

**EIGENSCHENCK (Antoine-Charles-Philippe)**, né à Versailles le 5 avril 1815, est mort à Mamers le 15 novembre 1880 ; il était chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand.

Pendant douze ans notaire à Mamers, vingt-quatre ans juge de paix, adjoint, conseiller d'arrondissement, président du conseil de surveillance de la caisse d'épargne, président du conseil de fabrique, membre du bureau de bienfaisance et de l'hospice, et délégué cantonal pour l'instruction publique, Eigenschenck, dans les multiples fonctions qu'il occupa, sut toujours, par sa douceur, sa loyauté, sa générosité, conserver l'estime, l'affection de tous ceux qui ont l'esprit disposé à la reconnaissance.

Son cœur était un trésor de bonté ouvert à ses amis, sa

bourse un trésor où les pauvres venaient puiser chaque jour. Aussi a-t-il été universellement regretté à Mamers.

La République, sans aucun motif, l'avait successivement écarté de toutes les situations qu'il occupait; on redoutait sans doute son influence, et quoiqu'il ne se fût jamais mêlé aux débats politiques, on a voulu, après l'avoir chassé en 1880, du tribunal où il jugeait, après l'avoir privé de ses fonctions rétribuées, lui ôter jusqu'aux fonctions gratuites qu'il exerçait.

Il n'a regretté les unes que parce qu'il lui a fallu diminuer, de tout le salaire qu'il recevait, la large distribution qu'il faisait de ses revenus aux pauvres. Il n'a regretté les autres que parce qu'elles lui fournissaient des occasions de plus de faire le bien et de répandre sa charité.

On a manqué vis-à-vis de lui, dit M. le sénateur Caillaux, de justice et d'égards.

**ESPAULART** (**Adolphe-Antoine-Guillaume**), p. 163. *Discours à la distribution des prix de l'école mutuelle*. (Union de la Sarthe, 1852.)

*Mémoire sur les peintures murales des édifices religieux*. (Id., 1862).

**ÉTOC-DEMAZY** (**François**), p. 163. *Rapport sur le mémoire de M. Gallois*. (Société de méd. de la Sarthe, 1827.)

*Rapport sur une note de M. Leroy*. (Id.)

*Rapport sur le travail de M. Souligné*. (Id., 1828.)

*Réflexions sur les remèdes secrets*. (Id., 1829.)

*Rapport sur la demande d'insertion dans les journaux des séances de la Société de médecine*. (Id.)

*Réflexions de M. Simonin relatives aux visites annuelles des pharmacies*. (Id.)

*De l'importance d'une topographie médicale*. (Id., 1832.)

*Note sur une gale peu connue, observée sur les glands du chêne blanc*. (Id.)

*Observation de combustion humaine, recueillie*. 1833, brochure in-8°.

# F

**FILLION** (**Charles-Jean**), p. 166. *Lettre du 16 novembre 1854, à M. Delaunay, curé de Mortrée.* (Sem. du Fid. 1869.)

*Lettre à Mgr d'Orléans sur l'inconvenance des cours publics de jeunes filles.* (Messager, 1867.)

*Lettre circulaire adressée de Rome au clergé du diocèse du Mans.* (Affiches, 1870.)

*Lettre à Madame Marie de Gentelles sur le livre intitulé :* Appel aux jeunes femmes chrétiennes, 28 août 1868. (Id.)

*Lettre sur l'enseignement chrétien au R. P. d'Alzon, 22 avril 1871.* (Id.)

*Erection d'un monument funèbre sur le plateau d'Auvours.* (Id., 1872.)

*Lettre à Madame Marie de Gentelles, de Caen, sur son livre intitulé :* Saint Joseph, protecteur de l'Église, modèle des chrétiens. (Id.)

*Discours prononcé le 7 octobre 1873, à la fête jubilaire, pour la cinquantième année du socerdoce de Mgr l'évêque de Séez.* (Sem. relig. de Séez.)

*Lettre à l'archevêque de Rennes.* (Union de la Sarthe, 1873.)

*Adresse de Mgr l'évêque du Mans et du chapitre de la cathédrale à Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève.* (Id.)

*Discours à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Saint-Calais.* (Id.)

**FOUCAULT** (**Jean-René**) naquit à Teillé le 8 octobre 1813 : ordonné prêtre en 1837, il fut vicaire de Bonnétable, puis de Mayenne. En 1849, il devint curé de Lavenay, en 1850 de Montbizot, et en 1857 de Villaines-sous-Lucé. Il dota cette commune d'un établissement d'instruction dirigé par les sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir.

L'abbé Foucault est décédé à Villaines-sous-Lucé le 29 octobre 1871. Il est auteur d'un petit volume intitulé :

*Le chemin de l'oraison, nouveau manuel de piété où la méditation est rendue facile.*

**FOUCHER (Emile)**, p. 177. *De l'anus contre nature, thèse pour l'agrégation en chirurgie.* Paris, 1857, brochure in-4°.

*Mémoires sur : 1° études sur les veines du cou et de la tête ; 2° fracture de l'extrémité inférieure du radius ; variété de luxation de l'astragale.* 1855.

**FOURÉ (Jacques-Joachim)** est né à Cossé (Mayenne), en 1806 ; il est venu diriger la forge de Vibraye en 1836. La concurrence des grands établissements métallurgiques commençait à se faire sentir. Fouré comprit de suite qu'il ne pouvait lutter s'il n'augmentait pas ses produits, et, dès les premières années de son exploitation, il doubla la fabrication de la forge de Vibraye, tout en maintenant la réputation de l'excellente qualité des fers. Pendant quinze ans, malgré la concurrence, les résultats furent tout à fait favorables et pour l'industrie et pour le pays.

Plus tard, la crise s'augmenta par la concurrence étrangère. Fouré a continué la lutte avec courage ; chaque année il prolongeait l'existence de la forge par une nouvelle prorogation de bail. Enfin, en 1862, il fut forcé de cesser la fabrication des fers et créa une fonderie pour conserver les nombreux ouvriers qu'il employait.

Après quarante années de travail sans relâche il est mort, le 16 février 1868, regretté de tout le monde ; il était affable, bon et généreux envers les malheureux.

**FOURNIOL (Victor)**, p. 178. *Le Mans et Sainte-Croix. Conversation entendue de dessus un toit. Dialogue.* (Courrier de la Sarthe, 1847.)

*Compte rendu de l'ouvrage de M. Napoléon Gallois, intitulé :* Les Corsaires français sous la République et l'Empire. (Id.)

*Compte rendu théâtral.* (Id.)

**FRANÇOIS (Charles-Louis)**, né à Versailles le 14 février 1831, commandant d'infanterie, en garnison au Mans, chevalier de la Légion d'honneur, mort dans cette ville le 11 juin 1880.

En 1854, il était capitaine au 30e de ligne; il a publié à

cette époque : *Le chant du départ du 30e de ligne, les cinq batailles de son drapeau.* (Union de la Sarthe, 1854.) Il est encore auteur de plusieurs pièces de poésies qui sont restées manuscrites.

**FRESLON** (**Alexandre**), p. 181. *Lettre au président du comité de La Flèche, annonçant qu'il refuse la candidature à l'Assemblée législative.* (Union de la Sarthe, 1849.)

## G

**GAROT** (**Alexandre-François**), né à Mamers, le 19 avril 1821, ingénieur-directeur des travaux de l'École des arts et métiers d'Angers, est mort dans cette dernière ville le 11 janvier 1859. Il faisait partie de la Société industrielle d'Angers. Il est auteur des travaux suivants :

*Le passage du soleil à l'équateur à l'équinoxe du printemps.* (Bull. de la Société ind., 1850.)

*Les tuyaux revêtus en caltar.* (Id., 1852 )

*Un modèle d'échelle à incendie.* (Id., 1854.)

*Instruction pour se servir de la règle à calcul, à l'usage des élèves des Écoles impériales d'arts et métiers.* Angers, 1852, in-32.

*Une machine d'épuisement.* (Bull. de la Société industrielle, 1857.)

*Une machine planétaire.* (Id., 1858.)

*Compte rendu des expositions et des publications.* (Id. — Dict. de Maine-et-Loire.)

**GAUDIN de SAINT-REMY** (**Charles-Gaspard**), grand amateur de peinture, né à Saint-Pavace, le 21 juillet 1787, est mort au Mans le 10 août 1869, après avoir administré pendant longtemps l'Asile des aliénés de la Sarthe. Gaudin de Saint-Remy était chevalier de la Légion d'honneur. On lui doit :

*L'astre des nuits, protecteur du mystère.* (Chansonnier des Grâces, 1810.)

*Exposition de l'industrie et des arts, ouverte au Mans le 24 mai* 1836. (Bull. de la Société d'agricul., 1836.)

Gaudin de Saint-Remy avait une magnifique collection de toiles flamandes, hollandaises, italiennes et françaises; il se passionnait surtout pour l'école flamande.

**GENDRON** (Esprit), p. 185. *Mémoire sur les fistules de la glande parotide et de son conduit excréteur.* 1820, brochure in-8°.

*Observations sur la hernie de l'Iris, l'ophthalmie chronique et les usages de la pupille.* 1824, brochure in-8°.

*Mémoire sur le croup.* (Société de médecine de la Sarthe, 1828.)

*Dothinentéries (fièvres muqueuses) observées aux environs de Château-du-Loir.* (Arch. gén. de méd.), 1829, brochure in-8°.

*Observation de lithotritie,* 1837. (Société de médecine de la Sarthe.)

*Lithotritie.* (Id., 1837.)

*Du cathétérisme de l'œsophage.* 1838. (Id.)

*Nouvelles observations pour servir à l'histoire de l'angine et de la trachéotomie.* 1839, brochure in-8°.

*Observation d'un rétrécissement de l'œsophage guéri par le cathétérisme et la cautérisation.* 1842, brochure in-8°. (Gazette médicale, 1842.)

*Lettre relative aux élections.* (Union de la Sarthe, 1842.)

**GENAY** (Charles-Julien-Etienne), né à Bazouges (Sarthe), étudiant en médecine à Angers, est mort dans cette ville le 13 novembre 1854. Il est auteur de plusieurs articles sur l'hygiène, intitulés : *La mode.* (Conseiller de l'Ouest, 1854.)

**GIRAULT** (François) né à Sablé, est mort à Paris vers 185.. Il a publié :

*Joies et larmes poétiques.* 1834, 1 vol. in-8°. La seconde édition est augmentée d'un poème et de neuf pièces nouvelles. 1836, 1 vol. in-8°.

*Aux artistes,* poésie. (Exposit. du Mans. Frag. litt. sur les tableaux offrant une pensée morale. 1836, in-8°.)

*Un condamné à mort.* (Id.)

*Les salles d'asile,* poésie. (id.)

**GOUPIL** (Clément-Jacques), p. 194. *Rapport sur le*

*mémoire de M. Gendron sur le croup*, 1828. (Société de méd. de la Sarthe.)

*Observations de calculs ou concrétions dans la vésicule du fiel et dans la prostate*, 1829. (Id.)

**GOURDIN** (Julien) naquit à Verneil-le-Chétif, le 18 juin 1787, de parents peu favorisés de la fortune. Son père le destinait à l'état de serrurier ; après son apprentissage il quitta son pays natal pour aller exercer son métier dans les grandes villes ; mais là il abandonna la serrurerie pour travailler les métaux, et acquit bientôt l'habitude de sa nouvelle profession en s'adonnant successivement à la construction des machines à filer et à la confection des instruments de physique. Il revint à Verneil-le-Chétif, se maria et s'établit à Mayet comme horloger et marchand de bijoux. Les opérations cadastrales que l'empereur faisait faire à cette époque dans toute la France étant un puissant aliment au commerce des instruments de géométrie. Gourdin en construisit et en vendit considérablement ; mais la Restauration arrêta ce genre de travail et à partir de ce moment il ne s'occupa plus que de l'horlogerie. Il commença par raccommoder les horloges de la cathédrale du Mans, du séminaire et du collège, aujourd'hui le lycée, et il en fit une pour le château de M. le comte de Montesquiou.

La révolution de 1830 arrêta de nouveau son industrie. Gourdin ne se découragea pas ; ses outils étaient imparfaits, il en fit de nouveaux ; il pourvut ses ateliers de tours de toute espèce, de machines à fendre les roues et à les percer, d'une machine à fendre les pignons et de beaucoup d'outils nécessaires dans sa partie.

En 1836, Gourdin mit à l'exposition du Mans l'horloge de la Halle, qu'il venait de terminer, et d'autres objets. Sa réputation se fit promptement ; en effet, en 1840, il avait fabriqué et vendu plus de cent cinquante grosses horloges dont une partie à répétition. En 1842, il mit cinq horloges à la nouvelle exposition du Mans, chacune d'elle avait un cachet différent. Il exposa également à Londres en 1851 et en 1855 à Paris, et partout il reçut de nombreuses récompenses.

Julien Gourdin, de l'avis des hommes de l'art, était un mécanicien distingué (1); il a trouvé non seulement les moyens de simplifier les grosses horloges, mais encore de les perfectionner et de faire d'utiles découvertes dans l'art de la mécanique. Il était membre de la Société d'encouragement de Paris, et membre honoraire de l'Institut historique des expositions nationales universelles.

Julien Gourdin est décédé à Mayet le 30 octobre 1856.

**GRIMAULT (Théodore)**, p. 194, docteur en droit à vingt-deux ans, substitut au Mans en 1841, démissionnaire en 1848, membre à vingt-six ans et pendant vingt-huit ans du Conseil général de la Sarthe dont il présida plusieurs sessions, député le 13 mai 1849 à l'Assemblée législative et l'un de ses secrétaires lors du coup d'État du 2 décembre 1851; conseiller à la Cour d'appel d'Angers le 7 mai 1853, président de chambre le 16 octobre 1869. Outre ses rapports au Conseil général, on a encore de lui :

*Discours au comité central napoléonien.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Discours à l'occasion de l'installation du recteur d'académie.* (L'Ordre, 1849.)

*Discours au comice agricole de Marolles-les-Braults.* (Union de la Sarthe, 1863.)

*Rapport sur le chemin de fer de Mamers à St-Calais.* (Messager, 1867.)

**GUÉRANGER (Prosper-Louis-Pascal)**, p. 200. *De la définition de l'infaillibilité papale, à propos de la lettre de Mgr d'Orléans à Mgr de Malines.* (Sem. du Fid., 1870.)

*Défense de l'Église romaine contre les trois lettres du père Gratry.* (Id.)

*Monarchie pontificale.* (Id.)

**GUÉRANGER (Frédéric-Florent-Julien)**, né à Sablé le 27 janvier 1799, professeur de troisième au lycée du Mans, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la

(1) Les ouvrages de Gourdin étaient appréciés des Wagner, des Destouches, des Oudin, etc. (Voy. *Recherches historiques sur Mayet*, 2 volumes in-12.)

Sarthe, officier d'académie, est mort au Mans le 24 mars 1858.

On lui doit les travaux suivants :

*Rapport sur un moulin à vent à ailes horizontales construit par le sieur Legendre, charpentier à Fercé.* (Bull. de la Société d'agricul., 1833.)

*Défoncement des terrains et emploi des ateliers nationaux à ce genre de travail.* (Id., 1848.)

*Discours à la distribution des prix du lycée du Mans le 12 août* 1851. Brochure in-8°.

*Expériences pratiquées, en mai* 1856, *sur la pomme de terre envoyée à la Société par M. Lambert, de la Ferté-Bernard.* (Id., 1857.)

*Rapport sur les publications envoyées par les sociétés correspondantes.* (Id.)

**GUIET (René-Joseph).** L'abbé Aubry a publié une biographie complète sur René-Joseph Guiet dans son ouvrage intitulé : *Ballon, Saint-Mards et Saint-Ouen;* nous en extrayons les passages suivants :

« Fils de Pierre Guiet, marchand, et de Marie Bristeau, épousés à Beaumont-Pied-de-Bœuf, mars 1764. Veuve et sans fortune, sa mère vint se fixer au Mans où les ressources d'un petit commerce lui procurèrent le moyen de donner à ses deux fils une honnête éducation. René fit ses humanités avec distinction à l'Oratoire du Mans. Après avoir terminé ses cours de théologie au séminaire de la Mission, il fut régent au collège de Saint-Calais. C'est à Angers (1790) qu'il fut ordonné prêtre. Nommé vicaire de Bais au commencement de 1791, il se trouva en face d'un curé et d'un vicaire qui adoptaient avec chaleur les nouveautés sacrilèges de l'Assemblée constituante. L'abbé Guiet tint tête à l'orage jusqu'au moment où il fallut se soustraire par la fuite aux menaces et aux poursuites dont il était l'objet (1791). Alors il vint au Mans se réfugier chez sa mère ; mais déjà il n'y avait plus de sécurité dans cette ville pour les prêtres insermentés. Il se rend à Paris; mais à chaque instant il rencontre des cannibales portant sur des piques sanglantes les têtes de leurs victimes; il prend le parti de quitter la France.

« Dans la première ville de Belgique où il s'arrêta, une famille honorable l'accueillit gracieusement, et les leçons de français qu'il donnait lui gagnèrent les vives sympathies de cette famille. » Peu de temps après, il parcourut successivement toute l'Allemagne. Il visita quelques parties de la Pologne, séjourna plusieurs années dans la capitale du monde chrétien, et voulut connaître la ville aux quatre cent cinquante ponts, aux neuf mille gondoles, la superbe Venise. Le doge de la République lui confia ses enfants pour l'enseignement de la langue française. Dans les quelques années de ce brillant préceptorat, l'abbé Guiet fit des économies dont il rapporta en France une douzaine de mille francs.

Vers les dernières années de la révolution, l'abbé Guiet fut nommé aumônier de l'armée de Condé. Rentré en France, en 1802, on lui donna la cure de la Milesse, puis successivement celles de Ballon (1811), de Malicorne (1822), de Changé-lès-le-Mans (1824). Chanoine honoraire de la cathédrale, depuis le 24 novembre 1836, il quitta Changé pour venir se fixer au Mans au centre de sa famille et de ses vieux amis. Il y est mort le 23 novembre 1844, âgé de près de soixante-dix-neuf ans.

La carrière de l'abbé Guiet eut des phases difficiles : il les traversa toutes avec honneur. Obligeant par caractère, il ne refusait jamais un service, pas même à ceux dont il avait à se plaindre. Comme orateur, il eut de la réputation. La manière de ses discours d'apparat rappelait un peu les grands écrivains du siècle. Il avait une superbe physionomie. Doué d'une grande mémoire et d'une rare sagacité, il avait acquis dans ses voyages et dans ses lectures un fonds d'érudition qui, joint à une élocution facile, donnait à sa conversation un charme toujours nouveau. Homme d'esprit et de société, l'abbé Guiet était une tradition vivante de ce savoir-vivre et de cette politesse française dont chaque jour voit effacer les traces.

**GUIET (Pierre-Jean)**, frère du précédent, est aussi né à Beaumont-Pied-de-Bœuf, en 1771 : il fit ses humanités à l'Oratoire du Mans. En 1791, il entra comme volontaire dans le 2e bataillon de la 73e demi-brigade, et sortit de

l'armée, l'an IV de la République, avec le grade d'adjudant-major du premier bataillon de la Sarthe. En 1814, le ministre de l'Intérieur le nomma adjudant de la cohorte urbaine formée au Mans.

Après avoir été commis-greffier du tribunal de première instance du Mans, il fut greffier du tribunal de commerce de cette ville, du 4 août 1821 au 24 février 1835.

Pierre-Jean Guiet (1) est mort, au Mans, le 15 juillet 1841.

On lui doit :

*Mémoire sur les causes de la ruine des époux Piron, anciens marchands bijoutiers à La Flèche.* 1834, brochure in-4°.

**GUIET** (**Étienne-Louis**), p. 212. *Rapport au conseil général de la Sarthe sur l'agriculture,* 18 *août* 1836. (Manusc. Cabinet de M. Brière.)

*Notice sur les puits artésiens*, 1841.

*Lettre au* Courrier de la Sarthe *sur la notice des puits artésiens*. 1841.

*Mémoire sur la géogénie.* (Bull. de la Soc. d'agric., 1855.)

*Considérations sur l'état des populations dans les campagnes et leur tendance à émigrer dans les villes.* (Bull. de la Société d'agricul., 1860.)

**GUILLOIS** (**Ambroise**), p. 208. *Lettre d'un petit Chinois à un petit Français.* Poésie. (Union de la Sarthe, 1853.)

(1) Son fils M. René-Louis Guiet, docteur médecin au Mans, chevalier de la Légion d'honneur, membre correspondant de la Société anatomique, médecin du Bureau de bienfaisance et de la crèche, président de la Société de médecine de la Sarthe, membre de la commission centrale de l'association médicale de la Sarthe, médecin des hospices du Mans, ancien conseiller municipal de cette ville, etc, est auteur d'un volume in-12, intitulé : *Conseils aux mères ou de l'hygiène du nouveau-né et de l'enfant à la mamelle.* Paris, 1850. Cet ouvrage, dédié à Madame la vicomtesse d'Elbenne, a reçu les éloges les plus flatteurs de la presse.

# H

**HAMON** (René-Amédée), p. 217. *Rapport au conseil général de la Sarthe sur la revision de la Constitution*. (Le Maine, 1851.)

**HARDOUIN-DUPARC** (François Julien), p. 219. *Lettre annonçant son refus d'être candidat au conseil municipal du Mans*. (Union de la Sarthe, 1849.)

**HESLOT** (Jean-Baptiste-René) né à Mayenne le 24 mars 1808, fit ses études au collège de cette ville, entra au grand séminaire du Mans, fut ordonné prêtre en 1831 et nommé ensuite professeur au petit séminaire de Précigné où il resta environ douze ans, professant successivement les différentes classes de grammaire et d'humanités. En 1843, il devint curé de Saint-Pierre-la-Cour, puis d'Andouillé, et s'occupa d'une manière toute spéciale de l'œuvre de l'assistance des pauvres.

En 1848, l'abbé Heslot créa un bureau de bienfaisance à Andouillé et y fit éteindre la mendicité. Il fut vivement félicité par le préfet de la Mayenne, le Conseil général du département, le Conseil d'arrondissement, et le ministre de l'Intérieur le fit nommer chevalier de la Légion d'honneur.

Il est mort en 1865.

On doit à l'abbé Heslot : *Essai sur la question de l'extinction de la mendicité, théorie et application*; brochure in-12 et in-8° (2 éditions); il est aussi auteur d'articles de polémique, imprimés dans un journal du pays, d'articles religieux publiés dans plusieurs revues mensuelles, notamment dans les *Annales de la Persévérance*.

**HERVÉ** (Jean), né à Mézières-sous-Lavardin le 14 mars 1804, mort en Amérique vers 1860, ouvrier typographe, voyageur, professeur de langues, de littérature et de philosophie.

Il est auteur des ouvrages suivants :

*De la littérature française depuis 1789 jusqu'en 1827*, publié en anglais. Philadelphie, 1827.

*A Discourse on the history and importance of the philo-*

*sophy of the human mind. Delivred at miss Mackensie Academy, as introduction to a course of logick and moral philosophy.* Richemond, 1830, brochure in-8°.

*On th art of Extemporizing.* Publié dans le Southern Litterary Messenger. Richemond, 1833.

*Élections présidentielles aux États-Unis d'Amérique.* Revue Britannique, Paris, 1837.

*Les Etats-Unis, ou Exposition des lois, des mœurs, des institutions scientifiques et littéraires, de l'industrie, des manufactures, etc., précédée d'une Introduction historique sur la manière dont l'Amérique a été peuplée, sur les découvertes de Christophe Colomb, le gouvernement colonial, les causes de la révolution, suivie de la Constitution fédérale avec commentaire.* Paris, 2 vol. in-8°.

On a encore de Jean Hervé, divers articles sur la politique et la littérature, insérés dans différents journaux français et américains ; des discussions et improvisations dans le Congrès scientifique, tenu au Mans en 1839, sur les chemins de fer, les livrets, la littérature.

En 1848 il était rédacteur du *Démocrate Sarthois.*

*Profession de foi aux électeurs de la Sarthe. Candidat à l'Assemblée nationale.* 1848, in-12.

*Circulaire pour la réunion préparatoire des élections générales du département de la Sarthe.* (Affiches du Mans, 1848.)

**HEURTEBIZE (Benjamin)**, p. 222. *Discours à l'occasion du synode diocésain.* (Le Maine, 1851.)

*Discours à Mgr Fillion de retour de son voyage à Rome.* (Sem. du Fid., 1865.)

*Circulaire sur l'œuvre des campagnes*, 28 *mars* 1865. (Id.)

*Discours à Mgr Nanquette au nom du chapitre de l'église du Mans.* (Union, 1856.)

*Mandement pour le Carême de* 1862 *au clergé et aux fidèles du diocèse.* (Signé Heurtebise et Toury.)

*Lettre aux curés du diocèse.* (Signée Heurtebise et Toury.)

*Mandement au sujet de la translation de Mgr Fillion au siège du Mans* (signé Heurtebise et Toury), 1862.

**HOUDBERT (Victor-Michel.)** p. 222. *Le jugement de Salomon.* Cantate. Brochure in-8°.

*Précis de la séance publique de la Société royale des arts du Mans, etc.* Brochure in-8°.

*Compte rendu secondaire des travaux de la société depuis 1824 jusqu'au 25 juillet* 1835. Brochure in-8°.

*Discours au tirage de la loterie de Saint-Vincent de Paul.* (Union de la Sarthe, 1851.)

**HUTTEMIN** (Charles-François), « après dix ans de services dans un pensionnat de La Flèche, puis dans les collège de Bayeux et d'Alençon, fut appelé à la chaire de mathématiques élémentaires du lycée d'Angers, le 28 novembre 1831, écrit Célestin Port. Chargé en 1839 de la direction de l'école primaire supérieure fondée par la ville, il se démit de ses fonctions le 25 septembre 1844 et rentra au lycée, où dans les derniers temps il professait l'enseignement scientifique préparatoire. Il faisait partie des sociétés horticole et industrielle d'Angers. »

Huttemin est mort à Tassigné, commune de Charcé, le 13 mai 1857. On lui doit :

*Historiettes sur la chimie.* 1838, in-12.

*Leçons de grammaire française.* 1841, in-12.

*Historiettes sur la physique.* 1848, in-12.

## J

**JANVIER de la MOTTE** (Élie), p. 224. Après avoir fait des voyages en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, il écrivit ses *Mémoires* et y publia, pour la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, un *Compte rendu du Congrès de Gênes.*

**JOUBERT** (Jacques-Charles) né au Mans le 19 mars 1797, tué d'un coup de foudre le 24 août 1840, à Beaulieu (Maine-et-Loire), dont il venait d'être nommé maire, a publié : *Notice sur quelques monuments de Maine-et-Loire.* Caen, 1836, in-8°. (Célestin Port.)

**JOLIVARD** (André), p. 226. Le 2 décembre 1851, il fut atteint d'une balle au poignet en voulant ouvrir une fenêtre ; le tétanos survint et il mourut le 8 décembre 1851. Jolivard était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1835.

Le Musée du Mans possède de cet artiste un *Paysage*, une *Étude* d'après nature prise près de Sillé-le-Guillaume.

**JUCHAULT de La MORICIÈRE (Christophe-Léon-Louis)**, p. 226. *Circulaire au comité central d'opposition de Saint-Calais à MM. les électeurs de l'arrondissement de Saint-Calais.* (Courrier de la Sarthe, 1846.)

*Profession de foi*, 1848.

*Circulaire aux citoyens du département de la Sarthe.* 1848, brochure.

*Lettre au journal* la Presse, 1849.

*Profession de foi aux électeurs de la Sarthe.* (Suffrage universel, 1849.)

*Lettre au comité central napoléonien sur l'indemnité allouée aux députés.* (Union de la Sarthe, 1849.)

*Circulaire aux électeurs* (Courrier de la Sarthe, 1849.)

*Discours relatif au projet ayant pour objet de modifier la loi électorale du 15 mars 1849.* 1850, brochure in-8°.

*Lettre au* Constitutionnel, 1852.

*Lettre au ministre de la guerre sur son refus de serment.* (Union de la Sarthe, 1852.)

*Rapport sur l'organisation de la force publique.* Brochure in-4°.

## L

**LALANDE (Michel-Louis-Arsène)**, p. 238, était général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne.

*Lettre annonçant qu'il refuse la candidature de colonel de la garde nationale du Mans.* (Courrier de la Sarthe, 1848.)

*Lettre au maire du Mans.* (Id.)

**LANDEL (Nicolas-François)** naquit au Mans le 22 janvier 1787, et y est décédé le 14 septembre 1860.

Pendant longtemps, il a exercé les fonctions de notaire, de conseiller de préfecture de la Sarthe et d'adjoint au maire de la ville du Mans.

On lui doit :

*Notice sur l'ancien grand cimetière du Mans, dit cimetière de Sainte-Croix.* (Bull. de la Société d'agricul. 1845.)

*Joyeux avènement du comte Charles III en la ville du Mans, avec pièces justificatives.* (Id., 1847.)

*Remarques sur la vie de la reine Bérengère.* (Id.)

*Description des enceintes successives de la ville du Mans. par MM. Landel et E. Hucher.* (Études sur l'hist. des monuments du département de la Sarthe.)

*Rapport sur le mémoire présenté pour le prix d'histoire au concours de* 1848. (Bull. de la Société d'agricul., 1848.)

**LANGLAIS (Jacques)**, p. 240. *Aux électeurs du département de la Sarthe.* 1848.

*Proposition sur la publication des journaux et écrits périodiques.* 1848, in-8°.

*Des intérêts matériels.* (Union de la Sarthe, 1848.)

*Lettre au comité central napoléonien sur l'indemnité allouée aux députés.* (Id., 1849.)

*Lettre aux électeurs de la Sarthe.* 1851.

*Rapport sur la vente des journaux.* 1851, in-12.

*Lettre aux électeurs de l'arrondissement de Mamers.* 1852.

*Lettre à l'assemblée législative sur la mort de son fils.* 1852.

*Rapport sur l'organisation du jury.* 1853, in-8°.

*Discours sur le projet de loi relatif à la création d'un évêché à Laval.* 1855, in-12.

*Rapport sur un projet de loi sur les sociétés en commandite par actions.* 1856, in-12.

*Exposé du projet de loi relatif à une imposition de* 0,03 *c. pendant deux ans. par le département de la Sarthe, pour l'achèvement et l'amélioration des routes départementales.* (Union de la Sarthe, 1858.)

*Exposé des motifs d'un projet de loi relatif à un emprunt et à une imposition par la ville du Mans.* (Id.)

*Exposé des motifs d'un projet de loi pour la reconstruction de la prison de Saint-Calais.* (Id.)

*Projet de loi sur l'organisation de l'enseignement secondaire spécial.* 1864, in-8°.

**LASSUS (Jean-Baptiste)**, p. 244. *De la carte cénomanique. Notes bibliographiques.* (Etudes sur l'hist. et les monuments du départ. de la Sarthe.)



**LEBAILLIF (Jean-Baptiste)** naquit à Préaux (Mayenne), le 27 avril 1793, fit ses études au collège de Château-Gontier, fut ordonné prêtre en 1818, puis entra chez les Jésuites et prit part à des missions où il obtint quelques succès.

Mgr de La Myre le nomma vicaire du Pré, aumônier de la maison du Sacré-Cœur (1825), et chanoine honoraire de la cathédrale; en 1841, il devint curé de Saint-Benoît et y resta vingt ans; en 1861, Mgr Nanquette le fit chanoine titulaire de la cathédrale.

L'abbé Lebaillif, qui est mort le 5 septembre 1865, a publié le *Manuel de piété, à l'usage des élèves du Sacré-Cœur*, 1 vol in-18. Cet ouvrage a plus de huit éditions.

**LEBRETON (Pierre-Jules)**, p. 252. *Profession de foi aux électeurs du département de la Sarthe.* (Suffrage universel, 1849.)

**LE BRETON DE VANNOISE (Alexandre-Claude-François)** né à Paris, le 30 juillet 1784, mort au Mans, le 25 mars 1869, ancien capitaine d'état-major, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Il est auteur de :

*Les Partageux*, chanson. (L'Ordre, 1849.)

*Révolte en mer*, poésie. (Id., 1850.)

*Nécrologie sur Charles-René de Montesson.* (Id.)

*Les deux Pots*, fable, *à Mme la comtesse Raoul de Montesson.* (Id., 1850).

*Une Tempête,* apologue. (Id.)

*Aux Loups! aux Loups!* fable. (Id.)

*Je l'ai vu*, chanson. (Id.)

*La Vigne et le Noyer*, fable. (Le Maine, 1853.)

**LELOUP (Pierre)**. « L'industrie des images dans le département de la Sarthe ne compte, à proprement dire, qu'un représentant sérieux, Pierre Leloup, né à Sillé-le-Guillaume le 3 janvier 1769, et mort au Mans le 20 janvier 1844 (1).

(1) « En même temps que Leloup, vers 1820, Joseph Portier, décédé le 14 octobre 1831, faisait aussi le commerce d'images. Il ne connaissait pas l'art de graver sur bois, mais une partie de ses

« Le fonds de ce laborieux artiste provenait entièrement de son métier de tailleur de bois, et ce qu'il avait créé ne présentait pas de différence avec les autres établissements de son temps ; c'était là, comme partout ailleurs, des images de piété, en grande majorité, des scènes comiques et des armées de soldats sur le papier, toutes pièces s'adressant surtout à la classe populaire. » (Hist. de l'imagerie populaire et des cartes à jouer, à Chartres, etc.)

**LE COUSTURIER DE COURCY** (**Jules-François**), p. 258. *Discours aux élèves de la ferme de la Chauvinière.* (Union de la Sarthe, 1852.)

*Discours aux habitants de la Milesse à l'occasion de la proclamation de l'empire.* (Id., 1852.)

**LE PELLETIER** (**Almire-René-Jacques**) p. 267. *Principes de mnémotechnie*, 182...., brochure in-8°.

*Discours sur l'influence de la médecine morale dans le traitement des maladies.* (Société royale des arts au Mans, 1820.)

*Discours du président de la* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe *pour l'ouverture de la séance publique du 11 juin 1841.* — *Idem*, du 4 janvier 1842. — *Idem*, du 29 décembre 1842.

*Concert Luigi Eléna.* (Courrier de la Sarthe, 1842.)

*Observation sur l'extraction de dix-neuf calculs de silice pur, extraction obtenue par la lithotomie.* (Bull. de la Société d'agricul., 1847.)

*Discours du président entrant de la* Société d'agriculture, *séance du* 8 *janvier* 1850.

*Discours d'ouverture.* (Bull. de la Société d'agricul., 1850.)

*La culture des sciences et des arts adoucit les mœurs des peuples et devient ainsi l'un des éléments principaux de leur bonheur.* (Bull. de la Société d'agricul., 1850. — Union de la Sarthe, 1851.)

*Lettre à la* Chronique de l'Ouest, *sur les enfants assistés.* 1862.

*Discours sur la tombe de Marigné, ancien pharmacien au*

images, œuvres sans doute d'artistes étrangers à sa maison, étaient fabriquées et coloriées sous sa direction. » (J.-M. Garnier.)

*Mans, membre de la fabrique de la cathédrale.* (Le Maine, 1853.)

*Toast porté à la famille médicale de la Sarthe.* (Bull. de l'Ass. méd., 1870.)

*Fête de Notre-Dame de Sainte-Croix, le 10 juillet 1874, avenir de la France, éducation de la jeunesse, principal moyen de l'assurer.* (Chronique de l'Ouest, 1874.)

*Revanche, la seule assurée, la seule digne de la France.* 1874, brochure in-8°.

*Traité complet de physiologie à l'usage des gens du monde et des lycées.* 1876, 2 vol. in-8°.

Le ministre de l'instruction publique n'ayant pas permis la lecture de cet ouvrage dans les lycées, a obligé l'auteur à supprimer dans le titre les mots *et des lycées ;* un carton a été fait pour le modifier.

**LEPELLETIER-DESLANDES (Louis-Charles-Alfred)** né à Dreux le 8 mai 1808, fit ses études au collège Louis-le-Grand et devint sous-secrétaire de la reine Marie-Amélie; plus tard il fut nommé archiviste à la préfecture la Sarthe. Il était membre de plusieurs sociétés académiques et de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Il est mort au Mans le 23 mars 1863.

Lepelletier-Deslandes est auteur des travaux suivants :

Traduction de l'italien en français de l'opéra de *Cendrillon,* musique de Rossini. Ce manuscrit a été vendu au directeur du théâtre de Lyon.

*Journal Icarien.* (Bull. de la Société d'agricul., 1849.)

*Rapport sur la XVI*e *session du Congrès scientifique de France.* (Id.)

*Etude littéraire sur le voyage en Icarie de M. Cabet.* (Id., 1850.)

*Rapport sur les discussions relatives aux lettres et aux beaux-arts engagées dans les diverses séances du Congrès des sociétés savantes de province, tenues au palais du Luxembourg.* (Id., 1851.)

*Charles VI au Mans, étude historique* (Id., 1853.)

*Rapport sur une notice historique de M. Guillory aîné, consacrée à la mémoire de M. le marquis de Turbilly.* (Id., 1853.)

*Ouest. Du Mans à Nogent-le-Rotrou en chemin de fer.*

*Esquisses historiques et pittoresques.* 1854, Monnoyer, 1 vol. in-18.

Lepelletier-Deslandes, a collaboré au tome 1er de l'*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790.*

**LEREBOURS** (Pierre-Simon), p. 274. *Coup d'œil sur les antiquités scandinaves*, brochure in-8°, vignettes sur bois.

*Harald ou les Scandinaves*, tragédie en 5 actes, brochure in-8°.

**LEREY D'AUBIGNY** (Alphonse), p. 275. *Circulaire aux électeurs de la 2e circonscription de la Sarthe.* 1857.

*Discours au comice agricole de La Ferté-Bernard.* (Union de la Sarthe, 1863.)

*Discours sur l'ouverture du marché de Fresnay.* (Progrès, 1863.)

*Deux circulaires aux électeurs.* (Union de la Sarthe, 1863.)

*Discours à la chambre des députés.* 1864, brochure in-12.

*Discours au comice agricole de Mamers.* (Messager de la Sarthe, 1865.)

**LEROY-DUVERGER** (Philippe-Alexandre-Marie-Antoine) « né à La Flèche le 25 septembre 1784, s'engagea, en 1805, au 25e de chasseurs à cheval, écrit Vapereau, fit les campagnes de l'Empire, devint capitaine à la bataille de Friedland, chef d'escadron après celle de Haneau et reçut un coup de feu au passage de la Bérésina.

« Colonel en 1831, puis chef d'état-major de l'armée d'Afrique, il fit partie de plusieurs expéditions, commanda la place de Bone, et fut souvent cité avec éloge dans les rapports officiels. Il obtint le grade de maréchal de camp le 24 août 1838, et bientôt après la subdivision militaire du Var, où il se trouvait encore en février 1848, époque à laquelle il fut admis à la retraite. Rappelé à l'activité sous la Présidence, il fut chargé du commandement de la Sarthe, puis placé dans la section de réserve. »

Le général Leroy-Duverger a épousé une pianiste distinguée, Mlle Virginie Morel, qui eut, vers 1840, beaucoup de réputation; elle est morte à Seiches le 17 décembre 1869. Elle a composé *Huit études mélodiques pour piano* et de nombreux morceaux inédits.

M. Leguay a écrit à la p. 275 Leret ici Lerez première orthographe est la bonne

Leroy-Duverger a été promu commandeur de la Légion d'honneur le 5 janvier 1834, et est mort en son château du Verger à Seiches, le 11 janvier 1874, entouré d'affection et de respect.

**LEVASSEUR** (**François-Laurent**), p. 278. *Lettre sur la nécessité d'un cours de récitation et de lecture.* (Union de la Sarthe, 1864.)

## M

**MALOUIN** (**Auguste-Joseph**), p. 288. *Quelques réflexions générales au sujet d'une grande rue d'Accès à la gare du Mans.* (Union de la Sarthe, 1862.)

**MANCEAU** (**André-Pierre**) né à Cossé-en-Champagne (Mayenne), le 6 juin 1828, professeur de botanique au collège de N.-D. de Sainte-Croix, conservateur de la bibliothèque et des archives de la ville du Mans, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, est mort le 20 janvier 1871.

Il est auteur des travaux suivants :

*Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année* 1861. (Bull. de la Société d'agricul., 1861.)

*Première note sur les plantes phanérogames du Maine.* (Id., 1862.)

*Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année* 1862. (Id., 1863.)

*Notice sur un héron crabier de passage accidentel dans le Maine.* (Id.)

*Une promenade autour de l'exposition d'horticulture de la Sarthe.* (Messager, 1865.)

*Notes sur quelques monnaies romaines découvertes en Algérie.* (Bull. de la Société d'agricul., 1867-1868.)

*Du sel marin en agriculture.* (Id.)

*Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année* 1867. (Id.)

**MASCLARY** (**Joseph**) n'est pas né dans le département de la Sarthe ; mais étant venu, vers 1831, s'établir à Mayet, comme instituteur primaire, il y resta jusqu'en 1835.

A cette époque, il publia un volume intitulé : *Nouveaux procédés d'arithmétique et d'arpentage sans instruments d'altimétrie et de stéréométrie, suivi de l'art d'apprendre et d'enseigner la tenue des livres en partie simple et en partie double.* Cinq éditions de cet ouvrage ont été publiées ; la dernière a été augmentée d'un *Formulaire d'acte sous seings privés.* Joseph Masclary est encore auteur de *Tableaux sur les conversions des anciennes mesures en nouvelles.*

La deuxième édition du premier ouvrage de Joseph Masclary est dédiée à Madame la marquise de Samson qui l'avait connu à Paris et plus tard aux Petits-Perrays, à Parigné-le-Pôlin.

Il est décédé à Lyon en 1855.

(Voy. *Recherches historiques sur Mayet*, 2e édition, 1859.)

**MAUDUIT** (**Désiré-Julien**) né à Bouloire en 1804, est mort dans cette commune le 15 novembre 1862. Ancien élève de l'école d'Alfort, il est venu s'établir au Mans vers 1829, en qualité de médecin-vétérinaire, et a fait partie de la Société de médecine de la Sarthe et de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Il a donné à ces Sociétés les travaux manuscrits suivants :

*Notice sur l'épizootie qui a régné dans presque toute la France en 1824 et 1830.*

*Observation d'anatomie pathologique.* 1831.

*Deux rapports sur la médecine vétérinaire.* 1833.

*Observations sur les effets de la cautérisation dans les inflammations articulaires des chevaux.* 1834.

*Observation sur un cas particulier de colique sur les animaux.* 1835.

*Section du tendon du muscle perforant.* 1837.

*Rapport relatif à l'élève des chevaux dans la Sarthe.* 1858.

*Note sur un calcul trouvé dans les intestins d'un cheval.* 1859.

**MENARD-BOURNICHON** (**François-Marie-Étienne**), p. 296. *Moyen d'établir l'uniformité dans la prononciation et de la constater.* (Bull. de la Société d'agricul., 1846.)

**MÉZIÈRES** (**Pierre-Gabriel**) né à Angers le 8 juillet

1802, était régent à dix-huit ans au collège de Mamers, en 1823, professeur de quatrième puis de troisième à Saumur; en 1830, on le nomma professeur de seconde au collège de Mayenne, et directeur de cet établissement. En 1831, il devint secrétaire de l'Académie d'Angers; en 1854, on le fit chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut à Paris, qu'il était allé habiter, le 30 janvier 1868 et fut enterré à Angers. (Dict. de Maine-et-Loire.)

**MORDRET (Ambroise-François)**, p. 303. *De l'inhalation éthérée.* (Bull. de la Société d'agricul., 1847.)

**MOREAU (Basile-Antoine-Marie)**, p. 310. *Lettre sur les épreuves du baccalauréat.* (Union de la Sarthe, 1851.)

*Lettre relative au jeune Édouard Morin.* (Id., 1861.)

## N

**NANQUETTE (Jean-Jacques)**, p. 317. *Lettre circulaire pour une quête en faveur des pauvres.* (Union de la Sarthe, 1856.)

*Mandement sur le prochain établissement de la liturgie romaine.* (Id.)

*Allocution aux officiers de la Société de Saint-Maurice.* (Id.)

*Lettre circulaire relative à la retraite ecclésiastique et au synode diocésain.* (Id., 1857.)

*Circulaire aux curés du diocèse annonçant une souscription pour le bourdon de la cathédrale.* (Id., 1858.)

*Lettre au clergé et aux fidèles, annonçant son départ pour Rome.* (Id., 1859.)

*Lettre au clergé sur la retraite ecclésiastique.* (Id. 1861.)

**NOUAUX (Julien-Michel)**, médecin à Beaumont-sur-Sarthe, mort le 26 mars 1869, âgé de cinquante-trois ans, a publié plusieurs articles sur *la Rage* dans la *Chronique de l'Ouest*, 1868.

**NIBELLE (Jean-Jacques)**, p. 319. *Plaidoyer pour M. Cauchard-Desmares. Cour d'assises de la Seine.* 1844, brochure in-8°.

# O

**OGIER D'IVRY (Louis-Joseph-Gaston Comte)** né au château de Passay à Sillé-le-Philippe (Sarthe), le 12 août 1812, mort à Passay le 11 septembre 1880, était fils de Armand-Louis-Guy, comte Ogier d'Ivry, ancien officier de carabiniers et chevalier de la Légion d'honneur, et de Élisabeth-Philippine de Cassamajor d'Oneix.

Le comte Ogier d'Ivry, qui fit ses études à Paris au collège d'Harcourt, fut nommé Conseiller référendaire à la Cour des comptes en 1838, chevalier de la Légion d'honneur en 1858, Conseiller maître à la Cour des comptes en 1865, officier de la Légion d'honneur en 1867. Il était le doyen de l'une des trois chambres.

Il a été maire de Sillé-le-Philippe pendant trente années. Il avait épousé, le 21 novembre 1836, à Paris, Léonie-Adrienne-Élisabeth-Aymardine de Nicolay.

Le comte Ogier d'Ivry était petit-neveu de Jean-François Ogier sieur d'Ivry, président du parlement de Paris, ambassadeur de France en Danemark et pacificateur des États de Bretagne. Il a fait classer quelque temps avant sa mort la précieuse correspondance diplomatique conservée au château de Passay.

Le comte Ogier d'Ivry joignait à l'esprit fin et le plus français une connaissance approfondie des questions financières. Il a laissé dans son pays, où il avait fait le bien pendant toute sa vie, d'unanimes regrets.

Il a publié de nombreux travaux à la Cour des comptes avec ou sans son nom, nous regrettons de ne pouvoir en donner les titres.

M. le comte Édouard Ogier d'Ivry, capitaine de hussards, fils de Gustave-Pierre-Jean-Marie Ogier d'Ivry (voir page 331), a publié 2 volumes de poésies, intitulés : *Rimes de cape et d'épée.*



# P

**PALLU (Hippolyte-Étienne-Paul)** naquit au Mans, le 24 juin 1831, fit ses études au collège de cette ville et son droit à Poitiers. Avocat au Mans, puis, successivement juge de paix à Pontvallain et à Saumur, il est mort dans cette dernière ville, le 16 décembre 1874.

On lui doit :

*Le mandat. Procédure. Le désaveu.* Thèse pour la licence, 16 août 1854. Brochure in-8°.

*Une question de droit. Le duel.* 1858, brochure in-8°.

Son frère, **Henri PALLU**, mort vers 1847, élève de philosophie, est auteur d'un travail manuscrit sur l'*Antiquité d'une verrière de la cathédrale du Mans, représentant la légende de saint Gervais et saint Protais.* Ce manuscrit a été déposé à la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1847.

**PAPE-CARPANTIER (Marie-Joséphine-Olinde)**, page 337. *La Rose préférée.* Épître. (Bull. de la Société d'agricul., 1846.)

*Le Secret des grains de sable ou le dessin expliqué par la nature.* 1863.

*Conférences pédagogiques faites à la Sorbonne en* 1867. 1 vol. in-18.

*Les Fruits de la douleur.*

*Vie de Mme Mallet.*

*Lettre au rédacteur du* Journal des instituteurs. (Affiches du Mans, 1869.)

*Les Causeries d'un maire avec ses administrés.* (Bull. de la Société d'agricul., 1869-1870.)

Marie Pape-Carpantier faisait partie, non seulement de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, mais encore de celles de Patronage, de Protection de l'enfance, et de celle de Protection des animaux.

**PASTEAU (Édouard-Louis-Maxime)** né à Saint-Vincent-du-Lorouer, le 5 décembre 1835, avait été ordonné prêtre le 3 mars 1860. Il fut successivement vicaire à Assé-

le-Boisne, à Tennie, le 19 août 1862, à Brulon, le 14 janvier 1868, et curé de Neuvy-en-Champagne, le 1er octobre 1870; il est mort dans cette commune, le 30 novembre 1880.

L'abbé Pasteau est auteur de plusieurs chants sacrés et d'articles de science ecclésiastique publiés dans diverses feuilles religieuses. (La Semaine du Fidèle.)

**PAU (Auguste)** né à Beaufort, le 27 février 1819, ordonné prêtre en 1843, vicaire à Vaugirard, puis curé de Saint-Philippe-du-Peuple (1860-1863), missionnaire dans le diocèse d'Orléans, puis simple prêtre habitué en l'église de Brulon (Sarthe), y est mort le 2 juin 1870. Il a publié :

*Notice sur une ville d'Anjou.* (Saint-Pierre-du-Lac). 1841, in-8°.

*Les électeurs démocrates sous le vieux chêne.* 1848, in-18.

*Des signes du temps.* 1869, in-8°.

*Notice sur le camp et les bains romains de Jublains.* Veillées chrétiennes, 1864. (Dict. de Maine-et Loire.)

**PINEAU (François-Louis)** né à Meslay, le 4 mai 1797, vicaire à la Chapelle-Moche, curé de Chantrigny (1822), de Saint-Martin de Mayenne (1828), et de Saint-Calais, le 9 janvier 1835, est décédé dans cette ville, le 4 avril 1848.

Il a publié au Mans, en 1844, une brochure in-4° intitulée : *Conférence en l'honneur du très saint et immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs, érigée dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Saint-Calais. Statuts.*

**PIQUET (Jean-Baptiste)**, p. 354. *Réflexions sur l'influence de l'élément païen dans les études.* (Bull. de la Société d'agricul., 1857.)

## R

**RACOIS (Félix-Louis-Marie)**, p. 363. *Station d'étalons du gouvernement. Monte de* 1854. (Union de la Sarthe, 1854.)

**RICHARD (Jules)** né à Savennières (Maine-et-Loire), docteur médecin au Mans, médecin de la Société communale de secours mutuels de cette ville, membre de la So-

ciété de médecine de la Sarthe, est mort au Mans. le 23 février 1871.

Jules Richard a donné à la Société de médecine de la Sarthe les travaux manuscrits suivants :

*De la gastralgie.* 1846.

*Métrite-infection purulente. Péritonite.* 1846.

*Rapport sur le mémoire de M. Perrin sur l'utilité de l'association de l'extrait de belladone au sulfate de quinine dans le traitement des fièvres.* 1846.

*Chloroforme dans les accouchements.* 1847.

*De l'emploi du chloroforme dans différentes affections.* 1850.

*Fistule à l'anus.* 1851.

*Rapport sur des observations présentées par M. Lizé sur une tumeur au cou, une paralysie nerveuse, une fracture du coronal et une luxation du fémur.* 1852.

*De l'emploi de l'huile de foie de morue.* 1853.

*De l'épidémie de dysenterie qui règne en ce moment au Mans.* 1854.

*Maladie du tube digestif.* 1855.

*Observation d'hystérie.* 1857.

*Rapport sur le mémoire de M. Bryon, relatif à l'emploi des bandelettes de diachylum.* 1857.

*Quelques mots sur l'iléus et la fièvre scarlatine.* 1859.

*Statistique médicale sur la Société communale de secours mutuels du Mans.* 1859.

*Observation d'anévrisme traumatique de l'artère crurale.* 1859.

**RICHARD (Mathurin-Joseph-René)**, p. 366. *Allocution à la garde nationale.* (Courrier de la Sarthe, 1848.)

*A ses concitoyens.* (Id.)

*Allocution au commissaire du gouvernement.* (Id.)

*Le maire à ses concitoyens, sur l'organisation de la garde nationale.* (Id.)

**RICHELET (Charles-Joseph)**, p. 368. *Li Molnier de Nemor, conte de la fin du XIVe siècle.* Paris, Techner, 1832, brochure in-8°.

*Li Neps del pastur, conte du XIIe siècle.* Paris, Techner, 1832, brochure in-8°.

*Œuvre excellente à chacun désirant soy de peste préserver*, par Guillaume Bunel. Paris, Techner, 1836. Le Mans, brochure in-8°.

On croit que Richelet était non seulement éditeur, mais auteur de ces ouvrages.

**RIOBÉ** (**Jean-Baptiste-Charles**), p. 371. *Une peinture chrétienne.* (La Gerbe d'Angers, 1835.)

*Art lyrique. Du drame lyrique et du Don Juan de Mozart.* Angers, 1838. brochure in-8°.

*Éloquence judiciaire. Eugène Janvier.* Angers, 1838, brochure in-8°.

*Des mœurs, de l'esprit public et du gouvernement en France.* (Journal de Maine-et-Loire, 1838.)

*Discours sur les devoirs du ministère public.* (Écho du Loir, 1851.)

**RIVETTI** (**Jean-Baptiste**), p. 373. *La ville du Mans, nouveau quadrille*, 1845.

*Pièces de théâtre à l'usage des collèges et pensionnats.* (Maître et valet, René Durtal, Le Garçon Barbier ou le Fils du Colonel) dédiées à M. l'abbé Moreau, supérieur de Notre-Dame de Sainte-Croix. Brochure in-8°, imprimée à Mayenne.

## S

**SAINT-MARTIN** (**Frédéric-Jean-Jacques**), p. 379. *Pétition au Sénat* pour demander que l'administration des postes soit chargée de faire en *franchise* le service des caisses d'épargne et de leurs succursales, qu'il s'agisse de transport de registres, de correspondances ou d'argent, 1866.

**SAVARDAN** (**Auguste**), p. 384. *Monseigneur l'évêque du Mans et le phalanstère. Correspondance avec l'évêché, suivie d'un chapitre intitulé : Le curé, extrait d'un travail inédit ayant pour titre : La Commune rurale, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être.* 1 vol. in-8°.

*De l'utilité des sociétés savantes en province.* (Bull. de la Société d'agricul., 1866.)

# T

**THORÉ** (**Charles**), p. 394. *Rapport sur la commission des lectures.* (Bull. de la Société d'agricul., 1851.)

*Note sur la récolte des foins en* 1858. (Id., 1859.)

**THORÉ** (**Étienne-Joseph-Théophile**), p. 395, a fourni des articles à *l'Encyclopédie pittoresque*, à la *Revue républicaine*, à *l'Artiste*, à la *Réforme*, au *Dictionnaire politique de Pagnerre*, au *Bulletin de l'Alliance des arts*. Il est encore auteur du *Dictionnaire de phrénologie et de physiognomonie, à l'usage des artistes et des gens du monde.* Paris, 1836, 1 vol. in-18.

**TOURON** (**Charles-Louis**), capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, né à La Flèche le 19 mars 1799, entra au service le 13 juillet 1818, comme engagé volontaire, à la légion de la Sarthe, qui en 1820 devint le 37ᵉ de ligne. Sa bonne conduite et sa manière de servir valurent successivement au jeune Touron les galons de caporal en 1820, de sergent en 1821, de sergent-major en 1830.

En 1823, Touron fit la campagne d'Espagne, à la 3ᵉ brigade de la 1ʳᵉ division du 1ᵉʳ corps. Après la campagne, le 37ᵉ de ligne resta au corps d'occupation de la Péninsule, à la Corogne, jusqu'en 1826. Il revint alors tenir garnison à l'île de Ré. En 1830, Touron fit de nouveau campagne ; son régiment, sous les ordres du colonel Feuchères, qui avait pour le jeune sous-officier une affection paternelle, partit d'Avesnes pour l'Algérie, à la 2ᵉ brigade de la 1ʳᵉ division. Il se trouva à la bataille de Staouëli, à la prise d'Alger et à diverses expéditions dans notre nouvelle colonie. A la première formation du bataillon de zouaves, il fut nommé sous-lieutenant provisoire dans ce corps, pour l'organisation duquel on désignait les plus braves soldats de l'armée expéditionnaire. Son grade de sous-lieutenant fut reconnu ; mais en 1832, la chaleur du climat, les fatigues de nombreuses expéditions ayant développé chez cet officier une ophtal-

38

mie, maladie qui faisait craindre pour sa vue, on ordonna d'office son passage dans le 15e de ligne, alors à Romans et à Montélimart. Touron quitta l'Algérie avec un chagrin des plus vifs. Il fut nommé lieutenant le 24 août 1838, et capitaine le 9 juillet 1843.

Le capitaine Touron obtint la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 2 avril 1847. En 1849, ayant cinquante ans d'âge et trente ans de services, il demanda sa retraite. Il vint avec sa femme et ses enfants se fixer à La Flèche, son pays natal, où il est mort. Cet excellent homme était aimé de ses chefs et de ses camarades; il avait su inspirer des affections si vraies qu'à son départ du régiment, son ordonnance, le sieur Moulinier, ne voulut pas l'abandonner. Il est encore aujourd'hui (1881), auprès de la veuve du brave capitaine, et par sa conduite a mérité et obtenu de l'Académie un des prix Montyon. (Ext. du Panthéon de la Légion d'honneur.)

## V

**VALLÉE** (Gustave-Platon), p. 408. *Procès-verbaux des dix premières conférences de la Société d'horticulture.* (Bull. de la Société d'agricul., 1866.)

**VÉTILLART** (Louis-Gabriel), p. 417. *Rapport sur le comice agricole d'Ecommoy.* Brochure in-8°, 1840.

*Les semis, les pépinières et les plantations d'arbres.* (Bull. de la Société d'agricul., 1859.)

1° *Quel est le degré d'influence à la diffusion de l'instruction primaire ;* 2° *de l'emploi des machines ;* 3° *du taux des salaires, sur la dépopulation des campagnes.* (Id., 1860.)

*Rapport sur la culture de la campagne.* (Id., 1861.)

*Rapport sur diverses questions agricoles.* (Id.)

*Notes sur différentes questions agricoles et la culture de la vigne.* (Id., 1866.)

*Notes sur l'oïdium de la vigne et quelques autres maladies qui attaquent le houblon, le pêcher.* (Id.)

**VOISIN** (Auguste-Éliacin), p. 421. *Rapport sur le transfert aux archives départementales des pièces manuscrites*

*provenant d'établissements religieux supprimés.* (Bull. de la Société d'agricul., 1847.)

*Mémoire sur la dépopulation des campagnes.* Manuscrit envoyé au ministre, 1860.

*Rapport sur la distribution des récompenses aux Sociétés savantes à la Sorbonne, le 25 novembre* 1860. (Bull. de la Société d'agricul., 1861.)

*La vieille Rome au Mans.* (Id., 1862.)

*Vie de saint Julien, apôtre du Maine, par Sergius le Romain, avec commentaires d'un ancien bénédictin* (l'abbé Voisin). 1863, brochure in-4°.

*Les noms du Maine.* (Bull. de la Société d'agricul., 1865-1866.)

*Mémoires sur les théâtres de l'ancienne cité du Mans.* (Id., 1871-1872.)

FIN.

# ERRATA

Page 7, *au lieu de* : Le carex filiformis, *lisez* : Le carex filiformis.

Page 30, *au lieu de* : Arithmétique et algèbre composées, *lisez* : Arithmétique et algèbre comparées.

Page 139, *au lieu de* : Le marquis de Tilly, *lisez* : Le comte de Tilly.

Page 158, *au lieu de* : et inspecteur d'académie au Mans, *lisez* : et au Mans.

Page 160, *au lieu de* : Phare de Gratteville, *lisez* : Phare de Gatteville.

Page 160, *au lieu de* : des statues de la place de Caen, *lisez* : des statues de La Place et de Malherbe, à Caen.

Page 189, *au lieu de* : Du cathérisme, *lisez* : Du cathétérisme.

Page 307, *au lieu de* : Société médicale de la Sarthe, *lisez* : Société de médecine de la Sarthe.

Le Mans. — Impr. Leguicheux-Gallienne.

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

**Recherches historiques** sur Mayet et ses environs, 2 vol. in-8. Le Mans, imprimerie Monnoyer. — 1851.

**Recherches historiques** sur Vaas et Lavernat, 1 vol. in-12 Paris, Julien, Lanier, Cosnard et Cie. — 1855.

**Recherches historiques** sur Sarcé, 1 vol in-12. Paris, Julien, Lanier et Cie. — 1856.

**Recherches historiques** sur Coulongé, 1 vol. in-12. Paris, Julien, Lanier et Cie. — 1856.

**Documents** pour servir à l'histoire du Maine. Paris, Julien. Lanier et Cie. Brochure in-12. — 1856.

**Recherches historiques** sur Aubigné, 1 vol. in-12. Paris, Julien, Lanier, Cosnard et Cie. — 1857.

**Recherches historiques** sur Mayet, 2e édition, entièrement refondue et considérablement augmentée, 2 vol. in-12. Le Mans, Dehallais, du Temple et Cie. — 1859.

**Almanach-guide du voyageur** au Mans et dans le département de la Sarthe, 1 vol. in-12. Le Mans, Dehallais, du Temple et Cie. — 1860.

**Le Guide du voyageur** au Mans et dans le département de la Sarthe, contenant un précis historique sur les communes, *1 fort* vol. in-12. Le Mans, du Temple et Vialat. — 1861.

**Le Guide du voyageur** au Mans et dans le département de la Sarthe, 1 vol. in-12. 2e édit. Le Mans, A. Loger et Boulay. — 1861.

**Almanach de la Sarthe** de 1862 à 1865, contenant diverses nécrologies. Le Mans, A. Loger et C.-J. Boulay.

**A l'époque où l'on inhumait dans les églises**, n'y avait-il que les hommes distingués, les nobles et les prêtres qui pouvaient s'y faire enterrer? (Extrait du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.*) Le Mans, Monnoyer frères. — 1865. — Brochure, in-8o.

**Mémoires** pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, par J.-B. Colomb, prêtre, benédictin de la congrégation de Saint-Maur, publiés d'après le manuscrit autographe de l'auteur, sous la direction de MM. Anjubault et F. Legeay, 1 vol. in-18. Le Mans, imprimerie, Ed. Monnoyer. — 1866.

**Le grand Almanach manceau**, de 1866 à 1881, contenant diverses nécrologies. Le Mans, Ed. Monnoyer.

**Le Guide du voyageur au Mans**, nouvelle édition, 1 vol. in-12. Le Mans, Leguicheux-Gallienne. — 1879.

**Mayet avant 1789.** Noblesse et peuple, des inhumations dans les églises. Brochure, in-8o. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1880.

